

MARIE STUART

PAR MATHURIN DE LESCURE

PARIS - PAUL DUCROCQ - 1872.

LIVRE I. — LA PETITE REINE

CHAPITRE I. — Enfance écossaise.

CHAPITRE II. — Jeunesse française.

CHAPITRE III. — Dauphine, reine et veuve.

LIVRE II. — LA LUTTE

CHAPITRE I. — L'entr'acte de 1669.

CHAPITRE II. — La reine amazone.

CHAPITRE III. — Mariage fatal.

CHAPITRE IV. — Première victime.

CHAPITRE V. — Deuxième victime.

LIVRE III. — LES PRISONS

CHAPITRE I. — Une faute.

CHAPITRE II. — La chute.

CHAPITRE III. — Lochleven.

CHAPITRE IV. — Carlisle.

LIVRE IV. — LES ÉCHAFAUDS

CHAPITRE I. — Sheffield.

CHAPITRE II. — Fotheringay.

LIVRE PREMIER

LA PETITE REINE - 1542-1561

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ÉCOSSAISE

But de ce livre. — Marie Stuart et Marie-Antoinette. — Le procès de la dernière a été révisé le premier. — Appel de Marie Stuart à la postérité. — État de cet appel. — Résultat réparateur des témoignages nouveaux. — Avortement de l'œuvre satanique d'Élisabeth. — Renversement des rôles. — La justice triomphe et la calomnie est vaincue. — Réhabilitation de Marie Stuart. — Condamnation et malédiction d'Élisabeth. — Portraits de famille de Marie Stuart. — Influences héréditaires. — Le pays et le peuple. — Nécessité de cette élude préliminaire. — Ce qu'il aurait fallu à la royauté en Écosse et ce qui lui manqua. — Tableau de l'Écosse au seizième siècle. — Antiques éléments de discorde. — Agitation permanente d'un peuple naturellement anarchique. — Tendance commune des cinq rois qui précédèrent Marie Stuart. — Lutte de l'autorité royale contre la noblesse. — Ses résultats. — Jacques Ier. — Jacques II. — Jacques III. — Jacques IV. — Jacques V. — Destin tragique de ces cinq rois. — Prophétique désespoir de Jacques V mourant. — Naissance de Marie Stuart. — Vicissitudes de son berceau. — Tentative d'enlèvement d'une reine à la mamelle. — James Hamilton, comte d'Arran. — Les comtes de Lennox et de Bothwell. — Le nid de Stirling. — Baptême de Marie Stuart. — Projets ambitieux et avances impérieuses d'Henri VIII. — Soulèvement national. — Palinodie du régent. — Réaction catholique. — Alliance française. — Guerre entre l'Angleterre et l'Écosse. — Défaite des Écossais à Pinkie. — Recours à la France. — Assentiment de Henri II. — Projet de mariage entre Marie Stuart et François, dauphin de France. Le duc de Somerset cherche à s'opposer par la force au départ de Marie Stuart. — Détails sur l'enfance de Marie Stuart. — Le monastère d'Inchmahome. — Portrait et caractère de Marie Stuart à six ans. — Elle échappe à l'embuscade de la flotte anglaise. — Les quatre Marie. — Heureuse arrivée et réception triomphale en France. — Recrudescence d'hostilités entre l'Angleterre et l'Écosse. — Paix de Boulogne. — Résumé de la période décennale de l'histoire d'Écosse, de 1550 à 1560. — Apogée et déclin de l'influence française. — Intrigues anglaises. — Menées anarchiques. — Triomphe de la réforme. — Marie de Lorraine, reine douairière, puis régente d'Écosse. — Ses mérites, ses fautes.

J'entreprends de raconter la vie dramatique et la mort exemplaire de la plus charmante et de la plus malheureuse des reines de France avant Marie-Antoinette.

Je remonte pieusement dans le passé de l'une à l'autre de ces deux sœurs tragiques, couronnées de roses d'abord et bientôt d'épines seulement, dont l'ombre en deuil traverse si poétiquement notre histoire, et dont la destinée a de si tristes et si touchantes ressemblances.

L'une et l'autre, en effet, étrangères d'origine, bientôt si Françaises d'esprit et de cœur, montèrent sur le trône de France dans l'aube radieuse de leur beauté, et sous les plus riants auspices des sorts privilégiés.

L'une et l'autre, nourries d'abord du miel si doux de la popularité, épuisèrent bientôt jusqu'à la lie l'amertume des ingratitude d'un peuple ; victimes de l'envie et de la calomnie, elles virent changer en crimes leurs plus innocentes aspirations, leurs plus légitimes sentiments et, accusées par leurs ennemis, furent jugées et condamnées par eux.

Toutes deux apprirent aux nations, aux dépens de leur cœur, ce que le rang suprême peut cacher de misères et ce que les yeux des rois peuvent contenir de larmes.

Toutes deux demeurèrent supérieures aux plus cruelles inégalités de fortunes si orageuses, et résistèrent à la déception d'une fin si différente de leurs commencements. Toutes deux en prison, toutes deux sur l'échafaud furent héroïques.

Toutes deux, enfin, en ont appelé à la postérité qui a révisé le jugement de Marie-Antoinette, réhabilité la victime, flétri les bourreaux, et qui répond aujourd'hui, par la voix d'un groupe d'historiens désormais victorieux de toute contradiction, au pourvoi de Marie Stuart, considérée jusqu'ici avec plus de pitié que d'admiration, et regardée à tort comme plus malheureuse qu'innocente.

Nous sommes en mesure dans ce procès, longtemps controversé, d'apporter les témoignages décisifs qui absolvent définitivement Marie Stuart, et font d'elle la victime et la martyre de l'anarchie oligarchique de son pays, des intrigues ambitieuses et jalouses de l'Angleterre, surtout du fanatisme protestant.

Contre une telle coalition, servie par la fatalité des circonstances, que pouvait faire, sinon mourir, une femme préparée seulement aux triomphes de l'esprit et de la beauté, qui avait vu l'art de régner dans l'art de plaire, et qui déploya en vain contre les trahisons de la fortune quelques inspirations dignes du génie de Guise ?

La fatalité héréditaire des Stuarts l'emporta dans sa périodique tempête, et la plia, après une lutte inutile, dans l'uniforme linceul sanglant des funérailles de sa race.

La machiavélique Élisabeth triompha de celle qu'elle appelait sa sœur, et qu'elle haïssait de toutes les jalousies de la femme, de toutes les rancunes de la reine.

Sa haine contre sa rivale, accrue par toutes les pudeurs de l'hypocrisie et toutes les craintes de l'orgueil, poursuivit jusqu'au delà de la mort cette victime innocente, et chercha à la frapper dans sa mémoire, après l'avoir atteinte dans sa réputation.

La reine et les juges qui avaient calomnié sans relâche, pendant vingt ans, Marie Stuart, pour la rendre *tuable* et la livrer au bourreau, cherchèrent à perpétuer, en ne laissant à l'histoire que le dossier mercenaire de l'accusation, le mensonge de son infamie et l'illusion de leur impartialité.

Mais vains efforts ! stériles subterfuges ! La vérité peut être étouffée un moment, mais elle n'en crie que plus haut, à l'heure de la délivrance, de sa voix immortelle. La justice est lente et boiteuse, mais elle n'arrive que plus sûrement et plus implacablement à son but.

Aujourd'hui, pièce par pièce est tombé cet édifice artificieux de la culpabilité de Marie Stuart, chef-d'œuvre illusoire d'Élisabeth et de ses complices.

La fille, la femme, l'épouse, la mère, la reine, dans Marie Stuart, nous sont rendues, avec leur exacte et fidèle ressemblance, si différente de cette image, noire de perfidie et de méchanceté, destinée à légitimer l'échafaud.

Aujourd'hui, l'inévitable vengeance du sang innocent est tombée sur Élisabeth.

Et les taches calomniatrices dont la piété de témoignages authentiques a débarrassé enfin la mémoire de la victime, retombent sur les bourreaux.

C'est Élisabeth aujourd'hui, dont la mémoire, à défaut d'autre châtiment, devient et demeure exécration.

Par un contraste qui rappelle et justifie celui de la fin si différente de la reine condamnée, mourant sereine et confiante dans l'avenir, et de la reine accusatrice, se tordant dans les convulsions d'une agonie désespérée, aujourd'hui que l'heure a sonné d'une expiation vengeresse de trois siècles d'erreur, c'est la mémoire purifiée de Marie Stuart qui remonte au ciel, d'où la calomnie l'avait exilée, de l'admiration universelle, tandis que la mémoire maudite de celle qui la tua sans pouvoir la déshonorer, tombe, d'une impunité usurpée, dans l'universelle réprobation.

Marie Stuart désormais ne peut plus être blâmée, Élisabeth ne peut plus être approuvée que par ceux qui pensent que la fin justifie les moyens, que le succès absout tout ce qu'on fait pour l'obtenir, que la politique est dispensée d'avoir une conscience, et que la raison d'État a toujours raison.

Nous ne sommes point de ceux-là, et à l'honneur de notre temps et de l'humanité, ils sont rares ; et nous n'avons rien à craindre en les écartant du seuil de ce monument expiatoire, et en refusant de les avoir pour lecteurs.

Avant de raconter l'histoire de l'enfance et de la jeunesse de Marie Stuart, et de montrer à sa charmante aurore, au milieu des grâces et des poésies d'un matin plein d'espérances, cette destinée aux précoces orages et au sombre soir, il importe de dire quelques mots de sa famille, d'esquisser le portrait de quelques-uns de ses aïeux, de peindre le pays abrupt et le peuple indomptable sur lesquels elle devait régner si jeune. Il est nécessaire, enfin, d'analyser les causes politiques et religieuses qui devaient rendre son autorité précaire et sa résistance impuissante, et ballotter son trône, comme un esquif, de la tempête populaire à l'aristocratique tempête, jusqu'à l'inévitable naufrage dont l'Angleterre guettait l'épave après en avoir soufflé les vents.

Il n'y a pas de bon portrait sans cadre et sans fond, de bon paysage sans horizon. Il n'y a pas non plus de bonne histoire sans étude préalable des sources

et des origines. Il est impossible, parce que cela serait injuste, d'isoler l'appréciation du caractère de Marie Stuart de celle des événements qui lui préparaient, bien avant sa naissance, de si difficiles épreuves et de si redoutables problèmes. Et quand nous aurons montré se dressant et sifflant à la fois autour de son berceau, d'un côté, le fanatisme menaçant de la Réforme, impatiente à son tour des représailles de l'intolérance, de l'autre, l'ambition, excitée et soudoyée par l'Angleterre, d'une féodalité usurpatrice, nous comprendrons d'avance le sort réservé à une jeune reine foncièrement catholique, sincèrement Française, et intrépidement royaliste au milieu des susceptibilités nationales, des effervescences du schisme, des empiétements de tous les corps de l'État et des machinations de l'Angleterre attisant de loin tous ces feux de révolution.

Pour dompter de telles résistances, pour triompher de cette sédition et rébellion à l'état chronique, pour réduire les dissidents à la paix et les factieux à l'obéissance, il eût fallu la tête et la main d'un prince homme d'État, armé de toutes les forces et de toutes les rigueurs, possédant des finances, des troupes, des tribunaux ; pouvant payer, commander, juger, punir.

Le lecteur va voir, non sans étonnement, ce que l'absence de tous ces moyens de gouvernement, et aussi du génie qui permet d'y suppléer, avait fait de l'autorité royale, entre les mains d'une famille souveraine de nom plus que de fait, où les princes n'avaient d'autre appui que celui de leur épée, où les princesses n'avaient pour dot que leur beauté, et où le droit de régner ne semble avoir été que le privilège héréditaire d'une vie militante et d'une mort tragique.

Ce rapide tableau de l'Écosse au seizième siècle suffirait seul à justifier Marie Stuart. Nous n'y verrons que querelles et batailles, nous n'y entendrons que menaces et défis. Partout des châteaux forts sur la montagne ; partout dans la plaine, des villages retranchés qui en font comme un camp. Dans ce pays âpre et hérissé dont le chardon est l'emblème, partout des armes à la main de ce peuple montagnard, chasseur aux sommets, pêcheur au bord des lacs, peuple d'aventuriers et de sectaires, embrigadés en clans, dont l'épée des seigneurs et le rude bâton pastoral des ministres protestants dirigent les expéditions ou les soulèvements ; peuple enfin que ne gouverne jamais une femme, surtout quand elle n'a pour sceptre que le rameau fleuri de la Renaissance !

Placée à l'extrémité septentrionale de l'île de Bretagne, couverte de montagnes, remplie de landes, coupée de lacs, froide, pauvre et belliqueuse¹, l'Écosse, sans cesse exposée à l'invasion, tour à tour menacée par les Romains, les Saxons, les Anglais, les Danois, les Anglo-Normands, depuis l'antiquité jusqu'au moyen âge, avait toujours défendu son indépendance contre le joug des conquérants établis au sud de l'île, mais qui ne purent jamais que camper au nord.

L'autorité royale n'avait pas plus pénétré, pendant des siècles, que l'invasion étrangère parmi ces clans de montagnards de race gauloise qui ne connaissaient d'autres liens que ceux de la famille, d'autres lois que celles de la guerre, d'autres passions que la gloire, la vengeance, le dévouement.

Les rois nationaux de l'Écosse avaient admis et même attiré sur les basses terres, dans la région tempérée, depuis la fin du onzième siècle jusque vers la fin du treizième des Saxons fugitifs et des Normands aventureux, qui s'y étaient

¹ *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet, de l'Académie française. Charpentier, 1856, t. I, p. 5.

établis, moins en conquérants qu'en colons, et s'y étaient mêlés aux Pictes et aux Scots¹.

De là cette division — dont plus d'une hostilité résiste encore au niveau unitaire et à l'adoucissement des mœurs—de la population de l'Écosse, en gens des hautes terres ou *Highlanders*, parlant le gaélique et pratiquant le régime patriarcal, et en *Lowlanders* ou habitants des basses terres, parlant l'anglais et soumis au régime féodal.

Cette diversité d'origine et de mœurs fut un premier élément de discorde dans ce pays voué à l'anarchie, où les luttes héroïques de Wallace et de Robert Bruce contre la domination anglaise, et la fondation laborieuse de l'indépendance nationale avaient perpétué pendant des siècles une agitation que la victoire ne calma pas.

Car alors, les successeurs de David II (1577) sur le trône glorieusement fondé par Robert Bruce, après avoir conquis l'indépendance de leur royaume contre les ennemis du dehors, grâce à l'appui efficace et fidèle de la France, — alliée constante de l'Écosse depuis le treizième jusqu'à la fin du seizième siècle — furent obligés de disputer aux ennemis de l'intérieur, c'est-à-dire à la noblesse et à ses chefs, l'indépendance de la couronne elle-même.

Les cinq rois qui succédèrent à Marie Stuart sur le trône, obéissant à la tendance générale qui poussait tous les États à la concentration de l'autorité, avaient tenté vainement d'assujettir à la règle monarchique et de plier à l'obéissance cette formidable noblesse. Il s'était alors engagé, entre eux et les grands barons, une lutte politique qui avait succédé à la lutte nationale entre les Écossais et les Anglais. Les grands barons, dont plusieurs étaient à la fois chefs de clans et seigneurs féodaux, disposaient de forces considérables. Le chef seul des Douglas noirs, qui défendait les marches écossaises dans les régions du Sud, avait mille à quinze cents cavaliers pour escorte ordinaire, et pouvait mettre quarante mille hommes en campagne. Les rois, au contraire, n'avaient ni troupes permanentes, ni ressources financières²...

Diviser pour régner, telle fut donc la politique de nécessité et d'expédients, suivie depuis 1423 jusqu'à 1542 par la dynastie des Stuarts **montée par les femmes sur le trône de Robert Bruce**³.

On va en voir les conséquences.

Jacques Ier, surpris dans Perth, succomba le 14 janvier 1437, sous le poignard d'une conspiration aristocratique.

Jacques II, implacable vainqueur de la lutte engagée à forces égales, entre les Stuarts et les Douglas, fut tué en 1460, à l'âge de vingt-neuf ans, d'un éclat de canon devant Roxburg.

¹ Mignet, t. I, p. 5.

² Mignet, t. I, p. 6 et 7.

³ Mignet, t. I, p. 7.

En 1488 son fils et successeur, Jacques III, qui avait essayé d'une diversion démocratique, et ne réussit qu'à réunir toute l'aristocratie contre son autorité, fut battu à Sanchie, et égorgé dans sa fuite.

Jacques IV, réconcilié avec sa noblesse et avec l'Angleterre, subit le sort commun malgré une politique contraire. Il périt en 1513, sur le champ de bataille de Flodden, laissant un fils de deux ans, dont la minorité fournit de nouveaux prétextes et de nouvelles forces à la guerre civile et à l'ambition étrangère.

Devenu majeur, Jacques V, résolu à triompher de l'inimitié anglaise par l'alliance de la France, et à dominer la noblesse par le clergé, épousa, en 1537, Madeleine, fille de François Ier. Bientôt veuf, il se remaria l'année suivante, avec Marie de Lorraine, veuve du duc de Longueville, et sœur du duc François de Guise. La noblesse écossaise, qui ne lui pardonnait point ses rigueurs, refusa de le suivre contre les Anglais, qui lui avaient déclaré la guerre.

L'ignominieuse et significative défaite de Solway-moss désespéra Jacques V, La fièvre le saisit, et il mourut le 14 décembre 1542, dans le château de Falkland, à l'âge de trente et un ans. Un peu avant de mourir, il apprit que sa femme venait d'accoucher d'une fille à Linlithgow, et il dit tristement, en parlant de la couronne d'Écosse, qu'une petite-fille de Robert Bruce avait fait entrer dans la maison de Stuart : **Par fille elle est venue et par fille elle s'en ira**¹...

Cette fille était Marie Stuart, née le 8 décembre 1542.

Voici l'éloquent et triste résumé que trace, de cette période d'efforts impuissants et de transformations passagères, un grave et illustre historien, qui a mieux vu que personne les difficultés et les trahisons qui formaient, en 1542, tout l'héritage de Marie Stuart au berceau, sans lui en tenir, plus tard, assez de compte :

Des cinq rois qui étaient montés sur le trône avant Marie Stuart, deux avaient péri assassinés, Jacques Ier et Jacques II ; deux étaient morts en combattant, Jacques III et Jacques IV ; et le dernier, Jacques V, avait expiré de désespoir en se voyant délaissé par sa noblesse qu'il avait compté soumettre, et en étant vaincu au moment où il se croyait triomphant. Tous les cinq avaient succombé à l'antagonisme de l'aristocratie écossaise, ou à l'inimitié de l'Angleterre. Victimes d'une situation plus forte qu'eux, ils étaient tombés, jeunes encore, sous des complots ou dans des batailles. Le plus âgé n'avait pas dépassé quarante et un ans, et tous avaient laissé des successeurs dans l'enfance. Pendant cinq minorités successives et prolongées, il y eut, non-seulement suspension de l'œuvre royale, mais paralysie même de la royauté. La noblesse reprit ce qu'elle avait perdu de puissance, et l'Écosse retomba dans tous les désordres. C'est ainsi que, malgré leurs desseins et leurs efforts, ces cinq rois, laissant subsister le même état de

¹ Mignet, t. I, p. 17.

société, se transmirent les mêmes périls. Ces périls s'accrurent encore pour Marie Stuart, pendant la minorité de laquelle s'accomplit, dans les croyances religieuses, une révolution qui ajouta de nouvelles causes d'insubordination et de lutte aux anciennes. La réforme protestante vint fortifier et étendre l'anarchie aristocratique¹...

Marie Stuart, dès le berceau, connut, avant de les comprendre, les dangers d'une situation qui encourageait les espérances de partis rivaux, que la pitié ne désarmait pas. Mais si son âge et son sexe n'arrêtèrent pas ses ennemis, ils lui donnèrent aussi des amis dévoués, dont la fidélité fut tentée par la désertion universelle, et s'obstina à la garde et à la défense de cette reine à la mamelle, qui ne pouvait avoir que les courtisans du malheur.

James Hamilton, comte d'Arran, qui était le plus proche héritier de la couronne, et qui avait en sa faveur la majorité de la noblesse, chercha à décourager, par un coup décisif, l'influence rivale du cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, primat de l'Église d'Écosse.

Le prélat lui avait en vain disputé la régence et la tutelle de la jeune reine, qui lui avaient été conférées par le Parlement du royaume.

Le régent, sacrifiant tous ses devoirs à l'ambition et au ressentiment, entreprit, à l'instigation d'Henri VIII, d'enlever l'auguste orpheline, et de la remettre, comme gage d'une alliance qui, par le mariage, pouvait aboutir un jour à l'annexion des deux pays et à l'union des deux couronnes, à la garde suspecte de l'Angleterre elle-même.

La tentative n'échoua que grâce à la résistance indignée du comte de Lennox et de Patrick Bothwell qui, oubliant ses griefs contre Jacques V, au moment où tant d'autres payaient ses bienfaits d'ingratitude, provoqua un soulèvement des clans fidèles, et déjoua le complot de trahison.

Les deux seigneurs, conjurés à leur tour pour le salut, dérobèrent l'enfant et la mère à l'embuscade, et les transportèrent l'une et l'autre dans la forteresse de Stirling, dont la roche inexpugnable fut le premier nid tranquille de la vagabonde et enfantine royauté de Marie Stuart (21-22 juillet 1543².)

C'est dans l'église de Stirling, le 9 septembre³, de la même année que Marie, à peine âgée de neuf mois, recul en gémissant, comme si elle eût instinctivement pressenti l'avenir, des mains du cardinal Beaton, l'onction du sacre et la couronne de la royauté.

Le parti catholique et français, par suite de ce jeu de bascule et de ces alternatives de revers et de succès qui portaient tour à tour à la prédominance les influences rivales, profita de l'échec des vues du régent et du mouvement de réaction qui en avait été la suite dans l'opinion, pour essayer de compléter son avantage et de rendre sa supériorité définitive.

Jacques Hamilton avait, dès le 1er juillet 1543, conclu avec Henri VIII, impatient d'intervenir dans les affaires de l'Écosse, un traité par lequel il stipulait le

¹ Mignet, t. I, p. 23.

² *Marie Stuart et le comte de Bothwell*, par L. Wiesener, 1863, p. 2.

³ Le 16, suivant M. Chéruel (*Marie Stuart et Catherine de Médicis*, 1858, p. 11).

mariage futur de la jeune reine avec Édouard, fils du roi d'Angleterre. Dès l'âge de dix ans, Marie devait être conduite en Angleterre et élevée auprès de son fiancé.

La divulgation prématurée de ce téméraire empiétement sur les droits de la famille et du pays souleva une véritable explosion des susceptibilités nationales, si peu ménagées par ce pacte hâtif, qui livrait à un tuteur étranger, hérétique, avide, le double gage de la garde de la reine et de la remise des places frontières. Les répugnances des catholiques pour une alliance qu'ils qualifiaient d'apostasie ajoutèrent leurs levains à une fermentation que le comte d'Arran, qui avait cédé plus par ambition que par sympathie, ne se crut pas assez fort pour braver.

Par une de ces palinodies qu'expliquent les faiblesses de son caractère, les nécessités de la politique et les habitudes d'un temps peu scrupuleux, ce qui devait brouiller à jamais le régent, la reine douairière et le primat d'Écosse fut ce qui les réconcilia ; et le patriotisme fournit à tous les trois assez d'excuses pour rapprocher, au moins provisoirement, ceux qu'il semblait devoir séparer à jamais.

Le traité avec Henri VIII fut, d'un commun accord, annulé cinq mois après avoir été conclu (3 décembre), et le 15 décembre, le régent et les États d'Écosse resserrèrent solennellement, par le traité d'Édimbourg, les liens traditionnels de l'alliance avec la France.

Henri VIII ressentit, avec son emportement ordinaire, l'injure et la déception de ce revirement. Il considéra le refus de ratification, par les États d'Écosse, de ses conventions avec le régent, et surtout leur consécration de l'influence catholique et du protectorat français, comme un double défi auquel il répondit par une déclaration de guerre.

La guerre éclata donc avec ses implacables horreurs, entre les deux nations voisines, mais que séparaient des griefs séculaires, auxquels neuf ans de lutte ne devaient pas peu ajouter. On peut en juger par l'acharnement des premières hostilités entre les deux armées, qui semblaient apporter dans leur choc quelque chose de la passion jalouse qui avait provoqué la querelle dont elles étaient les champions.

Henri VIII envoya dans le détroit du Forth une flotte qui en ravagea les côtes, et alla brûler la ville même d'Édimbourg. Peu de temps après, une armée anglaise franchit la frontière du sud et dévasta le territoire écossais à plusieurs reprises. Demander Marie Stuart en mariage si violemment, c'était être sûr de ne pas l'obtenir. Par cette guerre impolitique, Henri VIII ne parvint qu'à inspirer en Écosse une horreur universelle pour les Anglais, dont le parti s'affaiblit de plus en plus, qu'à y faire appeler des troupes françaises comme auxiliaires, et qu'à provoquer une ardente persécution contre les novateurs religieux attachés à sa cause, et dont les chefs, déjà nombreux, furent pris dans le château de Saint-André, et enchaînés sur les galères de France. Il mourut, en janvier 1547, bien éloigné du but qu'il s'était proposé en voulant unir les deux maisons des Stuarts et des Tudors

pour confondre ensemble les deux royaumes d'Écosse et d'Angleterre¹...

La mort d'Henri VIII n'apaisa point la lutte, et la flamme en fut avivée au contraire par le duc de Somerset, oncle maternel d'Édouard VI, dans lequel l'irascible et vindicatif tyran se survécut pour ainsi dire, tant son suppléant hérita de ses ambitions et de ses rancunes.

Avec la même maladroite hauteur que Henri VIII, le lord protecteur vint, appuyé par une armée, à la tête de laquelle, à peine arrivé au pouvoir, il envahit l'Écosse, sommer le régent et les États de s'engager à garder leur reine jusqu'à sa nubilité et à ne la confier à aucune autre puissance, surtout la France, jusqu'à ce que, capable d'un choix indépendant, elle se prononçât sur ses préférences.

Cette requête armée couvrait, sous ses apparences d'impartialité et de désintéressement, une véritable mise en demeure de rompre l'alliance française. Les Écossais, qui aimaient peu à obéir à leurs maîtres, étaient encore moins dociles au joug étranger. Ils préférèrent les chances de la lutte aux hontes de la soumission à l'ultimatum anglais, et la guerre recommença, des deux parts impitoyable, désespérée ; les Anglais y déployant toute leur âpreté conquérante, les Écossais leur résistant avec la farouche et sauvage énergie du caractère national. *Il n'y a pas — écrivait Georges Douglas — jusqu'aux petits garçons, qui ne veuillent jeter des pierres aux Anglais ; les femmes y briseront leurs quenouilles. Tout le peuple mourrait plutôt pour les arrêter ; la plupart des hommes nobles et tout le clergé sont contre eux.*

Malheureusement la fortune et la victoire ne sont pas toujours du côté du droit, et la fatale défaite de Pinkie (10 septembre 1547) coûta à l'Écosse plus de dix mille de ses défenseurs, et la livra en proie à l'invasion. Les Anglais pénétrèrent jusqu'à Leith ; ils occupèrent la partie méridionale du pays, s'y fortifièrent, et les principaux lairds de cette frontière leur prêtèrent hommage.

Cet événement funeste fut décisif pour la destinée de Marie Stuart et pour la politique de l'Écosse. Il ne permettait plus les attermolements, et les vains essais d'un décevant équilibre entre des influences inconciliables, et dont l'une exigeait le sacrifice de l'autre. La reine douairière et le cardinal Beaton, qui avaient rangé avec habileté le régent à leur domination, n'eurent pas de peine à obtenir son adhésion à un parti caressé depuis longtemps par l'ambition maternelle de l'une, par l'ambition religieuse de l'autre, et à lui montrer dans l'appui de la France le seul moyen de salut.

Par une sorte de miracle, tout le monde en Écosse fut du même avis, et chaque parti trouva à la fois des garanties pour l'intérêt commun et pour son intérêt particulier dans les gages mêmes que l'Écosse allait offrir à l'alliance de la France après les avoir refusés à celle de l'Angleterre.

Il ne s'agissait de rien moins que de fiancer Marie Stuart au dauphin de France, qui était d'un âge aussi tendre qu'elle, et de confier à Henri II, qui avait succédé à François Pr trois mois après l'avènement d'Édouard VI, la garde de sa future bru, en échange de sa participation efficace à la défense d'un royaume devenu celui de son fils.

¹ Mignet, t. I, p. 27-28.

A cet arrangement l'Écosse gagnait un allié intrépide, loyal et fidèle ; la reine douairière acquérait le pouvoir, dont elle avait déjà attiré à elle la réalité, en attendant qu'elle obtint du comte d'Arran, récompensé de ce sacrifice par le duché français de Châtellerauld, l'ordre du roi et des pensions, la renonciation au vain titre d'une régence qu'il n'exerçait plus que de nom. Le cardinal Beaton voyait avec raison le triomphe de l'Église catholique dans celui de la sœur des Guise. La France tenait l'Angleterre en échec par la diversion de la guerre écossaise, et pouvait tourner contre l'Espagne un suprême effort. La noblesse écossaise se félicitait aussi du prochain départ de Marie Stuart, de son éloignement et de son mariage avec un prince étranger, et comptait bien profiter, pour étendre ses privilèges, de ce perpétuel interrègne de son absence.

Henri II ayant courtoisement et habilement fourni le premier à la nouvelle alliance le témoignage irrécusable de l'envoi dans le Forth d'une flotte française, portant une petite armée de six mille hommes de débarquement et un excellent train d'artillerie, les États d'Écosse firent le meilleur accueil aux déclarations du général en chef ambassadeur, André de Montalembert, seigneur d'Essé. Le projet de mariage des deux princes enfants et le départ de Marie Stuart pour la France furent ratifiés, et le duc de Somerset, dont les tardives et toujours maladroites protestations et explications n'avaient pu rendre la cause meilleure, aux yeux d'un peuple offensé à jamais, n'eut plus d'autre ressource, pour empêcher l'accomplissement de desseins qui ruinaient les siens, que l'éloquence de la force. Il résolut d'intercepter la flotte chargée de conduire en France Marie Stuart, et de s'emparer de cette enfantine fiancée, innocent objet de tant de convoitises et de discordes, qu'on ne voulait ni garder en Écosse ni confier à l'Angleterre.

La prévoyante activité de la reine douairière, aiguillonnée à la fois par l'affection et l'ambition, devait, comme nous allons le voir, tromper ses calculs, déjouer ses plans et dérober à ses ravisseurs cette fiancée encore trop jeune pour que ses prétendants se disputassent sa beauté, mais dont la dot était un royaume.

Agée à ce moment de six ans à peine, la jeune princesse avait résidé jusque-là au château de Stirling, sous la garde de ses deux gouverneurs, les lords Erskine et Livingston.

Le désastre de Pinkie, en menaçant Stirling, fit paraître précaire, à la sollicitude maternelle, quoiqu'il fût à peu près inexpugnable, cet asile aérien, ce nid crénelé de l'enfance de Marie Stuart.

On la fit descendre de ce rocher fortifié pour la conduire au monastère d'Inch-Mahome, situé au milieu du lac de Menteith, et dont la situation réunissait le double avantage d'une ceinture de pierre défendue par une ceinture d'eau.

Il est demeuré peu de souvenirs historiques de ces premières années de Marie Stuart, croissant, comme une fleur de prison, dans la sévère atmosphère de cette forteresse où l'œil ne pouvait que se heurter à un cadre de pierres, ou que s'égarer dans l'infini du ciel.

Mais les traditions légendaires et populaires ne manquent pas sur le séjour de Marie Stuart, non plus sur l'abrupte montagne de Stirling, mais dans la vallée d'Inch-Mahome, où l'enfance de la digne fille du chevaleresque et romanesque Jacques V, cher à la ballade, trouva un champ plus propice à ses jeux et put être en contact avec ses fidèles sujets.

Les incursions anglaises n'étant plus à craindre, elle jouit là d'une demi-liberté, et put développer à la fois son imagination et sa santé dans les rêveuses promenades en barque sur le lac, ou dans les courses à pied à travers les bruyères, au milieu d'un essaim de compagnes souvent rustiques.

Il est demeuré, de ces rencontres, dans la mémoire du peuple écossais, l'image d'une charmante enfant, à l'œil vif, au teint hâlé, souple et forte, fière et douce, merveilleusement apte à tous les exercices de l'esprit ou du corps, devinant ce qu'on lui enseignait, et justifiant son rang par toutes sortes de supériorités innées.

Elle dansait comme une petite fée, et jouait comme un ange du luth et du psaltérion. Elle montait à cheval avec une grâce et une intrépidité précoces. Tour à tour folâtre ou mélancolique, un air de cornemuse la faisait sauter tour à tour ou pleurer. Elle parlait déjà à merveille, avec finesse et autorité, mais son silence était encore plus éloquent, quand, la tête noyée dans les flots de ses cheveux châtain, elle écoutait l'écho lointain du cor dans les bois, et suivait en imagination, les yeux fermés, la chasse qu'elle eût voulu suivre en réalité.

Enfin, au dire de tous les témoins de cette première enfance et de cette première éducation, assez semblable à celle qui trempait, à peu près vers le même temps, dans les montagnes patriarcales et pastorales du Béarn, le caractère du roi de Navarre, il reste de Marie Stuart enfant l'impression d'une de ces princesses privilégiées, destinées à être vraiment femmes et vraiment reines, faites pour honorer leur sexe et leur rang, et pour fournir au moraliste et au poète comme le type idéal d'un caractère et d'une époque.

Nous empruntons à un historien qui a peut-être un peu trop romancé ses histoires, ce crayon qui doit être ressemblant.

Elle était charmante, alors, au monastère d'Inch-Mahome, avec son *snood* de satin rose, et son plaid de soie, rattaché par une agrafe d'or aux armes de Lorraine et d'Écosse. Elle avait déjà ce don de séduction qui lui était si naturel. Elle était adorée de ses gouverneurs, de ses officiers, de ses femmes, de ses maîtres et de tous ceux que le hasard lui faisait rencontrer, bourgeois ou gentilshommes, commerçants de la plaine, pêcheurs ou montagnards¹...

Tandis que lord Somerset faisait partir une flotte sous le commandement de l'amiral Clinton, pour intercepter le passage à Marie Stuart et à ses guides, et que celui-ci se hâtait vers le point choisi pour cette maritime embuscade, la reine douairière d'Écosse conduisait rapidement et furtivement sa fille d'Inch-Mahome à Dumbarton, où la rejoignait, avec non moins de diligence et de précaution, l'amiral français Villegagnon, suivi de quatre galiotes destinées à la transporter en France.

La jeune princesse s'embarqua sur le galion royal, accompagnée de ses deux gouverneurs et de son frère naturel, lord James Stuart, alors âgé de dix-sept ans, qui allait bientôt, sous le nom de comte de Mar, puis de Murray, exercer, au prix d'une équivoque célébrité, une si fatale influence sur la destinée de sa sœur.

¹ *Histoire de Marie Stuart*, par J. M. Dargaud, p. 18.

Quatre compagnes de son âge, appartenant aux premières familles de l'Écosse, et qu'on appelait les quatre Maries, parce qu'elles portaient le même nom que leur maîtresse et amie, Marie Fleming, Marie Beaton, Marie Seaton et Marie Livingston, complétaient sa suite. Ces filles d'honneur inauguraient ainsi la mission d'inaltérable dévouement et d'infatigable fidélité qui nous montrera sans cesse Marie Stuart entourée de ce groupe gardien et consolateur, au milieu duquel elle devait monter sur le trône, au milieu duquel elle devait s'agenouiller sur l'échafaud.

Mais alors qui eût osé mêler à des espérances que ne troublait même pas la pensée du danger imminent d'une rencontre de la croisière anglaise, des pressentiments si peu conformes aux heureux auspices d'un départ libérateur, pour cette France adoptive, si différente de l'Écosse maîtresse, et cette cour modèle, que toutes les autres regardaient de l'œil d'admiration et d'envie avec lequel le purgatoire regarde le paradis ?

Nos illustres fugitives échappèrent d'ailleurs, sans même s'en apercevoir, aux navires apostés sur leur route, et qui, devancés par la flotte française, ne purent prendre que derrière elle le poste de la pointe de Saint-Abbot, où ils devaient l'attendre et l'arrêter.

Partie de la côte occidentale de l'Écosse le 7 août, l'escadre française, chargée de son précieux dépôt, entra heureusement, après une traversée sans encombre, le 13 août 1548, dans le port de Brest, selon certains historiens¹, de Roscoff, selon les autres².

Marie fut conduite à Saint-Germain, résidence d'été de la cour, et accueillie paternellement par Henri II, qui lui assigna un état de maison digne de son rang, et la fit élever avec ses propres enfants³.

Le départ de Marie Stuart fut le signal d'une recrudescence d'hostilités entre l'Angleterre et l'Écosse. Mais celle-ci, grâce à l'appui des troupes françaises, soutint avec honneur et même avec succès une lutte inégale, que termina la paix, signée à Boulogne le 24 mars et proclamée le 20 avril 1550.

Désormais ce n'est plus à la force mais à la ruse qu'aura recours l'Angleterre, et par des intrigues appuyées sur le fanatisme religieux plus encore que sur les mécontentements oligarchiques, elle organisera, sous le voile de l'inviolabilité diplomatique, une conspiration mystérieuse et permanente, dont les principaux serviteurs de Marie Stuart deviendront les mercenaires complices, et dont le génie astucieux d'Élisabeth poussera jusqu'à une tragique vengeance les odieux succès.

Durant la période décennale qui s'écoula de 1550 à 1560, la prédominance du parti catholique, royaliste et français en Écosse, atteignit son apogée pour décroître jusqu'au déclin.

La reine douairière, ambitieuse et habile, obtint, par la démission du comte d'Arran et l'assentiment de la noblesse, gagnée par ses concessions, la régence qu'elle convoitait, et qui lui fut solennellement attribuée, en 1554, par un mandat de sa fille, alors âgée de douze ans, confirmé par les États d'Écosse.

¹ Mignet, t. I, p. 51.

² Dargaud, p. 25.

³ Mignet, t. I, p. 51.

Pendant quelque temps elle put s'applaudir de son œuvre et jouir tranquillement de son triomphe, car l'exemple de soumission donné par le chef des Hamilton et par le chef des Gordon, devenus les premiers courtisans de la régente, maintint dans le repos une aristocratie intimidée ou séduite ; et la réaction catholique impitoyable, inaugurée avec son règne par Marie Tudor, et excitée encore par son mariage avec Philippe II, roi d'Espagne, fit apprécier aux protestants écossais l'avantage de vivre sous un régime tolérant en comparaison de la persécution anglaise, ou du moins les réduisit à l'impuissance.

Mais les germes de discorde et de révolte semés par les doctrines calvinistes, marquées en Écosse d'un caractère révolutionnaire et républicain qu'elles n'eurent ni en Angleterre ni en Allemagne, où elles se conciliaient fort bien avec le respect du principe monarchique et des autorités établies, ne pouvaient que s'aigrir et se développer dans cette amère inaction d'une attente troublée.

Car, par l'exagération naturelle de ses tendances moins contenues, dès que Marie de Lorraine, maîtresse du gouvernement, eut moins besoin de dissimuler complètement, la régente, entraînée à sortir de sa réserve et de son impartialité, ne tarda pas à fournir aux mécontents de la noblesse et aux fanatiques de la réforme, des griefs bientôt envenimés.

Dès 1546, l'assassinat du cardinal Beaton avait répondu au supplice du ministre précurseur de Knox, Georges Wishart ; et l'intervention de la France en Écosse, qualifiée d'abord d'alliance, puis de domination, allait offrir au manifeste de l'insurrection aristocratique de 1559 le grief de l'exclusion systématique des nationaux et de la préférence insultante accordée aux étrangers pour les principaux emplois du gouvernement. Et, en effet, à ce moment, la régente avait pour vice-chancelier, K. de Rubay, M. de Villemore pour contrôleur des finances et pour conseiller intime et dirigeant M. d'Oysel.

CHAPITRE II

JEUNESSE FRANÇAISE

La cour d'Henri II. — Croquis des mœurs nouvelles. — Témoignages contemporains sur la jeunesse de Marie Stuart, son éducation, ses qualités, et ses charmes naissants. — Marie Stuart à quinze ans. — Promenades sur l'eau et cavalcades en forêt à Saint-Germain. — Retours de chasse et Décamérons de Fontainebleau et de Chambord. — Comment Marie Stuart est élevée. — Admiration universelle qu'elle inspire. — Extrait des Mémoires de Castelnau. — Dépêche de Jean Capello, ambassadeur vénitien. — Trois lettres du cardinal de Lorraine à la reine douairière et régente d'Écosse, mère de Marie Stuart, sur sa fille. — Marie Stuart gouverne le Roy et la Royné. — La petite reinette écossaise. — Portrait de Marie Stuart, par Brantôme. — Discours latin prononcé par Marie Stuart à treize ou quatorze ans, au Louvre, devant toute la Cour. — Éloges hyperboliques de Ronsard et de Du Bellay. — Portrait réel et authentique de Marie Stuart. — Ce qui manque à tous les portraits.

Pendant que, profitant des prétextes et attendant l'occasion, l'opposition protestante et aristocratique ourdissait ses trames de trahison et de rébellion, négociait avec l'Angleterre et minait sourdement, de son feu couvant sous la cendre, le trône d'Écosse, Marie Stuart, par un mariage prématuré, allait réaliser l'union des deux pays et des deux couronnes en montant sur le trône de France.

Nous ne la suivrons pas sur l'échafaudage, tendu de velours et d'or, où se célébraient théâtralement les noces des dauphins de France, sans avoir donné quelques détails caractéristiques sin, son séjour au milieu de cette cour, la plus polie et la plus galante de l'Europe, où François e et Henri II avaient fondé, par l'influence des femmes, jusque-là reléguées dans les châteaux, désormais appelées de l'empire domestique à l'empire public, une école de courtoisie, d'élégance, de bonnes façons et de belle conversation, dont le mauvais air des modes et des mœurs italiennes n'avait pas encore altéré le prestige, frivolisé le goût, compromis l'autorité.

Marie Stuart, par sa beauté naissante, sa grâce exquise, sa subtilité d'esprit, sa précocité d'érudition, était prédestinée à devenir rapidement d'écolière maîtresse, et à donner, après les avoir reçus, ces leçons et ces exemples qu'on recevait à la cour de France, romanesque et chevaleresque encore, dans le sens le plus noble de ces deux mots, et où Catherine de Médicis, encore sans influence, ne préparait, qu'à force de modestie et de réserve, sa future et fatale domination.

Nous ne nous étendrons pas sur l'influence de ce commerce habituel avec les capitaines aux héroïques souvenirs, les grands seigneurs proverbiaux en prudence, les grandes dames non moins célèbres par leur esprit que par leur beauté et par leur vertu que par leur esprit, les artistes enivrés de l'antique et les poètes épris de la forme qui composaient la cour de cet Henri II, bientôt victime, dans un tournoi, d'une de ces morts qui peignent si bien une vie.

Nous ne pouvons recommencer ici l'étude de M. Røederer sur les brillants débuts de la société polie en France et de la suprématie française en Europe. Nous nous bornerons à citer le croquis saisissant, dû à la plume de M. Mignet, de cette période de transformation et de transition, et de la cour aux originaux contrastes qui la résume si bien.

Conservant encore certaines coutumes militaires du moyen âge, et se façonnant aux usages intellectuels du siècle de la Renaissance, cette cour était moitié chevaleresque et moitié lettrée, mêlait les tournois aux études, la chasse à l'érudition, les spectacles de l'esprit aux exercices du corps, les anciens et rudes jeux de l'adresse et de la force aux plaisirs nouveaux et délicats des arts¹...

Nous ne saurions entrer dans des détails que, d'ailleurs, nous aurions de la peine à glaner dans la stérilité des témoignages contemporains sur l'enfance de Marie Stuart et son éducation à la cour que nous venons de caractériser.

Mais c'est un devoir et un plaisir pour nous de recueillir, sur les résultats de cette éducation et de ce séjour, et sur le double chef-d'œuvre de beauté naissante et d'instruction précoce qui en sortit, les traits épars dans les poètes et les

¹ Mignet, t. I, p. 37.

historiens du temps. C'est un plaisir et un devoir d'en composer une physionomie authentique à la fois et idéale de Marie Stuart à quinze ans, telle que l'avaient faite, au physique, les promenades sur l'eau ou les cavalcades en forêt dans ce château favori de Saint-Germain, et ce paysage à l'écossaise où une prédilection héréditaire attirera le séjour des Stuarts réfugiés sous Louis XIV et leur cour d'exil, les Décamerons et les chasses de Fontainebleau et de Chambord, de Blois ou d'Amboise ; telle surtout que l'avait faite, au moral, l'éducation savante, subtile, raffinée, qu'elle avait reçue sous les yeux de Catherine de Médicis et de Marguerite de France, sa belle-sœur. Cette éducation, elle devait la partager avec trois princesses lettrées et spirituelles comme elle, Élisabeth, future reine d'Espagne, Marguerite, future reine de Navarre, Claude, future duchesse de Lorraine, au milieu des chefs-d'œuvre de l'art, réunis au Louvre, et de l'entretien de ces courtisans poètes qui s'appelaient Saint-Gelais, Du Bellay, Housard.

C'est grâce à tous ces concours, à toutes ces émulations, à cette perpétuelle culture d'une intelligence exceptionnellement douée, que Marie Stuart conquiert et justifia, dès son adolescence, l'admiration universelle, comme plus tard elle devait, par ses malheurs non moins précoces et inouïs que ses succès, mériter l'universelle pitié.

C'est ainsi qu'elle se naturalisa si bien française, qu'on pouvoit dire qu'elle n'estoit pas seulement la plus belle, mais la plus polie de tout son sexe dans la langue et dans la belle galanterie¹.

L'ambassadeur vénitien, Jean Capello, sort, en parlant de la jeune reine d'Écosse, de ses dons, de ses charmes, de ses qualités, de son influence déjà profonde sur son royal fiancé, de son prestige universel, de la réserve habituelle à ces impassibles et perspicaces observateurs politiques, dont les confidences sont devenues une des sources principales de notre histoire, et il se laisse aller à une sorte d'enthousiasme : Elle est très-belle — *bellissima*, dit le diplomate, et si admirablement élevée, que chacun s'émerveille de ses qualités. Elle est adorée du dauphin, qui prend le plus grand plaisir à se trouver et à converser avec elle.

Le cardinal de Lorraine, oncle de la jeune reine et le chef politique de cette grande famille des Guise, dont son frère, François, à la vie victorieuse et à la mort tragique, était le chef militaire, suivait, comme on pense, avec toute la sollicitude de l'ambition et de l'affection, les progrès et les succès de sa nièce. Il en rendait le compte le plus flatteur à sa sœur, la reine douairière d'Écosse, dans trois lettres, curieuses par leurs détails, qui nous ont été conservées.

Voici quelques extraits de ces confidences épistolaires, dont la sincérité ne peut être suspectée, et qui établissent les espérances que donnait à tous les siens, dès l'âge de onze ans, cette reine enfant, mais douée de qualités précoces, et déjà capable d'éloquence et de secret, capable de parler à propos, et, ce qui est plus difficile, de se taire.

Madame, suyvant ce que je vous ay dernièrement escript, le roy a fait ung voyage à Amboyse pour veoir monsieur le Daulphin, messieurs et mesdames ses aultres enfans et la royne d'Écosse vostre fille, et je luy ay fait compaignye. Et, après vous avoir assuré de la bonne prospérité et santé de tous mes dits seigneurs, je vous desduiray les pointcs qui plus vous importent, et dont vous recepvrez, ce me semble,

¹ *Mémoires de Castelnau de Mauvissière*, in-f^o, Bruxelles, 1731, t. I, p. 528.

plus d'aise et de contentement : c'est que la dite dame, vostre fille, est tellement crue et croist tous les jours en grandeur, bonté, beauté, saigesse et vertus, que c'est la plus parfaite et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible, et ne se voit aujourd'huy rien de tel en ce royaume, soit en fille noble ou aultre, de quelque basse ou moyenne condition et qualité qu'elle puisse estre ; et suis contrainct vous dire, madame, que le roy y prend tel goust, qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure, et elle le scet aussy bien entretenir de bons, et saiges propos comme feroit une femme de vingt-cinq ans¹...

Le cardinal, dans la même lettre, propose à la reine douairière d'Écosse un état des personnes et de la dépense nécessaires pour constituer à sa fille le train de maison conforme à la dignité de son rang, et auquel elle aspire passionnément. Estant ainsi le dict estat, il m'est advis qu'il n'y a rien de superflu ne mecaigne — *ni mesquin* — aussy, qui est la chose que plus elle hayt en ce monde ; et croyez ; madame, qu'elle a le couraige desjà si hault et noble qu'elle fait grande démonstration d'estre marrye, se voyant ainsy bassement traictée, et par ce moyen désirer de se veoir hors de ceste curatelle et vivre en auctorité.

Cet état de maison concluait — nous citons le chiffre pour faire apprécier au lecteur la différence des temps et la révolution accomplie dans la valeur de l'argent — à un total de près de *cinquante mille francs voir soixante mille qui voudroit bien faire*.

Dans les lettres des années suivantes, mêmes détails, faits pour enorgueillir la mère absente, sur cette fille si digne de son sang, sur son influence prématurée et les conquêtes de sa grâce et de son esprit, dont le cardinal dit déjà, en 1552-53 :

Je vous supplie, madame, vous asseurer que vous avez une fille du plus grand contentement qui fut jamès et la myeux nourrie, et soyiez seure que Dieu est bien servi et à la vieille façon.

Dans une lettre de Paris, du 15 avril 1554, le cardinal rassurait sa sœur sur la santé de sa fille, excellente, sauf de rares défaillances de cœur, et promettant une longue vie, et sur sa sécurité. Garantie par une exacte et inflexible surveillance, elle ne fut plus menacée depuis le projet d'empoisonnement, prévenu par son arrestation, d'un mécontent écossais, du nom et de la famille de sa victime elle-même, Robert Stuart².

¹ *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, etc.*, t. I, p. 9 et 40. Lettre écrite de Saint-Germain-en-Laye, le 25 février 1552-1553. Nous ne recourrons pas pour la première fois au pieux et consciencieux et décisif (pour la mémoire dont il s'est fait le champion) recueil du prince Labanoff, sans l'hommage de respect attendri et reconnaissant avec lequel on salue les monuments expiatoires.

² Voir sur cette mystérieuse affaire et cet attentat projeté et avoué par le coupable reine, avant toute tentative d'exécution, le rapport adressé au roi par M. de Chemault, le 14

Dans sa lettre datée de Villers-Cotterêts, le 8 avril 1556, le cardinal de Lorraine montre sa royale nièce, **tant sage et vertueuse qu'il n'est possible qu'elle se peust conduire plus sagement ne plus honnestement quant elle auroit une douzaine de gouvernantes.**

Après avoir parlé du projet du roi de marier la reine d'Écosse et le dauphin prochainement, et l'avoir invitée à un voyage en France, indispensable pour hâter la conclusion nuptiale de ces fiançailles, où la raison d'État se trouve si heureusement d'accord avec les inclinations et les vœux des deux adolescents époux, également épris l'un de l'autre, le cardinal de Lorraine termine par ces mots :

Bien vous assurerè-ge, Madame, que n'est rien plus beau ne plus honneste que la royne vostre fille, et si est fort dévote. Elle gouverne le roy et la royne¹...

Ce témoignage de l'influence exercée par Marie Stuart sur son royal beau-père, prince chevaleresque et galant, qui, gagné par la fascination naïve de sa future bru, la voyait des mêmes yeux que son fils, est et demeure exact, conforme en tout au caractère d'Henri II et à sa rude franchise.

Il n'en est pas de même en ce qui touche Catherine de Médicis, qui dissimulait sous les apparences d'une bienveillance maternelle des ambitions et des jalousies implacables, dont l'attitude, vis-à-vis de Marie Stuart, fut toujours équivoque, tant elle supportait impatiemment l'innocente rivalité de son ascendant, et qui disait avec plus d'ironie que de satisfaction :

Nostre petite reinette écossoise n'a qu'à S'ourire pour tourner toutes les testes françaises.

Plus tard, les préventions et les rancunes secrètes d'une princesse digne compatriote et élève de Machiavel, ne se trahirent que trop dans les menées hostiles d'une politique de méfiance et de calomnie, couronnée, au moment fatal, par le plus égoïste abandon.

Mais nous n'en sommes encore qu'à ces riants débuts, sous les plus favorables auspices, auxquels il est si doux de s'arrêter. Et nous goûtons un plaisir mélancolique à multiplier, autour de la figure de Marie Stuart à quinze ans, comme autant d'allègres rayons, ces hommages émus et ces hyperboliques louanges de la muse contemporaine.

C'est à Brantôme, à cet implacable et parfois cynique chroniqueur d'un siècle dont il peignit et partagea les vices, que nous voulons emprunter ce portrait, si contraire à sa manière habituelle, où son insouciance s'attendrit, et où sa verve, ordinairement si maligne, se purifie au contact d'un modèle qui ne permet que les chastes admirations.

Voici, dans la saveur encore un peu crue de ce français archaïque, où la grâce et la clarté de notre langue s'épanouissent avec une originalité qui se délivre à peine des rigidités latines et des luxuriances italiennes et espagnoles, le thème

mai 1551. (*Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, excellent recueil de pièces publié par M. Teulet, 1862, t. I, p. 260.)

¹ Labanoff, t. I, p. 34-36.

que les Du Bellay et les Ronsard broderont à l'envi des variations hyperboliques de leurs dithyrambes mignards.

Brantôme, dont les souvenirs, quand il écrivit son éloge de Marie Stuart, *Jadis reyne de nostre France*, se coloraient des couleurs du prisme de ses jeunes années, et dont la pitié pour un sort si différent des augures dont il avait été témoin se mêlait, pour la rendre plus éloquente, à l'admiration que lui inspirait la princesse dont il avait été, en France et en Écosse, le serviteur et le compagnon, Brantôme a tracé d'elle, au moment de sa radieuse jeunesse et de sa triomphante prospérité, cette image ressemblante et idéale à la fois, dont aucune traduction ne saurait rendre la sincérité, la chaleur et la vie

..... Ce nonobstant, la fallut mettre sur les vaisseaux, et l'exposer aux vagues, orages et aux vents de la mer, à la passer en France pour sa plus grande seureté : où certes ceste male fortune n'ayant pu passer la mer avecques elle, ou ne l'osant, pour ce coup, l'attaquer en France, la laissa si bien que la bonne la prit par la main.

Et ainsi que son bel aage croissoit, ainsy vit-on en elle sa grande beauté, ses grandes vertus, croistre de telle sorte que, venant sur les quinze ans, sa beauté commença à faire paroistre sa belle lumière en beau plain midy, et eu effacer le soleil lorsqu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps estoit belle. Et pour celle de l'âme, elle estoit toute pareille¹...

Brantôme rappelle à ce propos cette solennelle *gageure*, ce triomphe public d'une princesse prodige, prononçant à treize ans, devant le roi, la reine et toute la cour, en la salle du Louvre, un discours latin, composé par elle-même, sur la nécessité et la convenance, pour les femmes, d'étudier et d'être savantes dans les lettres et les arts libéraux : thèse dont elle offrait elle-même à la fois le précepte et l'exemple.

A ce moment, Marie savait déjà, non-seulement le latin, l'anglais et le français, mais elle commençait d'apprendre l'espagnol et l'italien, qu'elle possédait parfaitement à l'époque de sa mort².

..... Elle s'estoit faite fort sçavante en latin ; estant en l'aage de treize à quatorze, elle desclama devant le roy Henry, la reyne et toute la cour, publiquement en la salle du Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faite, soubtenant et deffendant, contre l'opinion commune, qu'il estoit bienséant aux femmes de sçavoir les lettres et arts libéraux. Songez quelle rare chose c'estoit et admirable de voir ceste sçavante et belle reyne ainsy orer — haranguer — en latin, qu'elle entendoit et parloit fort bien ; car je l'ay veue là ;... et se fist plus éloquente en françois et mieux que si dans la France mesme eust pris sa naissance.

¹ Brantôme, *Œuvres*, édit. du *Panthéon littéraire* (Buchon), t. II, p. 134.

² *Mémoires historiques et anecdotes sur les reines et régentes de France*, par Dreux du Radier ; édition de 1828, t. IV, p. 359.

Aussy la faisoit-il bon voir parler, fust aux plus grands, fust aux plus petits. Et tant qu'elle a esté en France, elle se réservoir tous jours deux heures du jour pour estudier et lire ; aussy il n'y avoit guières de sciences humaines qu'elle n'en discourust bien.

Surtout elle aymoît la poésie et les poètes, mais surtout M. de Ronsard, M. Du Bellay et M. de Maison-Fleur, qui ont faict de belles poésies et élégies pour elle, et mesme sur son partement de la France, que j'ay veu souvent lire à elle-mesme en France et en Écosse, les larmes à l'œil et les souspirs au cœur...

Marie Stuart ne se plaisait pas seulement dans le commerce des poètes de son temps, elle se piquait de les imiter, et parvint plus d'une fois, sinon à les surpasser, comme ils le prétendaient trop galamment, au moins à les égaler presque, comme nous le verrons.

Elle se mesloit d'estre poète, et composoit des vers dont j'en ay veu aucuns de beaux et très bien faicts ;.... et promptement, comme je l'ay veue souvent qu'elle se retiroit en son cabinet et en sortoit aussy tost pour nous en monstrier à aucuns honnestes gens que nous estions là.

De plus elle escrivoit fort bien en prose, surtout en lettres, que j'ay veues très-belles et très-éloquentes et hautes. Toutes fois, quand elle devoit avecques aucuns, elle usoit de fort doux, mignard, et fort agréable parler et avecques une bonne majesté, meslée pourtant avecques une fort discrete et modeste privauté, et surtout avecques une fort belle grâce ; mesme que sa langue naturelle, qui de soi est fort rurale, barbare, mal sonnante et séante, elle la parloit de si bonne grâce, et la façonnoit de telle sorte qu'elle la faisoit trouver très-belle et très-agréable en elle, mais non en aultres...

Une princesse douée de ce naturel et de cet art exquis, dont la grâce assouplissait et civilisait jusqu'à un idiome ingrat et sauvage, dont la conversation étoit un perpétuel enchantement, devoit posséder le génie musical et le charme de la voix. La sienne en effet étoit une harmonie ; et, quand elle touchait du luth, c'étoit une double magie que de l'entendre et de la regarder ; car l'accord de son talent et de sa beauté, donnoit deux plaisirs dans un seul.

Elle avoit encore ceste perfection pour faire mieux embraser le monde, la voix très-douce et très bonne ; car elle chantoit très-bien, accordant sa voix avecque le luth qu'elle touchoit bien joliment de ceste belle main blanche, et de ces beaux doigts si bien façonnés qui ne devoient rien à ceux de l'Aurore.

Écoutons maintenant les poètes, et demandons à leurs harmonieuses exagérations, contrôlées par le témoignage d'authentiques documents pittoresques, les éléments d'un portrait dont l'effet et le charme ne coûteront rien à la vérité.

Que nous chante Ronsard ?

Au milieu du printems entre les liz naquit
Son corps, qui de blancheur les liz mesure veinquit
Et les roses, qui sont du sang d'Adonis teintes,
Furent par sa couleur de leur vermeil dépeintes ;
Amour de ses beaux traits lui composa les yeux,
Et les Grâces, qui sont les trois filles des cieux
De leurs dons les plus beaux ceste princesse ornèrent
Et pour mieux la servir les cieux abandonnèrent.

Du Bellay n'est pas moins prodigue des couleurs de la palette antique :

I

Toi qui as veu l'excellence de celle
Qui rend le ciel sur l'Escosse envieux
Dy hardiment : Contentez-vous, mes yeux,
Vous ne verrez jamais chose plus belle.

II

Celle qui est de cette isle princesse
Qu'au temps passé l'on nommait Caledon,
Si en sa main elle avait un brandon,
On la prendrait pour Vénus la déesse.

III

Par une chaine à sa langue attachée
Hercule à soy les peuples attiroit :
Mais ceste-cy tire ceulx qu'elle voit
Par une chaîne en ses beaux yeux cachée.

Dans son impuissance à lutter contre l'original, le poète, désireux de donner au moins une formule à cet échec de l'art et d'en faire encore un hommage, affiche sa défaite dans ce chef-d'œuvre d'ingénuité raffinée et de naïve préciosité :

En vostre esprit le ciel s'est surmonté
Nature et l'art ont en vostre beauté
Mis tout le beau dont la beauté s'assemble.

Quelle était donc en réalité [en l'avril de ses plus beaux ans](#) cette princesse si accomplie qu'on ne la disait point seulement belle, mais l'image de la beauté même¹ ?

Pour ceux qu'intéresse un signalement physique authentique et dépouillé des artifices de la poésie, Marie était grande, élancée, svelte de taille, d'une démarche majestueuse et légère à la fois.

¹ Voir sur cette question de la figure et des portraits de Marie Stuart une abondante, curieuse et piquante dissertation de M. Feuillet de Couches (*Causeries d'un curieux*, t. IV, p. 406-460).

Elle avait le visage ovale, le teint pâle et mat, parfois coloré d'un tendre et fugitif incarnat, les cheveux d'un blond châtain ou blond cendré, épais et soyeux, bien plantés sur un front d'un contour grec, que découvrirent et développèrent plus tard les ardeurs des méditations viriles de la lutte et de l'adversité. La nuque et le col, d'un galbe exquis, se rattachaient harmonieusement à des épaules dignes de la statuaire. Ses yeux d'un bleu gris — *pers* — possédaient toutes les nuances de l'expression ; soit qu'ils promenessent sur la surface des choses un regard clair, doux et fin ; soit que la rêverie les noyât dans une humide langueur ; soit que des sentiments plus vifs en fissent jaillir, pour accompagner l'effet des paroles que dardait l'arc un peu relâché de ses lèvres moelleuses, de magnétiques étincelles.

Mais une des perfections de Marie, sur laquelle les poètes ne tarissent pas, et qu'on peut juger incontestable à l'uniformité sur ce point de la majorité des cent portraits contradictoires qui nous restent d'elle, c'est l'incomparable beauté de ses mains.

Ronsard les célèbre avec une sorte d'idolâtrie :

Quand vostre longue et gresle et délicate main...

Et ailleurs :

Et vostre main des plus belles la belle.

Nous avons achevé le portrait authentique, donné le signalement fidèle, reconstitué le masque typique de Marie Stuart. Mais quelle éloquence, quelle poésie pourraient suppléer à l'éloquence et à la poésie de la vie elle-même ? Qui pourrait rendre l'effet sur les contemporains du jeu de cette physionomie, glacée par la fixité des effigies pittoresques ? Qui pourrait exprimer dignement, à moins de l'avoir éprouvé, le charme de ce sourire dont la mort a, depuis 1589, éteint le rayon et fané la fleur, de cette voix dont le dernier écho ne nous arrive plus qu'à travers une distance de trois siècles ? Qui enfin pourrait rendre le miracle de ces irrésistibles larmes qui n'ont trouvé insensible qu'une Élisabeth, et qui, après avoir fait pleurer les juges et les bourreaux, font pleurer la postérité ?

Le portrait de Marie Stuart nous amène tout naturellement à son premier et précoce mariage, car il justifie l'ambition et l'amour qui le hâtèrent, le bonheur trop court qui en fut l'unique fruit, et la sympathie d'une population qui, après avoir partagé l'admiration de l'époux, s'associa aux regrets de sa veuve.

CHAPITRE III

DAUPHINE, REINE ET VEUVE

Préparatifs du mariage de Marie Stuart avec le dauphin François. — Envoi, par les États d'Écosse, d'une députation en France. — Clauses et conditions du contrat de mariage. — Traités publics et traités secrets. — Les actes de Fontainebleau. — Quels en sont les vrais auteurs. — Politique ambitieuse et avide de Henri II. — Extraits du procès-verbal naïf et malin, dressé par le greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, des cérémonies du mariage à Notre-Dame et des noces. — Mort de Henri II. — Le dauphin François devient roi de France à seize ans, et Marie Stuart devient reine de France à dix-sept. — Influence prépondérante de Catherine de Médicis sur l'un, des Guises sur l'autre. — Élisabeth succède en Angleterre à Marie Tudor. — Mort prématurée de François II. — Mort de la reine douairière et régente d'Écosse. — Marie Stuart orpheline et veuve à dix-huit ans. — Deuil mélancolique et touchant. — Haine secrète de Catherine de Médicis. — Complainte où Marie rime ses ennuis. — Charles II aime Marie Stuart. — Obstacles de toutes sortes qui s'opposent à un mariage. — Physionomie intime de Marie Stuart à cette époque, tracée d'après le témoignage de Brantôme. — Prétendants divers qui aspirent à la main de Marie Stuart. — Accueil évasif fait à ces propositions prématurées, parmi lesquelles une seule, celle qui concerne don Citrins, fils de Philippe II, est réservée. — Correspondance et négociations entre Élisabeth et Marie Stuart. — Mission à Paris du duc de Bedford. — Insinuations contraires des deux envoyés écossais : l'évêque de Boss et James Stuart. — Séjour de Marie en Champagne et en Lorraine. — Premier malentendu avec Élisabeth. — La ratification du traité d'Édimbourg. — Altitude conciliante et ferme de Marie. — Sa sage réserve en présence des ouvertures du parti catholique en Écosse. — Conduite équivoque de James Stuart — Double échec des négociations de Gilles de Noailles, en Écosse, et de M. d'Oysel, en Angleterre. — Élisabeth refuse un sauf-conduit à Marie prête à rentrer en Écosse, si elle persiste à ne pas ratifier le traité d'Édimbourg. — Douleur et colère de Marie. — Double entrevue avec lord Throckmorton, ambassadeur d'Angleterre. — Scène caractéristique. — Pressentiments funèbres. — Adieux de Marie Stuart à la cour de France, à Saint-Germain. — Elle s'embarque à Calais pour l'Écosse. — Regrets universels. — Déploration de son départ dans les œuvres de Ronsard. — Récit ému et charmant de Brantôme. — Adieu France ! Adieu France !

Marie Stuart touchait à peine à sa quinzième année que le roi Henri II s'empressa de procéder aux mesures préparatoires de la conclusion d'un mariage qui consacrait, dans la personne de leurs souverains présomptifs, l'union des deux pays, et réalisait le triomphe de la politique française.

Le 31 octobre 1557, le roi de France adressa des lettres-patentes aux trois États d'Écosse pour les inviter à envoyer des députés, afin de discuter les conditions du mariage de Marie Stuart avec le dauphin et d'assister aux noces.

Le 14 décembre, les États, assemblés en parlement à Édimbourg, donnèrent à cet effet pleins pouvoirs à neuf députés, savoir : Jacques, archevêque de Glasgow ; David, évêque de Ross ; Robert, évêque d'Orkney ; George, comte de Rothes ; Gilbert, comte de Cassilis, trésorier de la reine ; lord Jacques Stuart, commendataire de Saint-André, frère naturel de Marie Stuart ; lord Jacques Fleming ; lord Georges Seaton, et John Erskine de Dun.

Ils avaient instruction et mandat de faire promettre, avant tout, à la reine et au dauphin de conserver l'intégrité, les lois et les libertés du royaume.

Cette formalité remplie et cette garantie reçue, le contrat fut dressé le 19 avril 1558, aux clauses et conditions suivantes : le fils aîné à l'issue de ce mariage devait être roi de France, et s'il n'y avait que des filles, la fille aînée devenir reine d'Écosse en recevant quatre cent mille écus comme fille de France, et n'être mariée qu'avec le double agrément des États d'Écosse et du roi de France ; enfin, le dauphin devait porter le titre et les armes de roi d'Écosse, et s'il mourait sur le trône de France, laisser à la reine, sa veuve, un douaire de soixante mille livres tournois. La politique ambitieuse et égoïste de la famille des deux époux, chacune cherchant à tirer profit pour ses desseins et ses intérêts de l'union qui allait s'accomplir, mêla aux traités publics des traités secrets qui les contredisaient, et sema de germes de discorde et de deuil, qui ne devaient que trop fructifier, l'avenue nuptiale de Marie Stuart, parée d'espérances de paix et de bonheur bientôt fanées.

A cette jeune reine de quinze ans, qui ne pensait qu'à son cœur, et signait ce qu'on lui demandait avec l'insouciance de son âge, augmentée encore des illusions enivrantes de ce triomphe qui comblait en elle toutes les aspirations de l'esprit, toutes les ambitions de l'âme, on fit souscrire à Fontainebleau, dès le 4 avril 1558, quinze jours avant qu'elle n'acceptât les conditions apportées par les commissaires du parlement d'Écosse, deux actes secrets qui eussent engagé gravement la responsabilité d'une princesse moins jeune et moins inexpérimentée, mais dont les conséquences doivent retomber sur leurs véritables auteurs.

Ces véritables auteurs, c'est, du côté du dauphin, le roi Henri II, préoccupé avant tout des intérêts de sa maison et de son royaume, et qui voulait non-seulement entraîner l'Écosse à une alliance active et efficace dans sa guerre contre l'Angleterre et l'Espagne, mais encore hériter de la couronne de Marie Stuart, si elle venait à mourir sans postérité.

Du côté des Guise, dont la mère, Antoinette de Bourbon, aïeule de Marie Stuart, avait les pouvoirs de la reine douairière d'Écosse, leur sœur, pour la représenter au mariage de leur nièce, les perspectives ouvertes à l'ambition et à l'orgueil d'une famille puissante, unie, victorieuse, populaire, tirent taire en eux tout autre scrupule. Ils virent dans le contrat de leur nièce un brevet de domination pour leur influence, et ils s'inquiétèrent peu des auspices funestes provoqués par eux et mêlés aux heureux augures, dans cet hymen, triomphe pour eux, sacrifice

pour elle, qui faisait monter à l'autel une victime dont l'anarchie écossaise et l'anglaise perfidie menaçaient déjà la double couronne.

Le premier des actes coupables souscrits par Marie Stuart innocente à Fontainebleau, était une donation pure et simple de l'Écosse aux rois de France, faite en considération des services que ces rois avaient rendus de tout temps à l'Écosse, en la défendant contre les Anglais, ses ennemis anciens et *invétérés*, et surtout des secours que lui avait accordés le roi Henri II, en la soutenant à ses frais pendant le jeune âge de sa reine.

Le second acte ne semblait fait qu'en vue de l'inexécution du premier, dans lequel elle transmettait aussi les droits qui lui écherraient sur l'Angleterre et l'Irlande. C'était l'usufruit du royaume d'Écosse accordé au roi de France, jusqu'à ce que celui-ci eût été remboursé des sommes qu'il avait dépensées pour sa défense. Évaluant à un million d'or ces sommes que l'Écosse, dans son état de pauvreté, n'était pas capable de rendre, Marie Stuart ordonnait que le roi de France eût la jouissance de son royaume tant qu'elles ne seraient pas restituées. Avec l'assentiment de ses oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, qui avaient été consultés, elle mettait ainsi l'Écosse en gage pour des dettes que l'Écosse n'avait pas acceptées...

Ce n'est pas tout, ce même jour fatal du 4 avril 1558, Marie, toujours sous les mêmes suggestions et avec la même insouciance naïveté, signa une protestation secrète et anticipée contre les engagements qu'elle devait prendre solennellement, quinze jours plus tard, en présence des commissaires écossais.

Annulant d'avance le consentement qu'elle doit donner aux articles dressés par les États de son royaume, conformément à ses lois, elle dit, dans cette protestation, qu'elle entend disposer en vraie reine, de son héritage, sans le laisser tomber entre les mains d'aucun des seigneurs du pays, et qu'elle veut *lier, joindre, annexer et unir le royaume d'Écosse à la couronne de France*. Elle ajoute qu'elle est obligée de se soumettre en apparence aux conditions que ses sujets exigent d'elle, parce qu'elle est loin de son pays, parce qu'elle ne tient pas les places fortes et parce qu'elle craint sans cela les troubles qui causeraient sa ruine...

Nous empruntons cette analyse à un éminent historien, avec lequel nous ne serons pas toujours d'accord, mais dont nous adoptons forcément, sur ce point, l'appréciation et la conclusion.

Également maladroits et également inexécutables, de pareils scies ne pouvaient pas être utiles au roi de France, et pouvaient compromettre beaucoup la reine d'Écosse..., à

laquelle on ne saurait reprocher cette faute, tant elle était encore jeune et livrée aux volontés d'autrui¹...

Nous dérochant aux appréhensions et aux regrets que durent inspirer de tels actes à ceux qui les connurent, nous passons au spectacle de ces noces célébrées au milieu des pompes d'une cour fastueuse et saluées des acclamations de la joie populaire, ignorante du prix dangereux auquel les avait achetées une reine à qui le nombre de ses amis faisait oublier, ce jour-là surtout, ses ennemis, et que le présent enchantait trop pour qu'elle pût redouter l'avenir.

Ceste dame et princesse, dit Brantôme, pleut tant à la France, qu'elle convia le roy Henry d'en prendre l'alliance, et la donner à M. le dauphin, son fils bien aymé, qui, de son costé, en estoit esperdument épris.

Les nopces donc en furent solennellement célébrées dans la grande église et le palais de Paris, où l'on vit ceste reyne paroistre cent fois plus belle qu'une déesse du ciel, fust au matin à aller aux espousailles en brave majesté, fust aprèsdisner à se pourmener au bal, et fust sur le soir à s'acheminer d'un pas modeste et façon desdaigneuse, pour offrir et parfaire son vœu au dieu Hyménée...

Le procès-verbal naïf et malin des cérémonies nuptiales, rédigé par un greffier du Corps de ville, formaliste, minutieux et mécontent, en qui s'incarne à merveille le vieil esprit de la bourgeoisie parisienne, nous a été conservé, et nous lui emprunterons quelques détails, destinés à éveiller la curiosité du lecteur, et à lui donner une idée de ce grand spectacle qui mit tout Paris, pendant plusieurs jours, en mouvement et en liesse.

Le 24 avril 1558, à neuf heures du matin, le prévôt des marchands, les échevins et le greffier de la ville de Paris, vêtus de robes de satin my-parti de cramoisy et jaune, à grant collet renversé, doublées de penne de velours cramoisy rouge ou de velours noir, suivis du procureur de la ville, en robe long-Lie de satin jaune, doublée de velours, des receveurs et contrôleurs en robes de satin noir, doublées de velours noir, et des conseillers et des quarteniers, vestuz de leurs bons habitz, descendirent processionnellement du grand bureau de- l'Hôtel de Ville, et se dirigèrent vers le perron, où les attendaient leurs mules et leurs cortèges.

Messieurs de la Ville s'étant assis sur leur monture, se rendirent à Notre-Dame, précédés par les dix sergents vêtus de leurs robes my-parties, et leur navire d'argent sur l'épaule, et escortés par les compagnies d'archers, arbalestriers et arquebusiers municipaux, vêtus de leurs hoquetons de livrée.

Le cortège communal monta par la grande porte dans le pont de bois qui menait au chœur de la métropole, et par ce passage recouvert de tapis de Turquie et

¹ Mignet, t. I, p. 46-48. Les deux actes secrets sont aux Archives de l'empire. Le premier a été publié pour la première fois, en 1838, à la fin du t. Ier de la *Correspondance diplomatique* de La Mothe-Fénelon. Il se trouve aussi dans le *Recueil Labanoff*. Il en est de même du second. La protestation était déjà connue et imprimée dès 1693, dans le *Recueil des Traités de paix* de Léonard.

garni de balustres enguirlandés de lierre, arriva au haut du côté gauche du chœur, où il se plaça derrière les maîtres des comptes, les généraux des monnaies et les généraux de la justice qui avaient usurpé le premier rang.

Le côté droit était occupé par la cour du parlement, les conseillers vêtus de robes d'écarlate doublées de velours, et leurs chaperons fourrés sur l'épaule, les présidents, le mortier entête.

A l'autel, merveilleusement orné et décoré comme le reste de la nef, l'évêque de Paris (sic) revêtu de ses plus riches habits pontificaux, attendait, à la tête de son clergé, le signal de l'approche du cortège royal et nuptial, pour aller à son devant avec les honneurs sacrés, la croix, les cierges, l'eau bénite et l'encens.

A onze heures, les trompettes et tambourins annoncèrent le départ du palais épiscopal, où le roi avait couché avec sa maison ; et la famille royale et la cour débouchèrent d'un pont de bois formant communication entre l'hôtel épiscopal et l'église, et apparurent, au milieu du chatoiement des brocards et de l'étincellement des pierreries, sur l'estrade élevée devant le portail de Notre-Dame, et où, conformément à l'usage, devait se célébrer d'abord le mariage.

C'est sur ce théâtre tapissé et tendu de velours pers — bleu — semé de fleurs de lys d'or de Chypre sous un ciel de mesme armoyé des armes du roy et de la royne d'Escoce que le cardinal de Bourbon procéda aux cérémonies du mariage et unit solennellement les deux fiancés. Cela fait, un hérault de France jeta sur la place, encombrée d'une foule bruyante, des poignées d'or et d'argent, en proclamant le mariage et en criant : *Largesse ! Largesse ! Largesse !* et, au son des fanfares triomphales, Marie Stuart, reine-dauphine, et François, roi-dauphin, entrèrent dans l'église, pour y entendre la messe, célébrée par l'évêque de Paris.

En tête du cortège marchaient le cardinal de Bourbon et Mgr de Paris, accompagnés de dix-huit évêques.

Puis venaient en chantant et jouant tour à tour, un chœur de chanteurs et un orchestre de musiciens, vêtus de la livrée rouge et jaune ;

Puis, les cent gentilshommes de la maison du roi ;

Puis, les archevêques en grand nombre ;

Puis, les cardinaux de Lorraine, de Guise, de Sens, de Meudon, de Lenoncourt ;

Enfin, le cardinal Trivulce, légat en France, devant lequel on portait la masse et la croix d'or.

Le roi-dauphin époux — futur François II — venait ensuite, conduit par le roi de Navarre — père du futur Henri IV —, accompagné de monseigneur d'Orléans et de monseigneur d'Angoulême.

Enfin apparaissait, entre le roi de France, Henri II, qui la menait par le bras droit, et monseigneur le duc de Lorraine, qui la tenait par le bras gauche, Marie Stuart, diadème en tête, éblouissante de beauté, attendrissante d'émotion, dans sa robe de velours bleu aux broderies de dentelle blanche, à la ceinture et aux nœuds diaprés de pierreries, dont deux demoiselles d'honneur portaient derrière elle l'immense queue.

Derrière la royale mariée marchait la reine de France, Catherine de Médicis, conduite par le prince de Condé, et suivie de la reine de Navarre, de madame Marguerite, sœur unique du roi, et d'autres princesses, dames et demoiselles en grand nombre.

La dicte messe achevée, le roi et tous les princes et princesses s'en retournèrent en la mesme ordre à l'évesché où ils disnèrent, et messieurs de la ville se retirèrent en une petite maison estant devant le parvys Nostre-Dame, où ils disnèrent, et pour ce que la dicte maison estoit incommode, n'y fault plus retourner pour y disner.

Dès que la cérémonie religieuse du mariage avait été terminée, Marie, se retournant vers celui dont l'anneau la faisait dauphine de France, l'avait salué elle-même comme roi d'Écosse, et lui avait prêté foi et hommage en cette qualité, aussitôt imitée par les députés écossais, qui retournèrent, peu de jours après, rendre compte aux États de la mission qu'ils en avaient reçue. Le parlement, satisfait, ratifia, en décembre 1558, les transactions du 19 avril, et il accorda la couronne matrimoniale au dauphin. Il décida que, désormais, tous les actes seraient publiés au nom de François et de Marie, roi et reine d'Écosse, dauphin et dauphine de France.

Nous ne suivrons pas notre authentique et critique chroniqueur dans le récit, où se déride sa mauvaise humeur, des fêtes profanes qui succédèrent à la fête sacrée : souper du roi au Palais, sur la table de marbre, ballet des princesses, et *triumphes* ou scènes triomphales, sortant tour à tour, au bruit des aubades, pour parcourir la salle éblouie par ces chars, ces navires, ces cortèges, ces chœurs. des portes de la *Chambre dorée* ou de la *Chambre des requestes de l'hostel*¹.

Nous n'avons voulu que donner au lecteur un tableau raccourci de ces cérémonies et réjouissances, du costume de la mariée, de l'allégresse populaire, des auspices favorables accumulés sur cette union que la mort devait si promptement dénouer, et sur cette tête radieuse au double diadème. Hélas ! la couronne de France devait en tomber, trois ans après, pour faire place au deuil du veuvage, et la couronne d'Écosse devait en tomber aussi, sous la main de sujets rebelles, moins de sept ans après la première !

L'année suivante, le roi Henri II, blessé mortellement par la lance de Montgommery, dans le tournoi de la place des Tournelles, où il célébrait la paix de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559), et le mariage de sa sœur avec le duc de Savoie, et celui de sa fille avec le roi d'Espagne, succombait le 10 juillet.

Il avait pour successeur l'aîné des dix enfants qu'il avait eus, après dix ans de stérilité, de la subite fécondité de Catherine de Médicis : François, né le 19 janvier 1543. C'est-à-dire que Catherine de Médicis, maîtresse de dévoiler enfin son astucieux génie, régna sous le nom de cet adolescent bilieux, taciturne, mélancolique, habitué, comme prince, à une docilité filiale qu'il conserva comme roi ; de même que les Guise montaient sur le trône à ses côtés dans la personne de la brillante, spirituelle et insouciant Marie Stuart.

Sept mois après ce mariage, Marie Tudor était morte, et, à la catholique fille de Catherine d'Aragon, avait succédé, sur le trône d'Angleterre, la fille d'Anne Boleyn qui, reprenant la paternelle tradition, et défaisant l'œuvre fraternelle, se déclara pour la Réforme et rendit irréconciliable le schisme anglican.

Cet avènement modifiait étrangement et redoutablement, ainsi que nous allons l'expliquer, la situation, comme reine d'Écosse, de Marie Stuart. Bientôt après, la

¹ Teulet, *Relations politiques, etc.*, t. I, p. 302 et suivantes.

mort prématurée de son époux, François II (5 décembre 1560), la précipitait dans les aventures d'une destinée qui avait commencé par être triomphante, mais que les révoltes protestantes et les machinations anglaises devaient rendre successivement militante jusqu'à la prison, et souffrante jusqu'à l'échafaud.

Mais avant d'exposer les griefs et les menées d'Élisabeth, avant de décrire les progrès de la révolution religieuse et oligarchique dont les premiers et menaçants succès avaient frappé au cœur la reine douairière et régente d'Écosse, morte le 10 juin 1560, au château d'Édimbourg, du double désespoir des déceptions du présent et des angoisses de l'avenir, il importe de clore la partie française de la vie de Marie Stuart, et de laisser la toile s'abaisser sur ce premier acte, le plus brillant de la destinée de cette reine orpheline et veuve à dix-huit ans.

Notre récit de transition, pour arriver au moment où la jalousie de Catherine de Médicis, l'ambition des princes lorrains, les complots écossais, les complicités anglaises, les nécessités de son gouvernement, les fatalités de son sort rendirent Marie Stuart à l'Écosse, la reine à ses sujets, la victime à ses ennemis ; notre récit ne sera ni long ni difficile.

La vie de Marie Stuart, depuis la mort de sa mère et la mort de son mari, est toute dans son cœur, toute dans son deuil, toute dans le drame intérieur de ses regrets et de ses pressentiments, longtemps contenus par la fierté d'une réserve mélancolique, pour éclater enfin en ces pathétiques adieux et ces sublimes sanglots, immortalisés par la double légende de la poésie et de l'art.

Brantôme, compagnon de ces promenades mélancoliques, de ces rêveries mouillées de larmes, confident de ces plaintes et de ces reproches à la Fortune, d'un exil si dangereux et d'une si précoce disgrâce, témoin, enfin, de ces déchirants adieux à un pays qu'elle ne devait plus revoir, a raconté le veuvage de Marie Stuart et l'odyssée de son retour en Écosse, où il l'accompagna, avec une grâce attendrie qui nous fera préférer sa relation à toutes les autres.

Le chroniqueur ne s'occupe point de politique et borne sa vue aux effets, sans s'inquiéter des causes. Sans chercher, par exemple, à pénétrer les mystères de l'animosité à peine dissimulée de Catherine de Médicis, qui trouva, au dire de Castelnau, [fort bon et expédient de se défaire](#) de celle par qui elle avait un jour, en juste retour d'une offense, été traitée de [fille de marchand](#)¹ ; sans chercher davantage à analyser les mobiles, subtils et équivoques comme elle, de la haine d'Élisabeth ; sans se préoccuper, à plus forte raison, des ressorts secrets de la révolution écossaise, attendant sa proie, Brantôme, spectateur, non observateur, curieux fidèle, mais non témoin sagace, ne nous donnera qu'une image intime de Marie Stuart, promenant de Champagne en Lorraine sa mélancolique figure et son poétique deuil blanc de reine-veuve.

C'est à cette image intime, tracée par la main d'un peintre familier, que nous nous arrêterons un moment, quoique déjà Marie Stuart ne s'appartient plus, et qu'elle fût obligée de disputer chaque jour, aux exigences du rang, aux devoirs de sa royauté lointaine, aux soucis de la politique, aux ambassadeurs de prétendants hâtifs, aux négociations aigres-douces avec l'Angleterre, le loisir de rêver et de pleurer à son aise celui qu'elle avait perdu, et la seconde patrie, plus chère que l'autre, qu'elle allait perdre du même coup.

¹ Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 17.

Dans ces graves et délicates affaires, la reine de dix-huit ans développa un instinct précoce de gouvernement, un charme et un art exquis, et elle montra, à l'admiration de ses amis et à l'étonnement de ses ennemis, à peine aux prises avec les premières complications d'une situation bientôt inextricable, des qualités à la fois féminines et viriles : cette finesse, cette souplesse, cette patience, cette énergie, ce gracieux génie, enfin, qui allait s'aiguiser dans la lutte et l'adversité, et qui, s'il ne triompha point d'une fortune invincible, ni d'une implacable fatalité, ne fut jamais, du moins, au-dessous de son rôle.

Marie perdait trop à la fois à la mort de François II, pour qu'elle n'ait point profondément, amèrement, sincèrement regretté cet époux, qui lui était de beaucoup inférieur, mais que l'éclat du rang suprême, la poésie du premier amour, et la douleur d'une séparation si brusque, paraient à ses yeux, avec les qualités qu'il possédait, de toutes celles qu'il n'avait pas.

Marie porta donc dans son cœur ce deuil secret qui double le deuil public des habits, et sa douleur, pour avoir été plus simple, plus naturelle, plus modeste que la théâtrale douleur où affecta longtemps de s'ensevelir Catherine de Médicis, qui n'avait aucune raison d'être inconsolable, n'en doit inspirer que plus de confiance et de sympathie à l'historien.

Pendant plusieurs semaines, la jeune veuve, la reine blanche, comme on l'appelait à cause de la couleur de son deuil, porté en blanc par les reines — Catherine de Médicis, seule, avait voulu un deuil sombre comme son âme —, demeura enfermée dans sa chambre, ne recevant d'autres visites que celles de la reine-mère, du roi, de ses frères, du roi de Navarre, du connétable de Montmorency et des princes de Lorraine, ses oncles. C'est sans doute durant cette halte dans le recueillement et l'obscurité d'une solitude volontaire que, la douleur éveillant son inspiration, Marie se sentit poète par le cœur, et rencontra des accents que l'esprit ne lui avait jamais fournis.

La part faite à l'inexpérience de l'art, à la gaucherie d'une langue non encore formée, et au mauvais goût du temps, il y a je ne sais quel charme pénétrant de douceur et de tristesse dans la complainte où Marie chante ses peines, plus authentique, puisqu'elle est rapportée par Brantôme, que le pastiche des *Adieux à la France*, commis, il faut le dire, par l'ingénieux mystificateur littéraire de Querlon. Écoutons le chroniqueur domestique de Marie Stuart, à ce moment si touchant de son histoire.

Voylà une félicité de peu de durée, et à qui la male fortune pour ce coup devoit pardonner ; mais la malfaisante qu'elle est voulut ainsy traicter misérablement ceste princesse, qui, de sa perte et de son deuil, fit elle-mesme ceste chanson :

En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un deuil tranchant
De perte incomparable,
Et en soupirs cuisants,
Passe mes meilleurs ans.

Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ny si triste douleur
De dame fortunée,
Qui mon cœur et mon œil

Vois en bierre et cercueil ?

Qui, en mon doux printems
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse
Et en rien n'ay plaisir
Qu'en regret et désir ?

Ce qui m'estoit plaisant,
Ores¹ m'est peine dure :
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire et obscure,
Et n'est rien si exquis
Qui de moy soit requis.

.....
.....

Pour mon mal estranger²,
Je ne m'arreste en place ;
Mais jay eu beau changer
Si ma douleur n'efface ;
Car mon pis et mon mieux
Sont les plus déserts lieux ;

Si en quelque séjour,
Soit en bois, soit en prée,
Soit sur l'aube du jour
Ou soit sur la vesprée³,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent...

.....
.....

Mets, chanson, icy fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrain :
Amour vraye et non feinte,
Pour la séparation
N'aura diminution.

Voylà les regrets, — continue Brantôme, — qu'alloit jettant et chantant piteusement ceste triste rogne, qui les manifestoit encore plus par son pasle teint ; car, dès-lors qu'elle fut vefve — *veuve* —, je ne l'ay jamais veue changer en plus coloré, tant que j'ay eu test honneur de la voir, et en France et en Écosse. où il luy fallut aller au bout de dix-huit mois, à son très grand regret, et après sa viduité, pour pacifier son royaume, fort divisé pour sa religion. Hélas ! elle n'y avait aucune envie ny volonté. Je luy ai yeti dire

¹ Maintenant.
² Distraindre.
³ Le soir.

souvent, et appréhender comme la mort ce voyage ; et désiroit cent fois plus de demeurer en France simple douairière, et se contenter de sa Touraine et son Poitou pour son douaire donné à elle, que d'aller régner là, en son pays sauvage ; mais messieurs ses oncles, au moins aucun et non pas tous luy conseillèrent, voire l'en pressèrent — je n'en diray point les occasions — qui pourtant s'en repentirent bien puis après de la faute.

Il y aurait bien eu, pour Marie Stuart, un moyen de demeurer, en le redevenant, reine de France ; et ce moyen eût satisfait tout le monde, excepté peut-être Catherine de Médicis.

La reine-mère, qui avait fait, durant la vie de François II, l'expérience du caractère d'une princesse assez intelligente pour se passer de ses conseils, et trop fière pour les subir, ne se souciait pas de recommencer une épreuve qui, sans sa dissimulation et la générosité de Marie Stuart, eût abouti à un conflit. Et elle ne fit rien — bien au contraire — pour favoriser sa déchéance du pouvoir qu'elle exerçait en réalité sous le nom de son fils, et pour réaliser les vœux dont elle eut quelque peine à le détourner.

Charles IX, en effet, juvénile successeur de l'adolescent François II, avait hérité, comme il arrive souvent entre princes frères, de la plupart de ses sentiments, notamment l'obéissance envers sa mère, et une admiration passionnée pour Marie Stuart, qui n'eût pas mieux demandé que d'être encouragée.

Malheureusement, toutes sortes d'obstacles entravèrent la réalisation de ces projets. Ils furent contrariés à la fois par la jeunesse du roi, l'impossibilité d'attendre qu'il se fût émancipé du joug maternel et fût devenu capable de vouloir ce qu'il désirait ; les difficultés, non insurmontables cependant, d'une union entre beau-frère et belle-sœur, dont l'exception exigeait une dispense que le pape n'eût point refusée ; les répugnances instinctives de Marie Stuart, le pressentiment, trop justifié par l'événement, d'une fin précoce réservée au frère cadet comme à l'aîné, les scrupules de sa fidélité à une chère mémoire ; enfin et surtout l'ambition jalouse de Catherine de Médicis et ses sourdes menées.

Marie Stuart obéit donc à son sort et se prépara lentement, par une série de voyages et d'adieux, à s'arracher à ce pays maternel qu'elle aimait comme on aime le séjour de son enfance, le théâtre de ses succès, le sanctuaire de son bonheur.

Charles IX n'épousa point celle qu'il aimait, et celle qu'il épousa plus tard se ressentit de cette déception. Mais Catherine de Médicis gouverna la France et inaugura son triomphe par le succès le plus difficile de tous, celui qui lui permit de maîtriser l'inclination naissante d'un prince énergique, dont le cœur avait battu tout haut, et dont les sentiments pour Marie Stuart ont laissé dans la chronique une trace qui atteste leur vivacité.

Sur quoy ne faut doubter nullement, si, lors de son partement, le feu roy Charles, son beau-frère, fust esté en aage accompli, comme il estoit fort petit et jeune, et aussy s'il fust esté en l'humeur et amour d'elle comme je l'ay veu, jamais il ne l'eust laissée partir, et résolument, il l'eut espousée ; car je l'en ay veu tellement amoureux que jamais

il ne regardoit son pourtraict qu'il n'y tinst l'œil tellement fixé et ravy, qu'il ne s'en pouvoit jamais osier ay s'en rassasier, et dire souvent que c'estoit la plus belle princesse qui nasquit jamais au monde... De sorte que si elle fust demeurée en France, il l'eust espousée ; n'y estoit résolu encore que ce fust esté sa belle-sœur ; mais le pape d'alors ne luy en eust jamais refusé la dispense¹.....

Du reste Marie Stuart ne manquait pas de prétendants. Elle était jeune, elle était belle, elle était reine, et dès qu'elle put admettre des ambassadeurs étrangers, elle ouvrit en même temps sa porte à de royales protestations, déclarations et propositions de mariage, qui trouvèrent son cœur fermé. Une autre eût regardé comme flatteur cet empressement qui ne lui sembla qu'importun. La politique toutefois, qui était loin d'être étrangère à ces offres, lui commanda de n'y point sembler indifférente. Elle les accueillit donc avec une grâce triste, mais congédia avec des remerciements évasifs les envoyés nuptiaux de Philippe II, qui, veuf de Marie Tudor, et n'ayant pu épouser Élisabeth, cherchait à se dédommager et peut-être à se venger de cet échec par l'union de Marie avec son fils don Carlos, ainsi que ceux des rois de Suède et de Danemark.

Le mariage joue un trop grand rôle dans la vie des femmes, surtout quand elles sont souveraines et apportent en dot un royaume à leur mari, pour que nous n'ayons pas encore l'occasion de voir Marie aux prises avec ce concours d'aspirants à sa main, et que nous ne la retrouvions bientôt assaillie de ces obsessions officielles, et devenue à la fois le juge et le prix d'un tournoi de compétitions galantes, dont l'esquisse serait piquante si le dénouement en était moins triste.

Car, lassée de ces conspirations contre son pouvoir, voilées d'un sympathique intérêt pour sa personne, et de ces chocs odieux, quand ils n'étaient pas ridicules, de rivalités indiscrettes, Marie devait se décider, prématurément peut-être, à mettre fin au tournoi et à son ennui en ne consultant que ses yeux et son cœur ; et elle devait apprendre, aux dépens de son bonheur, que les inspirations spontanées et les choix indépendants ne sont pas toujours les meilleurs.

D'autres messages plus importants aux yeux de Marie furent ceux d'Élisabeth, dont elle pressentait et dont elle cherchait à conjurer l'influence sur sa destinée, par tous les ménagements et tous les égards compatibles avec sa dignité.

Toute la conduite, toutes les démarches, toutes les paroles, toutes les lettres de la reine d'Écosse, vis-à-vis de cette sœur jalouse qui enviait ses talents et convoitait son royaume, sont pleines de tact et d'habileté.

Et on sent que, dans cette lutte à armes d'abord courtoises, qui s'engagea entre Marie et Élisabeth, par suite de malentendus funestes et de légitimes susceptibilités, peu ménagées des deux côtés par des ministres et des conseillers ambitieux et plus intéressés à la discorde qu'à l'union entre les deux souveraines et les deux pays, on sent que Marie n'eût pas été vaincue, si son adversaire n'eût pas bientôt fait succéder les moyens déloyaux aux moyens honnêtes, les habiletés défendues aux habiletés permises, et n'eût triomphé tout d'abord sur elle-même des scrupules les plus inviolables de la parente et de la femme. Elle

¹ Brantôme, *Vies des dames illustres, Marie Stuart*, édition déjà citée, t. II, p. 157.

devait abuser de ces tristes avantages pour abattre une victime déguisée en ennemie, et qui, doublement désarmée par le malheur et la confiance, dut moins sa défaite à sa faiblesse qu'à son honnêteté.

Élisabeth, qui affectait de ne manquer à aucune des convenances de son état, pour faire illusion sur ses intentions et en fouler aux pieds plus facilement les devoirs, s'était empressée d'envoyer à Marie Stuart un ambassadeur de condoléance et des assurances de sympathie, qui lui parvinrent, dès le 3 février 1561, à Paris.

Le duc de Bedford, envoyé extraordinaire, chargé de la mission d'apparat de complimenter Marie, mais surtout du mandat secret de l'inviter à ratifier le traité d'Édimbourg, dont nous raconterons bientôt l'histoire, se rencontra à son poste avec les envoyés de l'Écosse ; et les diplomates de l'équivoque fidélité de ses sujets se coudoyèrent dans un hommage commun, également décevant, avec les diplomates de l'amitié apparente et de la haine réelle d'Élisabeth.

Les envoyés écossais étaient l'évêque de Boss et le frère naturel de Marie Stuart, son plus grand ennemi sous des formes encore respectueuses et dévouées.

Ce dernier n'arriva que le 4 avril, parce qu'il était passé par l'Angleterre, et, avant de voir Marie Stuart, avait voulu prendre les instructions de lord Cecil, et présenter ses hommages mercenaires à Élisabeth et à son digne ministre.

Durant les pérégrinations par lesquelles, comme par une série de détachements et d'adieux partiels, Marie, tour à tour hôtesse du duc de Guise à Joinville, de sa tante, abbesse du couvent de Saint-Pierre-les-Dames à Reims, du duc de Lorraine, à Nancy, se préparait à la séparation définitive ; durant cette vie nomade par le mouvement de laquelle elle cherchait à tromper son ennui et à rompre l'obsession d'une pensée unique, la reine d'Écosse poursuivait avec la reine d'Angleterre ces négociations verbales — par l'intermédiaire de ses ambassadeurs — ou épistolaires, auxquelles nous avons fait allusion.

Le succès eût soulagé ses regrets et adouci ses sollicitudes ; mais elle ne l'obtint pas de l'impérieuse et cauteleuse reine.

Inaugurant son équivoque système de ne rien accorder, 'eine ce qui était de droit, que contre une concession plus avantageuse, Élisabeth marchandait à sa royale sœur jusqu'à la sécurité de son retour, et prétendait lui faire payer de la ratification du traité d'Édimbourg, qui, dans ces circonstances précaires, eût été une sorte d'abdication et de déchéance, le libre passage dans ses États.

Marie avait exprimé, dès son avènement, le désir de vivre avec Élisabeth dans les termes d'étroite intimité que comportaient le voisinage, la parenté, et qu'exigeaient les intérêts des deux royaumes.

Nous sommes toutes les deux dans la même île, répétait-elle à Bedford, en février 1561 ; nous parlons la même langue ; nous sommes les plus proches parentes et toutes deux nous sommes reines.

Mais, en même temps, elle avait toujours éludé la ratification d'un traité qui semblait excuser les entreprises de sa noblesse rebelle, reconnaître les droits de la religion réformée et justifier l'intervention de l'Angleterre dans les affaires de l'Écosse.

La demande d'un assentiment contraire à la politique traditionnelle de sa maison, qui fût retombé comme un blâme sur la mémoire de sa mère et eût découragé, par une sorte de désaveu, les partisans de l'intégrité de l'autorité royale et de la fidélité à l'alliance française, cette demande était un piège, et Marie évita noblement et dignement, en n'accordant ni en ne refusant une ratification qui trouvait chez elle tant de scrupules, mais que la nécessité pouvait lui imposer.

Elle éluda donc tout parti définitif jusqu'à ce qu'elle eût pu consulter son oncle le cardinal de Lorraine, alors éloigné de la cour, et surtout ses états d'Écosse.

Cette attitude excellente, à la fois conciliante et ferme, fit la plus grande impression sur les conseillers d'Élisabeth, et sur Élisabeth elle-même, qui attendit l'occasion de renouveler avec plus de chances de succès ses impérieuses avances, et dissimula son dépit comme Marie cachait sa crainte, dans un gracieux échange de demandes de portraits et d'offres d'entrevues.

Tandis que les deux reines se livraient à ces démonstrations féminines et félines, où Élisabeth rencontrait dans sa jeune adversaire une souplesse et une patience qui déconcertaient quelque peu sa roideur, les partis en Écosse ne s'endormaient pas et cherchaient à profiter, chacun dans son intérêt, de l'embarras où devait se trouver une reine de dix-huit ans, éloignée depuis douze ans de son royaume, pour discerner ses devoirs, trouver les moyens, juger les hommes, choisir les occasions, se frayer sa route et se fixer son but à travers les obstacles et les écueils d'une situation confuse.

L'anarchie écossaise, jouant d'abord le jeu de la ruse, avait député spontanément et séparément à Marie Stuart des ambassadeurs qui cherchèrent tour à tour à la faire dévier de l'impartialité et de la réserve où elle se réfugiait, et d'attirer sa préférence à l'une des tendances contraires qu'ils représentaient.

C'est ainsi que le parti catholique, relevant la tête et opposant ses assemblées à celle des lords de la congrégation, avait essayé par l'intermédiaire de John Lesly, alors official d'Aberdeen et plus tard évêque de Ross, de faire accepter par la reine, à la faveur de ses convictions religieuses et de ses sympathies pour la France, le plan d'une réaction catholique et anti-anglaise.

Marie repoussa avec sagesse ces ouvertures, sincères ou perfides, d'un parti honnête, mais faible, qui n'avait pas su vaincre, ni même se défendre, faute d'union et de persévérance, et dont les stériles espérances n'obtinrent pas la complicité de ses illusions.

Marie était fervente catholique et dévouée Française ; mais elle sentit qu'il ne convenait pas à la reine de prendre parti dans une guerre civile et de provoquer imprudemment, en affichant ses préférences, les représailles implacables d'un parti qui, appuyé sur le fanatisme religieux et la connivence anglaise, et conduit par des hommes sans scrupules, mais non sans talent, ne cherchait que des prétextes pour justifier une usurpation.

Le mandataire de ce parti et son chef, avec Hamilton, duc de Châtellerauld, c'était ce James Stuart, futur comte de Murray, frère naturel d'une reine qui ne devait pas avoir de pires ennemis que ses plus proches parents.

L'envoyé du parlement d'Écosse rencontra, le 15 avril, à Saint-Dizier, la reine sa sœur, que John Lesly avait, la veille, saluée à Vitry.

Il lui apportait et chercha en vain à faire triompher auprès d'elle des inspirations et des propositions bien différentes de celles de son collègue et concurrent. Car,

tandis que Lesly voulait que la reine fit arrêter lord James et vint débarquer à Aberdeen, où elle devait trouver une armée de vingt mille hommes, avec laquelle elle eût dompté toute résistance, James Stuart, prieur de Saint-André, développa devant sa royale sœur les raisons qui devaient lui faire préférer une politique favorable au parti de la congrégation, c'est-à-dire de la réforme et de l'alliance anglaise.

Marie refusa nettement et reçut elle-même, en réponse à ses propres tentatives de séduction, par l'offre de titres et de bénéfices, le refus d'un homme qui, ayant déjà traité de son salaire avec l'Angleterre, ne se sentait pas encore capable de toucher l'argent de deux maîtres à la fois, et se vit obligé de parer sa trahison de désintéressement.

Marie ne put obtenir de son frère que la promesse, qu'il ne tint pas, de ne point passer à son retour, comme à son départ, par l'Angleterre.

Ainsi, au moment de quitter la France, pour rentrer dans son royaume, Marie se trouvait en face de la situation la plus menaçante ; de quelque côté qu'elle se tournât, elle ne voyait que des ennemis, et les plus puissants de ces ennemis gouvernaient en son nom, en attendant qu'ils pussent s'en passer. On comprendra les anxiétés et les pressentiments qui troublèrent l'âme de la charmante et malheureuse reine, quand, au moment du départ, tant ajourné, enfin inévitable, elle apprit la nouvelle du double échec de ses deux derniers ambassadeurs.

L'un, M. de Noailles, n'avait reçu pour toute réponse à ses offres du renouvellement de l'alliance française, qu'une unanime et humiliante assurance de fidélité à celle dont l'assistance avait délivré le royaume de la tyrannie papale et du joug des Français, c'est-à-dire à la reine Élisabeth.

L'autre, M. d'Oysel, chargé de précéder en Écosse sa souveraine, et de ménager à son retour la protection d'Élisabeth, n'avait pu obtenir satisfaction pour un vœu si légitime qu'on eût dû le devancer.

Sa Majesté, écrivait lord Cecil, a déclaré à M. d'Oysel qu'elle ne veut pas dissimuler avec la reine d'Écosse, et qu'elle différerait l'envoi du sauf-conduit jusqu'à la ratification du traité d'Édimbourg ; mais qu'alors elle aurait non-seulement un libre passage, mais toutes sortes d'assistances et le plus gracieux accueil.

Marie Stuart fut, comme elle devait l'être, profondément blessée d'un tel procédé, et elle épancha son indignation en plaintes pleines de fierté et en reproches pleins d'amertume, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre lui-même.

C'est dans une dépêche de celui-ci, du 26 juillet 1561, que nous puisons le récit de cette audience qu'on peut considérer comme la première scène du drame qui va se nouer.

Sous le coup d'un affront coïncidant si mal avec tant d'autres chagrins, le sang des Guises et des Stuarts se révolte dans Marie ; son cœur se soulève ; elle éclate et mêle à l'exposé frémissant de ses griefs une sorte de défi, qui ne devait pas être vain.

— Monsieur, dit-elle, en se redressant et en tenant sous le feu de ses yeux étincelants l'ambassadeur rougissant, — rien ne m'afflige plus que de m'être oubliée jusqu'à solliciter de la reine votre maîtresse une faveur dont je n'avais pas besoin... Faites-lui savoir qu'il passera pour étrange, parmi les princes et États de la chrétienté, qu'elle ait travaillé la première à animer mes sujets contre moi, et maintenant que je suis veuve, qu'elle prétende m'empêcher de retourner en Écosse. Je ne veux que son amitié ; je ne jette point le trouble dans ses États ; je n'entretiens pas de menées avec ses sujets, et cependant je sais qu'il en est dans son royaume qui sont disposés à recevoir les offres qui leur seraient faites. Tous ne sont pas du même sentiment qu'elle en matière de religion et en autres choses. La reine votre maîtresse dit que je suis jeune et que je manque d'expérience : j'ai assez d'âge et d'expérience pour me conduire amicalement et loyalement envers mes parents et alliés. Je l'espère, ma prudence ne me fera jamais défaut à ce point que la passion puisse m'entraîner à me servir d'un autre langage que celui qui est dû à une reine et à ma proche parente.

Le lendemain, la scène continua dans une seconde entrevue où, par suite sans doute des influences de la nuit, un sentiment de prophétique prévoyance et de mélancolique résignation attendrit jusqu'à une émotion qu'il est impossible de ne point partager, le langage de Marie Stuart.

— J'espère que le vent me sera favorable, dit-elle à sir Throckmorton, en prenant congé de lui, et que je n'aurai pas besoin d'aborder sur la côte d'Angleterre ; si j'y aborde, monsieur l'ambassadeur, votre reine me tiendra entre ses mains et pourra faire de moi ce qu'elle voudra. Si elle est si cruelle que de vouloir ma mort, qu'elle fasse selon son plaisir, qu'elle me sacrifie. Peut-être ce destin vaudrait-il mieux pour moi que la vie. Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Quand Marie s'exprimait ainsi, elle était au terme de cette odyssée terrestre préluant à l'odyssée maritime, et au bout de ces voyages par lesquels elle cherchait à **estranger son mal**, à dépayser cet ennui qui la suivait partout. Elle revenait de Nancy, de Reims, où elle avait assisté, le 15 mai, au sacre de Charles IX, et elle allait quitter Paris pour faire à Saint-Germain, dans le cadre verdoyant qui lui rappelait tant de tableaux de son enfance, ses adieux définitifs à la famille royale.

Ces adieux, sous l'empire des déceptions, des pressentiments, des auspices funestes que nous avons énumérés, durent être fort tristes, car Marie inspirait à tout le monde ce qu'elle ressentait elle-même. Son absence laissait à la cour un vide impossible à combler. Et les lettres et les arts avaient pris dans la personne de leurs représentants, ses favoris, un deuil, auquel la nature elle-même avait semblé s'associer, en prolongeant l'hiver et en retardant le printemps de cette année funeste.

Le 21 juillet, Marie avait quitté Paris. Le 25 juillet, elle prit congé du roi de France, du roi de Navarre, de Catherine de Médicis, et des princes et princesses de la famille royale, et se mit en route, accompagnée du duc de Guise, des cardinaux de Lorraine et de Guise, et d'une partie de la cour.

Le 2 août, elle était à Beauvais, le 7 à Abbeville et le 9 à Calais, d'où le 11 août, elle envoyait à Élisabeth lord Henri Stuart de Saint-Colme, porteur d'un exposé des motifs pour lesquels la reine d'Écosse ne croyait point pouvoir, sauf concessions et satisfactions à débattre, ratifier le traité d'Édimbourg.

Le 14 août 1561, Marie s'embarquait à Calais, dans la ville que son oncle, le duc de Guise, venait d'affranchir et de venger victorieusement d'un esclavage de

deux cent dix ans, et allait au-devant de la destinée que lui avaient préparée les faiblesses d'une autorité précaire, les fautes de ses ancêtres, et surtout les embûches de ses ennemis.

Dans ce départ funeste, Marie eut du moins la consolation d'être pleurée et accompagnée comme elle méritait de l'être. Ronsard, qui avait été page de son père, se fit l'interprète des regrets de la poésie, et Brantôme, qui, en qualité de gentilhomme de sa chambre, voulut être des compagnons de ce voyage, en fut aussi l'historien.

Voici quelques-uns des vers de Ronsard, notre premier grand poète :

Le jour que vostre voile aux vents se recourba
Et de nos yeux pleurants les vostres déroba,
Ce jour, la même voile emporta loin de France
Les Muses qui souloient y faire demourance.
Quand cet yvoire blanc qui enfle vostre sein,
Quand vostre longue, Bresle et délicate main,
Quand vostre belle taille et vostre beau corsage
Qui ressemble au portrait d'une céleste image,
Quand vos sages propos, quand vostre douce voix
Qui pourroit esmouvoir les rochers et les bois,
Las ! ne sont plus ici, quand tant de beautés rares
Dont les grâces des cieux ne vous furent avares
Abandonnant la France, ont, d'un autre costé,
L'agréable sujet de nos vers emporté,
Comment pourroient chanter les bouches des poètes,
Quand, par vostre départ, les Muses sont muettes ?
Tout ce qui est de beau ne se garde longtemps ;
Les roses et les lys ne règnent qu'un printemps.
Ainsi vostre beauté seulement apparue
Quinze ans en nostre France, est soudain disparue,
Comme on voit d'un éclair s'évanouir le trait,
Et d'elle n'a laissé sinon que le regret,
Sinon le déplaisir qui me remet sans cesse
Au cœur le souvenir d'une telle princesse...

Voici maintenant le récit ému et charmant de Brantôme, parlant de ce qu'il a vu et d'une princesse qu'il a adorée, récit dont rien ne saurait remplacer la saveur naïve et piquante.

Le commencement de l'automne estant donc venu, il fallut que ceste reyne, après avoir assez temporisé, abandonnast la France ; et s'estant acheminée par terre à Calais, accompagnée de messieurs tous ses oncles, de M. de Nemours et de la plupart des grands et honnestes de la cour, ensemble des dames, comme de madame de Guise et autres, tous regrettans et pleurans à chaudes larmes l'absence d'une telle reyne, elle trouva au port deux gallères, l'une de M. de MévilIon, et l'autre du capitaine Albize, et deux navires de charge seulement pour tout armement ; et six jours après son séjour de Calais, ayant dict ses adieux piteux et pleins de soupirs à toute la grande compaignie qui estoit là, depuis le plus grand jusques au plus petit, s'embarqua, ayant de ses oncles avec elle, Messieurs

d'Aumale, le grand prieur, d'Elbeuf, et M. d'Anville, aujourd'hui M. le connestable, et force noblesse que nous estions avec elle, dans la galère de M. de Mévillon, pour estre la meilleure et la plus belle.

Le voyage commença mal. Comme le navire qui portait Marie sortait du port, elle fut témoin du naufrage, à peu de distance, d'un bâtiment gauchement manœuvré, qui sombra, et dont la plupart des matelots périrent à la portée de ses yeux.

Touchée du désastre qu'elle n'avait pu conjurer, effrayée du présage, la reine ne put s'empêcher de songer aux tempêtes prochaines, aux erreurs de la manœuvre politique, à leurs conséquences pour le navire dont elle allait prendre le gouvernail, à ce peuple orageux, sur lequel elle allait régner, et elle s'écria, par une double allusion au présent et surtout à l'avenir, à son voyage et à son sort :

— Ah ! mon Dieu ! quel augure de voyage est cela !

Cependant la galère étant sortie du port et un petit vent frais ayant soufflé, on put mettre à la voile et la chiourme put se reposer.

À propos de ces forçats enchaînés, ramant sous le bâton, qui parfois mêlait, sur leur échine courbée, un sillon sanglant à la sueur de la fatigue, Marie, remarque Brantôme, et c'est là une observation dont il s'autorise avec raison, pour attester la profonde bonté de la reine d'Écosse, Marie, loin d'avoir pour ces esclaves du crime la souveraine indifférence d'une déesse, prit au contraire ces misérables en pitié. Elle les plaça sous sa souriante protection, **et ne voulust jamais permettre que l'on battist le moins du monde un forçat ; en pria le grand prieur, son oncle, et le commanda expressément au comite — capitaine —, ayant une compassion extrême de leur misère, et le cœur lui en faisoit mal.**

Nos lecteurs et surtout nos lectrices comprendront maintenant la tendresse exaltée de ces adieux à la France, prolongés jusqu'à ce qu'eût disparu à l'horizon la terre idolâtrée, et la pénétrante éloquence de ces soupirs et de ces sanglots, palpitants dans la prose de Brantôme plus que dans toute poésie.

C'est à Brantôme donc qu'il faut, à l'exemple de tous nos devanciers, emprunter ce tableau immortel.

Elle, sans songer à autre action, s'appuie les deux bras sur la poupe de la galère, du costé du timon, et se mit à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant tousjours ces tristes paroles : **Adieu, France ! adieu, France !** les répétant à chaque coup ; et luy dura cet exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuict, qu'on lui demanda si elle ne se vouloit point osier de là et soupper un peu.

Alors, redoublant ses pleurs plus que jamais, dit ces mots :

C'est bien à ceste heure, ma chère France, que je vous perds du tout de veue, puisque la nuict obscure est jalouse de mon contentement de vous voir, tant que j'eusse peu, et m'apporte un voile noir devant mes yeux pour me priver

d'un tel bien. Adieu donc, ma chère France, je ne vous verray jamais plus !

Ainsy se retira, disant qu'elle avoit fait tout le contraire de Didon, qui ne fit que regarder la mer, quand Énée se despartit d'avec elle, et elle regardoit tousjours la terre.

Elle voulut se coucher sans n'avoir mangé qu'une salade, et ne voulut descendre en bas, dans la chambre de poupe ; mais on luy fit dresser la traverse de la gallère en haut de la poupe, et lui dressa-t'on là son lict ; et reposa peu, n'oubliant nullement ses soupirs et ses larmes. Elle commanda au timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et découvroit encore le terrain de la France, qu'il l'esveillast, et ne craignist de l'appeler. A quoi la fortune, la favorisa ; car le vent s'estant cessé, et ayant eu recours aux rames, on ne fit guières de chemin ceste nuict : si bien que, le jour paissant, parut encore le terrain de France ; et n'ayant failly le timonnier, au commandement qu'elle luy avoit fait, elle se leva sur son lict, et se mit à contempler la France encor, et tant qu'elle peut. Mais la gallère s'esloignant elle esloigna son contentement, et ne vit plus son beau terrain. Adonc redoubla encor ces mots : Adieu la France ! je pense ne vous voir jamais plus !

Marie avait raison de regretter la France et de redouter l'Écosse, comme nous le va montrer bientôt la suite de ce récit. Avec la France, adieu l'idylle, adieu l'églogue, adieu même l'élégie ! nous sortons des genres tempérés, et nous voici embarqués avec la reine pastorale, bientôt reine tragique, pour le plus pathétique et le plus terrible des drames !

LIVRE DEUXIÈME

LA LUTTE - 1561-1567

CHAPITRE PREMIER

L'ENTR'ACTE DE 1559

Détails sur les principaux personnages de l'action sur laquelle va se lever le rideau du second acte du drame. — Double intrigue religieuse et politique. — La première victime est la mère de Marie Stuart. — Première période de la régence de Marie de Lorraine. — L'avènement d'Élisabeth modifie singulièrement sa situation. — Les partis relèvent la tête en Écosse. Prétexte puéril d'un conflit bientôt envenimé entre Élisabeth et Marie. — Lutte entre l'aristocratie et la royauté, le Catholicisme et la Réforme. — Retour en Écosse de John Knox. — Ses prédications et ses machinations. — Ses premiers adhérents. — But et moyens, chefs et soldats de la Congrégation. — John Knox s'enfuit à Genève. — Covenant de décembre 1557. Explosion de mai 1559. — Premier choc des deux partis et des deux armées. — La régente invoque le secours de la France, les lords rebelles, celui de l'Angleterre. — Attitude énergique de François II et de Marie Stuart. — Expédition française en Écosse. — Négociations de John Knox de retour avec lord Cecil. — Répugnances et tergiversations d'Élisabeth. — Motifs de sa haine pour Knox et des craintes que lui inspire la réforme presbytérienne. — Physionomie politique et morale d'Élisabeth. — Elle n'accorde d'abord é l'insurrection des lords écossais qu'un concours occulte et de parcimonieux secours. — Principe machiavélique de lord Cecil. — Mission de Sir Ralph Sadler, en Écosse. — Le duc de Châtellerauld se rallie à la Congrégation. — Révolution politique et religieuse du 15 octobre 1559. — Destitution de la régente. — Sa résistance soutenue d'abord victorieusement par les troupes françaises. Échecs de la Congrégation sous Leith. — Négociations de Lethington avec Élisabeth. — Fidélité et dévouement du comte de Bothwell. — Traité de Berwick. — Détresse de la garnison française de Leith. — Traité d'Édimbourg. — Mort désespérée de Marie de Lorraine. — Consommation de la révolution politique et religieuse en Écosse. — Organisation nouvelle. — Dispositions intrépides de Marie à son départ pour l'Écosse.

Avant d'introduire Marie Stuart sur le théâtre de ce drame dont nous venons de parler, et de lever, au second acte de sa vie, la toile sur ce rivage écossais où elle débarquera tout à l'heure, il importe à l'intelligence de la pièce de donner quelques détails sur les principaux personnages que nous allons voir en scène, et de montrer à ses commencements, cette double intrigue religieuse et anglaise qui devait étouffer la fille sous ses nœuds, et qui en attendant venait de faire dans la mère sa première victime.

Comment la régente Marie de Lorraine, succombant à un fardeau trop lourd pour des épaules de femme, venait-elle, frappée au cœur par l'échec de sa dernière entreprise, de mourir, comme son mari, de langueur et de désespoir ?

C'est là la grave et mélancolique histoire qu'il nous faut tout d'abord raconter, sans entrer dans la complication des événements et l'analyse des causes, mais en nous bornant à quelques aspects principaux et à quelques tableaux synthétiques.

Nous avons laissé Marie de Lorraine, digne fille des Guise, digne mère des Stuarts, triomphant, à force d'industrie et de souplesse, des premières difficultés de son gouvernement, et tenant les rênes de la régence d'une main plus habile que le comte d'Arran, qu'elle avait eu l'art d'écarter flatteusement du pouvoir en le comblant de faveurs, prix de son abdication.

Nous avons vu, grâce à ce système de modération ferme et d'autorité tempérée, à sa tolérance pour les débuts orageux d'un culte nouveau, à ses ménagements pour les susceptibilités d'une aristocratie féodale et fanatique, grâce surtout à la réaction catholique inaugurée en Angleterre par Marie Tudor, Marie de Lorraine conserver intact le dépôt de sa tutelle et maintenir en équilibre et en paix tant d'éléments de discorde et d'anarchie.

Mais en novembre 1558, avec la mort de Marie Tudor et l'avènement d'Élisabeth, les choses changent en Angleterre du tout au tout, et en juillet 1559, elles changent non moins en France.

Comment l'Écosse, liée à l'Angleterre par un voisinage cause de tant de luttes, liée avec la France par une tradition de deux siècles d'alliance, n'eût-elle pas ressenti le contrecoup de ces deux événements imprévus : la mort de Marie Tudor ouvrant à Élisabeth, qui semblait devoir en être écartée par tant de motifs, sa naissance flétrie, sa foi suspecte, l'accès du trône d'Angleterre ; et la mort d'Henri II, réunissant sur les deux mêmes fronts, les couronnes de France et d'Écosse ?

Et tout d'abord, comme on le pense bien, en Écosse, le parti catholique et français releva sa tête humiliée, et tourna vers l'intervention française ses espérances de domination et de vengeance.

En même temps, relevant ce défi, le parti de l'influence anglaise, de l'indépendance féodale et de la suprématie protestante, demandait à Élisabeth, héritière de la politique d'Henri VIII, c'est-à-dire favorable à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, aux progrès de la réforme et à l'expulsion des Français, un appui d'abord timide et dissimulé, bientôt cyniquement hostile et efficace.

Le motif ou plutôt le prétexte fut ce puéril conflit de titres qui avait été provoqué par Élisabeth elle-même, quand elle avait, à son avènement, persisté à s'intituler reine de France, à l'exemple de douze de ses aïeux.

Elle agissait ainsi au moment où Calais, le dernier vestige de la conquête anglaise, lui échappait, et le moment pouvait paraître assez mal choisi.

De quel droit s'obstina-t-elle donc à se croire offensée et même menacée, par ces vaines représailles, de parade et de protocole, de François II et de Marie Stuart ajoutant à leurs titres et à leurs armes le titre de reine d'Angleterre et d'Irlande et les armes correspondantes ?

C'est pourtant cette querelle d'étiquette, envenimée par l'âpreté particulière que des vanités féminines mettent à ces revendications et à ces jalousies, qui fut, entre les deux nations et les deux souveraines sœurs, le premier brandon de discordes inextinguibles, dont la paix de Cateau-Cambrésis (mars-avril 1559) ne fit que cacher les étincelles sous la cendre.

Ce conflit de titres et d'armoiries, qui n'était pas une protestation de nature à porter atteinte à la possession, car les deux souveraines s'étaient mutuellement reconnues, et Marie ne menaçait pas plus Élisabeth de la renverser du trône d'Angleterre, que celle-ci ne l'accusait d'avoir usurpé la couronne d'Écosse, fut l'occasion et le signal du premier choc en Écosse des deux influences doublement rivales qui s'y disputaient la prédominance : l'influence catholique française et l'influence anglaise protestante.

Il fut difficile à Marie de Lorraine, enorgueillie du triomphe de sa fille, de se maintenir dans la sage impartialité des premiers temps de sa régence ; et la lutte entre l'autorité royale et l'anarchie féodale, entre l'intervention française et l'intervention anglaise en Écosse, apaisée depuis le supplice de Wishart et l'assassinat du cardinal Beaton, par une sorte de trêve tacite, favorisée par l'exil des principaux novateurs, pris au château de Saint-André, et enchaînés avec John Knox leur inspirateur, sur les galères du roi de France, la lutte séculaire recommença.

Dès ce moment, s'agita, entre les barons du pays et les soldats étrangers, entre les protestants et les catholiques, la grande question de savoir qui l'emporterait, de l'aristocratie ou de la royauté, de l'ancien culte ou du nouveau. L'éloignement de Marie Stuart et les imprudences de Marie de Lorraine contribuèrent beaucoup à la résoudre en faveur de l'aristocratie féodale et de l'Église presbytérienne, qui devinrent mal tresses du royaume¹...

Passant sur les commencements de la révolution religieuse, et ses progrès à travers la persécution, nous arrivons à 1555 et au retour, toléré par Marie de Lorraine, qui ne put sans doute l'empêcher, ou y trouva un intérêt momentané auquel elle sacrifia à tort tous les autres, de John Knox, le Luther et le Calvin écossais.

Abusant d'une confiance ou d'une patience qui lui assuraient l'impunité, le réformateur, auquel des facultés de prédicateur et d'organisateur incontestables assuraient un dangereux ascendant, travailla d'abord, sourdement et obscurément, à se constituer, par un infatigable prosélytisme, un parti assez fort pour rendre son chef inviolable.

¹ Mignet, t. I, p. 58.

Par le charme de la nouveauté ou les calculs de l'ambition, il attira à lui et gagna à sa doctrine trois des hommes les plus éminents et les plus influents de l'aristocratie écossaise, parmi lesquels lord James Stuart, prieur de Saint-André, frère naturel de Marie Stuart, dont nous avons déjà esquissé le caractère ambitieux, les vues usurpatrices et la conduite équivoque.

Il embrassa secrètement d'abord, bientôt ouvertement la cause de la réforme, forcément liée à celle de l'opposition oligarchique dont il se fit le chef, et à celle de l'intervention anglaise dont il accepta les directions et le salaire, en compagnie d'Archibald, lord Lorn, fils du comte d'Argyle et de lord John Erskine. Lord James Stuart était fils de Jacques V et de Marguerite Erskine, et il forma le noyau trop fécond de la bientôt toute-puissante congrégation des seigneurs réformés et révoltés contre la couronne, avec son ami le comte d'Argyle et son oncle, lord John Erskine, qui après lui, devait, sous le nom de comte de Mar, exercer la régence d'Écosse.

D'autres seigneurs puissants, le comte de Morton, le comte de Glencairn, le comte Marshall, sir James Sandiland, Erskine de Dun, se joignirent à eux et établirent, pour se fortifier par l'union et l'action commune qui font la vie, quand elles ne font pas leur salut, de toutes les insurrections naissantes et de toutes les fois nouvelles, des associations ou congrégations dont le réseau s'étendit bientôt sur tout le pays.

L'effet des prédications enthousiastes et fanatiques de John Knox leur assura les sympathies populaires, et leur recruta de nombreux partisans.

Et bientôt l'influence des lords de la congrégation et de leur parti devint assez grande pour entrer, avec l'autorité de la régente, dans une concurrence menaçante, que la réaction essaya en vain de paralyser, et qu'au contraire la persécution anima et fortifia.

Car Marie de Lorraine, justement effarouchée et irritée par les tendances nouvelles, avait pris le parti tardif de les combattre et de les punir.

Mais elle avait déjà affaire à trop forte partie, et secrètement activé par les menées anglaises, le feu séditieux de la secte gagna irrésistiblement du terrain, tandis que s'éteignait au contraire celui de l'ancienne fidélité à la tradition monarchique, catholique et française longtemps prédominante en Écosse.

John Knox, poursuivi, se déroba, en fuyant à Genève, au poignard des sicaires ou à la hache du bourreau, mais son esprit était demeuré parmi les siens, et il enflammait des partisans chaque jour plus nombreux et chaque jour plus décidés non-seulement à désobéir aux défenses de s'assembler et de se coaliser, qui leur avaient été vainement intimées ; mais à aller jusqu'à la résistance et à la rébellion.

Excités et dirigés par Knox, qui attisait, du fond de sa retraite, les rancunes et les audaces de son parti, les barons et gentilshommes protestants s'assemblèrent le 3 décembre 1557, et unis par un *covenant*, c'est-à-dire par un pacte de ligue insurrectionnelle, se constituèrent en Église dans l'Église, en État dans l'État, bravant à la fois les foudres catholiques et les ordres royaux, et ne se contentant plus de défendre leur croyance et d'en exiger la libre pratique, mais provoquant et menaçant l'exercice même du culte catholique.

Une telle attitude de part et d'autre ne pouvait se prolonger sans choc et sans conflit. Le conflit éclata quand la mort de Marie Tudor et le mariage de Marie

Stuart semblèrent offrir à la régente l'occasion favorable et décisive de réduire les hérétiques au silence et les rebelles au devoir.

Au commencement de mai 1559, le retour de John Knox de Genève, ses prédications éloquents et subversives, d'un côté, et, de l'autre, les mesures de répression affichées par la régente provoquèrent l'explosion de tant de ferments d'opposition et de désordre.

Plusieurs villes d'Écosse, Montrose, Dundee et Perth embrassèrent ouvertement la réforme, et la contagion hérétique y installa ses foyers, comme l'insurrection y organisa ses quartiers. A Perth, un jour de fanatisme et de sédition, les sectateurs du nouveau culte, d'opprimés devenus oppresseurs, se répandirent dans les rues au signal d'un sermon exaspéré, se ruèrent sur les églises et les couvents, en chassèrent les prêtres et les religieux et en profanèrent les images.

La régente, à la tête d'une armée, s'avança sur Perth pour châtier exemplairement la première ville rebelle, y entra par surprise, mais dut en sortir le 25 juin 1559, devant l'armée de la congrégation, qui la devança dans Stirling, prit en passant Linlithgow, et pénétra dans Édimbourg (30 juin).

Arrivée à ce point extrême, la lutte s'apaisa momentanément d'elle-même faute de moyens suffisants, et les deux partis en présence s'accordèrent, sous prétexte de négocier et de s'entendre, un armistice destiné en réalité par la régente à attendre les secours d'Henri II, et par la congrégation à invoquer et à obtenir l'appui d'Élisabeth.

Les lords de la congrégation, dont les forces, sorties du quartier général du fanatisme, Saint-André, étaient commandées par lord James Stuart, le comte d'Argyle, et William Kirkaldy, laird de Grange, évacuèrent, le 25 juillet 1559, Édimbourg, où la régente promit de son côté de ne pas introduire de garnison française.

Cependant la mort d'Henri II avait donné en France l'autorité royale à François II et à Marie Stuart, et la paix de Cateau-Cambrésis laissait à la disposition de leur dévouement des forces libérées de leur tâche.

Le roi de France prit hautement parti pour la cause du catholicisme et de l'autorité royale, envoya un corps de troupes en Écosse, prépara une expédition que devait commander le marquis d'Elbeuf, et fit partir pour Édimbourg un envoyé spécial, M. de Béthencourt, chargé d'un subside de quatre-vingt mille livres, et porteur d'une lettre sévère et menaçante pour le prieur de Saint-André.

Les lords de la Congrégation, de leur côté, ne perdaient pas de temps, on le pense bien, pour chercher les moyens de la résistance et du salut.

Pendant que la régente mettait Édimbourg à l'abri d'un coup de main du côté du Forth, en plaçant dans Leith une garnison dont les canons dominaient le détroit, John Knox, non moins bon négociateur qu'orateur, plaidait auprès du commandant anglais de Berwick, sir James Crofts, la cause des confédérés et de leurs coreligionnaires. Il écrivait à lord Cecil, le principal conseiller d'Élisabeth, une lettre pathétique, et le conjurait de disposer sa royale maîtresse à secourir la Ligue, dans son propre intérêt.

La triple conclusion de ces discours et de ces lettres était une demande de navires, pour protéger Perth et Dundee, places de la Ligue ; de troupes, pour résister à celles de la régente et à leurs renforts français ; d'argent, pour

permettre à une noblesse pauvre de demeurer en campagne et de maintenir sous les armes ses bandes indisciplinées.

La voix suppliante et menaçante de Knox, ses adjurations et protestations trouvèrent plus d'écho d'abord dans l'âme de lord Cecil que dans celle d'Élisabeth. Cecil était gagné d'avance, convaincu qu'il était de la nécessité pour l'Angleterre de poursuivre sa réunion avec l'Écosse, et en attendant d'y détrôner le catholicisme, d'y supplanter au moins l'influence française, et cela par tous les moyens possibles, en vue d'un succès, qui à ses yeux absolvait tout.

Tels étaient les principes qui dominaient le mémoire que, le 5 août, Cecil avait rédigé, dans le but de vaincre les derniers scrupules de sa souveraine, et dont il mit quarante ans à réaliser l'implacable et infaillible politique.

Élisabeth n'était pas de ces âmes pusillanimes qui ont la pudeur du mal et la crainte du remords. Elle s'était imposé, dès le premier jour, la loi de succéder en tout à Henri VIII, et de même qu'elle avait hérité de ses plans, elle avait hérité de son caractère. Quoique femme, elle s'était fait un point d'honneur de gouverner en homme, de faire taire son cœur, et de n'écouter que la raison, l'intérêt, et, quand elle le pouvait sans inconvénient, la passion.

A peine sur le trône, en raison de sa politique et de son caractère, elle avait convoité l'Écosse, jaloué Marie Stuart et prêté une favorable oreille aux premiers murmures de la réforme frémissante et aux premières ouvertures d'une noblesse factieuse.

Mais si Élisabeth était ambitieuse, avide, orgueilleuse, elle était habile, patiente, prudente ; elle savait attendre, elle savait dissimuler, elle savait se taire.

Élisabeth ne voulait pas compromettre, par un défi téméraire et une intervention injustifiable, sa réputation naissante et son autorité au début. Il lui répugnait d'enfreindre si ouvertement les serments encore chauds de la paix de Cateau-Cambrésis. John Knox lui était, d'ailleurs, personnellement insupportable et elle ne lui pardonna jamais, malgré ses humiliations, ses amendes honorables, ses flatteurs repentirs, l'impertinence de son pamphlet de 1558, intitulé : *le Premier coup de trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*.

En embouchant son clairon, l'imprévoyant apôtre, qui n'avait dessein d'offenser que Marie Tudor et Marie Stuart, n'avait pas songé que du même coup, il se faisait une ennemie de toute femme couronnée.

Élisabeth n'avait pas seulement été blessée comme femme de ce coup de trompette satirique ; il lui avait paru non moins séditionnaire ; et elle s'était sentie menacée comme reine par ces attaques d'une double portée, peut-être d'un double but qui ne tendaient pas seulement à détruire le prestige de la royauté exercée par des femmes, mais le prestige de la royauté elle-même.

Des déclamations à la fois anticatholiques et révolutionnaires n'avaient donc plu qu'à demi à Élisabeth, si même elles lui avaient plu à demi ; car sa ferveur protestante ne fut jamais que politique.

Elle pensait que le métier d'un roi est d'être royaliste, et que l'Église ne doit pas gouverner l'État.

Elle n'avait donc aucun penchant pour la réforme presbytérienne, qui détruisait la hiérarchie dans l'Église, et introduisait l'esprit de faction dans l'État.

Heureusement pour Knox et malheureusement pour la justice et la vérité, l'inoffensive usurpation de titre et d'armes de François II et de Marie Stuart, justifiée d'ailleurs, comme nous l'avons dit, par de semblables empiétements de la part de la chancellerie d'Élisabeth, provoqua, chez l'irascible et vindicative souveraine, un tel ressentiment qu'il domina jusqu'à son mépris pour le trop peu galant réformateur et son protestantisme farouche, et que sans pardonner à l'homme, elle fit grâce au système, dans l'espoir qu'elle contiendrait en Angleterre ces passions subversives qu'elle déchaînait en Écosse.

Toutefois, ménageant les transitions et les gradations, elle n'accorda d'abord à la révolution protestante et féodale qui lui demandait un appui ouvert, qu'un concours occulte et de parcimonieux secours. Elle voulait attendre l'occasion, ne soutenir que le plus fort, et ne se compromettre qu'avec le succès. Elle maintint donc ses relations avec les confédérés, dans la phase d'expectative caractérisée par Cecil : **ne pas laisser le feu s'éteindre**.

En envoyant sir Ralph Sadler, en Écosse (18 août 1559), elle lui donna pour instructions : **d'entretenir la discorde entre les Français et les Écossais, de manière que les Français eussent plus à faire avec l'Écosse et d'autant moins avec l'Angleterre**.

Mais une attitude si équivoque est difficile à garder, et on est entraîné malgré soi à sortir de la neutralité par des actes d'hostilité plus ou moins déguisée. Si Élisabeth trouvait son compte à se servir des confédérés sans les aider et à leur faire tirer, aux dépens de leurs doigts, les marrons du feu, ceux-ci avaient trop d'intérêt à lui voir franchir la ligne qui sépare la connivence de la complicité et l'intention de l'acte, pour ne pas faire dégénérer en alliance déclarée, une protection par trop platonique. Les écus d'Élisabeth partirent les premiers, en attendant les soldats. Il lui fallut bien s'exécuter, et, bon gré mal gré, envoyer aux insurgés deux mille livres sterling (septembre 1559).

Élisabeth voulut au moins en avoir pour son argent. Son envoyé Randolph et les lords affidés attirèrent au parti de la Congrégation, sinon de la réforme, le faible et vain Jacques Hamilton, fait duc de Châtellerauld, en échange de sa renonciation à la régence cinq ans auparavant, et qui la regrettait, tout en trouvant fort bon le prix dont on l'avait payée.

Le duc de Châtellerauld, dominé par son lits, le comte d'Arras, qui avait embrassé la réforme et avait dû quitter la France et le commandement de la garde écossaise qu'il y exerçait, n'eut pas de peine à entraîner dans sa défection l'habile, mais versatile et mercenaire secrétaire d'État, William Maitland, de Lethington, déjà séduit par une pension de l'Angleterre, et qui, investi de la confiance de la régente, ne demeura dans ses conseils que pour la mieux trahir.

Le complot, dont le triple objet était d'achever la destruction de l'Église catholique, de renverser la régente et de chasser les Français de l'Écosse, éclata le 15 octobre 1559.

Les confédérés ayant fait un casus belli du refus de la reine-régente, de suspendre les fortifications de Leith, qui assurait ses communications avec la France par la mer du Nord, ils rentrèrent, à l'improviste, en campagne, avec une armée de douze mille hommes, et occupèrent sans coup férir Édimbourg.

Ils y établirent sur-le-champ deux conseils indépendants du gouvernement régulier et, par suite, hostiles à ce gouvernement.

Le premier de ces conseils était politique, et comptait pour membres le duc de Châtellerauld, le prieur de Saint-André — toujours ce James Stuart, frère naturel de la reine Marie —, les comtes d'Arran, d'Argile, de Glencairn, les lords Ruthven, Boyd, Maxwell, les lairds de Dun et Kirkaldy de Grange, Henry Balnaves, et J. Halyburton, prévôt de Dundee. John Knox, Goodman et l'évêque protestant de Galloway composaient le second conseil, qui présidait aux affaires religieuses.

Tous ensemble, réunis en assemblée générale, les confédérés prirent, quatre jours après, une résolution audacieuse, digne prélude de tant de violations, auxquelles nous allons assister, du droit par la force. Ils destituèrent la régente, à laquelle ils notifièrent sa déposition motivée par les scrupules de leur *fidélité* ! (21 octobre.)

Une entreprise qui débutait aussi radicalement avait besoin de s'appuyer sur la force des armes et l'autorité du succès. Mais les confédérés furent battus, sous Leith, par les Français, et furent contraints, à la suite de cet échec, d'abandonner de nouveau Édimbourg dans la nuit du 5 novembre. La situation se compliquait et fût devenue désespérée, sans l'intervention d'Élisabeth, qui avait trop intérêt à la continuation du mouvement pour le laisser avorter.

Il fallait tout d'abord parer au plus pressé, et maintenir entre les mains des coalisés un peu de ce nerf de la guerre qu'on appelle l'argent.

Élisabeth, en soupirant, tira encore de ses coffres mille livres sterling qu'elle envoya à ses amis par l'intermédiaire de John Cockburn d'Orniston. Mais celui-ci tomba malencontreusement, avec son précieux fardeau, dans une embuscade dressée par un seigneur fidèle, le hardi comte James Bothwell, fils de Patrick, mort en septembre 1556, qui intercepta l'envoi et rançonna le porteur. Il donnait ainsi à la cause catholique, monarchique et française le gage d'un troisième service non moins fait pour lui mériter la reconnaissance de la régente et la haine des confédérés, que les deux précédents, dus à son père : l'enlèvement de Marie Stuart au berceau, menacée par une conjuration encouragée par Henri VIII (juillet 1543), et la capture du ministre réformé Wishart (mars 1546).

William Maitland, laird de Lethington, qui avait quitté, pour être plus libre, la direction des affaires de la régente, prêta à celles des confédérés en désarroi l'appui de ses démarches et de son crédit auprès de lord Cecil et d'Élisabeth. Celle-ci se laissa décider à jouer enfin un rôle actif, quoique encore dissimulé, dans la révolution écossaise.

Élisabeth envoya à Berwick le duc de Norfolk, qui conclut, en son nom, une alliance offensive et défensive avec les plénipotentiaires confédérés, Maitland, Balnaves, Pittarow et Ruthven.

Cet arrangement équivoque, où chaque partie dissimulait une arrière-pensée, d'où la question religieuse était soigneusement écartée, par une réserve faite pour étonner, où l'on semblait ne s'unir que contre la tyrannie et l'invasion française, et où des sujets en révolte et une reine complice parlaient de leur respect pour leur souveraine et de leur amitié pour leur sœur, ce pacte plein de sous-entendus frauduleux porta le titre de traité de Berwick (27 février 1560).

En exécution du traité de Berwick, une flotte anglaise entra dans le Forth au printemps de 1560, en même temps qu'une armée de six mille hommes de pied, et de deux mille chevaux franchissait les frontières d'Écosse, sous le commandement de lord Grey.

Le duc de Châtellerauld la rejoignit à Preston, avec huit mille confédérés, et les troupes françaises qui ne pouvaient, devant un ennemi si supérieur, tenir la campagne, se replièrent sur Leith et s'enfermèrent dans cette place qui gardait le golfe du Forth et était le port d'Édimbourg.

Bloqués par mer, harcelés par terre, dans cette place capitale, dernier boulevard de l'influence française en Écosse, les alliés de la régente soutinrent un siège mémorable, multipliant leur petit nombre par des sorties habiles et des 'prodiges de valeur et d'industrie, et méritant l'admiration de leurs ennemis.

Peut-être la garnison de Leith eût-elle triomphé, par sa résistance opiniâtre, des efforts acharnés qu'elle commençait à décourager, quand l'absence et l'impossibilité même de tout renfort et ravitaillement réduisirent ces braves troupes, qui avaient assez fait pour leur honneur, à ne songer qu'à leurs intérêts, et transformèrent la lutte en négociation.

Les démarches, dans le but d'arriver à une solution pacifique d'un conflit onéreux, étaient favorisées par la commune lassitude de toutes les parties ; et François II et Marie Stuart, tristement absorbés par la découverte de la conspiration d'Amboise, détournèrent volontiers leurs soins de l'anarchie écossaise pour ne plus songer qu'à l'anarchie française.

Alors, entre l'Angleterre, l'Écosse et la France, Élisabeth, qui voulait en finir, les confédérés, pressés de réaliser de pénibles avantages et de se reposer de dures chevauchées, la régente, qui se sentait rongée par la consommation et souhaitait mourir tranquille, François II, moribond lui-même, et Marie, tous deux quelque peu dégoûtés, l'un, de ses alliés, l'autre de ses sujets, intervint un premier arrangement.

Cette convention préliminaire, signée à Édimbourg le 5 juillet, stipulait le démantèlement de Leith et la retraite simultanée des troupes françaises et anglaises.

Un instrument définitif, daté du lendemain, signé entre les plénipotentiaires français, Jean de Montluc, évêque de Valence, l'évêque d'Amiens, la Rochefoucauld, seigneur de Randan, la Brosse et d'Oysel, et par Wotton et Cecil, au nom d'Élisabeth, réunit, sous le titre de *Traité de paix d'Édimbourg*, tous les germes des discordes prochaines.

La renonciation de François II et de Marie Stuart à leurs droits aux titres et armes des royaumes d'Angleterre et d'Irlande ; mais surtout le moyen artificieux et détourné par lequel, tout en évitant de le nommer, les commissaires anglais plaçaient les stipulations du traité de Berwick, les concessions forcées de la régente et l'amnistie pour la noblesse révoltée sous la protection des bons offices de la reine d'Angleterre, dont l'intervention était ainsi autorisée : tels étaient les côtés perfides de cet acte de foi, les dangers de cette réconciliation salutaire, les nuages dans le présent et les orages dans l'avenir d'un traité partialement favorable à l'Angleterre, et plein, pour la reine d'Écosse, de concessions fâcheuses et de décevantes espérances.

Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, ne vit pas la conclusion de ce traité funeste à l'autorité royale et à l'influence française, qui rendait aux chefs rebelles, notamment au duc de Châtellerauld, les biens et les titres dont ils avaient été privés en France, excluait les ecclésiastiques des grandes charges du royaume, confiait la conduite des affaires à un conseil composé de douze

membres, dont sept à la nomination de la reine, et cinq à la nomination des États, enfin, qui convoquait un parlement libre pour le mois d'août.

Dès le 10 juin, la reine douairière et régente d'Écosse, fatiguée de sa tâche avant la fin de la journée, s'était endormie du sommeil éternel, après avoir fait aux auteurs de son désespoir de mélancoliques adieux.

Cette scène pathétique de l'agonie de Marie de Guise et de ses recommandations testamentaires est un beau morceau d'histoire, traité, par M. Mignet, d'un pinceau simple et sévère, et nous reproduisons cette page, qui sert dignement d'introduction au récit des déceptions et des pressentiments de Marie Stuart, abondant en Écosse, un an après, frappée d'un double deuil, et quittant le tombeau conjugal pour se heurter au tombeau maternel.

L'évêque de Valence, Montluc, envoyé par Marie Stuart et par François II, pour gagner du temps en négociant une réconciliation entre la régente et la noblesse insurgée, échoua dans cette mission. La régente elle-même ne fut pas plus heureuse dans une conférence qu'elle eut avec quelques-uns des confédérés qui exigeaient, avant tout, l'évacuation du royaume par les Français.

A la fin, cette princesse, accablée de fatigue et de soucis, tomba mortellement malade. Elle se fit transporter dans le château d'Édimbourg, où la reçut lord Erskine. Là, sentant approcher le terme de sa vie, qu'avaient hâté les troubles du royaume, les douleurs de la dépossession, les inquiétudes de la défense, le chagrin d'être placée entre les exigences contraires des Écossais, avec lesquels elle aurait voulu s'entendre, et des Français, auxquels il lui fallait obéir, elle désira entretenir encore une fois les chefs des confédérés avant de mourir. Le duc de Châtellerauld, les comtes d'Argyle et de Glencairn, le comte Marshall et lord James se rendirent auprès d'elle.

La régente les accueillit avec son ancienne cordialité et sa naturelle bienveillance. Elle leur parla tristement de l'état malheureux du royaume qu'elle avait gouverné plusieurs années dans l'union et dans la prospérité, leur exprima le regret d'avoir été contrainte de suivre les ordres qui lui étaient venus de France, et leur conseilla de renvoyer à la fois les troupes françaises et les troupes anglaises, en les engageant néanmoins à préférer l'alliance du pays qui ne pouvait pas menacer leur indépendance nationale.

Après ces sages conseils, qu'elle était libre de donner, et qu'elle n'avait pas été libre de suivre, elle les embrassa tous, et tendit la main aux nobles d'un rang inférieur, qui les avaient accompagnés. Ces adieux d'une reine mourante, dont presque toutes les fautes étaient l'œuvre d'autrui, et dont le bon sens et la douceur résistaient à l'épreuve des

ressentiments et de la mort, les émut, et ils se séparèrent d'elle en fondant en larmes¹.

Lors de la réunion du Parlement, en août, aussi valable que s'il avait été convoqué de l'extrès commandement du roi et de la reine, dont on sollicitait la permission, sauf à s'en passer, la révolution politique et la révolution religieuse furent consommées et consacrées, conformément aux prévisions d'un traité où l'Angleterre, suivant l'expression de Cecil, *avait mangé l'amande et laissé la coque aux Français*, et dont les commissaires, ses auteurs, disaient à Élisabeth : *Ce traité vous procurera finalement cette conquête de l'Écosse, que nul de vos prédécesseurs, avec toutes les batailles gagnées, n'a jamais pu obtenir, en vous donnant les cœurs et les bonnes volontés de la noblesse, qui profiteront plus à l'Angleterre que ne le feraient les revenus mêmes de la couronne.*

La constitution de l'Église d'Écosse ne fut pas moins profondément modifiée par le Parlement, réuni sous l'empire de la congrégation triomphante, que la constitution de l'État, où le droit régulier de paix et de guerre était, sous prétexte de tradition, subordonné à l'assentiment des députés du pays.

Dans cette assemblée, présidée par Lethington, et où la personne royale absente n'était représentée que par le dérisoire symbole d'un sceptre et d'une couronne placés en croix sur un trône vide, une pétition impérieuse, rédigée sous l'inspiration de Knox, demanda le rétablissement de la discipline primitive, fondée par les apôtres, la déchéance de l'Église romaine, la suppression du culte catholique, la condamnation de la doctrine de la transsubstantiation et de l'adoration du corps de Jésus-Christ dans le pain, l'abolition du mérite des œuvres, du purgatoire, des pèlerinages, du culte des saints, des sacrements et des cérémonies de l'ancien culte, enfin, l'exclusion du clergé des délibérations des États. Une confession de foi, bâclée en quatre jours par les ministres réformés, fondée sur le Credo des apôtres, et imitée des articles de l'Église d'Angleterre, sous Édouard VI, fut adoptée et sanctionnée, le 17 août, par une acclamation presque unanime des États.

Seuls, les comtes de Cassilis et de Caithness, et, parmi les lords spirituels, le primat archevêque de Saint-André et les évêques de Dumblane et de Dunkeld, refusèrent leur approbation à ce monument d'apostasie et d'iniquité qui substituait le despotisme de Knox, le Calvin de l'Écosse, à la juridiction pontificale.

Ce despotisme, qui ne cessait d'être persécuté que pour devenir persécuteur, inaugura sa victoire par une pénalité draconienne contre ceux qui célébreraient la messe ou y assisteraient, et les condamna : pour la première infraction, à la confiscation ; pour la seconde, au bannissement ; pour la troisième, à la mort.

Les ministres de la nouvelle Église d'Écosse réglèrent ensuite, par le *Livre de discipline*, la constitution de cette Église, l'organisation de son administration et ses rapports avec l'État. La différence fondamentale de cette organisation du schisme en Angleterre et en Écosse, c'est que, dans ce dernier pays, tout en prêchant l'obéissance aux pouvoirs établis, le chef de l'Église fut déclaré indépendant du chef de l'État. La souveraineté religieuse appartient au peuple, dont le choix, ratifié par l'examen public, des ministres et des anciens de la

¹ Mignet, t. I, p. 80.

congrégation, emportait institution évangélique, droit d'administration du sacrement du baptême et de la cène, et mission pour propager la parole de Dieu.

Le royaume fut divisé en dix diocèses, gouvernés par dix ministres investis du titre de surintendants, et les écoles de paroisse furent chargées de la diffusion de l'éducation et de l'instruction évangélique.

Sauf quelques dissidences et quelques protestations isolées, cette organisation démocratique de l'Église presbytérienne, qui supprimait, pour la noblesse laïque, la concurrence des dignités ecclésiastiques, qui partageait entre les ravisseurs féodaux et les ministres novateurs les biens du clergé catholique, qui affaiblissait la suprématie royale sans toucher à l'usurpation oligarchique, fut accueillie sans ombrage et sans conflit ; et c'est ainsi que le traité d'Édimbourg et les actes du parlement d'août 1560 firent de l'Écosse [une sorte de république protestante, conduite par des seigneurs et des ministres et placée sous le protectorat, de l'Angleterre](#)¹.

Nous comprenons maintenant les répugnances, les hésitations, les refus de Marie, quand le délégué du comité de vingt-quatre membres principaux du parti victorieux, désigné par les États pour administrer la justice et gouverner le royaume, sir James Sandilands de Calder, vint en France soumettre à son assentiment cette chartre qui la dépouillait d'une partie de ses droits.

Les deux souverains, dépossédés sans discussion, sans défense, par des sujets tyranniques, de leurs plus belles prérogatives, s'indignèrent et protestèrent contre l'appui donné par Élisabeth à de pareils actes de rébellion.

Marie refusa péremptoirement à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Throckmorton, la ratification du traité d'Édimbourg, et lui dit avec énergie :

— [Mes sujets en Écosse ne font nullement leur devoir. Je suis leur reine ; ils m'appellent de ce nom, mais ils ne se conduisent pas comme des sujets. Je leur apprendrai leur devoir.](#)

Cet entretien, et les dernières paroles qui le terminèrent, ne laissaient aucun doute sur les dispositions de réaction et de répression légitimes de Marie rentrant en Écosse ; et le travail souterrain auquel les mineurs anglais se livrèrent dès lors ne permet pas non plus d'illusion sur la nature des sentiments voués désormais par la reine d'Angleterre à cette royale sœur qu'elle contraignait de rentrer dans son royaume furtivement, en fugitive, et d'y aborder à la faveur du brouillard. C'est ce brouillard intense qui, seul, put la dérober à la fois à la croisière anglaise qui épiait son passage à la portée du Forth, entre Berwick et Dunbar, et aux premiers hommages de ses rudes sujets.

¹ Mignet, t. I. p. 88.

CHAPITRE II

LA REINE AMAZONE

Débarquement de Marie Stuart en Écosse. — Première impression de surprise et de déception. — Récit de Brantôme. — Double pronostic des courtisans de Marie et des partisans de Knox. — Les cavalcades d'Édimbourg et les cavalcades de Paris. — Contrastes et regrets. — Étrange sérénade. — Premières menaces du fanatisme protestant. — Marie cherche à dénouer les complications de sa situation et fait en femme habile et charmante son métier de reine. — Elle conquiert la liberté de son culte. — Appui énergique que lui prête d'abord James Stuart. — Composition de son gouvernement. — Entrée de Marie Stuart dans sa capitale. — Réception à Holyrood. — La cour écossaise et la cour française. — Caractères, costumes et portraits. — Marie cherche à apprivoiser John Knox. — Entrevue dramatique entre la reine et le sectaire. — Il n'y a rien à espérer de cette Moabite. — Conduite intéressée des lords de la Congrégation. — Politique ambitieuse de James Stuart. — John Knox blâmé par les politiques du parti protestant. — Règlement des devoirs et des droits, dans l'État, de l'Église presbytérienne. — Mécontentements suscités par ce règlement. — Liquidation armée. — Retour de Jacques Bothwell en Écosse. — Conflit avec les Hamilton. — Disgrâce du duc de Châtellerauld. — Captivité et exil de Bothwell. — Expédition dans les Highlands. — Prise du château d'Inverness. — Révolte des Cordons. — Portrait équestre et militaire de Marie Stuart dans cette première campagne contre ses sujets révoltés. — Paysages des Highlands. — Bataille de Corrichie. — Mort du comte de Huntly. — Abaissement des Cordons. — James Stuart, comte de Mar et de Murray, triomphe sans scrupule. — Le chancelier Morton.

C'est le 19 août 1561 que Marie Stuart, en proie au malaise physique d'une traversée pénible, mais surtout livrée à la mélancolique langueur d'un état moral fait de regrets et d'appréhensions, débarqua dans la brume du port de Leith, sur cette côte abrupte, aux aigres bises salines, d'un royaume aussi différent de celui qu'elle quittait que l'automne l'est du printemps, et que la liberté du pouvoir l'est de son esclavage. Car était-ce autre chose qu'une orgueilleuse servitude, cette minorité déguisée dont toute volonté importante était soumise au contrôle ombrageux de vingt-quatre tuteurs déguisés sous le titre de conseillers, parmi lesquels Marie n'avait pu faire entrer un seul ami fidèle et sûr, pas même ce James, comte de Bothwell, le dernier envoyé de sa mère auprès d'elle (mai 1560), pour lequel elle avait en vain réclamé un honneur mérité par son rang et ses services¹.

Ces serviteurs impérieux, ces courtisans farouches, ces conseillers hostiles qui attendaient sans impatience une souveraine qu'ils devaient recevoir sans enthousiasme, il nous faut en dire les noms, car nous allons les rencontrer, eux et leurs desseins, eux et leurs complots, à toutes les pages sombres de cette histoire désormais vouée à la fatalité.

C'étaient le duc de Châtellerauld, le comte d'Arran son fils, les comtes d'Huntly, d'Argyle, de Glencairn, de Morton, d'Athol, de Menteith, Marshal et de Rothes ; les lords James Stuart, Erskine, Ruthven, Lindsay, Boyd, Ogilvy, Saint-John, et le *maître* — héritier — de Maxwell ; les lairds — fils aînés de lords — de Lundy, Pitarrow, Dun, Cunninghamhead, Drumlanzig et Maitland de Lethington.

Tels étaient les obstacles vivants, sans compter John Knox, l'apôtre implacable, et Randolph, l'ambassadeur conspirateur d'Élisabeth, contre lesquels allaient se heurter, non sans vives étincelles, la grâce et l'énergie d'une princesse nourrie des traditions absolues de la royauté française et dont, sous ses souriantes apparences, l'esprit était *grand et inquiet*, au dire de Michel de Castelnau, c'est-à-dire susceptible d'ambition et de politique, mais avec les caprices du sentiment et de l'imagination, et ces entraînements d'un cœur généreux inconnus à la froide et sèche reine d'Angleterre.

C'est à Brantôme, en son parler malicieux et naïf, qu'il faut demander le récit de l'arrivée piteuse de Marie Stuart et de ses compagnons, et de leurs impressions communes dans ce pays où ils étaient également étrangers, en voyant la médiocrité de la réception et en oyant les étranges sérénades qui les attendaient au débotter.

Ce brouillard dura tout le long d'un jour, toute la nuit, jusques au lendemain matin à huit heures, que nous nous trouvâmes environnés d'une infinité d'escueils ; si bien que si nous fussions allés en avant ou à costé, nous eussions donné à travers et nous fussions tous péris. De quoy la reyne disoit que, pour son particulier, ne s'en fust guières souciée, ne souhaitant rien tant que la mort ; niais elle ne l'eust pas souhaitée ny voulu, pour le général, pour tout le royaume d'Escosse.....

¹ Wiesener, p. 19.

On devine bien que les courtisans de la suite française de Marie Stuart exagérèrent encore l'impression de surprise désabusée qui se peignit sur ses traits quand la physionomie rébarbative de l'Écosse déchira le brouillard matinal dont l'humide aiguillon faisait nasiller les lazzis de nos raffinés transis.

Ce fut une émulation d'ironie, un assaut de gouaillerie ; et on aborda sur les rires provoqués par cette dernière réflexion : que ce brouillard **signifiait qu'on allait prendre terre dans un royaume brouillon, brouillé et mal plaisant.**

De leur côté, les partisans de Knox et le farouche réformateur empruntaient au même état du ciel, mais dans l'intérêt de leurs passions et de leurs desseins, les mêmes allusions hostiles et Pronostics dérisoires.

La face du ciel et la corruption de l'air montraient assez, dit Knox, quel genre de bien Marie, la Guisarde, apportait dans ce pays ; savoir : affliction, douleurs, ténèbres, et toute impiété¹.

C'est au milieu de ces augures contraires, image des perpétuelles contradictions au milieu desquelles allait s'agiter la destinée de Marie, que l'escadre prit terre au Petit-Leith, où elle s'arrêta deux heures, et que la reine reçut les premiers hommages et les premiers vœux de sa cour et de son peuple.

Puis on s'achemina vers Édimbourg, qui n'est qu'à une petite lieue du port, dans un équipage qui répondait à l'aspect du pays et aux allures des habitants, mais qui contrastait trop avec les triomphales cavalcades et les cortèges de gala à Saint-Germain ou à Fontainebleau, dont Marie emportait dans sa pensée le souvenir et le regret, pour qu'elle pût dissimuler un premier mouvement de dépit et de désappointement réprimé par la nécessité de séduire un peuple qu'elle sentait bien indomptable.

La reine y alla à cheval, et les dames et seigneurs sur des hacquenées guilledines du pays, telles quelles et harnachées de memes. Donques, sur tel appareil, la reine se mit à pleurer et dire que ce n'estoit pas les pompes, les apprests, les magnificences ni les superbes montures de la France dont elle avoit joug si longtemps ; mais puisqu'il falloit changer son paradis en un enfer, falloit prendre patience.....

Patience désormais mise chaque jour et plusieurs fois par jour à de bien rudes épreuves !

Le soir, comme elle cherchait le sommeil dans ce lit soucieux et cette sombre alcôve de la chambre royale au palais d'Holyrood, théâtre de l'agonie de ses aïeux, où sa mère, un an auparavant, avait rendu le dernier soupir, Marie fut tirée de son premier rêve par l'étrange et dérisoire sérénade que Brantôme a ainsi dépeinte :

Et qui pis est, le soir, ainsy qu'elle se vouloit coucher, estant logée en bas en l'abbaye de Lislebourg — Édimbourg —, qui est certes un beau bâtiment et ne tient rien du pays, vinrent soubz sa fenestre cinq ou six cents marauds de la ville luy donner l'aubade de meschants violons et petits rebecs, dont il n'y en a faute en ce pays là ; et se mirent à chanter des

¹ Wiesener, p. 29.

psaumes tant mal chantés et si mal accordés que rien plus.
Hé ! quel musique et quel repos pour sa nuit !

Dès le lendemain matin, ce fanatique délire, qui berçait si rudement, au son de sa psalmodie discordante, le premier repos d'une reine catholique, faillit porter les fruits sanglants de toutes les ivresses, et menaça le cœur de la reine, dont il avait agacé les nerfs, du spectacle d'un assassinat commis sous ses yeux, et quel assassinat ! celui de son chapelain, qui n'échappa que par la fuite aux estafiers furieux qui le poursuivirent jusqu'à l'autel.

A la pensée de sa chapelle mise ainsi en interdit, de son aumônier désigné au couteau, du sanctuaire de son culte menacé de profanation, comme son propre asile domestique, par des sicaire ivres de l'Écriture, de ce plaisir innocent, qui lui était refusé, d'inaugurer et de consacrer par le sacrifice de la messe le premier jour de son règne écossais, Marie fut transportée de douleur et d'indignation.

Le lendemain matin on lui cuida — *faillit* — tuer son aumosnier devant son logis ; et s'il ne se fust sauvé de vitesse dedans sa chambre, il estoit mort. Ce tour fait à son aumosnier, elle en vint si triste et fâchée qu'elle dit : *Voilà un beau commencement d'obéissance et de recueil de mes subjects ! je ne sçay quelle en sera la fin ; mais je la prévois très-mauvoise.* Ainsy que la pauvre princesse en cela s'est montrée depuis une seconde Cassandre en prophétie, comme elle estoit en beauté.

Il ne faut pas cependant croire que c'est du premier coup et sans transition que Marie fut et se sentit malheureuse. Une pareille supposition serait à la fois contraire à la vérité des faits et à celle du caractère de la reine, qui ne se désespéra qu'après avoir beaucoup espéré, qui ne se résigna pas sans lutte, et passa, dans les premières années de son séjour, par des alternatives d'humiliation et de triomphe, de popularité et de haine qui constituent le mouvement et l'intérêt de ce drame à la Shakespeare, parfois vif, gai et heureux comme une comédie, mêlé, ainsi que la vie elle-même, de douleur et de joie, de rires et de larmes.

Les scènes auxquelles nous allons assister n'ont rien de la monotonie de ces actions passives où la fatalité entraîne irrésistiblement les acteurs vers son but,

Jeune, belle, spirituelle, élevée à l'école des délicatesses françaises et des finesses italiennes, à la cour et sous l'œil d'une Catherine de Médicis, Marie n'était pas femme à désertir, dès le premier jour, son devoir de reine, à ne pas essayer de tous les moyens de corriger sa destinée, d'apaiser sa fortune, et de dénouer, sinon de trancher les difficultés d'une situation compliquée.

Nous allons voir, au contraire, avec quelle habileté instinctive et quelle expérience précoce Marie chercha ses points d'appui dans les obstacles mêmes, se fortifia par la division de ses ennemis, faute de pouvoir se fier à la concorde de ses conseillers, charma par ses grâces ceux qu'elle ne convainquit point par ses raisons, et tout d'abord, en échange de ses égards pour le culte dissident, triomphant aujourd'hui, réclama de son ministère et obtint du peuple

d'Édimbourg, conquis à sa souveraine par l'admiration et la pitié, l'inviolabilité de son culte personnel et de sa chapelle particulière.

Ce fut la première victoire d'une princesse dont les débuts dans le gouvernement furent heureusement inspirés par une pensée de transaction, de conciliation, d'apaisement qui ne put porter que des fleurs, et dont les fruits importuns furent flétris, avant la maturité, par l'ambition de lord James Stuart et par la jalousie d'Élisabeth, les rivalités féodales et les nuptiales compétitions soulevées bientôt autour d'une reine sans armée, sans finances et sans mari, incapable de résister à sa noblesse coalisée, et en butte aux prétendants.

Le dimanche qui suivit son arrivée en Écosse, malgré le péril qui avait déjà menacé son aumônier, et les entraves que semblait devoir subir l'exercice de son culte, Marie voulut consacrer en l'exerçant, publiquement, un droit qui lui tenait à cœur, et qui, tout modeste qu'il fût, excita la colère de Knox et de ses partisans, intéressés à considérer comme un affront et comme un défi une messe impunément dite dans la chapelle royale

Elle le fut cependant, malgré les menaces des ministres protestants, les murmures du peuple ameuté, et l'invasion de la cour du palais par le fanatique Patrick Lindsay, cuirassé, l'épée à la main, et suivi d'une horde d'iconoclastes et d'assassins comme lui.

Mais sur la porte même de la chapelle, ce flot vivant et hurlant trouva la digue de l'impassible James Stuart, frère de la reine, qui épousant franchement sa cause, arrêta les mutins par quelques paroles énergiques et des démonstrations plus énergiques encore. L'intolérance fut vaincue, désarmée, dissipée, et Marie conserva la première et la plus chère de ses prérogatives, celle de rester fidèle à son Dieu, au milieu d'un peuple infidèle.

Satisfaite de ce succès, et ne voulant pas l'exagérer imprudemment jusqu'à une tentative de réaction, Marie Stuart, malgré les justes soupçons et les justes griefs qui n'avaient pu encore triompher des illusions de sa confiance et de sa générosité, prit pour principal ministre et pour secrétaire d'État son frère naturel, James Stuart, et Maitland de Lethington, bien que tous deux fussent protestants, eussent déjà trahi sa mère et dussent la trahir elle-même.

Mais ils dissimulaient leur jeu, et elle s'était flattée, à force de bienfaits, à force de pardons, de les rendre loyaux et fidèles, comme ils parurent l'être, en effet, un moment.

Le comte de Huntly, chancelier — seul catholique —, le trésorier de la couronne, Robert Richardson ; le *clerk-register* — clerc du registre —, James Makgill, le *justice-clerck*, chef juge en matière criminelle, sir John Bellenden, Wishart de Pittarow, gardien du sceau privé, complétèrent le gouvernement, avec droit de séance au conseil privé. Ce conseil était composé du duc de Châtellerauld, des comtes d'Argyle, d'Errol, Marshall, d'Athol, de Morton, de Montrose, de Glencairn, de lord John Erskine. Marie, se souvenant du dévouement parfois indiscret, mais fidèle, de James Bothwell, lui réserva, quoiqu'il fût absent et non encore revenu de son voyage en France, la place que son père, le comte Patrick, y avait occupée.

Kirkaldy de Grange et Henri Balnaves eurent des offices de confiance dans sa maison.

Malgré ces principes et ces exemples de tolérance et d'impartialité, la cérémonie de l'entrée solennelle de la reine dans sa capitale d'Édimbourg n'avait pas été

exempte de quelques orages et de quelques déceptions ; et la joie que goûta Marie, dans cette première et triomphale entrevue avec son peuple, ne fut pas sans quelque secrète amertume.

Cette entrée de Marie Stuart dans sa capitale eut lieu le 2 septembre.

Les frais de la fête et du banquet qui l'avait précédée, le 31 août, coûtèrent 4.000 marcs d'argent à la libéralité des bourgeois d'Édimbourg, qui, à l'instigation de Knox, mêlèrent aux acclamations dont ils saluèrent la reine, des menaces symboliques de nature à intimider la catholique.

Le 2 septembre, après avoir dîné au château, Marie s'avança en grand cortège vers la ville en liesse, sous un dais de velours violet, entourée de sa cour, de sa noblesse et des principaux de la bourgeoisie.

A l'arc triomphal, un jeune enfant, descendu d'un ciel d'opéra, récita des vers de bienvenue à la souveraine, et lui offrit, avec les clefs de la ville, une Bible et un livre des Psaumes..

Sur son passage, on représenta, suivant la mode du temps, des scènes tirées de l'Ancien Testament, et représentant le supplice de Coré, de Dathan et d'Abiron, foudroyés et engloutis au moment de leur sacrifice idolâtre, et d'autres spectacles d'une signification également sinistre. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on renonça à l'outrageante représentation d'un prêtre brûlé sur l'autel pendant l'élévation de l'hostie¹.

C'est au milieu de ces manifestations diverses et de ces impressions mêlées que Marie reçut son présent de joyeux avènement : un buffet d'argent doré du prix de 2.000 marcs.

Marie ne se découragea pas, et c'est le 6 septembre qu'elle constitua, sur les bases conciliantes que nous avons énumérées, son ministère et son conseil privé, inaugurant leur entrée en fonctions par une adhésion publique aux faits accomplis, et par les plus intelligents et les plus généreux efforts pour triompher d'opiniâtres résistances, et pour prévenir ou pour apaiser les conflits inévitables entre ses courtisans français et ses courtisans indigènes, ses conseillers et leurs rivaux.

L'entreprise était digne d'elle, 'puisqu'elle exigeait beaucoup de tact, de prévoyance et de finesse ; mais elle était peut-être supérieure à ses forces, et rendue impossible par les événements accomplis et les passions soulevées.

Nous empruntons à un de ses historiens, à la fois sympathique et prévenu, le tableau, où une certaine fantaisie romanesque n'altère point trop la vérité, le tableau caractéristique de sa première réception à Holyrood, et de sa première rencontre avec les chefs d'un parti irréconciliable, puisqu'elle ne parvint pas, tout en l'enchantant, à le dominer.

La petite cour française de Marie Stuart surpassait en magnificence sa cour écossaise. Le plaid de fin tartan était vaincu par le manteau coupé à la dernière mode de Paris. Les dentelles de Flandre, la soie de Chypre, les pierres précieuses et les perles ornaient la bonne grâce des jeunes courtisans d'outre-mer, qui éclipsaient avec insouciance ces Écossais, qu'ils considéraient comme des sauvages, et qui ne

¹ Mignet, t. I, p. 111.

pouvaient rivaliser avec eux que d'intrépidité et de elles armes.

C'étaient les mêmes qu'ils avaient déjà rencontrés à Leith, venant, au pas de leurs chevaux, au-devant de leur souveraine suspecte, avec plus de curiosité et de méfiance que de respect et d'amour.

C'était une troupe austère et farouche, plus faite pour contredire et combattre la royauté que pour la servir. Les hommes hardis et fiers qui la composaient étaient vêtus de pourpoints de buffle, leur barbe était courte et leurs moustaches redressées en pointe. Ils avaient une seconde armure, une côte de mailles qu'ils endossaient, même dans la paix, contre l'assassinat. Plusieurs portaient une toque de velours noir entourée de trois rangs de perles ; d'autres des casques, d'autres de larges chapeaux relevés d'un côté par une agrafe et ornés de plumes qui retombaient en arrière. Le meurtre, au milieu des orages de la régence de Marie de Lorraine, était devenu pour eux une telle habitude, qu'ils étaient toujours sur leur garde, et que, même au saut du lit, en robes de chambre et en pantoufles, ils avaient le sabre au côté et le pistolet à la ceinture... Ils abordèrent d'un œil soupçonneux cette princesse — Marie Stuart —, d'un œil hostile et jaloux les seigneurs qui l'accompagnaient...

Nous reprenons, après ce croquis des personnages du groupe écossais, le récit dramatique de la première réception-gala de Marie Stuart.

Le grand escalier d'Holyrood, du côté du parc, cet escalier que ses degrés nombreux, larges et bas, rendaient si doux à monter, était plus vivant qu'il ne l'avait jamais été. Des torches brûlaient dans des niches, sur des candélabres de pierre ; des orangers et des myrtes parfumaient le porche majestueux, arrondi en cintre et parsemé de petites ogives. On suivait avec admiration le pilier massif qui soutenait cet escalier léger, et qui dominait de ses guirlandes de bas-reliefs quatre balcons intérieurs superposés l'un sur l'autre.

La galerie et les salons de réception resplendissaient de lumières. Ces lumières, qui se reflétaient dans les glaces de Venise de Marie de Lorraine, étincelaient au-dessus de charmants porte-flambeaux achetés en France par Marie Stuart, et qu'elle avait fait débiller en arrivant. Ils étaient de bois sculpté et représentaient, échelonnés en caryatides, de petits Sylvains aux pieds de bouc, aux corps et aux visages d'enfants. C'étaient des chefs-d'œuvre, dont quelques-uns sont conservés encore à Holyrood. Tout le monde les admira et applaudit au goût de la reine.

Vêtue comme au Louvre, Marie était assise sur un fauteuil de bois ciselé, trône de ses ancêtres, et qui avait succédé au bloc de granit, en forme de chaise, sur lequel se plaçaient,

dans l'abbaye de Scone, les premiers rois d'Écosse, le jour de leur couronnement. Les femmes de la reine avaient recouvert de coussins le vieux fauteuil, et, de ce siège de majesté, Marie attirait à elle jusqu'à ses plus ombrageux ennemis.

De tous les environs d'Édimbourg, les plus grandes dames s'étaient empressées pour cette soirée à la nouvelle cour, mais aucune n'était comparable à Marie Stuart, et les poètes purent dire que la plus belle rose d'Écosse fleurissait sur la plus haute branche.

Deux groupes briguaient à l'envi les préférences de la reine, qui excellait dans cet art où la coquetterie de la femme s'élève jusqu'à l'habileté politique, et devient un manège de la royauté. Elle ne mécontenta pas, ce soir-là, les Français qui l'avaient accompagnée, mais ses faveurs les plus marquées furent pour ses Écossais.

On remarquait autour d'elle trois de ses oncles, le grand prieur, le duc d'Aumale, le marquis d'Elbeuf, de grands seigneurs dont les aînés étaient de grands hommes. Venaient ensuite le fils du connétable de Montmorency, le maréchal d'Amville, digne d'ajouter encore de l'honneur à l'honneur de son nom ; Castelnau de Mauvissière, délié comme un ambassadeur, honnête comme un chevalier ; Chastellard, aussi brave que son immortel aïeul, bien que moins sérieux, un Bayard de roman ; Strozzi, un proscrit d'une des plus puissantes familles de Florence, un héros que son talent, son courage et sa parenté avec Catherine de Médicis relevaient dans l'exil ; La Guiche, un intrépide soldat, cher au duc François de Guise, qui le réservait pour les coups de main et pour les mêlées ; Brantôme, puis La Noue, un cœur chaud et une tête calme, le Catinat anticipé de la Réforme.

Les seigneurs écossais, mêlés à ce groupe, s'entretenaient avec la reine et avec les Français, plus bruyamment que ne le prescrivait l'étiquette. Marie les traita tous avec une politesse affectueuse, proportionnée à leur naissance, à leur mérite, à leur importance politique.

Ils avaient, pour la plupart, une attitude guerrière et rigide à la fois, et l'on doutait s'ils ressemblaient à des chevaliers ou à des sectaires. Le premier d'entre eux était lord James Stuart, frère naturel de Marie, non moins beau que son père et que sa sœur, hardi comme un soldat et prudent comme un diplomate. Après lui, on distinguait le comte de Morton, dont le visage impitoyable et adroit inspirait la crainte, et dont l'âme était plus double, plus insensible, plus sauvage encore que ses traits ; lord Ruthven, sans peur et sans scrupule, rusé et audacieux avec l'aisance d'un homme de cour ; Lindsay, un rude et intrépide magnat de bruyères, dont les petits yeux gris enfoncés lançaient des éclairs aussi brillants que ceux de sa célèbre épée, et qui, sous son

grossier pourpoint, portait, imprimés sur satin, les plus terribles versets de la Bible ; lord Huntly, orgueilleux de son courage, de ses immenses richesses territoriales et de ses innombrables vassaux ; Maitland, un aigle et un caméléon tout ensemble ; Robert Melvil, un courtisan accompli, dont le dévouement dépassait un peu les calculs de l'intérêt personnel, et qui cédait quelquefois à son cœur malgré sa raison ; Kirkaldy de Grange enfin, le plus habile tacticien de l'Écosse, un homme de guerre transcendant, admiré de tout ce qui portait en Europe l'épée de commandement, humain, d'ailleurs, au milieu des mœurs cruelles de sa patrie.

Les Hamilton, dont le chef était Jacques, comte d'Aman, duc de Châtellerauld ; les Seaton, les Fleming et les autres seigneurs papistes étaient déjà en minorité dans cette noblesse, dont le souffle de la Réforme entraînait les plus généreux, dont les moins délicats, les plus nombreux, flairaient, comme une proie, les biens des grandes familles fidèles à la tradition, et les domaines de l'Église et des monastères.

..... Bien qu'il eût été prié avec beaucoup d'égards, Knox, soit mépris du monde, soit hostilité, n'avait point paru dans les salons du château¹...

Marie voulut pourtant essayer la conquête de l'énergumène. En reine qui peut impunément faire les avances, en femme habituée à voir la force céder à la grâce, et la violence à la douceur, elle fit les premiers pas, et le Mahomet presbytérien ne venant pas à elle, elle alla à lui et l'attira à une mémorable entrevue, dont les termes sont trop caractéristiques pour n'être point rapportés.

Si elle échoua dans son dessein d'appriivoiser le farouche réformateur, ce fut du moins avec tous les honneurs d'une lutte si inégale, que le succès était impossible. Mais Knox ne resta point aussi insensible qu'il le parut à l'intrépidité de ce gracieux défi ; et il considéra du moins désormais, comme une ennemie redoutable, la princesse éloquente, spirituelle et subtile qui, plus d'une fois, dans leur controverse, l'avait embarrassé.

Knox a raconté lui-même, en s'y donnant naturellement le beau rôle, cette scène originale, ce duel de dialectique et d'éloquence entre la jeune reine, condescendant à défendre son sexe et son autorité, et un adversaire qu'elle étonna sans le persuader. Le brutal et tyrannique pédantisme de Knox devait même aller jusqu'à vouloir sonder, après ceux de sa conscience, les mystères de son cœur, et jusqu'à reprocher à la femme son mariage, après avoir osé incriminer les intentions et contester les droits de la souveraine.

A l'appel de la reine, Knox se rendit donc au palais, avec la superbe humilité et l'austère dédain d'un dictateur sacerdotal. Il se présenta devant elle, âpre et fier, avec l'habit brun presbytérien et le manteau drapé sur l'épaule, à la mode de

¹ Dargaud, p. 83-85.

Genève. Il la salua silencieusement¹. Elle l'invita à s'asseoir, et commençant par un insinuant exorde :

— Je souhaiterais, monsieur Knox, lui dit-elle, que ma parole agit sur vous comme votre parole agit sur l'Écosse. Nous serions amis, et ce serait le bien du royaume.

— Madame, répondit emphatiquement le réformateur, qui, d'ailleurs, aimait mieux maltraiter l'amour-propre des autres que le sien, la parole est plus stérile que le rocher quand elle est mondaine ; mais quand elle est inspirée par Dieu, les fleurs, les épis et les vertus en sortent.

Un entretien ainsi engagé devait bientôt glisser sur une pente agressive. On n'arrête pas un volcan en y jetant des fleurs. Il y avait, entre le réformateur qui rêvait déjà l'abjuration de Marie ou son abdication, et celle-ci, qui se flattait encore de demeurer reine tout en demeurant catholique, un de ces abîmes que rien ne peut combler et sur lesquels on ne jette pas de pont. Marie, un peu piquée de son échec, reprocha à Knox, mais toujours avec esprit et avec calme, son pamphlet contre le gouvernement des femmes.

— Madame, répondit le peu galant novateur, j'ai parcouru l'Allemagne, et je suis pour le droit saxon. Lui seul est juste. Il réserve le sceptre à l'homme ; il se contente de donner à la femme une place au foyer et une quenouille.

Marie lui fit remarquer que, puisque le souverain légitime se trouvait être une femme, non-seulement en Écosse, mais en Angleterre, il manquait à la fois à la loi de charité et à celle d'obéissance en prêchant le mépris de personnes dont le seul crime encore était de ne pas penser comme lui, et la haine des princes, se montrant ainsi à la fois intolérant et rebelle, double contradiction dans un ministre de

L'argument était bien frappé et bien aiguisé ; et la double flèche, lancée d'une main habile, fit à l'impassibilité triomphante du docteur une cuisante et double blessure. Il se sentit atteint au défaut de sa cuirasse de logique, mais il n'était pas homme à se déconcerter pour si peu, et, se débarrassant de ces fines objections avec la verve brutale d'un homme habitué à l'emporter quand même sur de barbares auditeurs :

— Madame, répliqua-t-il, si rejeter l'idolâtrie et engager le peuple à adorer Dieu selon sa parole est considéré comme une excitation des sujets contre leurs princes, je ne saurais être excusé, car c'est ce que j'ai fait ; mais si la connaissance de Dieu et de son vrai culte conduit tous les bons sujets à obéir au prince de bon cœur, qui pourrait me blâmer ?

Il assura, du reste, qu'il vivrait content sous l'autorité de la reine, tant que le sang des saints ne serait pas versé, et il soutint que, dans les choses de la foi, les sujets n'étaient pas obligés de suivre la volonté de leurs princes, mais les commandements de leur Créateur. Si tous les hommes du temps des apôtres, ajouta-t-il, avaient été contraints de suivre la religion des empereurs, que serait devenue la foi des chrétiens ?

¹ Dargaud, p. 92-93.

La reine, établissant alors une judicieuse distinction entre les refus de la foi et les soulèvements de la révolte, lui répondit : **Mais ces hommes ne résistaient pas. — Ceux qui n'obéissent point, répliqua Knox, aux commandements qui leur sont faits sont censés résister virtuellement. — Non, continua la reine, ils ne résistaient pas avec l'épée. — C'est,** poursuivit Knox, **parce que Dieu ne leur en avait pas donné le pouvoir et le moyen.**

A cette naïve et hardie déclaration, que la force conférait le droit de soulèvement, et que la faiblesse était la seule raison de la soumission aux princes, Marie Stuart répondit avec étonnement : **Vous pensez donc qu'il est permis aux sujets de résister à leurs princes lorsqu'ils en ont le pouvoir ?** Le fanatique réformateur, qui subordonnait l'État à la religion, ne recula point devant les conséquences de sa théorie. **Très-certainement, madame, dit-il, si les princes excèdent leurs devoirs.**

Comparant alors le souverain qui, dans un accès de zèle aveugle, voudrait frapper les enfants de Dieu, à un père de famille qui, dans un mouvement de folie, poursuivrait ses propres enfants avec une arme, que ceux-ci auraient le droit de lui enlever, Knox dit : **Il serait permis d'ôter l'épée à un tel prince, de lui lier les mains et de le mettre en prison jusqu'à ce qu'il fût devenu plus calme. Ce ne serait pas lui désobéir, mais se conformer à la parole de Dieu.**

Marie resta confondue. Une doctrine aussi subversive de toute autorité, qui faisait les sujets juges de l'obéissance qu'ils devaient à leurs souverains, et qui, sur la provocation de leurs chefs spirituels, les autorisait à la révolte, la remplissait d'épouvante. Elle entrevit ce terrible avenir qui lui était réservé... Elle tomba dans un triste silence, et elle resta comme accablée pendant un quart d'heure¹.

Lord James Stuart, seul témoin de cette scène, plus familiarisé que Marie avec les incartades des orateurs de la Réforme, s'efforça d'amortir le choc inévitable entre une souveraine offensée et un sujet qui parlait un peu trop en maître, et d'empêcher la discussion spéculative de dégénérer en un conflit dont les conséquences pouvaient être également funestes aux deux partis. Il essaya donc, par des périphrases explicatives, de détourner l'orage, et, en rassurant sa sœur, de modérer le fougueux apôtre.

Mais son plaidoyer, tout en écartant des contradictions trop flagrantes, n'eut aucun succès, et s'il évita une lutte, il n'amena point un rapprochement. Il n'y avait pas de terrain commun possible entre une reine catholique bravée dans son autorité et insultée dans sa foi, et un schismatique rebelle qui s'excusait en vain de prêcher l'interversion des rôles : la soumission des souverains et le gouvernement des sujets.

¹ Mignet, t. I, p. 113, 114.

Knox, malgré son enthousiasme et son orgueil, ayant reculé devant les conséquences de principes qui amenaient de telles anomalies, voulut essayer de guérir les blessures qu'il avait faites en disant : — **A Dieu ne plaise ! je suis bien éloigné de commander à qui que ce soit, ou de délier les sujets de leur loyale obéissance ; je ne désire qu'une chose, c'est que les princes comme les sujets obéissent à Dieu, dont la parole enjoint, aux rois et aux reines, d'être les pères et les mères de son Église et de la nourrir.** Marie, poussée à bout, répondit à cette ouverture ambiguë par une énergique profession de foi catholique, apostolique et romaine.

Ce fut alors à Knox de sortir des gonds, et de recevoir un congé provoqué par ses invectives et ses blasphèmes. C'est ainsi que finit l'entretien, comme la plupart de ceux de ce genre, qui sont stériles, quand ils ne sont pas dangereux, et ne guérissent pas le mal quand ils ne l'enveniment pas. Le réformateur se retira en priant Dieu de bénir la reine, **dans la république d'Écosse, aussi amplement que l'avait été Déborah dans la république d'Israël,** et Marie ne songea plus qu'aux moyens de maintenir un équilibre si compromis par de telles exagérations, et à contenir dans leur excès des doctrines et des passions qu'il était inutile de chercher à tempérer, et qui demeuraient implacables.

Au sortir de cette dramatique audience, Knox, qui n'avait pas triomphé à son gré, et avait rencontré pour la première fois peut-être une résistance aussi intelligente qu'énergique de la part d'une princesse qu'il croyait plus frivole, Knox rencontra un groupe de ses sectateurs et de ses amis, impatients de connaître l'issue d'un entretien si important :

Il n'y a rien à espérer de cette Moabite, dit-il avec colère ; autant vaudrait pour l'Écosse bâtir sur des nuages, sur un abîme, sur un volcan. L'esprit de vertige et d'orgueil, l'esprit du papisme et des Guise est en elle...

Et la reine *Guisarde* fut mise tout bas, en attendant qu'elle le fût tout haut, au ban de la plèbe protestante, qui se prépara, dans l'ombre des prêches, au signal de nouveaux désordres, et unit désormais, dans ses haines et ses menaces, le trône et l'autel.

Le signal qu'attendait la multitude, les hauts barons, qui exploitaient son fanatisme, se gardaient bien encore de le lui donner.

Avant de régler leur compte avec la reine, ils avaient d'abord à vider entre eux les différends de leur ambition et de leur rivalité.

Avant de combattre ouvertement la royauté, il fallait achever de dépouiller les églises, et se partager le riche butin des biens catholiques, sauf à se le disputer entre eux.

La première période du règne précaire de Marie devait jouir d'une tranquillité relative, grâce à ces divisions, qui donnèrent à l'autorité royale les bénéfices de la médiation ; grâce surtout aux calculs machiavéliques de Murray, qui avait intérêt à affaiblir toute concurrence dangereuse à ses desseins usurpateurs, et, avant de les démasquer, se servit tour à tour du sceptre qu'il convoitait pour humilier l'influence des Hamilton, et pour abattre l'opposition des Gordon.

C'est cette lutte intérieure et victorieuse contre l'anarchie oligarchique, et cette double campagne d'intrigue et de conquête où lord James parut servir la cause

de l'autorité et de l'unité monarchique en se servant d'elle, et triompha sous son nom, que nous raconterons d'abord.

Nous réservons, pour un chapitre spécial, l'analyse des négociations diplomatiques entamées en même temps par Marie Stuart auprès d'Élisabeth pour ménager ses susceptibilités, apaiser ses griefs, se concilier ses bonnes grâces, faire triompher auprès d'elle la double cause de la reconnaissance de ses droits éventuels à la succession de la couronne d'Angleterre et de la ratification de son choix, quand l'isolement et la nécessité la portèrent à se donner un époux destiné, dans sa pensée, à être son défenseur, et qui devait être son persécuteur, après avoir en vain essayé d'être son maître.

Les grands seigneurs, qui se servaient de Knox connue d'un instrument, de ses doctrines comme d'un moyen, ne partageaient ni ses violences, ni ses illusions, ni ses désintéressements ; et, s'ils avaient favorisé l'affaiblissement de la royauté et la spoliation de l'Église, ils n'avaient pas entendu substituer la tyrannie de la multitude au contrôle monarchique, ni le gouvernement des ministres protestants à l'ancienne prédominance du clergé.

Ils aspiraient à l'indépendance, d'un côté, à la richesse, de l'autre, et ils virent, avec un mécontentement non dissimulé, les intempérances de langage d'un homme qui ne ménageait pas assez les transitions, brusquait les contradictions les plus autorisées et les répugnances les plus naturelles, et manquait souvent le but à force de le dépasser.

Les chefs politiques du parti protestant n'hésitèrent pas à blâmer la fougue imprévoyante et provocatrice de leur apôtre, et cherchèrent à faire rentrer dans leur lit les passions fanatiques déchaînées par cet orateur-ouragan, qui soufflait prématurément la tempête.

Lethington écrivait à lord Cecil : Je voudrais que M. Knox parlât d'une manière plus aimable à une aussi jeune princesse, et que sa véhémence, que rien n'arrête, ne lui fit pas émettre des sentences difficiles à digérer pour un estomac faible. Assurément, elle montre vis-à-vis de lui une sagesse au-dessus de son âge. Que Dieu lui accorde l'assistance de son esprit !

En même temps, les douze comtes ou lords dont Marie avait composé son conseil privé, procédaient à une organisation de l'Église réformée, qui réduisît au domaine spirituel les ingérences des ministres, et rognât à la fois les limites, démesurément étendues par le *Livre de discipline*, de leur budget et celle de leur juridiction.

C'est ainsi que fut décidé que le tiers du produit des domaines ecclésiastiques restés entre les mains des prélats ou saisis par les nobles, qui avaient eu plus en vue, en Écosse, *les biens* que *le bien* de l'Église, serait remis à la reine pour l'entretien des prédicateurs, l'établissement des écoles, l'assistance des pauvres et l'augmentation de son propre revenu.

Un comité, composé de lord James, de Maitland de Lethington, des comtes d'Argyle et de Morton, fut chargé de la fixation et de l'administration de ce tiers.

Mais, comme il était inévitable, et comme on avait dû s'y attendre, sans chercher ou sans trouver le moyen de prévenir ces inconvénients, les conflits et les procès sortirent en foule de ce pacte de transaction, conclu sous l'influence prépondérante de lord James et exécuté par ses affidés.

Les ferments anarchiques furent irrités plutôt qu'apaisés par un remède pire que le mal ; la réintégration au fond commun du tiers des biens ecclésiastiques, dont l'usurpation et la jouissance avaient motivé plus d'une apostasie et composaient plus d'une fortune, ne pouvait se faire à l'amiable. Et il fallut liquider par les armes.

C'était l'affaire de l'ambition et des rancunes de lord James Stuart, qui avait bien compté sur un conflit, puisqu'il essaya une première fois de le faire naître au détriment des Hamilton, dont il poursuivit l'appauvrissement et ménagea la disgrâce. Puis, désormais solide sur les étriers de sa faveur, devenue dominatrice, il profita d'une seconde occasion pour entraîner la reine, qui venait de le créer comte de Mar, à l'occasion de son mariage avec la fille du comte Marshall, à la répression d'un attentat et à la vengeance d'un grief plus personnel que politique, et reçut, pour prix d'une victoire implacable, le comté de Murray.

La première intrigue ourdie, féconde en querelles particulières, mais qui n'aboutit qu'à la guerre civile, fut provoquée par les démêlés qui ne manquèrent point de survenir, dès son retour de France, qui suivit de près l'arrivée de la reine en Écosse, entre James Bothwell, serviteur fidèle et fatal, destiné à un rôle si controversé dans l'histoire de Marie Stuart, et les ennemis nombreux que son dévouement à la cause de la reine, et aussi son caractère ambitieux et turbulent, lui avaient suscités.

Pour donner aux griefs le temps de s'apaiser, Marie, avec une grande sagesse et une grande autorité, avait imposé à tous ces différends l'épreuve d'une trêve, pendant laquelle les adversaires juraient de s'épargner mutuellement, et de garder une neutralité qui est quelquefois le commencement d'une conciliation.

C'est ainsi que, dès le retour de Bothwell, menacée de voir la paix publique compromise par les rivalités et les rancunes de ses conseillers, qui ne s'entendaient que pour lui infliger l'affront d'un refus commun de porter un seul jour, de douloureux anniversaire, le deuil de François II, Marie écarta le danger en exigeant le serment de trêve entre son plus fougueux serviteur et lord Seton (11 novembre 1561), ainsi qu'avec lord James Stuart et Cockburn d'Ormiston.

Mais la vendetta qui régnait entre Bothwell et le duc de Châtellerauld et son fils, le comte d'Arran, ne fut pas aussi facile à mettre sous la cendre. La moindre rencontre de ces personnages, qui se haïssaient implacablement, provoquait des chocs et des étincelles qui ravivaient et ranimaient le conflit.

Marie dut vivre ainsi dans l'anxiété, et, pour ainsi dire, sur la poudre, durant toute la première partie de l'année 1562, où éclata, attisée secrètement par lord James Stuart, la querelle dont les Hamilton furent les dupes et Bothwell la victime.

Le duc de Châtellerauld et son fils, le comte d'Arran, n'avaient point paru à l'arrivée de Marie Stuart, et ils attendaient, dans l'isolement boudeur de leur petite cour de Kinneil, près Linlithgow, qu'un ordre ou une prière de la souveraine réclamassent l'hommage de deux si illustres mécontents.

On comprendra cette attitude, quand on saura que le comte d'Arran avait successivement nourri le vain projet d'être porté par Cecil au trône d'Écosse, et d'épouser Élisabeth, puis, sur le refus de celle-ci, avait retourné ses vœux du côté de Marie Stuart, qui ne les avait pas encouragés.

Cette double déception avait aigri son caractère et troublé son cerveau des visions d'une intermittente démence. Le père, lui, protestait, par son absence, du

dépit que lui causaient les récentes mesures prises par le comité des biens ecclésiastiques, sous une influence jalouse, qui écartait à la fois du pouvoir et de la fortune, par des contradictions humiliantes et des restitutions onéreuses, l'ancien régent d'Écosse¹.

Cependant, le duc de Châtellerauld ne put persister dans un éloignement qui l'exposait à d'autres déboires et à d'autres sacrifices.

On lui fit observer que qui quitte la partie la perd, et que les absents ont généralement tort.

Il se rendit donc à la cour, mais pour y voir l'absence de son fils, qui avait refusé de l'accompagner, calomniée au point de la rendre suspecte à la souveraine.

Là-dessus, plaintes du duc et de son fils, auquel on a osé attribuer des projets séditieux, refus d'accepter les avances conciliatrices imposées à Bothwell par la reine, représailles de celui-ci contre le comte d'Arran, qui cherche à perdre, en l'accusant à son tour de fomenter un complot contre la liberté de la reine, celui qui l'a ridiculisé.

Mais ce second épisode, qui faillit compliquer la querelle jusqu'à en faire sortir un procès de lèse-majesté et de haute trahison, n'eut lieu qu'à la suite d'une réconciliation publique et solennelle où Bothwell et le comte d'Arran feignirent d'abjurer, à l'autel évangélique, entre les mains de Knox, leurs ressentiments mutuels. (25 mars 1562.)

Cette scène de profanatrice comédie eut lieu dans la maison des Hamilton, à Kirk-of-Field, située en face de celle où, cinq ans plus tard, devait périr d'une mort longtemps mystérieuse, dont aujourd'hui les causes et les auteurs sont connus, l'infortuné second époux de Marie Stuart.

Trois jours après, le comte d'Arran, jetant ce masque importun de fausse amitié, accusa, dans une dénonciation incohérente qu'on rejeta, plus tard, sur un accès de délire et de monomanie, Bothwell d'avoir voulu l'associer à l'exécution d'un projet criminel d'enlèvement et d'emprisonnement de la reine, — qui, à ce moment, se livrait, au château de Falkland, dans le Fife, au divertissement de la chasse, dans la forteresse de Dumbarton, dont le duc de Châtellerauld avait la garde.

Qu'y avait-il de fondé dans cette dénonciation, et quelle part faut-il y faire à la vérité et au mensonge, à la fièvre et à la vengeance ?

Il est peu probable que si Bothwell eût nourri de pareils desseins, il les eût confiés à des gens plus capables de les trahir que de s'y associer. Le comte d'Arran voulut-il prendre les devants sur son ennemi, lui tendre un piège dangereux, en se donnant le mérite d'un grand service rendu, et ne feignit-il de se défendre que pour mieux accuser ?

Tout cela est possible ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le résultat de cette intrigue, qui ne tourna qu'à l'avantage de lord James Stuart, fut, pour les Hamilton, la perte de la garde de la forteresse de Dumbarton, qu'ils durent rendre, et l'affaiblissement définitif d'une influence qui ne reposait plus que sur un vieillard avare et un fils en démence ; pour Bothwell, dont la reine se débarrassa sur les instances de lord James, moins comme d'un conspirateur que comme d'un importun, la disgrâce, la prison, et, au bout d'une évasion

¹ Mignet, t. I, p. 118. Wiesener, p. 31.

décevante qui le jeta sur les côtes d'Angleterre, une captivité qui ne finit qu'en 1564, et un exil qui ne finit qu'en 1565.

L'ambitieux et astucieux lord James, débarrassé, à la faveur d'un prétendu complot, à la véracité duquel ne crut pas même l'ambassadeur anglais, du crédit des Hamilton et de la présence de Bothwell, dont il avait, d'ailleurs, dans une expédition dans le Border — pays frontière —, frappé les serviteurs et séquestré les domaines, lord James, à l'automne de 1562, s'occupa des Gordon, qu'il avait poussés à bout et provoqués à la révolte par le défi de ce titre de comte de Murray, ajouté, grâce à la faveur de la reine, le 10 septembre, à celui de comte de Mar, reçu le 7 février.

Ces titres n'avaient pas alors qu'un caractère honorifique ; ils emportaient investiture seigneuriale de domaines considérables, qu'il était aussi agréable de prendre que pénible de rendre.

Or, le comte de Huntly, chancelier d'Écosse, détenait, en vertu d'un mandat ou d'une tolérance de la couronne, ce comté de Murray, qui avait fait retour au domaine royal à la mort de James Stuart, fils naturel de Jacques IV, en 1544. Il était, depuis longtemps, convoité par le second lord James Stuart, auquel sa sœur avait promis, dès 1562, de l'accorder.

Mais il n'était pas facile de faire rendre, à un homme comme le comte de Huntly, jaloux et mécontent, une chose qu'il trouvait bonne à garder et croyait avoir le droit de garder ; aussi est-ce sans étonnement, et peut-être même sans peine, que Marie Stuart, et surtout lord James, qui, par l'effet de la confiance et de la nécessité, tenait tout à fait sa royale sœur sous son influence, virent bientôt dégénérer en expédition militaire le voyage de plaisance et de bienvenue que, depuis le 11 août, la reine et sa cour, heureusement escortées d'une petite armée, accomplissaient dans les comtés du Nord.

Marie allait en effet engager sa première lutte et gagner sa première victoire sur les résistances de l'aristocratie féodale, et le comte de Huntly allait être le héros et la victime de ce suprême effort de l'insubordination oligarchique. Car le mouvement, ici, n'avait rien de religieux. Les Hamilton, protestants, et les Gordon, catholiques, avaient associé leurs griefs contre la domination de lord James et contre ses dépossessions systématiques. Seulement, le duc de Châtellerauld et le comte d'Arran ne paraissent avoir appuyé que de leurs sympathies, et peut-être de leur connivence secrète, la levée de boucliers des Gordon.

C'est même la pusillanimité du duc de Châtellerauld et la dénonciation échappée à son fils, le comte d'Arran, dans un accès de folie sincère ou simulée, qui avaient fait avorter à ses débuts cette conspiration dont le comte de Mar avait exagéré la découverte, et surtout les desseins, au point d'avoir fait envisager à Marie, comme une nécessité de salut pour ses deux principaux ministres, menacés par le poignard des assassins, et pour elle-même, la disgrâce des Hamilton et l'emprisonnement de Bothwell.

Ainsi, maître par le désarmement de la principale famille de l'Ouest, et par la captivité du gardien et du héros des marches frontières du Sud, des *Border*, de la plénitude de l'autorité souveraine, James Stuart, à l'automne, n'avait plus songé qu'à dépouiller, affaiblir, et, au besoin, écraser, après les protestants Hamilton, les catholiques Gordon, et à préserver ainsi de toute concurrence sa suprématie dans le conseil.

Le second fils du comte de Huntly, John Gordon — encore un prétendant à la main de la reine, évincé, après le comte d'Arrau —, n'avait pas attendu le voyage royal du mois d'août pour se mettre en pleine rébellion.

Après avoir blessé lord Ogilvy, à la suite d'une querelle privée, dans les rues mêmes d'Édimbourg, et avoir failli donner ainsi le signal d'une émeute et d'un choc entre les deux partis, conjuré, non sans peine, par les magistrats de la ville, John Gordon avait bravé, en l'éludant, l'ordre de sa souveraine de se rendre prisonnier dans la citadelle de Stirling.

Il s'était mis en campagne à la tête d'un millier de cavaliers, et sonnant le rappel de son clan, le comte de Huntly, son père, avait fortifié les châteaux de Findlater, d'Achendown et de Stratbogy.

C'est donc dans un pays armé, menaçant, et où les dispositions des habitants, fanatisés par leur chef, ne répondaient que trop à l'âpreté du ciel et à la difficulté des accès, dans cette Écosse alpestre des Highlands, que Marie faisait un voyage romanesque qui allait être héroïque ; car, on le comprend bien, la lutte était inévitable, et le comte de Mar et les galants chevaliers qui frémissaient autour de lui, dans l'escorte royale, ne devaient pas supporter patiemment l'affront de l'inhospitalité.

Le château d'Inverness ayant été fermé à la reine par le capitaine auquel les Gordon en avaient confié la garde, les épées sortirent du fourreau, les couleuvrines roulèrent sur leurs affûts, les arquebusiers allumèrent leur mèches, les tambourins et les fifres firent entendre leurs grondements belliqueux et leurs sifflements menaçants ; un assaut victorieux inaugura la guerre, et la potence où fut suspendu le gouverneur rebelle fut le premier jalon de la transformation du voyage royal en expédition de répression.

Du même coup, enivrée d'une sorte de martiale ardeur, Marie, dont ces poétiques et grandioses paysages exaltaient l'imagination et dont l'âme fière goûtait la mâle volupté du danger et du triomphe, Marie s'était transformée, de reine chasseresse et pèlerine, en militante amazone, et elle donnait en souriant à l'admiration de ses compagnons l'exemple d'une infatigable intrépidité.

Nous empruntons le double tableau de ce spectacle à deux historiens dont l'un nous donnera plus particulièrement l'impression des personnes et des événements, l'autre, celle du paysage. Nous commencerons par ce dernier.

..... Elle se mit hardiment en campagne. L'air libre des Highlands l'enivra de vie. Elle montait un beau cheval qu'elle maniait et dirigeait aux applaudissements de ses nobles et de Murray. Elle regrettait de ne pas être un chevalier, pour dormir la moitié de l'année sur la dure, pour ceindre la cuirasse et l'épée. Elle respirait la guerre et les aventures en tille des Stuart et des Guise. Elle se montrait contente de n'avoir plus pour dais royal que la voûte du ciel, et pour Holyrood que sa tente de satin bordée de soie et d'or.

Déjà, au siège du château d'Inverness, Randolph, le spirituel et turbulent ambassadeur d'Élisabeth, raconte les témérités de Marie et les transports qu'excitaient son ardeur, sa grâce : *Nous étions là tout prêts à combattre, dit-il. Ô les beaux coups qui se seraient portés devant une si belle reine et ses dames ! jamais je ne la vis plus gaie ni plus alerte ;*

nullement inquiète ; je ne croyais pas qu'elle eût cette vigueur.

Cette vigueur de jeunesse animait la reine dans l'expédition conseillée par Murray, et un autre sentiment s'y mêlait. C'était une admiration nouvelle, involontaire pour son royaume d'Écosse, dont les mœurs étaient barbares, mais dont la nature agreste et sublime ravissait son imagination de poste...

Moins pittoresque et plus unie vers le sud, l'Écosse se plonge jusqu'au golfe de Solway en vastes plaines égayées de collines fertiles et de glens riants. Au centre et au nord, dans les contrées que gravissait Marie, l'aspect change et devient grandiose. Les Highlands succèdent aux Lowlands.

L'Écosse est alors une terre d'explosions et d'éclosions, brisée en caps, en montagnes, déchirée en vallées, creusée en précipices, en abîmes, un sol par moments volcanique, où le bitume bouillonne sous la glace, où l'herbe courte et pierreuse fume sous la neige, où les convulsions sourdes, où les bruits intérieurs et profonds des éléments correspondent à l'âme désordonnée des siècles écoulés et aux révolutions guerrières de l'histoire.

Là, les sommets stériles se revêtent de fauves bruyères, de tristes et rares forêts de sapins. Là, les rivières torrentueuses se précipitent dans les ravins, et lavent en courant les tours des châteaux, les ruines des vieux monastères, les cabanes couvertes de chaume. Là, les vastes marécages où paissait et mugissait le bétail noir au seizième siècle, et où s'accroupissent aujourd'hui les troupeaux de moutons gras, s'étendent au milieu des brouillards sous les nuages pluvieux. Là, les innombrables lacs aux baies romantiques et aux anses vertes reflètent dans leurs eaux plombées, métalliques, un ciel d'ardoise ou de cuivre avec les pics sombres des cimes rocheuses. Là, une mer de tempêtes bat les rivages solitaires, blanchit contre mille écueils, et les rouges falaises qui se découpent en sauvages monuments au-dessus de l'écume des grèves, retentissent éternellement de longs souffles et des rugissements immenses de l'Océan¹.

Après le tableau d'un historien de l'école de Michelet et d'un peintre de l'école de Delacroix, voici l'esquisse fine, froide et ferme, aux touches sobres, d'un historien émule de Thiers et d'un artiste admirateur de Paul Delaroche :

Dans cette tournée royale, qui fut aussi une expédition militaire, Marie montra un grand courage et supporta toutes les fatigues avec gaieté, parcourant à cheval ces rudes contrées, traversant les rivières, campant dans les bruyères

¹ Dargaud, p. 100.

et regrettant de n'être pas un homme, écrivait Randolph, pour passer les nuits aux champs, revêtue de la jaquette, portant le knapsack — sac à vivres —, couverte du bouclier de Glasgow et armée de la longue épée à deux mains.

De retour à Aberdeen, elle donna le comté de Murray à son frère et rendit la guerre inévitable avec les Gordon.

Le comte de Huntly s'avança en effet à la tête des siens jusqu'à Corrichie, à douze milles d'Aberdeen.

Mais l'armée royale, commandée par le nouveau comte de Murray, et où se trouvaient les comtes d'Athol et de Morton, le battit complètement.

Il resta sur le champ de bataille, où il fut laissé sans funérailles comme un criminel, et sa défaite causa la ruine momentanée de sa maison. De deux fils qui lui restaient, John Gordon fut condamné, pour crime de rébellion, à avoir la tête tranchée, sentence commuée en un emprisonnement dans la forteresse de Dunbar, et le dernier, Adam Gordon, fut épargné à cause de son Jeune âge. Cette famille, qui était la seconde du royaume, et se vantait de pouvoir mettre vingt mille hommes sous les armes, perdit son titre, fut dépouillée de ses immenses possessions, et tomba dans un subit abaissement.

Lord James obtint de sa sœur, pour le comte de Morton, son parent, la place de chancelier du royaume, laissée vacante par la mort du comte de Huntly. La disgrâce des Hamilton et la ruine des Gordon affermirent encore davantage le triomphe du protestantisme dont le chef politique, Murray, gouverna l'Écosse ?...¹

Maintenant, passant de l'histoire intérieure du gouvernement de Marie Stuart à son histoire extérieure, et du triomphe momentané de ses tentatives de centralisation et de hiérarchisation de l'autorité dans le royaume au succès relatif de ses négociations diplomatiques successorales et matrimoniales, nous consacrerons un chapitre particulier à l'analyse des mobiles et au récit des vicissitudes de cette première lutte, à armes encore courtoises, des deux sœurs royales et rivales, lutte couronnée par un mariage décevant et funeste.

¹ Mignet, p. 121, 122.

CHAPITRE III

MARIAGE FATAL

Diplomatie de Marie Stuart et d'Élisabeth. — Analyse de leurs premiers rapports épistolaires et politiques. — Échange de protestations fraternelles et de cadeaux amicaux. — Missions de Lethington en Angleterre. — Objet de ces négociations. — La ratification du traité d'Édimbourg, éludée par Marie. — Élisabeth élude à son tour la question de la succession d'Angleterre. — Entrevues projetées. — Nouveau sujet de malentendu. — La question matrimoniale. — Attentat et châtement de Chastelard. — Vicissitudes du projet de mariage de Marie Stuart avec don Carlos. — Attitude équivoque et sourdes menées de Catherine de Médias et d'Élisabeth. — Avortement fatal de tout projet de mariage étranger. — Opposition jalouse du comte de Murray. — Déclamations fanatiques de John Knox. — Seconde entrevue avec la reine du farouche réformateur. — Candidature de lord Dudley, comte de Leicester, posée et favorisée par Élisabeth. — Refus indigné de Marie Stuart. — Marie se décide à choisir elle-même. — Les Lennox. — Henry Darnley. — Retour du comte de Lennox en Écosse. — Marie envoie auprès d'Élisabeth James Melvil. — Instructions de cet ambassadeur courtisan. — Continuation des négociations stériles et décevantes entre Marie et Élisabeth. — Effet décisif de la présence de Darnley en Écosse. — Réintégration du comte de Lennox dans ses biens, titres et honneurs. — David Riccio. — Marie, mécontente d'Élisabeth, lasse de la tutelle de Murray, se décide à épouser Henri Darnley. — Comment ce mariage réunissait toutes les conditions de bonheur, et pourquoi il fut malheureux. — Bouderie et rébellion de Murray. — Opposition irritée d'Élisabeth. — Trames de Murray et de Morton. — Correspondance significative de Randolph. — Le guet-apens de Kinross. — Mariage de Marie Stuart avec Darnley.

A peine arrivée en Écosse, malgré la croisière anglaise, qui ne réussit qu'à enlever une des galères de sa flottille, Marie voulut procéder d'abord par les voies insinuantes et conciliantes, et elle prit vis-à-vis de celle qui avait voulu l'arrêter au passage et avait puni de la disgrâce et de la captivité les félicitations adressées par la comtesse de Lennox à la reine d'Écosse sur son heureux retour, l'initiative d'ouvertures de confiance, de déférence et même de flatterie.

Le 1er septembre 1561, elle envoya Maitland de Lethington, son secrétaire d'État, en ambassade auprès d'Élisabeth, pour l'assurer de son amitié et lui présenter de précieux cadeaux, parmi lesquels se trouvait un bijou charmant comme celle qui l'avait imaginé : un diamant taillé en forme de cœur.

Le 6 septembre, elle répondait, dans les termes les plus gracieux, à la lettre de la reine d'Angleterre qui accréditait auprès d'elle la mission de congratulation et d'entente cordiale confiée à Randolph.

Et si elle résistait encore à la demande qui lui était faite de ratifier le traité d'Édimbourg et de renoncer, conformément à l'article 5, à son droit de porter les titres et armes du royaume d'Angleterre, c'était avec mesure, avec tact et, en offrant de soumettre les points litigieux à la décision souveraine d'une commission d'arbitrage.

En janvier 1562, elle n'hésitait pas à donner à Élisabeth cette preuve de confiance, d'invoquer son intervention et ses bons offices auprès de la cour de France, en faveur de ses oncles de Guise et de Lorraine, menacés de disgrâce.

Peu après, obéissant autant aux inspirations de son cœur qu'aux habiles suggestions de lord James Stuart, elle transportait le différend qui la séparait d'Élisabeth de la question irritante et stérile de ses droits à la couronne d'Angleterre, à celle, beaucoup plus légitime et beaucoup plus conciliante, de ses droits comme plus proche parente à la succession éventuelle d'Élisabeth, si celle-ci décédait sans enfants.

En mai 1562, elle accréditait de nouveau Maitland de Lethington auprès d'Élisabeth, lui donnant pleins pouvoirs pour suivre et pour clore les négociations entamées sur ses prétentions ainsi transformées de façon à ménager les susceptibilités de l'altière souveraine¹.

Ces ouvertures et ces négociations, sans avorter entièrement, échouèrent devant la mauvaise foi et la mauvaise volonté d'Élisabeth, dissimulées sous les plus cordiales apparences, de manière à éviter systématiquement un arrangement et un conflit.

Les deux reines poursuivaient ainsi des buts différents, et dans ce conflit de prétentions, une entrevue fut proposée comme moyen de dissiper les méfiances, de mettre un terme aux désaccords. Aussi, lorsque Lethington retourna à Édimbourg, le 6 juillet 1562, avec une lettre affectueuse d'Élisabeth, qui envoyait son portrait à Marie Stuart, lui manifestait l'intention de maintenir l'union amicale des deux royaumes, et lui offrait l'agréable perspective d'une rencontre prochaine, elle en fut transportée de joie. Avec cette vivacité d'espérance qui lui était naturelle, et dont l'âge

¹ Labanoff, t. I, p. 103 à 140. — Mignet, t. I, p. 123-126.

et le malheur ne la corrigèrent point, elle crut à l'entrevue et à ses heureux résultats.

J'ai la confiance, dit-elle à l'ambassadeur d'Élisabeth, qu'aussitôt que nous aurons parlé ensemble, nos cœurs seront si contents, que le plus grand grief que nous aurons jamais eu l'une à l'égard de l'autre sera celui que nous ressentirons au moment de nous quitter. Que Dieu en soit témoin, je l'honore dans mon cœur et je l'aime comme ma chère et naturelle sœur. Dans sa joyeuse effusion, elle s'exprima sur Élisabeth avec un mélange de tendresse et de flatterie capable de plaire à la vanité de cette reine sans être capable de la détourner de sa politique.

L'entrevue, fixée à York, vers l'automne de 1562, n'eut pas lieu. Les guerres civiles du continent, auxquelles Élisabeth prit part en assistant les huguenots de France, allume elle avait naguère assisté les réformés d'Écosse, lui donnèrent l'occasion de l'ajourner à l'été de 1563. Elle dépêcha sir Henry Sidney vers Marie Stuart pour lui dire qu'elle regrettait de ne pas la voir encore, en la laissant libre de marquer elle-même le moment de leur entrevue entre le 20 mai et le 31 août de l'année suivante. Marie Stuart fut contrariée et affligée de ce renvoi, qui devait se renouveler souvent¹.....

Malgré ses déceptions et ses appréhensions, Marie n'affecta aucun dépit ni aucun ressentiment. Bien plus, elle s'appliqua à garder, dans l'intérêt de son royaume et dans le sien, entre les influences politiques et religieuses contraires qui se disputaient son adhésion, le juste milieu le plus sage, l'équilibre le plus désintéressé.

Ce n'est qu'à propos d'une de ces questions essentiellement intimes et jalousement personnelles, où une juste dignité accepte les conseils, mais ne supporte pas les ordres, qu'elle se trouva forcément entraînée à sortir de cette neutralité habile qui ne faisait l'affaire ni de ses amis ni de ses ennemis.

Nous voulons parler de ces négociations et compétitions relatives à son second mariage, où un choix indépendant et pourtant conforme aux traditions de sa famille, aux exigences de son rang, et à ses intérêts en même temps qu'à son goût, provoqua des hostilités, des jalousies, des rancunes qui devaient la précipiter en peu de temps du bonheur dans l'adversité.

Marie avait à peine dépassé la vingtième année. Elle était belle, elle était reine, et si James Stuart et les ambassadeurs anglais ne pouvaient partager ni favoriser son désir de s'affranchir de leur tutelle et de leurs intrigues en se choisissant un mari, il leur était encore plus difficile de décourager les prétendants, justement attirés par tant de qualités, de charmes, et cette belle dot d'un royaume sinon de deux.

Mais le nombre même de ces prétendants, leurs rivalités, les influences contraires qui écartaient une solution tout en feignant de la favoriser, les sourdes

¹ Mignet, t. I, p. 127.

menées de Catherine de Médicis et d'Élisabeth, séparées par des intérêts différents, mais réunies par une haine commune, devaient faire avorter successivement toutes les combinaisons.

Toutes ces causes prolongèrent pendant quatre années cette viduité isolée et cette liberté précaire d'une jeune reine en butte à tous les soupçons et à tous les attentats, et obligée un jour d'imposer silence aux accusations de Knox par l'exil du capitaine Hepburn et l'échafaud de Chastelard, coupables de prétentions dont l'impertinence n'eût été que ridicule, si leur inopportunité ne les eût rendues criminelles (février 1563).

Ce serait un curieux et piquant chapitre d'histoire diplomatique que celui de ces négociations matrimoniales solennellement stériles, qui mirent quatre ans à tenir sans époux et à réduire au choix de son cœur une princesse si facile à marier comme femme, et si difficile à marier comme reine.

Ce n'est pas, nous le répétons, les prétendants qui manquaient. C'est, au contraire, leur nombre et leur qualité qui firent l'embarras d'une situation bientôt inextricable.

Moins d'un mois après la mort de François II, Marie avait reçu et éludé l'hommage des rois de Danemark et de Suède. Ces aspirants écartés, des raisons politiques et religieuses, sur lesquelles il est inutile d'insister, tant elles sont évidentes, firent incliner vers l'alliance espagnole et la main de don Carlos, fils de Philippe II, la préférence de ses oncles de Guise et la sienne.

Une pareille éventualité, menaçante pour leur ambition et leur jalousie, mit à la fois aux champs la secrète hostilité de Catherine de Médicis et d'Élisabeth d'Angleterre.

Il eût été fort dangereux pour l'une et pour l'autre que l'héritier de l'Espagne, du Milanais, du royaume des Deux-Siciles, des Pays-Bas, de la Franche-Comté, épousât la reine d'Écosse aspirant à la couronne d'Angleterre. Catherine de Médicis, plus en mesure qu'Élisabeth de mettre obstacle à ce mariage, chargea l'évêque de Limoges, son ambassadeur à Madrid, et sa fille, qui avait épousé Philippe II après la paix de Cateau-Cambrésis, de l'entraver avec adresse, en se servant de toute leur influence auprès du roi catholique. Pour rompre ce coup, lui écrivit-elle, je donnerai sourdement tout l'ordre que je pourrai¹.

L'astucieuse reine parvint même à intéresser à sa cause les propres auteurs de ce mariage espagnol, qui n'osèrent plus s'en faire les complices quand Catherine de Médicis leur demanda ce sacrifice au nom de leur patriotisme et des intérêts de la France, auxquels une alliance de leur nièce avec l'ennemi séculaire que les Guise avaient eux-mêmes combattu, ferait courir le plus grand péril qui les eût jamais menacés.

Obéissant à cette objurcation dont le point d'appui était habilement choisi, les Guise se résignèrent à laisser courir, au projet qu'ils avaient un moment caressé, la fortune des autres ; l'un d'eux même, le cardinal de Lorraine, non content de

¹ Mignet, t. I, p. 134, 135. — Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 33 et suivantes.

s'abstenir comme son frère, prit., à l'insu de Marie Stuart, l'initiative, fort contraire au succès du mariage espagnol — qu'elle traversa et rompit à jamais, — d'une négociation ayant pour but de donner la main de la reine d'Écosse à l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur.

Ce projet ne pouvait que déranger l'autre. Il devait inspirer à Philippe II la crainte de mécontenter l'Empereur son oncle, en cherchant à marier la reine d'Écosse avec son propre fils au détriment de l'archiduc son cousin. C'est ce qui eut lieu en effet. Dès qu'il connut cette négociation nouvelle, Philippe II cessa de poursuivre la sienne¹.

Mais, abandonnée momentanément par le roi d'Espagne, cette combinaison du mariage avec don Carlos, qui flattait les ambitions religieuses et catholiques de Marie et lui promettait un puissant appui pour réaliser son rêve des heures graves : la restauration de l'autorité monarchique et de la foi catholique et son affranchissement de la tyrannique tutelle du comte de Murray et de la perpétuelle menace des intrigues anglaises, cette combinaison ne fut délaissée par la reine d'Écosse qu'après l'avortement d'une habile et hardie tentative faite pour la renouer.

Cet avortement fut dû à toutes les causes de stérilité dont nous avons montré l'inévitable et fatale influence, étouffant, à mesure qu'elles germaient, les chances d'un sort meilleur que Marie s'attachait en vain à faire naître.

Malgré le secret qui avait présidé à des négociations mystérieuses par leur essence, le bruit s'en était répandu et la pensée de l'installation prochaine, sur le trône d'Écosse, d'un prince étranger et catholique, avait mécontenté le dévouement jaloux du comte de Murray, soulevé à la fois les susceptibilités et les appréhensions d'une aristocratie triomphante, peu soucieuse de reprendre la lutte et le joug, surtout exaspéré l'ire du tonitruant John Knox.

Celui-ci, après avoir fait retentir de ses doléances, remontrances et menaces la chaire des prêches, osa apporter jusque dans le palais où Marie l'avait mandé pour essayer encore de l'adoucir et de l'apaiser, et d'où il sortit plus farouche et plus implacable que jamais, le scandale de la plus indiscrete des protestations.

Les derniers mots de l'entrevue donneront une idée de la scène et de cet humiliant échec d'une reine et d'une femme implorant, puis exigeant en vain le plus facile des respects et la plus légitime des inviolabilités de cet apôtre ursin, sorti ivre à jamais des vignes de la Bible.

— Je reconnais vos droits de pasteur, sans être de vos ouailles, avait dit Marie ; mais pourquoi vous mêlez-vous de mon mariage ? Qui êtes-vous dans l'État ?

— Je suis né sujet de ce royaume, répondit Knox sans se troubler, et bien que je ne sois, madame, ni baron, ni lord, ni comte, Dieu m'a fait, tout indigne que je vous en paraisse, membre utile de cet État. Comme tel, j'ai le devoir, aussi bien qu'un membre de la noblesse, de mettre le peuple en garde contre les dangers, et par cette raison, ce que j'ai dit

¹ Mignet, t. I, p. 135.

en public, je le répète maintenant devant vous : Si la noblesse de ce pays s'oubliait à ce point de consentir à ce que vous fussiez unie à un mari infidèle, c'est-à-dire papiste, elle renoncerait au Christ en ce qui dépendrait d'elle, bannirait la foi, et trahirait la liberté du royaume.

Chassé de sa présence par la reine, justement indignée d'une telle intrusion dans ses affaires privées, Knox trouva moyen d'aboyer encore dans les antichambres, à l'adresse des jeunes dames souriantes et parées, qui s'y divertissaient à une honnête et inoffensive causerie, d'injurieux conseils et de menaçants reproches.

Puis il alla vomir contre Murray et en sa présence le reste de sa bile et de son ironie¹.

Mais le projet auquel Marie tenait la plus ne se réalisa point. Son mariage avec don Carlos, qui rencontrait la plus vive opposition en Écosse, et des obstacles d'une nature diverse, mais d'une force égale en Angleterre, en France, en Autriche, échoua par les lenteurs ordinaires de la cour d'Espagne, qui donnèrent à tous ces intérêts le temps d'agir et de prévaloir²....

Obligée de renoncer à don Carlos, et ne voulant ni du duc de Nemours, ni du duc d'Orléans, ni du prince de Condé, ni du duc d'Anjou, ni du duc de Ferrare, ni du comte d'Arran, dont la reine d'Angleterre avait semblé favoriser les vues, ni de l'archiduc Charles, qui, de son propre avis était le parti le moins commode pour l'avancement de ses affaires tant en Écosse qu'en Angleterre, Marie Stuart ne songea plus à se marier avec aucun prince du continent. Ils étaient également exclus de son choix, les uns à cause de leur créance, les autres à cause de leur désistement, ceux-ci comme trop puissants, ceux-là comme trop faibles, et tous parce qu'ils rencontraient la répugnance de ses sujets et l'opposition de la reine sa voisine. Dans cette situation que pouvait-elle faire ? *Je résolus, dit-elle, d'épouser un de ceste isle, ce à quoy les catholiques et protestants tous deux me sollicitoient vivement et menassoient pleinement ne souffrir le contraire*³.

Marie Stuart une fois résolue à détourner ses yeux du continent et à épouser un prétendant indigène, restait à savoir sur qui se porterait son choix.

C'est alors, en mars 1564, que Randolph, ambassadeur d'Élisabeth, reçut de sa maîtresse la délicate mission, devant laquelle il recula longtemps, de proposer à la reine d'Écosse comme mari, Robert Dudley, dont certaines circonstances, faites pour émouvoir une reine et une femme, rendaient, protégée surtout par Élisabeth, la candidature presque dérisoire.

Bien que Robert Dudley fût fils du duc de Northumberland, qui avait gouverné l'Angleterre avec la plus grande autorité sous Édouard VI, après la chute du duc de Somerset, il était trop loin du trône pour espérer Sérieusement à la main

¹ Mignet, t. I, p. 139, 142.

² Mignet, t. I, p. 143.

³ Mignet, t. I, p. 144-145.

d'une reine et il ne semblait pas possible qu'Élisabeth eût l'intention réelle de donner un tel mari à sa cousine¹.

Celle-ci repoussa des ouvertures humiliantes avec une vivacité qui prouvait qu'elle avait senti l'affront, et en même temps une modération qui témoignait de son désir d'éviter un conflit. Elle se borna donc à relever l'incompatibilité des positions.

Pensez-vous, maître Randolph, dit-elle, qu'il soit honorable pour moi d'avilir ainsi mon rang ? La reine votre maîtresse agit-elle conformément à la promesse qu'elle m'a faite de se conduire envers moi comme envers sa sœur ou sa fille quand elle me conseille de me marier avec milord Robert, de m'allier à son propre sujet ?

Randolph insinua que lord Robert Dudley serait rendu digne de cette haute alliance en recevant d'Élisabeth des honneurs et des avantages considérables. Il crut ainsi tenter Marie en lui laissant entrevoir la succession d'Angleterre comme prix de ce mariage.

Mais Marie répondit que cette perspective même ne la déciderait pas, Élisabeth pouvant d'ailleurs se marier elle-même et avoir des enfants. *Où serait en ce cas, dit-elle spirituellement, ma garantie, et qu'aurais-je gagné ?*

Elle consentit cependant à en parler à Murray, à Lethington, et au comte d'Argyle. Ceux-ci auraient été moins éloignés de cette union que Marie, s'il en était résulté la reconnaissance de son droit à la succession d'Angleterre. Ils promirent d'employer toute leur influence à y décider leur souveraine dans le cas où la reine Élisabeth la déclarerait son héritière et ferait confirmer par acte du parlement la couronne d'Angleterre aux enfants qui naîtraient de ce mariage².

Élisabeth, qui ne voulait pas se marier par crainte d'un maître, n'était pas par conséquent femme à aliéner sa liberté même posthume, et à s'enchaîner à une substitution. Elle éluda donc tout engagement et sentit la difficulté d'imposer un lien de son choix à une personne non moins indépendante et non moins fière qu'elle. Mais si, tout en parant son favori, qu'elle créa bientôt comte de Leicester et de Denbigh, pour l'autel nuptial où il ne devait pas monter, elle se résigna à un échec inévitable, elle n'en fut que plus disposée à contrecarrer les ambitions et plus tard, à punir le succès d'un prétendant rival heureux du candidat qu'elle patronnait.

C'était un jeune seigneur chez qui se mêlait le sang des Tudors à celui des Stuarts, lord Henry Darnley, dont la généalogie suffit à justifier le choix de Marie Stuart d'un premier et banal reproche de mésalliance.

Il était né le 5 décembre 1545 ou 1546. Son père, Matthieu, comte de Lennox, était petit-fils de Marie, fille du roi

¹ Mignet, t. I, p. 145.

² Mignet, t. I, p. 146.

d'Écosse Jacques II. Sa mère, Marguerite Douglas, était fille de Marguerite, sœur aînée d'Henri VIII. Cette sœur d'Henri VIII, mariée en premières noces avec Jacques IV, en avait eu Jacques V, le père de Marie Stuart ; de son second mariage avec Archibald, comte d'Angus, était issue Marguerite Douglas, dont Henri VIII avait donné la main au comte de Lennox, réfugié en Angleterre — à la suite d'une intrigue de cour et de la disgrâce de la reine douairière d'Écosse, Marie de Lorraine en 1544.

Lady Lennox, nièce de Henri VIII et sœur utérine de Jacques V, était donc à la fois, cousine germaine d'Élisabeth, et tante de Marie Stuart ; Henri Darnley, son fils, cousin des deux reines. Cette famille semi-royale, où venaient se confondre deux branches des maisons d'Angleterre et d'Écosse, pouvait quelque jour prétendre à l'une et à l'autre couronne. Une telle ambition, née de la situation même, lui était venue de bonne heure. Marguerite Douglas avait pensé à Marie Stuart pour son fils dès avant qu'elle épousât le Dauphin¹....

Le 14 avril 1564, trois jours après la proclamation de la paix entre la France et l'Angleterre, la comtesse de Lennox, profitant d'une occasion qui lui semblait propice à ses desseins, hasarda vis-à-vis de Marie Stuart, qu'elle avait favorablement disposée par d'habiles prévenances, en même temps qu'elle se ménageait dans son entourage des intelligences dévouées, la première ouverture, qui ne fut pas repoussée, du projet d'alliance dont elle avait fait, par ambition personnelle et par orgueil maternel, le but de sa vie.

Marie avait à ménager à la fois les jalousies de ses principaux conseillers et les susceptibilités d'Élisabeth. Elle voulut donc, avant de prendre un parti et, tout en gardant rigoureusement vis-à-vis de Murray et de Lethington le secret de ses intentions déjà favorables, sonder les dispositions de la reine d'Angleterre, et se la concilier par un acte de déférence.

En juillet 1564, tout en réservant sa réponse sur l'ultimatum amical que lui avait fait notifier Marie, de l'ajournement de toute entrevue entre elles, jusqu'à la reconnaissance des droits éventuels de la reine d'Écosse, comme héritière de la couronne d'Angleterre, Élisabeth accorda au comte de Lennox la permission qu'il sollicitait de retourner en Écosse, et lui donna même des lettres de recommandation pour sa souveraine.

Elle espérait, en favorisant la réintégration du seigneur disgracié dans ses biens confisqués vingt ans auparavant, réintégration qu'il avait présentée comme l'unique but de son voyage, pouvoir s'opposer avec encore plus d'autorité à la réalisation d'un projet d'alliance envisagé par elle comme chimérique et incapable de résister à la première contradiction.

Le comte de Lennox arriva à Édimbourg le 4 septembre 1564 et, en attendant le retour de la reine, alors en excursion au nord de l'Écosse, dans sa capitale, il alla visiter le comte d'Athol, chez lequel Maitland de Lethington vint le rejoindre.

¹ Wiesener, p. 43.

C'est le lendemain de sa première entrevue avec le comte de Lennox à Édimbourg que Marie Stuart dépêcha vers Élisabeth un [gentilhomme accompli et négociateur délié](#), James Melvil, chargé de la mission délicate et compliquée de calmer les susceptibilités d'Élisabeth. Ces susceptibilités avaient été effarouchées par quelques lettres un peu vives échappées à Marie à propos du comte de Lennox et des artifices par lesquels on voulait le lui rendre suspect, en feignant de demander pour lui ses bonnes grâces. Melvil avait pour instructions de maintenir Élisabeth dans de bonnes dispositions sur la question des droits éventuels de la reine d'Écosse à la couronne d'Angleterre ; enfin, de connaître jusqu'à quel point celle-ci se trouverait offensée et dégagée par un mariage avec lord Darnley.

Melvil devait aussi s'entendre secrètement avec lady Lennox pour hâter la venue en Écosse de ce prétendant préféré.

Melvil a laissé d'intéressants Mémoires, dans lesquels il a raconté comment il s'acquitta de sa mission conformément à ses instructions écrites dont le texte a été publié¹ et à ses instructions orales qu'il est facile de deviner. M. Mignet a analysé ce récit dans ses traits les plus piquants et les plus caractéristiques.

Cette princesse — Élisabeth —, aussi vaine comme femme que politique comme reine, montra pour Melvil des empressements singuliers. Elle voulut qu'il mangeât chez madame Stafford, sa principale dame de confiance, afin d'être plus à portée de le voir et de conférer avec lui. Elle fit de la musique et dansa en sa présence, s'habilla tantôt à l'anglaise, tantôt à l'italienne, tantôt à la française, changeant de costume plusieurs fois par jour, pour attirer ses regards et obtenir son approbation, et alla jusqu'à lui demander, en montrant ses magnifiques cheveux d'un blond un peu ardent et naturellement bouclés, qui d'elle ou de la reine d'Écosse avait une plus belle couleur de cheveux. Melvil répondit, en courtisan qui ne se laisse pas prendre en défaut, qu'il n'y avait rien en Angleterre de comparable à elle, ni rien en Écosse de si beau que Marie Stuart. Mais Élisabeth ne se contenta point de cette flatterie équivoque et se fit dire par Melvil que son teint était plus blanc, qu'elle jouait mieux du clavecin et qu'elle dansait avec plus de noblesse.

Ravie de ces petites supériorités, elle manifesta un grand désir de voir Marie Stuart, affecta une extrême tendresse pour elle et baisa avec effusion son portrait, qu'elle tira devant Melvil d'un cabinet où elle en gardait beaucoup d'autres. Les démonstrations extérieures n'étaient jamais de sa part qu'un moyen de déguiser ou d'outrer ses sentiments, et de servir ses desseins politiques².

Toutes ces manifestations semblent en effet avoir eu pour but d'emporter, dans un effort décisif, le succès de la candidature matrimoniale de Robert Dudley, dont

¹ Labanoff, t. I, p. 231.

² Mignet, t. I, p. 150, 151.

elle vanta passionnément les qualités, et qu'elle créa en grande cérémonie, dans Westminster même, comte de Leicester et baron de Denbigh.

A ce moment encore, Élisabeth ne tarit pas d'éloges sur les mérites qu'elle venait de récompenser si magnifiquement, et leur compara, avec une dédaigneuse ironie, la charmante inutilité et la nullité élégante de ce narcisse bellâtre de Darnley, qui portait l'épée du royaume devant elle en qualité de premier prince du sang, uniquement paré d'avantages extérieurs et de qualités frivoles.

Lorsque Melvil prit congé de la reine d'Angleterre, il recueillit de sa bouche ces paroles plus charmantes que sincères : *Assurez votre reine que je l'aime tendrement, que je veux que nous vivions plus amies que nous ne l'avons fait encore, et que j'éloigne de mon cœur pour jamais la jalousie et les soupçons.....*

Les négociations entre les deux reines, l'une dans le but d'obtenir la reconnaissance solennelle de ses droits à la succession de la couronne d'Angleterre, l'autre dans le but de placer auprès de Marie Stuart, sous le titre de mari, un représentant de son influence et un auxiliaire de ses desseins, se poursuivirent durant la fin de l'année 1564 et le commencement de la suivante avec les ressources ingénieuses, les artifices charmants, les alternatives de revers et de succès et les piquantes vicissitudes d'une comédie de femmes et d'une comédie de cour : Élisabeth affectant les intentions non-seulement les plus fraternelles, mais les plus maternelles vis-à-vis de sa sœur d'Écosse, et celle-ci prodiguant, en réponse à ce manège éhonté, toutes les grâces et toutes les malices de sa nature d'artiste et de son esprit tout français.

Mais le succès des habiles et flatteuses suggestions de l'ambassadeur Randolph, durant cette villégiature automnale du château de Saint-André, soit à table, soit dans les promenades à cheval où il accompagnait Marie Stuart, fut singulièrement compromis par l'événement le plus simple du monde, et qui fut pourtant décisif.

Nous voulons parler de l'arrivée de Henry Darnley en Écosse, où il venait, avec la permission d'Élisabeth, seconder en apparence son père, le comte de Lennox, dans la poursuite de sa réhabilitation et le soin de ses affaires, mais en réalité essayer l'effet de sa présence, et jeter dans la balance indécise des résolutions de la reine le poids, qui devait l'emporter de son côté, de sa belle mine et de ses vingt ans.

Dans les questions de mariage, il est rare que cet incident si simple, si naturel, de l'intervention du prétendant secrètement préféré ne dérange pas les combinaisons fondées sur son absence ; le meilleur argument, en pareil cas, c'est encore de se montrer, surtout quand on n'a rien à perdre à première vue à la comparaison.

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? l'épreuve fut à l'avantage de Henry Darnley. Son apparition fut un coup de théâtre. Il rompit l'intrigue entamée contre lui, et, bien servi par ses moyens extérieurs, fort d'habiles conseils qu'il suivit heureusement, il voulut plaire et il y réussit.

Plus adroit qu'il ne sut l'être depuis, il chercha, dès son arrivée, à capter Murray en se plaçant sous sa direction ; il assista le matin à un sermon de Knox, et le soir, il dansa une

gaillarde avec la reine. C'était vouloir rassurer l'Église défiante d'Écosse, et gagner les bonnes grâces de la cour¹.

C'est en février 1565 que la lutte s'établit entre les deux prétendants du parti réformé et du parti catholique, entre Leicester, soutenu par Lethington, Murray, et Darnley, qu'appuyaient fortement le comte d'Athol, tous les barons écossais restés attachés à la vieille croyance, et un Italien nommé David Riccio, qui avait remplacé Raullet comme secrétaire de la reine pour la correspondance française.

Ce Riccio était un Italien d'âge mûr et de figure ordinaire, mais doué de toute la souplesse et de tous les talents de sa race, agréable causeur, musicien consommé, courtisan insinuant, serviteur laborieux et dévoué à la cause de la reine comme à celle de son ambition et de sa fortune. Il était arrivé en Écosse en décembre 1561, à la suite du marquis de Morette, ambassadeur de Savoie, venu à Édimbourg pour complimenter Marie sur son retour dans son royaume, de la part de son souverain.

C'est dans le courant de décembre 1564 que David Riccio, entré au palais avec son frère, sur la demande de la reine, dont il avait su captiver les bonnes grâces par son esprit et ses mérites, beaucoup moins frivoles qu'on ne l'a dit, fut appelé à ce poste difficile de secrétaire intime pour les relations extérieures. Il sut en peu de temps se concilier par ses services la confiance de Marie Stuart et la faveur de la famille Lennox, redevenue prépondérante, grâce à la décision du parlement qui l'avait rétablie, le 3 décembre, dans tous ses biens, titres et privilèges, et grâce au prestige que jetait sur elle le mariage projeté.

Cependant, acculée dans ses derniers retranchements et obligée de se prononcer, Élisabeth, malgré les adjurations pressantes de Murray et de Lethington, qui se voyaient avec peine abandonnés par celle dont ils avaient soutenu la cause jusqu'aux dépens de la leur, Élisabeth, à bout d'artifices, se plaignait qu'on fit de la négociation du mariage de la reine d'Écosse, un marché, et reprochait à Lethington de **sembler une horloge de mort sonnante à chaque instant le glas funèbre de sa succession**.

Chaque reine voulant un gage préalable, l'une dans l'acceptation de Leicester, l'autre dans la reconnaissance de ses droits, les pourparlers s'aigrirent et l'accord devint impossible, et Marie se trouva portée à la fois par son goût personnel et par son mécontentement contre Élisabeth vers cette union où elle voyait le port de sa vie orageuse, et où elle ne devait trouver que de nouvelles tempêtes.

Mais qui eût pu le prévoir, alors que, sauf la contradiction habituelle d'Élisabeth et l'incorrigible opposition de la noblesse, le mariage de Marie Stuart avec Darnley semblait être celui qui réunissait le plus de chances favorables et d'heureux auspices ?

Ce mariage était en soi raisonnable et politique, dit un historien judicieux, puisqu'il éteignait des compétitions dans l'avenir, et que, de plus, il ralliait autour d'une jeune reine catholique les appuis naturels de son trône en Écosse et de ses prétentions légitimes en Angleterre.

¹ Mignet, t. I, p. 156.

Malheureusement il péchait par un point essentiel, c'est que le mari n'était ni raisonnable, ni politique. Dans la situation tendue de l'Écosse, lorsque Marie avait à craindre le parti réformé et le gouvernement anglais, deux espèces d'ennemis redoutables par la puissance, le conseil et surtout par un mépris déterminé de toute justice, il aurait fallu chez le roi les qualités viriles du chef d'État. Elles se seraient associées sur le trône aux mérites charmants de l'épouse.

Mais Darnley ne possédait pas d'autre avantage que la beauté du corps, une taille élancée, une figure presque féminine à force d'élégance. Sa mère lui avait donné les talents brillants et tout extérieurs du gentilhomme de cour, et, comme dit Castelnau, elle l'avoit fait nourrir fort curieusement, lui ayant fait apprendre dès sa jeunesse à jouer du luth, à danser et autres honnestes exercices. Elle n'avait pas négligé non plus les études classiques ; il connaissait l'antiquité, il savait aussi tourner un sonnet agréable.... Seulement, il ne connaissait ni lui ni les autres. Enfant trop adoré au foyer domestique et par conséquent, égoïste, ingrat et présomptueux, il se persuada que toute grandeur et suprématie lui appartenaient de plein droit. Cette ivresse d'orgueil puisa un stimulant funeste dans la devise de sa maison : Ayant Darnley I derrière, jamais.... Il regarda comme un affront intolérable que son titre de mari ne lui donnât pas la première place au palais et dans le gouvernement. En même temps ses exigences impérieuses offensèrent l'orgueil farouche des nobles d'Écosse. Sans raison et sans âme, il ne sut ni se faire aimer, ni se faire craindre ; et ainsi, jouet d'un amour-propre insensé, non-seulement il se perdit lui-même, il perdit encore celle contre laquelle il eut tous les torts, et qui n'en eut pas un seul de quelque gravité envers lui¹....

Nous n'insisterons pas davantage sur les vicissitudes de ce projet d'union, dont la réalisation solennelle a semblé à un historien avoir été précédée d'un mariage secret.

Nous passerons sous silence les derniers efforts d'Élisabeth pour rompre des nœuds déjà indissolubles, et l'envoi de Throckmorton, chargé de ses dernières représentations et objurgations, répondant à l'arrivée de Lethington, chargé par Marie de solliciter son consentement.

Plus indulgente ou plus prévoyante encore qu'Élisabeth, Catherine de Médicis avait répondu par son assentiment à une semblable communication à elle portée par Michel de Castelnau.

Seul, le cardinal de Lorraine, qui ne jugeait pourtant que sur les rapports qui lui avaient été faits, mais qui ne trouvait pas dans ce gentil hutaudeau de Darnley un homme digne d'être le mari d'une reine et le neveu des Guise, n'avait pas

¹ Wiesener, p. 45.

dissimulé les répugnances et les appréhensions que lui causait un hymen disproportionné.

Mais il est des heures ardentes et fatales où la contradiction aiguillonne et où l'opposition précipite ce qu'elle prétend empêcher.

Il était difficile à Marie de comprendre les causes de cette coalition universelle contre le droit si incontestable qu'elle avait de se choisir un époux selon son gré, surtout après la démission de la raison d'État, impuissante à lui en donner un selon ses intérêts. Ou plutôt elle ne les comprenait que trop, et ses sentiments pour Darnley s'augmentaient à la pensée des haines et des jalousies qui déjà menaçaient dans l'ombre un homme coupable surtout d'être Écossais, catholique et préféré.

Marie, loin de s'inquiéter de ces nuages amoncelés à l'horizon de son bonheur, brava intrépidement les tempêtes prochaines, et se prépara à faire succéder à des fiançailles mystérieuses le défi de magnifiques et triomphales noces.

Elle était lasse d'ailleurs de la tutelle tyrannique de Murray, dont elle avait pénétré la conduite ambiguë et les perfides desseins ; mais si elle profitait avec plaisir de l'occasion de s'affranchir de liens beaucoup plus lourds que ceux du mariage, lui, de son côté, envisageait avec un sombre enthousiasme d'ambition et de vengeance la nécessité de jeter le masque et de se déclarer. Il ne pouvait se faire illusion sur les dispositions de la reine ; il doutait encore moins de l'intention de Darnley, indiscrètement trahie, par lui-même, de faire de la disgrâce de son rival politique et de la réduction à la portion congrue de l'accapareur des plus beaux domaines d'Écosse le premier acte de son pouvoir.

Murray ne lui laissa pas le temps de l'inaugurer ainsi à ses dépens, et, devant le premier coup, il signa, dès le 15 mars, avec le comte d'Argyle et le duc de Châtellerauld, que le triomphe des Lennox et sa déchéance du titre de plus proche héritier du trône avaient exaspéré, un pacte équivoque d'alliance et de conjuration, par lequel ils s'unissaient envers et contre tous, *Dieu et la reine exceptés*. On remarquera la formule de ce *bond* qui n'excepte pas le roi.

Malgré les instigations et les manœuvres des nouveaux coalisés, soutenus par la connivence secrète de Randolph et les déclamations fanatiques de Knox, une émeute religieuse ne préluda pas à la révolution politique par laquelle ils espéraient déconcerter la prépondérance naissante des Lennox, et défaire ou punir un mariage fait sans eux, malgré eux, contre eux.

Marie avait, de son côté, préparé pour la lutte qu'elle prévoyait ses forces et ses appuis. Elle avait ménagé et obtenu pour son choix l'approbation de plusieurs de ses principaux conseillers et des chefs de sa noblesse, tels que le comte d'Athol, le comte de Caithness, lord Ruthven, lord Lindsay, lord Hume, une partie des Douglas, attachés aux Lennox par parenté ou amitié ; et quand, le 15 mai 1565, elle annonça ses intentions à cette noblesse assemblée à Stirling, elles y furent accueillies par une acclamation unanime.

C'est alors que, pour fortifier son parti et tenir tête aux discordes qui allaient sortir, furieuses et acharnées, de ce mariage destiné à tout concilier et à tout pacifier, Marie songea à faire acte de réparation envers le dévouement souvent imprudent mais sincère du comte de Bothwell exilé, et envers la disgrâce excessive de lord Gordon, fils du comte de Huntly, qu'elle résolut de rétablir dans les titres et les biens dont la haine et l'avidité implacable de Murray et de Morton avaient dépouillé son père.

C'est au milieu de ces projets d'opposition et de ces desseins de représailles que lord Henry Darnley fut armé, par les mains de la reine, chevalier de l'ordre national du Chardon, créé baron et pair du parlement, lord d'Ardmanach, comte de Ross, duc d'Albany.

Un mois après, il échappa, grâce à la présence d'esprit et au courage de Marie, au piège que ses ennemis ne craignirent pas de lui dresser sur le chemin même de l'autel nuptial vers lequel il s'avançait enivré.

Car, on le pense bien, en vertu de l'impatience naturelle aux passions humaines et de l'entraînement fatal des partis extrêmes, les négociations entre Élisabeth et Marie, d'un côté, s'étaient peu à peu irritées et envenimées, et l'hostilité des deux partis politiquement et religieusement favorables-ou défavorables au mariage était passée de la période spéculative à la période pratique, et des menaces aux actes.

Élisabeth avait signifié à Marie une déclaration de son conseil privé, auquel elle avait soumis le mariage avec Darnley comme mesure mixte intéressant les deux royaumes, déclaration par laquelle cette haute assemblée protestait unanimement contre une union préjudiciable aux deux couronnes.

Elle avait fait conduire à la tour de Londres la comtesse de Lennox, déjà soumise à une étroite surveillance dans sa maison de Withe-Hall.

Elle somma enfin le comte de Lennox et lord Darnley, comme sujets anglais, de se rendre à sa cour.

A sa première communication, portée par Throckmorton, Marie avait fait une réponse spirituelle et modérée. Le comte de Lennox et son fils accueillirent l'injonction qui leur fut transmise par Randolph, le premier par une objection ironique, le second par un refus hautain.

C'est alors que Murray, certain de la complicité du parti protestant et anarchique et des subsides et du refuge de l'Angleterre, irrité d'ailleurs de l'avortement de ses manœuvres pour fanatiser et soulever les bourgeois d'Édimbourg, se porta aux derniers excès, et inaugura par un guet-apens odieux la rébellion dont son refus formel de se rendre à l'assemblée de nobles, convoquée par la reine à Perth pour le 22 juin, avait été le signal.

Veut-on avoir, sur les desseins de Murray et de son parti, en même temps que sur les encouragements provocateurs et les perfides manèges d'Élisabeth, quelques détails authentiques et précis, qui permettent une appréciation impartiale du caractère et des actes du chef de la réforme et de la révolution en Écosse, du frère ingrat de Marie Stuart, du caractère et des actes de sa digne alliée, implacable ennemie et constante persécutrice d'une inoffensive rivale ? qu'on jette un coup d'œil sur les passages suivants de la correspondance de l'ambassadeur Randolph.

Ils éclairent d'une lumière profonde et sinistre les mystères, dissipés par ces témoignages et ces aveux inattendus, de deux événements prochains, déjà inévitables : le meurtre de Riccio, le meurtre de Darnley, crimes dont leurs auteurs eux-mêmes essayeront de faire retomber la responsabilité et l'infamie sur Marie Stuart innocente.

Faisant allusion au pacte de Murray, d'Argyle et du duc de Châtellerauld, voici comment s'explique, dès le mois de mars, l'équivoque ambassadeur d'Élisabeth, et comment il les montre, par une gradation fatale, demandant d'abord au ciel la

mort de Darnley, qu'ils ne demanderont bientôt qu'à eux-mêmes, comme étant leur seule ressource de délivrance et de salut.

Quand ils ont tout dit, et qu'ils ont épuisé les imaginations, ils ne trouvent plus rien, si ce n'est que Dieu lui enverra en bref sa fin — *a short end* —, ou qu'eux-mêmes seront réduits à une misérable vie dans la situation et sous le gouvernement auquel on doit s'attendre.

L'ambassadeur demande à son digne ministre, lord Cecil, sur quel aide on peut compter de la part d'Élisabeth, si l'on en vient à *entreprendre quelque chose, car la plupart sont persuadés que c'est à cette fin que Darnley a été envoyé en Écosse*. Et il ajoute :

C'est grand'pitié que tant d'hommes se voient au hasard de la vie et des biens. Il n'y a plus qu'un remède à ce malheur, c'est d'ôter Darnley de là, à moins que ceux qui sont les objets de sa haine ne trouvent assez d'appui pour que les plans qu'il méditera contre les autres retombent sur sa tête. Une faible dépense au commencement des choses rapporte double fruit. Que serait-ce pour Sa Majesté la reine — Élisabeth —, en supposant qu'elle ne compte pas en venir à la force, que la dépense de trois ou quatre mille livres avec laquelle elle ferait de ce pays tout ce qu'elle voudrait ?¹

Élisabeth ayant, à deux reprises (le 8 et le 13 juin), fait savoir aux conjurés qu'elle les soutiendrait dans leur opposition contre Darnley, assurance dont elle puisait le prétexte dans le refus du comte de Lennox et de son fils d'obtempérer à son ordre de rentrer en Angleterre, et Randolph ayant répondu à la question qui lui était faite sur l'accueil que recevraient des gens de bonne volonté remettant les deux rebelles aux autorités anglaises de Berwick : *Nous ne pourrions ni ne voudrions refuser notre bien de quelque façon qu'il nous arrivât*, Murray et ses complices, car on peut leur donner ce nom, résolurent de tenter quelque chose.

Murray, après avoir quitté brusquement sa sœur à Stirling, en mars, avait résisté à ses instances et refusé de se rendre à la convention de la noblesse convoquée à Perth, pour le 22 juin, sous prétexte d'un complot imaginaire tramé contre ses jours par le comte de Lennox et son fils.

Le motif de cette abstention, qui ne céda devant aucune demande d'explication, ni aucune offre des garanties les plus incontestables de protection, ne tarda pas à être dévoilé.

D'accord avec le duc de Châtellerauld, les comtes d'Argyle — son beau-frère — de Rothes et lord Boyd, Murray avait projeté de surprendre la reine et Darnley lorsqu'ils se rendraient de Perth à Callendar, château de lord Livingstone, où Marie avait promis de s'arrêter pour tenir sur les fonts de baptême le nouveau-né du maître du logis.

Le plan des conjurés était de s'emparer de Darnley pour le livrer aux autorités anglaises, ou de le tuer suivant les cas ; d'enfermer Marie Stuart pour la vie au

¹ Wiesener, p. 51, 52.

château fort de Lochleven, récemment fourni d'artillerie et de munitions par les soins de Murray, et de placer celui-ci à la tête du gouvernement.

Mais la reine, prévenue le 30 juin au soir, la veille de son exécution, du complot tramé contre sa personne, le déjoua par son courage et son sang-froid.

Elle partit de Perth, le 1er juillet, à cinq heures du matin, sous l'escorte de trois cents chevaux que commandaient le comte d'Athol et lord Ruthven, traversa les défilés de Kinross, rendez-vous des conjurés, deux heures avant que le comte d'Argyle eût pu y établir son embuscade, et arriva sans encombre au château de Callendar.

Cet échec ne fit, en les portant à toutes les extrémités de la honte, de la peur et du désespoir, qu'animer les conjurés, qui transformèrent en révolte ouverte leur lutte sourde d'intrigues et d'embuscades ; mais il encouragea aussi Marie à la résistance et lui rallia les sympathies et le concours de toute la noblesse fidèle.

Pendant que Randolph, persistant dans son horoscope sur Darnley et se plaignant derechef à lord Cecil de ses défauts, écrivait ces mots significatifs : *Qu'arrivera-t-il de lui ? Je ne sais ; mais il y a grandement à craindre qu'il ne fasse longue vie chez un tel peuple ?*¹ Murray appelait le peuple et les frères aux armes, tandis que Marie, de son côté *convoquait tous les vassaux de la couronne à Édimbourg, en équipage de guerre et avec toutes les provisions nécessaires à une entrée en campagne*². La noblesse fidèle répondit à cet appel, tandis qu'Élisabeth, vers laquelle les conjurés tendaient, de Lochleven, des mains suppliantes, leur marchandait son appui effectif, tout en ne leur ménageant pas les encouragements et même les reproches.

Mais elle avait affaire à une adversaire digne d'elle et qui ne s'endormait pas sur un précaire succès.

Marie publia adroitement une proclamation destinée à rassurer l'Église protestante, et assista même, pour la première fois, au sermon d'un ministre presbytérien à Callendar, afin que le parti religieux ne se joignit pas au parti ambitieux. Sentant combien il lui importait d'achever son mariage et d'enlever ainsi toute tentation d'y mettre obstacle, elle créa, le 20 juillet, Darnley duc d'Albany, et, ayant reçu le 22 les dispenses de Rome, qu'apporta l'évêque de Dumblane, elle fixa le jour de son mariage au dimanche 29 juillet (1565)³.

Nous continuons d'emprunter au plus sévère historien de Marie Stuart le récit de cette cérémonie.

La veille de cette solennité, elle conféra par des lettres patentes le titre de roi à Darnley, qui fut proclamé le soir à la croix d'Édimbourg par trois hérauts de la couronne. Le lendemain, elle l'épousa, entre cinq et six heures du matin, dans la chapelle d'Holyrood. Elle parut à cette cérémonie, dont les suites devaient être si prochainement lugubres, en habits de deuil. Elle portait la robe de velours noir et le

¹ Wiesener, p. 53.

² Mignet, t. I, p. 168.

³ Mignet, t. I, p. 168.

grand voile blanc qu'elle avait pris jadis, à la mort de François II.

Après qu'ils eurent été unis selon le rite catholique, Darnley embrassa la reine...

Il obtint de Marie qu'elle quittât ses habits de veuve, et qu'elle assistât, sous un autre costume, au banquet, où selon l'usage féodal, ils furent servis l'un et l'autre par les lords les plus considérables du royaume. La reine eut pour écuyer servant le comte d'Athol, pour écuyer tranchant le comte de Morton, pour échanson, le comte de Crawford, tandis que les comtes d'Églinton, de Cassilis et de Glencairn remplirent les mêmes offices auprès du roi. On jeta de l'argent au peuple en criant : Largesse ! et le reste de la journée se passa en danses joyeuses....

Ce mariage, — ajoute M. Mignet, qui le qualifie de **raisonnable et funeste** — mit fin à l'union assez cordiale des deux reines, fondée pendant quatre ans sur une espérance réciproque, qui, des deux parts, fut déçue. Élisabeth avait poursuivi la ratification du traité d'Édimbourg sans pouvoir y amener Marie, et Marie avait réclamé la reconnaissance de son droit à la succession d'Angleterre sans pouvoir l'obtenir d'Élisabeth. Avec l'animosité entre les deux reines dut reprendre la lutte entre les deux royaumes.

Les torts, il faut le dire, ne vinrent pas de Marie, ils appartiennent tous à Élisabeth¹...

Mais si elle eut les torts, elle n'en devait pas moins avoir le succès, et ses machinations qui, dès ce moment, ne s'arrêteront plus, de 1565 à 1586, devaient conduire à l'échafaud celle dont la fatalité s'empare déjà, puisque, dès le lendemain de son mariage, elle est obligée de lutter contre ses ennemis, pour connaître bientôt l'amère déception d'avoir à lutter contre ses amis.

¹ Mignet, t. I, p. 168, 169.

CHAPITRE IV

PREMIÈRE VICTIME

Lutte intrépide et habile de Marie Stuart contre la rébellion. — Rappel de Bothwell. — Réhabilitation des Cordons. — Campagne contre les lords révoltés. — Fière attitude vis-à-vis de l'Angleterre. — Arrestation de l'ambassadeur d'Élisabeth. — Fidélité d'Édimbourg. — L'insurrection est défaite et flétrie devant l'opinion. — Mémoire des lords rebelles à Élisabeth. — Celle-ci désavoue et humilie le comte de Murray, qui n'a pas réussi, et flatte hypocritement Marie triomphante. — Prompte à punir, celle-ci ne l'est pas moins à récompenser. Faveur de Bothwell. — Premières mésintelligences avec Darnley. — Caractère tout politique de ces dissensions domestiques. — La couronne matrimoniale. — Erreurs et fautes de Darnley. — Unanime témoignage contre lui. — Coalition contre Marie. — Elle sera d'abord frappée dans la personne de son plus fidèle serviteur. — Atroce complot contre la liberté de la reine et la vie de David Riccio. — But et moyens, prétextes et auteurs de la conjuration. — La victime. — Darnley âme du complot. — Élisabeth complice. — Double covenant signé par les confédérés. — Mariage de Bothwell. — Convocation du Parlement. — Fatales confidences. — Meurtre de Riccio. — Lord Ruthven. — Conduite abominable de Darnley. — Le coup royal. — Indignation et désespoir de Marie prisonnière. — La justice de Dieu.

En attendant, tout entière à l'ivresse de ses illusions et à l'orgueil d'une défense encore victorieuse, Marie rappelait d'utiles exilés et poursuivait d'ingrats adversaires.

Elle punit d'abord la révolte de Murray en réhabilitant ses victimes et en réparant ses injustices.

Elle réintégra lord Gordon dans ses honneurs et dans les domaines de son père ; et, le 5 août, elle expédia sur le continent un message de rappel aux comtes de Bothwell et de Sutherland. Un plein pardon fut octroyé au premier pour s'être échappé de sa prison, trois ans auparavant. Le proscrit, relevé de ses longues souffrances, débarqua en Écosse le 17 septembre 1565, et fut le bienvenu à Holyrood¹.

Bothwell paya sa bienvenue en prenant une part active et décisive à la courte et décevante campagne dirigée par Morthon et Lethington, secrets complices [qui conduisaient l'armée royale au nord lorsque Murray était au midi](#), campagne qui n'en obligea pas moins le révolté aux abois à chercher, dès le 14 octobre, un refuge en Angleterre.

Nous avons appelé décevante, quoique victorieuse, la campagne entreprise contre les révoltés, parce que la connivence secrète de Lethington et de Morton en compromit les résultats et que les coupables purent échapper à l'exemplaire châtement de leur trahison.

Nous lui maintenons aussi cette épithète, parce que le succès du présent trompa Marie sur les dangers de l'avenir ; parce qu'un juste ressentiment et la martiale ardeur qui s'emparait à chaque occasion de son âme chevaleresque et l'emportait quelquefois au delà de son devoir, lui firent peut-être perdre ce sentiment de l'équilibre qui ne doit jamais abandonner les personnes souveraines. Ces sentiments la précipitèrent dans une répression à outrance, et dans une réaction politique et religieuse qui compromirent l'autorité en l'exagérant et provoquèrent, comme nous le verrons, de terribles représailles.

Mais il manquerait un trait essentiel à l'originalité et à la vie de cette séduisante physionomie historique et morale si nous ne montrions, par quelques détails, Marie portant avec tant d'énergie, de passion, de grâce, de fierté, ce rôle trop court d'épouse heureuse et de reine triomphante.

Nous perdrons quelque chose de l'intelligence de son caractère, de sa vie et de sa mort, si nous ne disions pas avec quelle noble intrépidité elle brava la rébellion de Murray et punit de francs reproches l'attitude équivoque d'Élisabeth, secrète protectrice et même instigatrice des rebelles.

Tout en poursuivant Murray l'épée aux reins, à la tête de son ban de seigneurs fidèles, avec tant de vivacité et de célérité qu'elle le contraignit à battre en retraite de Stirling à Glasgow dans le pays de son allié le comte d'Argyle, elle répondait, avec une énergie indignée, à un envoyé anglais, nommé Temesworth, qui, ayant ajouté aux reproches hautains qu'il apportait de la part d'Élisabeth l'offense personnelle de refuser de reconnaître Darnley pour roi, fut arrêté et conduit prisonnier au château de Hume.

¹ Wiesener, p. 55.

Cette fière attitude triompha des soupçons et des griefs de sa noblesse protestante elle-même, et Marie conquit à elle jusqu'à ses ennemis par le charme irrésistible de sa jeunesse, de son courage, de son alacrité.

Malgré les excitations de quelques fanatiques, les bourgeois d'Édimbourg refusent leur porte aux chefs insurgés et tirent le canon du château sur leur petite armée. Et Marie goûte dans sa capitale fidèle le bonheur de la popularité.

Son ardeur fut excitée par ce succès jusqu'à une sorte d'enthousiasme, dont elle sut pénétrer l'armée féodale de dix mille hommes à la tête de laquelle elle marcha contre les rebelles, qui fuyaient vers la frontière anglaise, fort déconcertés du mauvais accueil d'Édimbourg.

Elle nettoya le comté de Fife, châtia le laird de Grange et ceux des barons qui s'étaient montrés favorables aux insurgés, leva des contributions sur les villes de Dundee, de Saint-André, et prit le château de Campbell. Elle fit toutes ces expéditions à cheval avec des pistolets dans les poches de sa selle, en attendant de poursuivre vers Dumfries, Murray battu, qui s'était rapproché de la frontière anglaise avec sa bande fugitive¹.

Elle ne se contentait pas de le vaincre par les armes, elle l'écrasait encore devant l'opinion dans une proclamation admirable de verve, de bon sens et de fierté, en éloignant le peuple de ces prétendus amis, qui lui mentaient comme ils avaient menti à leur souveraine et ne méritaient que son mépris par leur ambition usurpatrice et leur avide ingratitude.

Les lords insurgés sentirent la nécessité de se défendre, au moins vis-à-vis d'Élisabeth. Ils lui adressèrent, par leur envoyé Robert Melvil, un mémoire dans lequel ils cherchaient à faire retomber sur un système de persécution religieuse, qui présageait une réaction funeste au protestantisme, et sur la tyrannie d'étrangers unis contre eux, notamment le secrétaire David Riccio et le roi lui-même, sujet rebelle d'Élisabeth, la faute de leur révolte et la responsabilité des conséquences de leur défaite.

La reine d'Angleterre, qui était prête à secourir ces héros, les trouva si faibles et vit leur cause si hasardée, qu'elle donna contre-ordre à Bedford et se borna à leur prodiguer des consolations et des espérances qui ne lui coûtaient rien et ne la compromettaient pas.

Elle ne se trouvait que trop compromise, et ne devait pas hésiter à effacer ses torts et à reconquérir sa considération auprès des souverains étrangers, en faisant à Magie Stuart, dont la juste colère était à ce moment dangereuse, et qui pouvait déchaîner à son tour sur l'Angleterre les tempêtes soufflées par elle sur l'Écosse, de câlines et flatteuses avances. En même temps elle accablait de son mépris et de son courroux affectés, dans une scène de solennelle palinodie où elle savait bien qu'elle ne serait pas contredite, Murray et l'abbé de Kilwinning, qu'elle chassa, comme traîtres, de sa présence.

Ils avaient dû chercher à Londres un refuge qu'ils payaient, comme on voit, par de fort humiliantes soumissions, à la suite de l'issue malheureuse d'une troisième

¹ Mignet, t. I, p. 191-192.

et décisive expédition où Marie, accompagnée des comtes de Bothwell et de Huntly, et suivie d'une armée de douze mille hommes, avait pourchassé et dispersé les débris des insurgés cantonnés à Dumfries (9-14 octobre).

Marie triomphait. Cette vie de mouvement, d'entreprise et de lutte l'enivrait... Elle n'entendait pas seulement écraser les lords rebelles en les faisant condamner comme des traîtres et en les dépouillant de leurs charges et de leurs biens ; ses desseins étaient, par moments, plus vastes et plus hardis. Tout son royaume pliait devant elle ; sur vingt et un comtes et vingt-huit lords, il n'y avait que cinq comtes et trois lords qui lui fussent contraires et ils étaient fugitifs. Se regardant comme sûre de l'Écosse, se sentant appuyée en Angleterre par le parti orthodoxe et croyant l'être par les puissances catholiques du continent, elle espérait faire repentir Élisabeth elle-même de n'avoir pas voulu la reconnaître pour son héritière et d'avoir encouragé la révolte de ses sujets. Elle laissa même percer ses intentions. Quelques seigneurs de sa suite lui ayant représenté qu'elle se fatiguait à courir ainsi les champs, et à suivre les armées dans une saison rigoureuse, elle leur répondit : [qu'elle ne Cesserait jamais de continuer en semblables peynes jusqu'à ce qu'elle les eut menés à Londres.](#)

Elle le prit d'un ton fort haut avec Élisabeth. Elle lui écrivit qu'elle ne pouvait pas imaginer qu'elle consentit à soutenir des rebelles, et la menaça, s'il lui plaisait de faire de leur cause la sienne, de recourir contre elle aux princes ses alliés. Élisabeth se trouva très-embarrassée¹...

Mais elle se tira de ce mauvais pas à force de dissimulation et de duplicité.

Prompte et ardente à punir, Marie ne l'était pas moins à récompenser.

Elle tira des prisons le fils du comte de Huntly et l'approcha de sa personne. Elle plaça à la tête de son conseil le catholique comte d'Athol, ennemi déclaré du comte d'Argyle, homme de grand courage, mais de nul jugement. Dirigée par l'Italien David Riccio, elle prépara de loin la restauration de l'ancienne croyance. Elle s'adressa, de concert avec Darnley, à Philippe II et au pape pour en obtenir des secours dans la lutte qui allait s'engager entre elle et les protestants, comme Murray et les lords protestants s'adressaient à Élisabeth²...

Le comte de Bothwell faisait exception parmi ces derniers, car il était protestant et fidèle. Il reçut pour récompense de ses services, avec la confirmation de la charge de grand amiral d'Écosse, héréditaire dans sa famille depuis 1514, le titre de lieutenant général de la couronne dans les marches frontières de l'est et du

¹ Mignet, t. I, p. 198.

² Mignet, t. I, p. 195.

centre, *le Border*, malgré l'opposition de Darnley, qui revendiquait cette fonction pour son père, le comte de Lennox, déjà investi de la lieutenance militaire des marches de l'ouest ; et il fut ainsi, entre Marie Stuart et un mari qui voulait trancher du roi, même vis-à-vis de la reine, à qui il devait tout, l'auteur involontaire du premier froissement, du premier malentendu, bientôt suivis, toujours par la faute de Darnley, de conflits d'autorité qui devaient, exploités par d'irréconciliables ennemis, aboutir à un double et tragique dénouement.

Ces levains fermentèrent sourdement pendant la première année de ce mariage décevant dont les premiers mois eux-mêmes fournirent à Marie Stuart, cruellement désabusée, trop de justes griefs.

Ambitieux et vain, — dit l'historien le moins favorable à la cause de Marie, — sans douceur et sans courage, manquant d'habileté et de soumission, Darnley, dont l'esprit ne s'était pas élevé avec la fortune, avait promptement lassé la tendresse de Marie Stuart... Il aimait à boire, passait une partie de son temps à la chasse, et se montrait hautain, dur, exigeant. Il avait pressé Marie Stuart de lui accorder la couronne matrimoniale, c'est-à-dire la moitié de l'autorité suprême, qu'elle lui avait promise dans les premières ardeurs de son affection, et qu'avait possédée son premier mari François II. Mais elle s'y était refusée, soit parce qu'elle le trouvait incapable de la porter, soit parce qu'elle ne l'aimait plus. Les défauts de Darnley ne lui laissaient aucun doute sur les périls où tomberait le royaume, et où elle se jetterait elle-même en lui confiant l'exercice du pouvoir royal¹...

Il revendiquait la couronne matrimoniale — répète un autre historien — c'est-à-dire le partage du pouvoir suprême, d'égal à égal avec la reine. Elle la lui avait promise ; mais elle ajournait, effrayée du caractère despotique qu'il montrait, et de ses habitudes d'ivrognerie²...

... Marie se lassa vite de Darnley — déclare un troisième interprète des témoignages contemporains³ — ce n'était ni un cœur, ni une intelligence, ni un bras. Il avait toutes les frivolités de la femme, jusqu'au goût de la parure et des rubans. Dès qu'elle le connut, elle cessa de l'aimer.

Il souffrait les injures et il en attirait à la reine...

Désirant désarmer le clergé réformé, il assistait à ses sermons. Il ne réussit qu'à se faire insulter en face. Knox lui dit un jour, du -haut de la chaire, que lorsque Dieu voulait châtier les crimes d'un peuple, il le livrait à la domination des femmes et des enfants.

Marie méprisa cet adolescent énervé...

¹ Mignet, t. I, p. 207.

² Wiesener, p. 69.

³ Dargaud, p. 154, 155.

Bientôt Darnley se livre à toutes les fougues, à toutes les orgies, à toutes les crapules. Plongé dans l'ivresse, dans le jeu, dans les plaisirs ignobles et dégradants, il ne revoit la reine que pour l'injurier. Il ne peut réprimer sa grossière violence même dans les salons d'Holyrood...

Telle est l'impression générale et on peut dire unanime sur Darnley, impression inspirée de celle d'un contemporain, Michel de Castelnau, ambassadeur de Catherine de Médicis en Écosse, lequel n'hésite pas à nous peindre Darnley comme [indigne de l'honneur que lui avait fait en l'épousant cette belle princesse, veuve d'un si grand roi.](#)

Cette indignité de Darnley ainsi établie, et l'unique cause ainsi mise en lumière d'une mésintelligence qui allait porter un premier fruit sanglant : le refus de la couronne matrimoniale, il nous reste à voir à l'œuvre les artisans de discorde et d'anarchie. Il nous reste à les montrer procédant à leurs sinistres accouplements et unissant, vers une première et commune vengeance, faite pour intimider à jamais cette souveraine imprudente qui s'avisait de vouloir gouverner, cette épouse convaincue de sa supériorité, qui ne prétendait voir dans son mari que le premier de ses sujets, unissant dans un pacte adultère, disons-nous, toutes les jalousies, toutes les ambitions, toutes les rancunes que Marie victorieuse avait mises sous son pied.

Décidée à écraser une bonne fois pour toutes la tête du serpent, Marie rêvait des actes décisifs.

Elle recevait avec une menaçante fierté les explications embarrassées et les humbles justifications d'Élisabeth, souhaitant qu'elle eût pu entendre [l'honneur et l'affection qu'elle monstroit en son endroit, tout au rebours de ce qu'on dict qu'elle défendoit ses mauvais sujets contre elle, laquelle chose se tiendrait toujours très-éloignée de son cœur, étant trop grande ignominie pour une princesse, je ne dirai pas à faire, mais même à souffrir.](#)

Marie exigea bientôt le rappel de Randolph désavoué, quand il fut convaincu d'avoir trempé dans les intrigues qui menaçaient son autorité et minaient sa réputation, et d'avoir fourni l'argent d'Élisabeth à ceux qui s'armaient contre leur souveraine.

En même temps, Marie, cédant aux suggestions de la cour de France et du cardinal de Lorraine, signait la ligue conclue entre les princes catholiques contre la cause protestante, se rapprochait de l'Espagne, envoyait l'évêque de Dumblane auprès du nouveau pape Pie V, pour lui porter ses hommages et solliciter ses secours, enfin se préparait à saisir l'occasion propice d'une restauration de son autorité et de sa foi.

[Trop courageuse pour endurer que ses sujets lui baillassent la loi, et que son royaume qui, dès longtemps a été monarchie, devint république¹,...](#) Marie refusa aux instances détournées de Murray, en vain appuyé de l'envoi d'un diamant de prix au secrétaire David Rizzio, un pardon qui n'était pas sollicité avec assez d'humilité, ni mérité par assez de repentir.

¹ Chéruel, p. 43. (*Mémoire de Michel de Castelnau au roi.*)

Après avoir amnistié seulement le duc de Châtellerauld ; que la faiblesse de son caractère rendait peu redoutable, et avoir séparé les Hamilton des autres bannis, elle se décida à écraser Murray, Argyle et les autres compagnons de leur rébellion, en les faisant condamner comme des traîtres dans le prochain parlement¹...

M. Mignet regrette comme impolitique cette inflexibilité. La suite ne devait que trop prouver que Marie avait affaire à des ennemis implacables quand même, qui avaient abusé de sa confiance pour la trahir et qui devaient abuser de sa clémence pour la trahir encore, car elle devait bientôt pardonner à Murray, et nous verrons à quoi il devait employer le retour de ses bonnes grâces.

En attendant, menacé d'une expiation sans merci, dans ses biens au moins, du crime de sa rébellion, et réduit à conspirer encore, Murray n'eut garde de repousser les ouvertures qui ne tardèrent pas à lui être faites au nom de la plus étrange coalition et du plus atroce complot qui aient jamais attenté à la vie d'une reine, d'une épouse, d'une mère ; car Marie portait déjà dans son sein le fruit de son union avec celui qui allait fournir à ses ennemis un prétexte, un but, un complice.

La conjuration qui réunit les mains et associa les poignards du fanatisme protestant, du mécontentement féodal, de la jalousie anglaise, emprunta son prétexte à l'ambition déçue et à la vanité froissée de Darnley. Il n'avait pas d'autre grief et n'articula point d'autre reproche contre une épouse irréprochable que son obstination à ne point partager avec lui la royauté. C'est lui qui, au mépris de toutes les lois et de toutes les fois, signa le premier le pacte de rébellion et de trahison, lui qui montra le chemin aux meurtriers, leur ouvrit la porte du sanctuaire domestique, donna le signal et l'exemple du meurtre, et assura l'impunité aux coupables de ce triple et monstrueux attentat.

Connaissant le prétexte, c'est-à-dire un ressentiment d'orgueil, une jalousie toute politique — ce n'est que plus tard que la calomnie songea sinon à justifier du moins à excuser Darnley ; quand il tomba à son tour victime de ses propres complices, par des soupçons et des griefs dont le mensonge et l'infamie l'eussent fait reculer et qu'on ne retrouve dans aucune de ses articulations —, connaissant le prétexte, nous connaissons le but, c'est-à-dire : dépossession de fait, sinon de droit de Marie, prépondérance de Darnley et des Lennox, réaction anticatholique et antifrançaise, réhabilitation et réintégration des rebelles bannis.

Connaissant le prétexte et le but, nous devinons la victime. Qui pouvait-elle être, sinon ce David Riccio ou Rizzio, que la faveur de la reine signalait à la haine de tous les disgraciés, dont l'élévation choquait le préjugé nobiliaire, dont la qualité d'étranger froissait les susceptibilités nationales, dont les talents et les services, c'est-à-dire les crimes, consistaient surtout à avoir, en qualité d'agent principal de la politique catholique, pensionné du pape, et de conseiller fidèle, à avoir encouragé et aidé Marie dans ses desseins virils de résistance à l'anarchie et à la Réforme ?

¹ Mignet. t. I, p. 204

En fallait-il davantage pour être impopulaire, détesté des nobles, détesté de l'Angleterre, détesté enfin de Darnley, qui ne pardonnait pas à Riccio surtout l'appui qu'il en avait reçu ?

Darnley résolut donc de se défaire de lui. Il s'ouvrit à son cousin George Douglas, auquel il confia son chagrin et fit partager le désir de vengeance qui l'animait. Il envoya celui-ci auprès de lord Ruthven, l'un des amis les plus ardents de sa famille, homme hardi et résolu, pour le prier de l'assister dans ses ressentiments et dans ses projets d'élévation. Il s'agissait de tuer Riccio et de prendre violemment la couronne matrimoniale. Lord Ruthven, bien qu'il fût dans le moment fort malade, après quelques hésitations adhéra au complot, qui fut communiqué à lord Lindsay, et dont Randolph même eut connaissance....

Le complot s'étendit sans être découvert. Ruthven, que d'étroits rapports liaient aux lords exilés, crut nécessaire de les y faire entrer. De même qu'il avait fallu l'union des amis de Marie Stuart et des partisans de Lennox contre Murray et les siens, il fallait que les soutiens de Lennox et de Murray s'unissent contre Marie Stuart et les serviteurs de son autorité. Les Lennox seuls n'auraient pas pu tenir Murray et les autres proscrits dans l'exil, et soumettre à leur volonté la reine, en lui infligeant, jusque sur le trône, un tel affront. Il fut donc convenu qu'on associerait à la conspiration ceux qui avaient été naguère poursuivis à outrance. Le comte de Morton, proche parent et ami particulier de Murray, attaché à la croyance protestante menacée, et craignant de perdre l'office de chancelier du royaume ainsi que certains biens de la couronne, fut chargé de conduire l'entreprise. Il le fit avec mystère et habileté.

Obtenir l'assentiment des principaux ministres et des plus puissants barons du parti réformé ; faire rentrer les exilés et les rétablir dans leur position ; s'assurer de l'appui d'Élisabeth et de ses principaux ministres, Cecil et Leicester ; tuer Riccio ; dissoudre le parlement qui allait être convoqué, pour consommer légalement la ruine des lords fugitifs ; emprisonner la reine ; confier à Darnley la souveraineté nominale ; replacer Murray à la tête du gouvernement : tel fut le plan conçu par Morton et qu'adoptèrent en Écosse les lords Lindsay, Ruthven, Lethington, les deux ministres d'Édimbourg Knox et Craig, le clerc de justice Bellenden, le clerc du protocole Makgill, les lairds de Baunston, de Calder et d'Ormiston.

Hors de l'Écosse, le comte de Lennox le porta lui-même à la connaissance de Murray, de Rothes, de Granges, de Glencairn et d'Ochiltrée, beau-père de Knox, qui y adhérèrent et convinrent de se rendre sur la frontière pour être prêts à rentrer à Edimbourg aussitôt que la conspiration aurait réussi.

On dressa deux *covenants* pour lier solennellement les uns aux autres, le roi et ses complices. Dans le premier, que signèrent le roi, Morton et Ruthven, le roi déclarait que la reine étant circonvenue et trompée par des hommes pervers, particulièrement par un Italien nommé David, il s'était déterminé, avec l'assistance de la noblesse et d'autres personnes, à s'emparer de ces ennemis du royaume et, s'ils résistaient, à les frapper. Il s'engageait, sur sa parole de prince, à soutenir et à défendre ses associés, en présence même de la reine et dans l'intérieur du palais.

Dans le second *covenant*, les comtes de Murray, d'Argyle et de Glencairn et de Rothes, les lords Boyd et Ochiltree promettaient en leur nom et au nom de leurs complices, de soutenir Darnley dans toutes ses justes querelles, d'être amis de ses amis et ennemis de ses ennemis, de lui conférer la couronne matrimoniale, de maintenir la religion protestante, et d'abattre ceux qui lui étaient opposés. Le roi, de son côté, promettait de pardonner à Murray et aux lords exilés, d'arrêter toute procédure ultérieure contre eux au sujet de leur forfaiture, et de les rétablir dans leurs propriétés et dans leurs dignités.

Ces *covenants* furent soumis à Randolph, qui en transmit la copie à Cecil. Randolph et le comte de Bedford écrivirent en même temps, de Berwick, le 6 mars, au secrétaire d'État d'Élisabeth, et lui recommandèrent de garder le secret le plus absolu, excepté vis-à-vis de la reine et de Leicester, sur la grande entreprise prête à être mise à exécution.

Élisabeth fut en effet instruite du complot et n'y apporta aucun obstacle. Ni Marie Stuart ainsi trahie, ni David Riccio ainsi menacé ne se doutèrent de ce qui était tramé, l'une contre son pouvoir et son honneur, l'autre contre sa vie, bien que cette ténébreuse conspiration fût connue de tant de personnes¹.

Marie cependant, persistant dans ses projets de restauration de son autorité par un exemplaire contraste de récompense pour ses serviteurs fidèles, et de châtement pour ses serviteurs ingrats, reconnaissait publiquement et solennellement le zèle de Bothwell, impitoyable pour les rebelles, en présidant à Holyrood, avec Darnley, le banquet nuptial de cet ami dévoué, qui venait d'épouser une catholique, dame Gordon, sœur du comte d'Huntly (22 février 1566). La fête se continua encore cinq jours, mêlée de joutes et de tournois. Marie fit présent à l'épousée de sa robe de noces².

Peu de jours après, elle convoqua le parlement, pour lui faire ratifier la condamnation de Murray et des lords exilés. Elle l'ouvrit en personne le 7 mars, jour où furent nommés les lords des articles, et elle y rendit à l'ordre spirituel du royaume la place qui lui était assignée avant les changements opérés dans le

¹ Mignet. t. I, p. 208 à 214.

² Wiesener, p. 57.

culte public, afin, comme elle le dit elle-même, de travailler à la restauration de l'ancienne religion et de procéder contre les rebelles. L'acte de forfaiture destiné à frapper ceux-ci fut dressé et il devait être voté le mardi 12 mars¹...

Marie venait de donner ainsi elle-même à son insu, le signal de l'attentat odieux projeté contre sa personne et ses amis ; et cela au milieu de l'excitation des imaginations et des consciences, au moment où commençait la grande semaine du jeune général des réformés, qui avait attiré à Edimbourg les plus zélés protestants et les ministres les plus fanatiques, fomentateurs habituels des tempêtes populaires et des sanglantes contrefaçons des tueries de la Bible.

Le samedi soir 9 mars 1566, Morton, Ruthven et Lindsay, accompagnés d'environ deux cents hommes en armes, se rendaient chez Darnley, dont l'appartement dans le palais d'Holyrood était placé au-dessous de celui de Marie Stuart. Leur royal complice avait soupé plus tôt que de coutume et les attendait.

A huit heures, il montait chez la reine par un escalier dérobé, suivi à pas de loup par Ruthven, George Douglas, André Kar de Faudonside et Patrick Bellenden, tandis que Morton et Lindsay circonvenaient, avec leur troupe distribuée en postes d'embuscade et éparpillée en sentinelles, les portes et les abords du palais.

Darnley entra le premier dans le cabinet de la reine, qui était loin de s'attendre à une pareille visite et à une pareille invasion.

Il la trouva soupant tranquillement avec sa sœur naturelle lady Argyle, femme séparée du comte conjuré, et David Riccio, en compagnie de lord Robert Stuart, commandeur d'Holyrood, autre frère naturel de Marie, du laird de Creich, d'Arthur Erskine et de quelques autres de ses familiers.

Il alla se placer derrière la reine, se pencha sur elle ! au moment où elle se retournait, et lui donna le baiser de paix et de concorde, le baiser de Judas.

Un moment après, ajoutant l'effroi à la surprise des assistants, parut lord Ruthven, pâle et tremblant, sous son armure, de la fièvre terrible que le remords devait rendre mortelle un mois après.

Il était suivi de George Douglas, de Faudonside et de Patrick Bellenden, écartant successivement, de leur bras armé de dagues nues et de pistolets, les portières de velours, et faisant résonner sur le tapis leurs bottes éperonnées.

Nous abrégeons cette scène horrible, où Marie fit preuve, dans les circonstances les plus faites pour abattre le courage d'une femme, d'une inébranlable intrépidité.

Elle demanda à Ruthven ce qui l'amenait, et qui lui avait permis de pénétrer ainsi chez elle.

Ruthven ayant désigné et accusé Riccio en quelques mots menaçants, Marie défendit qu'on touchât à son serviteur, se déclarant prête, si l'on avait quelque chose à reprocher à David, à le traduire devant les lords du parlement, et elle ordonna à Ruthven de se retirer sous peine de trahison.

Celui-ci, sans tenir compte de l'injonction, s'approcha de David pour le saisir.

Le malheureux, qui se sentait, d'accusé, devenir victime, se précipita vers sa généreuse protectrice, et s'attachant aux plis de sa robe, chercha à s'abriter sous

¹ Mignet, t. I, p. 215, 216.

son inviolabilité, criant : *Madame ! je suis mort !* implorant non *grâce*, mais *justice* !

Brutalement arraché de cette présence qui faisait son salut, séparé de cette héroïque et malheureuse femme, grosse de six mois, sur laquelle, dans l'exaspération de cette lutte imprévue ; les conjurés avaient renversé la table, poussant la fureur jusqu'à menacer de leurs courtes épées et de leurs pistolets ce sein déjà maternel où frémissait leur futur roi, Riccio, dont Darnley lui-même, maintenant violemment la reine dans ses bras, avait repoussé les mains suppliantes, fut entraîné à travers l'appartement dans la chambre de parade.

Là, il trouva, attendant leur victime, ceux qui devaient s'en faire les sacrificateurs. On délibéra rapidement si on attendrait au lendemain pour le pendre ; Morton et Lindsay étaient de cet avis.

On l'emmenait, quand George Douglas, impatient, le frappa, dans l'escalier même, avec le poignard du roi, sur lequel il avait mis la main, en disant : *Voilà le coup royal !* Un cri terrible, de ces cris dans lesquels passe une âme, retentit, déchirant, suivi de soupirs étouffés. Et pendant que Darnley rassurait et consolait hypocritement la reine éperdue, affirmant qu'il ne serait fait aucun mal à son secrétaire, le misérable expirait, frappé à l'envi par tous les conjurés de cinquante-six coups de dague ou de poignard. Son corps fut jeté par la fenêtre dans la cour, et déposé chez le portier du palais¹.

Ce sang de Riccio est resté ineffaçable.

La chambre de parade qui touche à la chambre à coucher de Marie, et l'un des cabinets, celui qui, par une ironie du destin ; était appelé le cabinet de repos, sont encore comme ils étaient au jour du crime ; et le voyageur qui visite Holyrood rencontre en frémissant, dans ces deux pièces, les traces néfastes, le plancher marqué de larges taches rouges indélébiles².

Les émotions de Marie furent si profondes, que le fils de ses entrailles, qui fut depuis Jacques Ier, ne put jamais voir une épée nue sans un tressaillement d'effroi. La terreur de sa mère passa sur cette âme endormie encore dans les limbes qui précèdent la naissance, et cette terreur ni l'éducation du gentilhomme, ni les efforts du roi ne parvinrent plus tard à la dompter³.

Bothwell n'était pas de la conspiration. Il se conduisit honorablement dans cette crise. Surpris à Holyrood avec Athol, Huntly, Sutherland, et sir James Balfour, aussi bien que Marie Stuart, il essaya d'abord, à la tête de quelques valets, et des gens de cuisine armés au hasard, de dégager sa souveraine ; mais la troupe de Morton, beaucoup plus nombreuse et mieux équipée, leur barra le chemin et les repoussa dans une galerie basse. On leur réservait le sort de Riccio. Le malheureux Italien égorgé, lord Ruthven redescendit à la hâte. Il voulut d'abord avec de belles

¹ Mignet, t. I, p. 216 à 220. — Dargaud, p. 157 à 160.

² Dargaud, p. 162.

³ Dargaud, p. 161.

paroles attirer les lords dans son parti, ou bien endormir leurs soupçons. Bothwell, Huntly et sir James Balfour feignirent de s'y prêter ; puis à la faveur de la confusion qui remplissait le palais, ils se laissèrent glisser par des cordes, d'une fenêtre dans un jardin écartés¹...

Il est plus facile de deviner que de peindre les sentiments qui agitèrent, durant cette nuit fatale, l'âme noble et fière de Marie, insultée à la fois dans sa dignité de reine, de femme, de mère, et les larmes amères qui tombèrent de ses yeux brûlants.

Il se passa entre elle et Darnley, avant que lord Ruthven, couvert de sang et de sueur, osât venir désaltérer sa fièvre dans un des verres intacts placés sur la table royale relevée, une de ces scènes de colère et de douleur, de reproches et de menaces, qui ne se racontent pas.

La calomnie a voulu que, dès ce jour, Marie ait juré dans son cœur de se venger d'un ingrat et si lâche époux.

Nous sommes de ceux qui ne croient point à ce serment. Darnley s'était conduit de manière à échapper à la haine de Marie par le juste mépris qu'il lui inspira dès ce jour.

Quant à la vengeance, pour l'armer et la rendre, dès le lendemain de son sanglant triomphe, inévitable, prochaine, implacable, n'était-ce pas assez de son orgueil, de sa pusillanimité, du désaveu qu'il infligea à ses complices indignés, de l'arrêt qu'il prononça bientôt contre lui-même en les condamnant, de ce talion providentiel enfin, qui ne permet pas certaines impunités trop criantes, qui soulève les coupables les uns contre les autres, fait, des meurtriers brouillés, ses propres exécuteurs, et punit le crime par le crime ?

Marie se contenta et attendit la justice de Dieu. Comment eût-elle pu la devancer ? Elle était reine, mais elle n'était qu'une femme, et elle venait de faire l'expérience de l'impuissance de la raison et du droit devant la force et la violence. Si elle eût essayé de résister davantage, elle eût compromis sans résultat l'unique chose que ses ennemis eussent respectée en elle : sa vie.

Captive dans sa chambre pendant toute cette douloureuse nuit, séparée même de ses serviteurs et de ses femmes, isolée de tout secours et de toute consolation, Darnley ayant, d'un ordre menaçant, écarté l'indiscrete visite du prévôt de la ville qui, prévenu par John Melvil, avait fait sonner le tocsin et se présentait au palais, à la tête des bourgeois armés à la hâte, Marie ne put faire que ce que font, dans la solitude, les reines prisonnières : prier et pleurer.

¹ Wiesener, p. 72, 75.

CHAPITRE V

DEUXIÈME VICTIME

Caractère de l'attentat du 9 mars. — Marie fait taire son cœur et demande à son esprit un plan de délivrance. — Desseins des conjurés. — Fatalités menaçantes de la situation de Darnley. — Ses sentiments après le crime. — Métamorphose opérée par les reproches et les conseils de Marie. — Son succès la justifie comme épouse d'une accusation qu'il rend absurde. — Repentir de Darnley. — Pardon de Marie. — Ruses permises et légitimes ; dissimulation de la reine prisonnière. — Elle divise ses ennemis. — Entrevue avec Murray. — Délibération des conjurés. — Déclaration imprévue de Darnley. — Pacte d'amnistie. — Marie s'échappe d'Holyrood. Elle redevient la reine. — Conduite énergique et politique. — Rentrée triomphale à Édimbourg. — Disgrâce et exil des coupables. — Exécution de deux d'entre eux. — Désaveu de Darnley. — Son acharnement contre ses complices. — Indignation des exilés. — Ils fournissent à Marie la preuve, signée par lui, de la participation de Darnley au crime qu'ils expient. Douleur et colère de la reine. — Elle cesse d'aimer celui qu'elle ne peut plus estimer. Double complot contre la vie du roi parjure et l'honneur de la reine innocente. — Randolph et Buchanan. — Introduction sur la scène d'un acteur secondaire qui va devenir principal. Le comte de Bothwell. — Absurdités et impossibilités de la version qui place à l'été de 1566 le roman de la prétendue passion de Marie pour Bothwell. — Darnley est éloigné des affaires. — Son dépit et ses menées. — Marie met au monde le futur Jacques VI d'Écosse et Jacques Ier d'Angleterre. — Jalousie d'Élisabeth. — Elle accepte néanmoins d'être marraine du prince nouveau-né. — Échec du surplus de la mission de Melvil. — La question de la succession d'Angleterre demeure en suspens. — Protestation aigre-douce d'Élisabeth contre les prétentions prêtées à Marie Stuart. — Mécontentement de Darnley. — Ambition impatiente de Bothwell. — Crédit dominant et perfides manœuvres de Murray. — Examen des principaux griefs du pamphlet accusateur de Buchanan. — Ses contradictions. — Halte dans la boue. Le pamphlet de Buchanan jugé par ceux qui s'en servirent. — Portrait de Bothwell. Prétendue tendance de Marie Stuart à la tyrannie. — Prétendues faveurs accordées à Bothwell. — Prétendus mauvais traitements prodigués à Darnley. — Darnley n'est jaloux que de Murray, dont le crédit l'offusque et réduit Bothwell, pour éviter la disgrâce, à s'allier avec son rival. Séjour à Alloa. — Ambassade de Castelnau. — Dissentiments politiques entre Murray et Darnley. — Bouderies de Darnley. — Témoignage de Du Croc. — Épreuve décisive. — Marie somme devant le conseil son mari de déclarer s'il a quelque chose à lui reprocher. Embarras de Darnley. — Il reconnaît l'innocence de la reine. — Il se retire à Glasgow. Réconciliation de Murray et de Bothwell. — Causes et auteurs, but et moyens de la conspiration qui doit en sortir. — Voyage de Jedburgh. — Un duel épique. — Visite de Marie à Bothwell blessé. — Marie Stuart tombe gravement malade. — Egoïste indifférence de Darnley. Séjour à Craigmillar. — Nouveaux conflits entre Darnley et Marie. — Darnley refuse d'assister au baptême de son fils. — Douleur de Marie. — Proposition de divorce hasardée par Lethington. — Noble refus de la reine. — Baptême du prince royal d'Écosse A Stirling. — Absence à la cérémonie de Darnley. — Motifs puérils de cette abstention. — Pacte de Craigmillar. — Rappel et pardon de Norton et des autres lords demeurés exilés pour l'assassinat de Riccio. — Colère de Darnley. — Il tombe malade de la petite vérole. — Généreux procédés de Marie. — Visite à Glasgow. — Repentir de Darnley. — Réconciliation entre la reine et Darnley. — La quarantaine. — La maison de Kirk-of-Field. — Qui l'a choisie, — Marie s'installe auprès de son mari. — Rôle dans la conjuration de Murray, de Morton et de Bothwell. — Préparatifs des conjurés. — Illusions et innocence de Marie. — Le bal de noces d'Holyrood. — Dernières entrevues entre Marie et Darnley. — L'attentat de la nuit du 9

février 1567. — Rôle qu'y joue Bothwell. — Ses complices. — Archibald Douglas. — L'explosion et l'assassinat. — Attitude de Bothwell. — Fy ! trahison !

Le mal engendre le mal, le crime suit le crime, le sang appelle le sang jusqu'à ce que soient complètes l'épuration et l'expiation providentielles.

L'attentat de la nuit du 9 mars 1566 n'était que le prélude, le signal d'une révolution féconde en attentats.

Il nous reste à dérouler le tableau successif de ces scènes fatales, et à en épuiser l'émotion et la leçon.

Nous n'avons pas voulu le faire et rentrer dans la chambre solitaire où Marie, n'attendant la vengeance que de Dieu, vient, en faisant taire son cœur, de demander à son esprit vivifié par le sentiment du danger, tout un plan de subtile délivrance, sans avoir établi nettement ce caractère frappant d'un assassinat qui n'est pas inspiré par des motifs vulgaires et privés, comme on l'a soutenu quelque temps, mais où l'ambition politique a armé la haine et où le fanatisme protestant a frappé.

Ce premier et sanglant holocauste n'était que le prologue de tout un drame d'intimidation, de spoliation habilement et perfidement machiné entre les conjurés du dedans et les complices du dehors, et qui pouvait avoir pour dénouement, après la destruction de la suzeraineté royale, la suppression de la personne royale elle-même.

Darnley devait couvrir de son aveuglement et de son inviolabilité des projets qu'il ne savait pas tout entiers et dont l'inférieure portée, entrevue par Morton et Murray, dépassait les bornes de sa prévision. Et après avoir tout sacrifié à l'espoir de son orgueilleuse ambition, ses devoirs de mari et ses devoirs de roi, il devait être sacrifié à son tour, quand il demeurerait l'unique obstacle à l'usurpation de ceux dont il s'était fait le complice pour régner et dont il ne devait cesser d'être la dupe que pour devenir leur victime.

C'est en exploitant habilement la honte, le remords, la crainte, en lui montrant les suites décevantes de sa participation à un crime qui le déshonorait sans profit, et en ébranlant sa confiance dans des gens qui n'en méritaient aucune, puisqu'ils n'y avaient d'autre droit qu'une trahison, que Marie allait ramener Darnley repentant à ses devoirs et à ses intérêts désertés, et faire de l'auteur du complot, bientôt dégrisé des sanglantes fumées de la veille, l'instrument de la délivrance du lendemain.

Ce revirement, qui n'atteste pas moins l'énergie, l'habileté, le sang-froid, la puissance et le charme de Marie que l'irrésolution, la faiblesse, la crédulité d'un homme si variable et si contradictoire, qu'il joua assez près l'un de l'autre pour avoir paru les jouer en même temps les rôles si opposés de persécuteur et de libérateur, ce revirement, malgré la supériorité de la reine et son art de persuasion et de domination, malgré la docilité d'un prince qui venait de dépenser mal à propos dans un crime tout ce qu'il possédait de vigueur, eût été impossible si Marie avait eu besoin de se justifier, de s'excuser d'une faute quelconque, et si elle avait perdu, en parlant à un coupable, l'autorité irrésistible, mais qui ne souffre pas même le soupçon, d'une conduite irréprochable et d'une intacte innocence.

Les événements que nous avons racontés et qui ont semblé incriminer Marie aux yeux des romanciers de l'histoire, seront éclairés jusqu'à l'évidence par ceux qui vont suivre ; le triomphe de Marie, qui succédera si rapidement à son humiliation, établira l'inanité des griefs domestiques articulés contre elle par des accusateurs auxquels le principal intéressé ne s'associa jamais, dont sa

métamorphose et sa palinodie si victorieusement accomplies, aussitôt que Marie put parler à la raison d'un prince qui n'avait pu lui retirer son amour, attestent irrévocablement l'injustice, et dont les véritables historiens auraient dû éviter l'erreur.

Si M. Mignet ne voit que l'enchaînement fatal des passions dans la succession de conspirations et de meurtres qui va ensanglanter pendant vingt-cinq ans l'histoire d'Écosse, d'autres y voient, avec plus de raison et non moins d'autorité, les conséquences inévitables d'un plan qui allait beaucoup plus loin que la suppression d'un favori importun, et visait beaucoup plus haut qu'à servir la jalousie d'un mari ou l'ambition d'un prince.

Il est impossible, sur ce point longtemps controversé, aujourd'hui inondé de lumière par les recherches et les découvertes de la critique historique, de ne pas s'associer aux conclusions d'un contradicteur souvent victorieux de M. Mignet.

..... Depuis longtemps personne n'admet plus cette fable d'adultère. Ce fut un assassinat politique et religieux. Le complot eut pour auteurs les nobles restés à la cour, Argyle, Morton, Ruthven, Maitland, etc. ; les nobles réfugiés en Angleterre, Murray, Glencairn, Rothe, de Grange et autres, qui frappèrent par la main des premiers. Leur but était de prévenir une réaction catholique imminente, selon eux, et dont Riccio aurait été l'âme ; d'empêcher la reine d'user, devant le prochain parlement, du droit dont l'armaient les lois d'Écosse, de révoquer les aliénations du domaine royal, que les grands avaient mis au pillage pendant sa minorité ; de lui arracher de force la réintégration des bannis et la dissolution du parlement, qui devait prononcer aussi, contre les fugitifs, la peine de la forfaiture ; on méditait plus encore, la déposition de Marie Stuart ; disons même, sa mort. Vieux complot ourdi dès l'année 1561, tenté et manqué un peu avant la célébration du mariage, en 1565, repris maintenant, en 1566, mais qui, exécuté seulement à moitié, dans le sang de Riccio, et toujours renaissant, s'accomplira en 1567 sur le cadavre de Darnley¹.

Ainsi placés dans la vérité et dans la logique de la situation réciproque, si singulièrement dénaturée par des calomnies aujourd'hui confondues à force de témoignages authentiques, de Marie Stuart et de Darnley, il nous sera facile de comprendre le double travail de rapprochement qui s'accomplit le lendemain de la nuit fatale entre la reine rassérénée et tout entière au salut, et le roi désabusé, placé en face de difficultés plus grandes que celles qu'il avait prétendu conjurer en donnant à une association, dont l'intérêt était contraire au sien, un gage dont il ne pouvait se servir et dont elle prétendait abuser.

Ce rapprochement d'une cause commune était inévitable et irrésistible entre les deux époux séparés désormais par un si cruel souvenir et de si funèbres ombres, à la condition que l'offensée voulût oublier et que le coupable voulût réparer. Marie fit plus ; elle pardonna sincèrement à son mari, qu'elle ne croyait qu'égaré,

¹ Wiesener, p. 69.

et capable d'effacer, par un changement loyal et décisif, la faute d'un entraînement où elle n'osait pas voir une complicité.

De là le revirement dont il n'est point besoin d'attribuer à la perfidie ou au sortilège, le naturel enchantement, uniquement dû à la douceur et à la raison, qui fit du Darnley du 10 mars, encore fidèle à son rôle et sous l'empire de son fébrile et passager enivrement, prononçant la dissolution du parlement, enjoignant à ses membres, sous peine de trahison, de vider Édimbourg en trois heures, écrivant de sa main au prévôt de la ville de n'en laisser sortir que les protestants, le Darnley du 11 mars, si différent de l'autre. Celui-là, pénétré d'horreur et de pitié, effrayé d'un avenir menaçant, écrasé déjà par la fatigue d'un fardeau supérieur à ses forces, vint consoler la reine, pleurer à ses genoux, se relever sous son pardon et chercher, dans une libératrice évasion, à se racheter de sa faute et à se réhabiliter de sa déchéance morale qu'il avait encourue avant l'autre dont il se sentait déjà menacé.

Quoi d'étonnant que ce jeune homme, non entièrement perverti, reconquis par la générosité d'une reine à qui il devait tout et vis-à-vis de laquelle il s'était montré si cruellement ingrat, ne songeât plus, dès le 12, qu'à abjurer ses projets, qu'à renier ses complices, qu'à échapper à ses serments, et qu'à partager avec Marie le danger ou le salut ?

Il n'y avait pas d'autre issue honorable pour Darnley. Il n'y avait pas d'autre dénouement possible pour Marie. L'une était prisonnière, désarmée, menacée. L'autre était encore moins libre, surveillé par des témoins impérieux, menacé par des complices exigeants. Leur échapper, leur échapper ensemble, c'était pour le roi, se faire absoudre à la fois par la reine, par l'opinion, par les cours de l'Europe, c'était reconquérir à la fois son honneur et son bonheur aliénés.

Ni l'un ni l'autre ne pouvaient croire qu'il fût déjà trop tard, et que la vengeance d'associés désavoués et déçus, aiguisât déjà le poignard d'un inexorable talion.

Avaient-ils bien d'ailleurs l'un et l'autre le temps de réfléchir, le droit d'hésiter sur le choix d'un parti ? Il y a des moments critiques où les minutes sont des heures et les jours des éternités. Il fallait saisir l'occasion, même la plus précaire, de se sauver, fût-ce au prix de quelques compromis et de quelques sacrifices.

Que Marie ait dissimulé vis-à-vis des conjurés, et qu'elle se soit fait un masque souriant et une attitude indulgente, cela n'est pas douteux. Dissimuler, n'est-ce pas le droit du plus faible ? La ruse est-elle coupable vis-à-vis de la force ? Marie pouvait-elle redevenir tout d'un coup la reine impunément, et provoquer aux extrémités de la peur et du désespoir ceux entre les mains desquels elle devait glisser, pour ainsi dire, furtivement ? Et lui reprochera-t-on d'avoir préféré le salut à une impolitique franchise, d'avoir usé des seules armes qui lui fussent restées, celles de son éloquence et de sa finesse, et d'avoir manqué de scrupules, vis-à-vis d'adversaires qui l'avaient si peu ménagée ? Elle était en guerre avec des sujets révoltés, et sa situation autorisait tous les moyens de la guerre. Elle eût été indigne de sa couronne, déjà si compromise, si elle eût préféré le stérile plaisir de se montrer implacable à son intérêt véritable, à celui de l'enfant qu'elle portait dans son sein, à celui de son mari repentant, et si elle eût fermé elle-même par la menace la voie que lui ouvraient la patience et la clémence, seules capables de dénouer ses liens.

Nous ne nous effaroucherons ni ne nous indignons donc point mal à propos de l'art nécessaire avec lequel Marie parut approuver ce qu'elle n'avait pu éviter et

désarma, par l'espoir de l'impunité, ces farouches adversaires que la crainte eût rendus encore plus terribles que la haine.

Marie, ayant besoin d'alliés, et trouvant d'ailleurs à diviser ses ennemis un premier avantage auquel il ne lui était pas permis de renoncer, choisit naturellement parmi les conjurés les moins compromis, et ceux qui, demeurés à l'écart de torts impardonnables, s'étaient contentés de la trahir sans l'humilier. Elle prévoyait d'ailleurs avoir bientôt besoin des talents de Murray, le seul homme d'État de la coalition, à qui elle n'avait pas retiré, malgré ses fautes, toute sa confiance et dont la main au moins demeurait pure des crimes récents, si son âme ne l'était pas.

Le comte de Murray, en effet, au-devant duquel elle avait envoyé J. Melvil, arriva le dimanche soir avec les lords fugitifs. Elle le fit appeler, et, en le voyant, se jeta dans ses bras, avec une illusion ou au moins un attendrissement sincère, en lui disant :

— Ah ! mon frère, si vous aviez été ici, vous n'auriez pas souffert qu'on m'eût traitée si indignement !

Murray, surpris de cet accueil, qu'il n'osait espérer, paya cette bienvenue en protestations, et en consolations quelque peu embarrassées.

Le lendemain 11, la délibération des conjurés réunis se ressentit, malgré son énergie apparente, d'un inévitable malaise de rivalité, de fatigue, d'anxiété. Ils s'accordèrent toutefois sur le projet de conférer la couronne matrimoniale et le gouvernement à Darnley, de compléter l'établissement du protestantisme et d'enfermer la reine dans le château de Stirling jusqu'à ce qu'elle eût sanctionné leur entreprise.

Mais déjà Darnley avait succombé sous une influence salubre, plus forte que la leur, et, incapable de profiter de la victoire, avait abdiqué, devant les objurgations de Marie, son éphémère indépendance. Marie avait obtenu du repentir de son mari, la promesse de favoriser son évasion et de la suivre, et il semblait encore commander en maître, qu'il obéissait en serviteur, et employait, en faveur du projet contraire à celui des conjurés, les moyens qu'il tenait d'eux.

Dans la journée du lundi 11, Darnley déclara à ses confédérés que la situation physique et morale de la reine rendait indispensable un changement d'air, d'où dépendait peut-être la conservation du fruit de leur mariage. Il les assura en même temps d'un oubli et d'un pardon dont elle les laissait libres de fixer les conditions et de dresser le pacte ; et la conduite et les paroles de Marie, durant tout le reste du jour, endormirent leur méfiance et entretenirent leur illusion.

Les conjurés dressèrent l'acte qui sanctionnait leurs conquêtes et consacrait leur sécurité, et ils le remirent à Darnley, qui se chargea de le faire revêtir de la signature de la reine apaisée. En même temps, il n'eut pas besoin d'insister sur la convenance qu'il y avait à laisser, par leur retraite, à un tel acte, le caractère de liberté qui seul pouvait le rendre valide. Ils évacuèrent donc, non sans appréhensions et sans menaces, le palais d'Holyrood dans la soirée du lundi.

— **Si par suite de ce qui va se faire, dit le sombre Ruthven, il est versé du sang, que ce sang retombe sur votre tête et non sur la nôtre !**

Dans la nuit du 11 au 12 mars, Marie, accompagnée de Darnley et du capitaine de sa garde, Arthur Erskine, sortit furtivement d'Holyrood, enfourcha un cheval et partit au galop vers Dumbar.

Là, sous l'abri de ces murs fidèles, la fugitive redevint reine, et rejetant loin d'elle un acte de pardon qui eût été une abdication, elle songea d'abord à restaurer son autorité et à punir l'injure qui lui avait été faite, se réservant d'attendre la victoire pour se montrer clémente impunément.

Elle convoqua la noblesse loyale, et quand elle fut à la tête des secours que lui amenèrent avec empressement, les comtes de Bothwell, de Huntly, d'Athol, de Caithness, Marshall, l'archevêque de Saint-André, les lords Hume et S'ester, elle publia, le 16 mars, une proclamation [contre les rebelles qui avaient osé ensanglanter son palais et l'y retenir captive](#). Indulgente envers Murray, Argyle, Glencairn et Rhotes, elle leur accorda l'amnistie qu'elle refusait avec raison aux meurtriers. Morton, Ruthven, Lindsay, Georges Douglas, André Kar de Faudonside et soixante-cinq lords ou gentlemen furent cités

devant la justice pour y rendre compte de leur attentat, et elle les poursuivit avec activité, jusque dans Édimbourg, où elle rentra triomphante et acclamée, tandis qu'ils en sortaient par la fuite et pour l'exil.

Le comte de Lennox, disgracié, reçut défense de paraître à la cour. Maitland de Lethington dut rendre sa charge de secrétaire d'État et se retirer à Inverness. Joseph Riccio, frère de la victime, fut mis en possession de son riche héritage, et un moment même, en attendant un titulaire, investi de l'intérim de ses fonctions, qu'il ne tarda point d'ailleurs à quitter, après avoir indignement trompé une passagère confiance.

Le cadavre de David reçut une sépulture honorable dans le cimetière d'Holyrood, mais non, comme on l'a dit calomnieusement, dans les caveaux destinés aux cercueils royaux.

Enfin, les premiers coupables saisis, et non subalternes, comme on l'a dit, inaugurèrent par leur supplice une légitime et exemplaire expiation, que la bonté de Marie, bientôt victorieuse de sa colère, devait borner à eux.

Ces deux coupables, punis sur l'insistance de Darnley lui-même, furent Henri Vair, auparavant prêtre de la chapelle de la reine, qui avait pris part à l'assassinat dans le cabinet même de Marie, et Thomas Scott, sous-shériff de Perth, coupable au premier chef, puisqu'il était magistrat commissionné par la couronne.

D'autres furent épargnés, par suite de l'horreur du sang même justement versé, qui domina toujours Marie, même aux dépens de sa propre sûreté, et en furent quittes pour l'amende et l'exil.

Ce qu'elle exigea justement de Darnley, si même il ne lui offrit pas, c'est le désaveu, sincère ou non, mais nécessaire pour qu'elle pût continuer à vivre avec lui avec décence et dignité, que le roi n'hésita pas à faire de toute participation à l'assassinat d'un serviteur contre lequel il n'articula jamais d'autres griefs que ceux de l'ambition et de la vanité.

Dans la déclaration qui fut solennellement publiée et affichée dans Édimbourg et dans tout le royaume, Darnley protestait [contre les bruits calomnieux par lesquels on osait l'associer au meurtre cruel, commis en la présence de la reine et à la détention criminelle de la très-noble personne de Sa Majesté](#). Il ajoutait : Sa Grâce, pour éloigner la mauvaise opinion que les bons sujets pourraient être induits à concevoir à la suite de ces faux rapports et de ces séditeuses rumeurs, a déclaré à Sa Majesté la reine, devant les lords du conseil secret, sur son honneur, fidélité et parole de prince qu'il n'a jamais rien su de la perfide trahison

dont il est injurieusement et faussement accusé, et ne l'a jamais conseillée, commandée ni approuvée¹.

Il était impossible, il en faut convenir, d'outrager plus impudemment la vérité.

Darnley mit le comble à sa lâcheté en ne se bornant pas à désavouer, mais en allant jusqu'à dénoncer et jusqu'à poursuivre des complices dont il prétendait étouffer dans la mort la voix importune. C'est ainsi qu'il signala lui-même à la colère de la reine le secrétaire Lethington, le *justice-clerk* Bellenden, et le clerk du registre Makgill comme ayant pris part à la conspiration.

Les coupables exilés, répudiant ce double traître, lui répondirent par le plus décisif démenti. En représailles de son infidélité, ils firent connaître à la reine les deux bonds qu'il avait signés, et par lesquels il avait été convenu qu'on lui accorderait la couronne matrimoniale et qu'on tuerait Riccio².

Ce fut un coup terrible pour le cœur de la reine, à qui il ne fut plus permis d'avoir la moindre illusion sur le compte d'un mari qu'elle cessa d'aimer dès qu'elle ne put plus l'estimer, et dont elle se détourna avec un mépris irrésistible, dont la punition semble douce en présence de celle qu'il eût méritée.

Celle-là, à laquelle Marie ne prit aucune part, comme nous le prouverons surabondamment par d'irrécusables témoignages, était l'affaire de Dieu et des événements. Darnley ne pouvait y échapper, et il eût même été impossible de l'y soustraire, car l'attentat qu'il avait fait avorter, après l'avoir provoqué, avait semé l'étranger d'exilés implacables et qui jurèrent sa mort.

Que ne s'arrêtèrent-ils là, et pourquoi osèrent-ils mêler, dans leurs vœux homicides, la reine innocente au roi parjure ? Pourquoi surtout, avec un raffinement de haine effroyable, cherchèrent-ils, dès lors, à tuer dans sa réputation, par une conspiration de calomnies infâmes, celle qu'ils aimèrent mieux déshonorer qu'égorger, lui infligeant ainsi, en l'épargnant, un supplice pire que la mort ?

Le moment fatal de l'éclosion de ce nouveau complot est nettement déterminé par les historiens que n'a pas aveuglés la prévention.

Le roi — dit l'un d'entre eux — fut dès ce moment, l'obstacle essentiel contre lequel se tramèrent bien de nouvelles machinations avant d'en venir directement à la reine. Ils y employèrent tout un an (mars 1566 - février 1567). Cependant la cause principale qui avait tourné le crime à la confusion de ses auteurs, c'était la popularité dont la reine jouissait. Ils avaient dû fuir, parce qu'ils s'étaient trouvés dans le vide. Dès lors aussi, et plus que jamais, ayant éprouvé à leur dam combien la position de la jeune princesse était solide, ils s'attachèrent à la déshonorer, seul moyen de lui ôter l'affection et le support du peuple, et d'éloigner d'elle, par le dégoût et l'horreur, l'opinion publique en Europe³.

¹ Mignet, t. I, p. 233-234.

² Mignet, t. I, p. 234.

³ Wiesener, p. 71.

Ce complot contre l'honneur de Marie Stuart ne devait, comme nous le voyons, s'exécuter qu'après le succès de celui contre la vie du roi. Il lui était même subordonné, et, dans la pensée des auteurs de cette combinaison infernale, une étroite solidarité enchaînait naturellement l'assassinat matériel de Darnley et l'assassinat moral de la reine, qu'on devait présenter comme complice, sinon auteur du meurtre et rendre ainsi tuable elle-même.

Tels sont les mobiles et les secrets ressorts de cette infâme et maudite machination dont un concours fatal de circonstances devait favoriser le succès au point de faire longtemps illusion à la postérité elle-même, et de permettre à Élisabeth, qui immola à ses ressentiments jaloux la victime que pendant vingt ans ses conseillers et ses pamphlétaires parèrent de calomnies, de garder encore un parti dans l'histoire.

Nous avons voulu seulement prendre date, marquer le début de l'œuvre sourde de destruction du prestige de la reine et de la réputation de la femme dont Randolph, ambassadeur d'Élisabeth, devait être le principal auteur, et un poète parasite et ingrat, comme tous les flatteurs, le trop habile instrument.

Le moment n'est point d'ailleurs venu d'exposer les moyens et le but, et de réfuter une à une les calomnieuses insinuations sorties du cerveau, nid fécond de vipères, d'un insulteur plus vénal et plus servile encore que le cynique Arétin.

Laissant donc Georges Buchanan attendre, encore servile, l'occasion propice de la palinodie et de la trahison inouïes qui nous montreront le précepteur cicéronien de Marie Stuart en France, son lecteur, son lauréat et son pensionnaire en Écosse, tournant contre sa meilleure élève, sa souveraine, sa bienfaitrice, les bienfaits qu'il en a reçus, mordant la main qui l'a nourri et se vengeant d'éloges sincères par des satires mensongères, nous revenons au théâtre des événements, où va paraître, en acteur principal, un acteur jusque-là secondaire, dont l'ambition sera plus funeste à Marie que la haine de tous ses ennemis, dont le dévouement la perdra plus que toutes les trahisons, et dont l'élévation, faite d'erreur et de violence, causera sa chute.

Nous voulons parler de ce fameux comte de Bothwell, qu'il convenait d'introduire avec les égards dus au personnage fatal sur la scène qu'il va remplir de son orgueil éloquent, de sa laideur fascinatrice, de ses vices héroïques, de son crime, de son triomphe et de son expiation.

Les services et la faveur de Bothwell, chef du parti fidèle à la reine, concordent naturellement avec la trahison de Murray et celle de Darnley, et la disgrâce de tous deux, qui rendirent plus nécessaire encore à Marie un défenseur si loyal jusque-là et un champion si résolu.

C'est là une coïncidence dont il est étrange qu'on ait prétendu abuser, et il faut la mauvaise foi et l'impure impatience des calomniateurs qui placent au printemps de 1566 l'origine et les serments d'une liaison coupable entre Bothwell et Marie, pour leur faire oublier la contradiction et la protestation d'une triple et brutale impossibilité : l'état de grossesse avancé de Marie Stuart, le mariage récent de Bothwell avec Jane Gordon, enfin, le masque tragique et ravagé de ce grand seigneur aventurier et pirate, à l'œil crevé par un coup reçu dans une de ses innombrables luttes, aux manières violentes et grossières, auquel on a voulu faire jouer si mal à propos les rôles d'amoureux, où il ne pouvait attendre que des rebuts humiliants et des échecs ridicules.

Et c'est ce rude conquérant qu'on a voulu montrer triomphant presque à l'impromptu de la femme la plus spirituelle, la plus élégante, la plus fière qui ait jamais honoré son sexe, paré le trône et embelli la vertu ! Il y a là des incompatibilités qui sautent pour ainsi dire aux yeux, et toute la suite de ce récit démontrera la vérité vraie, légitime, innocente, inoffensive, et par cela même travestie par les calomnieux, des relations de Marie avec Bothwell ; relations où la reine entraîna naturellement la femme, où la politique fit taire plus d'une répugnance personnelle, où Marie supporta plus qu'elle ne l'attira un serviteur utile, et où après avoir mérité et trompé sa confiance, Bothwell, de protecteur devenu maître, imposa non au cœur, mais à la raison de la souveraine, le joug non de l'amour, mais de la nécessité.

Cependant Marie qui, arrivée dans l'asile de Dunbar, signait une lettre au cardinal de Lorraine : *Votre nièce, Marie, reine sans royaume* se voyait, moins de dix jours après, maîtresse de sa capitale. L'horreur sans doute d'un palais souillé de sang l'éloigna d'Holyrood ; elle s'établit d'abord dans la maison de lord Home, où elle se garda militairement ; et le 5 avril 1566, elle se transporta au château d'Édimbourg, afin d'y attendre ses couches en sûreté¹.

Quant à Darnley, s'étonner que la reine l'eût, depuis qu'elle avait acquis la triste conviction de son insuffisance et de sa versatilité, tenu à l'écart et éloigné des affaires qu'il avait si douloureusement compromises, ce serait s'étonner de la chose la plus naturelle et la plus légitime du monde.

Marie eût été incurablement imprévoyante, si elle se fût encore confiée à lui ; et elle eût été méprisante, si elle ne l'eût méprisé.

Dans ce juste et inévitable châtement de tant de faiblesse et de tant de lâcheté, elle sut pourtant garder la mesure, respecter toutes les convenances, et faire la part de la pitié plus grande que celle de la justice.

Que Darnley s'exagérât sa disgrâce et son humiliation, et cherchât à reconquérir, par tous les moyens possibles, l'influence dont il était justement déchu, ceci est encore dans la logique de son caractère et la fatalité de sa situation.

Nous le verrons, en effet, protester par sa bouderie, accuser par son mécontentement, menacer en tremblant d'un départ toujours ajourné, continuer enfin ce manège équivoque qui aboutit à une mort mystérieuse et tragique, dans la responsabilité de laquelle ses assassins, déguisés en vengeurs, cherchèrent à entraîner jusqu'à sa veuve innocente elle-même.

Tandis que Darnley cherchait vainement à triompher des conséquences de ses fautes et à remonter dans la faveur de la reine, alors qu'il avait perdu à jamais son estime, celle-ci, le laissant régner en apparence dans son orgueilleux opprobre et sa brillante solitude, gouvernait avec le concours des comtes de Bothwell, de Huntly, d'Athol et de l'évêque catholique de Ross, dont la main n'était point souillée à ses yeux de cette ineffaçable tache du sang innocent.

Elle mit au monde le 19 juin, entre neuf et dix heures du matin, le royal enfant dont la noblesse écossaise devait se servir pour la déposséder du trône, treize mois plus tard, et qui, après avoir régné trente-cinq ans en Écosse, sous le

¹ Wiesener, p. 70.

nom de Jacques VI, devait succéder à Élisabeth en Angleterre sous le nom de Jacques Ier¹.

Aussitôt après la naissance de son fils, Marie dépêcha Melvil auprès de la reine d'Angleterre pour lui faire part d'un événement qui intéressait les deux pays, et lui demander de vouloir bien être la marraine du prince d'Écosse.

Élisabeth était à Greenwich, où elle donnait un bal à sa cour, lorsque le secrétaire d'État Cecil et l'envoyé de Marie Stuart y arrivèrent. Cecil s'approcha d'elle pendant qu'elle dansait, et lui fit part à l'oreille de la naissance du prince d'Écosse. Cette nouvelle la remplit d'une tristesse soudaine. Interrompant les danses, elle se jeta, comme accablée, dans un fauteuil, et dit aux dames qui l'entouraient : — *La reine d'Écosse vient d'accoucher d'un fils et je ne suis qu'un arbre stérile !*²

La politique triompha bientôt de cet intempestif premier mouvement, et, grâce à la dissimulation dont elle s'était fait une seconde nature, Élisabeth, ayant dominé son angoisse jalouse, put paraître dès le lendemain, non-seulement résignée, mais heureuse, non-seulement bienveillante, mais souriante.

Elle reçut Melvil avec un visage ouvert et paraissant joyeuse de l'événement qui l'affligeait et qui lui donnait un successeur malgré elle. Elle le remercia de lui apporter une si heureuse nouvelle, et accepta, avec une gaieté apparente, d'être la marraine du jeune prince. Elle fit partir ensuite sir Henri Killigrew pour aller féliciter de sa part la reine d'Écosse, l'assurer de son amitié, et l'approuver dans sa conduite à l'égard des meurtriers de Riccio, qu'elle avait néanmoins accueillis dans son royaume³.

Mais fidèle à son habitude de ne jamais rien refuser ni rien promettre, Élisabeth garda son attitude ambiguë sur la question que l'ambition maternelle de Marie Stuart tenait si légitimement à voir toucher.

Tandis que la reine d'Écosse redoublait d'efforts et de sacrifices pour assurer la paix de son royaume et l'harmonie de son gouvernement, et allait dans ce but jusqu'à abjurer contre Murray, Argyle, Lethington, ses derniers ressentiments et à ménager leur rapprochement avec Bothwell, Huntly, Athol et l'évêque de Ross, jusqu'à rechercher et caresser elle-même les chefs du parti presbytérien, la reine d'Angleterre éludait la réponse que provoquait enfin une occasion si décisive, et fermait impérieusement la bouche aux délibérations de son parlement, qui devançait indiscrètement sa pensée et découvrait, sur cette question délicate de la succession, des desseins dont le mystère faisait sa force et sa fierté.

¹ Mignet, t. I, p. 236-237.

² Mignet, t. I, p. 236-237.

³ Mignet, t. I, p. 237-238.

Élisabeth, qui s'était opposée au choix d'un héritier protestant, ne réprima pas avec moins de véhémence les désirs de l'héritière catholique. Elle exprima à Marie Stuart son extrême mécontentement de la témérité de l'Écossais Patrick Adamson, qui venait de publier à Paris un livre latin dans lequel il reconnaissait Marie Stuart comme reine d'Angleterre, et appelait son fils prince d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, et la pressa de désavouer, par un acte public, un livre qui, lui dit-elle, est *si scandaleux pour vous, si injurieux à moi, si fol en soy*. Elle ajouta que cette publication¹ suffirait pour la faire condamner comme ingrate envers celle qui journellement lui servoit d'advocat contre tous ses maldisans. *Vous savez, madame*, continuait-elle, *qu'il n'y a chose du monde qui me touche plus en honneur qu'il n'y ait aultre royne d'Angleterre que moi...* Malgré l'ardent désir de Marie Stuart la succession d'Angleterre resta dans la même incertitude qu'auparavant. Elle y conserva ses droits sans parvenir à les faire reconnaître².

Lorsque Élisabeth reprochait si aigrement à Marie sa prétendue ingratitude contre son *advocate*, elle savait ce qu'elle disait, elle savait ce qu'elle faisait, mais Marie ignorait et ne devait apprendre que trop tard l'un et l'autre, alors qu'une déception fatale suivit pour elle une imprudente confiance.

Marie, avec la candide sécurité de ses illusions et de son innocence, ne pouvait savoir que, profitant, avant d'en abuser, du mécontentement de Darnley, de l'ambition de Bothwell et des moindres apparences fâcheuses que ne pouvait manquer de faire naître cette situation si fausse et si dangereuse d'une reine placée entre un mari indigne et un serviteur sans scrupules, Murray, d'accord avec ses anciens complices prêts à le redevenir, ourdissait avec les envoyés anglais et le mercenaire Buchanan le nouveau tissu de calomnies que la satire devait broder. et préparait le thème des variations scandaleuses de la *Detectio*.

Ce pamphlet accusateur, dont Élisabeth ne devait point rougir d'accepter la dédicace, et, remarquons-le, pour avoir tout de suite une idée de son impartialité et de son autorité, est de 1571, c'est-à-dire postérieur à la chute de Marie, et inspiré, non par l'indignation des événements, mais par les besoins de la cause de son patron. C'est non contre Marie coupable et triomphante qu'écrit le pamphlétaire qui épuisera les faveurs de sa bienfaitrice abusée, avant de lui faire connaître impunément ce que l'ingratitude d'un lâche a de plus amer, mais contre Marie déchue, prisonnière, accusée, et qu'il faut flétrir pour pouvoir la condamner.

Nous sommes bien forcés d'examiner rapidement, avec une pudeur que n'a pas eu l'infâme accusateur, les principaux griefs et les principaux reproches de ce réquisitoire mercenaire, qui se contredit à force d'affirmer, et manque son but à force de vouloir l'atteindre.

Plus préoccupé de frapper fort que de frapper juste, l'auteur de cet odieux ouvrage, dont le but est. d'impliquer Marie dans la mort de son mari, ne recule

¹ Que Marie n'avait ni provoquée, ni autorisée.

² Mignet, t. I, p. 240-241.

devant aucune assertion, sans s'apercevoir que souvent les faits par lesquels il prétend incriminer Marie la déchargent, et qu'elle sort plus grande des accusations par lesquels il prétend l'abaisser.

Il verra par exemple une preuve de sa complicité dans le meurtre de Darnley dans la bénigne vengeance, bientôt suivie d'un pardon trop généreux, qu'elle tire du meurtre de Riccio.

Mais si Marie pardonne, c'est précisément parce qu'elle n'a pas d'injure personnelle à venger, ni de victimes à immoler aux mânes d'un serviteur dont les talents lui étaient chers, dont la mort tragique l'a justement révoltée, mais dont, ce juste tribut de douleur et de pitié payé, la mémoire la laisse impassible comme sa personne la laissait indifférente.

Si Marie avait pleuré dans Riccio autre chose qu'un malheureux dévoué, assassiné sous ses yeux, avec son pouvoir, son caractère, et les mœurs du temps, quel est le coupable, si haut qu'il fût, qui eût pu se flatter de la frapper aussi impunément au cœur et d'être ensuite épargné ?

Les meilleurs arguments de Buchanan sont de cette force et se retournent le plus souvent contre lui comme une arme grossière qui blesse la main qui s'en sert maladroitement.

La prétendue liaison, absorbante et dévorante, de Marie avec Bothwell, les prétendus outrages prodigués par elle à un mari qui n'a plus qu'à attendre et qu'à désirer la mort, les prétendus bienfaits dont elle gorge son favori, les témoignages d'intérêt dont elle l'accable, rendus plus criants encore par l'abandon et le dénuement de celui qu'elle va sacrifier, ne sont pas plus fondés, et ne résistent pas, comme on va le voir, au premier examen sérieux.

Arrêtons-nous donc un moment, non sans dégoût, à cette enquête nécessaire, et faisons une halte dans la boue, où l'on veut prétendre marquer, jusqu'au théâtre de l'assassinat de Darnley, la trace dénonciatrice de Marie.

Mais avant de le juger en détail, rappelons, sur le pamphlet que nous sommes obligés d'ouvrir un moment, le significatif jugement du principal conseiller d'Élisabeth, de celui qui a si habilement profité de ces calomnies qu'il ne peut s'empêcher de mépriser, de lord Cecil lui-même.

C'est lui qui écrira à l'ambassadeur d'Angleterre en France en 1571 : [Vous feriez bien d'avoir plusieurs exemplaires du petit livre latin de Buchanan — la *Detectio*, qui venait de paraître — et de les présenter à l'occasion, comme de vous-même, au roi, ainsi qu'à plusieurs des nobles de son conseil.](#)

[Ils nous rendront l'utile service de la déshonorer ; ce qui est indispensable avant qu'on puisse parvenir à autre chose¹.](#)

Voilà la moralité de l'œuvre infâme de Buchanan. Voyons maintenant sa logique.

Et d'abord, esquissons encore — on ne saurait trop se répéter sur ce point — le portrait vrai de Bothwell. Nous verrons s'il répond à l'idéal d'un séducteur, et si Marie a pu être jamais autre chose que sa dupe d'abord, sa victime ensuite.

Bothwell était brutal, grossier — comme toute la noblesse d'Écosse —, laid, et on ajoute, borgne. Il n'y avait pas là de quoi captiver une femme belle, élégante, spirituelle, chez qui

¹ Wiesener, p. 46.

une éducation profonde et raffinée avait cultivé les qualités naturelles les plus heureuses.

Ce Bothwell, dit Brantôme, estoit le plus laid homme et d'aussi mauvaise grâce qu'il se peust voir.

Buchanan ne le conteste point, car peu lui importe que le goût de Marie ne se justifie pas. Il y gagnera une épithète de plus à infliger à une passion d'autant plus dégradante qu'elle sera plus insensée.

Quiconque l'a vu, dit-il de son héros, peut se rappeler sa figure, sa démarche, et les allures de toute sa personne ; qui l'a entendu, sa parole difficile et inepte¹.

Voilà, on l'avouera, un accusateur qui, contrairement à l'habitude, ne vante pas ses témoins.

Examinons rapidement les autres griefs et reproches du pamphlet, digne fondement des accusations de sujets révoltés et d'une reine complice. Nous ne les trouverons pas moins contradictoires, incriminant à la fois la tendance de Marie Stuart à la tyrannie et son indulgente tolérance, montrant en même temps Bothwell comblé de faveurs abusives qui en faisaient le plus riche seigneur du royaume, et tombé dans la misère.

Nous nous arrêterons un moment à ce dernier chef, celui de tyrannie ne supportant pas l'examen, appliqué à une princesse dont la bonté avait touché plus d'une fois à la faiblesse, dont les illusions opiniâtres et les candides pardons avaient laissé libres et puissants tous ses ennemis et multiplié leurs complots.

Une seule personne auprès d'elle, par son ardeur de réaction catholique, son implacable acharnement à poursuivre ses anciens complices, eût pu mériter ce reproche, conforme au moins à son caractère et à ses ambitions, de viser à la tyrannie. Et c'était Darnley, ce roi détesté de son vivant, qui devait subir encore après sa mort l'affront d'être défendu et vengé par ses propres assassins.

Voilà pour la tyrannie politique. S'il s'agit de réaction religieuse, ce dessein prêté à tort à Marie n'aurait pas, en tout cas, rencontré dans Bothwell, protestant déclaré et convaincu, un partisan ni un exécuter des mieux choisis.

Mais comptons et pesons ces faveurs tant vantées qui auraient triomphé des répugnances et des résistances de ce protestant, d'une orthodoxie exaltée et touchant au fanatisme.

Sur ce point, Knox, Morton et les historiens qui ont adopté leur cause, Robertson et Malcolm Laing, ont entassé exagérations sur exagérations, contradictions sur contradictions, bévues sur bévues.

Bothwell tenait de la régente, mère de Marie Stuart, son titre, héréditaire, pour ainsi dire, dans la famille, de lieutenant des Marches ; et c'est en 1561, lors de l'arrivée de la reine en Écosse, qu'il reçut au conseil privé la place de son père ; ces deux titres, ces deux fonctions, plus honorifiques que lucratifs, lui furent non donnés, mais rendus en 1565.

¹ Wiesener, p. 82.

Parmi les abbayes qu'on lui prête, Bothwell ne posséda jamais celles de Melrose et de Newbottle ; sur la première seulement, il jouit, pendant quatre mois, d'une pension de cinq cents marcs d'argent, qu'il fit rendre lui-même au comte de Glencairn, gracié à son instigation pour la part qu'il avait prise à la révolte de Murray. Pour l'abbaye d'Hudington, située sur les domaines de sa famille, enrichie par elle, et dont sa parente était abbesse, Bothwell ne jouit à ce titre que de privilèges et de revenus amoindris par la nécessité de les partager avec Maitland de Lethington ; et ce partage fut entre eux l'objet de nombreux conflits et de violentes querelles.

La charge de grand amiral d'Écosse était dans la famille de Bothwell, à titre héréditaire depuis 1511.

Les comptes du trésorier de la garde-robe ne constatent pas une seule remise de meubles, d'argents ou de bijoux, remis à Bothwell avant ou après son mariage. Cette dernière imputation n'a eu d'autre but que de masquer les dilapidations de Murray et de Morton, qui pillèrent les bijoux de la reine après sa défaite, et les vendirent scandaleusement au point de s'attirer à cet égard, le 2 octobre 1568, les reproches et les inhibitions d'Élisabeth.

De tant de prétendues faveurs, que reste-t-il ? Le château et la seigneurie de Dunbar, dont Bothwell ne reçut point la seigneurie, mais simplement la garde ou commandement militaire. [La garde du château de Dunbar et la remise de quelque argent pour droits féodaux dus à la couronne par Bothwell et son père, voilà donc toute la récompense que Bothwell reçut de ses loyaux services, lors de la révolte de Murray et de l'assassinat de Riccio](#)¹.

Telle est la conclusion définitive de l'histoire consciencieuse et impartiale sur ce point, déblayé enfin d'erreurs et de mensonges également intéressés.

Bothwell reçut-il au moins en pouvoir, en influence, eu crédit, le dédommagement de cette sobriété de dons et de cette modestie de récompenses qui accuseraient la parcimonie de la reine, si elles n'attestaient pas le désintéressement d'un serviteur plus ambitieux qu'avidé et jaloux surtout de domination.

Eh bien ! cette ambition de Bothwell, elle fut longtemps impuissante et déçue, jusqu'au moment où, triomphant de répugnances personnelles, les circonstances et la nécessité, habilement exploitées par lui, contraignirent Marie de remettre les rênes à son plus énergique, à son plus dévoué, à son unique défenseur.

Cette suprématie dominatrice, Bothwell n'en fut investi, malgré ses défauts, à cause de ses services, que lorsque la reine n'eut plus la liberté du choix, et subit un protecteur imposé par la fortune, mais qu'elle avait, jusque-là, plus rebuté qu'attiré.

Car le moment même où la fiction nous représente Bothwell triomphant avec excès, et insolemment usurpateur de tous les droits de Darnley, est celui où la vérité nous montre Murray dominant, Darnley, jaloux seulement, et seulement au point de vue des susceptibilités du rang, de Murray, et Bothwell écarté, dédaigné, boudeur. La vérité nous le montre évitant la disgrâce par la retraite et réduit précisément, pour se ménager un retour vengeur et l'ascendant fatal qu'ouvrent à certaines natures énergiques les troubles des crises civiles, à

¹ Wiesener, p. 79 à 91.

conspirer la mort de Darnley, dont le crédit restreint demeure encore un obstacle à sa fortune¹.

Nous ne faisons pas ici de la polémique mais de l'histoire. Les malheurs de Marie Stuart datent de ce funeste été de 1566, aux éclairs avant-coureurs de tant d'orages. Nous sommes à la source même de ses malheurs, empoisonnés par l'ambition et la calomnie, qui chercheront à les légitimer comme la conséquence de ses fautes. Si les limites qui sont forcément assignées à un récit élémentaire et résumé d'événements si complexes et d'aventures si multipliées ne nous permettent pas de suivre pas à pas nos adversaires et de les contredire détail par détail, cette nécessité, d'accord avec la réserve qui ne nous est pas moins imposée vis-à-vis de chastes oreilles, ne saurait cependant exclure l'énumération et l'appréciation de faits dénaturés, d'où l'accusation, en les pressurant, a cherché à faire sortir la culpabilité de Marie Stuart, et d'où la défense doit faire sortir la vérité de son innocence.

Nous devons donc continuer, pendant cette période intime et presque domestique du règne de Marie Stuart, à enregistrer les circonstances qui établissent surabondamment des points essentiels.

Le plus essentiel de tous, c'est le crédit non de Bothwell, mais de Murray, d'Argyle et bientôt de tout son groupe, complété par le rappel des lords complices de l'assassinat de Riccio et encore exilés. Ce rappel devait achever d'exaspérer Darnley, malgré les égards dont il était l'indigne objet, et de contraindre Bothwell, à qui toute autre issue était fermée, à se réconcilier avec la coterie toute puissante qu'on l'accuse d'avoir supplantée, et de subordonner à sa vengeance le succès de ses desseins.

Telles sont, en effet, les conséquences logiques, et si contraires à celles qu'en tirent Buchanan et ses souteneurs, qui ressortent de l'examen de ce double séjour tant calomnié, au château d'Alloa, de Marie Stuart convalescente, et de son voyage à Jedburgh.

Pour la postérité éclairée et incorruptible, toutes les accusations dirigées par Buchanan contre la reine à propos de ce double théâtre de ses prétendus déportements, dans le double but de montrer Darnley persécuté et Bothwell triomphant, tournent contre leur but et se confondent elles-mêmes.

Alloa était la résidence domaniale du comte de Mar, située sur la rivière du Forth, au-dessus d'Édimbourg. Marie s'y rendit cinq semaines après ses couches, c'est-à-dire vers la fin de juillet 1566, pour y achever sa convalescence. Elle y alla et y séjourna en compagnie des comtes de Mar, de Murray, de ses ministres, et des comtesses de Murray, d'Argyle, de Mar, c'est-à-dire avec toute sa cour. Darnley, avec lequel elle vivait dans une bonne intelligence, sincère de sa part, mais affectée par l'ambitieux boudeur, s'y rendit séparément par terre, en haine de Murray et pour ne point voyager côte à côte avec lui.

Le 1er août, Marie reçut à Alloa, en audience solennelle, l'envoyé français Castelnau de Mauvissière, chargé de la complimenter, au nom de la cour de France, sur la naissance de son fils.

Il s'employa en faveur des lords exilés, suivant les instructions qui l'invitaient à profiter de la naissance du royal enfant pour réunir, par une amnistie et une

¹ Wiesener, p. 91 à 94.

réconciliation générale, autour de son berceau, toutes les forces vives de la nation.

Murray était grand partisan d'une mesure qui lui rendait ses principaux adhérents, et lui permettait de reconstituer sa faction et de renouer les liens de sa domination.

Marie inclinait au pardon par politique et plus encore par générosité.

Seul Darnley résistait et protestait par honte, par crainte, par orgueil contre le retour de ses anciens complices, et surtout de Maitland de Lethington, qui fut admis à paraître le 2 août en présence de sa souveraine.

De là des dissentiments et des querelles uniquement politiques, causés par le retour en grâce de personnages qui n'étaient pas moins hostiles et importuns à Bothwell qu'à Darnley, car c'est à la suite d'une altercation entre Bothwell et Murray, à l'occasion du retour de Maitland de Lethington, que Bothwell quitta la cour et se retira dans son gouvernement. Singulier triomphateur que ce mécontent qui s'exile de peur d'être exilé !

C'est ce moment aussi que les calomniateurs ont choisi, avec leur maladresse ordinaire, pour nous montrer Darnley épuisé jusqu'à la lie la coupe des humiliations et des disgrâces les plus cruelles pour un roi, pour un mari, pour un père.

Or tous les témoignages authentiques, ceux-mêmes émanés d'ennemis qui ne croyaient pas encore avoir intérêt à mentir, nous peignent justement en août et septembre Marie et Darnley, réconciliés, chassant, chevauchant, habitant ensemble, et ensemble résidant au château de Stirling où ils avaient installé leur enfant. Et les comptes du trésorier nous apprennent que le 13 et 31 août, le prince qu'on présente comme dénué de tout, reçut des fournitures pour la valeur de trois cents livres sterling, c'est-à-dire plus en un mois que la reine n'en avait reçu pour elle-même durant les six mois précédents.

Ce qui provoqua sans cesse, entre la reine et Darnley, les nuages et les orages, ce fut toujours la prétention de celui-ci, d'autant plus irritée qu'elle était plus déçue et d'autant plus impérieuse qu'elle était plus injuste, de rentrer non-seulement dans les bonnes grâces de la femme, mais encore et surtout de gouverner la reine et de lui imposer ses choix et ses exclusions.

Quant aux choix, peu de gens étaient sans doute disposés à mettre dans le jeu d'un si piètre joueur, et à hasarder leur fortune dans une partie si compromise. Il est donc probable que si Darnley ne manquait pas de conseillers funestes, il était à lui seul tout son parti. Mais s'il avait peu d'adhérents, il avait beaucoup d'ennemis, et les irritait chaque jour, loin de les apaiser. Par exemple, il prétendait ne tenir aucun compte du crédit triomphant de Murray et de la faveur renaissance de Lethington ; il provoquait en vain leur exclusion et exigeait en vain leur disgrâce par des conflits et des boutades ridicules qui ne servaient qu'à précipiter sa propre déchéance.

C'est ainsi que, vers le milieu de septembre 1560, les affaires rappelant Marie Stuart à Édimbourg, il refusa de l'y suivre, comme il devait le faire encore, quand, de retour à Stirling, elle voulut l'y ramener avec elle le 23 septembre.

Le nouvel ambassadeur de France, Du Croc, fut témoin de ces scènes intimes, et n'en ignora pas l'unique cause, c'est-à-dire la jalousie toute politique inspirée à

Darnley par l'influence de Murray et le retour en grâce de Lethington, qui venait de recouvrer sa charge de secrétaire d'État.

Dans ces scènes, dont les témoins ont parlé, les explosions de colère et de douleur, par lesquelles Darnley cherchait en vain à reconquérir l'empire perdu par son incapacité et son indignité étaient toujours provoquées par les déceptions de son ambition et de son orgueil. Jamais un autre reproche n'y fut articulé ; jamais surtout n'y fut prononcé le nom de Bothwell, alors absent, bientôt malade, et que Darnley, loin de maudire comme un rival, eût plutôt plaint comme un compagnon de disgrâce.

Marie avait trop de tact et de sens pour ne pas comprendre le tort que pouvaient lui faire, aux yeux prévenus, ces dissentiments domestiques, ces plaintes contre d'imaginaires affronts et de non moins chimériques complots, ces menaces de se retirer chez le comte de Lennox, de quitter la cour et même l'Écosse, dernières armes et tristes arguments du dépit de Darnley, justement réduit à la condition privée, la seule pour laquelle il fût faite. L'innocence a toujours tort de ne pas se défendre. Il n'y a pas de petits ennemis, ni d'accusations indifférentes, surtout pour une femme et une reine.

Marie, qui évitait les occasions de conflit et de scandale que cherchait à multiplier Darnley, sentit le danger du dédain et le besoin d'une épreuve solennelle, décisive, où elle réduirait son mari à l'impuissance de formuler contre elle aucun grief légitime.

Darnley, dont tout le crédit consistait dans le mystère, ne put esquiver la confusion publique de ses ambiguïtés, et c'est de sa propre bouche que sortit le témoignage qui justifie et réhabilite Marie Stuart, et la décharge de toute infraction au moindre de ses devoirs.

La scène est caractéristique. Nous l'empruntons à l'historien apologiste dont nous analysons le consciencieux et parfois éloquent plaidoyer.

Pendant que Marie Stuart siégeait seul à Holyrood, à la fin de septembre 1566, pour les affaires de l'État, Darnley boudait à Stirling, voulant **estre tout et commander partout**, selon les expressions de Du Croc. Parmi ses plaintes contre la reine et les seigneurs, il dit à Du Croc, qui le raconte à Catherine de Médicis (lettre du 17 octobre) **qu'il vouloit retourner comme il estoit la première fois quand il fut maryé.**

L'ambassadeur essaya de lui ouvrir les yeux sur ses propres torts, et sur l'impossibilité où était la reine, après l'offense qu'elle avait reçue de lui, **de lui remettre l'autorité qu'il avait auparavant et qu'il se doibt bien contenter de l'honneur et bonne chère qu'elle luy fait, le traictant et honorant comme le roy son mari, et lui entretenant fort bien sa maison de toutes choses.**

Il fallait en effet beaucoup d'aveuglement pour ne pas comprendre qu'ayant participé au complot contre Riccio et Marie, il ne devait pas prétendre, au moins pour un temps, à la part principale dans le gouvernement, et surtout que son isolement opiniâtre à Stirling l'en écartait de plus en plus. De désespoir, il médita un coup de tête, et dit à Du Croc qu'il

abandonnerait l'Écosse et s'en irait au delà des mers. Du Croc fit de son mieux pour l'en dissuader et ne le prenant pas au sérieux, partit pour Édimbourg.

Tout à coup, le matin du 29 septembre, la reine reçoit une lettre du comte de Lennox ; son fils l'avait fait venir de Glasgow, sa résidence habituelle, pour lui communiquer son projet de départ : Lennox disait n'avoir rien gagné sur la résolution du roi. Le même soir, grand fut l'étonnement de la reine, lorsqu'à dix heures elle apprit que son mari était à Édimbourg...

Au lieu de rendre humeur pour humeur, elle fit prier Darnley de venir près d'elle à Holyrood. Il déclara qu'il n'irait pas, si elle ne renvoyait préalablement du palais trois ou quatre des seigneurs. Ce n'était pas moins que Murray, Argyle, Rothes et Maitland de Lethington. Au lieu encore de s'irriter, Marie alla le chercher et le ramena chez elle. Là, dans l'intimité conjugale, elle le pressa de lui expliquer les motifs de son voyage, sans en tirer de réponse.

Le matin, elle manda le conseil privé et Du Croc. John Leslie, évêque de Ross, donna lecture de la lettre du comte de Lennox ; puis la reine, parlant avec douceur, supplia Darnley puisqu'il ne luy avoit voulu ouvrir son cœur, la nuit, privéement, comme elle l'en avoit très-instamment requis, pour le moins vouloir déclarer en cette compagnie si en quelque chose elle l'auroyt offensé. — Lettre du conseil privé. — Elle ajouta qu'elle n'avait de sa vie fait acte où il y eut préjudice pour son honneur ; que si elle l'avait offensé, c'était sans le vouloir. Elle lui prit les mains, et le pressa en l'honneur de Dieu qu'il ne l'épargnât point, avec promesse de toute satisfaction. Comme il restait muet, les seigneurs et l'ambassadeur français joignirent leurs efforts à ceux de la reine. Mais il se renfermait toujours dans une mauvaise humeur impénétrable. A la fin Du Croc lui représenta que ce départ devait porter atteinte à son honneur ou à celui de la reine ; à celui de la reine, si elle lui en avait donné occasion ; au sien, si elle ne lui en avait pas donné. Il rompit le silence, et déclara que d'occasion il n'en avoyt point.

La royne dist qu'elle se contentoit, et aussi nous lui criasmes tous, écrit l'ambassadeur, qu'elle se debvoyi contenter ; et je dis, suyvant ma charge, que je tesmoignerois partout à la vérité de ce que j'aurois vu et que je verrois¹.

Alors, sur un adieu sec et froid qu'il promettait éternel, Darnley, qui voulait au moins faire une retraite décente, alla retrouver son père à Glasgow, regardant tous les matins, par sa fenêtre, le navire qui devait l'emmenner, et, pour son malheur et celui de Marie Stuart, ne partant jamais.

¹ Wiesener, p. 104-106.

Il partit si peu que nous allons le retrouver, toujours indécis et morose à Jedburgh, accomplissant machinalement les fonctions d'une autorité précaire, et traînant mélancoliquement une vie déjà menacée par la maladie qui l'épargnera pour le livrer à un sort plus funeste encore.

Ce sort venait d'être réglé entre les seigneurs qu'il avait offensés, et vis-à-vis desquels il s'était placé en irréconciliable ennemi, par le pacte secret de réconciliation entre Murray et Bothwell, auquel adhérèrent Huntly et Argyle. Ce band recélait, à l'état encore préventif et définitif, le complot d'alliance offensive et répressive que l'insuccès d'une suprême tentative pour dénouer pacifiquement un conflit de jour en jour plus compliqué et envenimé, devait faire éclater dans une tragique et fatale explosion.

L'entêtement de Darnley, de plus en plus menaçant, la confiante longanimité de Marie, rebelle à tout conseil violent, l'ambition de Bothwell impatient de jouer un rôle, et que les conjurés, qui avaient besoin de son audace sans scrupules, flattèrent d'un rôle souverain, la déchéance volontaire ou le sacrifice de Darnley : tels furent les causes, les auteurs, le but, les moyens de la conspiration homicide qui allait succéder en 1567, à l'insu de Marie, sa prétendue complice, comme à l'insu de la victime, aux derniers efforts que nous allons voir essayer pour rompre par le divorce un mariage funeste qui ne devait être dissous que par la mort.

Si Bothwell entra dans cette alliance aux vues encore mystérieuses, précisées par le band d'exécution postérieur, avec d'anciens adversaires non moins ambitieux et implacables que lui, qu'il se proposait d'écarter du triomphe, et qui voulaient se servir de lui en le perdant sans se compromettre, c'est que, d'une part, Darnley, contre lequel on se liguaient n'était point si humilié ni si discrédité ; d'autre part, que Bothwell, qui n'avait d'autre ressource pour arriver que l'appui suspect de ses anciens ennemis, n'était point si favorisé et si prépondérant qu'on l'a prétendu.

C'est pourtant le moment où il s'engage dans cette voie des alliances et des expédients désespérés que l'auteur de l'infâme roman de la passion de Marie Stuart pour Bothwell, sans s'inquiéter de mille incompatibilités criantes, choisit pour date d'une de ces scandaleuses manifestations qui ne laissent point de doute.

On va voir combien la réalité diffère de la fiction, et combien le choix de Jedburgh pour théâtre de sa scène adultère fait peu d'honneur à l'invention de Buchanan et de Murray son inspirateur.

Les troubles, les intrigues de l'Angleterre, les menées de Morton et des autres lords demeurés exilés avaient réagi nécessairement sur le Border ou sur les frontières du Sud, et ravivé les brigandages des Johnston, des Armstrong et des Elliot dans le Liddisdale.

Dès les derniers jours de juillet, le roi et la reine avaient décidé qu'ils tiendraient des assises extraordinaires à Jedburgh, petite ville du comté de Roxburgh, lieu habituel des assises du Border, et qu'ils y enverraient Bothwell, lieutenant des frontières, avec des forces. Les Elliot et leurs amis résolurent de résister si Bothwell venait seul, sans être suivi de la reine ; et ils s'assurèrent auprès de Bedford qu'on leur donnerait cinq ou six jours d'hospitalité sur le territoire

anglais en cas de besoin. Les circonstances retardèrent deux mois l'expédition projetée par Marie. Enfin la reine convoqua les vassaux de la couronne à Melrose, pour le 8 octobre¹.

Bothwell, envoyé en avant-coureur de la justice royale pour saisir les principaux coupables et fournir aux assises matière à châtiments exemplaires, procéda à l'arrestation des lairds de Mangerton, de Withehaugh, de plusieurs des Armstrong, qu'il enferma au château de l'Ermitage ; puis il se mit à la recherche des Elliot, les plus dangereux de ces brigands féodaux, qui avaient échappé à ses premières perquisitions.

Un jour, séparé de ses gens, dans cette chasse aux rebelles, il se trouva subitement en présence d'un de leur chef, John Elliot du Parc.

Les circonstances et le tempérament des deux rudes interlocuteurs ne permettaient pas un long dialogue. La rencontre dégénéra vite en combat singulier, et les deux cavaliers, l'épée et le pistolet à la main, fondirent l'un sur l'autre, sans autre forme de procès (7 octobre 1566).

Mais Bothwell était un redoutable adversaire. Elliot dut subir la loi du plus fort, et acculé contre un arbre, la dague sur la gorge, il dut répondre à la sommation de se rendre en implorant merci.

— Soit, dit Bothwell, mais je ne réponds que de moi

— Eh quoi ! demanda l'autre, ne me garantissez vous pas la vie sauve ?

— Que le jugement vous déclare net, répondit le vainqueur, j'en serai charmé ; mais il faut que vous vous en remettiez à la volonté de la reine.

A ces mots, Elliot pique son cheval, qui se cabre, échappe à l'étreinte de Bothwell, vide l'étrier d'un bond et se sauve dans la campagne.

Le comte, qui venait de saluer d'un coup de pistolet ce brusque et déloyal départ, sauta à son tour à bas de sa monture, et s'élança à la poursuite de son prisonnier.

Mais le malheur voulut qu'il glissât et tombât dans un borbier.

Comme il se dégageait péniblement, son ennemi fit volte face, revint sur lui et le blessa grièvement à la tête, à la poitrine, à la main, des terribles revers de son épée à deux mains, non sans recevoir lui-même deux coups de poignard qui le percèrent d'outre en outre.

Pâle et chancelant, appuyé sur son épée, John Elliot put encore échapper à Bothwell, qui se débattait dans son borbier sanglant, et aller expirer, libre et tranquille, à un mille de là, sur une colline.

Pendant ce temps, les gens de Bothwell, qui l'avaient enfin rejoint, le trouvaient évanoui et le transportaient en litière au château de l'Ermitage, où il ne fut introduit qu'en rendant, pour rançon, la liberté à ses prisonniers.

Le lendemain même de ce combat épique, qui peint si bien les mœurs et les caractères du temps, Marie, qui n'avait pu en recevoir la nouvelle, quitta Édimbourg avec ses ministres, son conseil privé, ses principaux officiers de

¹ Wiesener, p. 114.

justice et parut à Melrose, au jour fixé pour le rendez-vous au milieu de la noblesse fidèle des comtés adjacents.

Le 9, elle ouvrit les assises féodales à Jedburgh, et les tint une semaine durant, tout entière aux affaires de la justice et de l'État.

Ce devoir rempli, ne lui en restait-il pas un autre à accomplir, qui avait assez attendu ? Et celui qui avait exposé sa vie pour son service, et gisait dans son lit sanglant, ne méritait-il pas l'honneur d'une visite d'encouragement et de pitié ? Marie avait trop de générosité pour ne pas le croire, et son conseil n'eut pas besoin d'insister auprès d'elle sur la justice de cette récompense, et sur l'effet salutaire de ce témoignage d'intérêt.

Le 16 octobre, en compagnie de Murray, de Lethington et de ses autres ministres, Marie monta à cheval, et en reine amazone et militante, qui regrettait de n'être pas un homme, pour porter la targe et la claymore, et férir des coups dignes de son grand cœur, elle fit bravement ses vingt milles (seize lieues) dans la matinée. Pendant deux heures, en présence des lords, elle s'entretint des affaires du pays avec le blessé, fier et reconnaissant d'une visite faite pour hâter sa convalescence.

Le soir même, Marie Stuart revint à Jedburgh, où Bothwell ne put paraître, encore pâle et chancelant, que vers le 25 octobre, c'est-à-dire neuf jours après la visite qu'il avait reçue.

Voilà la vérité, si peu conforme au roman de fabrication mercenaire, qui cherchera encore dans la maladie inopinée qui faillit rendre fatales à Marie les fatigues de son voyage et les préoccupations de son esprit, de nouveaux motifs de dénigrement impuissant et de confusion.

Dès le lendemain de cette visite à l'Ermitage, indifférente à son cœur, funeste à sa santé, Marie tombe dangereusement malade, et le pamphlétaire ne manque pas d'attribuer à l'anxiété où la tient l'état de Bothwell une atteinte beaucoup plus naturelle, si on l'explique, comme tous les témoins désintéressés, par ses soucis domestiques et une prédisposition connue, envenimée par des imprudences et des fatigues qui ne favorisèrent que trop l'influence répandue à l'état permanent sur ce pays morbide.

Marie Stuart fut dix jours entre la vie et la mort. Autour d'elle, on attribuait ce mal à ses chagrins domestiques. Assurément, on ne saurait nier la fâcheuse influence de la tristesse de l'âme sur la santé. Mais d'après l'histoire de la maladie, racontée par l'évêque de Ross à l'archevêque de Glasgow, il est clair que c'était une fièvre de marécage. L'action malfaisante de l'humidité d'automne, dans un pays sauvage, coupé d'eaux stagnantes, et peut-être un accident de route — une chute de cheval dans une fondrière, dont son éperon fut rompu — se joignirent à une prédisposition de tempérament qui rendait Marie Stuart sujette aux douleurs de côté et à la fièvre pendant l'arrière-saison.

Dans un intervalle lucide, elle recommanda la concorde aux lords, son fils au roi de France et à la reine Élisabeth ; elle pardonna à tous ses ennemis, demanda pour les catholiques d'Écosse la même tolérance qu'elle avait accordée aux protestants, et déclara qu'elle mourait dans la religion

catholique, apostolique et romaine, tout cela d'une manière si douce et si touchante, que Knox lui-même en est désarmé. Tandis que protestants et catholiques, amis et ennemis se pressaient ainsi autour de ce lit enveloppé des ombres de la mort, que faisait l'époux, celui qu'elle n'avait pas offensé et qui lui-même l'avait offensée si cruellement ?¹

Darnley, au grand étonnement de Du Croc scandalisé, à l'indignation de plusieurs, Darnley, quoique averti à temps, s'amusait aux chiens et aux faucons avec son père à Glasgow.

Il parut enfin, le 28, le lendemain du jour où une crise heureuse de jeunesse et de courage, qui pouvait être mortelle, avait déterminé une prochaine guérison. Il parut, froid, hautain, et le tort d'une telle indifférence, durant l'unique nuit qu'il consentit à passer à Jedburgh, sous un toit étranger, aggrava, bien loin de le réparer, le tort de son absence.

Il est vrai que, par compensation de ses calomnies, Buchanan le peint mensongèrement, à la première alerte, brûlant la route pour arriver plus vite auprès d'une malade encore chère, et n'en recevant, pour prix de son empressement, qu'un accueil méprisant et inhospitalier.

Marie Stuart fut retenue à Jedburgh par le manque de forces jusqu'au 9 novembre 1566, comme il résulte des comptes du trésorier. Le 9, elle quitta ce pays, qu'elle avait pacifié sans une seule exécution à mort, car elle n'aimait ni le sang ni la vengeance. Elle parcourut lentement la pittoresque vallée de la Tweed jusqu'à Berwick, ensuite le bord de la mer jusqu'à Dunbar. Un brillant cortège de huit cent à mille cavaliers, c'est-à-dire la noblesse du pays, lui en faisait les honneurs, sans compter les membres du conseil privé, Murray, Athol, Huntly, Rothes, l'évêque de Ross, Maitland de Lethington et Bothwell. Ce dernier figurait comme membre du conseil, comme shériff des trois comtés — Teviotdale, Merse et Lothian — que Marie visitait, et comme principal feudataire de la couronne dans cette partie du royaume².

D'après les registres impassibles du conseil privé et les lettres de Lethington à Morton, d'un ennemi secret à un ennemi juré, qui se fussent repus l'un et l'autre avec avidité du moindre soupçon et qui n'en trouvent aucun à exprimer à ce point qu'ils ne nomment même pas Bothwell, Marie, au terme d'un voyage triomphal, était arrivée d'étape en étape, d'excursion en excursion, dans les comtés du sud-est, à Craigmillar, à une lieue d'Édimbourg, où elle comptait achever de rétablir ses forces avant la cérémonie et les fêtes prochaines du baptême du prince royal à Stirling.

La visite que Darnley lui fit dans cette résidence pendant une semaine (26 novembre 3 décembre) n'était pas de nature à activer sa guérison, ni à diminuer

¹ Wiesener, p. 121-122.

² Wiesener, p. 126.

les soucis sous le poids desquels elle succombait parfois jusqu'à maudire la vie et à appeler la mort.

Nous devons traverser encore les deux dernières imputations du pamphlet accusateur, et y accoler, comme un écriteau au pilori, le double démenti d'une justification décisive avant d'arriver à l'explosion de la mine, et au principal mystère de cette histoire désormais tragique.

Ils s'aigrirent davantage ; lui, toujours aussi exigeant et déraisonnable ; elle, ne voulant ni ne pouvant lui livrer le pouvoir, et tourmentée d'une défiance malade. Il pria Du Croc de venir lui parler à une demi-lieue d'Édimbourg : **Je trouvai, dit l'ambassadeur à l'archevêque de Glasgow, que les choses vont de mal en pis... Pour vous dire ma pensée franchement, je n'espère plus, d'après plusieurs motifs, que la bonne entente se rétablisse entre eux, à moins que Dieu n'y mette la main. Je vous dirai deux raisons seulement : la première que le roi ne voudra jamais s'humilier comme il le devrait ; la seconde, que la reine ne peut pas voir un noble parler avec le roi sans les soupçonner de quelque intrigues**¹.

La grosse question, toujours politique, qui divisait alors si douloureusement pour une reine, une épouse, une mère, Marie Stuart et Darnley, était une question d'amour-propre, d'étiquette que Darnley avait soulevée, et que Marie fit tout au monde pour trancher, à son dommage même, à la satisfaction de son vaniteux et ombrageux mari.

Charles IX et le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, avaient accepté d'être parrain, Élisabeth d'être marraine du futur Jacques VI.

Comment concilier les ressentiments de la reine d'Angleterre qui affectait de traiter Darnley moins en roi qu'en sujet rebelle et lui refusait le titre qu'il avait conquis malgré elle à la faveur de funestes illusions, avec la présence de Darnley au baptême, et les égards dus à son rang ?

Marie aurait trouvé, à force de tact et d'habileté, le moyen de triompher de ces difficultés, si elle eût été secondée par son époux.

Un autre, à sa place, eût fait à son dévouement de mari et de père et aux intérêts de sa femme et de son fils le sacrifice de puériles chicanes et de vaines susceptibilités.

Darnley ne voulut rien supporter, rien concéder, et il déclara d'avance que, pour ne pas s'exposer à quelque offense des ambassadeurs anglais, il n'assisterait pas au baptême.

Il quitta brusquement Craigmillar, et pour mieux afficher le scandale de son absence il alla s'établir à Stirling, où ? au château ? Non ; il détestait trop pour cela le gouverneur et sa femme, le comte et la comtesse de Mar ; mais dans la maison d'un simple particulier, Willie Bell.

N'y avait-il pas là de quoi arracher à Marie ces soupirs qui lui échappaient et ces malédictions, non sur la vie d'un autre, mais sur la sienne, qu'elle mêlait parfois,

¹ Wiesener, p. 129.

solitaire mais entendue à son insu — les rois sont-ils jamais seuls ? — à ses larmes ?

C'est alors que Murray et ses adhérents, d'accord avec les exilés de la frontière anglaise, trouvant la mesure comble et l'occasion favorable, proposèrent à Marie, par l'insinuant organe de Lethington, en échange de la grâce jusque-là différée qui reconstituait leur faction, de provoquer, dans les formes légales et solennelles consacrées par la loi et les mœurs du temps, la rupture d'un lien indigne, au moyen du divorce.

S'il plaisait à Sa Majesté de pardonner au comte de Morton, aux lords Ruthven et Lindsay et à leurs compagnons, dit Lethington, au nom et en présence de Murray, d'Argyle, d'Huntly et de Bothwell, ils trouveraient moyen, avec le reste de la noblesse, de procurer un divorce entre Sa Majesté et le roi son mari, sans qu'elle eût seulement besoin de s'en mêler. C'était une résolution qu'elle devait prendre absolument pour son bien particulier comme pour le bien du royaume, car il troublait Sa Majesté et tout le monde ; et s'il continuait à rester avec Sa Majesté, il n'aurait pas de cesse qu'il ne lui eût fait quelque autre mauvais tour, auquel Sa Majesté serait peut-être fort empêchée d'apporter du remède.

Que fit la reine en présence d'une ouverture qui n'avait rien que de légitime en apparence, mais qui l'inquiéta par ce qu'elle pouvait cacher sous cette apparence même ? Elle refusa un consentement qui pouvait dépasser malgré elle, aux yeux de Lethington, aux yeux de l'Europe, la portée auquel elle eût voulu le restreindre. Elle repoussa la proposition suspecte comme une tentation qui lui était faite par des gens en qui elle ne pouvait plus se confier aveuglément. Elle répondit :

Je ne veux pas que vous fassiez rien qui puisse blesser mon honneur ou ma conscience ; je vous prie, laissez plutôt les choses comme elles sont, en attendant que Dieu, dans sa bonté, y porte remède ; car croyant me faire service, vous pourriez ne me causer que dommage et déplaisir¹.

Est-ce là le langage d'une future complice ? Et cette même femme qui refuse, malgré ses torts, de se séparer légalement et irréprochablement de son mari, est-elle la même qui s'en serait, peu de temps après, délivrée par le plus criminel et le plus funeste des attentats ?

La vérité vraie est donc établie sur ce point, comme elle le sera sur les causes qui déterminèrent l'intraitable Darnley à faire à Marie l'injure de ne point assister, sans excuse valable, au baptême de leur enfant.

Le baptême fut célébré en grande pompe, le 17 décembre 1566, dans la chapelle du château de Stirling. Le roi de France et le duc de Savoie, parrains, étaient représentés, le premier, par le comte de Brienne ; le second, par le sieur Du Croc, en l'absence de l'envoyé piémontais, le marquis de Morette, qui n'était pas encore arrivé. La reine d'Angleterre avait délégué le comte de Bedford et la comtesse d'Argyle, et avait chargé son envoyé d'offrir à la reine d'Écosse le riche bassin de vermeil dans lequel l'archevêque de Saint-André, assisté des évêques de Dunkeld et de Dumblane, procéda au baptême.

¹ Wiesener, p. 133-134.

Darnley, quoique Marie fût parvenue, à défaut de mieux, à l'amener et à le retenir au château, ne parut pas à cette cérémonie d'où nul ne le chassait, mais d'où il se chassait lui-même. Pour quel motif ? Le voici nettement précisé par Du Croc, qui nous révèle en même temps la cause secrète des absences, des tergiversations, des bouderies de Darnley depuis le mois d'octobre.

Il veut temporiser jusqu'après le baptême, pour ne s'y trouver point. Car je ne vois que deux choses qui le désespèrent, selon mon opinion : la première est la réconciliation des seigneurs avec la royne, parce qu'il est jaloux de ce qu'ils font plus de cas de sa Majesté que de luy, et comme il est haut et superbe, il ne voudroit pas que les estrangiers le cognussent ; l'autre, c'est qu'il s'assure que celle qui viendroit pour la royne d'Angleterre audict baptême ne fera compte de luy. Il prend une peur de recevoir une honte. S'il estoit bien advisez et conseillez, il n'entreprendroit pas plus qu'il ne doit et il ne seroit point en la peine qu'il est.

Le 2 décembre, Du Croc écrit encore à l'archevêque de Glasgow :

Le roi compte partir demain — de Craigmillar — ; en tout cas, je suis certain, comme je l'ai toujours esté, qu'il ne veut pas être au baptême.

Et le perspicace ambassadeur termine une nouvelle lettre du 23 décembre, par ces pressentiments, bientôt justifiés :

... Sa mauvaise manière d'être est incurable, et l'on ne peut attendre de lui rien de bon.... Je n'ai pas la prétention de prédire ce que tout cela deviendra ; mais j'affirme que les choses ne peuvent pas rester longtemps comme elles sont sans produire de mauvaises conséquences¹.

Le diplomate ne se trompait pas ; mais il importe de remarquer que nulle part ce véridique et inviolable témoin n'attribue à des causes domestiques, reprochables à Marie Stuart, mais toujours à des dissentiments politiques envenimés par le roi, ses querelles, ses bouderies et son éloignement.

C'est durant le séjour de Craigmillar, après la dernière algarade de Darnley, à la fin de novembre 1566, que les confédérés du 1er octobre, irrités des retards opposés au rappel de Morton et des autres exilés, et de l'échec de la négociation par laquelle ils avaient cru pouvoir acheter leur grâce, se réunirent dans un but désormais militant et devinrent des conjurés en vertu d'un second *band*, ou pacte d'exécution, sorti de l'accord préparatoire antérieur, comme la conséquence sort du principe, l'effet de la cause, la mort de l'arme.

Ce *band*, rédigé par un vétéran de l'intrigue et du meurtre, sir James Balfour, qui avait trempé vingt ans auparavant dans l'assassinat du cardinal Beaton, portait qu'attendu qu'il était jugé convenable et très-utile au bien public, par toute la noblesse et les lords soussignés, qu'un jeune fou et un tyran de l'espèce de Darnley ne régnaît, ni n'exerçât de pouvoir sérieux, pour divers motifs ils avaient

¹ Wiesener, p. 144-145.

résolu de s'en débarrasser par un moyen ou par un autre. En conséquence, ils étaient convenus de défendre et de soutenir quiconque se chargerait de l'exécution, le fait de chacun d'entre eux étant réputé le fait de tous.

Le nom de la reine n'est pas prononcé, par une pudeur qui n'est ici que celle de la vérité ; car si on avait pu compter sur son assentiment, on n'eût pas manqué de faire du pacte un gage d'impunité par une indiscretion qui l'eût rendu stérile entre les mains d'un juge, quel qu'il fût.

Le pacte fut signé par Huntly, Argyle, Lethington et remis à Bothwell chargé de l'exécution, pour sa garantie. La teneur en fut transmise, par un complice gracieux qui leur servait d'intermédiaire, à Morton, Ruthven et Lindsay, qui y adhérèrent et s'y associèrent au moins implicitement, pour prix de leur rentrée en Écosse¹.

Alors (24 décembre 1566) Murray, Athol, Lethington ; Bothwell, le comte de Bedford, de la part d'Élisabeth, l'envoyé français, de la part de Charles IX, bien abusé par de fausses apparences de concorde, tous ensemble obsédèrent tellement la reine, qu'ils lui arrachèrent le pardon des bannis, au nombre de soixante-dix neuf ; en première ligne : Morton, Ruthven — fils de l'assassin de Riccio —, Lindsay, les mêmes qui, six mois après, lui arrachèrent sa couronne².

La répugnance de Marie pour cet acte de clémence envers des gens qui avaient osé porter sur elle une main armée et qui ne méritaient pas de pardon, céda encore une fois à la politique et à la générosité.

Dans un but de conciliation, auquel Marie sacrifia jusqu'à sa propre sûreté, elle fit en même temps de nouveaux et funestes sacrifices par ses concessions à l'Église réformée et à l'Église catholique dont elle voulait, jusqu'à ce qu'elle put assurer la prééminence la plus chère à sa foi, garantir la coexistence dans une sorte d'équilibre réciproque et de mutuelle concorde, rêve toujours déçu par l'égoïsme des idées et le conflit des passions et des intérêts.

Par une fatalité qui poursuit et dénature parfois les meilleures intentions, ces mesures d'apaisement n'aboutirent qu'à la discorde et la miséricorde engendra la vengeance.

Darnley conçut une telle colère du triomphe de ses ennemis, ses anciens complices, que, sur-le-champ, il quitta Stirling sans prendre congé de sa femme, et se retira près de son père à Glasgow³.

Là, le dépit de tant d'échecs, les justes appréhensions que lui inspiraient le retour de ces anciens complices, dont il s'était fait d'implacables ennemis ; la fermentation de mille projets contradictoires d'ambition et de vengeance, et aussi sans doute quelque accident physique joint à ces causes morales, triomphèrent de la constitution assez délicate de Darnley, qui tomba gravement malade dans les premiers jours de janvier 1567.

¹ Wiesener, p. 138-139 et 147.

² Mignet, t. I, p. 253.

³ Wiesener, p. 149.

Buchanan ne manque pas d'insinuer qu'il pourrait bien avoir été victime d'un empoisonnement, et il argue de son hypothèse comme d'un fait acquis. Malheureusement des symptômes irrécusables et des témoignages authentiques réduisent la chose à une atteinte de petite vérole assez grave par elle-même pour qu'il soit inutile de l'exagérer.

Le comte de Bedford, parti d'Édimbourg, le 6 janvier 1567, écrit de Berwick, le 9, à Cecil : *Darnley est malade de la petite vérole à Glasgow ; la reine lui a envoyé son médecin pour le soigner*. Drury, prévôt de Berwick, mande à Cecil, le 23 janvier, que Glasgow est un foyer de petite vérole, et qu'il a entendu dire que la reine compte ramener Darnley à Édimbourg, aussitôt qu'il pourra supporter le froid de l'air.

Ainsi cette femme qu'on va accuser du meurtre de son mari, à la première nouvelle de sa maladie, elle lui envoie pour le soigner son propre médecin, en attendant qu'elle puisse y aller en personne ; et dans cette abnégation d'elle-même, elle ne se réserve qu'en ce qui touche son enfant, le droit d'être prévoyante et égoïste ; elle écarte le précieux berceau du foyer d'infection et transporte le prince royal de Stirling à Holyrood, ou d'autres devoirs la rappelaient d'ailleurs.

Parmi ces devoirs, il ne manquait pas de gens qui lui conseillaient de placer en première ligne celui de mettre sa sécurité, par un coup décisif, à jamais à l'abri des folles entreprises auxquelles l'exposait sans cesse le caractère inquiet et turbulent de son mari, qu'on lui montrait tantôt méditant l'enlèvement du prince son fils, tantôt projetant une fuite en France, tantôt enfin nouant en Angleterre des intelligences destinées à lui ménager les chances d'un mouvement en faveur de ses prétentions au trône d'Élisabeth, si sa mort le laissait vacant.

Murray était de cet avis, et conseillait à Marie de s'emparer du roi et de le réduire à l'impuissance de nuire. D'autres murmuraient aussi peut-être que la petite vérole est une maladie implacable, qu'un médecin habile est un précieux auxiliaire, que ce serait un bonheur pour Darnley de mourir, et un bonheur plus grand encore pour la reine qu'il fût mort.

En présence de ces obsessions et de ces tentations que sa loyauté méprise et que sa générosité n'entend pas, pour ne pas être obligée de les punir comme des offenses, que fait Marie, malgré les récents sujets de mécontentement que Darnley vient d'ajouter à tant d'autres ?

Dès le 24 janvier, au premier appel de tendresse, à la première lueur de repentir, elle accourt auprès de son mari, bravant la contagion, et vient installer à son chevet une garde-malade qui peut y gagner la mort.

L'ardeur injurieuse du pamphlétaire l'a trahi encore ici, car sans tenir compte des dates, il date du 20 janvier, moment où Marie était encore à Édimbourg, de prétendues lettres révélatrices, écrites à Bothwell, et lui annonçant, en termes indignes, non-seulement d'une reine, mais d'une femme, que le moment approche, et qu'elle va lui livrer la proie humaine qu'elle est allée fasciner.

La vérité éclate sous l'artifice : Marie est allée à Glasgow comme toujours, en bravant un danger menaçant, par devoir, par courage, par dévouement, par générosité, par pitié, par l'illusion du repentir définitif de son mari et de sa renonciation aux chimères.

Un moment elle put croire ses espérances réalisées et son époux à jamais reconquis par l'admiration et la reconnaissance ; et les historiens les plus

prévenus ne nient point que la visite à Glasgow n'ait été l'occasion, entre le roi et la reine, d'une réconciliation si sincère des deux parts et si inquiétante pour les projets ambitieux et meurtriers qui tenaient Murray en alerte et Bothwell aux aguets, qu'il n'est pas douteux que la crainte d'une ruine prochaine de leurs desseins communs n'ait précipité les événements et entraîné le fauteur du complot, Murray, et son exécuteur Bothwell, à profiter de la première occasion de tuer le roi, quelle qu'elle fut.

Or le retour de Marie Stuart ramenant son mari, en offrait une d'autant meilleure que la maladie de Darnley le condamnait à l'isolement, et que la présence à ses côtés, de la reine, qui ne pouvait le quitter déceimment ni prudemment pour les autres, ménageait à la sécurité des coupables les apparences d'une auguste complicité. Écoutons maintenant M. Mignet.

Darnley lui — à Marie — manifesta beaucoup de repentir, mit ses fautes sur le compte de sa jeunesse et de son inexpérience et promit de ne plus y retomber. Il exprima son extrême joie de la voir auprès de lui et la supplia de ne plus le quitter. Comme elle lui proposa de le conduire en litière à Craigmillar, lorsqu'il serait en état de voyager, il répondit qu'il ferait tout ce qu'elle voudrait, si elle consentait à vivre de nouveau avec lui comme son épouse et sa femme. Elle le promit en lui tendant la main... Elle exigea qu'il tînt cette réconciliation secrète, de peur qu'elle ne causât de l'ombrage à quelques lords¹.

N'en déplaise à l'illustre historien, nous ne voyons là rien que de logique, de naturel, et non un changement extraordinaire et un indice de culpabilité.

Rien de plus inoffensif et irréprochable aussi que le choix, tant incriminé, de la résidence provisoire de Darnley convalescent.

Comme elle ne pouvait pas ramener directement son mari au château d'Édimbourg, ni à Holyrood, par la raison que la situation de ces résidences les exposait au vent glacial du nord-est, ou à l'humidité du Forth, et qu'il était d'usage que les convalescents de cette maladie purgeassent une quarantaine avant de rentrer dans les habitudes ordinaires de la vie, Marie fit disposer le château de Craigmillar, situé à deux milles au sud d'Édimbourg, dans une exposition abritée. Elle se munit de sa propre litière, moyen de transport beaucoup plus doux pour un homme relevant de maladie que les chariots grossiers en usage ; tous préparatifs qui ne ressemblent pas à des plans d'assassinat².

Darnley, ou plutôt pour lui, son père, l'astucieux et séditieux Lennox, par suite d'arrière-pensées que ne révèle que trop le reste de sa vie, refusa Craigmillar, comme séjour de convalescence et préféra Kirk-of-Field.

¹ Mignet, t. I, p. 260.

² Wiesener, p. 167.

On conçoit que Darnley ne se souciât point de Craigmillar, parce que le châtelain, sir Simon de Preston, prévôt d'Édimbourg, était beau-frère de Lethington, et l'un des assassins de Riccio. La reine condescendit à sa répugnance. C'est ce qu'attesta plus tard, devant le conseil d'Angleterre, Nelson, l'un des serviteurs de Darnley : Il avait été dit d'abord à Glasgow que le roi irait habiter Craigmillar ; mais comme il montra de l'éloignement pour cet endroit, on changea de dessein, et il fut décidé qu'on s'établirait à Kirk-of-Field. Il est donc certain qu'en quittant Édimbourg, Marie Stuart ne songeait pas à cette dernière maison ; on la choisit pour elle en son absence¹.

Qui la choisit ? Bothwell, ne manque pas de répondre Buchanan. Mais dans les prétendues lettres de Marie Stuart à Bothwell, il n'est question que de Craigmillar. D'un autre côté, il est établi que Bothwell était, à ce moment, absent, et ne revint que le 28 janvier du Liddisdale.

Il en résulte que, si l'exécution de l'attentat appartient à Bothwell, qui l'a avoué plus tard, en déchargeant la reine, le crime de ses préparatifs retombe sur ses complices, sur Murray, qui demeure mystérieusement dans la coulisse, et partira pour le Fife la veille de la mort de Darnley, se créant ainsi un prévoyant alibi ; sur Morton, qu'une prudence justifiée par une récente expérience a détourné de signer le *band*, tant qu'une preuve de l'assentiment de la reine ne lui sera pas fournie par Bothwell, *qui ne la fournit pas* — témoignage irrécusable de l'innocence de la reine et de la fausseté des lettres imaginées pour établir sa complicité.

Mais si Murray s'absente, si Morton s'abstient, ils sont tous deux, d'intention et d'approbation, avec les auteurs du meurtre. C'est Murray qui encourage et favorise le choix de la maison isolée de Kirk-of-Field. Et si Morton se tient à l'écart, il est représenté, auprès de Bothwell et sur le théâtre de la conjuration, par son cousin, son hôte, son âme damnée, Archibald Douglas, l'affidé et l'auxiliaire le plus déterminé de Bothwell².

En dehors de la partie méridionale de la ville, et adossée à ses murailles, il y avait, près de l'église de Sainte-Marie, appelée plus ordinairement l'*église du Champ* — Kirk-of-Field — une maison modeste, servant de demeure au prévôt de l'église ; on la nommait la maison du prébendaire.

Murray en vanta l'heureuse situation sur une éminence, le calme et l'air salubre au milieu de nombreux jardins. Mais son principal mérite au fond — aux yeux de qui la choisit —, c'est qu'elle était isolée, et qu'elle appartenait à sir Robert Balfour, frère de sir James Balfour, le rédacteur du *band* contre la vie du roi. Elle se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage contenant deux pièces principales, l'une au-dessous de l'autre...

¹ Wiesener, p. 173.

² Wiesener, p. 205 et 230-234.

Cependant, tout près, s'élevait, plus vaste et plus digne d'un roi, la résidence du duc de Châtellerauld ; le frère de ce personnage, John Hamilton, archevêque de Saint-André, l'occupait en ce moment. Mais nous savons pourquoi l'autre fut préférée. On la meubla somptueusement... Les deux Balfour, le secrétaire Lethington, et Archibald Douglas, cousin de Morton, prirent sur-le-champ leurs mesures ; sir James Balfour apporta une grosse provision de poudre. John Binning, domestique d'Archibald, avoua, quatorze ans plus tard, devant la justice, qu'il transporta un baril de poudre par ordre de son maître, dans la maison du prévôt de Kirk-of-Field. Morton lui-même, au moment de subir la mort, raconta que l'on avait creusé des mines sous les pierres angulaires de la maison. Ceci se passa en dehors de Bothwell, qui ne fut mis au courant d'une partie seulement des vraies combinaisons que l'avant-veille de l'assassinat¹.

Le retour de Marie et de Darnley eut lieu le 30 ou 31 janvier 1567. On prit directement le chemin de Kirk-of-Field ; mais la reine était si peu au courant du choix définitif de la maison du prébendaire et des sinistres motifs de cette préférence, qu'elle avait désigné d'abord à l'avant-garde de son cortège la maison du duc de Châtellerauld.

Darnley, brouillé avec les Hamilton comme avec les Murray, les Lethington, les Mar, les Preston, les Morton, n'aurait eu garde d'accepter l'hospitalité de leur toit.

Il aima mieux être plus mal, mais chez lui. Il n'avait que peu de serviteurs. La maison était assez vaste pour la reine et lui ; et il lui plaisait d'y loger avec elle côte à côte et dans une tranquille intimité. Les deux appartements du rez-de-chaussée et du premier étage furent d'ailleurs meublés et décorés richement et d'une façon digne de leurs habitants.

C'est ici que reparaît Bothwell ; sans rien soupçonner des vues profondes de ceux qui le poussaient en avant, tout entier à l'espérance de posséder la reine et le trône, il ramassait les complices de la dernière heure parmi ses domestiques et ses vassaux, William Powrie son portier, Georges Dalgleish son valet de chambre, Patrick Wilson son tailleur, John Hepburn de Bowton, John Hay de Tallo, John laird d'Ormiston, ceux-ci ses vassaux du Border et brigands de naissance²....

Ce furent là, avec Bothwell pour chef, les auteurs du crime dont Morton, Argyle, Lethington, Balfour, Murray — ce dernier tacitement et implicitement — furent les fauteurs et les complices.

Et cela, suivant les propres interrogatoires et surtout les déclarations suprêmes, en face du supplice, concordant avec celles de Bothwell à l'agonie, des quatre

¹ Wiesener, p. 255-256.

² Wiesener, p. 240.

coupables subalternes sacrifiés à la justice et surtout à leur sûreté par des juges intéressés qui, pour n'être pas accusés, s'étaient fait accusateurs.

Tous se trouvèrent plus ou moins compromis par des aveux qu'ils étouffèrent, sans oser dénaturer toutefois, en ce qui touchait celle qu'ils poursuivaient sous le voile de la vindicte publique, l'unanimité décevante de toutes ces dépositions séparées dont le silence sur toute participation de la reine à l'attentat suffirait à son absolution¹.

Marie passait la plus grande partie du jour avec Darnley. Comme il manifestait de vifs regrets, chaque fois qu'elle le quittait le soir pour retourner à Holyrood, elle fit disposer dans la chambre du rez-de-chaussée, au-dessous de celle du roi, un lit pour elle.

Elle passa les deux nuits du mercredi 5 et du vendredi 7 février sous le même toit que Darnley, soignant son second mari avec la même tendresse attentive qu'elle avait témoignée au premier, François II².

Bothwell, qui avait d'abord conçu le projet d'une embuscade sur le passage du roi allant à la promenade, renonça devant ses inconvénients, à une attaque de vive force en rase campagne, fit venir un baril de poudre de son arsenal de Dunbar, et le déposa d'abord dans son appartement d'Holyrood.

Il avait besoin d'un affidé près du-roi et de la reine ; il jeta les yeux sur un valet de chambre français, son ancien serviteur, nommé Nicolas Hubert, et attaché à la maison de la reine.

Il voulait se procurer, par l'intermédiaire de ce complice, qu'il n'eût pas de peine à gagner à ses desseins, moitié par séduction, moitié par intimidation, les clefs de la chambre de la reine, pour faire fabriquer sur leurs modèles de fausses clefs au moyen desquelles on pourrait introduire son baril dans la chambre et la semer de poudre, le rez-de-chaussée étant destiné à servir de chambre de mine pour faire sauter l'étage supérieur.

Si Marie eût participé au complot, Bothwell n'aurait pas eu besoin de fausses clefs fabriquées à son insu ; il ne se serait pas trouvé exposé non plus à contremander, comme il fut obligé de le faire, le concours de ses hommes pour l'attentat, fixé d'abord au samedi soir 8 février, et ajourné ensuite au dimanche 9. Pourquoi ? Le voici.

Il savait que le lendemain Marie serait à Holyrood, parce qu'elle avait promis de donner un bal masqué en l'honneur du mariage de ses deux fidèles serviteurs, Sébastien Paiges et Marguerite Carwood³.

Ce n'était pas là un prétexte. C'est une dette de cœur que Marie acquittait envers deux personnes dont elle s'était plu à favoriser l'union.

Sébastien et Marguerite étaient des serviteurs, des domestiques, dans la noble acception du mot, au seizième siècle, de confiance et d'élite.

¹ Wiesener, p. 240-246.

² Wiesener, p. 239.

³ Wiesener, p. 246-250.

Ils avaient témoigné l'un et l'autre à Marie, lors de son évasion d'Holyrood, après l'assassinat de Riccio, le plus courageux dévouement.

Marie Stuart, reconnaissante, constitua en dot à Marguerite une pension viagère de trois cents marcs, et fit don aux mariés de leurs habits de noces. Elle leur promit de plus de danser à leur bal et de procéder elle-même à la dernière cérémonie de la chambre nuptiale.

Mettre l'épousée au lit, comme disait le langage du temps, consistait à rompre au-dessus de sa tête le gâteau de noces partagé aux assistants, à lui présenter la coupe d'argent remplie de lait mêlé de vin, et à lui retirer un bas.

Sébastien et Marguerite demeurèrent dignes de ces marques de sollicitude et de libéralité.

Attachés inviolablement à leur maîtresse, ils partagèrent ses malheurs et son long martyre en Angleterre. Incorruptibles jusqu'au bout, ils eurent l'honneur d'allumer la colère des suppôts d'Élisabeth, comme gens de mauvais exemple pour les jeunes serviteurs¹.

Nous touchons à la catastrophe. Et nous n'avons encore rien trouvé qui charge Marie Stuart. C'est qu'en effet, quand on n'est pas un calomniateur mercenaire ou un historien prévenu, cherchant honnêtement, mais passionnément dans les circonstances de quoi corroborer un soupçon préconçu, on ne saurait rien voir que d'innocent et de justificatif dans cette attitude confiante, sereine, dans ce retour d'espérance et de tendresse de Marie Stuart, si conforme à son âge et à son cœur, dans ces témoignages naïfs de sollicitude que quelques-uns ont considéré comme un machiavélique manège et le chef-d'œuvre d'un art infernal.

Mais nous le demandons à tous ceux qui nous lisent : est-il possible, pendant dix jours, même à une Catherine de Médicis, même à une Lucrece Borgia, de garder impassible le secret rongeur ? Rien dans Marie, pas un clignement d'œil, pas un pli du front, pas un frémissement de la lèvre, pas un tremblement de la main, ne trahit la moindre émotion, la moindre appréhension.

Joyeuse, elle embrassa au départ son mari en lui disant : Au revoir ! L'eût-elle osé sans pâlir, sans rougir tour à tour, si cet embrassement eût été le signal donné aux invisibles sacrificateurs, et si elle eût su qu'elle ne reverrait plus celui qu'eût condamné son baiser de Judas ?

Ce calme indigné certaines gens. Mais pourquoi n'en rassurerait-il pas beaucoup d'autres ? Et depuis quand est-ce à l'innocence de trembler, et est-elle coupable de n'avoir point peur ? Ah ! si cette simplicité d'allures, ce tendre adieu, cette joie de l'épouse rassurée et de la maîtresse adorée, allant ajouter à tant d'autres bienfaits l'honneur de sa présence à la noce de deux serviteurs dévoués, si tout cela doit condamner Marie Stuart, qui donc peut se flatter d'échapper au soupçon ?

La journée du dimanche 9 février 1567 fut une belle journée, favorisée par une sorte d'avant-goût du printemps.

¹ Wiesener, p. 250.

Dès le matin radieux, le mariage de Sébastien Paiges et de Marguerite Carwood fut célébré dans la chapelle du palais, en présence de la reine, qui assista aussi au banquet nuptial dont elle faisait les frais.

Au sortir de table elle alla visiter Darnley, et lui raconter la fête à laquelle il n'avait pu participer par suite de l'inexorable quarantaine.

Mais le terme en approchait ; en même temps la santé lui revenait avec la confiance ; et il se félicitait de quitter bientôt, si élégants qu'ils fussent, son lit de velours violet passementé d'or et d'argent, sa chaise haute de velours violet, son canapé recouvert de taffetas jaune et rouge, aux couleurs d'Écosse, et sa petite table au tapis de velours vert. Il lui tardait de quitter ce monotone et étroit horizon d'une chambre de convalescent, même royalement meublée. Il lui tardait de reprendre sa vie de représentation, de fêtes, de spectacles, de chasses, de tournois.

Dans l'après-midi, la reine dut recevoir, en audience solennelle de congé, le marquis de Morette, ambassadeur du duc de Savoie, auquel l'évêque d'Argyle donna à quatre heures un somptueux festin d'adieu.

A peine libre, la reine vint encore dans la soirée, accompagnée d'un brillant cortège de seigneurs, visiter son mari et prendre congé de lui, pour aller assister au bal masqué d'Holyrood et au coucher de la mariée, chose non subitement imaginée pour s'échapper, comme l'a dit le pamphlet, mais convenue et arrêtée depuis la veille.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire de quatre heures à neuf heures du soir environ, Bothwell, qui avait prétexté des affaires pour ne pas accompagner. Marie Stuart avec Huntly, Argyle et les autres courtisans, chez le roi, où il devait seulement la rejoindre, se ménageait avec ses complices, dans la salle-basse de son appartement d'Holyrood, une longue entrevue destinée à concerter le plan définitif et les dernières instructions.

On y vida, dans un coffre et une malle de cuir, le contenu du baril de poudre que Hepburn de Bowton avait introduit la veille au soir chez Bothwell.

William Powrie, le portier, et Patrick Wilson, le tailleur, transportèrent, en deux voyages, sur un cheval gris appartenant à Herman, page de Bothwell, dans la maison de Kirk-of-Field, le dangereux bagage.

Ces mesures prises, Bothwell, après avoir visité sa mère, cherché le laird d'Ormiston, qui demeurait du côté de Black-Friars — les *Frères noirs* ou dominicains —, dans le voisinage de Kirk-of-Field, être allé avec Hob Ormiston, cadet du laird et le laird, à la rencontre de Hay et d'Hepburn, se rendit lui-même, accompagné de Nicolas Hubert dit Paris, au logis du roi.

Pendant qu'il prenait part à la conversation, le serviteur infidèle introduisait furtivement dans la salle du rez-de-chaussée, dans la chambre de la reine, au-dessous même de la pièce qui contenait à ce moment si brillante compagnie, Hay, Hepburn et Ormiston, fort affairés à semer sans encombre leurs traînées incendiaires et à disposer leur mèche.

A onze heures, à la grande satisfaction de Bothwell, qui se sentait sur un volcan, au grand regret de Darnley, qu'enivrait une douce présence et qui maudissait en souriant les serviteurs trop heureux qui lui disputaient la reine, Marie se leva, et se retira avec ces bonnes paroles et ces tendres promesses qui rendent presque

agréables, par les témoignages qu'elles provoquent, ces courtes séparations qui ne doivent durer que l'espace d'une nuit.

Ni l'un ni l'autre ne savaient qu'ils se quittaient pour jamais et se disaient l'éternel adieu !

Le retour à Holyrood s'effectua aux flambeaux. Bothwell, après s'être assuré, par l'intermédiaire de Paris, que tout allait bien, et que le roi se couchait en pleine sécurité au-dessus de cette tombe qui allait s'embraser tout d'un coup et l'engloutir dans les flammes, rêvant du paradis sur cet enfer ignoré, s'était joint au cortège de la reine, et il rentra à Holyrood avec son affidé tellement effaré qu'il le gourmanda rudement tout bas sur cette pâleur dénonciatrice.

A minuit, au milieu du bal expirant, la reine emmena ses dames et la mariée, et chacun se retira. Bothwell alla dans son appartement quitter son riche costume de velours noir entrelacé d'argent et doublé de satin, et revêtit un habit d'étoffe commune, de couleur sombre, et doublé de toile.

Il se dirigea ensuite, suivi de Dalgleish, de Paris, de Wilson, de Powrie vers la porte du sud, après être descendu mystérieusement par l'escalier tournant d'Holyrood dans le jardin de la reine.

Le bruit des portes ouvertes et fermées, les murmures du portier réveillé, les *Qui vive ?* des sentinelles permirent de suivre la trace de la troupe et de connaître son chef.

Bothwell se proposait de prendre en passant par sa maison le laird d'Ormiston ; mais celui-ci, trouvant qu'il en avait assez fait, et ne voulant pas se compromettre davantage, fit le sourd et ne répondit pas à l'appel de Bothwell, qui arriva à la pointe de Black-Friars vers l'église du Champ, où il laissa Powrie, Wilson, Dalgleish et s'avança avec Paris du côté du jardin de Balfour pour rejoindre Hepburn et Hay de Tallo.

Il assista, impatient et troublé, aux dernières préparatifs du crime ; puis, sans attendre l'explosion et la foule qu'elle allait faire surgir dans les rues et attirer sur le théâtre de l'événement, il se retira rapidement, avec Hepburn et ses complices particuliers, vers Édimbourg, dans la direction de Leith-Wynd.

Ils voulaient escalader la muraille ; mais Bothwell n'ayant pu parvenir, à cause de sa main blessée, où le terrible coup d'épée d'Elliot, depuis octobre 1566, ne s'était pas encore cicatrisé, à traverser la brèche, fut obligé d'envoyer parlementer avec le portier de Nether-Bow. Ce dernier put constater la sortie et la rentrée de promeneurs nocturnes qui ne demeurèrent pas longtemps inconnus, contrairement à l'espoir de Bothwell et de ses compagnons, dont le but était évidemment de se ménager un alibi.

Bothwell monta dans son appartement, but à larges gorgées pour éteindre la fièvre qui le dévorait, et se coucha précipitamment, au bruit lointain des murmures de toute une ville réveillée en sursaut par un coup de tonnerre épouvantable et vomissant par toutes ses portes une multitude affolée.

Le drame de Kirk-of-Field avait été habilement machiné. Faire de Bothwell, qui quitta le théâtre du crime avant le crime, et de Hepburn et Hay de Tallo, en faire, comme M. Mignet, les uniques acteurs du double attentat, c'est contraindre les faits, et vouloir réduire à tout prix à l'unité classique une action évidemment éparpillée et contrariée comme un drame de Shakespeare.

Si rien ne constate authentiquement la présence de Bothwell et de ses deux principaux complices sur le lieu de l'évènement, au moment de l'évènement, en revanche une foule de témoignages incriminent d'autres coupables, plus nombreux, et divisés au moins en deux groupes, dont chacun avait son rôle particulier.

L'affaire, en effet, était très-compiquée. Il fallait une troupe de guet et de garde pour cerner les abords de la maison condamnée, empêcher l'évasion des victimes ou de leurs serviteurs, arrêter l'invasion de la police et des curieux, favoriser la fuite des coupables.

Cette troupe de réserve à cheval et masquée existait en effet, et les correspondances anglaises, écrites peu de temps après l'attentat, signalent à sa tête le frère de sir James Balfour et cet André Karr de Faudonside, excepté, avec Douglas, de l'amnistie accordée aux meurtriers de Riccio, par Marie, qui n'avait pu oublier que Douglas avait frappé le premier, et qu'Andrew Karr avait osé appuyer sur le sein de sa souveraine la bouche d'un pistolet.

Hay de Tallo et Hepburn n'auraient pu suffire seuls à une besogne qui exigea évidemment le concours d'une troupe de

meurtriers. Il y avait, dans la maison de Kirk-of-Field, cinq serviteurs du roi qui périrent d'une mort inconnue et dont les restes disparurent, dévorés et dispersés par l'explosion. Seul Nelson fut retrouvé encore vivant dans les décombres fumants.

Cette explosion de la maison aux fondements minés par les deux Balfour et Archibald Douglas, bien avant que Bothwell songeât à charger de poudre la place de la chambre de la reine qui correspondait au-dessous du lit du roi, situé à l'étage supérieur, cette explosion terrible qui ne laissa pas pierre debout, et fit sauter en l'air jusqu'aux entrailles, pour ainsi dire, de l'édifice, cette explosion avait, non précédé et causé la mort du roi, mais suivi cette mort à laquelle elle était étrangère.

L'explosion de la maison n'avait d'autre but que de détruire les témoins domestiques de l'attentat et d'ensevelir dans une fournaise ardente les restes des victimes et les traces du crime.

Par suite les conjurés, qui ne se souciaient pas de sauter avec le roi, et de partager le sort affreux qu'ils lui réservaient, avaient pris leurs mesures pour que l'accomplissement de l'assassinat du roi précédât l'explosion, et en devint, pour ainsi dire, le signal, lorsqu'ils seraient en sûreté.

Malheureusement pour eux et heureusement pour la justice et la vérité, leurs calculs furent déjoués et leurs prévisions déçues.

Ils rencontrèrent, dans la résistance imprévue et dans la fuite encore plus imprévue du roi, qu'ils n'atteignirent qu'assez loin, des obstacles et des retards plus longs que la durée de la mèche incendiaire.

Au moment de l'explosion, l'attentat qu'elle devait voiler et ensevelir s'achevait à peine loin d'elle, et deux cadavres intacts protestaient contre les coupables et criaient vengeance par leur silence.

Ces deux cadavres, qu'à cinq heures du matin, on retrouva dans un verger éloigné de quatre-vingt yards des ruines de la maison, étaient ceux de Darnley et de William Taylor, non son jeune page, comme on l'a dit, mais son vieux serviteur. Il couchait près de son maître dans sa chambre et avait été comme lui

surpris dans son sommeil par le bruit de l'invasion des assassins, entrés au moyen des fausses clefs, fabriquées par ordre de Balfour et de son frère, le propre maître de la maison de Kirk-of-Field.

Au moment de ce terrible sursaut, esquivant dans l'ombre les premiers coups des assassins déconcertés, Darnley avait saisi, par un mouvement instinctif, sa pelisse et ses pantoufles, et, se coulant, suivi de Taylor qui l'avait imité, dans les escaliers, il avait échappé à la mort par la fuite.

Ils avaient trouvé ouverte la porte qui avait servi à l'invasion des meurtriers, et, dépassant la maison et le jardin avec l'irrésistible élan que donne la terreur, ils avaient franchi le mur du verger, où on retrouva leurs cadavres vêtus seulement d'une chemise de nuit, Darnley sous un arbre, son serviteur un peu plus loin.

Les branchages intacts, l'absence de toute meurtrissure, de toute fracture, de la moindre trace de brûlure ou de chute, tout cela indiquait que l'explosion de la maison n'était pour rien dans leur mort.

Darnley et son serviteur avaient péri par suffocation et par strangulation, après une courte mais énergique lutte, et d'inutiles prières que le vent apporta jusqu'à l'oreille de quelques femmes habitant dans les environs.

Elles déclarèrent avoir entendu une voix crier : Ah ! mes parents ! ayez merci de moi, pour l'amour de celui qui a merci de nous tous ! Les parents, c'étaient les Douglas qui le poursuivaient, implacables, c'était Archibald Douglas, par qui agissait Morton. Archibald, après avoir soupé, avait mis sous ses habits une cotte d'armes, coiffé un bonnet d'acier et chaussé des mules de velours, pour n'être pas entendu. Il était allé à Kirk-of-Field avec ses deux serviteurs, John Binning et Thomas Gaerner. Ces deux derniers, convaincus, quatorze ans plus tard, avouèrent, entre autres détails, que leur maître perdit l'une de ses mules dans cette occasion ; et, en effet, on l'avait retrouvée dans les décombres, et reconnue pour appartenir à ce Douglas¹...

Bothwell était couché depuis une demi-heure, mais sans doute il ne dormait pas, lorsqu'un officier de la cour, Georges Hacket, frappa précipitamment à sa porte, et, introduit livide comme du goudron, demeura un moment sans pouvoir prononcer une parole et articuler la nouvelle qui l'amenait.

— Que me voulez-vous ? que se passe-t-il ? interrogea Bothwell, d'un air qu'il s'efforçait de rendre naturel.

— La maison du roi, balbutia Georges Hacket, a sauté en l'air et sans doute le roi est tué.

— *Fy ! trahison !* s'écria Bothwell avec toutes les apparences de l'indignation.

Il se leva, s'habilla, et après une courte conférence avec le comte de Huntly, les deux beaux-frères, l'assassin et le complice, se rendirent chez la reine pour annoncer la catastrophe à celle qui devait en être la dernière et seule innocente victime.

¹ Wiesener, p. 263.

LIVRE TROISIÈME

LES PRISONS - 1567-1580

CHAPITRE PREMIER

UNE FAUTE

Effet produit en Écosse et en Europe par la mort de Darnley. — Réaction de l'opinion. — Marie Stuart sera la victime expiatoire de l'attentat. — Fatalités de sa situation. — Contradictions et incompatibilités en faveur de son innocence. — Unique erreur, vraie faute de Marie. — Son attitude à la nouvelle de l'attentat. — Fut-elle indifférente et inactive ? — Mesures énergiques pour assurer la recherche et la punition des coupables. — Funérailles de Darnley. — Licenciement de sa maison. — Joseph Riccio. — Placards anonymes. — Séjour à Selon. — Correspondance avec le comte de Lennox. — Conduite équivoque de ce dernier. — Le comte de Murray abandonne Marie à elle-même. — Elle est trahie par son conseil, compromise par Lennox, humiliée par Élisabeth. — Conciliabule de Dunkeld. — Le parti de Bothwell. Retour à Édimbourg. — Réception de Henri Killgrew, ambassadeur d'Angleterre. — La veillée du vendredi saint. — Sollicitude maternelle de Marie. — Le comte de Mar gardien du prince royal. — Bothwell, accusé par Lennox, demande à se justifier. — Fixation d'un jour pour le débat. — Lennox élude le défi. — Murray part pour la France en passant par l'Angleterre. — Prétentions dilatoires de Lennox. — Le jugement du Tolbooth. — Lennox fait défaut. — Acquittement de Bothwell. — Sur qui, doit retomber cette scandaleuse comédie ? — Le comte de Lennox quitte l'Écosse et se retire en Angleterre. — Actes du Parlement d'Écosse. Sacrifices de Marie à la conciliation. — Ressorts secrets de la machination de Bothwell et de ses complices. — Comment Marie en sera la dupe et la victime. — Le souper et le band d'Ainslie. — Signataires de cette unanime adhésion à l'élévation de Bothwell. — Prétendu warrant approuvé de Marie. — Lettres et contrats apocryphes de la cassette d'argent. Contradictions et bévues des calomniateurs. — Kirkcaldy de Grange. — Les deux versions sur l'enlèvement de Foulbriggs. — Marie va embrasser son fils à Stirling. — Lettre à l'évêque de Mondovi. — Bothwell rassemble des troupes sous prétexte des troubles du Liddisdale. L'arrestation de Foulbriggs. — Bothwell entraîne Marie, séparée de son escorte, au château de Dunbar. — Soulèvement des bourgeois d'Édimbourg. — Comment on calme leurs appréhensions et décourage leur dévouement. — Preuves de la non-connivence de Marie avec Bothwell. — Témoignage du Parlement de 1567. — Marie prisonnière à Dunbar. — Sa séquestration. — Contrainte morale exercée sur elle. — Elle est abandonnée de tout le monde. Intrigues écossaises et anglaises. — Pacte de Stirling. — Divorce de Bothwell et de Jane Gordon. — Marie rentre à Édimbourg sous la garde de Bothwell. — Publication des bans du mariage de Bothwell avec Marie Stuart. — Protestation du pasteur Craig. — Déclaration de Marie devant la haute cour de justice réunie au Tolbooth. — Contrat de mariage. — Abstention de Du Croc. — Mariage protestant d'une reine catholique. — Les mariages de mai.

L'attentat dont Darnley avait été victime, à peine connu en Europe, y émut les peuples et y indigna les rois, en dépit des torts de ce souverain quelque peu parvenu, quoique de bonne race.

Mais la pitié et l'horreur universelle absolvait le meurtrier de Riccio pour ne plus voir en lui que la victime d'un complot demeuré trop longtemps mystérieux pour que la justice, qui ne trouvait pas les coupables, ne parût point coupable elle-même.

Il faut absolument aux colères populaires une expiation ; quand on la leur fait attendre, elles créent aveuglément des responsabilités ; le soupçon passe pour la vérité, et à défaut d'un nom à maudire on l'invente.

Tenons compte des mœurs et des passions d'un temps fanatique, des ambitions aristocratiques, des rancunes religieuses, de la jalousie de Catherine de Médicis, de la haine d'Élisabeth, entrevoyant à la fois une occasion propice et l'exploitant de concert.

Souvenons-nous que les premières investigations furent fatalement dirigées par les conjurés eux-mêmes, en vertu de leurs fonctions et de leurs titres, dans un sens favorable à leur impunité et défavorable à Marie qui seule, éperdue, atterrée, demeurait à lutter, sans autres armes que sa bonne foi et son innocence, contre cette nouvelle et universelle conspiration de la calomnie, servie par des amis équivoques, intéressés à égayer l'opinion et pires que les ennemis avoués qui, en dénaturant son rôle, n'insultaient pas du moins à son caractère, et en la considérant comme coupable, ne l'abaissaient pas du moins au rang de complice.

Si Marie eût été capable d'une lâcheté et d'une cruauté, que d'occasions préférables pour elle de frapper impunément, en jetant à l'Europe le défi d'une juste vengeance, un mari indigne, un roi conspirateur, ou de dissimuler sa haine et de l'assouvir mystérieusement et impunément par la main d'un médecin ou de sa propre main, en donnant à Darnley malade, sous la forme du remède, le poison libérateur !

Mais non, c'est au moment où Marie, réconciliée avec son mari reconquis par sa générosité, pouvait espérer trouver en lui le protecteur nécessaire, le défenseur dévoué, c'est à ce moment qu'elle aurait fait allumer la mèche de cette mine infernale, de cette explosion dont les éclairs et le tonnerre épouvantèrent l'Europe.

Il y a là des contradictions et des incompatibilités qui éclatent aux yeux des intelligences sans prévention et des consciences impartiales, en dépit des témoignages mercenaires et des apparences accusatrices, habilement ménagées et chèrement soudoyées pendant tant d'années.

Le cri de la justice et de la vérité est que Marie fut innocente de la mort de Darnley, mort inutile pour elle, qui lui fut préjudiciable cent fois plus que sa vie, et que c'est là une fable inventée, pour la détrôner et la sacrifier, par les meurtriers déguisés en vengeurs, et par les usurpateurs déguisés en juges.

Ce n'est pas que Marie ait été sans erreur, sans faute, et que nous prétendions la béatifier. La justice et la vérité n'ont pas de ces maladroits excès, et nous n'excuserons pas, en outrant la défense, les hyperboles du réquisitoire.

Nous dirons donc en quoi Marie ne nous paraît pas avoir été sans faute ni sans reproche, et en quoi tous ses malheurs n'ont pas été immérités. Et nous ne

pourrions nous expliquer que par les tyrannies d'une situation terrible et les illusions d'une confiance parfois bien aveugle et d'une générosité parfois bien imprévoyante l'entraînement fatal, le défi inopportun qui firent de Marie l'épouse de celui qui avait dû se justifier, sans y parvenir à d'autres yeux que les siens, d'être l'un des meurtriers de Darnley.

Mais ce qui semble accuser le plus Marie est justement ce qui l'absout à nos yeux. Une coupable n'eût pas tenu précisément la conduite la plus conforme aux vœux et aux desseins de ses ennemis. L'innocence seule a de ces maladroites.

Toute la conduite de Marie, depuis la catastrophe jusqu'à sa chute qu'elle doit entraîner, respirera, avec un caractère de sincérité et d'honnêteté qui n'échappe qu'aux ennemis, cette loyauté et cette naïveté d'une princesse qui ne compte pas assez avec le danger des apparences fâcheuses et des interprétations malveillantes, et fait ce qu'elle croit son devoir ou se soumet à ce qu'elle croit sa destinée avec la sublime et fatale résignation des victimes prédestinées.

Examinons donc les faits qui suivirent immédiatement la mort de Darnley, faits pressurés par nos adversaires pour leur faire suer la culpabilité de Marie Stuart, et qui n'ont exprimé que son innocence.

Marie Stuart apprit seulement le matin du lundi 10 février que le corps de son mari avait été retrouvé sans vie. Ainsi, deux fois en moins d'un an, l'assassinat avait frappé autour d'elle, avec les circonstances les plus horribles. Écrasée et anéantie, noyée de larmes, elle tomba dans une morne stupeur. Sa douleur fut silencieuse, comme après la mort de François II. Personne alors n'en avait suspecté la sincérité ; cette fois, on l'inscrit à sa charge. Coupable cependant de la mort de Darnley, elle aurait plutôt cru donner le change par des cris et des éclats. Qui ne comprendra, en se mettant un moment à la place de cette veuve infortunée de vingt-cinq ans, qu'elle soit restée comme atterrée sous des coups si tragiques ? Elle prit le deuil ; son lit fut tendu de noir ; sa chambre, close hermétiquement, n'était éclairée que par une lumière dans la ruelle du lit¹.

Voilà l'attitude ; voyons la conduite. Marie fut-elle, comme on l'en a accusée, *indifférente* et *inactive*² ?

C'est donc une présomption contre une femme, qu'elle soit, à la nouvelle que son mari vient d'être assassiné, accablée et jetée dans un silencieux abattement ? De bonne foi, si elle avait eu la douleur éclatante, si elle avait percé l'air de ses cris, et s'était roulée en s'arrachant les cheveux, ne retournerait-on pas l'accusation, pour arguer contre elle d'une comédie de désespoir ? On oppose l'énergie qu'elle avait déployée lors du meurtre de Riccio. Mais combien la situation était différente ! C'était un premier coup, d'une horrible atrocité, il est vrai, mais porté en face ; un péril

¹ Wiesener, p. 272.

² Mignet, t. I, p. 280.

précis, et non pas déguisé sous le stupéfiant mystère d'un crime anonyme, comme l'explosion de Kirk-of-Field¹.

Voyons ce que fit Marie, et si ce qu'elle fit, fut ce qu'elle aurait dû faire.

Annoncer aux cours alliées et même aux cours ennemies le fatal attentat, et dégager sa responsabilité par la poursuite énergique de ses auteurs, tel n'était-il pas évidemment le double et urgent devoir de Marie ?

Y manqua-t-elle ? Point. Dès le 10 février même, dès le lendemain du crime, elle ordonna à son conseil privé de se constituer en cour de justice. Dès le mardi 11, le conseil siégea au Tolbooth, prison de la ville, sous la présidence du comte d'Argyle, chef héréditaire de la justice, et avec l'assistance de sir John Bellenden, clerc de justice. Immédiatement, il entama les informations et commença de recevoir des dépositions.

Ce conseil était composé des fauteurs et des complices de Bothwell et son enquête fut discrète et stérile. Soit ; mais la faute en est-elle à Marie qui l'ignorait ?

Le même jour, la reine écrivit au comte de Lennox, père de la victime et naturellement intéressé à la seconder dans la recherche des coupables.

Le même jour encore Marie écrivit ou plutôt fit écrire deux lettres en France, à Catherine de Médicis et à l'archevêque de Glasgow, pour les informer de l'attentat, de son horreur, de son indignation, de sa douleur, de son intention de ne rien négliger pour infliger aux coupables un châtement proportionné au forfait, et des mesures déjà prises dans ce but.

Pour une femme qu'on nous présente comme indifférente, pour une reine qu'on prétend inactive, c'est là une première journée assez remplie.

Dès le 12 février, pour activer des recherches neutralisées à son insu par ceux-là même qui les faisaient, une proclamation fut publiée au nom de la reine, portant promesse d'une somme de deux mille livres et d'une pension viagère à quiconque éclairerait la justice ; et promesse d'un plein pardon au dénonciateur s'il était parmi les complices.

Le 15 février, en signe de deuil et par une précaution qui trahit des alarmes qu'elle n'eût pas éprouvées, si elle eût été coupable, car, en ce cas, elle se fût rendue d'avance maîtresse des hommes et des événements, Marie abandonna le palais d'Holyrood, et, se transporta avec son enfant au château d'Édimbourg, où elle pouvait braver les suites d'un attentat mystérieux et cynique, qui semblait en présager d'autres.

Le même soir eurent lieu les funérailles de Darnley, non furtivement et hâtivement, mais avec la convenance et en même temps la discrétion qu'imposaient le rang de la victime et l'état des esprits, dont la fermentation n'attendait qu'un prétexte pour éclater. Le corps du roi assassiné, embaumé trois jours auparavant, fut déposé dans le caveau sépulcral de la chapelle d'Holyrood à côté de celui de Jacques V.

¹ Wiesener, p. 273.

Le licenciement de la maison du roi entraînait pour la reine l'obligation de replacer de fidèles serviteurs que la mort de leur maître laissait sans fonctions et sans ressources.

Marie y pourvut avec une généreuse sollicitude, incriminée. à tort, de même que le départ subit de Joseph Riccio, indigne frère de David. Des écarts de conduite avérés, mais sans rapport avec le crime, obligèrent Marie à le congédier et même à le faire arrêter un moment, pour rendre compte, non d'une participation quelconque à l'attentat, mais d'une simple escroquerie.

On n'a pas dédaigné de chercher des preuves dans des placards anonymes, des dénonciations ridicules, des artifices inspirés par une odieuse spéculation, et dont l'histoire ne doit pas tenir plus de compte que la justice ordinaire qui les méprise. Nous ferons comme elle.

Un de ces placards, évidemment rédigés à l'instigation des membres du conseil privé, qui cherchaient à compromettre pour n'être pas compromis, et dont la politique consistera, dès ce moment, à flatter Bothwell ouvertement et à le diffamer secrètement, le désignait comme coupable, mais en si étrange compagnie et avec un accompagnement de circonstances si invraisemblables que la reine, d'accord avec ses conseillers, ne put regarder cette manifestation honteuse que comme une attaque injuste et jalouse destinée à lui rendre suspect son plus énergique et plus fidèle serviteur.

N'oublions jamais d'ailleurs ceci :

Les intermédiaires de Marie dans les recherches du crime, les membres de son conseil, avaient trempé dans la conspiration. Leur intérêt était de ne rien découvrir et de tromper la reine... Celle qui n'avait jamais rien su du vaste complot ourdi en Écosse et en Angleterre contre Riccio, complot dont apparemment elle ne fit point partie, put fort bien ignorer que les nobles de son conseil privé fussent des traîtres et se reposer sur eux de bonne foi du soin de trouver les assassins¹.

Sous le bénéfice de cette première considération, à laquelle il faut toujours ajouter la réserve de suspicion légitime qui doit frapper le crédit usurpé des témoignages et des récits sur cette période, tous de source, de provenance, de contrefaçon anglaise, nous traverserons avec un juste mépris cette embuscade de calomnie où l'on fait tomber l'acte le plus légitime, la pensée la plus innocente de Marie Stuart.

La vie d'une sainte n'échapperait pas à ces pièges d'une subtile et venimeuse interprétation. Il n'est pas d'innocence possible pour des gens si intéressés à la culpabilité, et qui fabriquent déjà le thème que brodera l'infâme imagination d'un Buchanan.

Que la vérité et la justice aient pu enfin se faire jour à travers l'amoncellement de mensonges sous lequel on les a étouffées si longtemps, c'est là ce qui nous surpasse, et ce qui prouve irrévocablement qu'elles sont immortelles !

¹ Wiesener, p. 287.

La faute vraie de Marie, sa faute unique, celle qu'elle devait expier si cruellement, nous allons la dire tout à l'heure, en la plaignant plus qu'en la blâmant, car le concours des hommes et des circonstances les plus funestes suborna en quelque sorte sa volonté, aveugla son jugement et ne lui laissa d'autre issue que l'impasse où on voulait l'acculer.

Quand on examine les faits froidement, on doit réserver, dans la faute unique et fatale à laquelle nous faisons allusion, la part de trois mois de tromperies, de fraudes, d'intimidation, de fascination, d'ensorcellement moral en quelque sorte, trois mois employés à rendre l'absurde logique, l'impossible facile, à montrer à Marie le bien dans le mal et son salut dans sa perte.

Si Marie fut coupable, en ce sens qu'il est des erreurs que rien ne justifie alors même que tout les excuse, sa responsabilité, comme nous le verrons, doit être diminuée de toute celle de complices unis pour la faire déchoir, comme plus tard ils s'uniront pour la détrôner.

Quoi qu'il en soit, ce n'est ni dans le séjour calomnié au château de Seton, chez le lord fidèle de ce nom, où Marie, de l'avis de son conseil et de ses médecins, dut, dès le 16 février, aller chercher un peu de repos et un air salubre, en compagnie de toute sa cour, dans un particulier de reine, c'est-à-dire avec cent personnes, et non dans une solitude animée par le seul Bothwell, ce n'est pas davantage dans le prétendu silence gardé vis-à-vis de lord Lennox que résident les torts de Marie que nous allons avouer.

Dans cette correspondance, si singulièrement appréciée par une certaine critique historique, avec le comte de Lennox, père du roi assassiné, ce n'est pas Marie qui est muette, c'est lui qui est sourd ; ce n'est pas elle qui est inactive, c'est lui qui est *indifférent*, et qui chicane et marchandise son concours, alors qu'il devrait l'offrir comme un triste hommage, dès le premier jour, à celle qui a tant besoin d'un ami sincère et d'un conseiller fidèle, et qui ne trouvera, dans son ambitieux et perfide beau-père, qu'un persécuteur et qu'un calomniateur de plus.

En réalité, dès le 11 février, Marie a écrit à ce père, qu'on représente comme ayant attendu jusqu'au 20 un mot de consolation, une promesse de justice de la part de sa bru. Et la lettre du comte de Lennox, du 20 février, dont on veut abuser, pour lui ménager une initiative qui retombe comme un reproche sur la tête de Marie, n'est pas le premier mais le quatrième anneau de la chaîne épistolaire qui unit, dès le lendemain de l'attentat, dans un effort commun vers la vérité et la vengeance, l'épouse et le père, bientôt déserteur de ce devoir d'union et de solidarité.

Lennox n'avait d'autre but que de contredire et de compromettre Marie.

Ce qui le prouve, c'est que, lorsqu'elle lui démontra que par l'attribution au conseil privé de l'instruction ouverte, dès le lendemain de l'attentat, contre ses auteurs et ses complices, par les promesses de récompense aux dénonciateurs, par les proclamations nécessaires pour la convocation prochaine d'un Parlement, elle avait devancé ses désirs et rempli son devoir, Lennox, loin de se montrer satisfait, réclama une convocation immédiate de la noblesse, à qui on ne pouvait cependant imposer la charge onéreuse d'un double déplacement, appelée qu'elle était déjà pour les fêtes de Pâques, tombant le 30 mars.

Il y avait donc bien peu à attendre, surtout en présence des lenteurs nécessaires et des inévitables stérilités d'une enquête entreprise à propos d'un tel crime et dans les conditions décevantes que nous avons révélées.

Lennox, qu'offusquait le crédit de Bothwell, justifié par son nom et ses services, et qui, sous prétexte de venger soit fils, voulait, par l'éloignement ou la diffamation des principaux conseillers de Marie, se ménager les moyens de lui succéder, demandait aussi l'arrestation de toutes les personnes désignées par la clameur publique, selon lui, en réalité par les auteurs intéressés des placards anonymes.

La réponse de Marie à cette étrange exigence fut péremptoire. (Lettre du 1er mars 1567.) Il y avait tant d'affiches et si peu concordantes pour les noms, qu'elle ne savait d'après laquelle se guider ; mais si parmi les personnages mentionnés, il y en avait que le comte soupçonnât particulièrement, elle le pria de les lui désigner, et elle procéderait contre eux suivant les lois du royaume. Elle terminait en l'invitant à continuer de lui communiquer ses pensées sur ce qu'il conviendrait de faire¹. Mais le comte de Lennox, plutôt que de prêter à Marie le concours de son approbation et de sa présence, aima mieux demeurer à blâmer et à bouder dans son château de Houston, repaire d'intrigue et de conspiration permanente.

L'opinion, à Édimbourg et en Angleterre, demeura donc abandonnée à l'influence fanatique de Knox et de ses partisans ou à l'influence intimidatrice de Bothwell et de ses amis, et partagée en deux courants hostiles et contraires, également excessifs dans l'accusation ou l'apologie.

Mais ce qu'il y a de pire, c'est que Marie restait seule livrée à l'incertitude, en proie à une impopularité croissante, privée des conseils de son frère Murray, qui faisait la sourde oreille, dans cet équivoque séjour dans le Fife, auquel devait succéder un non moins équivoque voyage en France, asservie en réalité à ceux qui l'entouraient, gouvernée par ses défenseurs : Bothwell, chef de la force militaire ; Huntly, chancelier ; Argyle, chef de la justice ; enfin Maitland de Lethington, l'artificieux secrétaire d'État, du cerveau duquel étaient sorties toutes ces combinaisons également subtiles et atroces².

Abandonnée par Murray, trahie par son conseil, compromise par Lennox, humiliée par Élisabeth, dans une lettre d'aigres condoléances, d'équivoques sympathies et d'impérieuses adjurations, il ne demeurait plus à Marie, de quelque côté qu'elle se tournât, que des alternatives menaçantes. Et elle ne pouvait échapper — pour retomber plus tard entre leurs mains — aux lords du conciliabule de Dunkeld, chez le comte d'Athol, parent et mandataire de Lennox, confédérés pour sa déchéance, qu'en se jetant dans les bras du parti qui devait lui faire payer si chèrement sa fidélité.

Les lords de Dunkeld étaient Murray, Morton, Lindsay de Byres, Caithness, Athol.

Le groupe de Bothwell se composait surtout de lui-même ; mais eût-il été seul, t'eût été assez d'un homme si audacieux et si dominateur pour former à lui seul un parti redoutable, d'Huntly, Argyle, Lethington. Il avait pour lui l'innocence de la reine. Mais il allait la défendre de façon à rendre inviolables les coupables, c'est-à-dire en la faisant paraître coupable elle-même.

Marie Stuart revint de Seton à Édimbourg, le 7 mars 1567, avec toute sa cour, pour recevoir l'ambassadeur anglais, Henri Killigrew, ambassadeur d'Angleterre,

¹ Wiesener, p. 295.

² Wiesener, p. 291.

porteur du message d'Élisabeth, si doucereusement insultant et si amicalement menaçant, auquel nous avons déjà fait allusion.

Il trouva Marie, fidèle aux convenances, dans sa chambre de deuil, de même qu'il eût pu la voir le 23 mars, fidèle à ses devoirs, faire célébrer une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de son mari, auquel, quoique père, quoique catholique, quoique prévenu, le comte de Lennox jugea superflu d'assister ; de même qu'il eût pu la voir, fidèle à ses regrets, priant, pleurant et veillant, de onze heures du soir à trois heures du matin, le vendredi saint, dans la chapelle d'Holyrood, et s'abimant dans la commémoration solitaire de cette Passion du Sauveur — culte plus cher encore aux âmes blessées —, qui renfermait tant d'allusions aux douleurs de sa vie passée et surtout de sa vie à venir.

La mère ne se conduisit pas avec une sollicitude moindre que l'épouse. Justement inquiète de ces trames mystérieuses auxquelles un avis de l'ambassadeur d'Espagne, transmis par son ambassadeur en France, qui allait être non moins inutilement renouvelé, l'avait tardivement avertie de prendre garde, Marie songea à mettre à l'abri de tout danger ce qu'elle avait de plus cher, son fils, et à garantir au moins de toute insulte son honneur de mère gardienne et tutrice, plus heureux que sa vertu de femme.

Le 19 mars 1567, elle chargea Argyle et Huntly de conduire le jeune prince à Stirling, la tutélaire forteresse qui avait abrité ses premières années. Le lendemain, le comte de Mar reçut le jeune prince qui devait rester sous sa garde jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Lord Erskine, père du comte de Mar, avait été l'un des fidèles lords-gardiens de Marie pendant son enfance ; le comte lui-même lui avait servi de précepteur. Il était oncle du comte de Murray, et protestant décidé. Marie portait une vive amitié à la comtesse de Mar. Pouvait-elle confier le précieux dépôt à des mains plus indépendantes ?¹

Et cependant il ne manquera pas de gens pour soutenir que Marie Stuart livra à Bothwell la sûreté de son fils, et c'est même au nom de cette sûreté que devaient se soulever les lords hostiles à Bothwell, rebelles paradoxaux de la fidélité.

Ce sont eux et leurs amis qui ont aussi répandu le bruit que Marie, en investissant naturellement le comte de Mar de la capitainerie héréditaire de Stirling, lui reprit, pour Bothwell, le commandement du château d'Édimbourg. Il est établi au contraire que dans ce poste Cockburn de Stirling succéda au comte de Mar et fut remplacé par sir James Balfour le 17 juin 1567.

Cependant Lennox qui, bien que requis itérativement par sa malheureuse bru, inquiète, mélancolique, malade, abreuvée de soucis intimes, accablée de préoccupations financières et politiques, de venir à Édimbourg, afin d'assister au jugement et d'y travailler de son mieux, préférait ne pas bouger d'Houston et jouer impunément dans le lointain l'amour paternel, Lennox ayant signalé Bothwell comme accusé, par la rumeur publique, du crime du 9 février,

¹ Wiesener, p. 299.

provoqua, de la part de celui-ci, une démarche solennelle de justification et de satisfaction.

Bothwell, sûr de l'appui apparent de ses complices qui, déjà ligués contre lui à Dunkeld, feignaient de demeurer fidèles au pacte de Craigmillar, se leva, au conseil du 21 mars, et déclara que son nom ayant été mêlé publiquement à cette odieuse accusation, il demandait un jugement et, s'offrait à rester prisonnier jusqu'au jour qui serait fixé.

Le 28, dans une autre séance, à laquelle assistaient la reine, Huntly, Argyle, Bothwell, Caithness, les évêques de Boss et de Galloway, Lethington, le trésorier et le clerk de justice, sir John Bellenden, le procès fut appointé au 12 avril, et le comte de Lennox invité à venir de sa personne pour soutenir l'accusation¹.

Tandis que Bothwell se soumettait à une épreuve peu dangereuse pour lui, garanti comme il l'était par le bond signé d'Huntly, d'Argyle, de Lethington, et de sir James Balfour, qui le rendait invulnérable, Lennox, effrayé d'un vote qui le déclarait pourtant inviolable, éludait le défi, se retranchait dans un système d'atermoiements et d'échappatoires, invoquait enfin l'intervention dilatoire d'Élisabeth. Pour Murray, il se déroba, suivant son habitude, à toute responsabilité dans la crise qu'il avait contribué subrepticement à amener, par un voyage en France, en passant par l'Angleterre, voyage dont le premier résultat est significatif.

Cecil, après avoir reçu sa visite, donna à Bedford l'ordre de se rendre à Berwick, afin d'être en mesure de *soutenir les lords*².

Le jour solennel arriva. Lennox persista, malgré des réquisitions tour à tour suppliantes et impératives, à éluder le débat et à déserrer l'accusation qu'il avait soulevée.

Et cela sous les prétextes les plus dérisoires et contradictoires : refus d'un délai d'ailleurs illégal, alors qu'il n'avait cessé jusque-là d'aiguillonner et de précipiter l'épreuve qu'on retardait trop selon lui ; craintes pour sa personne, alors que tout la rendait sacrée et que ses partisans lui avaient ménagé dans Édimbourg l'appui passionné d'une population qui n'eût pas permis qu'on touchât impunément à un cheveu de sa tête.

Il fallait en finir avec une situation qui tenait tout en suspens. Le pire eût été d'attendre. Marie énervée, éperdue, convaincue d'ailleurs de l'innocence de Bothwell, dont la loyauté apparente triomphait facilement d'accusations dont le champion ne se présentait pas, laissa le procès suivre son cours.

Bothwell, à cheval au milieu d'un nombreux cortège de clients et d'hommes d'armes, naturellement attachés à la cause de celui qui était à la fois le chef de la force militaire du comté et le favori du parti aristocratique, en attendant qu'il devint sa victime, traversa, le front serein, les rues de la capitale de l'Écosse et se présenta dans l'enceinte du prétoire de Tolbooth.

Là siégeaient le comte d'Argyle, lord haut-justicier héréditaire d'Écosse, et l'un des conjurés contre Darnley ; lord Lindsay de Byres, Henry Balnaves, James Makgill, Pitcairn, commendataire de Dumferline ; les deux premiers beaux-frères, les trois autres créatures de Murray. Le jury se composait de quinze personnages

¹ Wiesener, p. 302-303.

² Wiesener, p. 304.

de haut rang, les pairs de l'accusé, parmi lesquels lord John Hamilton, second fils du duc de Châtellerauld.

On donna lecture de l'accusation contre Bothwell, et on appela successivement les témoins et le comte de Lennox. Personne ne répondit. Lennox s'était mis en route pour Édimbourg à la tête de ses amis.... A Stirling, en écrivant à la reine qu'il rompait le voyage commencé, il n'allégua que deux motifs : la maladie et le défaut de temps pour rassembler ses amis ; ce qui implique qu'on ne lui avait pas interdit de les réunir¹...

Il se borna, en rebroussant chemin, à adresser à son adversaire, par deux de ses serviteurs, la flèche du Parthe — *telum imbelles sine ictu* — d'une protestation dont le président du tribunal combattit péremptoirement, par les termes mêmes de ses lettres précédentes, les motifs illusoire.

Puis, faisant droit à la demande de Bothwell et de ses avocats que la cause fût vidée sans plus de délai, il passa outre. Bothwell affirma qu'il n'était pas coupable ; personne n'apporta de preuves contre lui. En conséquence le jury prononça l'acquittement à l'unanimité².

Bothwell rentra au palais absous et triomphant, après avoir, suivant la coutume féodale et chevaleresque, défié au combat quiconque oserait prétendre qu'il avait eu part au meurtre du roi.

Nul champion, bien entendu, ne se présenta sur cet appel.

Qu'on s'indigne de cette comédie de jugement ; qu'on trouve scandaleuse et dérisoire une sentence rendue dans de telles conditions, rien de plus légitime ; mais où l'injustice n'est pas moins flagrante, c'est quand on prétend faire retomber sur Marie Stuart, qui n'en pouvait mais, la faute et la responsabilité de ce choix d'un tribunal composé de complices et de cet acquittement prononcé par eux sans débats.

Eux du moins savaient ce qu'ils faisaient en acquittant leur complice ; que pouvait-elle faire de plus, elle, ignorante, abusée, tenue par la crainte et la douleur dans la dépendance de conseillers qu'elle croyait fidèles, et d'un accusé qu'elle croyait innocent ?

Redisons-le : tout ceci est une machine aristocratique. Un des assassins de Darnley, patronné par d'autres assassins, est conduit devant des juges dont la plupart sont des assassins ou des ennemis de la victime ; ils ont pris la précaution de remplir Édimbourg de leurs clients ; ils acquittent l'accusé, leur homme. Cela se passe en dehors et au-dessus de Marie Stuart.

N'oublions pas que ces véritables assassins de Darnley ont déjà combiné entre eux, à Dunkeld, un nouveau plan pour le

¹ Wiesener, p. 311-312.

² Wiesener, p. 313.

venger... Les grands, une fois délivrés de Darnley, détournent calomnieusement, par de secrètes manœuvres, l'odieux du meurtre sur la reine innocente, afin de la dépopulariser. Ils absolvent le vulgaire ambitieux, leur dupe, que depuis deux mois ils accusent en dessous.

Maintenant ils vont pousser dans ses bras, par un mariage déshonorant, la femme infortunée dont tant d'atroces malheurs ont consumé l'énergie. Encore un dernier coup, et, Marie Stuart détrônée, ils atteindront leur but final, l'anéantissement de la royauté sous le règne d'un enfant en bas âge... Là est la logique des faits ; là est la vérité¹.

Le 17 avril le comte de Lennox quitta l'Écosse, sans y être le moins du monde obligé, et alla chercher en Angleterre un refuge dont il n'avait pas besoin. Mais il importait à ses desseins et aux plans d'Élisabeth que ce brusque départ eût l'air d'un blâme indirect et d'une protestation muette.

Élisabeth fit d'ailleurs le meilleur accueil au père prodigue, au sujet rebelle dont elle avait, un an auparavant, séquestré les biens et emprisonné la femme.

Mais les temps étaient bien changés. Darnley mort était redevenu le cousin d'Élisabeth et le roi, et avait obtenu deux titres qu'elle lui avait refusés pendant sa vie.

Lennox devait donc être le bienvenu, lui apportant, pour ses reproches et ses rigueurs, l'autorité de son rôle usurpé de père disgracié en apparence pour avoir réclamé vengeance contre les meurtriers de son fils, en réalité exilé volontaire dans le but d'ourdir impunément des trames vengeresses de son ambition déçue, et correspondant affidé des conjurés de Dunkeld auprès de la rivale couronnée de Marie Stuart.

Lennox arrivait en Angleterre pour paralyser, d'accord avec les conseillers d'Élisabeth, les efforts conciliateurs et pacificateurs de Marie, et pour faire sortir de nouveaux dangers et de nouvelles discordes des délibérations de ce parlement chargé de ratifier les suprêmes sacrifices que la reine d'Écosse faisait généreusement à l'union et à la paix.

Les actes de ce parlement, dans lequel Marie ratifia, avec l'espoir de rassasier des ambitions insatiables, toutes les conquêtes surprises ou arrachées par l'aristocratie durant cinq années d'anarchie, et dans lequel elle crut désarmer à jamais, par une déclaration solennelle de tolérance, le fanatisme protestant, ont été, comme toutes les inspirations les plus irréprochables d'une reine condamnée à avoir tort quand même, l'objet des conjectures les plus hasardées, des interprétations les plus malveillantes.

On a voulu y voir, par exemple, la rançon payée à l'aristocratie des faveurs dont elle accablait, avant de lui donner impunément jusqu'aux droits de l'époux, son favori Bothwell.

La vérité est que Bothwell, dans cette curée de titres et d'honneurs, fut traité à peine conformément à ses services et à son rang ; et que Marie n'avait pas besoin de se faire pardonner d'avance ce suprême et fatal témoignage de

¹ Wiesener, p. 314.

confiance que la noblesse allait solliciter spontanément pour le prétendant dont l'élévation et la chute lui promettaient les avantages d'un double triomphe.

Ce funeste mariage auquel Marie allait se laisser entraîner par la terreur de son isolement, le besoin d'un défenseur, l'illusion de l'innocence de Bothwell et la généreuse tentation de le réhabiliter, enfin, et pour tout dire, par l'irrésistible fascination qui pousse le passant au-devant de l'abîme, la colombe sous la serre du vautour, et la brebis sous la dent du loup, c'est la noblesse complice du crime de Bothwell, la noblesse complice de son impunité, la noblesse complice de son élévation, qui en encouragea, qui en favorisa, qui en décida le triple scandale, que Bothwell devait payer si cher et Marie si cruellement expier.

Mais s'il est incontestable que le troisième, prématuré, aveugle mariage de Marie est sa plus grande faute devant l'histoire et demeure le plus spécieux argument de ses ennemis, la faute n'en doit-elle donc retomber que sur elle, qui en fut la victime ; et ceux qui recueillirent les avantages maudits de cette fatale erreur ne doivent-ils pas subir la plus grande part de sa responsabilité ?

La session du parlement ouverte, le lundi 4, fut close le samedi 19 avril, sur cette séance consacrée tout entière à la ratification des conquêtes féodales et territoriales d'une noblesse que l'impunité allait exalter jusqu'à l'usurpation.

Marie retourna le jour même à Seton. Les lords ne quittèrent pas encore Édimbourg. Les meneurs en effet voulaient presser l'exécution de leurs plans. Après avoir acquitté solennellement Bothwell, ils avaient à le conduire jusqu'au trône, objet de la convoitise de leur brutal et aveugle auxiliaire. Ni lui ni eux ne perdirent de temps¹.

Nous avons démontré l'influence et analysé les ressorts secrets de cette fatalité qui semble dominer la période troublée de la vie de Marie Stuart où nous allons entrer.

Nous n'avons pas voulu parler de cette fatalité antique, aveugle, brutale, à laquelle obéissent servilement les passives combinaisons du drame païen. Le christianisme a inauguré le règne de la Providence, et rendu à leur liberté et à leur responsabilité les actes humains qui semblent le plus exclure l'idée de la délibération, du choix, de la peine ou de la récompense.

Marie Stuart ne fut donc point le jouet machinal d'une irrésistible domination ; mais elle fut, on peut le dire pour l'excuser, sinon pour la justifier, la dupe d'une conspiration des hommes et des événements, qui devait triompher sans peine d'une énergie épuisée et d'une intelligence troublée par les secousses qu'elle venait de traverser.

C'est durant une de ces défaillances des volontés les plus vivaces, une de ces éclipses des raisons les plus éclairées qu'elle allait, victime d'une fatalité morale, se décider, avec la logique de l'absurde, et une sorte d'empressement. désespéré à épouser Bothwell, qu'elle n'aimait point, mais qu'elle croyait pouvoir estimer, faire, dans l'intérêt de la reine, violence aux scrupules et aux répugnances de la femme, et chercher son salut dans ce qui devait être sa perte.

¹ Wiesener, p. 320.

Nous avons mis le lecteur à même d'apprécier et de juger. Nous n'avons plus qu'à raconter, car le drame est maintenant noué, et la première catastrophe approche, qui décidera toutes les autres.

Le soir du 19 avril 1567, Bothwell invita les nobles, ses collègues au parlement, à souper à la taverne d'un certain Ainslie, d'où le nom historique de souper d'Ainslie. Lorsque plusieurs heures de libations eurent favorablement disposé les convives, Bothwell prit la parole. Il annonça que la reine consentait à lui accorder sa main et qu'elle désirait l'approbation de sa noblesse. Ensuite il présenta un bond qu'il les pressa de souscrire. Aucune difficulté ne s'éleva.

Cet acte comprenait deux parties.

La première rappelait que le comte de Bothwell, accusé calomnieusement, par placards et par lettres du comte de Lennox, de participation au détestable meurtre du roi, avait été déclaré innocent par les nobles, ses pairs, et autres barons de bonne réputation ; qu'il avait offert le combat à quiconque l'accuserait, et, ainsi, n'avait négligé, pour se purger entièrement de l'accusation, aucun des moyens que les lois et l'honneur mettaient à la disposition d'un noble homme. De là, considérant l'ancienneté et l'illustration de sa maison, ses services dans l'État, la vieille amitié qui existait entre sa famille et toutes les autres, la condition générale de la noblesse, dont la réputation, l'honneur et le crédit sont exposés constamment aux vains discours du peuple et aux accusations calomnieuses des envieux, les signataires déclaraient sur leur foi et honneur, sur leur vie, aussi vrai qu'ils étaient nobles, et qu'ils en répondraient devant Dieu, que si quelqu'un venait à incriminer calomnieusement le comte de Bothwell d'avoir eu part dans ce meurtre détestable, tous, et chacun d'eux en particulier, soutiendraient sa querelle de leur corps, de leur héritage, de leurs biens, contre les calomniateurs, cachés ou publics, passés ou à venir...

Cette protestation énergique quant au passé, comportait forcément, comme conclusion pratique, une promesse d'aide et d'appui pour l'avenir, qui formait la seconde partie du bond.

Attendu, si l'on considérait le temps actuel, que la reine étant privée d'époux, que le bien du royaume n'admettait pas sa viduité, et qu'un temps viendrait où Sa Majesté se laisserait incliner au mariage ; alors, dans le cas où le service cordial et dévoué que le comte lui avait fait de tout temps, ainsi que ses autres bonnes qualités et sa conduite porteraient Sa Majesté à condescendre à préférer l'un de ses sujets aux princes étrangers, eux, les soussignés, et chacun d'eux, sur leur honneur et loyauté, s'obligeaient, non-seulement d'aider à la célébration d'un tel mariage de leurs vœux, conseils, appui et assistance, en paroles et en action ;

mais encore, si quelques-uns osaient, directement ou indirectement, ouvertement ou sous quelque prétexte que ce fut, arrêter, empêcher ou troubler le dit mariage, ils les regarderaient et tiendraient pour leurs ennemis communs ; ils aideraient le comte à parvenir à ce mariage, autant, du moins, qu'il plairait à leur souveraine de s'y prêter ; ils y dépenseraient et emploieraient leur vie, leurs biens, contre tout ce qui vit ou meurt, aussi vrai qu'ils en répondraient devant Dieu, sur leur loyauté et leur conscience ; et, s'ils agissaient contre leur promesse, ils voulaient n'avoir plus jamais ni réputation, ni crédit, et consentaient à passer pour d'indignes et infâmes traîtres¹.

Cette pièce, datée du 20 avril, reçut la signature de l'archevêque de Saint-André, des évêques d'Aberdeen, de Galloway, de Dumblane, de Bréchin, de Ross, des Îles, d'Adam, évêque des Orcades, des comtes d'Huntly, d'Argyle, de Morton, de Cassilis ; de Sutherland, d'Errol, de Crawford, de Caithness, de Rothes ; des lord Boyd, Glammis, Ruthwen, Sempill, Herries, Ogilvy, Fleming ; tout cela certifié dans la suite par sir James Balfour, clerc du registre et du conseil privé, et par conséquent gardien de l'acte original.

Les efforts faits pour entamer non l'authenticité mais l'autorité de cette adhésion unanime ne résistent pas à la critique, soit qu'on l'attribue à la surprise, à l'intimidation, soit qu'on l'attribue à l'influence d'un billet appratif de la reine présenté par Bothwell.

Bothwell n'eût pas facilement, au milieu d'une population hostile, intimidé des gens comme ceux qui étaient ses convives, et il était incapable, malgré l'impatience de son ambition et la violence de son caractère, d'une telle maladresse ; quant à un billet appratif de la reine, il n'en fut jamais question que plus tard pour les besoins de la cause.

Il ne fut jamais produit et il faut le considérer comme une fraude de Bothwell ou comme un mensonge de ses complices, devenus ses ennemis ; car outre qu'une telle démarche, fâcheuse pour sa dignité et pour sa pudeur, eût été indigne de Marie, qui en était incapable, elle eût été par trop contradictoire avec la pression qu'elle subit pour arriver au fatal dénouement, et le pardon qu'elle dut accorder le 44 mai aux signataires du *bond*, auteurs et auxiliaires de cette pression exercée sur elle par Bothwell.

Ce prétendu billet appratif de la reine qui, selon ses calomniateurs, détermina l'adhésion de l'assemblée et la signature du pacte d'Ainslie, est une invention de ces imaginations fécondes, mais peu soucieuses de la corrélation et de la logique des faits, d'où sont sortis également les prétendus contrats ou promesses de mariage trouvés, dit-on, dans cette fameuse cassette d'argent, dépositaire des témoignages accusateurs exploités plus tard si audacieusement contre Marie Stuart.

Parmi ces faux témoignages, figure naturellement la suite de ce ridicule roman par lettres entre deux personnes qui pouvaient se voir journallement, destiné à déshonorer dans Marie l'épouse, la femme et jusqu'à la mère.

¹ Wiesener, p. 320-321.

Car on n'a pas craint de dénaturer en elle jusqu'à ce sentiment de ses devoirs de mère, qu'elle remplit cependant toujours avec une sorte de religion passionnée. On n'a pas craint de la montrer prête à livrer à Bothwell, comme mie proie, ce berceau dont il aspire à faire un tombeau, et tentant même d'épargner à son complice la peine d'un crime eu le commettant elle-même.

On a oublié que, dès le 19 mars, Marie avait éloigné d'elle son fils et confié au comte de Mar, oncle du comte de Murray, gardien non suspect, le soin de veiller, à l'abri de l'inexpugnable Stirling, sur son éducation et sur sa sûreté.

On oublie que dans les anxiétés de sa tendresse, justement facile à alarmer, elle allait, au moment même de courber la tête sous le joug de son tyran Bothwell, envoyer secrètement par Leslie, le fidèle évêque de Ross, une lettre au comte de Mar, portant injonction la plus formelle de ne remettre l'enfant à personne autre qu'elle-même, sous quelque prétexte que ce fût.

Nous n'insisterons pas sur ces documents, contradictoires et apocryphes, indignes de l'histoire, tirés pour les besoins de la haine de cette cassette, remplie par la calomnie de pièces fabriquées par elle, et qui toujours citées, jamais produites, n'osèrent jamais affronter le grand jour de discussion et de la publicité, justement redouté par leurs auteurs, habitués à spéculer sur l'anonyme, le mystère et l'impunité.

La maladresse des pamphlétaires égale leur perfidie, heureusement pour Marie, qu'ils prétendent avoir conspiré contre un enfant dont la sûreté est au contraire l'objet de ses préoccupations les plus constantes, et dont la vie atteste son innocence, ou contre laquelle ils invoquent le témoignage de Kirkcaldy de Grange. Celui-ci, en effet, après avoir été un moment le général des lords rebelles, se repentit, devint le chef, le héros, le martyr de la cause de la reine, et protesta eu mourant de son dévouement et de son admiration pour celle dont la réputation put avoir ses calomniateurs, mais eut aussi de ces champions rares, de ces témoins irrésistibles qui signent leur témoignage de leur sang.

La but de ces calomnies, que la date qu'elles choisissent pour redoubler d'art et de fureur ne révèle que trop, est de diffamer complètement le mariage de Marie Stuart et de lui ôter l'autorité de l'adhésion unanime de la noblesse qui le provoque, et l'excuse de cet enlèvement et de cette captivité qui le précipitent.

Cet enlèvement, il faut en faire une comédie concertée, et cette pression réelle qui ne laissa point d'autre issue à Marie éperdue que l'accomplissement des volontés de son maître, il faut la présenter comme simulée.

Il est cependant plus facile, comme on va le voir, de croire à ce qui fut qu'à ce qu'on prétend avoir été, et le vrai en cette circonstance, comme en bien d'autres, est plus vraisemblable que le faux.

Les historiens hostiles, sur les causes et les moyens de ce funeste mariage entre Marie Stuart et Bothwell qui allait précipiter tant de catastrophes, ont jusqu'ici écouté et adopté tous les témoignages, excepté celui de Marie elle-même.

Il leur importait trop de présenter cette union comme un dénouement concerté, et les obstacles qui semblèrent s'y opposer comme le vain appareil d'une fausse défense, pour ne pas faire violence aux événements, aux caractères, pour ne pas aller au-devant de tout ce qui rendait leur conclusion spécieuse, pour ne pas réprouver systématiquement tout ce qui la contrariait.

Mais nous n'avons ni leurs intérêts, ni leurs passions, ni leur parti pris. Nous ne recherchons, de bonne foi, que la vérité.

Voyons donc si la thèse de la résignation forcée de Marie Stuart à un joug qu'elle chercha à éviter jusqu'au moment où il devint inévitable, n'est pas au moins aussi plausible que les autres, et si la justification formulée par ses défenseurs, dans les termes que nous allons citer, est dénuée de preuves.

Nous disons que Marie Stuart n'aimait point Bothwell, qu'elle rejeta ses premières ouvertures, et qu'alors Bothwell, armé des deux *bonds* de Craigmillar et de la taverne d'Ainslie, prit la résolution d'employer la force, et de s'approprier par un rapt celle qui le repoussait. Et pourquoi, là-dessus, n'écouterions-nous pas Marie Stuart elle-même, puisque les documents que Buchanan élève contre elle sont convaincus de mensonge ?¹

Nous lirons tout à l'heure la propre version de Marie et son récit, qui respire la sincérité, quoique écrit sous les yeux d'un tyran dont elle doit subir désormais le joug et réhabiliter la domination vis-à-vis des puissances dont il a offensé la susceptibilité. Mais auparavant, exposons les faits dans leur nudité déjà justificative.

Il est très-vraisemblable que Bothwell, muni du bond signé dans la nuit du 19 au 20 avril 1567, se présenta le jour même devant Marie Stuart comme prétendant à sa main, ainsi qu'elle l'affirme. Elle partit de Seton le lendemain, 21 avril 1567, pour Stirling. Un mois s'était passé depuis qu'elle avait confié son fils à la fidélité du comte de Mar et aux solides murailles de la forteresse. Elle passa la nuit à Callander chez lord et lady Livingstone, et arriva le lendemain mardi 22 à Stirling².

Que venait-elle y faire ? Nous en appelons à toutes les mères. Elle venait y embrasser son fils. Ce redoublement de sollicitude, ce besoin de tendresse ne suffisent-ils pas à la disculper de toute autre pensée ?

Elle venait y encourager dans sa vigilance, y confirmer dans son incorruptibilité le comte de Mar et lui renouveler les instructions prévoyantes, qu'elle pouvait lui rappeler à sa décharge en décembre 1568, quand elle fut déçue par suite de la rébellion à laquelle le comte de Mar lui-même, bien que convaincu qu'elle avait été abusée et violentée, devait prendre une part qu'elle devait lui pardonner.

Souvenez-vous, lui écrivait-elle alors, sans crainte d'être contredite, quand je vous baillay mon fils, comme mon plus cher joïau, vous me promistes le garder et ne le délivrer sans mon consentement, comme depuis avez aussi fayt par vos lettres.

¹ Wiesener, p. 355.

² Wiesener, p. 357.

De Stirling, le 22 avril, celle qu'on va nous montrer tout à l'heure sacrifiant non-seulement ses devoirs de mère, son orgueil de reine, ses pudeurs de femme, mais encore sa foi de catholique, à une oppression apparente dont elle est à la fois la victime et la complice, celle qui subira bientôt l'obligation d'un mariage célébré uniquement suivant le rite protestant, écrit au nonce du pape en France, l'évêque de Mondovi, pour lui marquer le désir de communiquer avec lui, lui annoncer qu'elle lui dépêchera un homme exprès dès qu'elle sera de retour à Édimbourg, et le prier d'assurer le pape de la dévotion qu'elle a de mourir en la foi catholique et pour le bien de son église¹.

Et c'est le moment où on lui prête les trois plus affolées, les trois plus apocryphes de ces huit prétendues lettres à Bothwell, dont le tissu fragile ne supporte pas le moindre rayon d'une critique impartiale, et trahit aussitôt la contrefaçon !

Cependant les agents anglais étaient à l'affût et mieux informés que Marie, qui ne se doutait de rien — sans doute par Melvil ou Lethington —, ils attendaient avec impatience que la reine se prit aux pièges que lui tendait Bothwell, tout en activant la propagande calomniatrice et en favorisant les desseins des lords confédérés de Dunkeld, bientôt grossis, tant l'anarchie et la contagion étaient facilement contagieuses en Écosse, par la plupart des signataires du pacte de la taverne d'Ainslie, à la fois ligués en faveur de Bothwell et contre lui.

Bothwell rassemblait en armes ses clients et ses amis, sous prétexte d'une expédition dans le Liddisdale, où couvait toujours le feu de l'insurrection, attisé par l'Angleterre, et il approvisionnait et munitionnait le château de Dunbar.

Pendant ce temps, allant sans le savoir au-devant de sa perte, Marie Stuart repartait de Stirling pour rentrer dans sa capitale, le mercredi matin 23 avril 1567.

A peine en route, elle fut prise d'une indisposition subite et violente — calomniée comme les circonstances les plus innocentes de ce fatal voyage —, et obligée de s'arrêter dans une chaumière. Le jeudi, 24 avril, elle quitta Linlithgow, sa dernière étape avant Édimbourg.

Elle n'avait avec elle qu'une suite de douze personnes, parmi lesquelles Huntly, James Melvil et Maitland de Lethington qui la menait au piège².

En même temps, Bothwell qui savait que l'occasion est chauve par derrière et voulait brusquer la fortune, sans laisser le temps de se reconnaître et de se révolter à celle dont il était si peu sûr qu'il ne pouvait espérer la vaincre que surprise et désarmée, Bothwell sortait d'Édimbourg par la porte de l'Ouest, à la tête d'une troupe d'environ mille hommes à cheval, dévoués à ses intérêts.

Marie Stuart, que, suivant miss Strickland, le comte d'Huntly, complice malgré lui de Bothwell, effrayé des conséquences d'un aussi audacieux attentat que celui dont il avait reçu la confiance, avait prévenue tardivement, précipitait sa route et allait échapper au danger, touchant déjà Édimbourg. Encore trois quarts de mille et dix minutes et elle était en sûreté à Holyrood, asile inviolable vers lequel elle éperonnait sa monture.

Mais au pont de Foulbriggs, hameau suburbain, situé à un mille à peine d'Édimbourg, et non, comme le prétend Buchanan, à Almond-Bridge, à un mille

¹ Wiesener, p. 358.

² Wiesener, p. 356.

de Linlithgow, ce qui est bien différent, et exclut toute idée de collusion, elle rencontra Bothwell et son parti, qui s'avavançait au-devant d'elle, comme pour lui faire cortège, en sa qualité de shériff du Lothian.

Il saisit son cheval par la bride pour l'empêcher d'entrer dans la ville ; et en même temps ses gens enveloppèrent l'escorte royale, qui était peu nombreuse, **car la reine en ce moment ne soupçonnait aucun piège, moins encore de la part de Bothwell que de tout autre de ses sujets.** Aussi, ne songea-t-elle point à résister, d'autant que, suivant son propre témoignage, Bothwell lui fit entendre, pour l'entraîner plus facilement, qu'un grand danger la menaçait. Ceux qui l'accompagnaient eurent la permission de s'en aller où ils voudraient, à l'exception de Huntly, Lethington et James Melvil, qui furent emmenés avec elle¹.

La scène se passait trop près d'Édimbourg pour que la population, avisée par quelque fugitif, ne fût point mise en alerte. En effet, au premier bruit de l'enlèvement, le beffroi sonna l'alarme, et les bourgeois coururent aux armes pour secourir leur reine. Mais le prévôt d'Édimbourg, Simon Preston de Craigmillar, l'un des ennemis de Riccio et des complices de l'assassinat de Darnley, fit fermer les portes, pendant que le château pointait ses canons sur la ville, tenue en respect. En même temps, on répandait dans la population un bruit qui attiédissait singulièrement son zèle et débarrassait Bothwell de toute opposition au détriment de la réputation de la reine, à laquelle il faisait partager, par un flétrissant mensonge, son impopularité. On disait, et le peuple croit toujours ces choses-là, que le rapt n'était qu'un enlèvement concerté avec un homme qui avait su inspirer à Marie une passion telle, que, comme le lui faisaient dire les correspondances de ses ennemis, **elle était prête à le suivre au bout du monde en simple jupon blanc.**

Après avoir ainsi traitreusement surpris la noble personne de la reine, avoir porté sur elle des mains violentes, et l'avoir ravie de force, Bothwell l'entraîna, sans lui donner de relâche, vers la forteresse de Dunbar, ils arrivèrent de nuit. En entrant au château, qui devait être une prison pour Marie, l'audacieux bandit **se vanta qu'il épouserait sa captive, qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas, qu'elle-même y consentît ou non.**

Cette parole, recueillie de la bouche de Bothwell, **écarte tout soupçon de connivence entre la reine et son ravisseur**².

Ce qui la disculpe encore mieux, c'est le témoignage de ses complices eux-mêmes, devenus ses ennemis, ce sont les actes du parlement, tenu par Murray en décembre 1567, et qui motiva d'abord la sentence de forfaiture contre Bothwell par le meurtre du roi Henri, ensuite par une accusation de lèse-majesté, **pour avoir traîtreusement arrêté la très-noble personne de notre très-illustre mère — c'est Jacques, son fils, au nom duquel l'acte est promulgué — Marie, reine d'Écosse, etc.**³

¹ *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, 1869, t. II, p. 42-43. — Wiesener, p. 357.

² Jules Gauthier, t. II, p. 45.

³ Wiesener, p. 558-359.

Bothwell, maître de la reine, la traita en véritable prisonnière. Il éloigna d'elle tous ses serviteurs, tous ceux dont la fidélité et les conseils auraient pu lui venir en aide. Il ne laissa, pour lui tenir compagnie, d'autre dame que sa propre sœur, la veuve de lord John Caldingham, et, pour la servir, que des personnes dévouées à ses criminels projets.

Dès le lendemain, il renvoya du château James Melvil, dont il se méfiait ; mais il garda Huntly, son beau-frère, et Lethington qu'il croyait son ami.

A partir de ce moment jusqu'au jour de sa chute, Marie Stuart n'eut plus autour d'elle que les serviteurs et les satellites de Bothwell, ce sont ses ennemis eux-mêmes qui nous l'apprennent ; personne ne pouvait arriver jusqu'à elle qu'à travers les piques de ceux qui la gardaient et avec la permission du ravisseur, à qui la conscience de son crime faisait craindre à chaque instant que quelque révélation ne vînt tout à coup ouvrir les yeux à sa victime. Quelle situation ! Et pas un de ses nobles n'osa venir à son secours ! pas un effort ne fut tenté, pas un bras levé, pas une épée tirée pour l'arracher à cette prison dégradante ? Bien plus, il ne se trouva pas un homme assez honnête ou assez courageux pour l'avertir et lui montrer l'abîme où elle allait se précipiter en épousant Bothwell¹.

Tel est, en effet, le fidèle tableau de la séquestration de Marie. C'est là, grâce à l'isolement, à la dévorante absorption de sa volonté par un système de compression morale et matérielle inouï et habilement mêlé de menaces et de caresses, de violence et de douceur, que son geôlier et son maître arriva, sur la personne la moins faite pour le supporter, à un tel empire, qu'il ne l'expliquait lui-même plus tard, comme la légende populaire, que par cet art du sortilège où il se plaisait à se dire savant.

Au succès progressif de cet enivrement malsain, au premier comme au dernier tour de roue de cet engrenage fatal sous lequel Marie, incapable de résistance, désarmée comme elle l'était, devait peu à peu passer tout entière, quelqu'un pour elle essayait-il de s'opposer ?

Non, le silence de l'opinion précéda seul la violente protestation qui n'allait pas être moins funeste à la reine que cette improbation muette sur le sens de laquelle Marie put se tromper d'autant mieux que tout y conspirait.

Nulle ombre fidèle et affligée, nul billet préservateur, nul cri d'alarme ne pénétrèrent dans cette lourde, sourde et énervante atmosphère où Marie sentait une sorte de léthargie morale envahir jusqu'à sa conscience, tandis que le corps, complice des défaillances de l'âme, quand il n'en est pas l'auteur, s'endormait de la fatigue et de l'accablement de tant de secousses.

Des historiens étonnés de cette conspiration universelle contre Marie, d'un universel abandon, ont parlé d'avertissements de lord Herries, de conseils énergiques de Melvil, murmurés au péril de sa vie.

¹ Jules Gauthier, t. II, p. 44.

Mais comment croire au rôle prêté à ces prétendus censeurs, à ces prétendus prophètes, protestant, au nom du passé et de l'avenir, contre l'erreur et la faute d'un mariage fatal, et se dressant, vivantes images du devoir et de la conscience indignés, devant Marie, quand ou les trouve, au contraire, tous deux parmi les signataires du bond d'Ainslie et les témoins du mariage qu'on leur a fait gratuitement maudire ?

Rien ne saurait donc prévaloir contre la déclaration postérieure de la reine, confirmée par lord Herries lui-même *que jusque sa chute, Marie ne sut rien du crime de Bothwell, et qu'aucun de ses sujets ne l'en avertit ni ouvertement ni en secret, et ne lui laissa voir d'aucune manière qu'il blâmât ou désapprouvât ledit mariage.*

Les seigneurs, confédérés déjà secrètement contre leur créature, avaient trop intérêt à l'élévation de Bothwell et à l'abaissement de Marie pour protester soit en amis, soit en ennemis, et provoquer peut-être une réaction défavorable à leurs desseins contre tous deux.

Ils se bornaient à s'indigner dans leurs lettres à l'Angleterre et à se ménager, en la menaçant respectueusement de s'adresser à la France, l'appui de la reine Élisabeth.

Ils s'organisaient, se comptaient et attendaient avec impatience, au milieu de ce calme sourd et décevant qui précède toutes les tempêtes, que Bothwell, en montant sur le trône, leur donnât le signal de l'en précipiter, fût-ce avec celle qu'il avait entraînée malgré elle dans son infamie et dans son indignité.

Les lettres de Kirkcaldy de Grange, entraîné par sa haine contre Bothwell et son ambition jalouse à des violences de langage et à des erreurs de conduite qu'il devait déplorer et réparer bientôt par un dévouement sublime, et les lettres de Robert Melvil, frère ambigu de l'équivoque James, nous édifieront à la Ibis sur les vues et les desseins des confédérés de Dunkeld, leur nouveau pacte de Stirling et leurs relations avec Murray, travaillant à diffamer Marie et à lui enlever l'appui de la France, tandis que ses partisans se ménageaient le concours de l'Angleterre.

Tout ce qui s'est passé avant le parlement, écrivait, le 8 mai, à Bedford Kirkcaldy de Grange, comme suite à sa lettre du 26 avril, je l'ai fait connaître en détail à Votre Seigneurie. A cette époque la plupart de ceux de la noblesse, par crainte pour leur vie, ont fait plusieurs choses contraires à leur honneur et leur conscience.

Depuis ils se sont assemblés à Stirling, où ils ont signé mi bond pour se défendre mutuellement en toutes choses qui concernent la gloire de Dieu et l'intérêt de leur pays. Les points sur lesquels ils sont d'accord jusqu'à présent sont les suivants : le premier, de rendre la liberté à la reine, qui a été enlevée et est détenue par le comte de Bothwell son ravisseur, lequel dispose de toutes les forces du royaume ; le second, de veiller à la conservation du prince ; le troisième, de poursuivre les meurtriers du roi. Les confédérés, pour atteindre à ce triple but, ont promis de sacrifier leurs vies, terres et tous leurs biens.

Les trois points indiqués— ajoute l'historien auquel nous empruntons cet extrait — n'étaient que des prétextes pour tromper le peuple ; le véritable but des conjurés, Drury l'avait révélé à Cecil deux jours auparavant ; c'était, après avoir détrôné la reine, de couronner le prince, qui n'avait pas encore dix mois, afin de pouvoir gouverner à leur gré durant les longues années de sa minorité, et s'assurer pendant ce laps de temps, les biens qu'ils avaient usurpés. Grange poursuivait ainsi :

Les lords qui se sont concertés à Stirling sont les comtes d'Argyle, Morton, Athol et Mar. Ce sont eux qui ont désiré que je vous écrivisse, afin que je puisse savoir par vous si votre souveraine consentirait à les aider. Je prie donc Votre Seigneurie de me donner une réponse prompte et nette, car en ce moment les lords sont travaillés par Du Croc, qui leur offre, au nom de son maître, s'ils veulent suivre ses conseils, de leur fournir l'appui nécessaire pour détruire Bothwell et sa faction...

Il énumérait ensuite les forces de la ligue en les exagérant beaucoup pour décider la reine d'Angleterre à leur fournir des secours.

Grange terminait cette lettre, pleine d'injures et de calomnies contre Marie, par un passage qui est important, en ce qu'il révèle le rôle que jouait Murray dans cette noire intrigue.

Votre Seigneurie voudra bien, disait-il, envoyer en toute hâte ces autres lettres pour milord Moray et le presser de revenir en Normandie, afin qu'il soit à portée quand les lords auront besoin de lui¹.

Robert Melvil joignait ses sollicitations auprès de Cecil aux adjurations de Grange à Bedford.

Les lords, écrivait-il, sont décidés à ne point considérer leur souveraine comme jouissant de sa liberté, tant qu'elle restera en compagnie d'un meurtrier, quoi qu'il fasse pour la forcer à dire le contraire... J'apprends qu'ils ont l'intention de demander l'appui de votre maîtresse, à cause de sa proche parenté avec le roi, qui est maintenant près de Dieu... Je crois qu'il suffira d'un léger secours pour mettre la reine en liberté et punir les meurtriers ; je veux toutefois faire savoir à Votre Honneur que la France s'est offerte à entrer dans la ligue de la noblesse, à enrôler une compagnie de gens d'armes et à donner des pensions à certains nobles et gentilshommes, ce qui les tente beaucoup. Mais les plus honnêtes ont résolu et retourné le reste à leur résolution, qu'ils ne feraient rien qui pût offenser votre maîtresse, ou bien ce sera sa faute. Tous, paraît-t-il, protestants et

¹ Jules Gauthier, t. II, p. 46-47.

papistes, sont animés du même zèle pour le bien de leur pays¹.

En présence de cette occasion unique, de ces tentations répétées, de cet agaçant épouvantail de la prétendue imminence de l'intervention française, que les correspondances de ses conseillers agitaient habilement à leurs yeux, quelle fut la double attitude de la politique Élisabeth, l'apparente et la réelle, la fausse et la vraie ?

Tout d'abord elle manifesta comme femme une prude indignation contre l'irrévérente et soldatesque âpreté des lettres de Kirkcaldy de Grange, et lui fit adresser des réprimandes à ce sujet.

Il ne convenait point à la vertu d'Élisabeth qu'un sujet pût s'exprimer avec cette rudesse, même sur les faiblesses d'une personne royale.

Elle ne se montra pas moins offusquée, en sa qualité de reine pénétrée de l'inviolabilité des droits suprêmes, de l'audace des projets des lords confédérés, osant songer à déposer leur souveraine et à couronner le fils mineur du vivant de la mère.

Bien que son égoïste orgueil ne dût jamais exposer Élisabeth aux partages qu'impose le titre d'épouse et aux sacrifices qui font partie des devoirs de la mère, bien que son cœur desséché ne fût plus susceptible de ces dangereuses tendresses, elle aimait à réserver l'avenir, et se trouvait atteinte dans sa propre sécurité par le mauvais exemple de ces usurpations.

Mais le tribut payé aux effarouchements d'une pudeur d'autant plus susceptible qu'elle n'était point celle de la vertu, plus modeste, et aux ombrages de cette religion du trône qu'elle exagéra, on peut le dire, jusqu'à une méfiante et implacable superstition, Élisabeth était trop ambitieuse, trop jalouse, trop positive pour ne pas se sentir irrésistiblement attirée par cette avance de la fortune, par cette occasion inespérée de se venger en l'humiliant des supériorités de Marie, d'infliger à l'influence française un décisif échec, de dominer et de diriger enfin au gré de ses desseins ces perpétuels orages de l'anarchie écossaise, que le voisinage rendait si dangereux pour elle.

Mais il fallait prévoir les vicissitudes des choses et les revirements des hommes, et profiter au besoin du succès sans se compromettre en cas d'issue moins heureuse.

Toujours prudente, patiente, avisée et fidèle à son principe de tergiversation et de temporisation, Élisabeth ne prit ostensiblement et directement aucune résolution favorable aux lords prêts à s'insurger.

Mais secrètement décidée, dès que l'occasion serait mûre et le conflit flagrant, à vertueusement déshonorer son innocente rivale, à fraternellement déposséder sa royale voisine, à exciter la guerre en Écosse au nom de la paix et à plier sous son joug, au nom de la liberté, après l'avoir entravée dans ses liens, sa turbulente aristocratie, elle prit les mesures nécessaires pour favoriser ce dessein.

Elle fit ordonner à Bedford de se rendre immédiatement à Berwick pour encourager les lords et se tenir prêt à les soutenir s'il en était besoin. En même temps Cecil leur écrivit

¹ Jules Gauthier, t. II, p. 47-48.

pour les engager tous, et particulièrement ceux qui avaient signé le bond du souper d'Ainslie, à prendre les armes, s'ils ne voulaient pas être regardés comme les complices du meurtre de Darnley¹.

Bothwell, lui aussi, ne perdait pas de temps, et tout entier à sa proie attaché, faisait tomber, impatiemment et hâtivement, le dernier obstacle qui le séparait de Marie et du trône.

Qu'était-ce, pour un homme si peu scrupuleux, et habitué à obéir à ses passions, que dénouer légalement, au risque d'un peu de fraude et de scandale, les nœuds légitimes et récents, mais déjà bien relâchés, qui l'unissaient à Jane Gordon ?

Celle-ci, qui l'avait apprécié à sa juste valeur, ne manifestait point l'intention de demeurer malgré lui la femme d'un homme qu'elle avait épousé malgré elle.

Les conseils de son frère, les concessions lucratives par lesquelles son mari acheta son acquiescement à une séparation, surtout son maintien dans la jouissance des revenus de la seigneurie de Nether-Hales, achevèrent de disposer à la résignation une personne raisonnable — le pamphlet de Buchanan n'a pas reculé devant le ridicule de la peindre comme jalouse et inconsolable —, qui marcha au divorce d'un pas fort résolu et dont la philosophique longévité enterra encore deux maris, après avoir survécu cinquante ans au premier².

Le 16 avril, Bothwell ouvrit contre sa femme une instance en divorce fondée sur l'empêchement dirimant de la parenté ; le même jour, la comtesse lui répliqua par une instance dans le même but, motivée sur une cause plus plausible et moins honorable, une accusation d'adultère, dont elle ne songeait pas plus à se plaindre que Bothwell ne songeait à s'en excuser. Les deux juridictions ecclésiastiques, respectivement saisies, hâtèrent une instruction qu'aiguillonnait une mutuelle impatience, et le 3 mai la cour consistoriale d'Édimbourg, la cour consistoriale de l'archevêque de Saint-André, le 7 mai, prononcèrent le divorce au nom de la foi catholique et de la foi protestante, et mirent dos à dos deux époux enchantés de ne plus l'être.

La délivrance de Bothwell fut le signal de l'affranchissement au moins apparent de Marie. Sa séquestration cessa le 6 mai, après avoir duré depuis le 24 avril ; et toujours captive, malgré d'hypocrites simulacres d'obéissance et des hommages affectés qui ne la rendaient pas plus libre, elle fut transportée au château d'Édimbourg par celui qui, sous le masque de serviteur, la traitait en maître.

Quand le cortège entra dans la ville, Bothwell ordonna à ses gens d'abaisser leurs piques, pour faire croire que la reine était libre. Mais au lieu de la laisser poursuivre vers Holyrood, il saisit la bride de son cheval et l'entraîna vers le château, où l'artillerie salua son entrée comme si elle n'avait pas été prisonnière³.

¹ Jules Gauthier, p. 11, 49.

² Wiesener, p. 289.290, d'après miss Strickland.

³ J. Gauthier, t. II, p. 49-50.

Cette répétition, qui semblait ne pouvoir être que concertée, de la scène de Foulbriggs discréditait Marie auprès de la puritaine population d'Édimbourg, qui sentait se refroidir sa pitié et son zèle, en même temps qu'elle disculpait Bothwell, dont l'oppression réelle ne paraissait qu'une fiction.

A Edimbourg comme à Dunbar, Marie demeura sans partage, sans diversion, sans secours, sous l'influence croissante d'un ombrageux tyran qui ne laissait pénétrer auprès d'elle que des complices de ses desseins.

Comment s'étonner que celle que tout le monde abandonnait, ait fini, désespérée, par se laisser aller au fil d'une inexorable destinée et par s'abandonner elle-même ?

Comment s'étonner qu'à travers les mirages d'une imagination malade et d'une vie de prison, elle ait fini par voir la liberté dans l'obéissance, l'empire réel dans la servitude apparente, son triomphe dans sa chute, son salut dans sa perte, peut-être dans son abaissement même la vengeance de tant d'ingrats abandons ?

Qui peut savoir à quelles obsessions, à quels artifices, à quelles nécessités, dut céder en gémissant, en rougissant peut-être, une femme soumise, durant quinze jours, à ce régime de captation et de domination, pendant lequel un homme capable de tout ne dut reculer devant aucun moyen d'assurer le succès et l'impunité, et d'extorquer un consentement ? Ce consentement, il fut attribué par lui-même à la puissance de sortilèges qui rendirent Marie sa dupe ; il fut attribué par d'autres, Melvil par exemple, à d'infâmes violences dont Marie ne fut que la victime.

Quoi qu'il en soit de ce triste mystère, que l'acquiescement de Marie soit tombé des lèvres seulement ou du cœur, il n'est que trop certain qu'elle le donna et accorda à Bothwell l'honneur de sa main et l'absolution de ceux de ses crimes qu'elle ne pouvait ignorer.

Écoutons-la maintenant elle-même. Elle ne pouvait éviter, sauf à l'éluder de son mieux, la nécessité de faire part aux cours de l'Europe des circonstances de cette romanesque et tragique aventure, de ce troisième mariage si précoce et si disproportionné.

Tout en faisant, par exemple dans les instructions qu'elle donna à l'évêque de Dumblane, chargé de la délicate mission de la justifier aux yeux de la cour de France, où Catherine de Médicis et le comte de Murray avaient si fort ébranlé son prestige, et l'avaient si cruellement diffamée, en ne paraissant que la plaignre, tout en faisant, disons-nous, dans ces instructions la part de justes réserves ; tout en ne voyant pas toute la vérité dans ces confidences officielles qui ne pouvaient être une confession, nous trouvons à ces aveux de Marie un accent irrésistible et infaillible de sincérité.

Ce n'est pas sans émotion qu'on voit exprimés en termes si simples des sentiments si compliqués, et que, dans cette relation, écrite sous l'œil de Bothwell, destinée à l'excuser et à faire accepter par tous, comme elle l'avait accepté elle-même, un dénouement irréparable, on devine sous ce que dit Marie tout ce qu'elle ne dit pas.

Écoutez donc ce fragment autobiographique dans quelques-unes de ses déclarations, dont la douceur a tant d'amertume, dont la résignation cache la fatigue des impuissantes résistances et peut-être le désespoir des repentirs

inutiles, dont le silence même, sur certains points, murmure éloquemment l'excuse des fautes inévitables : comment eussé-je pu faire autrement ?

Elle récapitulait d'abord les fidèles services que le comte lui avait rendus pendant sa minorité, et depuis son retour en Écosse jusqu'à la mort du roi : elle continuait ainsi :

Nous pensions que sa persévérance à nous servir et son empressement à remplir tous nos ordres procédaient seulement du sentiment du devoir sans aucune arrière-pensée, puisqu'il était né notre sujet. De notre côté, nous lui faisons bon visage, bien loin de penser que ce qui n'était que notre accueil ordinaire aux nobles affectionnés à notre service pourrait l'encourager et lui inspirer la hardiesse de viser à la faveur extraordinaire de notre main. Mais lui, comme la suite l'a bien montré, profitant de tout ce qui pouvait servir son dessein, nous cachant ses intentions et le plan qu'il roulait dans sa tête, se contentait d'entretenir notre faveur par sa bonne conduite extérieure et par tous les moyens possibles. En même temps, il se mit à pratiquer les nobles secrètement pour en faire ses amis et obtenir leur adhésion à ses vues ; il y réussit tellement, sans que nous en eussions aucune connaissance, que lors de l'assemblée de nos états en parlement, il obtint un écrit revêtu de leurs signatures dans lequel non-seulement ils accordaient leur consentement à notre mariage, mais s'obligeaient à s'y employer aux dépens de leur vie et de leurs biens, à se déclarer ennemis de quiconque essaierait de la troubler ou de l'empêcher. Cette lettre, il l'obtint en donnant à entendre que tel était notre désir.

Ce point gagné, il commença de nous manifester ses intentions sur nous, et il essaya s'il pourrait, par une humble demande, obtenir notre consentement. Mais trouvant notre réponse contraire à ses désirs il se résolut en lui-même à suivre jusqu'au bout sa bonne fortune ; et, tous respects laissés de côté, ou bien de tout perdre en une heure, ou bien d'achever l'affaire qu'il avait prise en main...

... Dans les quatre jours, trouvant l'occasion favorable lors du voyage que nous fîmes sans appareil pour aller visiter à Stirling le prince, notre cher fils, il nous attendit à notre retour sur le chemin, accompagné d'une force considérable, et nous conduisit en toute hâte à Dunbar. Comment primes-nous cette action, niais surtout combien la trouvâmes-nous étrange chez lui, qui était le dernier de nos sujets dont nous l'aurions redoutée, c'est ce qu'on imagine facilement...

Après avoir retracé les vains efforts pour se délivrer, dans lesquels elle s'était débattue, sans réussir à autre chose qu'à resserrer ses liens, ses appels stériles au dévouement aveugle et à la fidélité sourde, ses reproches à l'ingrat ravisseur, Marie esquissait le système de violence et de douceur 'mêlées qui avait abusé de sa bonne foi et triomphé de ses résistances :

Quant à lui, si sa manière d'agir était violente, ces paroles n'étaient que douceur ; il voulait, disait-il, nous honorer et nous servir sans jamais nous offenser. Il nous demandait pardon de la hardiesse qu'il avait eue de nous conduire à un de ses châteaux ; c'était malgré lui qu'il en était venu là, contraint à la fois par l'autour, dont l'impétuosité l'avait fait passer par-dessus le respect qu'il nous devait comme notre sujet, et par la nécessité de garantir sa propre vie...

Ici une admirable page, dont la vérité humaine est palpitante, et qui rappelle la scène si intimement dramatique où Desdémone écoute rêveuse, sur sa terrasse, le récit aventureux d'Othello, se sent peu à peu gagnée par la pitié à l'admiration de cette nature étrange, trouve le More de Venise moins laid à mesure qu'il devient plus éloquent, et l'aime dans son âme malgré son visage.

L'assimilation ne doit pas aller au delà de certaines analogies. Mais si Marie ne fut jamais, selon nous, séduite de cœur par le sombre Bothwell, par ce pirate héroïque, il dut exercer sur elle, surtout à ces premières entrevues où la surprise et l'illusion décuplaient son charme brutal, une certaine fascination malsaine de curiosité et de sympathie.

Alors, il se mit à nous raconter toute sa vie ; quel avait été son malheur de trouver des ennemis chez des hommes qu'il n'avait jamais offensés ; comment leur malice n'avait jamais cessé de s'attaquer à lui dans toutes les occasions, quoique injustement ; quelles calomnies avaient été répandues sur lui au sujet de l'odieux attentat perpétré sur la personne du feu roi notre époux ; qu'il lui était impossible de se sauver des complots de ses ennemis... ; qu'il était donc dans cette malheureuse position de ne se trouver en sûreté qu'autant qu'il serait certain de conserver notre faveur sans altération ; qu'il ne croyait pas pouvoir y compter à moins qu'il ne nous plût de lui faire l'honneur de le prendre pour époux, protestant toujours qu'il ne prétendrait pas à d'autre souveraineté que de nous servir et de nous obéir comme par le passé, tous les jours de notre vie ; avec tout cela le langage le plus honnête que l'on puisse employer en pareil cas...

..... Nous voyant en sa puissance, séquestrée de la présence de nos serviteurs et des autres à qui nous aurions pu demander conseil, que dis-je ? voyant que ceux sur les conseils et la fidélité desquels nous nous étions toujours reposée, dont la force était le soutien de notre autorité, sans lesquels il est vrai de dire que nous ne sommes rien — car qu'est-ce qu'un prince sans son peuple ? — voyant que ceux-là avaient cédé d'avance à son ambition, et qu'ainsi nous lui étions abandonnée seule pour être sa proie, nous avions beau réfléchir en nous-même, il ne nous était pas possible de trouver une issue. Et il ne nous laissait guère le temps de méditer, nous harcelant sans relâche de son incessante et fâcheuse recherche.

..... A la fin, quand nous vîmes qu'il n'y avait pas d'espoir de sortir de ses mains, que pas un homme en Écosse ne remuait pour nous délivrer... alors il nous fallut bien modérer notre déplaisir et commencer de songer à ce qu'il nous proposait.

Nous voulûmes bien nous rappeler les services qu'il nous avait rendus auparavant et qu'il offrait de continuer ; l'éloignement de nos peuples pour un étranger qui ne connaîtrait pas nos lois et nos coutumes ; leur disposition à ne pas souffrir longtemps que nous restassions sans époux ; les factions qui tiennent ce royaume divisé, l'impossibilité de maintenir l'ordre, si notre autorité n'est pas soutenue et rehaussée par l'appui d'un homme qui se charge de faire respecter la justice et de réprimer l'insolence des rebelles, labeur auquel nous ne pouvons pas suffire davantage de notre propre personne, fatiguée et presque brisée que nous sommes par les désordres et les rébellions toujours renaissantes contre nous depuis notre retour en Écosse ; considérant que parmi nos sujets il n'y avait personne qui, pour la réputation de sa maison, le mérite personnel, sagesse, vaillance et autres bonnes qualités, pût être préféré ou même comparé à celui que nous avons pris, nous consentîmes à ratifier le vœu de nos propres états, qui, comme nous venons de le dire, avaient déjà déclaré ce qu'ils désiraient.

..... Après qu'il nous eut amenée par ce moyen et beaucoup d'autres à incliner vers ses projets, il nous extorqua en partie et en partie obtint de nous la promesse de le prendre pour époux ; et cependant, peu satisfait encore, craignant toujours quelque changement, il ne voulut pas se rendre aux très-justes raisons que nous lui alléguions pour retarder l'accomplissement du mariage, comme il eût été très-raisonnable, afin que nous pussions le communiquer au roi, à la reine, à notre oncle et à nos autres amis.

Mais de même que par un coup d'audace en commençant il avait gagné le premier point, de même il n'eut pas de repos que par persuasion et importunité accompagnées de violences, il nous eût obligée d'achever l'œuvre dans le temps et de la manière qu'il jugeait le plus utile à ses desseins. Sur tout cela, nous ne pouvons dissimuler qu'il ne nous a pas traitée comme nous l'aurions souhaité, et comme nous l'aurions mérité de sa part. Il était plus pressé de satisfaire ceux au consentement préalable desquels il attribue le succès de ses plans, quoiqu'il ait trompé à la fois eux et nous, que de regarder à notre propre satisfaction et de penser ce qui nous convenait quant à la religion dans laquelle nous avons été nourrie, et que nous n'entendons

pas quitter jamais ni pour lui, ni pour qui que ce soit au monde...¹

Certes, cette relation authentique, trop négligée par des historiens qui ont préféré accorder à des documents apocryphes une créance qui frise la crédulité, cette relation, confirmée d'ailleurs, dans ses affirmations essentielles, par le témoignage du parlement de décembre 1567 et les correspondances anglaises elles-mêmes, est la version exacte, adoucie en plaidoyer, des événements dont la pente irrésistible, vertigineuse entraîna Marie à une chute, qui ne parut pas corn-piètement imméritée.

C'est une version atténuée, car Bothwell, placé derrière Marie, dut lire au sortir de sa plume, connaître du moins, de gré ou de force, une lettre de cette importance, datée des premiers jours de sa tyrannie domestique et de son empire définitif. Mais cette relation est fidèle et sincère, car elle ne le flattait pas et il ne la contredit pas.

Marie ne pouvait rendre aux autres un compte exact de cette influence, plus forte que sa volonté, et dont la victoire la laissait encore toute troublée.

Elle ne s'en rendait pas compte elle-même, et dut plus d'une fois songer à l'expliquer, comme la légende contemporaine, par une sorte d'ensorcellement.

Elle ne dit pas tout, car à défaut d'autre sentiment, un scrupule de dignité devait l'empêcher de discréditer celui qu'elle voulait faire accepter par les autres, après l'avoir subi, et l'empêcher de s'abaisser elle-même en abaissant l'objet d'un choix volontaire en apparence, si peu qu'il le fût en réalité. Pour se défendre déceimment, il ne faut point trop accuser, et elle avait trop d'esprit, de délicatesse et de tact pour tomber dans un excès contraire à son but. Car qui veut trop prouver ne prouve rien. Il est d'ailleurs des choses d'intimité et de conscience sur lesquelles une femme et une reine ne peut et ne doit point livrer à une cour étrangère et prévenue un secret qui n'appartient qu'à Dieu.

Mais à travers certaines contraintes et certaines réticences inévitables, on sent partout circuler dans ce récit, contenu et frémissant à la fois, tracé par Marie sous l'impression toute chaude encore des événements, un souffle incontestable de naïveté et de sincérité. Elle n'y dit point la vérité tout entière, mais tout ce qu'elle y dit est la vérité.

Désormais le drame se précipite sans obstacle. Marie, après avoir épuisé toute défense possible, devient passive, et marche sans révolte à l'inévitable dénouement, dissimulant les impuissantes craintes et les inutiles regrets qui lui rongent le cœur et bientôt ravageront son visage. Il n'y a plus qu'à conduire le vainqueur au triomphe et la victime à l'autel.

Dès le 8 mai, le comte requit l'Église réformée de publier les bans de son nouveau mariage à la cathédrale de Saint-Gilles. Sur le refus du lecteur, John Cairnes, il envoya Thomas Hepburn porter injonction au ministre John Craig de faire lui-même les publications. Celui-ci ayant demandé s'il avait un ordre écrit de la reine, et le messenger ayant répondu que non, il déclara qu'il ne ferait rien sans cela,

¹ *Recueil Labanoff*, t. II, p. 31-44. — Wiesener, p. 335 et 361.

d'autant plus que le bruit public accusait le comte d'avoir enlevé la reine et de la retenir prisonnière. Mais le 9, arriva le clerc de justice, sir John Bellenden, porteur d'un écrit signé de Marie, où il était dit qu'à la vérité elle avait été enlevée, mais qu'elle n'était pas prisonnière, et qu'il était ordonné au ministre de publier les bans. L'Église réformée d'Édimbourg, après une longue discussion, rendit une décision conforme. Le courageux ministre protesta néanmoins qu'il n'approuvait ni ne célébrerait ce mariage, et qu'il se bornerait à faire connaître aux fidèles la volonté de la reine. Il demanda même à être admis dans le conseil privé et là, en présence de Bothwell et contre lui, il déduisit ses motifs d'opposition : la loi sur l'adultère, la règle de l'Église, la loi sur le rapt, le soupçon de collusion entre lui et sa femme, la précipitation du divorce, les publications dans les quatre jours — après le divorce —, enfin le soupçon sur le meurtre du roi, que ce mariage confirmerait¹...

Malgré la violence connue de Bothwell, qui se modéra cette fois politiquement en présence d'une contradiction qu'il valait mieux apaiser que heurter, cette orageuse entrevue s'en tint aux éclairs, et le digne émule de Knox se sentit désarmé pour ainsi dire par la tolérance inattendue d'un homme décidé à ne pas gâter son rôle, à ne pas offenser l'Église, et à triompher par la douceur de scrupules de forme, sauf à obtenir au besoin le fond par la force.

Il n'en eut pas besoin. John Craig renouvela ses protestations, mais passa outre au mariage.

Le dimanche suivant (11 mai) John Craig obéit à l'ordre de faire les publications, mais en pleine église, congrégation assemblée, il déclara ce qu'il avait fait : *Je prends le ciel et la terre à témoins, ajouta-t-il, que j'abhorre et déteste ce mariage parce qu'il est odieux et scandaleux aux yeux du monde. Puisque la meilleure partie de ce royaume l'approuve, soit, par les flatteries, soit par le silence, j'exhorte les fidèles à prier ardemment pour que Dieu tourne au bien du royaume ce projet contraire également à la raison et à la conscience*².

Cette protestation unique et qui ne précisait pas les griefs, pouvait parfaitement passer pour une explosion de la haine de parti, parlant, comme elle l'a fait plus d'une fois, le langage de la religion ; aussi, elle ne souleva que de faibles et de rares échos. Aucun ne parvint aux oreilles de Marie, et il y a loin de cet assentiment tacite de toute une population, — soit que la nouveauté, si hardie qu'elle fût, tentât ses espérances, soit que la fibre nationale fût agréablement chatouillée par le choix d'un seigneur écossais, et que sur ce point le peuple se sentit gagné aux sympathies aristocratiques, — il y a loin de ce silence, plus favorable que désapprouvateur, à cette clameur de la réprobation universelle,

¹ Wiesener, p. 371.

² Wiesener, p. 372.

dont parlent hyperboliquement des historiens habitués à discipliner les faits à une certaine moralité puritaine qu'ils n'ont pas toujours d'eux-mêmes.

Marie put donc croire jusqu'au bout à cette raison d'État, à ce désir unanime de la noblesse manifesté par le bond d'Ainslie, à toutes ces circonstances qui avaient dominé des répugnances qu'elle ne trouvait qu'en elle et qu'elle sacrifiait au bien commun.

On ne peut expliquer que par cette continuité d'illusion la docilité triste, niais résignée avec laquelle elle suivit au Tolbooth, devant la cour de session, cour suprême du royaume, grossie ce jour-là d'un grand nombre de membres de la noblesse et du clergé, un fiancé qui, malgré son audace et son cortège d'amis, eût été arrêté ou massacré indubitablement, si la reine, racontant son supplice, en eût demandé la vengeance.

Marie, au contraire, dans un costume de deuil et avec un visage attristé qu'expliquaient trop bien les vicissitudes qu'elle avait traversées depuis un récent, veuvage, mais d'une voix ferme et d'un geste libre, proclama le rétablissement du cours de la justice, que les lords avaient suspendu pendant sa captivité. Elle déclara pardonner à Bothwell l'attentat commis contre sa personne en raison de sa bonne conduite depuis l'enlèvement, de ses services dans le passé et dans l'avenir. Elle accorda la même amnistie plénière à ses complices. Elle annonça enfin son intention d'élever son futur mari à des dignités en rapport, avec la faveur suprême qu'elle allait lui accorder.

Au sortir du Tolbooth, Bothwell ramena la reine au palais d'Holyrood où il l'avait réinstallée la veille. Le soir, elle le créa solennellement duc des Orcades, et seigneur des Shetland.

Le 14 mai fut signé le contrat de mariage.

Cependant le pardon accordé à Bothwell et à ceux qui avaient joué un rôle dans l'enlèvement ne rassurait pas les signataires du *bond* d'Ainslie, *tant il est vrai que c'était ce bond qui avait engendré l'enlèvement*. Ils sollicitèrent et obtinrent le 14 mai un pardon en forme... Aurait-ils pris cette précaution, si la reine avait gratifié Bothwell de son fameux *warrant* lors du souper d'Ainslie ?

Le lendemain 15 mai 1567, à quatre heures du matin, Adam Bothwell, évêque protestant des Orcades, assisté de John Craig, célébra, suivant le rite réformé, non dans la chapelle du palais, mais dans la salle du conseil privé à Holyrood ce mariage funeste, triomphe de la nécessité sur des répugnances dont Marie portait, dans la pâleur de son visage, dans le deuil de ses habits, dans celui de son cœur, le douloureux sacrifice.

La moindre de toutes ces concessions, qu'elle se reprochait déjà comme une faute, n'avait pas été sa renonciation, exigée par Bothwell, à la célébration antérieure, suivant le rite catholique, d'une union qui, exclusivement protestante, la rendait, pour ainsi dire, complice de l'hérésie ; et elle en voyait le blâme dans l'absence de l'ambassadeur de France, Du Croc, qui avait persisté à refuser aux instances de Bothwell un satisfaction contraire à son opinion personnelle et aux instructions de sa cour.

En revanche, un nombre de seigneurs et de prélats très-suffisant pour représenter le consentement aristocratique figurait à la cérémonie, où l'on remarquait les comtes de Crawford, de Huntly et de Sutherland, l'abbé d'Arbroath, les lords Oliphant, Fleming, Levingston, Glamis, Boyd, l'archevêque de Saint-André, les évêques de Dumblane, de Ross, d'Orkney et plusieurs gentilshommes de distinction.

Ces tristes noces furent d'ailleurs sans joie comme sans amour, sans présents, sans festin, sans bal, ni aucune des réjouissances et des libéralités habituelles. Le peuple s'en étonna, s'en irrita, et bouda, par un placard ironique, la reine qui semblait cacher comme une faute ce mariage de raison succédant, pour n'être pas plus heureux, à deux mariages d'inclination.

Ces mécontentements populaires ou plutôt ces haines religieuses et ces jalousies aristocratiques plus savantes, qui profitaient de toute occasion de critiquer et de diffamer Marie, trouvèrent une formule vraiment insultante et vengeresse dans une boutade d'Ovide, qui devait être une trop prophétique épigramme. Le 16 mai, on trouva inscrit sur la porte du palais, d'une main déguisée, ce vers :

*Mense malas maio nubere vulgus ait*¹.

¹ C'est-à-dire : Ce sont les méchantes, dit-on, qui se marient au mois de mai.

CHAPITRE II

LA CHUTE

La malédiction d'Ovide se réalise. — Désabusement de Marie. — Tyrannie de Bothwell. — La veille, le jour et le lendemain des noces fatales. — Marie se résigne, mais non sans déchirements, sans révoltes, sans larmes, au sort qu'elle s'est fait. — Scènes de l'intérieur royal. Accès de désespoir. — Témoignage de Du Croc. — Causes présumées de ces conflits domestiques. — La mère, dans Marie, demeure inébranlable là où la femme et la catholique ont cédé. — Ligue contre Bothwell. — Ses préparatifs. Ressorts de la nouvelle machination. — Le comte de Morton se retire dans son château d'Aberdour. — Lethington se retire également auprès de son beau-frère, le comte d'Athol — Intrigues de Melvil. — Défection de James Balfour. — Alternatives d'illusion et de désespoir. — Marie et Bothwell quittent Édimbourg. — Détails sur leur départ. — Le château de Borthwick. — Vains efforts de Bothwell pour réunir une armée. — Coup de main tenté par les lords confédérés sur le château de Borthwick. — Évasion de Bothwell. — Négociation, de Marie avec Du Croc et les lords fidèles. — Sa fuite. — Les confédérés entrent dans Édimbourg. — Ils se forment en conseil de gouvernement. — Leur double proclamation. — Marie et Bothwell, réfugiés à Dunbar, font appel aux nobles loyaux. — Le succès de cet appel les engage à précipiter la lutte. — Marche de l'armée royale sur Édimbourg. — Les confédérés vont à son devant. — Situation des deux camps. — Musselbury. — Carberry-Hill. — Motifs de l'expectative des lords et de Marie. — Attitude héroïque de la reine. — Marie Selon. Circonstances qui compromettent le succès de la cause royale. — L'étendard de la mort du Roi. — Du Croc essaye de s'interposer entre les deux armées et de prévenir la lutte imminente. — Ultimatum des lords. — Visite du médiateur au camp royal. — Insuccès de sa mission. — Les troupes s'ébranlent des deux parts. — Le combat est suspendu sur une dernière tentative de conciliation. — Mission de Kirkcaldy de Grange. — Bothwell provoque en combat singulier les lords confédérés. — Accueil fait à ce cartel. Manœuvre hardie et décisive de Kirkcaldy de Grange. — Marie, au prix de la liberté de Bothwell, consent à se rendre au milieu des lords confédérés. — Départ de Bothwell. Arrivée de Marie parmi ses sujets révoltés. — Protestations hypocrites des lords. — Accueil insultant de leur armée. — Contenance énergique et fière de Marie. — Sous prétexte de la défendre, Morton la met sous bonne garde. — Retour à Édimbourg. — La voie douloureuse. La maison du Prévôt. — Délire de douleur. — Réaction populaire imminente. — Marie est transférée à Holyrood. — Plan des rebelles. — Vues sur l'avenir. — Le Band of Concurrence. — Ordre d'arrestation et d'emprisonnement. — Enlèvement imitatif et furtif de Marie. Efforts inutiles pour la délivrer. — Lochleven.

La malédiction d'Ovide sur les mariages de mai, clouée comme un arrêt, à la porte d'Hollywood, par quelque lettré frondeur ou mécontent, ne devait pas tarder à se réaliser.

Bothwell n'était pas d'un caractère ni d'un tempérament à se contraindre longtemps, et l'effort qu'il avait dû faire pour demeurer violent sans devenir brutal lui pesait à ce point qu'il dut peu ménager les transitions, et qu'aussitôt mari de la reine il se déclara son maître.

Dès le jour même du mariage, en effet, éclatèrent les levains de discorde qui fermentaient déjà dans cette union pleine de disproportions et d'incompatibilités. Les prétextes ne manquaient pas, et les prétextes à défaut de raisons, pour de premiers conflits.

Marie, toute froissée et meurtrie de son sacrifice, remplie de regrets et de pressentiments funèbres, ne goûta pas même un jour, pas même une heure, l'illusion du bonheur, et elle sentit combien sont mensongères et décevantes les espérances fondées sur une situation équivoque.

Elle avait cru à la reconnaissance de Bothwell, à son crédit sur la noblesse, attesté par le bond d'Ainslie, dont un nouveau pacte hostile des mêmes signataires contredisait et parjurait déjà le serment.

Elle ne trouva, dans son mari, qu'un maître jaloux, qu'un tyran soupçonneux, indifférent à tout ce qui n'était pas son intérêt propre, impatient d'épuiser seulement les joies de la domination, et loin de songer à protéger celle qu'il avait compromise, ne cherchant qu'il abriter derrière elle son usurpation déjà menacée.

Terrible désabusement, trop prompt pour avoir été le châtement d'une de ces passions coupables qui ont du moins leur heure de court enivrement. Il punissait seulement Marie, en effet, d'une résignation trop facile, d'une confiance trop imprévoyante, d'une faute toute politique où n'entraient pour rien les égarements du cœur, d'une de ces fautes que les circonstances provoquent et qu'elles excusent, d'une faute qui fut surtout un malheur !

Quoi qu'il en soit, par ce que Bothwell avait été la veille, par ce qu'il fut le jour même, concluons à ce qu'il dut être le lendemain, et plaignons une femme qui, même coupable, eût été trop punie.

Mais que ne dut-elle pas souffrir étant, comme nous le croyons fermement, innocente, quand les dernières illusions s'évanouirent, quand l'avenir lui apparut dans le présent, quand elle se vit traitée comme une province conquise ou une ville prise d'assaut par un tyran ivre de sa victoire, quand, dès le jour même de l'indissoluble nœud, le masque tombant, le héros s'évanouissant, Bothwell lui apparut non tel qu'il devait être, mais tel qu'il était, avec son égoïsme, son ambition, sa vanité !

La situation lui apparut en même temps telle qu'il l'avait faite, quand il la dévoila après l'avoir cachée.

C'était un précipice, un abîme béant où il allait tomber et où il l'entraînait avec elle.

Quel génie il eût fallu pour vaincre tant d'obstacles, pour triompher encore d'une nouvelle révolution et la pire de toutes, la révolution du mépris ou plutôt du soupçon !

Ce génie, Marie l'aurait eu peut-être s'il eût pu, en elle, être éveillé, inspiré par le cœur. Le dévouement rend héroïque.

Mais Marie ne pouvait, pas plus aimer Bothwell qu'elle ne pouvait l'estimer, quand s'écroula l'échafaudage de son grossier machiavélisme, et quand elle vit qu'elle avait fait, au prix de sa dignité et au mépris de ses répugnances, un pacte non avec la force, mais avec la faiblesse, non avec l'honneur, mais avec l'infamie, et avait épousé solennellement, non le restaurateur de son autorité, mais l'auteur d'une rébellion implacable, non le vengeur de Darnley, mais celui qu'accusaient ses vengeurs.

Marie accepta la destinée qu'elle s'était faite et, se résigna à affronter la lutte qu'elle avait provoquée.

Mais ce ne fut pas sans mainte défaillance de ses forces épuisées par tant d'épreuves, ce ne fut pas sans exclamations de douleur, sans larmes de honte, sans plus d'une de ces scènes de déchirements et de désespoir ou des témoins oculaires l'ont vue se frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux, et rebutée par l'amertume de son calice, appeler une mort plus prompte et implorer jusqu'à l'arme du suicide.

Jeudi (c'est-à-dire le 15 mai, jour du mariage), écrivait le 18, à Catherine de Médicis, l'ambassadeur de France, Du Croc, Sa Majesté m'envoya quérir, ou je m'aperçus d'une étrange façon entre elle et son mary ; ce qu'elle me voulut excuser, disant que si je la voyois triste, c'estoit parce qu'elle ne vouloit se réjouyr (comme elle dit ne le faire jamais) ne désirant que la mort. Hier (17 mai), estant renfermez tous deux dedans un cabinet avec le comte. de Bothwell, elle cria tout hault que on luy baillist un couteau pour se tuer. Ceux qui estaiet dedans la chambre l'entendirent ; ils pensent que si Dieu ne luy aide qu'elle se désespérera ; je l'ay conseillée et confortée de mieux que j'ay peu, ces trois fois que je l'ay veue.

Du Croc ajoutait : [Son mari ne la fera pas longue, car il est trop haï dans ce royaume ; et puis l'on ne cessera jamais que la mort du roi ne soit sue.](#)

Les témoignages sont concordants sur ces scènes si précoces de douleur et de colère. D'après James Melvil, Arthur

Erskine, capitaine des gardes, l'entendit menacer de se jeter à l'eau. [Diverses personnes](#), écrivait Drury, prévôt de Berwick, [cinq jours après le mariage](#), [trouvent la reine tellement changée, qu'ils n'ont jamais vu femme changée à ce point, en si peu de temps, hors le cas d'une extrême maladie.](#)

Quelles étaient les causes de cette immédiate dissidence, de ces éclats de désespoir ? Il est trop facile d'en pénétrer le mystère en se reportant à la situation de Bothwell, à son caractère, aux actes par lesquels il inaugura son pouvoir, aux sacrifices qu'il obligea Marie d'ajouter à tant d'autres, et qu'il lui arracha des entrailles pour ainsi dire, sauf un seul. Car la mère, dans Marie, fut seule, mais fut héroïque.

Elle voulut bien présenter elle-même son mari aux cours de France et d'Angleterre, dissimuler son indignité et cacher les désillusions et les

appréhensions qui la minaient déjà sourdement. Elle s'estimait trop pour convenir de s'être trompée à ce point ; et elle connaissait trop Catherine et Élisabeth pour leur fournir, par des plaintes inutiles, prétexte à de pénibles reproches.

Elle voulut bien s'exposer au blâme secret de sa conscience en renonçant, sur les impérieuses instances de Bothwell, qui voulait donner des gages à la religion réformée par une inflexible et même intolérante orthodoxie, à la célébration nuptiale suivant le rite catholique, et s'exposer aussi, par un choix non encore approuvé, à l'absence de l'ambassadeur de France à la cérémonie.

Mais ce qu'elle ne voulut jamais abandonner à aucun risque, à aucun hasard, c'est la sécurité de son fils, qu'elle fixa entre les mains du comte de Mar, par un ordre sans exception et des recommandations réitérées, et qu'elle se priva d'aller voir, pour ne pas y aller accompagnée par Bothwell.

Les premières et les plus violentes querelles entre les deux nouveaux époux durent même avoir pour cause, tout permet de le supposer, sans que rien le prouve, les alarmes de cette ombrageuse sollicitude maternelle.

Bothwell avait un intérêt immédiat, urgent, non à faire cesser l'existence du jeune prince, qui ne gênait en rien le développement de ses premiers projets, mais à enlever la garde de ce précieux otage à la révolte imminente des grands seigneurs confédérés, auxquels le nom du jeune prince servait de drapeau populaire et qui, vaincus, ne l'eussent abandonné qu'à la tutelle de l'Angleterre, plus dangereuse encore que la leur.

En dehors de ces causes de dissidence domestique, de ces ferments d'aigreur réciproque, la déclaration royale rendue en conseil privé, le 23 mai, qui emprunta la voix de Marie Stuart abusée, pour confirmer le privilège des protestants, et rendre la foi catholique à la persécution, l'introduction au conseil privé de membres qu'elle n'eût pas choisis, enfin la convocation des vassaux de la couronne dans les comtés du Midi (28 mai) pour le 15 juin, à Melrose, dans un but mystérieux, dissimulé sous le prétexte d'une expédition répressive dans le Liddisdale : toutes ces mesures arbitraires, excessives, inopportunes, qui trahissaient des vues de gouvernement. plus provocatrices que conciliatrices, ne purent conquérir d'emblée l'assentiment de Marie Stuart, et durent l'indisposer contre un mari qui se jouait d'elle trop facilement, sauf à l'abandonner plus facilement encore.

Cependant la situation devenait de plus en plus tendue et dès le 12 juin, l'autorité précaire de Bothwell, de triomphante tournait au militant, et il éprouvait le besoin de se publiquement défendre par une proclamation indirectement adressée aux lords confédérés à Dunkeld et à Stirling, déjà menaçants.

Nous avons analysé les ressorts et les mobiles de cette nouvelle machination, surpris le secret des communications de ses auteurs avec les conseillers d'Élisabeth et le comte de Murray et montré le double jeu qu'ils jouaient tour à tour vis-à-vis de l'Angleterre et de la France, excitant par la jalousie l'une et l'autre à l'intervention, sauf à choisir au bon moment l'alliance du plus fort.

Le comte de Morton, depuis, avait quitté Holyrood et s'était retiré à son château d'Aberdour dans le Fife, qui devait être la première place d'armes du mouvement insurrectionnel.

Lethington menacé, dans une altercation, du poignard de Bothwell, y avait échappé en se réfugiant aussi chez son beau-frère le comte d'Athol, un des chefs de la ligue de Stirling.

Cette ligue se fortifiait tous les jours des adhésions et des accessions que lui amenaient la contagion de l'exemple, le mécontentement dont Bothwell multipliait chaque jour les griefs, le goût inné de la noblesse écossaise pour la conspiration et l'insurrection, enfin les occultes et perfides conquêtes de Robert Melvil et de Jaunes son frère.

Le premier, chargé, en Angleterre, des intérêts de Marie, ne profitait de son mandat que pour trahir sa confiance ; le second, son ami apparent, recrutait secrètement contre elle, et son active et efficace propagande venait de débaucher sir James Balfour et, moyennant un bond de garantie, signé par les chefs de la faction, de ménager à la révolte usurpatrice qui se préparait le concours indispensable et décisif du gouverneur du château d'Édimbourg.

La reine ignorait tout, comme toujours. Elle recevait avec confiance les adieux respectueux des lords jusque-là fidèles, qui la quittaient à chaque instant sous divers prétextes pour la trahir et la combattre ; ou, demeurant assez maîtresse de ses appréhensions pour avoir de l'esprit jusqu'au bout, elle punissait, par des épigrammes qui ne les disposaient pas à la modération et au retour, la faiblesse d'Athol, la vanité d'Argyle et l'imprévoyance de Morton, qui serait renvoyé d'où il venait, disait-elle, avant d'avoir eu le temps d'épousseter ses bottes poudreuses de vagabond.

Quand elle voyait clair, le désespoir la prenait. Par une réaction subite le corps l'emportait sur l'âme, sa raison perdait pied et elle tombait dans de fréquents évanouissements.

En attendant qu'Élisabeth, habilement amusée par l'espoir de se voir confier le prince royal d'Écosse, dont l'otage était trop précieux aux confédérés pour qu'ils se séparassent de ce gage de domination dans le succès ou d'impunité dans la défaite, en attendant qu'Élisabeth se décidât à appuyer ouvertement l'insurrection, ses chefs cherchaient à brusquer le dénouement, et à profiter de la première occasion favorable à un succès de surprise qui leur permit de se passer d'une alliée parcimonieuse et exigeante.

Ils résolurent de devancer d'une semaine l'époque du 15 juin, pour laquelle la couronne avait convoqué ses vassaux, et d'enlever la reine et Bothwell dans la capitale. Ils devaient se trouver tous le 8 juin près de Liberton, petite place du Mid-Lothian, à deux mille au sud d'Édimbourg. Mais Bothwell fut averti. Il quitta Holyrood dans la nuit du 6 juin et emmena Marie Stuart huit mille plus loin au sud-est, au château fort de Borthwick¹.

La surprise de l'un et de l'autre ne fut point si grande que ni l'un ni l'autre oubliassent aucun soin essentiel. Nous voyons Marie garder son sang-froid — ce détail tout féminin en est la preuve — en demandant au maître de sa garde-robe tout ce qu'une femme n'oublie que dans les cas désespérés, de sa toilette, de ses bijoux, de ses ustensiles usuels. Et Bothwell, qui eut le temps, en quittant

¹ Wiesener, p. 394.

l'Écosse quelques jours plus tard, de charger sur son navire sa vaisselle d'argent, ses accoutrements, ses meubles et ses bijoux, qu'il avait emportés du château d'Édimbourg dès le 11 mai, jour où il le quitta pour Holyrood en pleine sécurité du triomphe, n'aurait eu garde d'y laisser le coffret de vermeil, présent de la reine, contenant sa correspondance et ses papiers secrets, que les lords conjurés et victorieux se flattèrent mensongèrement d'y avoir trouvé.

Ce détail a une importance aussi grande qu'il est frivole, car c'est de cette cassette de Pandore que sont sorties — grâce à une fabrication active et à une contrefaçon assez habile pour faire encore illusion à certains — ces accusations calomnieuses que, pour plus de sûreté, Morton et Murray imaginèrent de faire contre-signer par Marie elle-même, sous forme de lettres, reconnues apocryphes aujourd'hui par toute la critique historique.

Lors même qu'elles ne seraient pas fausses en réalité, elles devraient être traitées comme fausses, par ce motif qu'une reine comme Marie, quand elle se déshonore, n'écrit jamais et ne signe jamais son déshonneur. Ici l'infâme devient absurde. Qu'une Marie Stuart soit la victime d'un Bothwell, soit, mais sa dupe, jamais, au point surtout de s'exposer, par des naïvetés et des cynismes indignes de la criminelle la plus vulgaire, à paraître à la fois odieuse et ridicule. Après avoir mis la reine en sûreté derrière les murailles du château de Borthwick, plus sûr que celui d'Édimbourg, Bothwell songea à aller aiguillonner le zèle des vassaux de la couronne, précipiter leur levée, et s'assurer, au rendez-vous de Melrose, des forces suffisantes pour l'attaque, ou tout au moins pour la résistance.

Mais il avait été devancé par ceux qu'il prétendait devancer. On était encore à huit jours du délai prescrit, et les fidèles ou les timorés, qui voulaient attendre les événements pour prendre parti, restèrent sourds à ses appels prématurés, et gardèrent l'expectative. Bothwell demeura seul, et revint seul à Borthwick, assez déconcerté, et prêt à faire tomber, sur les serviteurs français de la reine, sa mauvaise humeur.

Il n'en eut pas le temps, car, dès le 10 juin, les lords confédérés levèrent l'étendard de la révolte, et cherchèrent à commencer et terminer à la fois la lutte par un coup de main.

Les comtes de Morton, de Mar, de Glencairn, de Montrose, les lords Hume, Lindsay, Ruthven, Sanqhar, Sempil, Kirkcaldy de Grange, Tullibardine, Lochleven, rassemblèrent 2.000 chevaux, et, sans attendre le comte d'Athol et d'autres chefs en retard, s'avancèrent vers le château de Borthwick. Morton et lord Hume arrivèrent les premiers avec un millier d'hommes, le soir du 10 juin, sous les murs du château.

Dépourvus d'artillerie, ils ne pouvaient songer à une, attaque de vive force. Ils essayèrent de pénétrer dans la place par ruse, en se donnant comme des amis de la reine poursuivis par les rebelles, et lui apportant leur appui.

Bothwell, prévenu, ne se laissa pas tromper ; et, trop faible pour résister, il s'échappa précipitamment, sous les habits d'un ministre réformé, pour battre la campagne, recruter un noyau d'armée, et chercher une base d'opérations.

Dans cet égoïste départ, il ne paraît s'être que médiocrement inquiété de la reine, qu'il laissa sans défense avec quelques serviteurs.

Les gens qui investissaient le château, voyant sortir furtivement deux hommes par une poterne, donnèrent dans l'obscurité la chasse aux fugitifs. Bothwell leur

échappa, laissant entre leurs mains le fils de son hôte, le laird de Croockston, qui l'accompagnait.

C'est avec ce médiocre butin qu'ils se retirèrent, après avoir soulagé leur désappointement par de menaçantes injures criées contre Bothwell le traître, Bothwell le boucher, au nom duquel le nom de la reine elle-même se trouvait mêlé peu révérencieusement.

Ils se replièrent sur Dunkeld, manoir de Morton, selon les uns ; selon les autres, sur Dalkeith, pour marcher de là sur Édimbourg.

En route, ils furent rejoints par le comte de Mar, lord Lindsay, les lairds de Tullibardine, de Lochleven et de Grange, avec un renfort d'environ 800 chevaux, et la petite armée confédérée s'avança vers Édimbourg, où l'attendaient une population favorable et un gouverneur complice.

Marie, à peine libre, ne perdit pas de temps pour organiser la résistance ou les négociations. Elle expédia le jeune laird de Reres à sir James Balfour, dont elle ignorait encore la trahison, avec ordre de tenir le château et de tirer sur les lords, s'ils essayaient de pénétrer dans la ville d'Édimbourg.

Elle répondit ensuite courageusement et subtilement, suivant son habitude, à un message qu'elle venait de recevoir de Du Croc.

Le comte d'Huntly, les lords Boyd et Galloway, l'archevêque de Saint-André, les évêques de Galloway et de Ross, l'abbé de Kilwinning, que Marie avait laissés à Édimbourg, avec la mission de rallier ses partisans et de défendre ses intérêts, avaient prié l'ambassadeur de France de s'interposer dans la lutte prête à éclater. Il faisait part à Marie de ce mandat, qu'elle confirma avec empressement, et envoyait au comte de Morton de premières ouvertures, qui ne le trouvèrent plus sous le château de Borthwick.

La conférence sollicitée par Du Croc ne put avoir lieu que le 12 à Édimbourg, où l'armée confédérée était entrée le 11 à trois heures du matin. Enivrés de ce premier succès, les chefs de la ligue firent une réponse évasive et dilatoire, ajournant à trois jours une décision que les événements allaient rendre implacable.

Marie, après avoir expédié ses lettres, ne voulut point demeurer au château de Borthwick. A minuit, elle prit des habits d'homme. Bottée, éperonnée, elle se fit descendre par une fenêtre. Elle trouva un cheval, préparé on ne sait par quelles mains, qui attendait tout sellé. Elle le poussa devant elle au hasard, et erra longtemps, sans s'éloigner beaucoup. Elle n'était pas à plus de deux milles de Borthwick, lorsqu'elle rencontra Bothwell, qui la cherchait avec une escorte. Ils se rendirent ensemble à Dunbar¹.

Le 11 juin, à trois heures du matin, Édimbourg était tombé, sans coup férir, au pouvoir des rebelles. Les magistrats, partisans de l'insurrection, les ministres réformés, qui en avaient attisé le fanatique feu, n'eurent pas de peine à paralyser le premier élan de résistance d'une population indécise, travaillée, et à

¹ Wiesener, p. 398.

laquelle on persuada qu'il était, légitime d'abandonner une reine qui l'abandonnait.

Le capitaine du château, sir James Balfour et le prévôt de la ville, Simon Preston, tous deux secrètement gagnés aux assaillants, laissèrent le dévouement impuissant du comte d'Huntly et de sir James essayer un simulacre de défense.

Les portes de la ville cédèrent au premier choc, et les lords confédérés pénétrèrent dans la Canongate, pendant que le comte d'Huntly et les partisans de la reine se repliaient sur le château. Sir James Balfour, qui gardait encore double visage et jouait double jeu, leur en ouvrit volontiers le refuge ; mais ses canons demeurèrent muets.

Les lords, maîtres de la capitale et bientôt du château, dont le gouverneur, leur affidé, jetant le masque, leur communiqua l'ordre inutile qu'il avait reçu de la reine de leur résister, se constituèrent en gouvernement provisoire, sous le titre de Conseil secret. Ils firent publier, le 11, à la Croix-du-Marché, une première proclamation, appelant aux armes nobles et bourgeois ; ils déclaraient s'être assemblés pour délivrer la reine de son esclavage, préserver la personne du jeune prince de tout danger, et punir le meurtre du roi son père.

Le lendemain, 19 juin, les lords lancèrent, du siège de leur gouvernement, significativement établi dans le Tolbooth, palais de justice de la ville, une seconde proclamation, portant réquisitoire des plus énergiques contre Bothwell.

Cette proclamation avait pour conclusion la sommation à tout Écossais de se tenir prêt, dans les trois heures après l'avertissement, à marcher avec les lords, pour délivrer la reine de captivité et de prison, demander compte à Bothwell et à ses complices du meurtre du roi, du rapt et de la détention de la reine, et mettre ordre à la perverse entreprise qu'on l'accusait de méditer contre le prince héritier. Quant aux complices et partisans du comte, et ceux qui ne voudraient pas assister les lords, il leur était enjoint de vider Édimbourg dans les vingt-quatre heures, sous peine de châtement de corps et de biens.

Ces proclamations, malgré leur cynique assurance, laissèrent assez froide une population foncièrement attachée à la reine, surtout à la reine malheureuse, qui n'était pas dans le secret, de la comédie bientôt tragique qui s'apprêtait, mais qui y flairait quelque mauvais cas, et ne comprenait pas très-bien, en tout cas, comment Bothwell était seul poursuivi par les vengeurs du roi défunt, et comment ces vengeurs se trouvaient les mêmes qui l'avaient solennellement acquitté comme juges et appuyé comme confédérés jusqu'à son mariage.

De l'aveu même de Buchanan, les lords se trouvèrent assez embarrassés, et furent au moment de quitter la partie, en présence de la stérilité d'un appel qui ne leur avait valu qu'un renfort de deux cents arquebusiers, et d'une pénurie de ressources qui les réduisit à piller la Monnaie et à fondre les fonts baptismaux en vermeil envoyés à Marie par Élisabeth.

Peut-être si Marie fût demeurée à Dunbar, laissant à l'insurrection le temps de se dissoudre d'elle-même, eût-elle triomphé facilement de ses restes découragés ou fût-elle parvenue, grâce à Du Croc, à une transaction honorable.

Malheureusement une précipitation imprévoyante engagea prématurément la lutte à armes inégales, et un premier succès trop décisif rendit les lords intraitables comme la victoire et Marie impopulaire comme l'infortune.

La sagesse et l'habileté consistaient évidemment à laisser le dégoût de l'anarchie et l'effet des proclamations royales miner le parti des lords découragés par l'indifférence inattendue des populations ; en tout cas, à ne prendre la campagne qu'en ajoutant au prestige du droit les chances du nombre.

Malheureusement Marie ignorait l'état réel des esprits à Édimbourg ; elle craignait de laisser à l'insurrection le temps de gagner des adhérents et du terrain. Bothwell l'animait de sa colère et de ses espérances, et n'en avait pas besoin, car le caractère militant de Marie, encore irrité par tant de contrariétés subies, ne souffrait plus volontiers de tempéraments, et elle se portait avec une sorte d'élan désespéré à une lutte libératrice et vengeresse.

A son premier appel d'ailleurs, les vassaux de la couronne avaient afflué des comtés de Lothian et de Merse ; en deux jours, le drapeau royal avait été entouré de deux mille hommes, dont plus d'un avait déserté la bande de lord Hume.

Dans l'espoir que sa vue et son exemple feraient plus pour recruter des prosélytes de sa cause que toutes les proclamations, Marie opta pour l'offensive immédiate, et Bothwell ne la contredit point. *Soit le désir de vaincre seul, avant l'arrivée des grands vassaux de l'Ouest, afin de n'avoir à partager le gouvernement avec personne, soit la crainte que Marie, une fois au milieu d'hommes dévoués, ne secouât le joug sous lequel il la tenait, le duc des Orcades précipita les affaires. Peut-être aussi, comptant sur la fidélité de sir James Balfour, au château d'Édimbourg, il espérait qu'une pointe vigoureuse le rendrait maître de la ville*¹.

Le samedi 14 juin, à dix heures du matin, Bothwell et Marie sortirent de Dunbar, avec deux cents arquebusiers et quatre-vingts chevaux. Ils traversèrent Haddington, centre des possessions de Bothwell, et passèrent la nuit à Seton.

Pendant la journée, à la halte de Gladsmoor, lecture avait été donnée, sur le front des troupes, d'une proclamation qu'il eût été plus habile de faire à l'abri des remparts de Dunbar, qu'en pleine et, pénible marche d'expédition. Attendre, c'était. en effet se préserver des chances d'une lutte toujours hasardeuse ; plus d'un en attendit les résultats avant de se joindre à une armée dont les chefs, en se jetant prématurément en campagne, s'étaient mis dans la nécessité d'ajouter à toutes leurs raisons celle du plus fort.

Cependant la déclaration de Marie n'était pas faite pour produire un mauvais effet, et elle eut celui de grossir son armée d'environ seize cents hommes.

Marie démasquait la perfidie des lords révoltés et dénonçait leur trahison :

Les faits parlaient assez haut. N'étaient-ce pas les mêmes hommes, aujourd'hui en armes contre Bothwell, qui l'avaient déclaré innocent ? N'étaient-ce pas eux qui avaient approuvé et conseillé le mariage contre lequel ils s'insurgeaient maintenant ? Et quel danger pouvait courir le prince, puisqu'il était entre leurs mains ? Ce n'était là, disait Marie, qu'autant de prétextes hypocrites pour couvrir leur trahison. Ce qu'ils voulaient, c'était sa ruine et celle de sa race, afin de pouvoir gouverner à leur gré et sans contrôle. Elle

¹ Wiesener, p. 402.

promettait à ceux qui embrasseraient sa juste cause les terres des insurgés¹.

Le lendemain, dimanche 15 juin, Bothwell et la reine continuèrent, au point du jour, leur marche sur Édimbourg, comptant surprendre la capitale par cette apparition inattendue, et y triompher facilement d'ennemis déconcertés.

Mais le secret d'une expédition est difficile, et les marches de jour n'ont rien de mystérieux. Les lords avaient donc été avertis de l'approche de l'armée royale, et, dès la nuit du 14, s'étaient mis en mesure de l'empêcher de déployer son étendard sous les yeux d'une population peu sûre, et de lui présenter le combat à un point de sa route qui donnait aux insurgés l'avantage de la position.

Dès deux heures après minuit, les trompettes sonnèrent dans Édimbourg. Les lords confédérés montèrent à cheval, et ils dirigèrent en hâte vers Musselbury, sur le golfe du Forth, leur armée, qu'un dernier renfort de deux à trois cents chevaux, conduits par le comte d'Athol, le master de Graham, lord Ruthven et le secrétaire Lethington venait de porter à environ trois mille hommes.

Ils y arrivèrent à temps pour occuper avant les troupes royales le pont sur l'Esk. Ils y campèrent, et, abondamment pourvus de tout ce qui leur était nécessaire, ils attendirent, eu buvant frais à l'ombre, les événements.

Pendant ce temps, Marie aiguillonnant en vain des troupes novices et fatiguées, atteignait Preston et poussait jusqu'à la colline de Carberry-Hill, à dix milles d'Édimbourg.

Là, l'armée royale put s'établir heureusement dans les retranchements construits par les Anglais en 1547, avant leur victoire de Pinkie, si désastreuse pour l'Écosse.

Les confédérés se développèrent de leur côté sur une colline à une demi-lieue en face de la hauteur de Carberry-Hill, et les deux armées, à peu près égales en l'ombre, mais l'une fanatisée, l'autre attiédie, s'observèrent avant de se combattre, séparées par une vallée étroite au fond de laquelle coulait un ruisseau.

Des deux côtés, on demeurait immobile. Les seigneurs confédérés attendaient que le soleil tournât pour l'avoir à dos pendant qu'il donnerait dans les yeux de leurs adversaires. et hasardèrent, pour tout préliminaire, quelques coureurs, au delà du ruisseau, avec mission de harceler les troupes royales, et d'engager ces escarmouches d'avant-poste qui dégénèrent souvent en conversation et commencent la démoralisation et la désertion.

L'armée royale ne donna point d'abord dans le piègé de ces provocations que Bothwell chercha à rebuter par quelques volées d'artillerie sans grand résultat.

Ce qui maintenait l'armée royale dans ses lignes, c'était l'attente du renfort de cavalerie indispensable à l'offensive que les lords Fleming, Arbroath, Seton, devaient lui amener de Linlithgow. Attente fatale, énervante inaction, qui dévorèrent le temps précieux de l'occasion, et permirent à des négociations équivoques. de miner le moral d'une armée que la victoire surtout devait rendre fidèle !

¹ J. Gauthier, t. II, p. 70.

Cette armée de la reine, si elle n'eût eu que Marie à sa tête, eût été facilement électrisée par son éloquence et son exemple, et elle eût suivi avec enthousiasme au combat cette souveraine intrépide, montant avec une grâce et une énergie d'amazone son coursier de bataille, et se dressant, l'épée à la main, derrière les plis de l'étendard national, au lion rouge d'Écosse, vêtue du costume des femmes d'Édimbourg : jupe rouge avec manches rattachées par des aiguillettes, tour de col, chapeau de velours noir et mentonnière.

C'est dans cet équipement chevaleresque et pittoresque que Marie, suivie d'un de ses fidèles aides de camp féminins, Marie Seton, en chapeau noir, voile blanc, corsage rouge et cote jaune, eût facilement triomphé d'une légère inégalité du nombre, et entraîné à la victoire des troupes enthousiastes, sans la présence, à ses côtés, de l'altier et impopulaire Bothwell. Cette présence compliquait l'unité de sa cause, et troublait les dispositions de gens qui ne pouvaient croire que, pour un tel homme, dont, les injures et les mauvais traitements envers elle n'avaient eu que trop de témoins, Marie risquât sincèrement sa couronne et sa vie.

Le sentiment de cette indignité de Bothwell était tel, que beaucoup, dit Melvil, croyaient la reine d'intelligence avec les lords... Ainsi une partie de ceux qui l'accompagnaient le détestaient, et les autres étaient persuadés qu'elle aspirait à se délivrer de lui.

Alitant donc la cause de Marie, seule, eût inspiré d'enthousiasme, autant inspirait de répugnance son alliage avec celle de Bothwell, que Marie avait trop de générosité pour séparer de la sienne au moment du danger.

Ajoutons que la composition hâtive et bigarrée de cette armée royale sans homogénéité n'était pas faite pour que le devoir y dominât l'intérêt, et que la discipline y triomphât de certains ferments de dissolution : Presque point de nobles, sauf les lords Ross et Borthwick, quelques lairds du pays, vassaux de Bothwell ; pas de soldats aguerris, excepté une petite troupe de cavalerie, sous David Home de Wedderburn, et les deux cents arquebusiers de la garde, qui menaient avec eux trois fauconneaux ; le reste, campagnards dépourvus d'armes presque autant que d'expérience¹, mal équipés et mal nourris.

En face de cette armée improvisée, novice et sans élan, le parti des lords comptait des troupes bien équipées, bien armées, bien nourries, confiantes dans la victoire, conduites par un état-major formé des seigneurs les plus puissants et les plus populaires de l'Écosse, et portant dans la lutte toutes les ardeurs du fanatisme ou de la cupidité.

En face du drapeau royal d'Écosse, dont le national prestige s'éclipsait depuis qu'il abritait Bothwell, un capitaine de bandes, nommé Clerk, qui avait mis au service d'une insurrection dont il prévoyait le succès son épée mercenaire, et les quatre-vingts soldats qu'il était venu recruter en Écosse pour le Danemark, avait déployé une bannière de son invention, faite pour frapper puissamment l'imagination des masses.

Sur le fond blanc de cette lugubre enseigne, un cadavre était peint, étendu dans sa rigide nudité, sous un arbre verdoyant. On reconnaissait à son visage le roi assassiné.

¹ Wiesener, p. 405.

Près de lui, un enfant agenouillé, son fils, tenait une légende, portant ces mots :
Ô Seigneur, juge et venge ma cause !

Malgré ces excitations et ces provocations, les deux armées s'observaient toujours ; leurs chefs, par les divers motifs que nous avons énoncés, se tenaient dans l'expectative ; et chacun, depuis le général jusqu'au soldat, semblait attendre le dénouement des circonstances plus que des hommes, et prévoir, à une lutte toute politique, une solution plus politique que militaire.

Le prétexte d'éviter l'effusion du sang, si commode pour l'intrigue, le désir de ménager à la France les avantages d'une médiation, et peut-être d'arracher Marie à un sort au-devant duquel elle marchait avec plus de résignation que d'enthousiasme, et plus par devoir que par goût : tous ces motifs réunis conspiraient à faire de l'ambassadeur Du Croc l'intermédiaire entre deux partis qui préféraient peut-être négocier que combattre.

Cependant les ouvertures des lords dans les conférences entamées entre les deux camps par l'officieux, et, il faut en convenir, dans cette circonstance, maladroit diplomate français, respiraient une indomptable énergie et des prétentions dont l'inflexibilité semblait plutôt défier que favoriser un accommodement.

Séparant plus habilement que sincèrement la cause de la reine de celle de son mari, ils affectaient pour elle tous les respects et tous les dévouements, mais ils exigeaient impérieusement le sacrifice de Bothwell. Ce n'est pas qu'ils voulussent l'immoler ni l'emprisonner ; ils avaient de trop bonnes raisons de lui pardonner un crime dont ils étaient les complices, quoiqu'ils se déguisassent en vengeurs, et ils consentaient volontiers à payer de la liberté dans l'exil le silence d'un homme dont les aveux eussent singulièrement compromis le succès de leur nouveau rôle.

Peut-être — la suite semble confirmer cette hypothèse, qui ne les calomnie pas — les lords, en acceptant cet échange de propositions, dont Du Croc se fit, entre les deux camps, le plus zélé qu'heureux messenger, ne voulaient-ils que gagner le temps de se fortifier et de profiter de la lassitude et de la démoralisation inévitables d'une armée dont les chefs négocient.

Car ils élevaient des prétentions et imposaient des conditions, dont une reine qui peut combattre, surtout quand elle a le courage et la générosité de Marie Stuart, ne subit point l'affront sans s'y disputer.

Demander à Marie d'abandonner un époux, dont personne plus qu'elle ne sentait l'indignité, aux représailles jalouses de la faction qui ne l'avait élevé que pour le renverser, c'était lui demander une chose impossible, précisément à cause des torts de Bothwell envers elle.

Elle les oubliait du moment qu'il était malheureux, et elle refusa, en effet, tant qu'il le refusa lui-même, cette alternative d'un combat singulier ou d'un exil volontaire, dont les lords faisaient la condition de leur orgueilleuse soumission et de leur menaçante obéissance.

Marie n'était pas limitée pour passer, au mépris de sa dignité, du côté de la fortune.

Elle défendit donc Bothwell tant qu'il se défendit lui-même, et ne l'abandonna qu'abandonnée, pour se confier, par cette éternelle et fatale illusion, qui causera

sa chute et sa perte, d'une loyauté chez les autres pareille à la sienne, pour se confier à des persécuteurs indignes du nom de chevaliers.

Mais revenons à une scène qui est caractéristique, et mérite d'être reproduite.

Arrivé dans le camp confédéré, et escorté, sur la recommandation. dont l'astucieux Lethington favorisa cette. démarche, aux avant-postes de l'armée royale, Du Croc, porteur de l'ultimatum des lords : départ de Bothwell, ou, s'il le préférait, cartel de tous les chefs de l'insurrection à vider successivement devant les deux armées, fut admis en présence de Marie Stuart, qui le reçut militairement au milieu de ses troupes.

Du Croc, après avoir baisé la main de l'intrépide souveraine, lui fit part de la mission dont il s'était chargé dans l'intérêt commun. Il la supplia, **l'ayant toujours connue princesse de si grande bonté, de considérer que c'étaient ses sujets, et qu'ils se disaient tels et très-humbles et affectionnés serviteurs.**

Marie répondit avec raison **qu'ils le lui montraient bien mal, allant contre ce qu'ils avaient signé ; que, toutefois, s'ils voulaient la reconnaître, elle était prête à leur ouvrir les bras.**

Bothwell, que le colloque intriguait et importunait, survint, et demanda d'un ton impérieux si c'était à lui que les lords en voulaient.

Ils assurent, répondit tout haut le médiateur, qu'ils sont les très-humbles sujets et serviteurs de la reine ; et ajouta-t-il d'un ton plus bas, vos ennemis mortels.

Bothwell, continuant à haute voix, dit qu'il n'avait jamais fait de déplaisir à tin seul. Ils ne parlaient que par envie de sa grandeur ; mais la fortune était libre à qui la pouvait recevoir ; il n'y en avait pas tin d'entre eux qui ne voulût tenir sa place¹.

Enfin, pour en terminer et remettre à Dieu sa cause, il chargea Du Croc de dire aux lords **que s'il y en avait aucun d'eux qui voulût se mettre entre les deux armées, il le combattrait, pourvu qu'il fût homme de qualité.**

Du Croc, qui ne voulait pas sortir de la réserve qu'impose la neutralité, et ne consentait à porter que des offres pacifiques, ne se chargea pas plus du défi de Bothwell qu'il ne s'était chargé du cartel des lords, qu'il avait passé sous silence.

Il se retira donc, ne trouvant, dans l'état actuel des deux partis, aucun trait d'union possible, et laissa Bothwell, décidé à toutes les chances du combat, s'y disposant avec une énergie théâtrale et des espérances fanfaronnes, et la reine plus triste, **la larme à l'œil** mais résignée à la lutte, si hasardeuse qu'elle fût, faute d'un autre et meilleure issue.

De retour au camp des lords confédérés, l'ambassadeur, un peu déconcerté de l'échec de sa première tentative, fit de stériles efforts pour les ramener à la pensée d'un **appointement.**

Mais ils refusèrent tout arrangement, qui ne. leur donnerait pas le premier et indispensable gage du départ de Bothwell.

¹ Wiesener, p. 406.

Morton et Glencairn rompèrent même l'entretien, en remettant, d'un air farouche, leurs morions en tête, et l'ambassadeur, remercié de ses soins inutiles, rentra à Édimbourg.

Il était cinq heures du soir, et Marie ne voyait rien venir à l'horizon, où son œil cherchait en vain, dans l'implacable azur, le bruit lointain et le tourbillon poudreux du renfort de 800 cavaliers qu'elle attendait de lord Arbrogath et de Hamilton.

L'archevêque de Saint-André, Huntly et les autres seigneurs loyaux s'étaient échappés le matin à neuf heures du château d'Édimbourg, qui menaçait de devenir leur prison, et ils étaient allés au-devant des clans fidèles qui ne paraissaient pas.

Cependant, des deux côtés les troupes s'ébranlèrent, et les deux armées prirent en face l'une de l'autre une attitude plus prononcée ; mais ce fut sans en venir aux mains, les lords temporisant toujours pour attendre que le soleil tournât en leur faveur, et pour profiter d'une occasion favorable d'attirer dans la vallée leurs adversaires descendus de la hauteur.

Un nouveau négociateur choisi parmi eux leur parut propre à renouer les pourparlers interrompus, et à continuer l'effet troublant et démoralisateur toujours produit sur une armée qui voit ses chefs délibérer au lieu d'agir, et disposer de son sort sans la consulter.

Déjà, dans cette armée royale fatiguée, inquiète et mécontente, quelques soldats se débandaient pour se rafraîchir ou se reposer, et d'autres murmuraient qu'on avait perdu le temps de se battre, et qu'il y avait moyen de s'entendre.

Les troupes confédérées, de leur côté, ne demandaient pas mieux que d'éluder la partie.

Cédant de part et d'autre à ces manifestations encore isolées, mais qui pouvaient dégénérer en désertion ou mutinerie, on recommença à négocier, et Kirkcaldy de Grange fut dépêché en parlementaire chargé par les lords d'une suprême tentative de conciliation.

De Grange, qui était l'ennemi de Bothwell, qui était surtout un rude soldat, et n'avait accepté sa mission que pour jeter un coup d'œil stratégique sur la position de l'armée royale, réussit à sa façon, c'est-à-dire qu'il acheva de rendre tout arrangement impossible ; mais il se prêta volontiers à l'échange de défis et aux préparatifs d'un combat singulier où Bothwell voyait une ressource désespérée.

Tullibardine, son ennemi personnel, accepta le défi ; le duc était prêt et appareillé pour se combattre, et de bonne volonté. Mais ses amis ni la reine ne voulurent y consentir, parce qu'il n'y avait aucune parité entre les deux champions. Tullibardine n'était ni comte ni lord. Bothwell désirait avoir affaire à Morton ; il lui envoya un défi personnel, l'invitant à sortir des rangs pour décider entre eux la querelle. Cette fois ce furent les lords qui s'interposèrent en déclarant que Morton valait mieux que Bothwell ; sur quoi lord Lindsay de Byres se présenta pour le remplacer, alléguant que l'honneur de combattre lui revenait de droit, comme étant proche parent du feu roi. Sa demande lui fut accordée. Morton lui ceignit sa propre épée, celle qu'avait portée autrefois le plus fameux

de ses ancêtres, Archibald Douglas *Bell-the-catt*¹. Lindsay se rafraîchit, puis se mit à genoux en présence de toute l'armée, et commença à faire son oraison à Dieu à haute voix, désirant que de sa merci il lui plût conserver l'innocent, et de sa justice supprimer le vicieux meurtrier².

Malgré la lenteur des préparatifs, la querelle des deux armées allait ainsi se vider en champ clos dans le duel des deux champions, lorsque Kirkcaldy de Grange, impatienté d'un retard qui faisait perdre aux confédérés leurs avantages et permettait à la reine, en ce moment ébranlée elle-même, au milieu de troupes intimidées, de ressaisir les siens, précipita, par une manœuvre offensive plus décisive que toutes les paroles, le cours des négociations et des événements.

Le combat singulier paraissait une médiocre solution au prévoyant laird de Grange, qui n'y avait vu qu'un expédient pour étudier le moral de l'armée royale et gagner le temps de la démonstration qu'il préparait ; car enfin, que devenait la cause des lords confédérés, si l'arrivée des renforts du parti fidèle coïncidait avec l'issue victorieuse, pour Bothwell, d'une lutte habilement prolongée ?

Tandis que les deux autres chefs de l'armée confédérée, lord Hume et Morton hésitaient et se résignaient peut-être au rôle de spectateurs d'un combat stérile, Kirkcaldy de Grange, profitant, par une initiative plus hardie que loyale et plus heureuse encore qu'habile, du désordre qui s'introduisait dans les rangs ennemis, tourna la hauteur de Carberry, et se porta, avec un fort détachement de cavalerie, du côté de l'est, comme pour couper au duc la retraite sur Dunbar.

L'armée et la reine virent en même temps ce mouvement critique qui inspira des résolutions décisives : à l'armée, celle de se débander dans différentes directions ; à la reine, qui allait être abandonnée au point de ne plus trouver autour d'elle qu'une soixantaine de gentilshommes et sa garde d'arquebusiers, celle de tirer d'une situation précaire le meilleur parti possible, et d'obtenir un accommodement honorable pour Bothwell et pour elle, avant qu'on ne s'aperçût qu'on pouvait tout refuser impunément.

La reine manda donc auprès d'elle, par l'intermédiaire du laird d'Ormiston, Kirkcaldy de Grange qui, auteur de cette défaite sans coup férir, devait avoir les clémences des gens heureux et victorieux.

Tout faillit encore être gâté par la violence de Bothwell, qui, en voyant revenir le négociateur de sa déchéance, ne put retenir un ordre de *feu* !... adressé à un arquebusier, auquel un cri de la reine indignée, protestant contre une telle infraction au droit des gens et un tel affront à son hospitalité, fit tomber l'arme des mains.

Kirkcaldy de Grange, sans se déconcerter, déclara que le comte de Bothwell était soupçonné du meurtre du roi ; que l'on désirait que la reine l'éloignât de sa personne jusqu'à ce qu'il se fût lavé de cette accusation ; que, quant à elle, si elle voulait se rendre au milieu de l'année des lords, et les suivre à Édimbourg, elle était assurée de retrouver en eux des sujets fidèles et dévoués.

C'est sur la base de ce double engagement qui garantissait à Marie, d'une part la liberté et la sécurité de Bothwell, de l'autre le maintien de son autorité, que fut conclu un accord ratifié par les lords confédérés, dont. Kirkcaldy de Grange,

¹ *Attache grelot au chat*. Le comte d'Argus qui, en attaquant les favoris de Jacques III, avait attaché le grelot de l'opposition aristocratique, avait reçu ce surnom.

² J. Gauthier, t. II, p. 76.

envoyé vers eux, rapporta l'assentiment, et exécuté d'abord de part et d'autre avec les apparences de la loyauté.

C'est ainsi que Kirkcaldy de Grange, sans garder rancune à Bothwell de sa vivacité, lui laissa tout le temps de faire à la reine des adieux plus émus que tendres, et où, plus clairvoyant qu'elle cette fois, il la dissuada vainement d'accorder aux assurances des lords une foi qu'elles ne méritaient pas. Enfin, le représentant des lords souhaita bon voyage au duc des Orcades, lui fit part à l'oreille de leur intention de ne point le poursuivre, et le vit avec impassibilité monter à cheval et piquer des deux vers Dunbar, au milieu d'un groupe de seigneurs et d'amis compagnons de sa disgrâce.

Alors il ne demeura plus à Marie qu'à suivre la voie où elle venait de s'engager par un sacrifice qu'elle n'eût peut-être pas consenti à faire sans le généreux désir d'éviter l'effusion du sang et d'arracher à ses ennemis, si indignes qu'il fût d'elle, un mari qu'elle croyait encore calomnié.

C'est ainsi qu'il faut expliquer, par la confiance et l'abnégation qu'elle poussa tant de fois jusqu'à l'excès qui en fait des fautes, cette résolution de Carberry-Hill, colline si fatale deux fois à son berceau et à son trône. On peut même dire qu'elle méconnut son véritable intérêt, comme elle l'avait déjà méconnu tant de fois. Son intérêt, un mois auparavant, était de persister jusqu'à extinction dans son refus d'épouser Bothwell ; ici, de tâcher de le suivre jusqu'à l'asile de Dunbar et d'attendre les événements. Mais le sort en était jeté ; son mariage se rompit de fait après avoir duré juste un mois, et son trône s'écroula au même instant¹.

Bothwell parti, Marie, confirmée par ce premier succès dans l'espérance du second, s'avança vers Kirkcaldy de Grange :

— Laird de Grange, dit-elle, je me rends à vous sous les conditions que vous m'avez rapportées au nom des lords.

Et elle lui tendit sa main, que de Grange baisa en mettant un genou en terre.

Elle monta alors à cheval, et se dirigea vers le camp des confédérés, accompagnée seulement d'un écuyer qui tenait, avec de Grange, la bride de sa monture, et de Marie Seaton, également à cheval derrière sa maîtresse.

Arrivée au camp des lords, qui s'étaient avancés à sa rencontre, elle leur tint ce digne et fier langage :

— Milords, je viens à vous, non pas que j'aie craint pour ma vie, ni douté de la victoire, si les choses en étaient venues à l'extrémité. Mais j'ai horreur de l'effusion du sang chrétien, surtout de celui de mes sujets. C'est pourquoi je m'en remets à vous ; je veux désormais me gouverner par vos conseils. J'ai la confiance que vous respecterez en moi votre princesse naturelle et votre reine.

— Madame, lui répondit Morton en mettant un genou en terre, c'est ici qu'est la place qui convient à Votre Grâce. Nous voulons vous honorer, vous servir et vous obéir aussi fidèlement. que la noblesse de ce royaume le fit jamais pour aucun de vos ancêtres.

Insidieuses paroles, bien vite démenties par l'événement ! Il est vrai qu'elles étaient à double entente, et que Morton ne se compromettait pas beaucoup en promettant à Marie un dévouement pareil à celui qui avait déjà coûté à cinq de ses aïeux le trône ou la vie.

¹ Wiesener, p. 411.

En effet, bientôt le piège se déclara, et par un coup de théâtre trop subit pour n'avoir pas été préparé.

A peine Marie se fut-elle engagée dans le camp que retentirent à son oreille et étincelèrent à ses yeux les injures, les malédictions et les menaces d'une soldatesque ameutée.

Kirkcaldy de Grange fit en vain mine d'écartier les plus mutins en tirant son épée et en les frappant de son plat.

Marie se tournant vers Morton, surprise et indignée d'une réception si différente de celle qu'elle avait le droit d'attendre de l'armée confédérée au milieu des hommages affectés de ses chefs :

— Qu'est-ce ? s'écria-t-elle avec un mouvement d'énergique désespoir ; si c'est le sang de votre reine qu'il vous faut, prenez-le. Je suis ici pour vous l'offrir ; il n'est pas besoin de chercher d'autres moyens de vous venger.

Comme s'il n'attendait que ce signal, Morton, sous prétexte de dérober Marie à un débordement de fureurs dont il n'était pas le maître, et auquel il fallait donner le temps de rentrer dans ses digues, se saisit de la personne de la reine et la mit sous bonne garde.

La reine était prisonnière. Et elle allait boire jusqu'à la lie le calice de la déloyauté et de l'ingratitude.

Elle put mesurer le sort qui l'attendait à celui qui s'empara d'elle aussitôt cette volte-face accomplie, et fit de la souveraine, attachée en vaincue au triomphe de ses sujets révoltés, une captive, future victime de l'expiation de quelques erreurs, de la vengeance de tant de griefs !

Vers sept heures du soir le cortège se mit en marche. Il n'y manquait que les bourreaux.

Marie s'avancait entre Morton et Athol, sombres et soucieux. Devant elle, deux soldats portaient, déployée sur deux piques, pour qu'elle l'eût, malgré la pitié du vent, sans cesse devant les yeux, la bannière où son mari mort et son fils vivant imploraient du ciel la vengeance d'un crime dont elle était innocente et dont on la rendait responsable.

Plusieurs fois elle s'évanouit, et on eut toute la peine du monde à l'empêcher de tomber de cheval.

Plusieurs fois aussi, le laird de Grange dut protéger, du moulinet de son épée, la royale infortunée à demi-morte, menacée des derniers excès d'une soldatesque effrénée, préluant aux outrages d'une multitude en délire, fanatisée par les prédications protestantes auxquelles Knox, de retour d'Angleterre où il s'était-réfugié après le meurtre de Riccio, allait prêter de nouveau les tonnerres de sa voix.

Marie avait encore une espérance ; elle déclara qu'elle comptait sur l'appui des Hamilton, et qu'elle l'invoquerait. Puis, comme si toute résistance n'était pas vaine, elle protesta qu'elle ne ferait pas un pas de plus en compagnie de traîtres et de parjures qui avaient violé leurs promesses¹.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 80.

Mais les Hamilton libérateurs, les décevants Hamilton ne paraissaient pas à l'horizon, et un des témoins de ce dernier transport d'espérance, de ce premier accès de colère, lui en fit la remarque avec une impitoyable ironie.

Marie eut le tort — que quiconque se figurera être à sa place ait le courage de l'en blâmer ! — de ne pas se contenir, se maîtriser, dissimuler, comme elle avait déjà su le faire, et de provoquer à un dénouement irréparable des vainqueurs assez embarrassés de leur victoire et qui en eussent peut-être accepté le pardon.

Égarée par la douleur et oubliant l'horreur de sa situation, Marie, au lieu de dissimuler, laissa déborder toute sa colère. Elle fit appeler Lindsay, et, lui demandant sa main, *s'il faut eu croire Drury : par cette main qui est maintenant dans la vôtre*, s'écria-t-elle, *j'aurai votre tête*. Puis, se tournant vers Athol et Morton, elle les accabla de reproches, et les menaça de sa vengeance. Imprudente princesse ! de semblables menaces ne conviennent qu'à ceux qui peuvent les exécuter¹.

Et encore ! Quoi qu'il en soit, il est juste, dans ces irrésistibles niais imprévoyants éclats d'une légitime indignation, si toutefois ils n'ont pas été inventés par ceux qui avaient tout intérêt à abriter leurs crimes derrière des fautes, de faire la part de ce qui allait arriver et serait arrivé peut-être sans cela.

Le cortège s'avança ainsi jusqu'à Édimbourg. Épuisée de fatigue et d'émotions, la reine, de temps en temps, chancelait sur son cheval et, de temps en temps, s'arrêtait comme pour regarder si personne ne venait à son aide. Par un raffinement de cruauté, on la fit passer, dit-on, devant les ruines de Kirk-of-Field. Il était plus de neuf heures quand les rebelles arrivèrent avec leur victime aux portes d'Édimbourg. Au lieu de la conduire à Holyrood, ils la traînèrent par les rues de la ville comme pour la donner en spectacle...²

Elle avait gardé les vêtements d'expédition et de combat si peu flatteurs quand, flétris par la marche, le soleil et la poussière, ils recouvrent une reine vaincue et prisonnière. Son visage était défait ; la fatigue et la douleur avaient rougi et gonflé ses yeux. Elle était méconnaissable.

C'est dans ce pitoyable état que ces lâches barons l'exposèrent aux regards du peuple que le bruit des événements de la journée avait attiré au dehors, et qui remplissait les places et les carrefours ; c'est dans cet état qu'elle dut, affronter les clameurs grossières et les malédictions d'une populace fanatisée jusqu'à la fureur, qui vociférait sur son passage.

Marie fut moins émue des insultes de ce peuple égaré que de la bassesse des lords ; *elle les supporta avec patience*, dit

¹ J. Gauthier, t. II, p. 80.

² J. Gauthier, t. II, p. 80.

Crawford, et montra la résignation d'une chrétienne avec la dignité d'une reine. S'adressant à ceux qui se distinguaient de cette foule en haillons, elle implorait leur pitié : Je suis votre reine, votre princesse naturelle, s'écriait-elle, ne me laissez point maltraiter de la sorte¹.

Marie fut logée, c'est-à-dire enfermée chez le prévôt, de la ville, sir Simon Preston, beau-frère de Lethington, et complice de ses ennemis, dont le plus farouche, Patrick Lindsay, plus sensible à des rancunes traditionnelles qu'à ses souvenirs d'enfance — il était le fils d'un des gouverneurs de Marie et le compagnon de ses premiers jeux —, se constitua l'implacable geôlier.

Séparée de ses femmes, privée de vêtements de rechange et même de l'eau nécessaire pour baigner ses yeux enflammés, Marie, au désespoir, refusa de toucher au repas qui lui fut servi, quoiqu'elle n'eût pas pris depuis vingt-quatre heures le moindre aliment.

Le 16 juin à l'aube, après une nuit de fièvre et d'angoisse, elle secoue son abattement et s'approche de la fenêtre. Elle conjure le peuple de la secourir. Au même moment, ses regards rencontrent l'atroce peinture dont la vue a été, le jour précédent, une de ses tortures les plus cruelles. Un cri déchirant s'échappe de sa poitrine. Elle supplie la foule de la tuer ou de la délivrer des traîtres qui l'ont trompée et traitée avec tant de barbarie. Elle demande que les États du royaume s'assemblent, qu'ils jugent entre elle et ses ennemis. Alors, à l'aspect de ses cheveux épars flottant sur ses épaules, des vêtements déchirés qui la couvrent à peine, les cœurs s'émeuvent ; des accents de colère contre les nobles grondent parmi les assistants. Déjà l'on parle de déployer l'étendard de laine bleue — *the blue Blanket* —, signe de ralliement des gens de métier aux jours d'insurrection, et sous lequel un serment traditionnel les obligeait d'accourir. La situation devient alarmante pour les rebelles, lorsqu'une nouvelle ruse de Lethington et un nouveau trait d'incorrigible bonne foi chez Marie Stuart, leur rend tous leurs avantages².

L'astucieux secrétaire d'État, infatigable artisan d'intrigue et de discorde, qui avait décidé James Balfour à consommer sa trahison ; qui, circonvenant l'ambassadeur Du Croc de récits mensongers, avait éveillé chez ce diplomate, dont la seconde partie de la correspondance est si peu conforme à la première, des préventions destinées à ne pas trouver à la cour de France des échos indifférents, se tenait, ce double revirement accompli, à l'affût d'une nouvelle occasion d'embrouiller l'écheveau, et de rendre irréparable une révolution que ses auteurs eux-mêmes hésitaient à achever.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 81.

² Wiesener, p. 415.

Le secrétaire était dans la rue. Marie l'aperçoit et le prie, *en l'honneur de Dieu*, de venir lui parler. Elle ne pouvait pas avoir d'inspiration plus malheureuse. Le traître proteste que les lords sont ses amis, tout prêts à faire ce qu'elle désire ; mais elle les a effrayés par l'âpreté de ses paroles. Il suffirait qu'elle leur montrât maintenant des dispositions amicales et conciliantes. Marie, tombée sous le charme du magicien, s'apaise ; elle consent à voir Morton, Athol et les autres. Ils la réconfortent. par de bonnes paroles ; ils lui promettent de la ramener à Holyrood et de la réintégrer dans l'exercice du pouvoir. La reine alors congédie le peuple, et sa crédule longanimité fait retomber les bras qui se levaient en sa faveur.

Les confédérés prolongèrent jusqu'à la nuit l'étroite captivité de Marie chez le prévôt. Vers neuf heures, ils l'en firent sortir. Mais avec quel cortège et dans quel appareil prirent-ils le chemin d'Holyrood ! Elle allait à pied entre Morton et Athol et les files serrées des soldats ; en avant, la bannière du meurtre et de la vengeance, toujours exactement tendue par deux porteurs. Sur le pas des maisons de la Canongate, des mégères de la classe la plus vile l'accablant d'imprécations : *Au feu ! Brûlez-la ! A l'eau !* Tel était le cri qui l'escortait vers la demeure royale. Marie Seaton, Marie Livingston, dont le beau-père, lord Sempil, figurait parmi les rebelles, la consolait du moins par leur noble fermeté à ne pas la quitter. Elles partagèrent son supplice ; elles la soutinrent sur cette voie douloureuse ; et aujourd'hui, devant nous, leur nom, resté sans tacite, plaide pour celle qu'elles servirent si fidèlement...

... La veille, sous le coup de la première surprise, une sorte d'égarément avait saisi la reine ; mais le second jour, maîtresse d'elle-même, elle répondait aux furies qui l'outrageaient : *Je suis innocente ! je n'ai rien fait qui mérite le blâme. Pourquoi me traite-t-on ainsi, moi, votre princesse véritable, votre souveraine de naissance ? De perfides traîtres vous trompent. Bon peuple chrétien, prenez ma vie, ou délivrez-moi de leur cruauté !* Son visage était intrépide sous les larmes ; ses gestes, ses paroles, son accent passionné touchèrent encore le peuple, et de nouveau les symptômes d'agitation se manifestèrent. Mais les rebelles avaient arrêté leur plan. S'ils menaient la reine à Holyrood, c'est qu'un enlèvement mystérieux était bien plus facile à consommer dans la situation écartée du palais que dans la maison du prévôt, au cœur et sous les yeux de la cité. D'abord, ils se lièrent ensemble par un acte de confédération — *a band of concurrence*¹.

¹ Wiesener, p. 416-417.

Après avoir fait traverser à Marie les dernières épreuves, si douloureuses et si humiliantes, — dont nous avons emprunté à un de ses apologistes un récit meilleur que n'eût été le nôtre, — il ne demeurerait plus à ces indignes serviteurs qui s'étaient fait ses maîtres, et l'insultaient si respectueusement, qu'à consommer l'usurpation en régularisant et en justifiant la déchéance.

La vérité ne leur fournissant pas de griefs, la calomnie y suppléa ; et c'est maintenant que nous allons voir le rôle réservé à ces- odieux mensonges que le pamphlet de Buchanan se chargea de vulgariser, et dont la cassette oubliée, dit-on, par Bothwell, et artificieusement remplie de pièces fausses, se trouva contenir si à propos les complaisantes preuves.

Du point culminant de l'action où nous sommes arrivés, il est facile d'embrasser dans son ensemble le plan des lords usurpateurs, qui se dessine maintenant jusqu'en ses plus extrêmes conséquences.

Le mouvement qui avait mis au parti aristocratique et protestant les armes à la main n'était pas de ceux qui se peuvent arrêter ni contredire. Il n'appartenait plus aux lords, qui s'étaient pour cela trop avancés, de reculer. Vainqueurs, ils devaient s'emparer du pouvoir. Vaincus, ils n'avaient à attendre que l'échafaud. L'insurrection de juin 1567 n'était pas seulement une révolte, c'était une révolution. Avec une audace sans scrupules, une sombre et cruelle logique, les lords allaient continuer ce qu'ils avaient commencé pour consommer, par un chef-d'œuvre d'infamie, leur triomphante ingratitude.

Sans souci d'une contradiction que le plus fort n'est pas tenu d'expliquer, contradiction d'ailleurs qui, absurde pour les fidèles, ne l'était pas pour les rebelles, après avoir présenté Marie comme opprimée par Bothwell, afin de pouvoir impunément frapper le seul homme que redoutât leur ambition, le seul capable de la châtier, s'il eût été lui-même désintéressé, ils peignirent la reine, une fois seule, comme attachée à l'assassin du roi par un pacte dont sa main n'avait été que le premier prix, et ils transformèrent monstrueusement la victime en complice.

C'est ainsi qu'ils la traînent à Édimbourg, l'abreuvent des injures et des malédictions d'une populace ameutée, et lui font descendre le premier degré de cette persécution ignominieuse qui la conduira de la déchéance à la prison, et de la prison à la mort.

En ce moment, sous prétexte de sa sûreté et de la leur, ils vont l'enfermer et la priver de la liberté, après avoir essayé de l'humilier assez pour la priver de l'honneur ou la rendre indigne de pitié.

Mais la libre populaire n'est pas encore desséchée et indifférente. La politique de Catherine de Médicis et d'Élisabeth a des surprises terribles, des retours décevants. Il faut compter avec l'intérêt que ces deux félines souveraines pourront avoir l'une à protéger et l'autre à plaindre. L'affront fait, dans la personne d'une reine prisonnière, à la royauté elle-même, peut inspirer à l'égoïsme français quelque subit remords, quelque soudaine pudeur à la jalousie britannique.

Aussi toute la politique des lords tendra-t-elle, à la faveur du répit que leur laissent les temporisations de l'Espagne, les hésitations de la France, les tergiversations de l'Angleterre, à dépouiller, sans scandale, Marie, par une abdication prétendue volontaire, de ce caractère sacré qui la rend encore inviolable.

Une fois dépouillée de son titre de reine, Marie sera livrée comme femme, comme épouse, comme mère aux imputations les plus outrageantes, les plus subites, les moins justifiées, et, lorsque la calomnie, distillée par Buchanan, aura fait son venimeux chemin, empoisonné partout où leur révolte serait à craindre, les sources du respect et de la pitié, Élisabeth, débarrassée de tout scrupule, se chargera de livrer au bourreau comme conspiratrice la prisonnière diffamée, coupable d'avoir protesté de son innocence et d'avoir voulu rompre d'augustes liens ; et l'assassinat légal de Fotheringay sera le sanglant holocauste offert par la reine-vierge à sa vertu et à sa sécurité.

Tout ce plan que nous déroulons, comme le programme de la fatalité, s'exécutera de point en point, et s'exécutera impunément, parce qu'il s'exécutera progressivement ; parce que les lords feindront, à chaque pas, d'avoir la main forcée par les événements ; parce que les prétendues révélations de la cassette destituant Marie de pitié et substituant l'indignation universelle à l'universelle admiration et à l'universelle pitié, coïncideront avec chacune de leurs usurpations, et que, habilement contrebalancées, également bercées de l'illusoire espoir d'une tutelle prépondérante, l'Angleterre et la France laisseront chaque fois, à force d'y avoir intérêt, s'accomplir l'œuvre d'iniquité.

En même temps que le *Band of concurrence*, prodige de fausseté et d'impudeur, les lords signaient un autre acte qui donnait comme une sanction pénale à leur déclamateur réquisitoire contre Bothwell.

Ce réquisitoire n'incriminait pas encore directement la reine, mais semblait la considérer comme infatuée du coupable, ensorcelée par lui à ce point que, jusqu'à ce que le meurtre du roi eût été vengé par un éclatant et irrévocable châtiment, il était à craindre que la confédération n'atteignit point le triple but qu'elle était décidée à poursuivre : punition des meurtriers du roi, délivrance de la reine, sécurité de son fils.

Ce premier acte n'avait d'autre objet que d'expliquer et de légitimer le second, où en dépit des apparences et des subtilités, perçait la brutalité de la contradiction de gens qui emprisonnaient leur souveraine sous prétexte de mieux assurer sa liberté.

Mais les lords n'étaient pas gens à s'inquiéter de si peu, et si l'on reconnaît les formes doucereuses de Lethington dans l'acte de confédération, il circule comme un souffle de féroce ironie dans l'ordre d'arrestation grossièrement motivé dont les principaux signataires avaient aussi apposé leur nom sur le bond d'Ainslie.

Fondé, non sur la connivence de la reine — on n'allait pas encore jusque-là —, mais sur sa répugnance à favoriser les poursuites entreprises contre un homme qui avait gardé sur elle un funeste empire, cet acte d'arrestation préventive et de séquestration préservatrice était signé par Athol, Glencairn, Mar, Sempil, Ochiltree, Hume, Sanquhar, et un tout jeune homme, le *master* — maître, fils de lord — de Graham.

A peine Marie, incapable de repos, goûtait-elle depuis quelques instants à Holyrood un peu d'illusion et d'espoir, qu'elle fut renversée de son rêve et brutalement déçue par la mise à exécution subite, farouche, implacable, d'un ordre sur lequel ses auteurs craignaient d'avoir à revenir, et qu'ils voulaient rendre irrévocable et irréparable.

Ils redoutaient toujours, en effet, jusqu'à ce que leur proie fût ensevelie dans une retraite sûre et lointaine, soit l'intervention impérieuse de quelque

ambassadeur, soit une de ces réactions de justice, de pitié et de vengeance qui rendent si dangereux certains soulèvements populaires, soit enfin quelque apparition de l'armée fidèle et libératrice à la tête de laquelle les Hamilton et les Gordon réunis menaçaient Édimbourg.

Patrick, lord Lindsay de Byres, William, lord Ruthven, William Douglas de Lochleven, désignés par le *warrant* d'arrestation comme représentants du conseil chargés de l'exécuter, mirent à l'accomplissement de leur mandat une précipitation de haine, une impatience de crainte qui en lit une sorte de rapt.

Apparaissant soudain dans la chambre, envahie avec eux par le bruit et la lumière, où la captive cherchait le sommeil, les trois commissaires, sans égard pour ses questions, ses plaintes, protestations et adjurations, sommèrent Marie de se lever et de les suivre pour une destination qu'ils refusèrent de lui faire connaître.

On couvrit Marie, de façon à la déguiser, d'un manteau de couleur sombre et d'étoffe grossière.

On ensevelit sa tête gémissante sous les plis d'une capuche fermée d'un voile épais.

On la jeta sur un cheval conduit à la bride par un écuyer et environné d'une forte escorte d'arquebusiers et de valets porteurs de flambeaux.

Nul ne reconnut ou n'osa défendre la victime de cet enlèvement mystérieux. Il n'est pas toujours prudent d'interroger, il est plus que téméraire d'arrêter le cortège de la raison d'État. La rue resta donc silencieuse et solitaire, et les fenêtres ne s'entrouvrirent pas sur le passage d'une de ces justices furtives et sinistres auxquelles était habitué ce siècle tragique.

Marie, portée dans une barque sur laquelle elle traversa le golfe du Forth, fut, à l'autre bord, remise et liée à cheval. Elle parcourut ainsi, entre ses deux impitoyables gardiens, trente milles tout d'une traite, à travers l'air âpre de la nuit.

Ses guides étaient tenus en perpétuelle alerte par la crainte de tomber dans une embuscade ou de rencontrer un parti supérieur en nombre.

Ils n'ignoraient pas, en effet, qu'à peine informés du transfert de la reine captive dans la direction de Lochleven, les lords Seaton, Yester, Borthwick, étaient montés à cheval avec les lairds de Waugton, Bass, Langton, Wedderburne et Blackadder, et, suivis d'une troupe nombreuse et bien armée, couraient sur les traces des ravisseurs.

Mais ces fidèles et dévoués arrivèrent trop tard en vue d'un cortège qui brûlait la route comme un tourbillon.

Quand les libérateurs atteignirent Kinross, la prisonnière était déjà sous le verrou massif d'une des chambres voûtées, sourdes et muettes comme la tombe, de l'inaccessible donjon de Lochleven, dressant entre le ciel et l'eau, au milieu du lac de son nom, ses créneaux de forteresse et ses barreaux de prison.

CHAPITRE III

LOCHLEVEN

Une prison bien choisie. — Situation de Lochleven. — Physionomie intérieure. — La châtelaine de Lochleven. — La famille. — Une vendetta écossaise. — Premier acte du gouvernement des lords. — Pillages et profanations. — Arrestations sommaires et exécutions subalternes. — Opposition aristocratique et réaction royaliste. — Le schisme politique des Hamilton. — Ce qui manqua au parti de la reine. — Avances que lui fait le gouvernement des lords. — Échecs de ces ouvertures suspectes. — Arrestation de Georges Dalgleish, valet de chambre de Bothwell. — Machination de la cassette. — Invraisemblances et contradictions du système imaginé par Morton pour authentifier, en les rattachant à la découverte de la cassette, des documents calomnieux et frauduleux. — Critique du récit de M. Mignet. — Attitude indécise ou équivoque, hostile ou intéressée des partisans de Marie en Écosse, et de ses protecteurs naturels, en France et en Angleterre. — Inaction des Hamilton. — Son excuse. — Motifs qui réduisent la France à une sympathie platonique. — Politique d'Élisabeth. — Ambassade stérile de M. de Villeroy en Écosse. — Échec et départ de ce diplomate et de Du Croc. — Attitude de Murray en France. — Vains efforts de Catherine de Médicis pour le rallier à la cause de sa sœur. — Perfidie de Robert Melvil. — Élisabeth envoie en Écosse sir Nicolas Throckmorton. — Instructions à double sens et mandataire à double face. — Le résultat donne la mesure de l'intervention officieuse de Catherine et d'Élisabeth. — Elles compromettent Marie, loin de la servir, et encouragent les rebelles qu'elles prétendent intimider. — Marie, réduite à tomber, tombe du moins héroïquement. — Séquestration et exaltation de la prisonnière de Lochleven. — On ne lui permet de voir ni les envoyés français ni les envoyés anglais. — Elle ne reçoit que la visite de Robert Melvil, son ambassadeur auprès d'Élisabeth, à qui il est vendu. — Double entrevue. — Réclamations et protestation de Marie. — Double calomnie du traître Melvil. — Sa réfutation. — Mémoire de Lethington contre la reine. — Double parti dans le conseil des lords. — Urgence d'une décision. — Circonstances favorables. — Mission d'Elphinston envoyé par Murray en Écosse. — Délibération suprême. — Mission de Lindsay et de Robert Melvil à Lochleven. — Le tigre et le renard. — Instructions des deux envoyés du conseil des lords. — Les trois actes à présenter à la signature de Marie. — Contrainte morale exercée sur elle. — Scènes du 21 juillet. — Échec des efforts insinuants du fourbe Melvil. — Fière contenance de Marie. — Succès brutal de l'intimidation — Défaillance de la prisonnière menacée et outragée. — Odieux triomphe de Lindsay. — Abdication volontaire de Marie. — Lindsay, sur le refus de Thomas Sinclair, scelle lui-même les actes dont il a extorqué à Marie la signature. — Le second Bond. — Notification à sir Throckmorton de l'abdication de la reine d'Écosse. — Réserves hypocrites de celui-ci. — Protestations affectées d'Élisabeth. — Ce qu'elle fit et ce qu'elle aurait dû et pu faire. — Préparatifs de la cérémonie du couronnement de Jacques VI. — Date ironique fixée à cette cérémonie. — Protestation du parti de la reine. — L'Église de Stirling le 29 juillet 1567. — Throckmorton prend le deuil. — Lindsay chargé de garder celle qu'il a outragée. — Redoublement de rigueurs à Lochleven. — Sombres pressentiments de tous les amis de Marie. — Aveux significatifs de Throckmorton. — Espérances et déceptions de Marie. — Murray s'apprête à consommer son infortune. — Il reparaît sur la scène. — Comment il s'échappe de France. — Comment il élude la mission de M. de Lignerolles, chargé de le surveiller. — Attitude équivoque d'Élisabeth. — Murray reçoit à Berwick les envoyés des deux fractions du conseil privé d'Écosse. — Il dissimule avec eux. — Il fait son entrée à Édimbourg escorté par quatre cents gentilshommes et accompagné de M. de Lignerolles et de Throckmorton. — Mobiles de son impérieuse réserve. — Sa visite à Lochleven. — Entrevue caractéristique entre Marie Stuart et son frère. — Murray

persuade à la prisonnière qu'elle n'a d'autre chance de salut que de confirmer entre ses mains la régence que lui offrent les lords. — Différences des versions de Murray, de Melvil et de Marie. — Proclamation de Murray comme régent. — Ses premiers actes. — Proscription et poursuite de Bothwell. — Crayon de la vie de cet aventurier depuis Carberry-Hill. — Campagne maritime de Kirkcaldy de Grange dans les Orcades. — Bothwell lui échappe, et, jeté par la tempête sur les côtes de Norvège, il est arrêté comme pirate par un vaisseau danois. — Sa captivité à Malmö. — Conduite partielle de Murray envers Balfour et Lethington qu'il sait avoir trempé dans le meurtre de Darnley. — Exécution des complices subalternes. — Aucune de leurs dépositions n'incrimine Marie. — Indulgent envers Balfour, qui paye son impunité avec les clefs de la citadelle d'Édimbourg, Murray est implacable envers le gouverneur de Dunbar. — Effet de ces divers exemples. — Affaiblissement du parti de la reine et de l'influence française. — M. Pasquier. — Réunion du parlement d'Écosse. — Détails sur les opérations de cette assemblée. — Contradictions du manifeste du conseil des lords. — Protestation d'une assemblée de lords et de prélats fidèles en faveur de l'innocence de Marie. — Dissolution du parlement. — Grievs divers centre Murray. — Impopularité de son gouvernement.. — Marie persiste à espérer et cherche un libérateur. — Georges Douglas. — John limon. — Lettre de Marie à Catherine de Médicis. — Double et inutile tentative d'évasion. — Disgrâce et fuite de Georges Douglas. — Il continue à conspirer au salut de Marie. — Catherine de Médicis envoie en Écosse M. de Beaumont. — Lettres de Marie à l'archevêque de Glasgow, à Catherine et à Élisabeth. — Willie Douglas. — Évasion de Marie. — Elle apparaît au château d'Hamilton au milieu de l'enthousiasme de nombreux partisans.

A l'aube, Marie Stuart put deviner où on la conduisait, en apercevant la cime des montagnes que baigne le Loch-Lomond, puis bientôt après la forteresse Carrée qui s'élevait au milieu du Lochleven. Enfermer la reine dans cette forteresse n'était pas un projet nouveau, et c'était une prison bien choisie. Situé dans une île étroite, au milieu d'un lac de 10 à 12 milles de circonférence, le château était imprenable, et les châtelains tenaient de près aux principaux rebelles¹.

Pénétrons tout d'abord, avant d'y introduire Marie Stuart, dans cette sombre résidence, à l'intérieur encore plus rébarbatif que le dehors, habitée par une famille orgueilleuse et déchue, gouvernée par une femme tombée des déceptions de la passion aux ferveurs d'un protestantisme exalté et gardant à la captive vaincue dont le sort la faisait enfin la geôlière, un accueil plein des regrets jaloux du passé et des vengeresses espérances de l'avenir.

Cette femme au cœur ulcéré, au deuil éternel, à l'abord austère, c'était la digne châtelaine de Lochleven ; c'était cette Marguerite Erskine, sœur du comte de Mar, gouverneur du fils de Marie Stuart, mère du comte de Murray, son ministre usurpateur, son frère fatal ; Marguerite Erskine, qui, malgré l'âge et le repentir, n'avait jamais pardonné à Marie de Lorraine et à sa fille l'affront d'une double disgrâce.

Eh bien ! la fortune longtemps ingrate lui présentait enfin l'expiatoire revanche, si longtemps attendue, durant son long et jaloux exil d'une, cour où la mère du comte de Murray s'était flattée de voir le titre d'épouse et de reine réparer sa Faute et couronner son ambition.

Depuis, résignée en apparence mais toujours implacable, la fille de lord Erskine était devenue la femme de Robert Douglas, et cette union désespérée, qui aurait dû être stérile, avait au contraire groupé autour de la sombre dame de Lochleven une famille de dix enfants, trois fils et sept filles qui avaient puisé successivement à son sein, avec un lait amer, le fanatisme de la Réforme et la haine des héritiers légitimes de cette splendeur royale dont l'infidélité de Jacques V avait frustré la maison.

L'orgueil, l'ambition, l'intérêt avaient réveillé et activé dans cette famille le feu traditionnel de la rivalité entre les Douglas disgraciés et les Stuarts triomphants.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 86. L'auteur de cette intéressante et consciencieuse histoire, vraiment étudiée aux sources, dans un esprit de critique honnête et impartiale, ajoute en note ce témoignage personnel, que nous croyons devoir recueillir :

L'île du Lochleven n'est plus aujourd'hui qu'un désert couvert de pierres et de broussailles, et le château qu'une ruine désolée, qu'on visite cependant encore, à cause des souvenirs qu'il rappelle et qu'on retrouve jusque dans les noms des barques qui y transportent le visiteur. Le batelier qui nous y conduisit, en 1861, en avait trois qui s'appelaient *Marie-Stuart*, *Georges-Douglas* et *Jane-Kennedy*. Le château de Lochleven se composait d'un grand donjon carré, encore debout aujourd'hui, qui était l'habitation des propriétaires. Ce donjon était à l'angle nord-ouest de la cour, laquelle était entourée d'une haute et forte muraille. Aux trois autres angles s'élevaient trois tours, dont l'une, celle du sud-est, subsiste encore en partie. C'est, dit-on, celle où fut enfermée Marie Stuart.

Et Marie Stuart, humiliée à son tour, arrivait prisonnière dans cette maison où une sorte de vendetta héréditaire attendait depuis trente ans la proie de son inexorable talion.

De quelque côté qu'elle se tournât sous ce toit hostile, habitué à entendre maudire son père et sa mère, sous ce toit où l'admiration et la pitié devaient pourtant lui conquérir un libérateur, Marie ne rencontrait que des ennemis domestiques, politiques, religieux, acharnés à précipiter une chute qui les consolait de la leur, et impatients de venger par la déchéance l'affront de la bâtardise de ce frère considéré par leur mère et par eux comme l'héritier légitime de Jacques V.

Lord Lindsay était le digne gendre d'une telle belle-mère lord Ruthven, en qui grondait l'orage du sang paternel, était allié à cette maison tragique ; et son aîné, le laird de Lochleven, cousin du comte de Morton, devait être et fut, en effet, son héritier.

Dès les premiers pas que fit Marie Stuart dans cette maison où tout respirait, jusqu'aux murs, l'animosité des maîtres, elle ne put se tromper sur la pieuse haine et la jalouse rancune inspirée à la fois par la souveraine et la catholique à des hôtes qui regardaient sa chute comme une double réparation de leurs griefs et peut-être un encouragement à leurs prétentions.

En recevant sa prisonnière, la dame de Lochleven osa se vanter que le lord James était le véritable représentant de Jacques V : **Il est trop honnête lui-même pour le dire**, répondit Marie d'un ton calme¹.

Avant de pousser plus avant le récit de cette dramatique captivité, abandonnant un moment Marie à ses regrets, à ses craintes et à ses espérances, nous devons chercher à démêler rapidement les trames d'ennemis acharnés à justifier leur usurpation et à rendre leur crime et les malheurs de la reine irréparables. Nous aurons aussi à décrire l'effet produit sur les cours européennes par une catastrophe dont le contrecoup ébranlait tous les trônes, et à préciser l'attitude de Catherine de Médicis, d'Élisabeth et de Philippe II, protecteurs naturels de Marie, dont l'équivoque et jalouse intervention dans ses affaires devait pourtant lui être plus fatale que tous les complots de ses ennemis.

Ce n'était pas tout que d'avoir fait Marie prisonnière ; l'essentiel était de la garder. L'ambition et la crainte se réunissaient donc pour exciter les lords à assurer une victoire qui était aussi leur salut ; car Marie avait reçu d'eux une de ces offenses qui n'espèrent pas et ne méritent pas le pardon.

Le premier soin des lords, dès le 17 et le 18 juin, fut de demander au pillage les ressources nécessaires pour entretenir l'avidité de leurs mercenaires. Ils firent donc main basse sans vergogne, en vrais bandits qu'ils étaient, sur les objets précieux appartenant à la reine prisonnière. Tout, jusqu'aux choses les plus inviolables et les plus sacrées, leur fut un butin. Ils monnayèrent l'argenterie, se partagèrent les robes et les bijoux dont une portion devait être vendue en Écosse et en Angleterre, et l'autre enrichir la garde-robe et les écrins de la comtesse de Murray. Ils ne se contentèrent pas de piller, ils détruisirent, et

¹ Wiesener, p. 423.

la chapelle d'Holyrood fut envahie, profanée, saccagée par Glencairn et sa bande de sectaires.

Après avoir dépouillé leur victime et avant de s'occuper à la déshonorer, les lords, qui s'intitulaient de leur chef lords du conseil privé, songèrent à donner à la cause qu'ils avaient usurpée, surtout à la vindicte publique impatiente, la première et hâtive satisfaction de quelques arrestations sommaires et exécutions subalternes.

Ils appréhendèrent au hasard quelques prétendus coupables d'un rang inférieur, qui pouvaient d'ailleurs trahir des complices beaucoup plus qualifiés.

Morton et Lethington cherchèrent à s'assurer le silence, ou tout au moins à se préserver contre l'indiscrétion de leurs affidés, en torturant et en sacrifiant le capitaine William Blacater, qui protesta de son innocence jusque sur l'échafaud ; le capitaine Cullen fut plus heureux et mérita d'être épargné ou, plus malheureux encore, il reçut dans l'ombre la mort qu'on n'osait pas lui donner publiquement. Il disparut.

Ces recherches stériles, ces trop rares exemples, ces supplices suspects ne parurent à l'opinion que d'insuffisantes réparations et d'équivoques gages, et les lords n'y gagnèrent pas en popularité.

D'un autre côté, une grande partie de la noblesse, sous prétexte de fidélité, s'armait contre des oppresseurs plus pressés de s'arroger le pouvoir et d'en jouir, que de le partager. Les nobles opposants se coalisèrent et se réunirent en armes au château d'Hamilton, devenu le quartier général des défenseurs de la reine.

Parmi ces champions de l'auguste prisonnière figuraient les comtes d'Huntly, d'Argyle, de Caithness, de Crawford, de Rothes et de Menteith ; les lords Boyd, Drummond, Herries, Cathcart, Yester, Fleming, Livingston, Seton, Glammis, Ogilvie, Gray, Oliphant, Methven, Innermeith, Somerville ; les commendataires d'Arbroath, de Kilwinning, Dumfermling, Newbottle, Holyrood et Saint-Colm, et à la tête de ces derniers John Hamilton, archevêque de Saint-André et chef des débris du parti catholique ; le duc de Châtellerauld était alors en France.

A cette ligue en faveur de la reine, qui avait pour elle le droit, le nombre, la qualité, tout ce qui peut donner la force et la victoire, il manquait ce qui assure quelquefois l'un et l'autre à une minorité inférieure en tous sens, ce rien, ce tout : un homme, une tête.

Les lords insurgés, à qui tout le reste manquait, possédaient cela : Lethington, Morton, surtout Murray, futur chef d'une insurrection qui faisait en son absence les affaires d'un chef dont elle ne pouvait se passer, étaient des hommes d'action et d'État. Ils avaient l'audace et la ruse qui donnent la force ou permettent de s'en passer.

Cependant, soit crainte, soit feinte, les lords confédérés adressèrent aux dissidents, pour les rallier à leurs intérêts, de gracieuses avances, et la prière de se rendre à Édimbourg pour régulariser le mouvement et profiter du succès.

Mais les lords royalistes ne virent avec raison dans ces tardives démarches de conciliation qu'un expédient et un piège, et ils refusèrent fièrement et obstinément, malgré la finesse de Lethington et l'éloquence de Knox, qui était revenu prêter à la révolution oligarchique un appui dont devait profiter son

église, de se rendre à la double et stérile invitation dont ils furent l'objet et de replier l'étendard de la reine.

Force fut donc à Morton et à ses amis de se passer d'un concours dont l'absence eût rendu leur situation précaire, si une intervention libératrice eût profité de l'occasion de ce moment unique, ou impuissants à combattre, ils ne disposaient pas encore des moyens frauduleux et des armes calomniatrices qu'ils allaient se créer pour justifier leur attentat et décourager, par des révélations mensongères, l'intérêt de l'Europe et le zèle de la fidélité.

C'est pendant ces négociations avec le parti de la reine, que les lords du conseil arrêtaient, le 20 juin, Georges Dalgleish, valet de chambre de Bothwell. Les comtes de Morton et d'Athol, le prévôt de Dundee et Kirkcaldy de Grange l'examinèrent le 26 du même mois. Ils lui firent raconter le complot de son maître contre Darnley, la part que lui-même y avait prise, et le pendirent avec trois autres¹, le 3 janvier 1568. *Ce fut huit mois après le supplice, le 16 septembre*, alors que le malheureux n'était plus là pour nier ou pour avouer, que Morton déclara avoir saisi entre ses bras la cassette de vermeil renfermant les lettres de Marie Stuart à Bothwell. Nous ne voulons pas traiter à nouveau cette question². Nous rappellerons que l'interrogatoire du 26 juin subsiste, et que, ni de près ni de loin, ni en quelque façon que ce soit, directe ou détournée, il ne présente la plus légère allusion à la capture du 20 ; silence inconcevable, lorsqu'une fortune inouïe leur livrait tout à coup les pièces les plus propres à justifier l'insurrection qui les embarrassait même dans le succès, et à décider en leur faveur l'opinion publique hésitante ou indignée contre eux. Remarquons aussi, avec Tytler, combien il est extraordinaire que Drury, dont les lettres informaient Cecil jour par jour, et avec les plus minutieux détails, de tout ce qui se passait, ne dise nulle part un seul mot d'une découverte qui les aurait mis tous au comble de la joie³.

Cette invention de la cassette, grotesque si elle n'eût été fatale, ne supporte pas l'examen, et il suffit des présomptions les plus légitimes et les plus naturelles pour faire crouler le fragile échafaudage sur lequel repose une fable que tout dément et dont le crédit usurpé s'évanouit dès qu'on y touche.

Et d'abord, n'est-il pas évident qu'un système de preuves, produit au dernier moment par des accusateurs triomphants contre une innocente prisonnière, est suspect de lui-même, s'il n'écrase la contradiction par la fulgurante abondance des témoignages ? Or le plus essentiel de tous, celui du valet porteur de la

¹ Ces trois autres étaient le portier Powrie, Hay de Tallo et Hepburn de Bolton. Ils s'avouèrent coupables, dénoncèrent Bothwell comme leur complice, mais aucun d'eux n'articula contre Marie le moindre fait de nature à impliquer sa responsabilité.

² Résolue en effet dans le sens de ses conclusions par tous ceux qui ont lu la vigoureuse dissertation critique où l'auteur met à néant la prétendue authenticité de documents apocryphes, d'accord en cela du reste avec toute la nouvelle école historique anglaise.

³ Wiesener, p. 455-454.

cassette et entre les mains duquel elle aurait été saisie, manque. Les possesseurs de ce trésor de circonstances atténuantes de leur rébellion, justificatives de leur attentat, ne s'en servent que huit mois après le supplice du prétendu porteur de ces infâmes reliques, et ils ne s'en servent que vis-à-vis de l'Angleterre, aussi peu scrupuleuse qu'eux, intéressée comme eux à tout croire, et capable de tout oser.

Autre objection encore, selon nous de nature à destituer de tout crédit, non-seulement l'existence des lettres dans la cassette, mais l'existence même de la cassette entre les mains de Bothwell. Voici ce qu'en dit M. Mignet, qui affecte de parler comme d'un fait irrécusable du plus controversable et controversé de tous les faits. M. Mignet, tout grave qu'il est, se montre ici un peu de l'école frivole dont était Duclos, qui croyait que ce qui est malin doit être vrai, et que ce qui est vrai doit être malin. M. Mignet n'a garde de douter ; car ayant fait entrer dans la trame de son récit les lettres apocryphes attribuées à Marie, il a par trop d'intérêt à ne s'être pas trompé. On doute de tout volontiers, excepté de soi-même. Donc M. Mignet écrit sans broncher :

Le 20 juin, Georges Dalgleish, *chamberlain* de Bothwell, avait été arrêté avec une cassette qu'il portait sans doute à Dunbar, et qui contenait les confidences passionnées et accusatrices de Marie Stuart. Cette cassette, en argent incrusté d'or, surmontée du chiffre de François II, avait été donnée par ce prince à Marie, qui, à son tour, l'avait donnée à Bothwell. Celui-ci y avait enfermé, etc. (*Suit l'énumération des prétendues lettres et vers aujourd'hui reconnus apocryphes.*) Bothwell avait sans doute conservé ces pièces comme des gages de sûreté contre les inconstances possibles de la reine. Il avait laissé le mystérieux dépôt dans le château d'Édimbourg, sous la garde de deux de ses complices, Georges Dalgleish et James Balfour. Soit par un effet du hasard, soit par la trahison de l'odieux Balfour, qui s'était réuni, comme plusieurs autres, à la confédération, sous le prétexte de punir un crime, dans lequel il avait trempé, Dalgleish avait été saisi avec les papiers qu'il portait¹.

Ce que M. Mignet trouve sans contestation possible fourmille à nos yeux de criantes impossibilités.

La cassette fatale existe encore et forme un des plus précieux ornements des archives et du trésor de la maison d'Hamilton, où elle a trouvé, après tant de vicissitudes, un asile digne d'elle. Sa description minutieuse a été publiée, accompagnée de croquis.

Il suffit de la voir en réalité ou en effigie pour se sentir envahi par le doute, Si légitimement fondé sur le caractère généreux de Marie, sa délicatesse habituelle et sa piété des souvenirs, qu'elle ait jamais pu consentir à se séparer d'un objet sacré qui lui rappelait son premier mari, précocement enlevé à un incontestable amour, et la France, sur qui elle régnait avec lui.

¹ Mignet, t. I, p. 342-344.

Et en faveur de qui aurait-elle ainsi dérogé à ce devoir de l'inviolable fidélité due au moins à la mémoire et aux témoignages de l'affection des morts regrettés ? en faveur de Darnley, qu'elle aima véritablement tant qu'elle ne le connut pas ?... Non ! en faveur de Bothwell, son tyran, pour lequel elle n'eut jamais d'entraînement de cœur, qu'elle ne consentit à épouser que par force, et à qui, au contraire, l'histoire remarque qu'elle ne fit aucun présent que celui d'un manteau le jour de ces tristes noces au lendemain désespéré jusqu'à souhaiter la mort !

On voit l'impossibilité morale de croire à un don si peu compatible avec ce qu'on dit du caractère de Marie et de ses rapports avec Bothwell devenu son mari.

Il faudrait, pour convaincre, une preuve brutale, décisive, et on ne l'apporte pas ; on ne la fournit pas du don, on l'offre encore moins de l'oubli, aussi pour ne pas dire plus incompréhensible de Bothwell, quittant Édimbourg, où il est menacé, pour se retirer à Borthwick, où l'insurrection vient aussitôt le poursuivre, et laissant entre les mains d'un domestique et d'un complice, c'est-à-dire de deux personnes suspectes à ses yeux, laissant quoi ? ce qu'il possède de plus précieux au monde, en dehors de la valeur intrinsèque d'un coffret d'argent et d'or : la double preuve de la connivence de Marie et de son amour.

Mais ce sont là de ces choses dont un coupable et un mari ne se séparent jamais, alors surtout qu'ils ont et prennent le temps, s'attendant à la fuite et à l'exil, au cas possible d'une défaite, d'opérer un véritable déménagement de tout ce qui leur appartient. Bothwell, qui prit ces précautions pour tout ce qu'il possédait en meubles et effets précieux, Marie, qui songea à emporter même un millier d'épingles de toilette, demandées à son maître de la garde-robe, auraient négligé précisément ce qui pouvait les perdre ou les sauver, suivant les circonstances !

Balfour, naturellement suspect comme complice à Bothwell, le devenant davantage par ses accointances avec les lords ennemis, qui aboutirent si vite à sa trahison, aurait inspiré assez de confiance pour qu'on lui livrât le dépôt de l'honneur de la reine et du roi, alors que, bien que les remparts du château d'Édimbourg fussent certainement plus forts que ceux du château de Borthwick, on se trouvait plus en sûreté hors de sa portée que sous sa garde !

Ce sont là, on le voit, des incompatibilités flagrantes, et ni les aveux de Dalgleish ni ceux de Balfour ne prêtent au mensonge le seul étai qui lui permettrait de résister au moins au premier choc de la critique. Ni le gouverneur dépositaire ni le valet porteur n'ont avoué le dépôt ou le mandat ; mais il ne demeure aucune trace ni de l'un ni de l'autre. La commission valait pourtant bien une lettre de Bothwell et la reddition, sa décharge. Il demeure un fait avéré, c'est la découverte de la cassette, découverte postérieure à l'arrestation de Dalgleish, et faite soit lors du pillage des effets appartenant à Marie Stuart, soit lors de la déroute de Bothwell ; mais butin fait dans le mobilier de la reine, ou épave de la fuite de Bothwell, qui faillit être un naufrage, s'il est incontestable que la cassette tomba aux mains des lords confédérés, rien n'établit, et c'est là l'essentiel, qu'elle contînt des documents aujourd'hui démontrés inventés pour les besoins d'une mauvaise cause.

Nous revenons aux événements et à l'attitude indécise ou équivoque, hostile ou intéressée, réduite par un commun sentiment d'égoïsme à une expectative stérile et décevante des partisans de Marie Stuart prisonnière et de ses protecteurs naturels, ceux-ci pactisant secrètement avec l'insurrection triomphante ; ceux-là n'opposant que des protestations et des reproches

impuissants à des rebelles qui n'auraient tenu compte que d'une opposition ou d'une intervention armées.

Sous prétexte de préserver la royale captive d'excès pires que la déchéance, et de lui sauver la vie, à défaut de mieux, les Hamilton et leur parti, plus préoccupés au fond de leurs intérêts que des siens, gardèrent une neutralité qui a pu paraître à certains historiens plus qu'indifférente. Ils bornèrent leur contradiction à refuser de se rallier aux confédérés, à éluder leurs avances, à éviter le piège d'un rendez-vous d'accommodement à Édimbourg, à résister aux objurgations et adjurations tour à tour essayées par Lethington, J. Knox, Melvil, à se lier par le pacte platonique de Dumbarton (29 juin ?), enfin à protester par délégués contre toute atteinte portée aux droits de la reine et surtout aux leurs par la déposition de Marie, voilée du titre d'abdication, et au couronnement de son fils au berceau.

On devient moins sévère pour cette réserve égoïste, que le ressentiment de Lethington et de ses complices a essayé d'attribuer calomnieusement au jaloux dépit du refus, par les lords confédérés, d'un accommodement sur la base de la mise à mort de Marie Stuart — extrémité qui ne remédiait à rien, et que les Hamilton étaient aussi incapables de souhaiter que leurs adversaires étaient incapables de refuser si elle eût fait à ce moment leurs affaires ; — on devient moins sévère, disons-nous, pour l'attitude du parti de la reine, quand on voit la France et l'Angleterre, en vue de sa dépouille, négocier avec les usurpateurs et, en leur permettant de tout discuter, les encourager à tout oser.

L'indifférence de la France, prête à sacrifier tout le reste au maintien de son influence en Écosse, la duplicité d'Élisabeth, encore moins scrupuleuse, et laissant espérer aux lords qu'elle gourmandait en apparence l'impunité qu'elle accorda de tout temps au succès, à la condition d'en profiter, forment, avec les devoirs de ces deux puissances, si elles eussent été moins intéressées et moins jalouses, un contraste dont le crime répare et relève un peu la faute de la conduite, plus ambiguë que coupable, des Hamilton et des lords fidèles.

Ceux-là, au moins, avaient l'excuse de leur impuissance à tenter une lutte armée, et de leur crainte d'aggraver, par un échec, les malheurs d'une reine que la calomnie allait dépopulariser au point de les rendre irréparables.

La France pouvait aussi arguer des erreurs toujours fatales à l'absence, des difficultés d'une expédition lointaine, des préventions et des soupçons entretenus innocemment par les dépêches du crédule Du Croc, insidieusement endoctriné par Lethington, et gagné peu à peu à cette hypothèse de la culpabilité de Marie Stuart, dont les lords rebelles allaient essayer de faire une réalité.

Mais Élisabeth, la plus parente, la plus voisine, ne put se dérober à la solidarité qui la pressait, comme souveraine, de prendre un parti protecteur, réparateur, conciliateur, et à la pitié qui lui en faisait un devoir comme femme et comme cousine de la persécutée, qu'au mépris de la vérité qu'elle n'ignorait pas, et en étouffant en elle les dernières révoltes de la conscience et du cœur.

Quelle fut cependant la politique des cours de France, d'Espagne et d'Angleterre en présence de ce scandale inouï, de cet attentat, menaçant pour toutes les couronnes, d'une reine emprisonnée par ses sujets révoltés ? Eût-elle été coupable en réalité, qu'elle pouvait encore paraître et qu'on pouvait la croire innocente. Ses accusateurs, en effet, ne devaient oser que plus tard, et quand tout était consommé, mettre leur responsabilité à l'abri des pamphlets de Buchanan et des révélations de cette cassette, découverte le 20 juin, et dont il

ne sera question, même de la façon la plus confidentielle, la moins compromettante, qu'un an après, quand il s'agira de chercher, dans un simulacre de procès, l'excuse de leur usurpation, et de rendre leur victime infâme pour échapper eux-mêmes à l'infamie.

Répétons-le bien haut, avec un récent historien, indigné comme nous :

L'existence de la cassette et de sa découverte repose sur la seule parole de Morton ; il n'en est question ni dans la confession de Dalgleish, ni dans les correspondances anglaises. Les rebelles eux-mêmes attendirent quinze mois, quand Dalgleish était mort, pour exhumer ce récit ; et ce ne fut que trente-cinq jours après la prétendue découverte de la cassette, qu'ils firent une allusion vague à des écrits compromettant la reine, qu'ils disaient être tombée entre leurs mains. Si tout cela eût été autre chose qu'une fable grossière, ils ne se fussent pas privés si longtemps d'un si grand avantage ; ils se seraient hâtés, au contraire, de produire leurs preuves, pour justifier leur conduite, non-seulement aux yeux des Écossais, mais aux yeux des princes étrangers, dont ils avaient à craindre le ressentiment et peut-être l'intervention, s'ils continuaient à garder leur reine prisonnière¹.

Que fit-on cependant, en résumé, dans les cours européennes, en faveur de Marie Stuart ? Mieux vaudrait, comme on va le voir, des ennemis déclarés que de pusillanimes ou équivoques amis.

La cause de Marie, comme reine, était celle de tous les princes. Des sujets emprisonnant leur souveraine, donnaient un exemple redoutable aux têtes couronnées. On le sentit de même dans les diverses cours. Mais chacune d'elles se trouvait détournée de cet intérêt lointain et, en quelque sorte, abstrait, par des intérêts plus rapprochés et tout à fait particuliers. Philippe II n'était pas encore entré avec Marie Stuart dans les étroites liaisons, qui firent de cette reine persécutée et dépossédée la cliente religieuse de sa couronne, et l'auxiliaire politique de son ambition. D'ailleurs, il était alors occupé à comprimer l'insurrection naissante des Pays-Bas, où il avait envoyé le duc d'Albe, avec une forte armée et non sans des dépenses considérables. Catherine de Médicis et son fils Charles IX étaient engagés de nouveau dans les guerres civiles de France. Ils ne pouvaient pas venir en aide à Marie Stuart, l'eussent-ils voulu. Mais ils étaient peu disposés à le faire, car, sans être insensibles à ses malheurs, ils étaient atteints par ses inconséquences, et arrêtés par ses égarements². Restait Élisabeth. Les pensées hautaines que cette princesse avait sur l'inviolabilité royale

¹ J. Gauthier, t. II, p. 94.

² Nous n'avons pas besoin de dire que c'est là l'opinion, mais l'opinion seulement d'un juge prévenu sous les apparences de l'impartialité.

devaient l'indigner contre l'audace, à ses yeux sacrilège, des lords confédérés. Mais, d'un autre côté, ses rancunes déifiantes à l'égard d'une reine qui avait prétendu à sa couronne, et qui possédait l'affection de ses sujets catholiques, devaient l'empêcher de rétablir sur le trône l'infortunée qu'elle avait contribué à en précipiter. Aussi flotta-t-elle, indécise, entre ses doctrines et ses animosités, tantôt parlant en souveraine, tantôt agissant en rivale¹.

Voilà le tableau. Ajoutons-y quelques traits de détail, en commençant par les négociations françaises.

Le 23 juin, Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, arriva en Écosse. Sa mission était antérieure à la révolution du 15 et se trouva, par conséquent, fort en retard sur les événements. Ce qu'il y avait de plus clair dans ses instructions vagues, il le fit et chercha à tenir, entre les lords confédérés, l'Angleterre et Marie, cette position de juste milieu qui, aux époques tranquilles, peut fournir l'occasion favorable à une médiation, mais qui, aux époques troublées, où l'action appelle l'action, ne procure guère que les bénéfices d'une retraite décente.

C'est à peine si Villeroy et Du Croc, qu'il entraîna dans son orbite, parvinrent à ce succès négatif ; leur manège fut vite éventé par Lethington, qui n'eut pas de peine à voir qu'il n'avait rien à attendre, encore moins à craindre de la France, indécise et occupée d'ailleurs chez elle.

Après avoir laissé à l'ambassade française le temps de produire, sur les irrésolutions anglaises, un certain effet de mirage, et avoir aiguillonné la politique d'Élisabeth par cette menace de la concurrence d'une éternelle rivale, les lords cessèrent de s'occuper de Villeroy et de ses décevantes caresses, et l'éconduisirent poliment, sans même lui permettre de voir la reine prisonnière, que du moins il ne put point abuser à son tour.

Arrivé le 23, le sieur de Villeroy prit son congé le 26, sans avoir remis ses dépêches, et fut suivi, dès le 12 juillet, par Du Croc lui-même, pour être l'un et l'autre assez mal reçus de leur cour, qui s'attendait à un moins piteux résultat.

C'est ainsi que la première phase des négociations françaises n'aboutit qu'à un solennel fiasco, au grand dépit de Catherine de Médicis.

Elle ne fut pas plus heureuse elle-même vis-à-vis du comte de Murray, qu'elle essaya en vain de gagner aux intérêts français, mais sur lequel s'émoûsèrent ses insinuations. Il était tenu au courant des événements de son pays par une double correspondance écossaise et anglaise, et il se borna à attendre que la chute de sa sœur devint irrévocable afin d'en profiter sans y avoir contribué, et de lui succéder sans paraître usurper².

La diplomatie anglaise, dirigée par une Élisabeth, inspirée par un Cecil, favorisée par la connaissance des choses, la complicité des hommes, le besoin de se ménager les bonnes grâces, au moins secrètes, d'une voisine puissante qui pouvait être une dangereuse ennemie, devait aboutir à des résultats moins humiliants. Et on peut dire de la mission de Robert Melvil, qui, envoyé par Marie

¹ Mignet, t. I, p. 342.

² Wiesener, p. 431 et 434-435. — J. Gauthier, t. II, p. 95-97. — Mignet, 360-361. — Chéruef, p. 51.

Stuart auprès d'Élisabeth, s'était chargé traîtreusement des intérêts de ses ennemis à Londres et n'en revint que pour attirer sa souveraine au piège concerté avec sa rivale, on peut dire surtout de l'ambassade officielle et solennelle de sir Nicolas Throckmorton, qui suivit le retour de Melvil en Écosse, qu'elle réussit au moins à demi, c'est-à-dire autant qu'elle voulait réussir, puisqu'elle n'empêcha rien de ce que la reine d'Angleterre avait intérêt à ne pas empêcher.

Si son mandataire à double face et à instructions doubles ne parvint pas à faire remettre à Élisabeth le gage qu'elle convoitait et poursuivait, sous le nom de la comtesse de Lennox, de la tutelle et de l'éducation du prince royal d'Écosse, il ne poussa pas plus loin qu'au refus de sanctionner, par sa présence au couronnement, le triomphe de la révolution qu'il n'avait pas découragée, les repréailles de cet échec.

D'ailleurs, comme on va le voir, le triomphe de cette révolution ne contraria en rien la politique d'Élisabeth, puisqu'elle consumma la chute matérielle de Marie, en préparant sa déchéance morale, et puisque les fallacieuses apparences dont se revêtait le machiavélisme de la reine d'Angleterre entretenirent à ce point les illusions et la confiance de l'infortunée, qu'elle ne s'échappa des liens de ses geôliers que pour se réfugier dans les bras de cette sœur ennemie, qui devaient se refermer sur elle, et ne la lâcher que pour l'échafaud.

Nous n'insisterons pas sur ces négociations rivales de la France et de l'Angleterre, qui arrivèrent par des moyens différents au même résultat, peut-être au même but : l'abandon décent de Marie. Nous ne ferons pas à ce manège équivoque de deux femmes perfides l'honneur de débrouiller leurs trames et nous ne traiterons pas leurs intrigues avec les égards dus à une politique. Nous nous bornerons à dire que, malgré les efforts de Catherine de Médicis et d'Élisabeth, peut-être à cause de ces efforts, qui cachaient de si encourageantes restrictions sous leurs dehors menaçants, les lords confédérés, sûrs de n'avoir affaire à aucune contradiction inopportune ni au dedans ni au dehors, résolurent d'achever et achevèrent en effet leur œuvre, qui devait, dans le courant d'un mois, passer d'un succès de hasard à ses plus irréparables conséquences.

On les devine pour peu qu'on connaisse la logique des révolutions, surtout dans un pays comme l'Écosse et dans un temps comme le seizième siècle. Et l'on ne sera pas étonné de voir, à la scène de la déchéance et de la captivité, succéder rapidement l'abdication de Marie, le couronnement de son fils et la régence de Murray.

Nous devons au lecteur quelques détails sur ce triple événement, qui noue définitivement le drame, et précipite l'action vers un dénouement déjà prévu, déjà fatal, et pourtant vingt ans suspendu.

Livrée à des ennemis décidés à tout oser, défendue par des amis décidés à tout permettre, Marie ne pouvait que succomber. Et, dans une position comme la sienne, être tombée dignement est déjà héroïque.

Marie demeura pendant un mois étroitement gardée, tenue au secret le plus rigoureux, et comme retranchée du monde des vivants, dont aucun bruit n'arrivait jusqu'à elle, dans ce château si bien fait pour servir de prison, dans ce cachot entre le ciel et l'eau, digne vestibule de la tombe où ses farouches geôliers, le laird de Lochleven et Lindsay, semblaient avoir à tâche de la précipiter par la mélancolie.

L'implacable maîtresse du lieu n'était pas d'un caractère à adoucir cette réclusion d'*in-pace*. Et pourtant, car jusques à la fin nous espérons toujours, Marie, qui eut toujours l'illusion vivace et tenace comme tous les cœurs généreux et toutes les imaginations ardentes, Marie, au moment de s'abîmer dans le désespoir, se raccrochait toujours à quelque branche de salut.

Elle pensait que les lords en avaient assez fait pour ne pas oser aller plus loin, et qu'ils ne tarderaient pas à la remettre en liberté devant la réprobation universelle de l'Europe.

Elle se flattait du concours, à Édimbourg, d'envoyés menaçants et de sommations énergiques.

Elle comptait sur les efforts de ses serviteurs fidèles, sur l'intervention d'Élisabeth elle-même.

Elle était, d'ailleurs, prête à faire à la nécessité tous les sacrifices compatibles avec l'honneur.

Cependant, au milieu de juillet, la séquestration de Marie, durant ce mois propice à l'exaltation, à la fièvre et aux abattements qui lui succèdent forcément, avait dû triompher peu à peu de son énergie morale et de son énergie physique, et, c'est au moment où ils avaient à craindre le moins de résistance que les lords, résolus à réussir quand même, tentèrent leur première et plus difficile conquête, celle de la renonciation au pouvoir.

L'heure était propice, l'occasion était bonne. Durant un mois la meule de l'ennui et de la solitude avait broyé sourdement la volonté de la captive. Refusant impitoyablement l'accès de sa prison aux ambassadeurs français Villeroy et Du Croc, qui avaient dû partir sans voir une princesse qu'il fallait, avant tout, persuader de l'abandon de la France, Morton et Lethington avaient rendu plus facile le double rôle de sir Throckmorton, en lui épargnant les plaintes et peut-être les reproches de la prisonnière, et en se préservant eux-mêmes de ses protestations contre les mensonges et les calomnies par lesquels ils cherchaient à justifier leur conduite et à détruire les derniers scrupules de la conscience d'Élisabeth.

Marie n'avait donc vu ni envoyés français ni envoyés anglais ! Elle n'avait vu, et, si on le lui avait permis, ce n'est pas par pitié, que son ambassadeur, le fourbe Robert Melvil, qui vint deux fois à Lochleven distiller, goutte à goutte, dans l'âme de sa crédule maîtresse le poison de ses conseils énervants.

Dans la seconde entrevue que l'indigne serviteur, qui a trahi la mémoire de sa maîtresse dans ses *Souvenirs* pour se justifier de l'avoir trahie dans ses intérêts pendant sa vie, eut avec Marie, cette fois sans témoins, et hors de l'ombre du sombre triumvirat de Lochleven, elle le pria de lui faire obtenir, pour elle et pour ses femmes, des vêtements et autres objets dont elles avaient besoin et dont on les laissait manquer.

Elle les chargea pour les lords d'une lettre, où elle les suppliait, s'ils ne voulaient pas lui rendre la liberté, de lui donner pour prison le château de Stirling, afin qu'elle eût, du moins, la consolation de voir son fils ; ou, si elle devait rester à Lochleven, de permettre qu'elle eût auprès d'elle quelque autre dame ; et, enfin, s'ils refusaient de la traiter

comme leur reine, de se souvenir, du moins, qu'elle était la fille de leur dernier roi et la mère de l'héritier du trône¹.

Melvil a osé prétendre que la reine avait refusé, malgré ses sollicitations, de renoncer à Bothwell, de consentir à un divorce et d'acheter sa liberté à ce prix infamant. Mais cette légende, poussée à ses extrêmes conséquences et en vain justifiée par une grossesse suivie plus tard de la naissance d'une prétendue fille qui aurait été élevée comme religieuse au couvent de Notre-Dame de Soissons, ne repose sur aucun document authentique, et n'est confirmée par aucun témoignage ; et celui du traître Melvil ne saurait suffire pour nous faire croire que Marie ait pu hésiter une seule minute à consentir, au moins en apparence, à se séparer d'un mari qu'elle n'avait épousé que malgré elle, dont elle avait reconnu l'indignité, et qui l'avait lui-même abandonnée.

La vérité est que Melvil fut simplement envoyé pour ouvrir les voies à la difficile négociation d'une abdication que Marie refusa à la persuasion et qu'elle n'accorda qu'à l'intimidation, comme nous allons le voir. Melvil, pour pallier sa cou-duite et se venger de son échec, aura donné son complaisant endos à la fable, demeurée encore en circulation dans certaines histoires, de l'aveugle et opiniâtre passion de Marie pour Bothwell. Comment, pour être libre, n'eût-elle pas renoncé à un homme qui l'avait trompée et brutalisée, alors qu'elle allait consentir à payer de bien autres sacrifices la rançon de sa vie menacée ?

Toutes les assertions au sujet de la prétendue passion de Marie pour Bothwell ne reposent que sur le témoignage de ses ennemis. Enfermée en une étroite prison, au milieu d'un lac, où personne qui lui voulût du bien ou qui favorisât la justice, ne sut jamais avoir accès, dit-elle elle-même dans son *Mémoire aux princes chrétiens*, elle ne put point démentir ses accusateurs, car ceux-ci ne lui permirent jamais d'écrire ni de parler s pour rien contredire à leurs fausses inventions, et ils s'opposèrent au débat public qu'elle sollicita pendant sa détention à Lochleven, comme elle avait fait après la journée de Carberry-Hill. Elle pria affectueusement Robert Melvil et, plus tard, ses gardiens de lui obtenir des lords qu'elle fût entendue dans leur conseil ou dans l'assemblée des États. Elle promettait, si elle était trouvée coupable en quoi que ce fût, de se soumettre, comme la plus simple criminelle, à telle punition et supplice qu'il leur plairait ordonner. Sa requête lui fut obstinément refusée².

Cependant, la situation était mûre et il fallait en finir, sous peine d'en perdre le fruit. Les lords s'étaient trop avancés pour reculer. Ils avaient soulevé des orages de fanatisme et de haine qu'il leur fallait apaiser par une satisfaction expiatoire, sous peine de devenir victimes eux-mêmes des tempêtes que Knox avait soufflées en leur nom et des torrents qu'il avait déchainés durant l'assemblée de

¹ J. Gauthier, t. II, p. 108.

² J. Gauthier, t. II, p. 109.

l'Église qui, depuis vingt jours, enivrait de prédications régicides les imaginations populaires exaltées par la saison et par le jeûne.

Au milieu de cette effervescence, dont plusieurs d'entre eux prenaient leur part, les délibérations des lords devenaient passionnées elles-mêmes. Les politiques du conseil inclinaient à certains égards, à certains ménagements, et chargeaient Lethington d'appuyer leurs vues et de justifier leurs exigences par un réquisitoire, chef-d'œuvre de tartuferie politique et morale, qui devient, quand on l'analyse, en opposant à chaque assertion l'objection catégorique qu'elle provoque, et qu'elle ne réfute pas, un véritable et décisif plaidoyer en faveur de l'accusée et de son innocence¹.

Mais les exaltés, les puritains du conseil, les Morton, les Glencairn, les Ruthven, les Lindsay, fanatisés par leur pacte récent du 21 juillet avec l'Église réformée, étaient moins disposés aux moyens conciliateurs qu'aux gages sanglants. A travers les fumées de leur pieuse fièvre, ils ne voyaient que le but et s'inquiétaient peu du reste, la conscience n'admettant, dans l'accomplissement du devoir, ni mollesse des fidèles, ni résistance des Gentils.

Les raisonnables, les pratiques, les sceptiques de l'assemblée, au contraire, ennemis de l'absolu, de l'irréparable en toutes choses, se perdaient dans les incertitudes et les subtilités à propos d'une matière qui ne les comporte pas, et cherchaient, plus laborieusement qu'heureusement, le parti le meilleur et le succès le moins dangereux.

Mais quelles que fussent les préférences des uns ou des autres pour la ligne droite ou le circuit, les mesures radicales ou les expédients, un point sur lequel il n'y avait pas la moindre divergence entre les lords confédérés, c'était l'urgence d'une décision. Les circonstances étaient à la fois favorables et menaçantes. Le besoin s'accordait avec l'occasion et rendait nécessaire le succès qu'elle promettait facile.

Pour le succès, il fallait mériter l'appui qu'Élisabeth, complice tacite et parcimonieuse, qui dénouait plus facilement les cordons de sa conscience que ceux de sa bourse, n'accordait qu'à bon escient.

Et sans l'appui d'Élisabeth, sans son argent pour payer leurs troupes mercenaires, les lords confédérés ne pouvaient garder, en Écosse et en Europe, le crédit d'un parti qui a une armée.

Par le succès aussi, et le succès seul, ils pouvaient triompher des dernières hésitations de l'ambitieux mais avisé Murray, qui avait envoyé en courrier, pour le précéder et l'informer du vrai des choses, son confident Elphinston.

Chargé en même temps pour la reine prisonnière d'une lettre consolante et rassurante qu'Élisabeth, au passage du messenger à Londres, avait apostillée d'une recommandation pressante, Elphinston venait préparer les voies à la régence de son maître qu'allaient, en effet, désigner, de concert, la nécessité, pour les lords rebelles, d'avoir un chef considérable et considéré, et la confiance d'Élisabeth et de Marie, obtenue et méritée par des moyens si différents.

¹ Voir le *Mémoire* de Lethington où, pour la première fois et sous forme de vague et timide allusion, il est parlé des documents apocryphes que l'on prépare et qu'on invoquera plus tard, si on ne peut l'aire autrement. Wiesener, 447-454. — J. Gauthier, t. II, p. 110-113.

Enfin la réserve de Throckmorton avait découragé, fort à propos, les vellétés militantes du parti de la reine. Par une prudence conforme aux intérêts de ses chefs, la contre-confédération fidèle se tenait dans l'expectative, craignant que la révolution provoquée ne lui jetât pour défi, comme elle en avait menacé ses adversaires, la tête d'une reine.

Sûrs de la neutralité forcée de la France, de la neutralité complice de l'Angleterre, de l'inaction des Hamilton et de la résignation de Murray à des événements qui comblaient ses secrètes espérances, les lords confédérés, dans une délibération suprême, agitèrent leur choix entre les quatre issues qui s'ouvraient à la situation (25 juillet 1567).

Selon Throckmorton, les uns inclinaient à restaurer Marie Stuart sur son trône, en prenant leurs sûretés, tant pour eux-mêmes que pour la punition des assassins, en exigeant de plus le divorce avec Bothwell, l'établissement de la religion réformée. C'était, dit-on, l'avis de Lethington et d'un très-petit nombre de personnages.

Un second parti — Athol-Morton — aurait souhaité que la reine allât vivre pour toujours en France ou en Angleterre, après avoir abdicqué en faveur de son fils, et constitué un conseil national de gouvernement.

Un troisième groupe réclamait la mise en jugement, la condamnation de la reine à la prison perpétuelle en Écosse, et le couronnement du prince.

Enfin, venaient les impitoyables, qui ne voyaient de sûreté pour eux que dans une exécution à mort, parce que la prison pouvait lâcher sa proie¹.

Nous allons voir les lords, une fois leur décision prise, la mettre à exécution avec une célérité et une rigueur impitoyables, pour racheter, par l'énergie brutale de l'application, le temps perdu à délibérer ; et, en gens résolus, comme l'avait dit Lethington, à ne rien faire que de nécessaire [mais à suivre la nécessité aussi loin qu'elle les conduirait](#).

Dès le 24 juillet, tandis que Throckmorton goûtait les décevantes douceurs de cette audience solennelle au Tolbooth, toujours pieusement différée par les chefs du nouveau gouvernement, sous prétexte de l'absorption des affaires ou de leurs devoirs religieux, et recevait, des lords confédérés, des assurances de modération et de déférence pour les conseils de l'Angleterre, aussi sincères que ces conseils, le farouche Lindsay et le mielleux Robert Melvil partaient pour Lochleven.

Ils emportaient la mission d'obtenir, de gré ou de force, l'adhésion et la signature de la reine aux trois actes que nous allons analyser et qui consumaient sa déchéance. Melvil était chargé de la persuasion, Lindsay de l'intimidation, Melvil était le renard, Lindsay le tigre ; et nous ne savons pas si, après avoir lu ce qui va suivre, nos lecteurs ne seront pas, comme nous, tentés de préférer, comme d'un degré inférieur dans le mal, le crime du rôle joué par Lindsay au crime du

¹ Wiesener, p. 445-447. — Le témoignage de MM. Mignet, t. I, p. 350, et J. Gauthier, t. II, p. 109, est conforme et concordant.

rôle joué par Melvil. Le premier, en effet, se borna du moins à menacer et à violenter la victime que lui amenait savamment et perfidement démolie son lâche acolyte ; et le traître, dans l'échelle de l'ignominie, est au-dessous du bourreau.

Les deux envoyés choisis pour mêler à la violence brutale la perfidie insinuante¹, devaient, admis en présence de la reine, lui déclarer que les lords, considérant ses déportements comme souveraine et comme femme, ne pouvaient plus lui permettre de mettre le royaume en péril ; qu'en conséquence, ils la requéraient d'abdiquer en faveur de son fils, et d'instituer un conseil de régence pour gouverner pendant sa minorité. A ces conditions, ils feraient tous leurs efforts pour lui conserver la vie et l'honneur, fort compromis l'une et l'autre dans l'hypothèse contraire.

En cas de refus, les lords étaient décidés à resserrer Marie de plus en plus étroitement et à la séquestrer de toute société ; puis à accomplir sans elle, malgré elle, et contre elle les actes pour lesquels ils voulaient bien d'abord solliciter son concours. L'abdication serait transformée en déposition. Le prince royal n'en recevrait pas moins une couronne que son innocence ne permettait pas de lui ôter, malgré le crime de sa mère ; mais, pour punir celle-ci de sa résistance, les lords, une fois entrés, à leur grand regret et par sa faute, dans les voies de la violence et de la publicité, n'en devaient plus sortir.

Ils se proposaient d'établir et de faire triompher contre la reine une accusation solennelle au triple chef de tyrannie et violation des lois et statuts du royaume, d'incontinence et mauvais exemple, enfin et surtout — car les lords, sentant eux-mêmes le vide des deux premiers chefs, glissaient sur des griefs trop faciles à rétorquer, et reculaient devant l'odieux, crainte du ridicule — de complicité dans l'assassinat de son mari.

Que si elle était condamnée — les lords voulaient bien paraître encore en douter —, la reine, rebelle au vœu de ses sujets, ne devait s'en prendre qu'à elle du dommage subi par sa réputation et ne pouvait compter sur aucun pardon.

Du troisième et dernier chef, le seul sérieux, favorisé qu'il était par des apparences calomniatrices, mais spécieuses, les lords se bornaient à donner l'énumération, insinuant toutefois qu'ils en avaient acquis la preuve. Ils faisaient ainsi allusion aux fausses lettres que Lethington n'avait pas encore eu le temps de fabriquer avec Buchanan et qu'il se sentait d'ailleurs embarrassé de produire.

On comptait sur l'effet de l'horrible contrainte morale exercée forcément sur une femme, une reine, une mère, une captive solitaire par l'obsession d'une de ces accusations vagues dont le mystère irrite et inquiète même l'innocence.

De ces accusations contre une femme souveraine, si facilement accueillies par la crédulité et la malignité publiques, il reste toujours assez dans l'opinion pour la dépopulariser à jamais ; et, au supplice de la pensée de son intimité la plus sacrée, de sa pudeur même livrées ainsi aux profanations de débats publics, devait s'ajouter, dans l'âme de Marie, le tourment, plus cruel encore peut-être, de la crainte d'être déshonorée aux yeux de son fils et d'être maudite par lui.

Qu'on imagine un attentat plus monstrueux, plus infâme, plus cruel que cet attentat sur la liberté et la volonté de Marie Stuart : pour nous, nous ne voyons, comme *torture* et *question morale*, rien au delà de cette série d'appréhensions

¹ J. Gauthier, t. II, p. 103.

dont on la forçait de descendre la vertigineuse spirale, de plus en plus étroite, jusqu'à l'abîme où on espérait qu'elle laisserait tomber sa raison. Il y avait de quoi la perdre, en effet, si Marie n'eût pas été fortement trempée, et de la race de ces roseaux pensants qui plient souvent, mais ne rompent jamais.

La conclusion était digne des prémisses, et les trois actes, dont la crainte de pis allait sans doute arracher à Marie l'approbation, étaient de ceux, en effet, qu'on n'ose présenter à souscrire qu'à une coupable qui achète son pardon ou à une folle qui ne sait ce qu'elle fait.

Qu'on en juge par leur analyse qui arrache, ainsi que l'infâme commination sous l'empire de laquelle fut placée Marie, pour consentir à ratifier sa déchéance, de justes indignations à tous les historiens. Je parle seulement de ceux qui n'ont pas, comme M. Mignet, leur conviction intraitable et leur crime tout fait. Seul, l'implacable puritanisme qui résiste, par scrupule d'infaillibilité, à des doutes favorables à l'innocence, et préfère persister dans une erreur que l'avouer, peut lire sans sourciller ces trois actes envoyés à la signature de Marie et qui ne sont pas moins faux et contradictoires que l'accusation intimidatrice et surtout les preuves apocryphes, par la crainte desquelles on prétendait l'extorquer.

Dans le premier de ces actes, la reine déclarait que depuis son retour en Écosse les soucis intolérables du gouvernement, les commotions et les troubles avaient consumé tellement ses forces de corps et d'esprit, qu'elle n'en pouvait plus soutenir le poids. D'autre part, Dieu lui avait fait la grâce de lui accorder un fils, son héritier légitime ; mais si elle venait à être retirée de ce monde pendant la minorité de cet enfant, il serait fort à craindre que son avènement au trône ne rencontrât de grandes résistances ; alors, considérant que rien sur la terre ne serait plus agréable et plus heureux pour nous que de voir notre cher fils, de notre vivant, établi paisiblement dans la place et au rang dont il doit hériter selon ses droits ; nous, portée d'affection maternelle envers notre fils unique, nous avons abdiqué et déposé, et par les présentes, *librement et de notre propre mouvement*, abdiquons et déposons le gouvernement, etc., en faveur de notre très-cher fils... Suivait l'ordre de publier cette déclaration dans tout le royaume ; les comtes de Morton, d'Athol, de Mar, de Glencairn, de Menteith, le maître de Graham, lord Hume, Adam, évêque des Orcades, les prévôts de Dundee et de Montrose étant chargés de pourvoir à la proclamation et au couronnement du jeune roi.

La deuxième pièce répétait les mêmes motifs, en affirmant aussi le libre vouloir de Marie ; elle s'étendait sur l'*affection de nature et tendre amitié* que le comte de Murray avait toujours témoignée à la reine, ainsi que sur ses mérites, et l'instituait régent, jusqu'à ce que le jeune roi eût achevé sa dix-septième année.

La troisième, pendant l'absence ou dans la prévision du refus ou du décès du comte, lui substituait un conseil, composé du duc de Châtellerauld, des comtes de Lennox, d'Argyle, d'Athol, de Morton, de Glencairn et de Mar ; bien entendu

que le comte de Murray en ferait partie, lors même qu'il refuserait la régence¹.

Tel était le plan que Lindsay et Melvil s'étaient chargés de réaliser. Telle était l'entreprise qu'ils avaient promis de mener à bonne fin, l'un comptant sur la ruse, l'autre sur la violence. L'œuvre d'intimidation, grâce à la sombre châtelaine de Lochleven et à son farouche fils, avait commencé avant le retour du terrible gendre. Car on connaissait déjà trop Marie, sa souplesse d'esprit, ses ressources d'imagination, son charme irrésistible de grâce et d'éloquence, pour se fier à la victoire de Melvil, quelque habile et insinuant qu'il fût ; et on aimait mieux, d'ailleurs, réserver l'honneur et le profit d'un succès, même brutal, à son rude compère.

On avait donc cherché d'avance à terrifier Marie Stuart ; tantôt on la menaçait de la tour des Pictes — le donjon du château —, où elle mourrait dans une solitude absolue ; tantôt on devait l'étouffer entre deux matelas, et la suspendre à l'une des colonnes de son lit pour simuler un suicide².

Le 24 juillet, la scène avait été ainsi préparée, Robert Melvil, sous le masque de la loyauté en deuil³, commença cette comédie, qui devait tourner bientôt au tragique.

Introduit seul auprès de la captive, Melvil, en s'excusant d'une mission qu'il n'avait acceptée que par dévouement, et pour servir celle qu'il considérait toujours comme sa maîtresse, lui déclara qu'en présence des dispositions de ses comandataires, de l'effervescence de l'esprit public, de l'indifférence de la France, de l'hostilité secrète de l'Angleterre, il venait, au nom du danger le plus grand qu'elle eût jamais couru, lui conseiller d'échapper par l'abdication à la déposition, et à pis peut-être. Sans doute, c'était payer sa sécurité d'un grand prix, mais ce n'est point à une reine à marchander son salut. Elle ne pouvait acheter trop cher le droit d'exister, d'attendre impunément les retours de l'occasion, les revanches de la fortune. Il ne s'agissait, après tout, que d'une formalité. Et la force pouvait un jour la délier des engagements que la force lui aurait imposés.

Ainsi parla Melvil, que Marie écouta jusqu'au bout avec une ironique attention et une frémissante patience.

Alors, appelant au secours de son éloquence déconcertée tous les artifices du geste et toutes les ressources de la fraude, Melvil, feignant de craindre que la reine dissimulât avec lui, par une juste réserve, faute d'avoir vu ses pouvoirs, les exhiba sous la forme d'un anneau à chaton de turquoise, qu'il présenta à Marie, comme le recommandant à sa confiance, et l'accréditant auprès d'elle, au nom de la partie modérée et à demi fidèle du conseil privé, les comtes de Mar, d'Athol, les lairds de Grange et de Tullibardine, et Lethington, qui ne voyaient de salut pour elle que dans l'abdication.

— Plutôt mourir que me condamner et me dépouiller ainsi moi-même de mon droit ! s'écria enfin Marie indignée.

¹ Wiesener, 463-464, — Gauthier, t. II, p. 103-104. — Mignet, t. I, p. 355.

² Wiesener, p. 461.

³ J. Gauthier, t. II, p. 117.

Ce fut en vain que Melvil, épuisant dans une suprême tentative ses derniers moyens de persuasion, tira théâtralement du fourreau de son épée une lettre de Throckmorton, qu'il dit y avoir cachée au péril de sa vie, et en donna lecture à la reine.

L'ambassadeur d'Élisabeth mandait que la reine d'Angleterre lui donnait l'avis fraternel de ne pas irriter ceux qui la tenaient en leur pouvoir, en leur refusant la seule concession capable de la sauver. D'ailleurs, tout ce qu'elle ferait en captivité serait de nul effet une fois qu'elle aurait recouvré sa liberté, et il rendrait témoignage, devant la reine sa maîtresse et tous les princes, de la contrainte exercée sur elle. Throckmorton croyait-il de bonne foi préserver la vie de Marie ? ou bien servait-il, par un acte insidieux, la politique secrète de son gouvernement ? Toujours est-il que, ni les instructions, ni les lettres qu'il avait reçues d'Élisabeth, et on peut en juger encore par celle, en date du 27 juillet, qu'il reçut bientôt, ne l'autorisaient à faire parler ainsi sa souveraine¹.

Marie, d'ailleurs, ne tomba point dans le piège, et échappa encore une fois au parti, auquel Melvil essayait de l'attirer si captieusement par une nouvelle et superbe révolte du droit contre la force.

— Plutôt la mort que l'abandon du trône ! s'écria-t-elle encore, l'œil en feu sous ses larmes.

Et elle ajouta avec raison que ce serait prendre part contre elle-même à la trahison de ses sujets que d'accéder à la sommation illégale d'un petit nombre d'ambitieux, dont son peuple était loin de partager les désirs.

Sur cette nouvelle réponse, trop semblable à la première, qui témoignait d'une résolution inflexible, Melvil prit le parti de se retirer, en levant les yeux et les mains au ciel, et en le prenant à témoin de ses inutiles efforts pour triompher du plus fatal aveuglement.

C'était au tour de Lindsay, acteur beaucoup moins habile, mais dont le rôle aussi était beaucoup plus simple, puisqu'il s'agissait d'obtenir de force ce qu'on avait refusé à la persuasion.

Un tel rôle comportait plus de gestes que de paroles, de menaces et d'injures que de périodes. Encore. Lindsay, qui perdait vite patience, et s'entendait mieux à vociférer au prêche ou à combattre qu'à saluer courtoisement une femme, ou à lui présenter galamment la plume, Lindsay, casqué, cuirassé, botté, éperonné, abrégea-t-il singulièrement les bagatelles de la porte, et remplaça-t-il brusquement la prière par l'ordre, et l'ordre par la contrainte.

Le visage empourpré, l'œil étincelant, le farouche baron, indigne du nom de chevalier, jugea plus conforme à son tempérament et à son but de contredire son prédécesseur que de l'imiter, et, plus soucieux de venger son échec que de le partager, il se borna à jeter sur la table, avec une pantomime des plus

¹ Wiesener, p. 465.

expressives, les actes dont il était porteur, enjoignant à la reine de les signer sur-le-champ.

Elle allait répondre, mais le féroce baron ne lui en laissa pas le temps. Mêlant les blasphèmes aux injures, il jura, d'une voix agitée par la colère, que si elle ne signait incontinent sur son acte, il le signerait, lui, avec son sang, et le scellerait sur son cœur et, par après, la jetterait dans le lac, au pied du château, pour repaître les poissons, qui lui sera viraient de sépulture¹.

Marie, épuisée par la précédente lutte, emportée par son imagination, trahie par ses sens, succomba à cet assaut brutal, sous le bras levé du sicaire impitoyable. Plus sensible encore à l'outrage qu'à la menace, son sang reflua vers son cœur, et ses yeux se remplirent de larmes.

Précipitant ce barbare avantage, on dit que Lindsay, fou de colère, jura que puisqu'il avait commencé, il voulait en finir sur-le-champ ; et que, saisissant le bras de la reine, il l'étreignit avec tant de force, que son gantelet laissa son empreinte sur les chairs. Une plus longue lutte était inutile ; Marie signa à travers ses larmes, sans vouloir lire, mais en prenant à témoin Robert Melvil et Georges Douglas, qui étaient présents, qu'elle n'avait signé que par force et contre sa volonté, et en protestant que sa signature ainsi extorquée serait de nulle valeur².

Ainsi fut signée l'abdication volontaire de Marie. Mais peu importaient les moyens aux auteurs de ce frauduleux exploit, pourvu qu'ils en recueillissent les fruits. Ils se précipitèrent donc vers Édimbourg, ivres de leur victoire, tandis que Marie retombait dans la résignation mélancolique de sa solitude, attendant le vengeur et le libérateur que Dieu lui devait, et qu'il allait lui donner dans la personne du propre fils de sa geôlière, ce Georges Douglas, témoin indigné de la violence faite à une reine, et admirateur déjà passionné de tant de charmes et de malheurs.

Il manquait aux actes signés par la reine, pour qu'ils fussent valables, une formalité : l'apposition du sceau privé. Thomas Sinclair, gardien du sceau, refusa de consacrer des actes, contre la sincérité et la liberté desquels protestait la captivité de la reine.

Lindsay, exaspéré, lui arracha le sceau des mains, et acheva par la force ce qu'il avait commencé par la brutalité³.

Les usurpateurs triomphants s'empressèrent de consacrer leur union par un pacte, appelé le second bond, par lequel ils s'engageaient, vu l'abdication de la reine, à défendre le prince, et à maintenir la couronne sur sa tête.

Le lendemain, ils se présentaient en corps chez l'ambassadeur d'Angleterre, Throckmorton, pour lui annoncer la grande nouvelle, et l'inviter au couronnement prochain. Mais, soit dernier scrupule, soit hypocrite défense pour faire payer plus cher la conquête de son assentiment, le diplomate, fidèle interprète des

¹ J. Gauthier, t. II, p. 118.

² J. Gauthier, t. II, p. 118.

³ J. Gauthier.

duplicités de sa maîtresse, affecta un certain effarouchement, et continua de se tenir dans cette réserve tolérante qui, en n'empêchant rien, ne prenait cependant la responsabilité de rien.

Servie par des ambassadeurs plus tolérants encore que leurs instructions, Élisabeth pouvait impunément, pour l'honneur du trône et l'opinion de l'Europe, déployer une sévérité d'apparat plus rigoureuse que ses intentions. Elle s'emporta donc en paroles et en lettres contre l'audace des lords, les menaça même de sa vengeance, refusa les subsides qu'ils demandaient, et défendit à son envoyé d'autoriser par sa présence ce scandale de la succession ouverte d'une reine vivante. Mais elle n'alla pas plus loin que ces conseils et ces reproches, dont Morton et Murray connaissaient la sincérité ; et elle ne passa jamais de la menace à l'action, qui, seule, était capable de les intimider et de les arrêter.

A la virilité extraordinaire de la plume, Élisabeth aurait dû allier ici la virilité de l'action. Une rapide incursion des troupes anglaises de Berwick, combinée avec les lords d'Hamilton, et la question était tranchée. Les confédérés, qui n'ignoraient pas ce que pesait la main d'Élisabeth, se seraient gardés, assurément, malgré leurs forfanteries, de toute violence extrême envers Marie Stuart. La reine d'Angleterre sut bien se décider, six ans plus tard, à entrer en Écosse ; à la vérité, contre les amis de Marie. En 1567, blessée comme reine, et humiliée d'être jouée évidemment par les lords, elle exhala son dépit, mais n'alla pas plus loin, parce qu'elle ne pouvait pas donner de marques de courroux plus effectives, sans préserver le trône de sa cousine. Les rebelles le savaient bien ; mieux qu'elle ils savaient ce qu'elle ferait et ne ferait pas¹.

Ils fixèrent, par une sorte d'intention ironique, la cérémonie du couronnement du prince à Stirling, au 29 juillet, deuxième anniversaire du mariage solennel et fatal de Marie Stuart et de Darnley.

Ils dépêchèrent en attendant James Melvil aux nobles, plus opposants encore que fidèles, signataires du pacte de Dumbarton, pour les inviter à obéir à la volonté désormais acquise de la reine, et à se réunir avec eux autour du nouveau trône.

Mais cette mission de Melvil échoua contre l'objection des plus jeunes et des plus militants de l'assemblée, qui réclamèrent, avec quelque vivacité, le droit d'être admis à visiter la reine et à apprendre, de sa propre bouche, ses résolutions, contre les répugnances plus modérées et plus conciliantes de l'archevêque de Saint-André, préoccupé surtout des intérêts de sa maison.

Se réunir aux lords confédérés, c'était se confondre avec eux, et perdre les chances de l'avenir. Les Hamilton les réservèrent en se contentant d'envoyer au rendez-vous de Stirling Arthur Hamilton de Mureton, avec mission de garantir, par une protestation solennelle, les droits reconnus du duc de Châtellerauld et de sa maison à la succession éventuelle.

¹ Wiesener, p. 470.

Le même jour, 29 juillet 1567, les cinq comtes de Morton, d'Athol, de Glencairn, de Mar et de Menteith, huit lords, dont lord Home, Lindsay, Ruthven, Sempill, Ochiltree, un seul évêque, Adam, évêque des Orcades, le même qui avait célébré l'union de Marie Stuart avec son homonyme — non parent — Bothwell, Tullibardine, Lethington, un certain nombre d'abbés commendataires, sécularisés bien entendu, et les maires ou commissaires de quelques villes, en tout trente-quatre personnages, se rendirent processionnellement à l'église haute de Stirling.

Athol portait la couronne, Morton le sceptre, Glencairn l'épée, le comte de Mar tenait dans ses bras l'enfant de treize mois qui, innocemment **détrônait sa mère**¹.

On préluda par l'invocation au Tout-Puissant, comme s'il appartenait aux prières des hommes d'associer à leurs fautes l'indépendante et impartiale Providence ; on plaça sous sa protection l'usurpation qu'on allait couronner.

On écouta ensuite la protestation des Hamilton, lue par un héraut. On passa outre naturellement.

L'acte d'abdication fut lu. Lindsay et Ruthven jurèrent que spontanément, volontairement, et de son plein gré, la reine avait déposé le fardeau du pouvoir.

Le sermon de rigueur fut prêché par Knox, qui avait choisi pour texte le couronnement de Joas, et qui ouvrit dignement, par les tonnerres de sa parole, un règne orageux.

L'évêque d'Orkney donna l'onction royale ; chacun des lords présents, vint en signe de foi et d'hommage, poser sa main sur la tête du nouveau-né nouveau roi ; et, comme ébloui et fatigué par le spectacle, il s'était endormi, le comte Morton prêta pour lui, sur les Évangiles, le serment de maintenir la vraie religion et d'extirper l'hérésie, c'est-à-dire le catholicisme.

Après que les quatre comtes eurent été proclamés régents jusqu'au retour du comte de Murray, leur pupille fut reconduit processionnellement auprès de ses nourrices.

La cérémonie terminée, les trompettes retentirent par toute la ville, et un grand festin eut lieu au château, dont l'artillerie annonça avec fracas l'avènement du nouveau roi. Le lendemain son autorité fut proclamée à Édimbourg, puis successivement dans toutes les autres parties du royaume².

Pendant ce temps, après avoir protesté par son absence, l'ambassadeur d'Angleterre, Throckmorton, continuait de protester, non moins furtivement et non moins inoffensivement, en affectant de prendre le deuil.

Bientôt après la cérémonie du couronnement, Lindsay fut renvoyé à Lochleven pour y surveiller la captive avec toute la vigilance d'une haine exaltée par le succès.

Son retour fut signalé par un redoublement de rigueurs dont Marie n'avait pas besoin pour succomber à la fois de l'âme et du corps, — les défaillances de sa

¹ Wiesener, p. 472.

² J. Gauthier, t. II, p. 122.

santé éprouvée par des crises terribles et réitérées en trainant aussi celles de son courage, — à un fardeau de regrets et de soucis trop lourd pour les épaules même d'une femme héroïque.

Marie était donc tombée malade, dans sa solitude étouffante, assiégée des fantômes de l'hallucination et du désespoir, et la fièvre allumée par tant de secousses brûlait son sang et la consumait lentement.

Sans égard pour un état fait pour inspirer de la pitié même à des bourreaux, ses geôliers, qui se flattaient peut-être de l'espoir de la faire mourir sans être obligés de l'y aider, resserrèrent ses liens et la condamnèrent à une captivité morale pire que l'autre.

Ils lui retirèrent la permission de se promener dans l'enceinte du château, elle fut jetée dans une tour avec deux femmes seulement. Toutes ses relations mêmes furtives avec le dehors furent interceptées, et elle fut privée de la présence de tout être humain, sauf de la vue, qui n'avait rien de consolant, des compagnons ou des gardiens de sa détention.

L'ambassadeur d'Élisabeth lui-même, Throckmorton, s'effraya de mesures qui présageaient de sinistres desseins, et ne put s'empêcher de s'apitoyer d'avance sur le dénouement fatal qui lui semblait inévitable.

Sa correspondance du 31 juillet et du 9 août avec Leicester et du 31 juillet et 5 août avec Élisabeth, peut se résumer dans les extraits suivants, qui résument aussi la situation morale et matérielle de Marie plus éloquemment que tous les récits.

... Il est à craindre que la tragédie ne finisse violemment dans la personne de la reine, comme elle a commencé dans la personne de David et dans celle du roi.

... J'ai réussi cette fois à préserver sa vie, mais pour combien de temps, je l'ignore.

... Il serait très-déplacé que je visse la reine, attendu que, d'après mes instructions, je puis bien moins la consoler qu'ajouter à son découragement. Ce que j'ai ordre de lui dire est trop dur, vu l'infortune où elle est tombée ; et, d'ailleurs, que valent les paroles sans les actes ? Je lui a fait savoir que Sa Majesté m'a envoyé pour lui rendre, service, et je suis sûr que la *pauvre dame* s'y fie¹...

Elle l'avait sans doute espéré, ajoute un historien, car on espère envers et contre tous. Un autre espoir, illusion non moins trompeuse, s'élevait aussi dans son cœur. Son frère, le comte de Murray, qui l'avait quittée le 9 avril, allait revenir sur le continent après quatre mois d'absence. Elle le verrait, elle le toucherait ; il lui rouvrirait peut-être, sinon le chemin du trône, au moins celui de la liberté. Il n'avait pas oublié les bienfaits d'une sœur qui lui avait tant donné, tant

¹ J. Gauthier, t. II, p. 124-125. — Wiesener, p. 475.

pardonné. Nouvelle et plus poignante déception ! Ce frère allait consommer son infortune¹.

En attendant que Murray arrivât pour lui enlever ses dernières illusions et ses dernières espérances, Marie languit, de plus en plus confinée, tandis que les lords confédérés continuaient d'intriguer. Pendant ce temps, Lethington ourdissait les trames de son diabolique génie, Du Croc s'éloignait en gémissant d'un royaume maudit, Throckmorton ne savait que protester, sans jamais compromettre au delà la protection par trop platonique de sa maîtresse, et les Hamilton, calomniés par leur silence, gardaient une expectative que leurs amis accusèrent d'indifférence et dont les lords cherchèrent à faire une connivence secrète, acquise d'avance aux plus radicales mesures contre cette reine dont la vie semblait également importune à tout le monde.

Enfin, l'occasion étant propice, la rébellion étant mûre, Murray parut sur la scène qu'il avait désertée depuis quatre mois pour se ménager dans la coulisse cet habile *alibi* qui faisait de lui l'espoir de tous les partis, en lui permettant de n'être que du sien.

Les rebelles et Cecil étaient impatients de ce retour [pour le bien commun de l'Angleterre et de l'Écosse](#).

Mais Murray mettait une sorte de coquetterie à se faire désirer. Résolu à garder jusqu'au bout l'indépendance qui allait faire son autorité, il correspondait avec les lords, et recevait leurs confidences et leurs appels sans encouragement ni sans reproches ; il se pénétrait aussi, en scrutant jusqu'au fond leurs dispositions, de l'indifférence réelle de Catherine de Médicis, et de la connivence secrète d'Élisabeth, uniquement passionnées pour le maintien de l'influence anglaise ou de l'influence française, mais décidées à ne rien pousser jusqu'à l'intervention. Enfin, il s'échappa d'un exil volontaire, qu'on chercha en vain à transformer en détention, sur les instances de l'archevêque de Glasgow ; et il arriva en Écosse, non sans avoir reçu à Londres l'assurance de la bienveillance de la reine et de ses ministres.

A peine venait-il de s'embarquer, à Dieppe, déjouant des poursuites tardives, sur le vaisseau *anglais* que la sollicitude de l'ambassadeur d'Élisabeth, à Paris, lui avait procuré, que Charles IX, seul généreux et sincère dans l'accomplissement de ce devoir de protection, qu'un tendre attrait rendait plus impérieux pour lui, cherchait à communiquer sa flamme au duc de Châtellerauld, auquel il offrait l'occasion de se réhabiliter de la rébellion qu'il expiait depuis deux ans en France, par un acte hardi et efficace de dévouement, et auquel il promettait son secours.

Sur quoi Catherine de Médicis faisait la moue ; le connétable de Montmorency, son compère, hochait la tête ; et la France, [ayant assez de fers au feu](#), se désintéressait de toute intervention trop conforme au vœu d'un roi chevaleresque.

Décidée à parler plus qu'à agir, Catherine de Médicis se bornait à faire partir pour Édimbourg M. de Lignerolles, chargé moins de sauver la reine que de sauver l'influence française, et autorisé, au besoin, à sacrifier l'une à l'autre.

¹ Wiesener, p. 476.

M. de Lignerolles comprit si bien ses instructions égoïstes, que, chargé de surveiller Murray, qu'il rencontra à Londres, il se décida à partir avec lui, au risque de paraître soutenir celui qu'il venait contredire¹.

Murray, qui était parti pour Londres, sur la foi de la promesse de faire mettre Marie en liberté, promesse à laquelle il ne s'était, toutefois, pas résigné à servir d'otage, partit de Londres, informé du choix des lords qui l'appelaient à la régence, et convaincu, chaque jour davantage, des inconvénients de la délivrance de sa sœur, qu'il affecta dès lors de croire, suivant le mot d'ordre des confédérés, confirmé par Cecil, coupable de fautes, sinon de crimes incompatibles avec la liberté, et indignes d'un entier pardon.

Arrivé le 8 août à Berwick, accompagné de son fidèle Elphinston, qui l'avait mis au courant, au point de vue de son intérêt personnel, de tout ce qui s'était passé en Écosse durant son absence, Murray se trouva confirmé dans ces dispositions hostiles à sa sœur par ses entretiens avec le duc de Bedford, son ancien ami. Il n'hésita point à lui confier son mécontentement de la sommation de mettre Marie en liberté, que lui avait adressée, avec une violence et une hauteur, dont l'effet répondait aux plus secrets desseins de sa politique, cette Élisabeth, qui ne menaçait que pour encourager, et ne défendait que pour compromettre.

Bedford le rassura sans doute dans ce sens ; et, profitant aussitôt de cette leçon de dissimulation, Murray écouta, silencieux et réservé, sans rien laisser percer des intentions qu'il dérobait sous un masque d'impassibilité, les envoyés des deux fractions du conseil privé, James Melvil et le clerc Makgill, chargés contradictoirement : l'un, au nom des modérés, de le disposer à la mansuétude ; l'autre, au nom des fanatiques, de lui recommander d'être inexorable.

De Berwick, Murray se rendit à Whittingham. Il y fut rejoint par Lethington, qui venait tenir conseil avec le futur régent, au même endroit, où, sept mois auparavant, il avait débattu, avec Bothwell et Morton, le meurtre de Darnley².

Le lendemain, Murray fit son entrée à Édimbourg, entouré de quatre cents gentilshommes, qui étaient allés à son devant jusqu'à la frontière, et accompagné de lord Throckmorton et de M. de Lignerolles, qui représentaient dans son cortège la rivale et fatale influence, pour la destinée de Marie Stuart, de l'Angleterre et de la France.

Murray, peu inquiet de l'envoyé français, dont il n'avait pas eu de peine à pénétrer la mission décevante et stérile, se borna à lui faire interdire l'accès de la prison de Marie, et garda de même vis-à-vis de l'ambassadeur anglais une réserve toute politique.

Avant de prendre un parti définitif et de jeter le masque, Murray avait, en effet, besoin de voir sa sœur, de sonder les dispositions de la prisonnière, de l'attendrir en la plaignant, de l'effrayer en la menaçant, de la dominer et d'en tirer le nouvel assentiment, réellement volontaire cette fois, en apparence du moins, car il n'était pas plus libre, en réalité, que l'autre, sur lequel il comptait pour réhabiliter une régence, qu'il voulait autoriser aux yeux de l'Écosse, et surtout de l'Europe,

¹ J. Gauthier, t. II, p. 129. — Chéruel, p. 51-52.

² J. Gauthier, t. II, p. 134.

du consentement des deux parties, et à laquelle il voulait donner le caractère d'une médiation.

Arrivé en Écosse le 11 août, entré à Édimbourg le 12, dès le 15, au matin, Murray partait pour Lochleven, accompagné de Morton, d'Athol et de Lindsay, assez inquiet, d'ailleurs, des conséquences de cette visite.

Le résultat de cette entrevue caractéristique, racontée diversement par Murray ; par Melvil et par la reine, suffit, ce nous semble, à en révéler les détails demeurés controversés. Et puisque Murray en sortit régent, laissant Marie plus abusée et plus prisonnière que jamais, contrairement à ce qu'on devait attendre d'une telle visite, il en résulte évidemment que Marie y fut dupe d'une de ces scènes de haute et grave comédie, où Murray, que l'ambition laissait sans scrupules, n'hésita pas à jouer ce rôle de tartufe puritain où il excellait.

La première scène consista dans l'inévitable échange, que comportait la situation, de plaintes et d'encouragements, d'embrassements et de larmes.

Les témoins de l'entretien durent respecter la pudeur de ces épanchements fraternels, et ménager, bien tranquilles sur les résultats, tous leurs moyens aux deux interlocuteurs de cette conversation dramatique, où Marie dut déployer, pour reconquérir son frère, toutes les séductions de la douleur et de la grâce, et où celui-ci abusa de son insensibilité pour décourager doucereusement celle qui s'était flattée de trouver en lui un libérateur.

Au terme de cet entretien prolongé jusqu'à une heure de la nuit, Marie, qui avait vu soudain, dans la bouche de son frère, brusquement transformé en juge, les reproches succéder aux conseils, et les menaces succéder aux reproches, le quitta sans avoir pu pénétrer sa pensée, après lui avoir livré la sienne.

L'effet de cette déception fut tel, que le lendemain elle se trouva trop heureuse, au prix d'une renonciation provisoire à la liberté, définitive peut-être à l'autorité, d'obtenir la pitié de son frère, en gardant l'espérance.

C'est ainsi qu'en maniant habilement et cruellement les ressorts d'une sensibilité et d'une imagination exaltées par la captivité et la solitude, et en abusant de l'avantage assuré à celui qui sait tout sur celui qui ignore tout, Murray eut l'art de se faire supplier par Marie d'accepter cette régence, devenue à ses yeux son unique ressource de salut.

Il va sans dire qu'après une défense prolongée juste le temps de se ménager les bénéfices de la modestie, Murray se laissa faire cette violence, et se résigna par un dévouement au bien commun, dont le sacrifice coûta peu à son ambition, au fardeau du pouvoir.

Que ces prières de Marie pour décider Murray à prendre le gouvernement aient été aussi pressantes que Murray le donna à croire, que l'investiture ait été aussi spontanée et enthousiaste qu'il le prétendit, que le sacrifice soit allé jusqu'à l'autoriser à donner à sa femme une partie des bijoux royaux, et à faire secrètement vendre le reste à Élisabeth, c'est, on le comprend bien, matière à doute pour quiconque connaît le caractère d'un homme capable de tout pour légitimer l'excès de son ambition, et dorer la pilule à la postérité.

Mais qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son ; et la version de Marie, celle de Melvil lui-même, attestent qu'elle ne se résigna qu'à ce qu'elle ne pouvait empêcher, et ne se laissa dépouiller que faute de moyens de résistance, et crainte de pis.

Quant à avoir remercié Murray de lui laisser le reste, c'est-à-dire la vie et l'espérance, et à lui avoir su gré des outrageants reproches et des injures comminatoires, par lesquels son frère avait cherché à l'intimider, toute la vie de Marie, qui savait pardonner les offenses quand elle était assez forte pour les dédaigner, mais qui ne souffrait point facilement qu'on froissât en elle certaines susceptibilités, et qu'on ne respectât pas au moins son infortune, protesta énergiquement contre cette imputation de pusillanimité et de soumission.

Melvil dit qu'à partir de ce moment tout lien d'affection et de confiance fut à jamais brisé entre eux. Elle ne le pria point d'accepter la régence ; ce fut le contraire ; elle raconte elle-même qu'elle l'en dissuada, et qu'alors il mit bas le masque, répliquant que déjà il avait accepté la charge, et qu'il n'était plus temps de s'en excuser¹.

Murray, qui avait refusé à sa sœur, au moins pour le moment, la liberté même payée du prix de son assentiment à la régence, n'eut garde de l'accorder aux sollicitations et objurgations qu'adressa solennellement au conseil, dans son audience de congé, Throckmorton, ambassadeur d'Élisabeth, Lethington, au nom de ses collègues, rétorqua vivement et hardiment les arguments d'Élisabeth, brava ses menaces, et Throckmorton mit fin, en quittant l'Écosse, à une mission tardive et qui demeura stérile, comme elle devait l'être.

Cependant ces difficultés et ces résistances extérieures firent sentir à Murray et aux lords la nécessité de précipiter les choses et de se mettre à l'abri du fait accompli, dont il leur était plus facile de se ménager l'autorité, que de répondre aux curiosités indiscrettes du parlement. On se garda bien de le convoquer tout d'abord, ainsi qu'on l'aurait dû, aimant mieux avoir affaire à lui après qu'avant la prise de possession du pouvoir.

Les factieux s'assemblèrent seuls dans le Tolbooth, le 22 août ; les instruments, extorqués à Marie, par lesquels elle abdiquait et instituait une régence, furent présentés et lus comme signés par elle librement et volontairement ; ensuite Murray fut invité à se charger du gouvernement. Il fit avec beaucoup de modestie un long discours sur son insuffisance à remplir une telle charge ; mais, sur les pressantes instances de l'assemblée, il se résigna. Puis, après avoir prêté serment de gouverner selon les lois, de maintenir la justice et la religion de Dieu, et d'extirper du royaume les ennemis de l'Église, il prit place, comme régent, au milieu (les lords. Son autorité fut aussitôt proclamée, à la Croix-du-Marché, à Édimbourg et, les jours suivants, dans les différentes parties du royaume. A Hamilton, à Dumfries, et dans plusieurs autres villes, les hérauts furent insultés et ignominieusement chassés².

¹ J. Gauthier, t. II, p. 135.

² J. Gauthier, t. II, p. 138.

Comme tous les pouvoirs nouveaux, Murray débuta par récompenser ses amis et poursuivre ses ennemis, et il le fit avec une partialité scandaleuse, une immoralité cynique, peu conformes à ses allures de puritain et à ses serments de bon exemple.

Le premier gage à donner à l'opinion, c'était la poursuite de Bothwell, que les confédérés avaient laissé s'échapper de leurs mains, qu'ils avaient semblé oublier depuis, mais dont l'impunité leur sembla importune, dès que, maîtres par la trahison de Balfour, du bond pour le meurtre du roi et du bond du souper d'Ainslie, qui incriminaient irrécusablement plusieurs d'entre eux, ils purent achever de se réhabiliter en traquant leurs complices.

Ils le firent d'abord avec toute la mollesse nécessaire pour éviter à Bothwell et s'éviter à eux-mêmes des débats dangereux.

Il demeura paisiblement dans son asile de Dunbar ; autant les confédérés avaient déployé d'activité et de résolution pour s'emparer de la reine, autant ils montrèrent de nonchalance en ce qui le regardait. Il put même monter sur une barque de pêcheur, croiser dans le Forth, débarquer à quelque distance de Linlithgow pour une entrevue avec lord Claude Hamilton ; leur tolérance ne se démentit pas.

Enfin, le 26 juin, onze jours après la capture de la reine, le conseil privé lança une proclamation portant défense à qui que ce fût de recevoir le comte de Bothwell ou de l'assister, et promesse de mille couronnes d'or à qui l'amènerait prisonnier. En même temps, des héraults, munis de lettres écrites au nom de la reine, reçurent mission d'aller sommer le gardien de Dunbar d'avoir à remettre le château dans les six heures... Or, si l'on se rappelle que le gardien principal, à qui l'on signifiait de livrer la forteresse, n'était autre que Bothwell lui-même, on ne s'étonnera pas que des historiens aient regardé une sommation de ce genre comme l'avertissement déguisé qu'il ferait prudemment de chercher quelque abri plus écarté.

Il s'embarqua vers le commencement de juillet, confiant le château à son parent Patrick Wiltaw, et cingla vers le comté d'Aberdeen, avec l'espoir que le comte d'Huntly emploierait pour le servir sa puissance, qui était grande dans ces parages. Mais le comte déclara publiquement qu'il souhaitait de tout son cœur de voir sa sœur et la reine délivrées d'un si méchant mari ; lady Bothwell disait, de son côté, à Édimbourg, qu'aucun pouvoir sur la terre ne la forcerait à retourner avec lui.

Bothwell, n'ayant rien à attendre des Gordon, se porta sur Spyni-Castle, résidence de son vieil oncle Patrick, évêque de Murray. C'était là, sous les yeux de Patrick, que son enfance avoit été élevée et mal élevée¹.

¹ Wiesener, p. 477-479.

Bothwell trouva l'affection et le logis de son oncle occupés par trois cousins qui le virent d'un œil jaloux venir menacer leur influence. Bothwell, à la suite d'une querelle, tua l'un des récalcitrants. Les deux autres complotèrent, avec deux espions de Cecil, de venger leur frère et de se débarrasser de l'intrus. Mais Throckmorton éluda leurs propositions, ne voyant pas de quel avantage un tel otage serait pour la reine d'Angleterre, et trouvant plutôt de graves inconvénients à une capture opérée dans de semblables conditions. Bothwell, maître de la place d'où il avait chassé ses cousins et son oncle lui-même, ne tarda pas à être obligé de la quitter et prit le chemin de son duché des Orcades, avec deux vaisseaux légers.

Il écuma la mer. Mais la trahison l'attendait à Kiskwoll, chef-lieu des îles. Son lieutenant Gilbert Balfour, frère de sir James Balfour, et complice également de l'assassinat de Darnley, chercha sa sûreté, comme sir James, en passant du côté du plus fort. Il pointa ses canons sur son ancien patron ; celui-ci prit le parti de s'enfoncer vers le Nord, et de se réfugier aux îles Shetland. Il serait revenu à Dunbar, si son autre lieutenant, Patrick Whitlaw, n'eût déclaré tenir ce château pour la reine, à qui seule il le rendrait...

... Enfin, on voulut inaugurer le gouvernement du comte de Murray par un acte populaire. Le conseil équipa une escadre de cinq vaisseaux, sous le commandement de William Murray, laird de Tullibardine et de Kirkcaldy de Grange. Leurs instructions étaient de poursuivre Bothwell et ses fauteurs sur terre et sur mer, avec le fer et le feu, et de tenir des cours de justice, là où ils le jugeraient à propos.

Il n'est pas difficile de comprendre que s'ils appréhendaient le coupable, leur mission était de le pendre haut et court, après un simulacre de procès. On leur adjoignit Adam, l'évêque protestant des Orcades ; le même l'avait marié avec la reine ; le même eût recueilli ses derniers aveux, c'est-à-dire eût rédigé une confession quelconque, où l'on aurait, soit écrasé Marie Stuart, soit innocenté indirectement les lords, en mettant le seul Bothwell et ses hommes en scène, comme on fit depuis, en décembre 1567, pour les confessions des coupables secondaires.

Les cinq vaisseaux cinglèrent vers les Orcades, le 19 août 1567. Ils portaient 400 soldats bien armés ; il n'y avait pas jusqu'à l'évêque, qui n'eut revêtu un corselet à l'épreuve. Sur les indications de Gilbert Balfour, ils prirent la route des Shetland, et bientôt ils aperçurent leur ennemi, croisant avec deux vaisseaux à l'est de l'archipel¹...

Nous n'insisterons pas sur les détails de cette Iliade maritime, suivie d'une Odyssée aventureuse, qui devait conduire le noble pirate en Danemark, où il fut enseveli vivant pendant de longues années dans la tombe du cachot de Malmö. Nous emprunterons à un illustre écrivain, que nous n'hésitons pas plus à admirer

¹ Wiesener, p. 479-481.

qu'à contredire, le raccourci des dernières vicissitudes de cette existence originale qui a eu d'ailleurs son historien.

Le valeureux Kirkcaldy avait juré de prendre cet ennemi public, et il fut sur le point d'en venir à bout. Deux des vaisseaux de Bothwell tombèrent entre les mains du laird de Grange, qui allait aborder le troisième, monté par Bothwell lui-même, lorsque son navire, trop grand pour bien manœuvrer dans ces étroits et difficiles parages, donna sur un banc de sable. Bothwell parvint à s'échapper, gagna la mer du Nord, et fut jeté par une tempête en Norvège. Visité par un navire de guerre danois, il fut arrêté comme pirate, et mené en Danemark, dont le roi Frédéric II ne consentit pas à le livrer à Murray et à Élisabeth, mais l'enferma dans la forteresse de Malmö. Bothwell y resta jusqu'à sa mort, survenue en 1576. Sa captivité fut une expiation de neuf années, qui se passèrent entre la crainte d'être livré aux gouvernements d'Écosse et d'Angleterre, réclamant sans cesse son extradition, et le désespoir d'une solitude sans fin¹.

Nous nous réservons de parler encore une fois de Bothwell à propos de cette confession suprême par laquelle, impuissant pour le bien autant qu'il avait été puissant pour le mal, il essaya vainement de disculper, aux yeux de juges intéressés à la condamner, au moins celle qu'il avait perdue.

Kirkcaldy ne rentra pas absolument sans prisonniers de sa campagne acharnée contre Bothwell, déçue, au moment du succès, par un hasard malencontreux. Il ramena à Édimbourg, enchaînés, plusieurs des compagnons de Bothwell, entre autres Hepburn de Bolton, un des principaux instruments du meurtrier.

Murray aurait pu profiter de l'occasion d'éclairer le mystère dans ses plus sombres profondeurs et de réhabiliter véritablement cette fois son gouvernement par un acte de définitive et exemplaire justice.

Il le pouvait d'autant mieux, que personnellement, grâce à son art de ne pas se compromettre, il ne pouvait redouter d'être atteint par des révélations qui, au contraire, l'eussent débarrassé d'indignes amis.

Mais ces amis lui étaient nécessaires. Il ne pouvait gouverner au nom de la révolution, qu'en acceptant ses crimes et leurs auteurs et, sans cette solidarité, il n'eût pas eu de parti. Murray prit donc une fois de plus non le parti le plus honnête, mais le plus habile, et il borna l'expiation au sacrifice des coupables subalternes, en épargnant et en favorisant même les autres.

Il savait que James Balfour était, avec Bothwell et Lethington, un des plus grands de ces coupables, et, néanmoins, un de ses premiers actes, comme régent, fut un infâme marché avec cet homme. Il lui garantit, s'il voulait remettre entre ses mains le château d'Édimbourg, l'impunité pour la part qu'il avait eue dans le meurtre du roi ; il lui promit, en outre, pour lui, le prieuré de Pittenwem ; et, pour

¹ Mignet, t. I, p. 374-375.

son fils, une pension annuelle sur les revenus du prieuré de Saint-André ; et, enfin, au moment où il livrerait le château, une somme de 5.000 livres. Balfour accepta. La somme payée, il ouvrit le château ; et, le soir même, Murray en alla prendre possession, et coucher dans la chambre où était venu au monde, un an auparavant, l'enfant dont le nom couvrait son usurpation.

Indulgent jusqu'au scandale pour les grands coupables, Murray se montra impitoyable pour les petits, notamment pour les quatre auxiliaires de Bothwell dans les préparatifs et l'accomplissement du meurtre du roi : Powrie et Dalgleish, emprisonnés dès le mois de juin, comme nous l'avons vu, Hay de Tallo et John Hepburn, pris aux îles Shetland.

Ils avaient tous les quatre assisté au meurtre ; ils en firent connaître les horribles détails, et avouaient le rôle qu'ils y avaient joué. Ils révélèrent, non-seulement tout le complot, dit Bedford, **mais ils nommèrent un grand nombre des coupables, et non des moindres personnages.** Ceux qui les interrogeaient essayèrent de leur faire confesser, au milieu des tortures, que la reine avait vu le meurtre de son mari, et l'avait conseillé ; on alla jusqu'à promettre leur pardon à quelques-uns d'entre eux, s'ils consentaient à la charger ; mais ni la douleur ni les promesses ne purent leur arracher un mot qui l'atteignit. Ils persistèrent, au contraire, à accuser Murray et sa faction, avec le comte de Bothwell, leur maître. Ils apportaient comme preuve le bond que celui-ci leur avait plusieurs fois montré.

Les dépositions des accusés furent à ce point accablantes pour les prétendus vengeurs du crime, qu'elles durent être tenues secrètes pour un temps ; et quand elles furent publiées, les noms des principaux meurtriers avaient disparu. Celui de la reine ne s'y trouvait pas une seule fois prononcé, et cependant on sait que les accusés furent interrogés sur la part qu'elle pouvait y avoir prise ; si leurs réponses furent supprimées, c'est que, assurément, elles étaient à sa décharge¹...

Murray, qui avait acheté d'une impunité qui coûte si cher à sa mémoire les clefs du château d'Édimbourg, se montra de moins bonne composition avec le gardien du château de Dunbar, Whitlaw, qui prétendait aussi faire payer sa soumission. Le régent alla l'assiéger en compagnie de Morton, et n'eut pas de peine à le contraindre à une capitulation qu'il ne se crut pas obligé de tenir. Whitlaw fut poursuivi comme complice de Bothwell et dépouillé de ses biens, dont s'enrichit Morton. Le château de Dunbar fut démantelé, et, peu après, le fort d'Ichkeith démoli.

¹ Gauthier, t. II, p. 142-143.

Ces exemples si divers d'indulgence et de rigueur, contribuèrent également au même résultat, celui de grouper autour d'un homme, qui savait si bien récompenser certains services, tout le parti qui ne pouvait espérer l'impunité que du succès et du maintien de la révolution ; celui aussi de rallier des adversaires timides ou intéressés.

Le parti des Hamilton fondit comme une neige à ce soleil levant.

La plupart des nobles dissidents se soumirent. Les comtes de Rothe, de Crawford, les maîtres de Menteith et d'Errol, les lords Drummond, Ogilvie, Oliphant, Somervil, Borthwick et Yester assurèrent le régent de leur obéissance et de leur fidélité. Les lords Fleming, Boyd et Livingston ne tardèrent point à les imiter. Aucune résistance ne fut tentée par les Hamilton, bien qu'ils y fussent encouragés par la reine Élisabeth. Murray ne rencontra pas plus d'obstacles au dehors qu'au dedans¹...

Aucun obstacle, en tout cas, ne lui vint de la France, dont l'équivoque politique reçut sa punition dans le mépris des lords eux-mêmes. Son digne représentant, M. de Lignerolles, à qui la divulgation de ses instructions enlevait toute l'influence qu'il eût puisée dans le mystère, fut obligé de repartir piteusement, sans même avoir obtenu la faveur de voir Marie Stuart, et quoique, en partant de Lochleven, Murray eût affecté de recommander à ses gardiens de relâcher les liens d'une étouffante captivité. Le successeur de M. de Lignerolles, M. Pasquier, fut encore plus malheureux ou maladroit que lui, et ne poussa pas son voyage plus loin que Londres, où Élisabeth l'arrêta par des assurances et des renseignements mensongers.

Rien ne s'opposait donc à ce que le régent demandât à une assemblée générale des états du royaume, ou Parlement d'Écosse, la confirmation de ses pouvoirs, l'approbation de ses actes, l'encouragement de ses desseins.

Son expédition rigoureuse et triomphante dans les comtés du Sud et de l'Est avait réduit au silence la contradiction de la noblesse fidèle du Lothian, et le second bond d'association, toujours ouvert, se couvrait des adhésions tardives et nombreuses dont la force attire l'essaim.

Murray pouvait compter sur l'appui enthousiaste du clergé réformé, qui avait trouvé en lui un implacable sectaire.

Enfin, il avait auprès de lui, pour servir son autorité, des collègues dévoués à ses intérêts, parce qu'ils étaient les leurs. C'étaient Morton, choisi comme chancelier à la place du comte d'Huntly, et prêt à tout sceller de ses sceaux complaisants, pour arriver à hériter encore de la charge d'amiral d'Écosse, dépouille de Bothwell. Archibald Douglas fut nommé lord de session. Lethington devint shériff du Lothian. Argyle demeura chef de la justice.

Avec de tels auxiliaires, le régent. pouvait braver toutes les curiosités d'un parlement, d'ailleurs disposé à tout absoudre, et qui, réuni le 15 décembre, accepta, en effet, comme paroles d'Évangile, les explications calomniatrices par

¹ Mignet, t. I, p. 371.

lesquelles les lords, dans un manifeste rédigé en conseil le 4, justifiaient leur rébellion et la déchéance de la reine.

La majorité acquise à Murray, et dont une production prématurée des documents apocryphes qu'on préparait dans l'ombre, en cas de besoin, n'offusqua pas la conscience, ne fut pas toutefois sans être quelque peu troublée dans sa quiétude, par les protestations d'une minorité fidèle.

Le Parlement s'assembla au jour indiqué. La plus grande partie des lords temporels consentirent à siéger. Les évêques s'abstinrent, à l'exception de quatre. Les représentants des bourgs, contrairement à l'usage, y furent appelés par Murray, dont ils favorisaient le gouvernement, ce qui fit de ce Parlement un des plus nombreux qui se fût jamais réuni en Europe.

Morton, comme chancelier, présida l'assemblée ; et Lethington ouvrit la session par un discours, dans lequel il fit l'éloge du régent et de la révolution qui l'avait porté au pouvoir, par un tableau pompeux de la situation politique et religieuse de l'Écosse. Ensuite on désigna les lords des articles, et le Parlement commença ses travaux par des règlements religieux. L'autorité du pape fut abolie, la confession de foi sanctionnée, et les peines les plus sévères décrétées contre les partisans de la messe. Il fut réglé que les rois, à l'avenir, s'engageraient, en montant sur le trône, à extirper l'hérésie du royaume. Les ministres n'avaient eu aucune peine à faire voter toutes ces mesures, qui ne contrariaient en rien l'avarice des lords ; mais, quand ils réclamèrent le patrimoine de l'Église, ce n'est qu'à grand'peine qu'ils purent obtenir qu'on leur conservât le tiers des bénéfices, qui leur avait été alloué par la reine.

Les changements violents opérés dans le gouvernement, et surtout l'emprisonnement de la reine, donnèrent lieu à de vifs débats. Marie avait demandé plusieurs fois à répondre, devant les états, aux accusations dirigées contre elle. Cette demande fut renouvelée en son nom par plusieurs nobles, qui n'étaient venus prendre leur siège au Parlement que pour la défendre ; elle fut appuyée par Athol et Tullibardine, quoique deux des principaux de la faction ; mais les autres, et avec eux Murray, s'y opposèrent de toutes leurs forces. Pendant les débats, et au moment du vote, plusieurs membres, entre autres Argyle, Huntly et lord Renies, protestèrent que tout ce qui se faisait ne pouvait atteindre l'honneur et la dignité de la reine ; ils déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient la validité de son abdication qu'autant qu'elle avait été volontaire ; qu'autrement ils regardaient comme nul tout ce qui s'était passé ; et ils demandèrent que leur protestation fût enregistrée, mais ils ne purent l'obtenir¹...

¹ J. Gauthier, t. II, p. 146-148.

Le Parlement approuva l'emprisonnement de la reine, déchargea ses auteurs de toute responsabilité et, pour la seconde fois, dans un acte public, il fut fait mention, par les considérations qui motivaient l'indulgence de l'assemblée, de ces prétendues lettres de Marie à Bothwell.

Mais cette mention, dans le titre du Parlement, est encore plus discrète, plus honteuse, pour ainsi dire, que dans le manifeste du conseil, qui avait préparé ses délibérations. On sent que nul n'a vu ces lettres dont on parle avec le vague qui s'attache aux témoignages suspects. On sent aussi que le Parlement, qui ne veut encore qu'intimider Marie et excuser ses persécuteurs, mais qui veut frapper définitivement Bothwell, hésite à réunir la reine et son troisième mari dans une solidarité qui exigerait une peine commune.

Sans s'inquiéter d'ailleurs de cette contradiction, le Parlement qui épargne, autant qu'il le peut, l'inspiration sous laquelle il se meut, étant donnée la prétendue complice, sévit impitoyablement contre le principal auteur du meurtre du roi.

Une sentence de forfaiture frappant Bothwell dans ses biens, en attendant qu'on pût l'atteindre dans sa vie, fut proclamée le 20 décembre, conformément à la loi, du haut du balcon du Tolbooth, sur les places publiques d'Édimbourg, et jusqu'au pied de la tour où languissait la reine captive.

Mais si cette princesse avait été, comme le disait la sentence, la victime des violences de Bothwell, elle n'avait pu être en même temps sa complice ; et si, cinq jours auparavant, les usurpateurs avaient entre les mains des lettres qui établissaient la connivence entre la reine et son ravisseur, comment pouvaient-ils dire qu'elle avait été violentée ? Ou bien ils avaient menti le 15, ou bien ils mentaient le 20¹.

Ces contradictions et ces absurdités n'avaient échappé dans le Parlement qu'à la majorité servile que Murray avait su s'y ménager par la crainte ou l'intérêt.

Mais le verdict de ce jury complaisant fut loin d'être unanime ; et il fallut procéder sans délai à la dissolution d'une assemblée ou fermentaient déjà de dangereux levains d'opposition et de discorde, et qui, sa mission remplie, pouvait être tentée de la compromettre, d'essayer sa force et d'imposer sa volonté.

En se débarrassant de ce Parlement, d'abord complaisant, bientôt importun, Murray ne se délivrait pas de l'incrédulité qui, en plus d'un endroit, avait accueilli ses déclarations, et qui aboutit plus tard à la protestation d'une réunion de trente-cinq nobles, comtes, lords, évêques et abbés, presque tous membres du Parlement, contre ce qui avait été fait dans les états convoqués par Murray.

Le châtiment des quatre meurtriers du roi, longtemps suspendu, fut enfin décidé par le régent, qui éprouvait le besoin de donner des gages à la conscience publique et de se poser en populaire justicier.

Mais l'opinion publique ne vit dans le supplice de coupables qui accusaient hautement sur l'échafaud des complices impunis, qu'une satisfaction dérisoire ;

¹ J. Gauthier, t. II, p. 150.

et la publication de la confession suprême d'Hay de Tallo et d'Hepburn de Bolton, qu'on n'osa pas lui accorder, eut pu seule désarmer l'indignation des honnêtes gens déçus.

Cette déception eut un moment ses orages, et sur la tête du régent et de ses amis, la nue creva en une averse de satires et de pamphlets dont la flétrissure a duré jusque dans l'histoire. De tous ces griefs divers, accrus chaque jour par les fautes que son habileté n'empêcha pas Murray de commettre, se forma contre lui, dans une partie de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, une fermentation d'opposition et de mécontentement qui eût abouti peut-être à une contre-révolution et à une restauration de l'autorité de Marie, si elle eût laissé mûrir le mouvement et attendu l'occasion.

Car, par une réaction inévitable, à mesure que le régent devenait impopulaire, la reine prisonnière, qui ne pouvait plus commettre de fautes et dont on ne se rappelait plus que la grâce, poétisée par le malheur, regagnait tout un parti, le parti généreux des défenseurs du droit et de l'innocence et des courtisans de l'adversité.

Malheureusement une captive du caractère et du tempérament de Marie devait être impatiente de lutte, au point de n'en pas attendre la meilleure occasion et de se flatter de la faire naître.

La nature humaine est ainsi faite qu'elle trouve précisément dans ce qui justifierait le désespoir des motifs d'espérance.

Il en survit toujours quelques-uns, pareils à ces fleurs de muraille, pâles, humides et vivaces, qui résistent aux chocs les plus violents et se redressent sous le pied même des geôliers ; il en survit aux plus décourageantes déceptions et dans les cachots les plus obscurs ; une âme énergique s'enivre de leur parfum inaccessible aux sens, comme elle se remplit jusqu'au sein des ténèbres de ces rayons de confiance dont la lumière échappe aux yeux.

Marie espérait donc toujours ; et elle espérait de toutes les forces d'une juste colère contre le perfide régent, qui n'avait profité de sa soumission que pour justifier sa captivité.

C'était à elle, à elle seule, à se procurer ce prix de sa délivrance, qu'elle eût mérité par une expiation d'un an, quand bien même elle n'eût pas été innocente.

C'était à elle à punir ses sujets rebelles d'un victorieux châtiment, ou tout au moins à confondre ses accusateurs, et à les humilier, à son tour, du défi de sa présence et du triomphe de son pardon.

C'était à elle à étonner et passionner encore une fois le monde, et à aider la fortune, qui semblait lui faire, sous la forme de quelques dévouements chevaleresques, de premières avances.

Telles étaient les pensées qui agitaient, avec les premiers souffles du printemps de 1568, l'imagination de cette reine intrépide jusqu'à la témérité, généreuse jusqu'à la faiblesse, dont nous allons raconter, en effet, la romanesque et aventureuse évasion, déçue encore par une défaite héroïque.

Sans attendre donc que le mécontentement du pays et la discorde des usurpateurs lui rendissent sa couronne, Marie avait résolu d'aller au-devant de ces dispositions réparatrices, et de ne pas paraître, en supportant un sort indigne d'elle, le mériter.

Les pratiques d'une dévotion devenue fervente, comme toujours, dans la solitude et l'adversité, n'avaient point suffi à calmer cette noble exaltation ; et les menaces brutales du chef de la garnison de Lochleven, sorte de bandit nommé Drysdale, qui avait déclaré à Marie qu'elle payerait de la vie sa première tentative d'évasion, n'avaient fait qu'aiguillonner cette impatience de délivrance, et y encourageant la captive par tout l'attrait du danger.

Marie était donc décidée à tout braver pour reconquérir la liberté, qu'on lui avait si injustement et si lâchement ravie, tout, même le danger de fournir à ses gardiens le prétexte d'un crime de plus.

A peine sa captivité fut-elle un peu relâchée, qu'elle se ménagea, en dépit de la surveillance redoublée par ces adoucissements mêmes, qu'on n'avait pu refuser aux recommandations du régent, de la dame de Locheleven et de ses filles, qu'elle se ménagea des intelligences avec le dehors par l'intermédiaire de ses plus implacables gardiens, gagnés — lord Ruthven tout le premier, que les soupçons de ses collègues éloignèrent — par un irrésistible attrait d'admiration et de pitié.

Ce sentiment est facilement contagieux, et le départ de Ruthven¹ ne priva point Marie de ces facilités, que lui ménagea, à son tour, le plus inattendu des complices.

C'est Georges Douglas, le propre fils de la châtelaine geôlière, le propre frère de ces demoiselles aux yeux de lynx, jalouses gardiennes de Marie, qui hérita du rôle de Ruthven, en brava les dangers, et en remplit les devoirs avec toute l'ardeur dont la jeunesse peut passionner le dévouement.

Un autre homme courageux et fidèle, John Beaton, le digne frère de l'archevêque de Glasgow, représentant de Marie à la cour de France, attiré dans le pays par l'espoir de quelque service à rendre à la royale prisonnière, errait sans cesse sur les bords du lac, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre, et le sentiment qui leur était commun ne tarda pas sans doute à le mettre en rapport avec Georges Douglas, et à lier les deux jeunes gens.

C'est grâce à cette heureuse intelligence que Marie put faire parvenir au dehors quelques avis, notamment ce touchant appel à Catherine de Médicis :

Madame, je vous écris, en même temps qu'au roi votre fils, pour vous prier tous deux d'avoir pitié de moi. Je suis sûre, si vous vouliez envoyer quelques troupes, si peu que ce fût, qu'un grand nombre de mes sujets se lèveraient pour les rejoindre ; mais ils n'osent rien entreprendre par eux-mêmes. Les souffrances que j'endure sont au-dessus de ce que je croyais qu'on pût supporter sans mourir... Ayez compassion, je vous en prie, de ma misérable condition. Votre toujours dévouée, quoique bien malheureuse et affligée fille²...

La politique et la jalousie rendaient Catherine sourde. Charles IX et les Guises, absorbés par la guerre civile et religieuse, étaient impuissants. Mais le dévouement d'un jeune homme généreux, indigné du supplice dont il était

¹ Dargaud, p. 216.

² J. Gauthier, t. II. p. 154, d'après miss Strickland, t. VI, p. 48 et 49.

témoin, et jaloux de réparer le déshonneur de sa famille, fit ce que les rois ne pouvaient faire.

Déjà, sans autre ressource que son propre courage, Marie avait tenté plusieurs fois de s'évader. Un jour, elle s'était jetée dans une petite barque, rompue en deux ou trois endroits. Sans calculer le danger, surprise et interpellée par les sentinelles, elle répondit qu'elle avait voulu voir s'ils faisaient bonne garde¹.

Ce premier échec, qui fut un signal de redoublement de vigilance pour la surveillance de ses gardiennes, dont deux couchaient dans sa chambre même, ne découragea ni Marie, ni ses auxiliaires.

Plusieurs plans furent débattus : tantôt un coup de main effectué par une bande déterminée, qui débarquerait de nuit au pied du château ; tantôt un enlèvement tenté par quelques amis, cachés dans une petite île déserte, située au milieu du lac, à la faveur d'une chasse au faucon, à laquelle la reine devait assister. Tous ces projets furent trahis ou abandonnés.

Le 25 mars 1568, Marie trouva et employa un autre stratagème, qui faillit réussir.

Ce jour-là, une blanchisseuse de la petite ville voisine de Kinross était venue au château dès le matin pour les services de son état. Marie, qui avait feint d'être malade pour demeurer dans son lit et dans sa chambre, profita d'un relâchement naturel de surveillance pour changer de vêtements avec la courageuse ouvrière, gagnée à cet acte dangereux de dévouement.

Puis, le visage caché sous ses coiffes rabattues, et un paquet de linge à la main, la prisonnière déguisée franchit l'enceinte du château, sans être contrariée.

Elle était déjà au milieu du lac, dans la barque, dont les bateliers croyaient reconduire une fille de leur condition, quand la curiosité indiscreète de l'un d'eux la trahit.

Intrigué par l'air de réserve et de mystère de la passagère, peut-être l'esprit traversé de quelques soupçons, il s'avisa, par forme de plaisanterie, de soulever le voile, dont Marie, durant la traversée, avait, sous prétexte de la fraîcheur, entouré sa tête pour augmenter encore son incognito.

Saisie par l'impertinence du rustre, elle porta vivement la main à son voile.

Cette main fine et blanche, cette main proverbiale, qui n'était point celle d'une paysanne ni d'une ouvrière, dénonçait la reine.

Reconnue, Marie essaya de payer de hardiesse, et elle commanda, sous peine de mort, à ses compagnons d'achever ce qu'ils avaient commencé, et de la conduire au rivage.

Mais ni les menaces, ni les prières ne purent triompher de leur étonnement et de leur terreur. Ils n'en tinrent aucun compte, et ramenèrent la prisonnière au château en alerte.

¹ J. Gauthier.

Cette tentative nouvelle, qui avait été si près de réussir, provoqua, de la part de Murray, une visite, où il s'efforça de reconquérir par la douceur les bonnes grâces de sa sœur, et se flatta peut-être d'y avoir réussi.

Mais elle justifia aussi une recrudescence de rigueurs ou, du moins, de précautions, telle, que Marie, privée des secours de son fidèle Douglas, qui avait dû quitter le château, chassé par ses parents, ou prévenant par sa fuite un châtement exemplaire, Marie se retourna du côté de la France, en qui elle plaçait ses dernières espérances.

Catherine de Médicis venait d'envoyer en Écosse un autre ambassadeur, M. de Beaumont, qui, du moins, ne se laissa pas arrêter à Londres, comme M. Pasquier. Mais ses instructions étaient vagues et ambiguës, comme celles de ses prédécesseurs. Il était porteur d'une lettre de Charles IX, dans laquelle ce prince assurait le régent de sa bonne amitié, et de son désir de maintenir l'alliance entre la France et le roi d'Écosse ; il lui rappelait en même temps ce qu'il avait promis pour la reine [la liberté et tout ainsi qu'elle était avant sa détention](#), comme s'il y avait une place à la fois en Écosse pour une reine de vingt-cinq ans, un roi mineur et un régent. M. de Beaumont n'obtint une audience qu'après l'avoir longtemps sollicitée (27 avril) ; et quand il demanda à voir la captive, Murray déclara qu'il ne pouvait rien faire sans l'avis des lords, pas même répondre au roi de France ; et que les états ayant été convoqués récemment, il ne conviendrait sans doute pas à la noblesse de se réunir de sitôt. C'est ainsi que l'Écosse traitait son ancienne alliée¹.

Marie, à ce moment, semble partagée entre le découragement, qui l'envahit peu à peu et l'enveloppe de son eau dormante, et une dernière espérance. Elle a pu recevoir une lettre de Catherine de Médicis, dont le porteur est encore prisonnier le 31 mars, quand elle lui répond par un suprême appel à sa pitié et à son secours. Elle écrit en même temps à l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur en France.

Monsieur de Glasgow, votre frère, vous fera entendre ma misérable condition, et, je vous prie, présentez-le et ses lettres, sollicitant ce que vous pourrez en ma faveur. Il vous dira le surplus, car je n'ai papier ni temps pour écrire davantage, sinon prier le roi, la reine et mes oncles de brûler mes lettres ; car si l'on sait que j'ai écrit, il coûtera la vie à beaucoup, et mettra la mienne en hasard, et me fera garder plus étroitement. Dieu vous ait en sa garde, et me donne patience. De ma prison, ce dernier mars. Votre ancienne bien bonne maîtresse et amie, MARIE R., maintenant prisonnière.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 158.

Le 12 mai 1568, la situation de Marie ne s'était pas améliorée, malgré l'ambassade de M. de Beaumont, puisqu'elle continuait d'exhaler ses soupirs vers Catherine de Médicis et vers Élisabeth elle-même, à qui elle porte, au nom de leur parenté, au nom de la solidarité royale, plainte contre Murray qui l'a dépouillée et réduite au plus entier dénuement, même a osé défendre à Robert Melvil de lui rendre la bague d'amitié qu'Élisabeth lui avait donnée jadis. Mais Marie compte peu sur Élisabeth et, malgré tout, c'est vers Catherine de Médicis, vers la France qu'elle pousse ce pénétrant appel de détresse, où l'on sent s'éteindre l'espérance :

Madame, je suis gûestée de si près que je n'ay loisir que durant leur dîner, ou quand ils dorment que je me releve, car leurs filles couschent aveques moi... Je vous supplie de avoir tous deux pitié de moy ; car si vous ne me tirés par force, je ne sorliray jamays, j'en suis seure ; et que s'il vous plest envoier force, toute Écosse se révoltera contre Murray et Morton¹.....

Quand Marie Stuart écrivait cette lettre, elle n'avait pas sans doute encore reçu le message par lequel Georges Douglas la prévenait de se tenir prête pour profiter avec succès, tout permettait de l'espérer, d'une nouvelle occasion de délivrance qui allait se présenter le lendemain, dimanche 2 mai.

En quittant le château, Georges Douglas n'avait pas abandonné la cause qui l'en avait fait sortir. Rendu plus libre par sa disgrâce même, il avait noué, avec les lords fidèles et les partisans de Marie, des intelligences et préparé, de concert avec eux, l'entreprise dont le succès allait être si puissamment aidé par le concours ingénieux de son intermédiaire, demeuré au château.

C'était, eu effet, un autre lui-même, porteur du même nom que lui et qui devait y avoir quelque titre irrégulier. Recueilli par la châtelaine de Lochleven, élevé par elle, Willie Douglas, l'enfant trouvé dont seule elle connaissait l'origine, l'orphelin dont seule elle connaissait le père, était devenu le page, et le page favori de sa sévère maîtresse.

Il n'avait pas pu assister impunément aux infructueux efforts de Georges Douglas, encore moins voir sans partager, avec tout l'élan d'un cœur de seize ans, son dévouement et sa fidélité enthousiastes pour l'auguste prisonnière qui les lui inspirait.

C'était lui qui recevait les messages envoyés par Georges Douglas, et les faisait parvenir à la reine. Nul autre, à l'intérieur, n'était dans le secret du complot ; au dehors, lord Seaton, seul, avait été averti de se tenir prêt. Au jour fixé pour l'exécution, Seaton prit avec lui cinquante hommes à cheval de ses amis ou des Hamilton ; quarante se cachèrent dans une vallée en face du château, et dix mirent pied à terre dans le village de Kinross, sous prétexte de s'y reposer. Georges Douglas, blotti dans les roseaux, au bord

¹ Labanoff, t. II, p. 64 à 70.

du lac, épiait le signal par lequel on était convenu d'indiquer que le complot avait réussi¹...

L'entreprise était hasardeuse. Les sentinelles chargées de la garde du château ne quittaient leur poste qu'à l'heure des repas.

Ces repas, suivant la coutume patriarcale et féodale, étaient pris en commun par les maîtres et les serviteurs du manoir, et présidés par le laird de Lochleven, auquel ou apportait, en venant s'asseoir à sa table, les clefs des portes qui avaient été préalablement et soigneusement fermées.

Le dimanche 2 mai 1568, vers les sept heures du soir, toute la famille soupa dans la grande salle de réception ; et Willie Douglas servait ses maîtres à table.

En changeant l'assiette du laird de Lochleven, le hardi et malin page profita d'un moment de distraction générale, pour recouvrir adroitement, avec sa serviette, les clefs placées à la droite du seigneur du logis, et les enlever, plus adroitement encore, avec la même serviette qui à la fois cachait le précieux trousseau et en amortissait le bruit.

Personne ne s'aperçut du tour, et le joyeux espiègle vint avertir Marie qui attendait dans sa chambre, où elle s'était retirée sous prétexte d'indisposition, et où elle jouissait d'un répit qu'elle avait employé à changer de vêtements avec une de ses femmes.

Marie fit le signe de la croix, se recommanda mentalement à Dieu, et plaça sur sa fenêtre un flambeau allumé. C'était le signal qui devait annoncer aux fidèles, couchés dans les roseaux de la rive, Georges Douglas, lord Seaton et John Beaton — que l'insuccès de la tentative du 25 mars avait empêché de partir — le moment précis du commencement d'exécution du projet qu'ils allaient seconder.

Marie, en effet, traversa sans encombre la cour du château. Dès qu'elle eut, sous la conduite de son jeune guide, qui la précédait la main au poignard, franchi l'enceinte à peine argentée par l'éclat voilé d'une lune propice, Willie Douglas referma les portes derrière elle, mettant ainsi, en cas d'alerte, entre la fugitive et toute poursuite, l'intervalle nécessaire à la délivrance.

Ils s'élançèrent dans une barque amarrée au rivage. La reine était libre ou plutôt commençait à l'être.

On dit que Jane Kennedy, une de ses femmes de chambre, n'ayant pu suivre à temps sa maîtresse, sauta par une fenêtre, et parvint à la rejoindre ; et que, comme la barque ne s'éloignait pas assez vite, Marie, saisissant elle-même une des rames, joignit ses efforts à ceux de son jeune libérateur. Parvenus à quelque distance, Willie jeta dans le lac les clefs du château² ; et Marie, déployant un voile blanc, bordé d'une bande rouge, se mit à l'agiter³.....

¹ J. Gauthier, t. II, p. 158.

² En 1821, on a retrouvé dans le lac, en partie desséché, un paquet de cinq clefs qu'on a supposé être celles du château. J. Gauthier, t. II, p. 159.

³ J. Gauthier, t. II, p. 159.

A ce signal de l'approche, ces appels à voix étouffée partis de la barque glissant dans la nuit, à ce bruit lointain des rames blanches d'écumes, à ces ombres mobiles découpant sur la surface vaporeuse du lac, quand la lune se découvrait, leur silhouette brisée, un frémissement de joie et d'espérance parcourut les roseaux de la rive, tout à l'heure silencieuse et morne, et les serviteurs de la prisonnière désormais sauvée se préparèrent à lui souhaiter une discrète mais enthousiaste bienvenue.

Les hommes qui attendaient dans Kinross reçurent de ceux qui s'étaient cachés dans les plis de la montagne le signal transmis par Georges Douglas.

En un instant, la rive, subitement animée, retentit du galop précipité de cinquante cavaliers dont chacun portait à l'arçon de la selle une lanterne semant dans les herbes un entrecroisement de fantastiques reflets.

Marie sauta légèrement sur la rive, salua ses fidèles, dont l'acclamation cordiale alla braver de son défi les châtelains déconcertés de Lochleven ; et à peine eut-elle bondi en selle, sur le coursier qui lui avait été amené et qu'elle maniait avec cette grâce hardie qui électrisait tous ceux qui en étaient témoins, que la cavalcade libératrice piqua des deux, tourbillonna dans les ajoncs et s'évanouit aussitôt au milieu d'un nuage de poussière.

Bientôt apparut le Forth, que Marie traversa, toujours à cheval, sur un bac de pêcheurs.

De l'autre côté du fleuve, elle trouva Claude Hamilton, qui attendait avec une forte troupe de cavaliers, tous de ce nom loyal, grossie au passage par une foule de gentilshommes fidèles des environs.

L'escorte ralliée, la caravane fugitive devint un brillant escadron, à la tête duquel Marie galopa une partie de la nuit, jusqu'à son entrée triomphale dans le manoir de West-Niddry, résidence des Seaton dans le Lothian occidental.

En route, l'escadron était presque devenue une petite armée, l'appel du cor de Claude Hamilton faisant sortir de tous côtés des partisans de Marie, prêts à suivre le drapeau de la militante reine, et à frapper de beaux coups d'épée en son honneur.

Marie ne se reposa que trois heures au château de Niddry et reprit aussitôt, à la tête de ses partisans de plus en plus nombreux et enthousiastes, le chemin du château de Hamilton, son quartier général et le rendez-vous de ses fidèles. Elle y fut reçue par l'archevêque de Saint-André et les principaux seigneurs du voisinage, avec les acclamations dues à son courage et à son succès.

CHAPITRE IV

CARLISLE

Effet de la miraculeuse délivrance de Marie. — En peu de jours elle a réuni six mille hommes. — M. de Beaumont vient la rejoindre. — Elle envoie en France le fidèle Beaton. - Désarroi des partisans de Murray. — Son sang-froid et sa fermeté. — Marie temporise et négocie. Échec de ses ouvertures à Murray. — La lutte devient inévitable. — Élisabeth offre sa médiation. — Son envoyé arrive trop tard. — Rivalités de l'armée. — Prétentions des Hamilton. Murray dispute le passage à l'armée de la reine. — Habileté de ses dispositions et supériorité de sa position. — Indisposition subite du comte d'Argyle. — Premier engagement stérile. Le défilé de Langside. — Exploits épiques des Hamilton. — Alternatives de succès et de revers. — Manœuvre décisive de Morton et de Kirkcaldy de Grange. — Déroute de l'armée de la reine. — Désespoir de Marie. — Elle galope avec quelques amis toute une nuit à travers champs, jusqu'à Sanquhar. — Vie errante. — Halte à l'abbaye de Dundrenan — Murray abuse de sa victoire. — Dégoût et découragement de Marie. — Motifs de sa détermination de se réfugier en Angleterre. — Conseils et reproches de ses serviteurs. — Elle persiste dans sa funeste inspiration. — Lettres à Élisabeth. — Celle-ci se décide à profiter de l'occasion et à retenir captive celle qui s'est confiée à son hospitalité. — Analyse des motifs de cette résolution. — Séjour à Carlisle. — Marie prisonnière. — Missions décevantes de Scroope et de Knollys auprès de Marie. — Instructions d'Élisabeth à ses envoyés.— Leur entrevue avec la reine d'Écosse. — Marie accrédite auprès d'Élisabeth lord Hernies, et envoie lord Fleming en France. — Habileté et énergie qu'elle déploie dans la position du débat sur son innocence dont Élisabeth fait la condition de sa médiation. — Système énervant auquel succombera son courage. — Humiliante parcimonie d'Élisabeth. — Carlisle devient un autre Lochleven. — Impression produite par Marie sur Knollys. — Ses aveux caractéristiques dans une lettre à Cecil. — Marie engage ses partisans à continuer la lutte en Écosse. — Mission de Midlemore en Écosse et à Carlisle. — Murray consent à comparaître devant Élisabeth pour justifier sa conduite. — Marie refuse d'accepter ses sujets pour accusateurs et une princesse son égale pour juge. — Sa lettre à Élisabeth du 13 juin 1568. -- Éloquent appel au cardinal de Lorraine. — Élisabeth défère au vœu exprimé par son conseil que Marie et Murray s'expliquent devant une commission nommée par la reine d'Angleterre. — Comment Élisabeth surprend le consentement de Marie transférée du château de Carlisle à celui de Bolton. — Illusions qu'elle parvient à donner à lord Hernies. Marie les partage au point de donner ordre à ses partisans, à demi victorieux, de poser les armes. - Fatale confiance. — Murray profite de l'occasion pour écraser les Hamilton. — Protestations de Marie. — Reproches d'Élisabeth. — Lettre d'Élisabeth à Murray attestant sa connivence avec lui. — Conférences d'York. — Commissaires de Murray — d'Élisabeth — de Marie. Détails sur les débats. — Murray produit, in petto, les documents trouvés dans la cassette. Ouvertures conciliatrices. — Le duc de Norfolk. — Ses ambitions et prétentions matrimoniales. — Élisabeth évoque le procès à Westminster. — Transformation de la situation de Marie. — Elle devient l'accusée et Murray l'accusateur. — Le duc de Norfolk regagne, en reniant ses projets sur Marie, les bonnes grâces d'Élisabeth. — Acte d'accusation de Murray. — Examen de ses prétendues preuves. — Dissimulation et contradiction. Protestations énergiques de Marie. — Cartel de lord Herries à lord Lindsay. — Déroute de l'accusation. — Clôture subite des débats. — Jugement dérisoire. — Vengeance différente que Marie et Élisabeth tirent de leur commune déception. — Coup d'œil sur l'avenir en deuil.

La miraculeuse évasion de Marie, premier témoignage d'une sorte de retour de la fortune au bon droit, causa dans toute l'Écosse une sorte d'électrique et chevaleresque frémissement.

Peuple et nobles accueillirent la nouvelle avec un égal enthousiasme. Les comtes d'Argyle, de Cassilis, d'Eglington, de Rothes ; les lords Somerville, Yester, Levingston, Herries, Flemming, Ross, Borthwick et un grand nombre de barons s'empressèrent de venir offrir à la reine, au château d'Hamilton, leurs hommages et leurs services. En peu de jours, l'étendard royal fut entouré d'une armée de six mille hommes.

M. de Beaumont, envoyé de Catherine de Médicis, qui s'était rendu auprès de Marie au premier jour de sa délivrance, n'hésita pas à voir un augure de victoire dans cet élan de zèle des grands vassaux et cette popularité retrempee dans le malheur. Le mouvement, en effet, s'accroissait et s'étendait tous les jours. Et dans le Nord, Huntly et Ogilvy avaient proclamé le retour de la reine et appelé aux armes ses serviteurs, dont le renfort allait doubler l'armée de la loyauté.

Celle-ci, du reste, se montrait digne de cet enthousiasme et capable d'en profiter. Avec cette alacrité charmante, cette éloquente verve, cette facilité de compréhension et de travail qui, sans les illusions de son imagination ardente et les entraînements de confiance de son cœur trop généreux, eussent fait une grande souveraine de cette Marie Stuart, dont les malheurs inouïs ont trop fait oublier à la postérité les talents et le courage, la reine, qui sentait que l'occasion était décisive, se multipliait pour concilier les devoirs, surmonter les obstacles, trouver les moyens.

Son premier salut de délivrée avait naturellement été pour la France, toujours préférée, en dépit de plus d'une ingratitude.

Marie avait dépêché en France le fidèle Beaton, pour y annoncer l'évasion dont il avait été le témoin et l'auxiliaire, et pour solliciter l'envoi immédiat de mille arquebusiers et surtout un secours d'argent, car elle était dénuée de tout, Murray ayant outrageusement fait main basse, non-seulement sur les revenus de la couronne, mais encore sur tout ce qui appartenait en propre à la souveraine dépossédée et dépouillée par lui.

Aux cris d'enthousiasme, aux préparatifs belliqueux des partisans de la reine, fanatisés par son apparition, avait répondu, dans le parti opposé, un sombre et soucieux silence, suivi de conciliabules quelque peu embarrassés et de mystérieux messages.

Seul au milieu du désarroi universel, de la contagion de la peur, des défections particulières menaçant d'un sauve-qui-peut général, Murray ne perdit point son sang-froid, et ne tarda pas à rendre le leur aux principaux de ses partisans, trop compromis pour espérer merci. Il leur fit sentir la nécessité d'une contenance ferme en cas de propositions conciliatrices et celle d'une résistance désespérée en cas de conditions trop rigoureuses, ou d'appel immédiat aux hasards du combat. Son exemple et ses raisons maintinrent son parti, convaincu comme lui que le salut était dans l'art d'être le plus fort ou celui de le paraître.

Un premier résultat, un premier succès fut ainsi obtenu par le régent. En se décidant pour la lutte, mais sans ostentation et sans défi, il provoqua habilement des ouvertures pacifiques qui lui permettaient de gagner du temps ou même de gagner la partie, car il connaissait sa sœur, et il ne pouvait se méprendre sur le

sentiment généreux et imprudent comme toujours, qui la poussa à prendre l'initiative de pourparlers conciliateurs.

Était-ce manque de ressources, défiance de ses forces, répugnance à verser le sang, impatience de remonter de gré à gré, fût-ce au prix de quelques sacrifices inévitables, sur le trône où la victoire même pouvait l'asseoir moins solidement que la modération et la reconnaissance de rebelles épargnés ?

Il y eut de tout cela, sans doute, à la fois dans la détermination de Marie, de ne recourir qu'à la dernière extrémité au sort des armes, détermination qui permit au régent de rassembler, de rassurer ses partisans épars et démoralisés, et de se ménager dans une crise où il n'était pas moins intéressé qu'elle, les sympathies de la politique anglaise.

Quand Marie fut prête ou sentit la lutte inévitable, l'impatience des siens conspira encore contre elle et ajouta sa faute à celle du temps perdu. Il était dans la destinée de Marie d'être toujours victime de ses amis ou dupe d'elle-même, et la témérité des Hamilton allait lui faire perdre cette bataille qu'elle voulait sagement éluder. Elle avait raison. On ne l'écouta pas.

Mais nous n'avons, dans ces considérations, exposé que les moralités, pour ainsi dire, du sujet et les causes essentielles d'un nouveau et définitif désastre. Il importe de serrer les faits de plus près et de définir plus exactement, par leurs actes mêmes, l'attitude réciproque de Marie et du régent avant la lutte.

Quand Marie arriva au château d'Hamilton et y fit surgir du pied, pour ainsi dire, autour d'elle, une petite armée, Murray, accompagné seulement de quelques serviteurs, était non loin de là, à Glasgow, où il tenait en pleine sécurité une cour de justice.

C'est dans ce mince appareil que le surprit, sans le déconcerter, la nouvelle d'un danger si pressant que quelques-uns de ses amis, habitués à ces volte-face, Robert Melvil, par exemple, prirent le parti de prévenir un inévitable changement de la fortune, et d'abandonner celui qu'elle semblait abandonner elle-même. Un des premiers donc, Robert Melvil revint sans vergogne au parti de la reine, lui rapportant la bague que lui avait autrefois donnée Élisabeth, et qu'il avait jusque-là refusé de lui rendre.

Murray, résolu à tenir tête à l'orage et à profiter des chances d'une lutte précipitée avant que l'arrivée des renforts d'Ogilvy et de Huntly assurât à la reine même la supériorité du nombre, ne répondit point à l'invitation que Marie lui fit transmettre, à peine arrivée à Hamilton, de déposer son pouvoir mal acquis. Il continua sourdement ses préparatifs.

Alors la reine déclara devant la noblesse assemblée, que son abdication lui avait été violemment et abusivement extorquée ; et elle invoqua le témoignage de Robert Melvil et de Georges Douglas, présents à la scène de Lochleven. Les nobles, à l'unanimité, déclarèrent nuls et de nul effet les actes signés par la reine et les décisions du Parlement convoqué par l'usurpateur. Ils conclurent un pacte de résistance, signé, le 8 mars, par neuf comtes, neuf évêques, dix-huit lords, douze abbés et prieurs, et plus de cent barons, c'est-à-dire les trois quarts de la noblesse.

La reine fit part à Murray, dans un second message, de sa rétractation et de la ratification solennelle qui la consacrait. Elle lui offrait, pour lui et ses amis, le pardon plein et entier de leurs injures, à condition de leur soumission préalable et de la convocation d'un parlement réparateur et conciliateur. Murray répondit

par des proclamations déclarant complice du meurtre de Darnley tout déserteur de sa cause.

Marie, qui venait d'apprendre enfin, et pour la première fois, les circonstances du meurtre et le nom des principaux assassins, offrit de livrer ceux qu'on lui nommerait, pourvu qu'on lui livrât aussi ceux qu'elle désignerait de son côté. Cette offre jeta l'alarme parmi les adhérents de Murray, et leur fit sentir le besoin de s'unir. Lethington, qui commençait à bouder, oublia ses griefs. Balfour se hâta de reparaitre, et Morton comprit que la victoire seule le sauverait du supplice. Ils arrêtaient les messagers de la reine, et saisirent ses proclamations¹.

On se prépara donc des deux côtés à la lutte devenue inévitable. Les ministres réformés, alliés naturels de Murray, firent retentir les chaires de la prédication d'une sorte de guerre sainte. Murray posséda bientôt, grâce à ce recrutement du fanatisme et à cette propagande de l'anathème, 4.000 hommes autour de lui.

Il comptait davantage, avec raison, sur l'appui de l'Angleterre. Élisabeth couvrant, en effet, son dépit sous des apparences conciliatrices, dépêcha à Marie, tandis qu'elle retenait à Londres, sous de décevants prétextes, son envoyé Beaton, Thomas Leighton, porteur d'instructions du genre de celles qu'avait reçues Throckmorton, et tendant à l'acceptation de la médiation de l'Angleterre.

Avec quelque célérité que fût parti Leighton, il ne put arriver à temps pour précipiter, sous prétexte de le conjurer, un dénouement fatal, encore plus rapide que lui.

L'armée de la reine était nombreuse, mais sans direction et livrée à des influences rivales. Lord Claude Hamilton en avait en vain sollicité le commandement, que Marie crut devoir confier à un homme inférieur, comme caractère et comme talent, à son concurrent, mais moins exigeant que les Hamilton, qui se flattaient de voir la reine payer leurs services de l'octroi de sa main à lord d'Arbroath, neveu de l'archevêque de Saint-André.

Marie, vaguement inquiète de l'issue d'une lutte trop retardée et où l'intervention des renforts attendus des comtes d'Huntly et d'Ogilvy pouvait seule rétablir ses chances compromises, émit en vain le sage avis de temporiser et de se retirer à Dumbarton, pour choisir l'occasion d'un rencontre, à l'abri de fortes murailles.

Les Hamilton, dont l'ambition aiguillonnait l'impatience, n'accédèrent en apparence à ce désir que pour le tromper impunément.

L'armée royale se mit en marche sur Dumbarton, rendez-vous assigné à la noblesse fidèle convoquée en parlement ; mais cette marche ne fut ni assez rapide ni assez discrète pour échapper aux éclaireurs de Murray ; ni surtout aux délations des traîtres de l'armée royale.

Murray, qui s'était posté à Glasgow-Moor, fut averti que la reine avait adopté subrepticement une autre route et suivait la rive gauche de la Clyde.

Il prit aussitôt ses dispositions pour rencontrer l'armée royale et lui disputer, à l'improviste, le passage (13 mai).

¹ J. Gauthier, t. II, p. 165.

Il fit en toute hâte passer la rivière à ses troupes : les gens de pied, sur le pont le plus voisin ; les cavaliers à gué, chacun ayant en croupe un arquebusier, afin de s'emparer au plus vite des hauteurs de Langside, et de barrer le passage à ses ennemis. L'avant-garde était conduite par Morton, Sempil, Lindsay et lord Hume. Le régent conduisait le reste de l'armée ; il avait avec lui Mar, Glencairn, Menteith, le master de Graham, Ruthven, Ochiltrée, Lethington, Balfour et trois des Melvil. Athol, de plus en plus dégoûté du gouvernement de Murray, n'était pas venu, et n'avait envoyé aucun de ses vassaux. Kirkcaldy de Grange avait la charge spéciale de surveiller la bataille.

Arrivé au sommet de la colline avec les borderers à cheval de lord Hume et les arquebusiers qu'ils avaient pris en croupe, Grange rangea une partie de ces derniers à l'entrée d'un chemin creux et étroit, par où devaient déboucher les troupes de la reine ; il abrita le reste dans les jardins et les cottages du village. Le gros de l'armée, formé par derrière sur deux colonnes, occupait le sommet de la colline, dont l'abord était rendu plus difficile par les haies et les fossés qui eu coupaient les flancs¹...

Le corps de bataille de la reine comptait, outre Argyle qui, dès l'action imminente, soit politique, soit faiblesse, soit malaise sincère, était tombé frappé de la plus inopportune des indispositions, les comtes de Cassilis, d'Eglinton et de Rothes, les lords Seaton, Somerville, Yester, Borthwick, Levingston, Sanquhar, Boyd et un grand nombre de barons. Lord Claude Hamilton, un des plus ardents partisans de Marie, conduisait l'avant-garde, composée de tous les Hamilton avec leurs vassaux et amis, au nombre de 2.000, et, loin de la modérer, excitait l'impatience de cette héroïque et téméraire élite.

La cavalerie, plus nombreuse que celle de Murray, était commandée par lord Herries et son frère Maxwell, intrépides et loyaux capitaines.

Mais une pensée unique n'inspirait pas ces éléments rivaux et indisciplinés d'une armée sans cohésion et sans harmonie. L'accès d'épilepsie du comte d'Argyle détruisit jusqu'à l'apparence d'une direction, et la bataille fut abandonnée au hasard.

Les deux armées s'arrêtèrent en face l'une de l'autre, à une portée d'arquebuse, et les avant-gardes s'entrechoquèrent en tirailleurs, tandis que, des deux côtés, le feu de l'artillerie ouvrait sa trouée sanglante par où devaient passer, dans un plus décisif et plus meurtrier élan, les masses d'infanterie poussant l'une contre l'autre leurs mêlées de piques, sous la protection de la cavalerie aux deux ailes.

Mais ce premier choc mal engagé fut sans autre résultat que celui, assez stérile, que produit la rencontre de deux troupes qui s'entament sans se pénétrer.

Le désordre de cette escarmouche de début, entrechoquant les *borderers* à cheval de lord Herries et de lord Hume, ne permit pas aux arquebusiers des deux partis de nourrir leur feu, et les sept canons de la reine échangèrent avec les six

¹ J. Gauthier, t. II, p. 167.

couleuvrines que le régent avait empruntées aux remparts de Stirling des volées intermittentes, qui firent plus de bruit et de fumée que de besogne, et ne percèrent pas, à travers les rangs restés intacts, la brèche qui est le chemin de la victoire.

Le combat se prolongeait, douteux, à travers la poussière et la fumée, et Marie, placée sur une éminence, à un demi-mille du fort de la lutte, en suivait les péripéties avec une inquiétude mêlée d'espérance, entourée de ses dames et gardée par lord Boyd, lord Fleming, le fils de lord Herries et un petit groupe de serviteurs dévoués.

Soudain un grand cri, formé de mille cris confus de colère et de détresse, retentit sur le champ de bataille, à l'entrée de ce défilé montueux ouvrant devant l'assaut des Hamilton, qui s'y précipitèrent avec l'impétuosité de l'ouragan, son amphithéâtre étroit, hérissé de piques et d'arquebuses, et vomissant, comme une gueule d'enfer, la flamme et la fumée.

C'est là que fut le point le plus ardent du combat, et que retentit au sein de l'escadron des Hamilton victorieux, mais décimés, ce cri de triomphe désespéré qui eut un si triste écho au cœur de la reine et de ses compagnons, car il annonçait à la fois le succès de l'attaque et l'épuisement des assaillants, l'escalade des Titans et leur chute.

Arrivés, en effet, au sommet de la colline, non sans semer de cadavres d'hommes et de chevaux chaque degré de ce chemin meurtrier, bordé de chaque côté d'une double embuscade, le clan des Hamilton, qu'avait diminué de moitié le feu croisé à travers lequel il tourbillonnait d'étage en étage, et dont les survivants étaient essoufflés, harassés, rencontra sur le plateau les troupes fraîches de Morton, couvertes par un bois de coudriers et défendues par des abattis d'arbres et des huttes de bûcherons.

Sur ce second champ de bataille succédant au premier, au haut de cette rampe fatale des gorges de Langside, la mêlée fut intense, furieuse, implacable, décisive.

Les Hamilton, qui ne pouvaient plus aspirer à la victoire, vendirent du moins chèrement la défaite inévitable.

Ce fut une suprême mêlée vraiment digne de son renom chevaleresque et légendaire.

On y vit des combats singuliers faits pour l'épopée. On y entendit, à travers le cliquetis des claymores faussant les cuirasses et taillant les chairs, à travers le sauvage chant de guerre des enfants des Highlands et le rauque chevrottement des cornemuses, de superbes défis, de sublimes adieux.

Autour des chefs qui tuaient et mouraient, s'agitaient, tuaient et mouraient aussi, entre-heurtant comme des béliers leurs jambes velues et leurs fronts coiffés de fer, les farouches montagnards qui, sur le granit rouge de sang et jonché de piques rompues, trouvaient encore moyen -de se battre sans armes, dans ce dernier corps à corps où tout est bon pour l'insulte et pour la blessure.

La chronique raconte en frémissant que, dans le délire de cette furieuse agonie, des adversaires mutilés se jetèrent au visage leurs pistolets déchargés, s'éventrèrent avec des tronçons d'épée et des éclats de hampe, et roulèrent les uns sur les autres jusqu'au bas de la pente en s'achevant des ongles et des dents !

Peut-être un si beau désespoir l'eût-il emporté et eût-il ramené la victoire hésitante du côté de cette poignée d'héroïques et tenaces champions de la reine, sans une de ces manœuvres familières à Kirkcaldy de Grange, qui tourna le coteau où ils se débattaient, ramena à la charge leurs adversaires prêts à lâcher pied, et enveloppa dans une décisive attaque de front et de flanc, les Hamilton victimes de la supériorité du nombre et de la position.

La bataille était perdue, irrémédiablement perdue. L'armée royale en désordre, prise d'une panique irrésistible, fuyait dans toutes les directions, fondait en un clin d'œil dans ce sauve-qui-peut aveugle et sourd que rien n'arrête.

Marie, éperdue, voulut tenter un dernier effort, rallier ses troupes débandées, charger à leur tête, gagner le temps d'attendre les renforts d'Huntly et d'Ogilvy. Les deux chefs accouraient avec des troupes fraîches qui ne purent que prendre part à la déroute, déçues et démoralisées par cette lutte si courte et si pleine cependant.

Elle n'avait duré qu'une heure, et elle coûtait à la cause royale trois cents morts, dont cinquante du seul nom de Hamilton, et trois cents prisonniers, parmi lesquels, blessé, lord Seaton, un des meilleurs amis de la reine et un de ses meilleurs chefs. Le comte d'Argyle aussi avait trouvé moyen de se faire prendre, pour justifier, sans doute, son inaction. Le régent fit dédaigneusement rendre à la liberté cet adversaire, plus utile que redoutable¹.

Marie, qui avait poussé son cheval en avant pour ramener les fuyards et charger l'ennemi, ne se laissa détourner par ses amis et ses serviteurs de cette héroïque folie, et ne consentit à les suivre vers l'asile qu'ils lui proposaient que par crainte du sort le pire de tous, et dont la pensée seule la glaçait d'horreur : retomber, entre les mains des rebelles triomphants.

Quand elle songea à un second retour à Édimbourg pareil au premier, à un nouveau Lochleven, elle se précipita vers le salut, même acheté au prix de la fuite.

Le chemin de Dumbarton lui étant déjà fermé par l'ennemi, qui la devança sur les bords de la rivière qu'il lui fallait traverser pour parvenir à la forteresse fidèle, elle retourna bride, sur le conseil de lord Herries, du côté de la Galloway, où elle serait en sûreté, et d'où elle pourrait, s'il le fallait, se retirer à l'étranger. Elle éperonna donc fiévreusement le galop de son cheval dans cette direction, escortée par Herries et son fils, les lords Levingston et Fleming, Georges et Willie Douglas.

Ils coururent ainsi toute la nuit à travers champs. Marie et son groupe fidèle ne s'arrêtèrent qu'à Sanquhar, après avoir fourni d'une traite soixante milles.

De Sanquhar, lord Herries la conduisit dans sa résidence de Terregles. On raconte que, comme elle passait devant le château fort de Carlston, qui avait appartenu à Bothwell, lord Herries le lui désigna comme un lieu de refuge, mais que Marie, très-agitée et fondant en larmes, se précipita en avant sans rien répondre. Après qu'elle eut traversé la Dee, ceux qui l'accompagnaient coupèrent le pont, et en jetèrent

¹ Voir pour ce récit de la bataille de Langside, les divers historiens auxquels nous avons emprunté les traits dont nous avons composé la physionomie de ce combat original. Mignet, t. I, p. 387-390. — Dargaud, 227-250. — J. Gauthier, t. II, p. 166-170.

les débris dans la rivière. Alors, un peu rassurée, elle osa frapper à la porte d'une chaumière, et demanda de quoi apaiser sa faim et sa soif. La pauvre femme qui l'habitait lui servit du pain noir et du lait. Marie, avant de se remettre en route, demanda à son hôtesse quel bien elle pouvait lui faire pour reconnaître son hospitalité. La femme déclara que sa plus grande joie serait de posséder en propre le cottage qui l'abritait, et le champ qui était autour. Oubliant qu'elle n'était plus qu'une fugitive sans ressources, Marie promit de les lui donner. Ce fut sans doute lord Herries qui tint la promesse de sa reine¹.

Marie continua cette vie errante et fugitive jusqu'au 15 mai, où elle arriva enfin au terme de ses pérégrinations nocturnes, et put s'arrêter avec sécurité à l'abbaye de Dundrennan, près de Kirkudbright.

Elle y fut rejointe par l'archevêque de Saint-André et quelques-uns de ses défenseurs, échappés de Langside, qui venaient délibérer avec elle sur le meilleur parti à prendre.

En ce qui touchait l'Écosse, ce parti ne pouvait être que désespéré. Marie put mesurer l'étendue du désastre de Langside au découragement de ses partisans, et à l'implacable acharnement avec lequel Murray abusa de sa victoire.

Dès le lendemain, Marie ne put l'apprendre sans un transport de colère et de douleur, le régent avait publié une proclamation monstrueuse, arrachée à l'innocence de Jacques enfant, dans laquelle le fils, après avoir énuméré les prétendus crimes de sa mère, l'accusait d'avoir voulu le faire mourir pour lui ravir violemment la couronne.

Ce dernier coup acheva d'exalter et d'abattre à la fois une reine fugitive, proscrire, que soutenait seule dans ses tribulations la pensée de l'amour de ce fils par qui on la faisait injustement maudire.

Cet appui de l'ambition et de la confiance maternelle manquant tout d'un coup à Marie, elle cessa d'être héroïquement inspirée, et se laissa aller aux sentiments ordinaires d'une femme dont des épreuves trop répétées ont troublé l'esprit et détendu les ressorts.

Il n'y avait plus de compromis possible entre elle et un Murray. Elle ne pouvait en espérer de pitié ni lui promettre le pardon. D'un autre côté elle se faisait un scrupule d'exposer, par sa présence, ses serviteurs auxquels leur dévouement allait déjà coûter si cher, à continuer une lutte inutile, et à aggraver ainsi les représailles d'un vainqueur implacable.

Lutter, toujours lutter, peut-être pour tomber plus bas encore ! Ne valait-il pas mieux épargner à la fortune la peine de ses dernières rigueurs et se réfugier décemment, du moins, et libre encore, dans le repos d'une hospitalité amie ?

Mais où se retirer, quel asile choisir ? La France aurait eu les préférences de l'esprit de Marie, comme de son cœur. Mais la France était bien loin. Et quelle épreuve que de revenir proscrire et déchuë dans ce pays où elle avait régné, et où elle avait eu le pas sur cette Catherine de Médicis dont il lui faudrait

¹ J. Gauthier, t. II, p. 170.

maintenant subir l'ombrageuse tutelle et suivre humblement la grande robe noire ! Non, c'était impossible.

Ne valait-il pas mieux prendre le parti le plus naturel, le plus facile, le plus habile dans sa confiance hardie, téméraire même, au dire de plus d'un ? Ne valait-il pas mieux, jugeant Élisabeth non telle qu'elle était, mais telle qu'elle devait être, venir, par la plus flatteuse des démarches, se réfugier dans les bras d'une sœur dont la jalousie n'avait plus de prétextes devant une telle infortune, et obliger la secrète alliée de Murray à se faire sa protectrice ? Que pouvait-elle avoir à craindre après tout ? Et ne serait-il pas toujours temps, après avoir épuisé les amertumes de l'exil en Angleterre, s'il ne répondait pas à ses espérances, de faire appel à la France ?

Telle est, évidemment, la série de raisonnements ou plutôt de sentiments, — car Marie ne raisonna pas cette fois, en proie au dégoût et au découragement, avec sa finesse ordinaire, et s'abandonna à ces illusions généreuses qui devaient la perdre — par lesquels la reine fut conduite à abandonner la lutte armée en Écosse pour la lutte politique en Angleterre, et à se confier à la médiation d'Élisabeth, sa cousine, sa voisine, sa protectrice naturelle, qui semblait, depuis ses derniers malheurs, être disposée à ce rôle, et qui ne pouvait manquer décevantement à un devoir supérieur à tous les intérêts.

Qui pourrait blâmer Marie, puisque, si elle eût réussi, le parti qu'elle prit eût été le meilleur, et qu'il n'a contre lui que les malheurs qui en furent la suite ? Du moins n'y a-t-il pas lieu de reprocher à ses serviteurs de l'avoir encouragée dans un dessein qu'ils blâmèrent et désapprouvèrent, au contraire, hautement, sous l'influence de pressentiments plus clairvoyants que les illusions de la reine.

Lord Herries, au premier mot de refuge en Angleterre, fit le bond d'un soldat à qui on proposerait de traverser un chemin sur lequel il flairait une embuscade. Il représenta avec sa franchise énergique à Marie qu'il n'y avait aucun fond à faire sur les démonstrations de cette reine suspecte, dont l'eau dormante couvrait des abîmes. Chercher un asile entre ses bras, c'était se jeter dans la gueule du loup. Marie savait bien comment elle entrerait en Angleterre, mais savait-elle comment elle en sortirait ?

Ces conseils et ces reproches ébranlèrent la reine sans la convaincre. Son parti était pris, la contradiction ne fit que l'y confirmer comme le marteau ne fait qu'enfoncer le clou.

Elle refusa obstinément de rester un moment de plus en Écosse, où lord Herries s'engageait, sur sa tête, à la maintenir quarante jours, attendant, dans l'insondable Galloway, l'occasion de profiter d'une revanche ou, tout au moins, de se retirer sous bonne escorte dans une forteresse imprenable.

Elle persista à ne pas continuer une lutte où la trahison se servait contre son honneur d'armes si déloyales. Elle repoussa, enfin, l'avis de choisir en France un asile préférable, sans doute, s'il ne fallait le demander à Catherine de Médicis, et, en passant la mer, paraître renoncer à la couronne.

Alors l'archevêque de Saint-André et ceux qui étaient là se jetant à ses genoux, la supplièrent de ne point aller en Angleterre, parce qu'elle y serait retenue captive, et ne rentrerait jamais dans ses États. Et ils lui citèrent plusieurs exemples des perfidies de la nation anglaise à l'égard des trois rois d'Écosse ses prédécesseurs. Rien ne put la faire

changer de résolution. Quelques-uns des seigneurs présents, ne prévoyant que trop les funestes conséquences d'un aveuglement que, seule, elle partageait, lui demandèrent des lettres de décharge, pour témoigner que c'était malgré eux qu'elle agissait ainsi¹.

Sa fatale détermination prise, Marie commença à la mettre à exécution, en l'annonçant à Élisabeth par la lettre suivante :

Ma très-chère sœur, sans vous l'aire le récit de tous mes malheurs, puisqu'ils vous doivent être connus, je vous diray que ceux d'entre mes sujets à qui j'avais fait plus de bien, et qui m'avaient le plus d'obligation, après s'estre soulevés contre moy, m'avoient tenu en prison et traitée avec la dernière indignité, m'ont enfin entièrement chassée de mon royaume, et réduite en un tel estat, qu'après Dieu je n'ay plus d'autre espérance qu'en vous ; permettez donc, s'il vous plait, ma chère sœur, que j'aie l'honneur de vous voir au plus tost, afin que je vous puisse entretenir au long de mes affaires. Cependant je prie Dieu qu'il vous comble de ses faveurs, et qu'il me donne la patience et les consolations que j'attends de recevoir de sa sainte grâce par vostre moyen²...

En même temps qu'elle expédiait cette lettre à Élisabeth, Marie faisait demander à Lowther, qui commandait à Carlisle pour lord Scroope, si la reine d'Écosse, réduite à se réfugier en Angleterre, pouvait le faire impunément. Lowther répondit qu'il ne pouvait prendre aucun engagement en l'absence de lord Scroope, qui était à Londres en ce moment.

Marie n'attendit pas d'autre assurance. Le 16 mai, elle s'embarqua à Dundrennan sur un bateau de pêcheur, avec une escorte de dix-huit personnes, qui, quoique dénuées de tout, comme leur maîtresse, voulurent partager sa fortune. A peine débarquée à Worthington, dans le Cumberland, elle écrivit de nouveau à Élisabeth³...

Dans cette longue lettre, exposé de ses griefs contre les rebelles et de ses malheurs, la reine errante implorait de la reine heureuse un asile hospitalier, une médiation protectrice et, tout d'abord, des secours pour sa détresse.

Mais Dieu, par son infinie bonté, m'a préservée, m'estant sauvée auprès de milord Heris, lequel et autres seigneurs qui sommes venus en vostre pays, estant assurée qu'entendant leur cruauté (de Murray et des siens) et comme ils m'ont traitée, que, selon votre bon naturel et la fiance que j'ay en vous, non-seulement me recevrez pour la

¹ J. Gauthier, t. II, p. 172.

² Labanoff, t. II, p. 71-72.

³ J. Gauthier, t. II, p. 172. De Dundrennan, le 15 mai.

seureté de ma vie, mays m'aiderés et assisterays en ma juste querèle, et semondrays les autres princes fayre le semblable.

Je vous supplie le plus tost que pourrés m'envoyer quérir, car je suis en piteux estat non pour Royne, mais pour gentilfame. Car je n'ay chose du monde que ma personne, comme je me suis sauvée, faysant soixante miles à travers champs le premier jour, et n'ayant despuis jamais osé aller que la nuit, comme j'espère vous remonstrer, si il vous plect avoir pitié, comme j'espère, de mon extremes infortune, de laquelle je laysseray à me lamenter pour ne vous importuner, et pour prier Dieu qu'il vous doint, etc... Votre très-fidèle et affectionnée bonne sœur et cousine et eschappée prisonnière. MARIE R.¹.

A ce moment, Marie avait franchi le golfe de Solway ; elle avait renoncé à traiter avec ses sujets, à chercher un asile en France. Elle s'était réduite à ne plus pouvoir rien espérer que de l'Angleterre, sans songer combien un tel isolement et une telle détresse faisaient les affaires de la politique anglaise, et combien allait être grande, chez Élisabeth et surtout chez ses ministres, la tentation de profiter de l'occasion unique de satisfaire à la fois leur haine et leur ambition.

Nous voulons croire, pour l'honneur de la nature humaine, qu'Élisabeth n'arriva point du premier coup, mais par une pente insensible, à ce chef-d'œuvre d'égoïsme et de perfidie, par lequel elle allait transformer la reine proscrite en accusée et l'accusée en prisonnière.

Sans doute elle n'étouffa point sans combats, sans regrets, sans remords, les murmures de sa conscience et le cri de ses entrailles, à la pensée d'un traitement qui allait décevoir de si justes espérances et aggraver de si cruelles misères.

Oui, il est probable qu'elle eut un premier mouvement d'hésitation et de scrupule en revoyant la bague, gage d'amitié et de protection donné à Marie et que celle-ci lui renvoyait en lui demandant l'une et l'autre avec confiance.

Et, malgré son avarice, elle ne put pas apprendre impunément par Lowther, que l'appareil de la reine d'Écosse était si mince qu'elle n'avait pas de quoi se changer et bien peu d'argent, à ce qu'il semblait ; car il avait dû subvenir aux frais de son voyage et fournir des chevaux pour elle et pour sa suite.

Ainsi parlait de l'état dans lequel il avait trouvé cette reine, jadis si brillante et si fière qu'Élisabeth ne l'avait détestée qu'à force de l'envier, le lieutenant de lord Scroope. Il conduisit la reine de Wortington à Cockermonth et de là à Carlisle, avec tous les honneurs dus à son rang, au milieu des manifestations sympathiques de la noblesse du district, accourue sur son passage.

Mais dans le cortège se trouvaient cinquante soldats armés, dont la présence n'était pas d'un trop bon augure. Arrivée à Carlisle, Marie fut conduite dans le château, à sa grande

¹ Labanoff, t. II, p. 73-77. De Wirkinton, le 17 mai.

surprise. Elle demanda à être logée ailleurs ; Lowther répondit que c'était impossible¹...

En effet, à Carlisle, l'avisé commandant ne tarda pas à recevoir les instructions restrictives qu'il avait pressenties ou devancées. Élisabeth avait résolu de profiter de l'occasion, et donnait l'ordre de bien traiter, mais de bien garder la proscrire trop confiante dont elle allait chercher à régulariser et à légaliser la détention.

Pour être juste, même envers Élisabeth qui le fut si peu, il faut tenir compte, pour arriver à l'appréciation équitable de sa conduite, non-seulement des scrupules de la générosité et des devoirs de l'hospitalité, mais aussi de l'imprudence de Marie, qui avait mis Élisabeth à l'épreuve d'une tentation trop forte pour elle, des mœurs du temps et des intérêts d'une politique implacable, très-bien démêlés dans le passage suivant :

Élisabeth ramènerait-elle Marie triomphante en Écosse ? Lui accorderait-elle simplement l'hospitalité en Angleterre ? Lui permettrait-elle de se retirer librement en France ? Tels étaient les trois partis qu'elle pouvait prendre, et qui semblaient conformes ou aux sentiments qu'elle avait montrés à Marie Stuart, comme parente, ou aux obligations qu'elle s'était reconnues envers elle, comme reine. Mais ces trois partis lui parurent également dangereux.

Elle craignait que si Marie recouvrait son trône, elle ne s'entendit avec la cour de Rome et les cours catholiques du continent afin d'abattre le parti protestant en Écosse, et ne reprit ensuite ses prétentions sur l'Angleterre ; que si elle restait libre en Angleterre, elle n'y devint une cause permanente d'excitation, un centre d'intrigues et de complots pour les catholiques, très-nombreux et très-puissants, de ce royaume, qui, la regardant comme leur souveraine légitime, conspireraient avec elle, et se soulèveraient probablement pour elle ; enfin, que si elle se retirait en France, elle n'y préparât, d'accord avec ses oncles et les princes ses alliés, une expédition militaire, destinée à soumettre l'Écosse, ce qui l'obligerait elle-même à soutenir dans ce pays l'autorité du régent, à y défendre les intérêts du protestantisme, et l'exposerait aux suites redoutables d'une lutte nouvelle.

Croyant, d'après sa propre expérience, les positions plus fortes que les promesses, et les nécessités de la politique supérieures aux sentiments de la gratitude, elle n'admit pas que Marie Stuart pût devenir à son égard, comme elle s'offrait à l'être, une amie dévouée et une protégée reconnaissante. Elle ne consulta donc que la raison d'État, sa règle à peu près unique durant quarante années, et elle résolut de garder entre ses mains la reine imprudente qui s'y

¹ J. Gauthier, t. II, p. 175.

était mise. Elle espéra assurer ainsi sa prépondérance en Écosse, et affermir sa sécurité en Angleterre¹...

Nous avons insisté avec quelque développement sur ces considérations lumineuses qui, placées à l'entrée de la dernière partie de cette histoire, en éclairent si profondément les mystères.

Nous pénétrons maintenant l'égoïste et implacable mobile de l'acharnement inouï d'Élisabeth contre une proscrire qu'elle changea en prisonnière et une prisonnière qu'elle changea en victime.

Nous comprenons la mise en mouvement, dès le mois de mai 1568, par une main inexorable, de cette machination subtile et mortelle dont l'invisible et inévitable engrenage saisira Marie par un pan de sa robe d'héroïne et mettra vingt ans à dompter ses résistances, à étouffer ses plaintes, à broyer sous sa roue son inviolabilité et son innocence, à la torturer vivante, à la souiller morte.

A peine Marie est-elle arrivée à Carlisle, que fonctionnent les premiers de ces machiavéliques ressorts. En attendant une raison de retenir dans son royaume une princesse, sa parente et son égale, qui ne lui avait fait aucun tort et sur laquelle elle n'avait aucun droit, Élisabeth se contenta d'un prétexte, et, en attendant qu'elle le trouvât, elle le supposa.

A peine arrivée à Carlisle, Marie, dépouillée subtilement, pli par pli, et si habilement que ce fut comme à son insu, de ses privilèges et de sa liberté, fut bientôt étroitement surveillée, d'après un warrant d'Élisabeth, qui prescrivait au shérif et aux juges de paix de Cumberland, de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'elle ne s'échappât point. Lady Scroope, sœur du duc de Norfolk, fut chargée d'aller demeurer auprès d'elle. Sir William Drury eut ordre de faire partir cinquante arquebusiers de Berwick pour Carlisle, où Élisabeth envoya lord Scroope, gardien de cette frontière, et le vice-chambellan, sir Francis Knollys, avec la mission secrète de garder la reine d'Écosse comme si elle était déjà prisonnière².

Cette mission décevante de Scroope et de Knollys est intéressante à étudier rapidement. Car c'est la première carte hasardée de cette partie de vingt ans. C'est le premier coup de griffe, faisant encore patte de velours, de la chatte à la souris.

En lui remettant les lettres de condoléance d'Élisabeth, ses deux envoyés devaient dire à Marie que leur souveraine prenait beaucoup de part à son infortune, mais qu'elle ne saurait la recevoir avant qu'elle eût prouvé son innocence dans le meurtre de son mari. La nécessité de cette justification préalable était le moyen qu'Élisabeth avait imaginé pour l'éloigner de sa présence, et la retenir dans ses États³.

¹ Mignet, t. II, p 4-5.

² Mignet, t. II, p. 6.

³ Mignet, t. II, p. 6.

C'était là une honteuse violation du droit des gens ; car Marie n'était en rien placée sous la juridiction d'Élisabeth, et celle-ci, en la retenant prisonnière, faisait offense à la première condition de la justice, qui est de considérer l'inculpé comme innocent et de le laisser libre.

Élisabeth sentait bien le vice de son système et ne se faisait pas illusion sur l'inanité de son droit.

Mais elle se flattait que l'hypocrisie universelle pardonnerait à son hypocrisie d'avoir pris, par-dessus tout, souci de la dignité des couronnes, et de n'avoir usurpé un droit que pour remplir un devoir.

Elle comptait sur la complicité des circonstances, sur l'habileté que mettrait Murray à servir une accusation qu'il avait fomentée, et dont le succès était son salut ; sur la faute que Marie commettrait, sans doute, d'accepter le débat après l'avoir refusé, et de l'éluder après l'avoir accepté, ce qui permettrait de la présumer coupable, sinon de la convaincre, et de la détenir en feignant de l'épargner.

Élisabeth ne se trompait dans aucune de ces prévisions si monstrueusement préconçues. Et les circonstances, en effet, aidées par l'art raffiné de Cecil et de ses instruments, allaient favoriser la haine jusqu'à lui permettre de se déguiser en justice, et trahir l'innocence jusqu'à la faire paraître coupable.

N'oublions pas, pour expliquer ce contraste, la différence de la situation réciproque des parties.

Marie est affligée, séquestrée, isolée de ses serviteurs, privée des communications et des conseils utiles à sa défense. Elle est dans le dénuement le plus complet et le plus humiliant.

Et contre cette ennemie désarmée, Élisabeth et Murray unissent, en vue du triomphe nécessaire, indispensable à la sécurité de l'un, à la réputation de l'autre, toutes les ressources de leur habileté et tous les moyens d'intimidation et de corruption contre lesquels lutte si inégalement l'innocence prisonnière.

Murray prenait le rôle de vengeur du roi, qu'il avait laissé assassiner, et Élisabeth, pendant qu'il se préparait à flétrir l'honneur conjugal de sa sœur, répondait aux sollicitudes de la France par les plus rassurantes nouvelles, et invoquait gracieusement auprès de Catherine de Médicis, qui souriait de son énigmatique sourire, le privilège de la parenté et du voisinage pour prodiguer à Marie les consolations d'une sœur jalouse de lui faire oublier les injustices de la fortune.

L'Écosse fanatisée, la France paralysée, Murray faisait vendre impunément, en Angleterre, pour se procurer sans doute des arguments, les bijoux de la reine d'Écosse. Élisabeth se parait sans vergogne de la dîme de ce butin ; et Charles IX, abusé, bornait les instructions de M. de Montmorin à de vagues assurances de condoléance et de sympathie. Une fois tout en train, enfin, on mettait, discrètement encore, toutefois, la cloche de l'accusation en branle, non sans avoir pris les précautions nécessaires pour assourdir celle de la défense.

Le premier choc des illusions de Marie contre les décevantes dispositions manifestées par Élisabeth, ne fut pas, comme on le pense, à l'avantage de cette dernière, et les deux négociateurs durent recevoir plus d'une éclaboussure de l'étonnement indigné de la reine d'Écosse, à la lecture de la lettre équivoque où

sa sœur déclarait qu'elle croyait trop à son innocence pour lui faire l'injure de la recevoir avant qu'elle n'en eût fourni l'éclatante preuve.

Marie, profondément émue, prit à part Scroope et Knollys, et, avec des larmes dans les yeux et de la passion dans la voix, elle se plaignit de ce qu'Élisabeth répondait si mal à son attente, et refusait de la recevoir. Elle demanda que sa bonne sœur lui fournit des secours pour soumettre ses sujets rebelles, ou qu'elle lui laissât traverser ses États, pour aller en France implorer le secours des princes étrangers ; car c'était librement qu'elle s'était mise entre les mains d'Élisabeth, la meilleure partie de ses sujets lui restant encore attachée. **Ceux qui se sont révoltés, dit-elle, ne l'ont fait que pour conserver par la violence des biens que je leur avais trop libéralement concédés. Le meurtre du roi qu'ils font semblant de poursuivre n'est qu'un prétexte, car ils sont eux-mêmes les meurtriers.** Et elle accusa nommément Morton et Lethington¹.

Lord Scroope, et surtout Knollys, emportèrent de cette entrevue une impression tout en faveur de Marie Stuart, et ne purent se défendre, l'un de l'admiration, l'autre de la pitié.

Marie méritait ce flatteur témoignage, que nous citerons tout à l'heure, par son activité et ses efforts pour tirer au net une situation fautive et ramener à elle une reine évidemment prévenue.

Dans la lettre du 28 mai, écrite le jour même de sa première entrevue avec les envoyés d'Élisabeth, Marie posait très-habilement et très-dignement le terrain de ses rapports avec Élisabeth.

Elle attribuait son parti de se réfugier en Angleterre au désir de venir en personne lui faire **sa complainte** contre l'ingratitude de ces sujets rebelles qu'elle n'avait épargnés qu'à sa recommandation, et de se décharger vis-à-vis d'elle librement, volontairement, et sur le pied d'égalité seul acceptable pour une reine innocente, des fausses imputations par lesquelles ils avaient cherché à la compromettre à ses yeux et à justifier leur usurpation.

Par cette lettre, Marie accréditait auprès d'Élisabeth lord Herries et lui faisait part de la mission semblable donnée à lord Fleming vis-à-vis de la cour de France, la priant d'autoriser et faciliter son voyage.

Marie terminait sa lettre par de justes plaintes sur le traitement qui lui avait été fait au nom d'Élisabeth, si différent de celui qu'elle était en droit d'attendre, et par le regret que sa cause éprouvât, par la faute de sa protectrice naturelle, un retard préjudiciable.

Elle demandait la liberté de chercher ailleurs un asile plus hospitalier ou la permission de se rendre auprès d'Élisabeth, selon son droit de reine et son vœu d'amie.

Tous ces regrets et ces reproches discrets étaient adoucis par cette tendre finale, où le soupir se change en un baiser :

¹ J. Gauthier, t. II, p. 176.

Souvenès-vous que j'ay tenu promesse ; je vous envoyés mon encor en bague, et je vous ay aporté le vray et corps ensemble, pour plus seurement nouer ce nœud, si à vous ne tient.

Cette manière d'envisager la question et de poser le débat n'eût point fait l'affaire de Murray ni celle d'Élisabeth, car Marie n'eût pas eu de peine, si les situations fussent demeurées intactes et les faveurs égales, à faire triompher son innocence et à reconquérir sa liberté.

Or l'intérêt d'Élisabeth était que Marie fût coupable ou parut l'être, seul moyen, pour sa prétendue amie, de demeurer sa geôlière.

Élisabeth n'opposa donc aux justes et pressantes instances de Marie, qui passait bientôt de la prière à la plainte et de la plainte au reproche, que son énervant système d'équivoque, de subtilités dilatoires, donnant chaque fois un tour de roue de plus à la machine d'isolement, de captation, d'intimidation, sous laquelle elle tenait sa prisonnière.

476 MARIE STUART.

Tous les moyens lui étaient bons pour arriver à dompter l'énergie et à affaiblir la résistance de l'infortunée souveraine ; loin de la guérir d'un seul coup de ce mal de la misère dont souffrait sa fierté, elle n'apportait au dénuement de la reine d'Écosse qu'un soulagement parcimonieux et comme dérisoire.

Élisabeth avait pitié de sa pauvreté comme elle avait pitié de ses malheurs. Elle lui envoya quelques effets, mais tels, que Scroope et Knollys en eurent honte, et pour celle qui les offrait, et pour celle à qui ils étaient destinés. Marie eut le bon goût de ne point paraître offensée ; et Knollys crut devoir excuser sa maîtresse, en disant que c'était lui qui s'était mal expliqué. L'envoi consistait, dit l'ambassadeur espagnol, en deux vieilles chemises, deux paires de souliers, et deux pièces de velours noir¹...

Marie ne tarda pas à reconnaître quelle imprudence elle avait commise en se jetant dans les bras de cette reine qui l'embrassait à l'étouffer, et dont l'hospitalité était la captivité [d'un autre Lochleven](#).

Mais la faute était commise, il fallait en tirer le meilleur parti possible, appeler au besoin la ruse au secours de la faiblesse, feindre la confiance pour l'inspirer, se tirer, en la caressant, des griffes de la harpie.

C'est ce que fit Marie, et ses lettres du mois de juin attestent les ressources de son esprit, l'habileté avec laquelle elle profite des moindres faveurs de sa situation, l'art avec lequel elle joue avec les susceptibilités d'influences rivales, enfin la supériorité de sa défense sur l'attaque dans une lutte où Élisabeth ne triomphe que par l'avantage d'être sans cœur et sans scrupules.

Cette impassibilité insensible, ces yeux et ces oreilles de Fatalité, elle ne parvint pas à les donner à ses envoyés, qui ne pouvaient voir et entendre impunément

¹ J. Gauthier.

Marie, qui rougissaient de leur rôle et s'indignaient qu'on les obligea à tromper une personne qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Les aveux de Knollys, à cet égard, sont caractéristiques. Le 29 mai, les deux envoyés d'Élisabeth lui communiquaient, en ces termes, leur première impression :

Nous jugeons, d'après ses réponses, qu'elle possède une bouche éloquente et une tête avisée ; il nous semble, en outre, qu'elle est douée d'une grande énergie et d'un cœur généreux¹.

Et ils concluaient qu'il était difficile de retenir longtemps impunément prisonnière une princesse demeurée populaire en Écosse, dont la courageuse infortune avait suscité des dévouements héroïques et ne pouvait qu'exciter l'intérêt de toute l'Europe.

Le 11 juin, Knollys, écrivant à Cecil, mettait naïvement les pieds dans le plat, et il confessait qu'il n'y avait d'autres expédients pour justifier un traitement si peu conforme au caractère de Marie et aux devoirs d'Élisabeth, que ceux que pouvait offrir une accusation fondée ou non.

Cette lettre, on peut le dire, est de celles que la postérité doit lire, car elle est, dans la balance de la justification de Marie Stuart, d'un poids décisif, dont, certes, son auteur ne se doutait point.

J'ai hâte de savoir quelle conduite nous devons tenir à l'égard de cette dame. Il est temps de renoncer à la dissimulation et aux faux semblants... Assurément, c'est une femme rare et tout à fait supérieure ; de même qu'elle ne se laisse prendre à aucune flatterie, de même la franchise ne semble point l'offenser, si elle croit que son interlocuteur est un honnête homme... Elle ne tient pas à l'étiquette ni à la pompe, pourvu qu'on reconnaisse sa condition de reine. Elle aime beaucoup à converser ; elle est hardie, enjouée et familière. Elle se plaît à entendre parler de bravoure ; elle fait l'éloge, par leur nom, de tous les hommes renommés pour leur courage dans son royaume, et ne cache point son dédain pour les lâches, même s'ils sont ses partisans. Ce qu'elle désire le plus ardemment, c'est d'être vengée de ses ennemis, et de remporter sur eux la victoire ; que ce soit par l'épée de ses amis, par ses libéralités ou par les divisions, peu lui importe, à ce qu'il semble. Pour en venir à bout, peines et périls lui seraient agréables. Les richesses et tout le reste lui paraissent méprisables au prix de la victoire. Que faire avec une telle dame et princesse ? S'il faut la nourrir chez soi, ou dissimuler avec elle, je le laisse à votre jugement. La politique la plus sûre et la plus expéditive serait d'aider le régent à propos ; et si l'on pouvait faire apparaître des taches sur le manteau de cette reine, le plus tôt serait le meilleur².

¹ J. Gauthier, t. II, p. 177.

² J. Gauthier, t. II, p. 181.

Le digne Knollys prêchait un converti, quand il ne voyait d'autre moyen de retenir Marie que de la diffamer, et qu'il le recommandait au ministre qui en avait fait la base même de sa politique. Déjà, en effet, dans son mémoire sur les inconvénients et les avantages de la venue de Marie en Angleterre, Cecil avait mis en tête de ses conseils, celui-ci : [Se faire envoyer d'Écosse toute espèce de preuves pour la convaincre de la mort de son mari, après quoi sa cause sera soumise au jugement de la reine d'Angleterre](#)¹.

Mais l'entreprise n'était point sans délicatesse ni sans difficultés, en dépit de la faveur partielle des circonstances et des avantages de la force, et il fallait un bras bien habile et un filet aux mailles à la fois bien souples et bien solides pour envelopper et paralyser les résistances d'une femme intrépide et prisonnière, capable de tout pour défendre son innocence et reconquérir sa liberté.

Lord Scroope et Knollys étaient impatients de se décharger de la responsabilité d'une garde de plus en plus hasardeuse, en dépit d'une escorte de cavaliers armés et de mille autres précautions. Marie, écuyère consommée, se plaisait, en riant, à multiplier les alertes de ses compagnons, et à les défier à la course d'un provoquant galop.

Il fallait couper les ailes d'une prisonnière si disposée à les ouvrir. Et c'est ce qu'on fit à la première occasion favorable.

En attendant l'issue inévitable d'une lutte inégale, ni l'une ni l'autre des deux reines adversaires ne négligeait rien pour parvenir à son but. Marie envoyait à Londres, comme nous l'avons dit, lord Herries chargé de négocier auprès d'Élisabeth et lord Fleming, investi par elle de la mission, après avoir sondé les dispositions de la reine d'Angleterre, de pousser jusqu'en France et de lui ménager, en engageant, au besoin, les revenus de son douaire, un appui efficace d'hommes et d'argent.

En même temps, elle invitait formellement le comte de Huntly à continuer la résistance en Écosse et à grouper ses partisans en confédération.

Élisabeth, de son côté, dépêchait à Carlisle et à Édimbourg, un nouvel envoyé, Midlemore, parent de Throckmorton, habitué à conduire avec dextérité des négociations ambiguës, et porteur pour la reine d'Écosse et pour Murray, le régent usurpateur, d'assurances contradictoires.

Murray, contraint par la nécessité, séduit par l'espérance, reçut avec une résignation facile les remontrances affectées d'Élisabeth, et se soumit volontiers, tout en continuant à se livrer, vis-à-vis des partisans de Marie, à une persécution impitoyable, à la réquisition que lui adressait Élisabeth, de comparaître devant elle, afin d'expliquer et de justifier ses actes. Il fit volontiers le sacrifice de ses susceptibilités personnelles et de l'indépendance de son pays, en acceptant une intimation qui vassalisait la couronne d'Écosse.

Mais Marie, qui n'avait pas les mêmes raisons d'être docile, se plaignit avec une juste amertume de l'humiliation à laquelle on voulait la condamner. Et elle persista à maintenir le débat sur l'unique terrain compatible avec sa dignité.

Elle voulait bien faire à la médiation bienveillante d'Élisabeth la concession de se justifier, sur le pied de l'égalité et de la liberté, devant sa parente et son amie.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 181.

Mais elle se refusait à tout ce qui pouvait ressembler à une reconnaissance du droit de suzeraineté que s'arrogeait la reine d'Angleterre, et elle repoussait ce rôle d'accusée prisonnière, indigne d'une reine innocente, qui voulait bien condescendre à exposer ses griefs contre des sujets rebelles, mais non descendre à discuter leurs accusations.

Que si Élisabeth trompait sa confiance au point de méconnaître cette juste prétention, qu'elle cessât du moins de la retenir, et ne trouvât point mauvais que la reine d'Écosse cherchât ailleurs des amis plus impartiaux et des souverains plus fidèles aux devoirs de la solidarité entre personnes couronnées.

Tel est le thème constant, parfois brodé avec une singulière énergie et une pénétrante éloquence, des négociations, des lettres, ou des conversations de Marie avec Élisabeth et ses envoyés.

Elle y maintient nettement son droit, non d'être jugée, mais d'être entendue ; non de se défendre, mais d'accuser. Tout en tenant compte des nécessités de la politique et des susceptibilités de la rivalité anglaise, elle ne réserve pas moins clairement son droit d'ordonner comme souveraine en Écosse, d'y encourager ses partisans, d'y autoriser Argyle et Huntly à les réunir, et de confier au duc de Châtellerauld, en qualité de lieutenant général, l'administration légale du royaume en son absence.

De même, elle maintient l'indépendance de ses communications avec la cour de France, à laquelle, à défaut de lord Herries et de lord Fleming, retenus indûment à Londres, elle envoie, par M. de Montmorin, par Beaton, par Georges Douglas, dont elle recommande chaudement à Charles IX et à Catherine de Médicis la fidélité héroïque, l'expression de ses doléances, la protestation discrète de ses plaintes, l'appel de son dénuement.

Le 13 juin, après avoir reçu la décevante visite de Midlemore, elle écrit à Élisabeth :

Madame ma bonne sœur, je vous mercie l'envie qu'avez d'ouïr la justification de mon honneur, qui doibt importer à tous princes, et d'aultant plus à vous, que jay cet honneur d'estre de votre sang si proche ; mais il me semble que telz qui vous persuadent que ma réception vous tournera à déshonneur, manifestent le contraire. Mais, hélas ! Madame, où ouïstes-vous jamais un prince blasmé pour escouter en personne les plaintes de ceux qui se deullent (*plaignent*) d'estre faussement accusez ? Ostez, Madame, hors de voire esprit que je sois venue icy pour la sauveté (*le salut*) de ma vie — le monde ni toute Écosse ne m'ont pas reniée —, mais pour recouperer mon honneur, et avoir support à châtier mes faux accuseurs, non pour leur respondre à eux comme leur pareille, car je smis qu'ils ne doivent avoir lieu contre leur prince, mais pour les accuser devant vous, que jay choisie entre tous autres princes pour ma plus proche parente et parfaicte amye... Je vois, à mon grand regret, qu'il est interprété autrement...

... Par quoy, je vous supplie, aydez-moi, m'obligeant à vous de tout, ou soiez neutre, et me permettez chercher mon mieux d'ailleurs ; autrement, remettant les choses en longueur, vous nie ruinez plus que nies propres ennemis. Si

vous craignés blasme, au moins, pour la fiance que j'ai eue en vous, ne faites pour moy ni contre moy, que ne voyez comme je viendray à mon honneur estant en liberté, car icy je ne puis ny ne veulx respondre à leurs faulses accusations, mais ouy bien par amitié et bon plaisir nie veulx je justifier vers vous de bonne voglia, mais non en forme de procès contre mes subjetz, s'ils n'avoyent les mains liées ; Ittadamne, eulx et moy ne sommes en rien compaignons ; et quand je devrois estre tenue icy, encore ayineroy-je mieulx mourir que me faire telle¹.

Marie ne se méprenait pas sur l'effet de ces protestations et de ces plaintes, et comptait davantage sur la crainte d'Élisabeth que sur sa pitié. Aussi, s'aidant elle-même afin d'être aidée de Dieu, elle poursuivait l'indifférence ou l'impuissance de la cour de France d'appels d'une éloquente détresse, comme celui-ci, adressé à son oncle, le cardinal de Lorraine :

... Mon oncle, si vous n'avez pitié de moy à ce coup, je puis bien dire que c'est faict de mon fils, de mon pays et de moy, que je seray en ung aultre quartier en ce pays, comme en Lochlevin. Je vous supplie avoir esguard, mes ennemis sont peu, et jay tout le reste de la noblesse ; les leurs les commencent à laisser, si j'avois tant soit peu de secours. Car ilz sentent bien que leur querelle est mauvaïse, et que, en Écosse, et icy, ou jay peu parler pour respondre à leurs calomnies et faulx raports, ils sont estimez traistres et menteurs ; et pour ce respect s'éforcent-ils de in'empescher de passer oultre et m'arrestent icy...

... Ouvertement ilz inventent de jour en jour mengeries de moy, et secrètement m'offrent de ne dire plus de mal de moy, si je veule leur quitter le gouvernement. Mais ou jayme mieulx mourir ou les faire ml-vouer quilz ont menty de tant de vilennies quilz m'ont mises subs. Or je me remetz à la suffisance de ce porteur, et vous suppliray avoir pitié de lhonneur de vostre pauvre niepce, et procurer le secours que vous dira ce porteur, et cependant de l'argent, car je nay de quoi acheter du pain, ny chemise, ny robe.

... La Royne d'icy m'a envoyé ung peu de linge et me fournit ung plat. Le reste, je l'ay empruntay, mais je nen trouve plus. Vous aurez part en ceste honte... Dieu m'esprouve bien ; pour le moins assurez-vous que je mourray catholique. Dieu m'ostera de ces misères bien tort. Car j'ay soufert injure, calomnies, prison, faim, froid, chaud, fuite sans sçavoir où, quatre XX et douze miles à travers champs sans m'arester ou descendre, et puis couscher sur la dure, et boire du laict aigre, et manger de.la farine d'aveine sans pain, et suis venue trois nuilz comme les chahuans, sans femmes, en ce pays, où pour récompense je ne suis guères

¹ Labanoff, t. II, p. 96-99.

mieux que prisonnière ; et cependant on abast toutes les maisons de mes serviteurs, et je ne puis les ayder, et pend-on les maistres, et je ne puis les récompenser !**1**...

En dépit de ces protestations et adjurations, Marie ne reçut aucune aide efficace. Elle demeura livrée aux trames de ses sujets rebelles, qui se moquaient de l'intervention française, au point d'avoir rançonné sans vergogne, lors de son départ pour Carlisle, M. de Beaumont. Ils ne redoutaient pas davantage cette reine secrètement de connivence avec eux, qui, recherchant, non les occasions de trouver Marie innocente, mais des prétextes pour la croire coupable, avait suscité contre elle, dès son arrivée, le témoignage intéressé et passionné du comte et de la comtesse de Lennox, demandant avec ostentation justice contre une princesse innocente, et se joignant aux manœuvres des coupables, érigés en accusateurs.

Le résultat de toutes ces intrigues ambitieuses, hostiles, intéressées, de ces conférences en Écosse, à Dumfries, entre Midlemore et Murray, de ces entretiens à Londres entre John Wood, l'âme damnée du régent et le machiavélique ministre Cecil, fut une délibération du conseil d'Élisabeth, rendue sur les conclusions d'un mémoire du premier secrétaire. Ce mémoire sollicitait la reine d'Angleterre d'éloigner la reine captive des frontières, crainte d'évasion, et de ne l'autoriser, ni à se présenter devant elle, ni à se retirer ailleurs **avant que sa cause eût été honorablement jugée.**

Élisabeth déféra à ce vœu avec empressement, sans trop s'inquiéter des conséquences, car **après de telles conclusions et avec de pareils juges, Marie ne pouvait qu'être trouvée coupable ; en effet de quel prétexte colorer sa captivité si elle était déclarée innocente ?****2**

Le fait n'était point à craindre, Élisabeth ayant des conseillers dont la conscience était taillée sur le patron de la sienne, et capables d'étouffer la voix de la vérité plutôt que de la laisser éclater au dommage de leur maîtresse. Le pis qui pût leur arriver était d'être obligés de suspendre le jugement, tout en envenimant et embrouillant assez l'affaire pour justifier la détention préventive de celle qu'ils allaient transformer en accusée, sinon en coupable.

On pouvait d'ailleurs compter, grâce aux entraînements des débats, à l'habileté des accusateurs, à leur implacable haine, sur une foule d'incidents de nature à altérer les dernières chances de la reine innocente, à abaisser progressivement la supériorité de sa situation, et à la faire descendre au niveau de ses adversaires jusqu'à la sellette d'infamie.

Aussi Élisabeth, pour arriver à ses fins, n'hésita-t-elle point à paraître accéder aux prétentions obstinées de Marie, à corrompre par de perfides démonstrations d'intérêt jusqu'au dévouement de lord Herries, et à faire de cet honnête homme abusé, dont la crédule fidélité se trouva innocemment ainsi pire pour Marie qu'une trahison, l'intermédiaire de sa captation.

Tandis que la reine d'Écosse languissait à Carlisle, en proie à toutes les obsessions d'ennemis déguisés en amis, à toutes les influences, si souvent mauvaises conseillères, de la solitude et de la captivité, Élisabeth, triomphant, par le prestige du rang suprême et l'art d'une hypocrisie raffinée, des objections

1 Labanoff, t. II, p. 115-118.

2 J. Gauthier, t. II, p. 191.

et des répugnances d'Herries, obtenait de lui de décider sa maîtresse à accepter le débat avec Murray. Elle lui promettait, en échange de cette déférence pour ses désirs, une protection éclatante, une intervention décisive et une justice exemplaire.

Marie céda, espérant être dédommée de ce sacrifice de dignité. Elle consentit à accepter ses ennemis pour contradicteurs, les commissaires d'Élisabeth pour juges, et à désarmer ses amis, que Murray put lâchement écraser à son aise.

Grave faute, qu'excusent la confiance et la générosité, qu'excuse surtout le régime énervant de cette captivité qu'on devait encore trouver trop favorable, et qu'on allait resserrer au moment même où Marie croyait recevoir, pour prix de sa docilité, au moins une semi-liberté.

Elle était cependant loin d'être gâtée à Carlisle, si l'on en croit les détails donnés à Philippe II par son ambassadeur, d'après le témoignage de M. de Montmorin, à la fin de juin 1568 :

La chambre où elle est gardée est une pièce obscure et très-petite, avec une fenêtre étroite, garnie de barreaux de fer ; elle n'a que trois femmes pour compagnie. Il y a trois chambres en avant de la sienne, et, dans toutes trois, une garde d'arquebusiers. Le château ne s'ouvre qu'à dix heures du matin ; les domestiques écossais de la reine couchent en dehors. On lui permet d'aller jusqu'à l'église de la ville, mais suivie d'une compagnie de cent hommes. Elle a demandé un prêtre depuis que l'évêque de Ross l'a quittée ; lord Scroope lui a répondu sèchement qu'il n'y avait pas de prêtres en Angleterre¹.

C'est du fond de cet abîme d'ennui et d'isolement que Marie adressait à Élisabeth ce dernier et touchant appel :

Mes ennemis vous abusent de l'espérance de vous donner preuve de leurs fausses calomnies ; l'inégalité du traitement que nous recevons devrait me le faire craindre, si mon innocence et la fiance que j'ai en Dieu, qui jusques ici m'a préservée ; ne me rassuroit. Ne faites pas un combat inégal, eux armés et moi destituée. Jugez, Madame, selon que Dieu vous a donné un esprit par-dessus les autres, et non selon le conseil de ceux qui sont mus de particulière affection. Je ne blâme personne, mais un ver de terre se ressent quand on lui marche sus : combien plus un cœur royal supporte-t-il d'être si mal traitée².

Élisabeth répondit à ces instances en trompant lord Herries, en trompant l'ambassadeur de France, en trompant Marie elle-même par leur intermédiaire, et en obtenant de celle-ci, au lieu d'une résistance qui l'eût déconcertée, de consentir à changer de résidence — à se rapprocher ainsi d'elle — et à répondre

¹ J. Gauthier, t. II, p. 192.

² Labanoff, t. II, p. 108-112.

devant ses députés de façon à se justifier, non **judiciellement**, mais amiablement, privément et sans aucun préjudice pour sa dignité de souveraine.

Marie, trop impatiente pour n'être pas trop confiante, et qui avait un trop grand besoin d'espérer pour ne pas croire, se laissa décider, après un passager transport de menaces, de protestations, de larmes, à quitter Carlisle pour le château de Bolton, dans le comté d'York. Elle y arriva le 16 juillet, après un voyage de trois jours, en litière, adouci par la compagnie tolérée de quelques dames et de quelques amis.

Accueillie avec respect par lady Scroope, sœur du duc de Norfolk, traitée avec ménagement par ses gardiens, Marie ne tarda pas à oublier la violence qui lui avait été faite. Le retour de lord Herries et les belles paroles qu'il apportait lui rendirent confiance¹.

Comment Marie, en effet, dans la situation où elle se trouvait, eût-elle pu refuser de se disculper devant une cousine et une amie, et éluder un débat dont la conséquence quand même devait être sa restauration ?

On procéderait de la manière suivante : les lords révoltés seraient mandés pour expliquer leur conduite ; s'ils pouvaient alléguer quelques raisons pour l'excuser, Marie serait rétablie, à la condition que les rebelles conserveraient leurs biens et dignités ; si, au contraire, ils n'alléguaient aucun motif valable de leur révolte, alors Marie serait rétablie sans conditions, et par la force des armes, si la force était nécessaire².

Marie, presque honteuse d'un reste tenace de méfiance, accepta cette proposition avec un empressement reconnaissant, comme la moins mauvaise, sinon la meilleure issue possible à sa situation. Et Élisabeth, enchantée de voir la reine d'Écosse tomber dans ce piège où elle avait osé l'attirer par la main d'un serviteur fidèle, se hâta de profiter de son succès.

Marie n'était pas moins impatiente d'en finir, au point d'avoir, dans sa confiance, négligé d'insister sur la promesse qui lui avait été faite, et qui fut éludée, de rédiger en forme de traité les conditions auxquelles le débat lui était offert et avait été accepté. Mais le temps pressait. L'impopularité de Murray en Écosse croissait tous les jours, et les complots et les défections attestaient le déclin de cette tyrannie précaire.

Les Hamilton, Huntly et Argyle, d'un autre côté, s'étaient coalisés et confédérés contre lui à Largs. L'assemblée avait envoyé à Élisabeth une lettre collective dans laquelle vingt évêques, comtes ou barons sollicitaient impérieusement la restauration de la reine légitime. Tout au moins réclamaient-ils que Marie fût laissée libre de chercher ailleurs un appui qu'ils demandaient eux-mêmes au duc d'Albe.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 200.

² J. Gauthier, t. II, p. 200.

Poussant à bout avec vigueur cette résistance à l'oppression de Murray, et passant des paroles aux actes, les barons fidèles avaient convoqué un Parlement dont un manifeste dénonça publiquement le régent comme **le meurtrier par procuration du feu roi**, condamna les rebelles et appela le peuple aux armes. En même temps, ils se mettaient en campagne.

Huntly et Argyle soumirent en très-peu de temps les comtés du Nord et de l'Ouest, pendant que les Hamilton reprenaient le château de leur nom, dont les rebelles s'étaient emparés après la bataille de Langside. Ils s'avançaient victorieux vers le Sud, et comptaient écraser Murray, avant qu'il pût réunir son Parlement ; car ils attendaient de France un millier de volontaires, que Georges Douglas avait réussi à enrôler. La ruine des factieux était à peu près certaine sans une nouvelle perfidie d'Élisabeth¹.

Celle-ci, en effet, sous la promesse, bien entendu, de la réciprocité, obtint de Marie l'ordre à ses partisans de mettre bas les armes. A ce signal, les hostilités cessèrent, mais de la part seulement d'Huntly et des Hamilton. Murray profita de leur loyale inaction pour poursuivre abusivement un triomphe qu'on ne lui disputait plus, et pour frapper ses adversaires désarmés. Il convoqua son Parlement, fit déclarer traîtres l'archevêque de Glasgow, l'évêque de Ross, Claude Hamilton et plusieurs barons, et ressaisissant l'empire par la terreur, remplissant les prisons, gorgeant de la curée des confiscations ses amis et ses parasites, il attendit le moment de fonder définitivement, sur la diffamation publique de sa souveraine, son insolente autorité.

Marie, indignée de ce manque de foi, protesta en vain auprès de la reine d'Angleterre.

Élisabeth, loin de s'associer à ses plaintes, lui répondit par des reproches, et rejeta toute la faute sur les lords de la reine, les accusant d'avoir envahi les frontières anglaises.

Après avoir ainsi réduit Marie à se disculper auprès de ses partisans, dont elle venait, par un excès de confiance, de causer la ruine et de décourager à jamais le zèle, Élisabeth n'avait plus qu'à lui faire subir, en la trompant encore, l'affront de se défendre, devant des juges prévenus, d'une accusation indigne, fondée sur des pièces fausses, produites par des accusateurs qu'elle eût pu récuser au triple titre de rebelles, d'usurpateurs et de coupables du crime dont ils osaient lui demander compte.

La monstrueuse comédie des conférences d'York et de Westminster allait s'ouvrir, dignement inaugurée par une lettre d'Élisabeth à Murray, du 20 septembre 1568², qui était pour lui un brevet d'impunité et même une promesse de succès.

Il fallait, de la part de Murray, et même de la part d'Élisabeth, la certitude de pouvoir étouffer la vérité, pour oser provoquer une enquête publique sur les derniers complots qui avaient précipité du trône la reine d'Écosse. Car

¹ J. Gauthier, t. II, p. 205.

² Cette lettre, publiée par Robertson, est citée par Gauthier, t. II, p. 206-207.

personne n'ignorait que le meurtre de Darnley était le crime de la noblesse, et que Murray et ses amis en avaient été les inventeurs, et quelques-uns, avec Bothwell, les exécuteurs.

Aussi, lorsqu'il fallut choisir des commissaires pour les envoyer, à York, accuser la reine, ce fut à qui refuserait cette odieuse mission. Murray, obligé de s'en charger lui-même, prit, pour l'accompagner, le comte de Morton, l'évêque d'Orkney, lord Lindsay, Robert Pitcairn, abbé commendataire de Dumferline, avec Lethington, John Wood, Mackgill, Balnaves et le célèbre Buchanan.

Morton et Lethington étaient notoirement connus pour être deux des principaux auteurs du régicide, dont ils allaient accuser Marie ; l'évêque d'Orkney était le seul ministre qui eût consenti à célébrer le mariage qu'il devait lui reprocher ; enfin, Lindsay, Pitcairn, Mackgill et Balnaves étaient les quatre juges qui avaient prononcé, en faveur de Bothwell, la sentence d'absolution qu'ils songeaient à lui imputer...

Élisabeth avait désigné pour la représenter le duc de Norfolk, homme sans caractère, et le comte de Sussex, qui pensait, comme Cecil, qu'il fallait retenir en Angleterre la reine d'Écosse, et la diffamer pour colorer sa détention. Elle leur adjoignit sir Ralph Sadler, qui avait été envoyé plusieurs fois en Écosse pour y semer des troubles, et qui, en ce moment, conseillait de traiter Marie Stuart de telle sorte qu'elle fût à jamais hors d'état de nuire¹...

L'évêque de Ross, le persévérant défenseur des intérêts de la reine, l'éloquent apologiste de son innocence, fut chargé de présider la députation chargée de son mandat pour la représenter. Lord Herries, lord Levingston, lord Boyd, l'abbé de Kilwinning, sir John Gordon de Lochinvar et sir James Cockburn de Stirling lui furent adjoints et partagèrent le rôle que lui confiaient ses instructions.

Ces fameuses conférences, qui ne devaient être qu'une monstrueuse jonglerie, s'ouvrirent à York le 4 octobre².

Nous connaissons jusqu'à la satiété les accusateurs, les juges, les avocats, les faits sur lesquels allaient s'exercer l'impudente animosité des uns, la secrète hostilité des autres, la molle résistance, enfin, des mandataires d'une reine qui eût seule pu, se défendre elle-même, et dont la vue et les paroles seules eussent pu déconcerter des adversaires qu'encourageait son absence. Nous ne perdrons donc pas un temps précieux à analyser dans leurs subtilités, à suivre dans leurs vicissitudes, ces inégaux et illusoire débats. Nous nous bornerons à les caractériser par leurs inévitables résultats.

Tout d'abord, par un accord tacite qui attestait la faiblesse de l'accusation et la modération de la défense, la discussion se maintint dans des généralités inoffensives, en comparaison de ce qu'eussent été des articulations précises, qui

¹ J. Gauthier, t. II, p. 210.

² J. Gauthier.

furent évitées de part et d'autre au début, pour ne pas fermer les voies à un accommodement.

Marie l'eût accepté à certaines conditions. Mais une telle éventualité ne faisait pas l'affaire d'Élisabeth, qui, mécontente de la physionomie des premières séances, où Murray s'était trouvé assez embarrassé, non pour incriminer, mais pour se défendre, se hâta de réchauffer le zèle de ses commissaires, de gourmander la faiblesse des accusateurs, de jeter de l'huile sur le feu qui ne s'allumait pas assez vite à son gré.

En l'absence des députés de Marie, qui étaient allés à Bolton chercher de nouvelles instructions, Murray, pour réparer son désavantage, profita de la suspension des débats contradictoires pour gagner à sa cause compromise les commissaires hésitants, en exhibant enfin, à huis clos, à titre de renseignement, sur simples copies non communiquées, dont il conserva les originaux, qui l'eussent trahi, les documents apocryphes de la fameuse cassette.

Ce coup de théâtre fit un certain effet, et fournit des prétextes au moins à ceux qui étaient résolus à s'en contenter, à défaut de raisons.

Il permit à des hommes comme Sussex, qui n'étaient rien moins que convaincus, de profiter du doute pour servir les intentions de leur équivoque maîtresse. Il leur permit de justifier par leurs méfiances ses propres soupçons, d'excuser la répugnance de la prude souveraine qu'ils représentaient à admettre Marie en sa présence, épreuve qui eût déconcerté tous ses plans, enfin et surtout d'intimider, par la crainte du scandale, des défenseurs que cette crainte disposait à tous les sacrifices.

Marie qui avait envoyé, aux premières articulations portées contre elle, une écrasante réplique, datée du 16 octobre, ne put jouir, par suite de ces fatalités de sa situation, dont l'éloignement était le moindre inconvénient, de cette déroute de ses ennemis, bientôt changée en victoire par la faute que commirent ses représentants, dans les meilleures intentions du monde, d'ailleurs, d'accepter des ouvertures conciliatrices.

Le duc de Norfolk en prit l'initiative quelque peu intéressée, et leur prêta l'autorité de sa situation.

Norfolk était, par sa naissance, le plus grand seigneur d'Angleterre, et un des plus influents par ses alliances et son immense fortune. Il était proche parent de la reine d'Angleterre, petit-fils du troisième duc de Norfolk, et fils de l'infortuné comte de Surrey, qui avaient été tous deux victimes de l'ombrageux despotisme de Henri VIII : le premier était mort en prison, le second sur l'échafaud, sous prétexte de religion.

Quoique issu de ces deux martyrs de la foi catholique, Norfolk avait été élevé dans la religion protestante ; il en suivait les pratiques, mais on le soupçonnait de pencher vers la foi de ses ancêtres... Son nom avait été prononcé comme celui d'un prétendant qui convenait à la reine d'Écosse, avant que cette princesse se fût mariée avec Darnley.

Lorsqu'elle eut cherché un refuge en Angleterre, il conçut l'espoir de l'épouser, et de réunir ainsi sur sa tête la triple couronne d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Il savait

qu'Élisabeth et Cecil n'avaient d'autre but que de déshonorer Marie, pour avoir un prétexte de la retenir prisonnière, et de l'exclure ensuite, elle et son de la succession à la couronne d'Angleterre. Il résolut de déjouer, si c'était possible, cette odieuse machination¹.

Le duc de Norfolk rencontra facilement, dans l'avisé Lethington, avide de finir honorablement une carrière d'intrigues, un auxiliaire de ses projets.

Dans une entrevue avec Murray, qui eut lieu, la nuit suivante, dans la galerie de son logis, le duc, encouragé par des sentiments en apparence conformes aux siens, se sentit confirmé dans ses ambitieuses espérances.

L'évêque de Ross, attiré par Robert Melvil à un troisième conciliabule chez Lethington, se prêta aussi de bonne foi à un arrangement qui arrêta court de pénibles débats, et prévenait des divulgations fâcheuses, puisque de la calomnie il demeure toujours quelque chose.

Restait à gagner la reine d'Écosse aux conditions de l'accommodement, qui étaient que Marie, après avoir ratifié son abdication, confirmerait la couronne à son fils, la régence à Murray, et qu'elle résiderait en Angleterre, sous la protection d'Élisabeth.

Robert Melvil se chargea encore de cette délicate entreprise, et surprit un acquiescement bientôt rétracté sur les observations du duc de Norfolk, à qui ses desseins matrimoniaux rendaient peu agréable une renonciation à la couronne qu'il aspirait à partager.

Ces velléités conciliatrices furent d'ailleurs bientôt traversées par la jalouse et implacable Élisabeth, qui avait trop d'intérêt à brouiller les cartes, afin de demeurer maîtresse du jeu, pour favoriser un accommodement.

Elle évoqua, aussitôt informée, les conférences d'York à Hampton-Court, décidée à déposséder Norfolk d'un mandat dont il usait si mal à son gré. Elle manda ensuite auprès d'elle, sous prétexte d'examiner la cause de plus près, mais, en réalité, pour y exercer plus à l'aise sa subversive influence, Lethington et Mackgill, qui ne tardèrent pas à suivre Murray lui-même.

Marie, qui voyait à travers ses illusions cette nouvelle phase de la procédure et la trouvait plus conforme à sa dignité, députa de son côté lord Herries et l'évêque de Ross au nouveau rendez-vous, où les affaires de la reine d'Écosse allaient prendre une tournure si différente de celle qu'elles avaient au premier.

Comme préliminaire à cette seconde information, le conseil privé d'Angleterre se réunit le 30 octobre, afin d'arrêter la marche à suivre pour arriver au triomphe de la politique d'Élisabeth, exposée sans ambages par le comte de Sussex, dans sa fameuse lettre du 22 octobre à Cecil : empêcher tout accommodement, encourager Murray à brûler ses vaisseaux, et, en se montrant l'adversaire irréconciliable de Marie, à tomber sous la tutelle de l'Angleterre ; enfin compliquer et envenimer le débat de façon à pouvoir le rompre définitivement sur des présomptions assez fortes contre la reine d'Écosse pour permettre de la retenir prisonnière.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 221.

Tel fut le but, tel fut le résultat de ces conférences de Westminster, ouvertes le 25 novembre 1568, où, de plaignante qu'elle était à York, Marie Stuart devint l'accusée et Murray l'accusateur.

Les liens de la captivité de l'infortunée reine d'Écosse ne furent pas relâchés en proportion des concessions que lui extorquait successivement une duplicité assez habile pour tromper à la fois ses amis et elle-même.

Elle fut resserrée, au contraire, en prévision de l'explosion que devait provoquer chez elle la déception de ses dernières espérances.

Elle ne put plus sortir qu'accompagnée de douze soldats, bien montés et bien armés, et ses promenades équestres, ainsi surveillées, causèrent encore tant d'ombrage à Cecil qu'il finit par les supprimer indirectement, en retirant à Marie l'argent nécessaire à l'entretien de ses chevaux.

En même temps, ses messagers étaient arrêtés et ses communications avec les ambassadeurs étrangers interceptées.

Quand Marie, éclairée par ces manœuvres sur les mobiles qui présidaient au système employé contre elle, réclama sa comparution et voulut rompre les conférences, il était trop tard. Ses commissaires, après avoir protesté contre tout ce qui pourrait donner aux débats l'apparence d'un jugement et contre l'admission de Murray en présence d'Élisabeth, avaient accepté les nouvelles conférences¹.

Le duc de Norfolk, qui, soupçonné seulement, mais non encore disgracié, avait racheté la faveur de sa maîtresse en reniant Marie et en désavouant toute prétention matrimoniale à son endroit, présidait ces nouvelles conférences assisté, outre ses deux assesseurs d'York, du chancelier Nicolas Bacon, des comtes d'Arundel et de Leicester, du grand amiral William Howard, de lord Clinton et du secrétaire Cecil, qui devait, sous son nom, diriger les débats.

Ils furent dignes de cette inspiration. Murray, avec une feinte pudeur et des regrets affectés, se laissa arracher son acte d'accusation en forme contre Marie, qui en faisait non-seulement la meurtrière de son mari, mais une mère dénaturée, prête à sacrifier son fils².

Les commissaires se séparèrent sur cette production, pour aller rougir à leur aise.

Murray se retira à Kingston, alarmé de n'avoir point reçu d'Élisabeth, en échange de son réquisitoire, la garantie qu'il en avait en vain sollicitée, que l'accusation serait suivie d'un jugement, mais rassuré bientôt par le passé sur l'avenir.

La reine d'Angleterre se livra à des démonstrations épistolaires d'une tendresse inusitée envers sa prisonnière, espérant, par ces flatteries où elle lui montrait son héritage en perspective, la disposer à abdiquer.

Les commissaires de Marie, après avoir lu l'indigne factum, se présentèrent devant le conseil dès le lendemain, pour protester énergiquement contre de tels mensonges, et réclamèrent sa confrontation avec leurs auteurs, droit sacré de la défense, attesté par une consultation des avocats de la couronne.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 235.

² J. Gauthier, t. II, p. 238.

Cinq des commissaires sur neuf, parmi lesquels Norfolk, qui s'attira encore une fois, par cette faiblesse, les reproches menaçants de sa maîtresse, appuyèrent cette réclamation, dont il ne fut pas tenu plus de compte que de la protestation solennelle du 6 décembre, par laquelle les mandataires de Marie déclarèrent se retirer de débats viciés par une partialité flagrante.

Cecil passa outre, suspendit l'admission de la protestation ; pour ne pas rompre les conférences, et employa les trois jours pendant lesquels la commission fut censée délibérer sur l'incident, à aggraver l'accusation, en mettant Murray en demeure de produire ses preuves, et à entraver la défense.

Après avoir protesté de nouveau de ses regrets d'être réduit par ses adversaires à cette extrémité, Murray livra enfin tout ce qu'il avait pu rassembler de prétendues preuves. Elles furent examinées entre les ministres anglais, instruments dociles des caprices de leur reine, et les compagnons de Murray, parmi lesquels Norfolk avouait n'avoir pas trouvé un seul honnête homme. Pas un témoin indépendant ou impartial ne fut admis à cette mystérieuse vérification¹.

Nous ne reviendrons pas sur ces pièces de la cassette, bonnes, tout au plus, à servir de base à 'un pamphlet indigne de l'histoire, et dont la critique a démontré depuis dix ans le caractère apocryphe, non sans quelque dommage pour la réputation de sagacité de l'illustre écrivain qui, le premier, séduit par la nouveauté, a inséré ces documents, indignes d'un tel honneur, dans la trame de son récit.

Nous nous bornerons à rappeler que Murray recula devant l'abandon des originaux, qu'ils ne furent ni contradictoirement examinés, ni même communiqués à la défense, et qu'ils parurent suspects à tous ceux qui ne les savaient pas faux.

Les dépositions écrites de ses affidés Nelson et Thomas Crawford, dont Murray se garda bien d'exposer le témoignage à une discussion, les confessions mutilées et faussées de John Hesburn, de John Hay, de William Powrie et de George Dalgleish, qui n'accusaient que Bothwell, pas plus que, plus tard, l'interrogatoire supposé de Paris, n'ajoutèrent aucun crédit à cet ensemble de documents sur la valeur desquels Élisabeth et Cecil n'étaient pas moins édifiés que ceux qui les avaient fabriqués².

La reine jugea même nécessaire d'adjoindre, pour l'examen des pièces produites, aux membres de son conseil privé, afin de renforcer son autorité, un certain nombre des principaux seigneurs de sa cour : les comtes de Northumberland, de Westmoreland, de Shreswsbury, Worcester, Huntingdon et Warwick.

Tous furent loin de répondre à ses intentions, car les deux premiers sortirent de cette épreuve, trop forte pour leur loyauté, convaincus de l'innocence de Marie, et disposés à soutenir, comme ils ne tardèrent pas à le faire, jusqu'au

¹ J. Gauthier, t. II. p. 245.

² Voir sur ce point désormais hors de conteste, l'importante et curieuse lettre du comte de Sussex à Cecil York, 22 octobre 1568, citée in extenso dans J. Gauthier, t. II, p. 227 à 229.

témoignage de leur sang, la cause de la justice et de la vérité qu'on les invitait à outrager.

Élisabeth n'en avait pas moins tiré d'une enquête ainsi tronquée ce qu'elle désirait : un prétexte pour retenir prisonnière Marie Stuart, et, par la remise entre ses mains des lettres de la cassette, une arme dont elle pourrait se servir au besoin. Elle était d'une trop bonne école pour n'avoir pas calculé que le scandale et la calomnie trouveraient toujours assez d'oreilles complaisantes et feraient beaucoup mieux leur chemin que la vérité¹.

Elle ne put empêcher cependant que quelques éclairs précurseurs de cette vérité qu'on ne saurait entièrement étouffer, n'aient dessillé les yeux de plus d'un contemporain, avant ceux de la postérité.

Elle ne put empêcher lord Herries, champion de l'honneur outragé de sa souveraine, d'adresser à lord Lindsay un défi que celui-ci éluda.

Elle ne put empêcher Marie indignée, d'accusée devenant accusatrice, de provoquer ses adversaires à un débat contradictoire, devant lequel ils s'empressèrent de reculer.

Ils furent ainsi dérobés, par la prévoyance d'Élisabeth, à la honte d'un échec, mais poursuivis dans leur retraite par la malédiction, qui allait porter ses fruits, de Marie, sensible surtout à une de leurs calomnies, et trouvant dans son cœur de mère la même éloquente protestation qui devait, deux siècles plus tard, justifier Marie-Antoinette.

A mesure que Marie, poussée à bout, devenait plus énergique, plus pressante, réclamant impérieusement maintenant et sur le pied, non d'accusée, mais d'accusatrice, un débat décisif, Élisabeth se montrait plus accommodante, reculant à mesure que sa victime avançait.

Et Cecil interceptait au passage une pièce des plus importantes de cette redoutable défense, le propre récit, de la main du comte d'Huntly, de ce qui s'était passé à Craigmillar, à la décharge de toute connivence de la reine dans le complot, auquel on avait en vain cherché à l'associer.

Cette énergique résistance valut du moins à Marie l'offre de conditions plus douces. On consentait à lui laisser le titre de reine, mais sans l'autorité ; ou, si elle voulait conserver l'autorité, on exigeait que son fils lui fût associé dans les actes du gouvernement, sous la régence de Murray.

La réponse de Marie n'est certes point d'une coupable :

... Quant à la démission de ma couronne, comme vous m'avez écrit, je vous prie de m'en plus empêcher ; car je suis résolue et délibérée plutôt mourir que de le faire. Et la dernière parole que je ferai en ma vie sera d'une reine d'Écosse... Si je cédois, on diroit que c'est par crainte d'être accusée publiquement, et que, me sentant avoir mauvaise cause, j'ai mieux aimé payer que plaider, et, par ce moyen, éviter ma condamnation²...

¹ J. Gauthier, t. II, p. 218.

² *Marie à ses commissaires*, 9 janvier 1569. (Labanoff, t. II, p 276-277.)

Cette attitude imprévue de Marie révoltée et se relevant dans l'opinion et devant ses prétendus juges eux-mêmes, à mesure qu'elle croyait l'abaisser, contraignit Élisabeth à clore le simulacre de procès, non par un jugement définitif, mais par un sursis jusqu'à plus ample informé, qui lui permettait de renvoyer en Écosse Murray — impatient d'y rentrer et tremblant de ne pas traverser impunément de menaçantes et expiatoires représailles — tout en retenant Marie prisonnière.

Le 10 janvier 1569, Cecil couronna donc cyniquement cette farce judiciaire par un dénouement digne d'elle. Il déclara :

Qu'il n'avait rien été déduit contre Murray et ses amis qui pût entacher leur honneur et leur qualité de sujets fidèles ; et que, d'autre part, il n'avait rien été suffisamment produit ni montré par eux contre leur souveraine, d'où la reine d'Angleterre pût concevoir une mauvaise opinion de sa bonne sœur ; mais que, comme Murray et ses compagnons avaient allégué que les troubles rendaient leur présence nécessaire en Écosse, Sa Majesté leur permettait d'y retourner et d'y reprendre la même situation qu'ils avaient avant de venir en Angleterre, jusqu'à ce que la reine d'Écosse eût répondu plus complètement à ce qui lui avait été imputé¹.....

Ainsi finit, **par un jugement absurde, une procédure inique** où les règles les plus élémentaires du droit avaient été violées, où l'attaque et la défense n'avaient été ni égales ni contradictoires, où l'on avait refusé à Marie jusqu'à la copie des pièces produites contre elle, et où l'on avait, pour dérober ses accusateurs à ses accusations, fermé brusquement sur ses commissaires la porte de débats devenus embarrassants, et sur elle-même la porte de sa prison.

De cette double déception, les deux reines ennemies, dont les rôles auraient dû être intervertis, se vengèrent chacune selon leur caractère : Élisabeth en resserrant les liens de l'innocente prisonnière, en lui faisant boire jusqu'à la lie la coupe amère de l'isolement et de l'abandon, en l'exaspérant de propos délibéré, et en poussant son désespoir à une lutte facile à transformer en trahison ; Marie, au contraire, en pardonnant à ses ennemis et en ménageant, par une trop aveugle générosité, à ses coupables accusateurs la sécurité d'un retour qui, sans elle, n'eût conduit Murray et ses compagnons qu'à la mort.

Ils allaient reconnaître ce bienfait en perdant leur libérateur et leur sauveur, ce duc de Norfolk, que les fautes de l'orgueil et les illusions du dévouement devaient conduire sur l'échafaud, où il précéda celle qui avait promis d'unir sa vie à la sienne, et qu'il entraîna dans la mort.

Ce triste récit inaugurerait le chapitre suivant, dont il tend de deuil l'avenue funèbre, au bout de laquelle, à travers seize années de luttes inutiles et de monotones douleurs, nous pouvons déjà entrevoir, désormais fatal, inévitable, le trône sanglant des royautés tragiques.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 256.

LIVRE QUATRIÈME

LES ÉCHAFAUDS - 1569-1587

CHAPITRE PREMIER

SHEFFIELD

Marie persiste à revendiquer sa couronne et sa liberté. — Sa captivité est une captivité militante. — La tyrannie justifie la conspiration. — La lutte eût pu être victorieuse si Marie eût été moins généreuse et moins confiante. — C'est Marie qui sauve Murray de la ruine et de la mort. — Le duc de Norfolk est flatté et trompé par le régent d'Écosse. — Ses délations causent la disgrâce du duc et le transfèrement de Marie du château de Bolton à celui de Tutbury. — Fruits amers des illusions de Marie. — Affaiblissement de son parti en Écosse. — Elle est transférée de Tutbury à Winckfield. — Double mouvement, catholique et anglais, en faveur de Marie Stuart. — Un groupe de grands seigneurs, en tête desquels est Leicester, favorise son mariage avec le duc de Norfolk. — Négociations entamées par l'évêque de Ross en vue d'un accommodement entre Marie et Élisabeth. — Fureur de la reine d'Angleterre quand elle apprend que les projets de mariage entre le duc de Norfolk et Marie, après son divorce avec Bothwell, sont favorisés par ses propres courtisans. — Opposition de Murray à ce projet et rejet insultant, par une Convention composée à son gré, des ouvertures hypocrites d'Élisabeth en vue d'une restauration de Marie. — Rupture de Lethington avec Murray. — Élisabeth, malgré l'exécution par Marie des conditions préliminaires de leur accord, refuse d'aider à son rétablissement. — Murray fait exécuter Paris, serviteur de Bothwell, et cherche à compromettre, au moyen de sa confession altérée, Lethington en Écosse, Marie en Angleterre. — Il livre à Élisabeth les lettres confidentielles du duc de Norfolk. — Arrestation du duc. — Insurrection des comtés du Nord. — Avortement sanglant de cette insurrection. — Marie est transférée de Winckfield à Tutbury, et de Tutbury à Coventry. — Négociations entamées par Élisabeth avec Murray tendant à la remise de Marie entre ses mains. — La mort tragique du régent interrompt ces négociations. — Bothwellhaugh. — Élisabeth pleure son meilleur ami. — Marie pardonne à la mémoire de son persécuteur. — Lethington et Kirkcaldy de Grange passent définitivement au parti de la reine. — Guerre civile en Écosse. — Intervention des troupes anglaises, malgré les protestations de Marie et de la France. — Ravages exercés par le comte de Sussex. — Protestations stériles de la France. — Bulle d'excommunication fulminée par le pape Pie V contre Élisabeth. — Ruine du parti de la reine en Écosse. — Acharnement déployé contre les Hamilton. — Régence du comte de Lennox. — Marie est transférée de Tutbury à Chatworth. — Elle y soutient des conférences avec Cecil et Mildmay, envoyés d'Élisabeth, chargés de l'amuser par des négociations décevantes d'accommodement. — Son énergie, sa souplesse, ses sacrifices. — Marie est transportée à Sheffield où elle doit demeurer quatorze ans. — Elle y tombe malade. — Élisabeth profite des objections dilatoires de Morton, délégué du régent Lennox, pour rompre les conférences ouvertes à Chatworth et dont Marie espérait sa réintégration ou tout au moins sa liberté. — Kirkcaldy de Grange convoque à Saint-André une assemblée des lords fidèles. — Surprise de Dumbarton. — L'archevêque de Saint-André est pendu par ordre du régent Lennox. — Saisie à Dumbarton de papiers qui mettent Élisabeth sur la voie des négociations secrètes nouées par Marie et le duc de Norfolk avec l'Espagne. — Une inspiration de Kirkcaldy de Grange. — Surprise de Stirling. — L'intervention du comte de Mar change en déroute la victoire du comte de Huntly et des Hamilton. — Mort de Lennox. — Régence du comte de Mar. — Il renonce au siège d'Édimbourg et n'attend rien que de l'influence anglaise. — Plan de l'évêque de Boss pour la délivrance de Marie. — Projet d'une invasion espagnole combinée avec une insurrection anglaise. — Voyages et négociations de Ridolfi. — Prétentions espagnoles. — Irrésolution du duc de Norfolk. — Découverte de la conspiration. — Arrestation du duc de Norfolk. — Son procès. — Son exécution. — Marie menacée est épargnée, en apparence, par Élisabeth. — Traité de Blois entre la France et

l'Angleterre. — Morton livre à Élisabeth le comte de Northumberland, trahi par son hôte et prisonnier depuis deux ans à Lochleven. — Son exécution. — Contre-coup, en Angleterre, en Écosse, de la Saint-Barthélemy. — Mission de Killgrew en Écosse pour reprendre, avec le comte de Mar, les négociations secrètes entamées successivement avec ses deux prédécesseurs pour livrer Marie A ses sujets rebelles. — La mort mystérieuse du comte de Mar, attribuée au poison, rompt les pourparlers de cet odieux marché. — Régence du comte de Norton. — Sa tyrannie. — Guerre civile implacable. — Les Hamilton traitent, découragés, avec le régent. — Il ne reste au parti de la reine que Kirkcaldy de Grange et Lethington. — Appui précaire de la France. — Siège d'Édimbourg par Morton et Drury. — Résistance héroïque et désespérée. Reddition de la citadelle d'Édimbourg. — Mort volontaire de Lethington. — Morton fait pendre Kirkcaldy de Grange. — Douleur de Marie. — Elle touche au découragement. — Elle arrive à la résignation. — Elle essaye d'adoucir et d'appivoiser la farouche Élisabeth. — Petites lettres et petits présents. — Passe-temps de Marie à Sheffield. — Son goût pour les chiens et les oiseaux. — Blessures du cœur de Marie. — Ingratitude précoce de son fils. — Mort du cardinal de Lorraine. — Henri III succède à Charles IX, renouvelle le traité de Mois et remplace M. de la Mothe-Fénelon, comme son ambassadeur à Londres, par Castelnau de Mauvissière, moins favorable à Marie. — Le duc de Guise prend la direction de la Ligue. — Représailles de Catherine de Médicis. — Walsingham succède comme secrétaire d'État à Cecil, lord Burleigh est nommé grand trésorier. — Marie se décide à une lutte suprême et désespérée. — Circonstances qui l'y encouragent. — Fin de la tyrannie de Morton. — Sa disgrâce. — Son arrestation. Son procès. — Sa mort sur l'échafaud. — Mort de Bothwell. — Sa confession disculpe Marie de toute responsabilité dans le meurtre de Darnley dont il se reconnaît l'auteur. — Mort de la comtesse de Lennox. — Sa réconciliation avec Marie. — Ses lettres et ses présents touchants. — Marie réhabilitée cherche à vaincre ou à mourir. — Le duel entre Élisabeth et elle devient un duel sans merci. — Grâce aux pièges de Walsingham, c'est le bourreau qui sera le champion d'Élisabeth.

Marie Stuart, nous l'avons vu, maintenant énergiquement, à travers de rares et passagères défaillances, plutôt physiques que morales, son droit contesté, n'avait pas voulu, dans les conditions les plus faites pour excuser une telle concession, se soumettre à la suzeraineté d'Élisabeth, ni abdiquer en faveur de l'usurpation. Elle avait persisté et devait persister jusqu'à son dernier soupir, à réclamer sa couronne et sa liberté.

La vie d'une telle prisonnière, on le comprend, n'a donc rien des pauvretés et des monotonies d'une détention résignée. C'est une lutte sourde, c'est un drame étouffé. Le récit de sa captivité est donc intéressant et varié comme le cinquième acte d'une tragédie qui se dispute au dénouement. C'est ainsi que nous la verrons, sans se décourager jamais, profiter de toute occasion d'invoquer son droit méconnu, faire appel, après les déceptions de la protection illusoire d'Élisabeth, à l'intervention de l'Espagne et de la France, chercher, maille à maille, une issue au filet dont elle est enveloppée, et donner à l'histoire et à la postérité le spectacle de l'innocence intrépide, infatigable, imperturbable, se débattant sans cesse sous les liens d'une persécutrice couronnée.

Marie ne se reposera désormais que dans la mort. Et cette reine militante, indomptable, ne trouvera qu'au cercueil le sommeil auquel elle rougirait de se laisser tomber, vaincue, mais non soumise, et refusant jusqu'au bout à la fortune, qui a rendu irréparable sa déchéance matérielle, sa déchéance morale.

Quelques historiens ont essayé de la blâmer de cette obstination qui plia, mais ne rompit jamais, et qui survécut à la ruine même des dernières espérances.

Nous ne serons pas de ceux-là, et nous reconnâtrons que jamais talion ne fut plus excusable, et que jamais **provocation plus odieuse ne justifia mieux le droit de légitime défense**¹.

Que Marie ait, usant des seuls moyens qu'on ne put lui retirer, conspiré contre sa geôlière, cela n'est pas douteux. Qui pourrait lui en faire un crime ? A ceux qui luttent pour leur droit et leur liberté, et auxquels on ferme toute issue légale, auxquels on interdit tous les champs de bataille publics, il demeure la lutte occulte, les armes mystérieuses du salut, et les complots sacrés de l'innocence cherchant des alliés.

Pendant dix-neuf ans d'injuste captivité, Marie allait donc lutter, supérieure, par le courage et la vertu, à des ennemis qui n'avaient contre elle que l'avantage de la fortune et de la force. Et c'est ce duel exemplaire, tout à son honneur, que nous allons esquisser brièvement, avant de la conduire au tragique tombeau, glorieusement conquis.

Dès le milieu de décembre 1568, Marie, avertie des menées d'Élisabeth pour la garder en Angleterre, maintenir le pouvoir à Murray et se faire livrer le jeune prince comme un gage de sa domination sur l'Écosse, avait recommencé un combat dont l'issue eût pu être encore victorieuse pour elle, si sa générosité et sa confiance n'eussent paralysé, comme toujours, le dévouement des siens, et si elle eût eu affaire à des adversaires dignes d'elle.

Elle avait nommé pour ses lieutenants en Écosse le duc de Châtellerauld et les comtes de Huntly et d'Argyle. Elle avait ranimé les dévouements qui lui demeuraient, malgré tout, fidèles. Et le régent, sans ressources, sans argent, sans amis, ne serait rentré en Écosse que déshonoré par les proclamations des

¹ J. Gauthier, t. II, p. 263.

partisans de la reine prisonnière, et que mort sous leurs poignards vengeurs, si l'intervention de Marie ne l'eût sauvé, par un scrupule qu'il ne méritait pas, de cette inévitable expiation.

Les nouvelles répandues en Écosse contre lui ajoutèrent encore à la haine que lui portaient ses ennemis. Les habitants des frontières, ceux du Liddisdale, des comtés de Berwick et de Dumfries, résolurent de lui faire expier, à son passage, sa tyrannie en Écosse et sa honteuse conduite en Angleterre, si toutefois les Anglais le laissaient sortir de leur pays.

Parmi les seigneurs admis à vérifier ses preuves, le plus grand nombre, persuadés de l'innocence de Marie et de la culpabilité de ses accusateurs, l'avaient pris en haine, à cause de sa lâcheté et de sa fourberie. Le duc de Norfolk, qui avait eu à souffrir de sa perfidie, les comtes de Northumberland et de Westmoreland, tous deux catholiques ; étaient particulièrement animés contre lui. Aussi laissèrent-ils s'organiser, si même ils n'y prêtèrent la main, un complot contre sa vie et celle de ses compagnons. C'était près de North-Allerton que le régent devait être intercepté par les Norton, les Mackenfield et leurs vassaux, et probablement mis à mort avec aussi peu de pitié qu'en avaient montré les ennemis de Riccio et de Darnley¹.

Murray aux abois détourna le coup par une nouvelle perfidie.

Il chercha à regagner les bonnes grâces du duc de Norfolk et jusqu'à celles de la reine par un repentir affecté, avide, disait-il, de réparer le mal qu'il avait fait.

Norfolk le crut, lui confia le secret de ses ambitions, de ses espérances, de sols double projet de délivrer la reine et de l'épouser, reçut ses encouragements hypocrites, et communiqua à Marie ses illusions. *Maintenant, lui avait-il dit en terminant l'entretien où fut scellé le pacte de cette imprudente alliance, comte de Murray, vous avez ma tête entre vos mains.*

Marie, rendue méfiante par le malheur et l'expérience, refusa d'agréer les ouvertures de Murray, transmises par Robert Melvil, avant qu'il n'eût donné de sa bonne foi un gage incontestable : sa délivrance et sa restauration. Mais Norfolk avait trop d'intérêt à être convaincu pour n'être pas plus crédule.

Le duc de Norfolk, traitant désormais le régent comme son meilleur ami, lui fit obtenir d'Élisabeth un prêt de 5.000 livres ; et sur son ordre, les épées, qui n'attendaient qu'un signal pour tremper du sang du traître le sol des frontières anglaises, rentrèrent dans le fourreau.

En même temps, Marie, renouvelant la faute qu'elle avait commise déjà deux fois à la prière d'Élisabeth, licenciait l'insurrection déjà organisée par ses partisans.

Murray, qui devait son salut à l'intervention du duc de Norfolk et de Marie, s'empessa de récompenser ce bienfait par la plus perfide ingratitude, en compromettant par ses délations le duc, dès ce moment disgracié, et la reine

¹ J. Gauthier, t. II, p. 265.

dont les amis, le duc de Châtellerauld, lord Herries, l'évêque de Ross, furent retenus à Londres, et dont la prison fut resserrée.

Dès le 26 janvier 1569, par un froid rigoureux, par des chemins couverts de neige et de glaces, elle fut elle-même, sur l'ordre impatient d'Élisabeth, transférée en litière avec lady Livingston au château de Tutbury, où elle n'arriva qu'après dix jours de fatigues et de souffrances peu ménagées.

C'était une vieille forteresse royale, froide, humide, à moitié délabrée et située dans un pays triste et insalubre ; elle était entourée de murs épais et d'un large fossé ; on n'y pénétrait que par un pont-levis que défendaient plusieurs tours armées de canons. Marie y fut reçue par le comte et la comtesse de Shreswbury, qui étaient chargés de lui faire les honneurs de leur lugubre bastille, à peu près comme un geôlier est chargé de faire les honneurs de sa prison. Le comte était courtois et bienveillant, quoique soupçonneux et dévoué aux caprices d'Élisabeth. Mais Marie devait trouver, plusieurs fois, dans le caractère méchant de la comtesse, une aggravation aux rigueurs de sa captivité¹.

A peine Marie était-elle enfermée à Tutbury, que les illusions et la crédulité du duc de Norfolk portèrent leurs fruits amers en attendant les fruits sanglants.

Murray jeta le masque, publia, sous le nom du jeune roi, son pupille, une proclamation infamante pour la reine, approbatrice pour lui, convoqua les chefs du parti fidèle à une réunion de réconciliation à Glasgow (13 mars 1569), entama avec eux des pourparlers, à la condition d'un désarmement réciproque, condition qu'ils exécutèrent seuls, enfin obtint par la crainte l'adhésion des uns, et paralysa les autres par la déloyauté et la violence.

Le 10 avril, il faisait arrêter et emprisonner lord Herries et le duc de Châtellerauld, et réduisait à la soumission les comtes d'Huntly et d'Argyle, qui, incapables de lutter seuls et sans appui, durent renoncer à compromettre, par une résistance inutile, la cause même qu'ils voulaient servir.

Alors eurent lieu, de la part de Murray et de son parti déchaîné, de telles représailles, de telles exactions, de telles cruautés, qu'elles provoquèrent une réaction inévitable, dont Murray devait être la victime et Marie la dupe.

Élisabeth ne répondait aux plaintes de cette dernière que par de nouvelles rigueurs. Elle venait, sans motif aucun et uniquement parce qu'elle ne voulait pas que sa rivale *pût jamais reposer sa tête*, de la faire transférer de Tutbury à Winkfield, dans le comté de Derby².

Elle ne put empêcher un double mouvement en faveur de sa prisonnière, qu'elle précipita par les mesures mêmes prises pour le paralyser.

En diffamant Marie Stuart, Élisabeth et Cecil avaient espéré la rendre inhabile à succéder à la couronne d'Angleterre. La reine, qui se défiait de ses droits à cause du défaut de sa naissance, pensait être délivrée par là des terreurs que lui

¹ J. Gauthier, t. II, p. 271.

² J. Gauthier, t. II, p. 276.

causaient les titres de sa rivale, et le ministre, préparer les voies aux enfants du comte de Hertford, dont il était le tuteur, et dont il appuyait secrètement les prétentions au trône. Ils furent l'un et l'autre trompés dans leurs calculs. Aussitôt après les conférences, il se forma un parti puissant pour renverser Cecil et faire reconnaître les droits de Marie Stuart¹.

Dans ce parti inspiré par l'ambition et la jalousie plus que par la raison et la pitié, entrèrent, entre autres, Throckmorton et le favori d'Élisabeth, Leicester lui-même.

Cecil, menacé, attendit que l'orage fût passé, et, reconnaissant la situation dangereuse pour son crédit, fit patte de velours au duc de Norfolk, dont l'état de l'Europe était fait pour encourager les prétentions autant que pour réduire ses adversaires à la patience et au silence.

Le duc d'Albe, en effet, avait soumis les insurgés des Pays-Bas, et le duc d'Anjou venait de gagner la bataille de Jarnac.

Le catholicisme triomphait sur le continent, et ceux qui le professaient en Angleterre supportaient en frémissant le joug d'une longue oppression, et n'attendaient qu'un signal de délivrance.

Aidés de cette situation, les nobles, ligués contre Cecil, auraient peut-être triomphé des résistances de leur reine, s'ils s'étaient contentés de la ruine du secrétaire. Mais ils travaillaient en même temps au mariage du duc de Norfolk avec Marie Stuart, et se proposaient, après qu'il serait conclu, de faire reconnaître cette princesse comme héritière de la couronne d'Angleterre. C'était attaquer Élisabeth dans la partie la plus sensible de son égoïsme, et réveiller toutes ses jalousies et toutes ses terreurs².

Cependant le projet faisait son chemin, et, fort de l'adhésion définitive du duc de Norfolk, d'abord hésitant à engager une lutte qui pouvait se dénouer par la guerre civile et l'échafaud, recrutait l'accession des lords Pembroke, Arundel, Lumley et de plusieurs autres seigneurs puissants.

En même temps arrivait à Londres l'évêque de Rosa, porteur d'une sorte d'ultimatum suppliant, où Marie demandait à sa royale sœur de la rétablir sur le trône ou de la laisser en liberté chercher d'autres appuis.

Cette requête était appuyée sur un projet écrit de traité, dont les principales stipulations portaient : ratification du traité d'Édimbourg de 1560, en échange de la réserve des droits successoraux de Marie au trône d'Angleterre, en cas de décès d'Élisabeth sans enfants légitimes ; traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Écosse, lequel serait approuvé par les États des deux royaumes et confirmé par les deux reines.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 277.

² J. Gauthier, t. II, p. 279.

Pour être agréable à la reine d'Angleterre, Marie consentait, en outre, à pardonner à ses sujets rebelles, à la condition qu'ils rentreraient dans le devoir, lui rendraient son fils, les forteresses qu'ils occupaient, ses bijoux dont ils s'étaient emparés et les biens qu'ils avaient confisqués. Le meurtre du roi devait être poursuivi, et les coupables ou complices punis conformément aux lois du royaume. Enfin l'entrée de l'Écosse était interdite à Bothwell, et un procès de divorce serait instruit d'après l'avis de la noblesse.

Aussitôt ces articles acceptés par les parties contractantes, Marie devait être renvoyée dans ses États avec une escorte honorable, et tous les actes contraires à ses droits devaient être annulés.

Si ce projet de traité contenait pour Marie plus d'un sacrifice pénible, il donnait du moins satisfaction à ses ambitions et à ses espérances les plus impérieuses ; il lui rendait du moins le trône et la liberté.

Mais il heurtait en cela doublement le dessein secret de l'implacable Élisabeth, de ravir à jamais l'un et l'autre à sa rivale. C'est à peine si, même humiliée et enchaînée, elle se résignait à la laisser vivre. Et on lui proposait de la laisser partir, de la laisser régner ! A quoi auraient donc servi tant d'efforts contraires ? A quoi étaient donc utiles les subterfuges et les artifices s'ils ne contribuaient qu'à la préserver de rendre sa proie ? Mais on allait bien voir que là où ses conseillers se trompaient, Élisabeth était infaillible, et qu'elle était inflexible là où ils fléchissaient.

Élisabeth mit donc toutes les ressources de son astucieux génie en œuvre pour arriver à son but : ou obtenir par la contradiction des conditions plus avantageuses, ou rompre une négociation qui avait le tort de chercher à réparer ce qu'elle voulait précisément rendre irréparable.

Les négociations, auxquelles Murray feignit de se prêter, commencèrent quand des contre-propositions rédigées par Leicester, et écrites de sa main, eurent complété les éléments du débat. Leicester avait ajouté à ces contre-propositions, à l'insu d'Élisabeth, un dernier article, d'après lequel Marie devait, renonçant à tout mariage avec un prince étranger, s'engager à épouser le duc de Norfolk, qui était le premier et le plus noble seigneur du royaume.

Ce projet fut envoyé à Marie avec une lettre très-affectueuse, signée de Leicester et contresignée par les autres partisans du mariage, qu'ils recommandaient non moins vivement que lui, et qu'ils promettaient de soutenir.

Dans la situation où se trouvait Marie, un mariage avec le duc de Norfolk, ainsi proposé par la noblesse, offrait d'immenses avantages. C'était à la fois la réfutation des calomnies de Murray, son rétablissement sur le trône d'Écosse et la reconnaissance de ses titres à celui d'Angleterre¹.

Marie sentit ces avantages, et résolut de leur sacrifier sa légitime répugnance pour de nouvelles noces. Mais, résignée à sortir du veuvage pour chercher le bonheur dans une quatrième épreuve, elle voulut mettre toutes les chances de

¹ J. Gauthier, t. II, p. 282.

son côté ; et, se souvenant de l'opposition qui avait commencé de troubler son union avec Darnley, elle réclama l'assentiment de la reine d'Angleterre.

Ce témoignage de déférence mettait Marie à l'abri de tout soupçon. Leicester fortifia encore le projet par l'adhésion des deux ambassadeurs de France et d'Espagne, de Cecil lui-même. Il se hasarda alors à faire, au sujet de l'accommodement et de sa consécration matrimoniale possible, une démarche qui provoqua de la part d'Élisabeth une explosion de fureur et de reproches qu'elle réprima d'ailleurs bientôt, dès qu'elle eut trouvé le moyen de rompre un projet si maladroitement blessant pour son orgueil et pour sa haine, et peut-être déjà d'en punir le principal auteur.

Dans le fait, cet auteur c'était autant Murray, qui avait le premier éveillé l'ambition de Norfolk et profité de ses illusions, que Norfolk lui-même.

Mais Élisabeth haïssait Norfolk depuis qu'il aimait Marie ; elle avait trouvé injurieux cet accord impatient qui disposait de sa couronne de son vivant, et qui unissait deux fiancés, dont l'un était à sa quatrième femme et l'autre à son quatrième mari, dont l'un était surtout son sujet, dont l'autre était sa prisonnière.

Le duc avait été, en effet, très-pressé et plus impatient que sage. Sachant que l'Espagne cherchait à le supplanter, que plusieurs seigneurs catholiques, et particulièrement les comtes de Northumberland et de Westmoreland, lui préféraient Philippe II, et à défaut de ce prince, le vainqueur de Lépante, que déjà des propositions à ce sujet avaient été faites plusieurs fois à l'ambassadeur d'Espagne, il avait cherché, par un engagement prématuré, à s'assurer sa royale conquête. Marie, qui se voyait entrer, par ce mariage, en possession de la couronne d'Angleterre, après sa cousine, n'avait pas su résister à tant d'impatience, quoiqu'elle n'ignorât point à quels dangers elle s'exposait. Une sorte de contrat avait été conclu entre eux ; le duc avait envoyé un riche diamant à la reine captive, qui l'avait accepté et promis de le porter à son cou jusqu'au jour de leur mariage ; elle avait renvoyé son portrait en signe d'acceptation. Dès ce moment, il y eut, entre les deux fiancés, un échange fréquent de lettres et de présents ; et l'évêque de Ross prit les conseils de celui qui semblait devoir être un jour l'époux de sa souveraine¹.

Mais il y a bien de la distance, quelquefois, entre la coupe et les lèvres. Élisabeth trouva moyen, grâce à la complaisance de Murray, de rompre, par l'opposition de l'Écosse, les négociations qu'elle avait été contrainte d'accepter en Angleterre ; et grâce à la perfidie de Murray, confident des espérances de Norfolk, elle fut instruite à fond de desseins dont l'ambition lui sembla une trahison.

Il va sans dire que lord Boyd, ambassadeur de Marie auprès de Murray, et porteur d'une lettre d'elle où elle demandait qu'une commission fût nommée pour connaître de son mariage avec Bothwell, et s'il était trouvé contraire aux

¹ J. Gauthier, t. II, p. 285.

lois, qu'une procédure fut immédiatement engagée en vue d'arriver au divorce — demande appuyée du consentement de Bothwell lui-même — reçut un accueil médiocre.

Il va sans dire aussi, que la réunion de la noblesse, convoquée par le régent, à Perth, le 25 juillet, et où les partisans de la reine, effrayés par le sort du duc de Châtellerauld et de lord Herries, encore prisonniers à Édimbourg, étaient en minorité, repoussa avec indignation la triple alternative hypocritement proposée par Élisabeth, et rappelée par Murray avec une indifférence qui affectait l'impartialité.

La restauration de la reine fut repoussée ; son association avec son fils le fut également ; son retour en Écosse, comme personne privée, ne fut ni adopté ni rejeté. Quand vint la question de divorce, la lettre de Marie fut lue avec dédain ; et, parce qu'elle s'y donnait le titre de reine, il fut décidé qu'on la laisserait sans réponse...

... Grâce aux manœuvres et aux violences du parti de Murray, la délivrance de Marie Stuart fut ajournée indéfiniment, et les chances de son mariage avec Norfolk considérablement diminuées. En Écosse, le peuple fut très-mécontent, car il désirait plus que jamais d'avoir sa reine. Quelques-uns des adhérents du régent se séparèrent de lui à cette occasion. Lethington, qui se défiait à bon droit de son ancien complice, alla chercher un asile chez son ami le comte d'Athol¹.

Ainsi furent encore une fois déçues les plus légitimes espérances de Marie, qui avait déployé dans cette négociation, dont un moment le succès lui apparut comme inévitable, des prodiges d'activité et des miracles de patience.

Quand Élisabeth, qui avait promis de procéder au rétablissement de Marie, dès que la cour de France aurait assuré qu'aucune cession de ses droits n'avait été faite par Marie au duc d'Anjou, se trouva mise en demeure de s'exécuter par la production d'une négation signée du roi, de la reine-mère, du duc d'Anjou et du cardinal de Lorraine, elle équivoqua, tergiversa et finit par s'emporter en reproches et en menaces qui trahissaient la fermentation de son âme.

Elle était, en effet, en proie à une jalouse fureur, en pensant à la difficulté croissante pour elle, d'empêcher de remonter sur le trône une reine demeurée populaire, et de refuser de rendre la liberté à une femme sur qui Bothwell lui-même abandonnait ses droits.

Cette fureur, qui devait redoubler quand le perfide Murray lui eut fourni, par la communication des lettres du duc de Norfolk, les preuves d'un accord concerté entre lui et les principaux de la noblesse, dans le but d'épouser la reine d'Écosse, éclata sans ménagements dans ses entrevues avec l'évêque de Ross, avec l'ambassadeur de France, et dans l'intimation qu'elle adressa au duc de Norfolk de renoncer à tout projet. [Prenez garde, lui dit-elle, milord, sur quel oreiller vous reposerez votre tête.](#)

¹ J. Gauthier, t. II, p. 288.

Mais ni Élisabeth ni Murray n'étaient des caractères à se contenter de plaintes ou de menaces ; le coup chez eux suivait de près les paroles, et leur haine ne cessait de frapper que sur des cadavres.

Il fallait à Murray, offensé et inquiet de la contradiction de Lethington, son sang et celui de Balfour, qui probablement lui était devenu importun à force de lui faire payer ses services.

Il fallait à Élisabeth la tête du duc de Norfolk, en attendant une plus haute encore.

Murray tenait en prison, depuis un an, un des confidents de Bothwell, Paris, qui lui avait été livré par le roi de Danemark.

Celui qui l'avait ramené, William Stuart, soupçonné d'avoir surpris le secret de son compagnon de route, fut brûlé vif comme sorcier, le 15 août, et, dès le lendemain, Paris, interrogé, jugé, condamné on ne sait comment, fut exécuté.

Tout s'était passé entre Murray, son secrétaire, John Wood, un de ses serviteurs nommé Ramsay, et Buchanan, le pamphlétaire à gages.

Aussitôt après l'exécution, Murray fit paraître deux confessions attribuées à ce malheureux, dans l'une desquelles Marie était incriminée.

En même temps qu'il fournissait à Élisabeth ces nouveaux gages, Murray cherchait à se débarrasser de Lethington et de Balfour, également dénoncés par Paris et accusés par Crawford comme meurtriers de Darnley.

Il les fit arrêter, mais dut ajourner leur procès et les élargir sur l'intervention de Kirkcaldy de Grange, qui s'écria que puisque l'heure de la justice était enfin venue, il fallait qu'elle sonnât pour tous, et que Morton et Archibald Douglas fussent aussi châtiés.

Cette opposition déconcerta Murray, et Lethington, en attendant des débats qui ne devaient pas venir, trouva un asile auprès de son intrépide ami, dans la forteresse d'Édimbourg dont il avait la garde, ce qui obligeait à le ménager.

Murray fut plus heureux dans la trahison moins compliquée qu'il consuma enfin en livrant à Élisabeth les lettres confidentielles de Norfolk, par une déloyauté et une ingratitude monstrueuses.

Élisabeth, plus heureuse encore que lui, trouva dans cette délation de quoi se venger, et elle s'adonna avec passion à cette vengeance contre l'auteur de cette combinaison de restauration et de mariage qui avait séduit jusqu'à Leicester lui-même. Elle fut servie du reste à souhait par la fatalité qui poursuivait toutes les entreprises de Marie et la frappait successivement dans ses amis ou par ses amis.

Réduite, — en présence de la mauvaise foi brutale d'Élisabeth, refermant chaque fois plus profondément cette porte de la liberté qu'elle entr'ouvrait de temps en temps devant sa prisonnière, — à ne plus chercher que dans la conspiration des moyens de se sauver ou de se venger, Marie avait encouragé les offres du duc de Northumberland, décidé à tenter la hasardeuse entreprise de la délivrer.

Il avait associé à son projet le comte de Westmoreland et plusieurs gentilshommes du Nord, dévoués comme lui à l'ancienne foi. Un des conjurés, Léonard Dacre, était parvenu à s'introduire à Winckfield, pour s'entendre avec la captive. Il était convenu que, pour sortir, elle prendrait les vêtements

d'une de ses femmes ; une fois hors du château, elle trouverait de distance en distance des relais de vingt hommes montés sur des chevaux rapides, en sorte qu'elle serait, en peu de temps, à l'abri de toute poursuite. Quelle tentation pour une prisonnière aussi désireuse de la liberté ! Et cependant elle y résista¹.

Elle y résista et perdit l'occasion à attendre l'avis du duc de Norfolk, avis intéressé et qui fut négatif, car le but des conjurés, qui était de transporter la reine d'Écosse en Flandre et de la remettre au duc d'Albe, contrariait ses prétentions matrimoniales.

Les auteurs du complot furent déconcertés et non moins irrités contre Norfolk que contre le comte de Westmoreland, son beau-frère, maudit de son importune opposition. Cependant il n'avait pas renoncé à ses espérances, et les négociations continuaient avec l'ambassadeur d'Espagne, quand le secret en fut trahi.

Cette découverte ajouta encore à la colère d'Élisabeth et à sa soif de vengeance. Elle assembla son conseil, non pour le consulter, mais pour lui déclarer ses volontés. Des mesures furent prises, comme si l'Angleterre eût été menacée d'une invasion ; on fit surveiller les ports et les passages du royaume, doubler les gardes de la tour et saisir les dépêches des ambassadeurs. Le comte de Huntingdon, un des prétendants à la couronne d'Angleterre, fut désigné pour être adjoint à la garde de Marie, et l'ordre fut donné de la transférer immédiatement à Tutbury. Cette nouvelle surprit la malheureuse princesse au milieu de ses rêves de mariage et de délivrance ; elle en fut atterrée².

Dès le lendemain, transportée à Tutbury, elle y fut l'objet d'une surveillance étroite, et des perquisitions brutales profanèrent ses plus intimes effets.

Comme d'ordinaire, elle protesta, supplia la France et l'Espagne, qui supplièrent aussi par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs.

Comme d'ordinaire aussi, Élisabeth, à qui on n'opposait que des plaintes et des prières, agit tandis que Norfolk fuyait sa disgrâce, et se retirait à son château de Kenninghall, répondant par un refus aux excitations qui le provoquaient à une lutte ouverte.

Cette abstention, qui le perdit, sauva d'ailleurs peut-être Marie d'une exécution sommaire, car il avait été arrêté dans le conseil privé qu'elle serait dépêchée sans jugement, dès que le duc, comme on s'y attendait, aurait tiré l'épée en sa faveur... Il est probable que le duc, s'il eût agi avec promptitude et vigueur, aurait pu tenir en échec les forces de la reine, mais il n'avait rien de ce qui fait réussir les conspirateurs. Il crut se sauver par ses irrésolutions et sa feinte soumission. Il ne fit que s'aliéner ses amis et rendre sa perte plus certaine.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 295.

² J. Gauthier, t. II, p. 298.

Norfolk, se fiant aux assurances de Cecil et de Leicester, se rendait à la cour, sur l'ordre que lui en avait donné Élisabeth, sous peine de trahison, lorsqu'il fut tout à coup arrêté à Barnhom, à trois mille de Londres, et enfermé dans une maison particulière sous la garde de sir Henri Nevil.

En même temps, les sheriffs du Suffolk et du Norfolk s'assuraient de la personne de tous ses serviteurs. Mandés à Windsor, comme lui, ses adhérents, les comtes d'Arundel, de Pembroke, lord Lumley et sir Nicolas Throckmorton y furent consignés dans leurs appartements.

Les dernières communications de Murray permettaient d'essayer un procès au moins intimidateur.

Élisabeth résolut d'y procéder, et le premier pair du royaume fut jeté dans une barque et conduit par la Tamise de Windsor à la tour de Londres.

Marie ne se laissa point abattre par le coup de foudre de l'arrestation du duc ; elle parvint, au contraire, à l'encourager, à le consoler, et à lui faire parvenir la proposition d'une tentative d'évasion simultanée, que le duc éluda en ce qui le concernait, et supplia Marie d'ajourner, de son côté, pour ne point envenimer sa cause et fournir des prétextes à la colère d'Élisabeth, qui manquait encore de raisons.

Marie se soumit à cette exigence égoïste ; elle fit dire au duc [que si tel était son désir, elle se contenterait de sa misère présente, et qu'elle ne demandait rien en retour de ce sacrifice, sinon qu'il lui demeurât constamment attaché](#)¹.

Les partisans et les défenseurs de Marie dans les comtés du Nord, restés presque tout entiers catholiques, n'imitèrent point la pusillanime résignation du prisonnier de la Tour, et résolurent, excités par une femme héroïque, la comtesse de Westmoreland, sœur virile de l'indécis Norfolk, de demander aux chances de la lutte leur liberté et celle de la reine d'Écosse, malgré la reine d'Écosse elle-même, qui tremblait pour son fiancé, qui ne tremblait que pour lui.

Sommés par le comte de Sussex, qui commandait dans le Nord, de se rendre à Londres, sous peine d'arrestation, les comtes de Northumberland et de Westmoreland préférèrent, aux dangers de cette arrestation, ceux de la révolte ouverte. Ils prirent les armes et entrèrent en campagne le 14 novembre 1569.

Ils s'emparèrent de Durham, y rétablirent le crucifix, et y firent célébrer publiquement la messe. Le comte de Sussex s'enferma dans la ville d'York. Là, il attendit que la fatalité de toutes les insurrections lui fournît une occasion favorable d'écraser ces bandes enthousiastes, mais indisciplinées, qui suivaient en désordre une bannière représentant le Sauveur avec ses cinq plaies ruisselantes de sang, et portée par un vieillard à cheveux blancs, apôtre plus que capitaine, Richard Norton.

Bien que l'insurrection fût surtout religieuse, la délivrance de la reine d'Écosse faisait partie de ses arrière-pensées politiques, et huit cents cavaliers furent détachés pour l'enlever de la prison. Arrivés près de Pontefract, ils apprirent qu'ils avaient été devancés. A la première nouvelle du soulèvement, Marie avait été transférée hâtivement de Tutbury à Coventry, sous la garde spéciale de Huntingdton.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 302.

En même temps, la répression royale ayant combiné ses forces et pris son élan, l'insurrection se trouva menacée à la

fois par Bedford, chargé de contenir le pays de Galles, par le comte de Warwick, spécialement commis à la pacification du Nord, et par les garnisons d'York et de Berwick, commandées par Sussex et lord Hunsdon.

Affaiblis, découragés, déçus par les promesses stériles des ambassadeurs d'Espagne et de France, les restes des bandes des comtes de Northumberland et de Westmoreland se jetèrent en Écosse, et les deux chefs de l'insurrection en déroute n'avaient plus autour d'eux que deux cents cavaliers quand ils traversèrent la frontière pour se réfugier dans le Liddisdale.

Lord Hume, qui avait passé, comme beaucoup d'autres, du parti de Murray dans celui de la reine, les attendait à la tête de quelques centaines d'hommes. Cette petite troupe, destinée à les secourir, ne servit qu'à protéger leur fuite. Une partie des rebelles, et entre autres le comte et la comtesse de Westmoreland, trouvèrent un asile chez les borderers ; Northumberland se jeta dans la forteresse de Harlow, qui appartenait aux Armstrong. Telle fut l'issue de cette téméraire entreprise ; elle ne pouvait en avoir d'autre.

Il ne restait plus à faire que l'œuvre de la vengeance ; elle fut digne de la fille de Henri VIII. Dans le seul comté de Durham, il y eut plus de trois cents victimes ; et de Newcastle à Wetherby, dans une étendue de soixante milles sur quarante, il n'y eut pas une ville ni un village où le sang ne rougit les échafauds¹.

L'insurrection du Nord, bien loin de servir la cause de Marie Stuart, ne fit qu'aggraver ses malheurs.

Découragée de garder une prisonnière si remuante, non moins que de mettre en liberté une reine qui ne pouvait que la haïr et même la mépriser, Élisabeth, qui n'osait pas encore songer à trancher elle-même le fil de cette vie importune, chercha à se décharger de ce soin sur le digne Murray. Elle entama en conséquence avec lui une négociation destinée à la remise de Marie Stuart entre les mains du régent, sous la réserve de certaines garanties illusoire pour la vie de la captive.

Cependant les plaintes et les protestations de Marie, informée de cet odieux projet d'un abandon pire que tout le reste, ainsi que les représentations des ambassadeurs de France et d'Espagne, donnèrent à réfléchir à Élisabeth, qui abandonna ou ajourna un dessein qu'elle n'avait voulu qu'amorcer.

Mais Murray, alléché par un parti qui, suivant lui, rétablissait son crédit et prévenait sa chute, — car, maître de la vie de la reine d'Écosse, il était maître de ses amis et de ses ennemis, — ne renonça pas à la proie qu'on lui avait offerte. Il présenta donc à Élisabeth l'appât d'un échange entre la reine d'Écosse et le comte de Northumberland, que Hector Armstrong, son hôte, avait trahi, livré à prix d'or, et que le régent avait écroué au château de Lochleven.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 308.

Les négociations entre Élisabeth et Murray, ranimées par cette nouvelle alternative, duraient encore, assez vivement poussées par le régent, entretenues par la reine d'Angleterre avec sa duplicité habituelle, et peut-être sa belle défense, fondée sur des scrupules plus apparents que réels, eût-elle fléchi, quand la mort subite et tragique de Murray la dispensa de la tentation.

La justice de Dieu venait de frapper, en plein triomphe, par la main d'un assassin vengeur, l'usurpateur, le spoliateur, le persécuteur de Marie Stuart, et de briser le joug sous lequel étouffait l'Écosse.

L'assassin de Murray, assassin non vulgaire, non mercenaire, et qui porta dans ce crime expiatoire une sorte de grandeur héroïque, s'appelait Hamilton de Bothwellhaugh. Fait prisonnier à la bataille de Langside, parmi les plus acharnés défenseurs de la reine, il n'avait été épargné que comme Murray épargnait ses ennemis.

Ses biens avaient été confisqués, et on ne lui avait rendu la liberté que pour lui permettre, pour ainsi dire, d'assister à sa ruine. Ruine complète, implacable, sans le moindre brin de pardon, sans le moindre germe d'espérance.

Du moins, se disait le gentilhomme dépouillé, il nous reste les biens de ma femme, non atteints par ma forfaiture.

Il avait compté sans la haine de Murray et l'avidité de son parent, John Bellenden, qui s'était fait adjuger jusqu'au patrimoine de lady Bothwellhaugh.

Quand Bellenden prit possession, la malheureuse dame avait accouché la veille. Sans pitié et sans pudeur, le nouveau maître chassa la maîtresse d'hier à demi nue, au milieu de la neige.

La folie la soulagea de tant de douleurs. Le lendemain, son mari éperdu la trouva errant dans les bois, inconsciente de son sort, et effeuillant des perce-neige.

Elle ne tarda pas à mourir.

Il jura de la venger, et étalant une écharpe de soie qui avait appartenu à la chère défunte, il y roula une poignée de la terre de sa tombe ; puis, se ceignant les reins de cette ceinture funéraire, il fit vœu de ne la quitter que délivré de son serment.

Un tel homme ne devait pas attendre longtemps, ni manquer son coup.

Instruit que le régent devait, le 23 janvier, se rendre de Stirling à Édimbourg par Linlithgow, Bothwellhaugh choisit dans cette dernière ville, pour théâtre de son exploit, une maison appartenant à l'archevêque de Saint-André, qui faisait saillie sur la rue par où devait passer Murray avec son cortège.

Le soir du 22 janvier 1570, il arriva furtivement à la porte de la maison solitaire.

Dès l'aube, le lendemain, ses préparatifs étaient terminés, et il était à l'affût, botté et éperonné, la main à son arquebuse, sûr de n'être ni vu ni entendu trop tôt.

Il avait, en effet, sur le parquet de la galerie, garnie de treillis, qui surplombait la rue, étendu un lit de plume pour amortir le bruit de ses pas, et il avait tendu les murs d'une draperie noire qui absorbait son ombre et ne dénonçait pas ses mouvements.

Quand le régent passa, Bothwellhaugh, qui l'ajustait sans trembler, tira, et Murray, pâle et sanglant, s'affaissa sur sa selle, frappé dans la région du cœur par la balle vengeresse.

Bothwellhaugh n'avait pas songé seulement à la vengeance ; il avait assuré son salut, qui en faisait partie.

La porte de la rue était barricadée fortement à l'intérieur. Tandis qu'au milieu de la confusion d'un tel événement, on perdait à l'enfoncer un temps précieux, le meurtrier courait au jardin, y trouvait son cheval tout sellé et bridé, l'enfourchait d'un saut et disparaissait d'un bond par la petite porte ouverte sur les derrières.'

Il était déjà loin, quand les gardes du régent, galopant sur sa trace, durent renoncer à une poursuite inutile.

Il était reçu en triomphe, comme un libérateur, au château de Hamilton, quand expira, le soir même du 23 janvier 1570, le régent d'Écosse, victime d'une de ses victimes. Il avait à peine quarante ans.

Élisabeth se sentit atteinte au cœur de sa politique par une perte si imprévue. Elle s'enferma et pleura sincèrement son meilleur ami. Marie versa aussi quelques larmes généreuses sur le trépas de son plus fatal ennemi, et elle porta la magnanimité jusqu'à console' la comtesse de Murray. Elle lui écrivit :

Je n'ai point désiré que son sang fût répandu ; j'aurais mieux aimé qu'il eût vécu pour se reconnaître et se repentir des injures qu'il m'a faites, — si j'avais pu arrêter sa mort, — que de le voir s'en aller si misérablement. Ma nature ne me permet pas d'oublier ce qu'il m'était par le sang, et que je dois regretter sa mort¹...

Élisabeth avait raison de regretter Murray, car sa mort fut le signal d'une recrudescence de la guerre civile en Écosse et en Angleterre ; et elle accumula sur sa tête un orage qu'elle ne dissipa qu'à force d'énergie, d'habileté et de bonheur.

En Écosse, le parti de la reine était désormais dirigé par les deux hommes les plus remarquables, avec Murray et Morton, du parti opposé, Lethington au conseil et Kirkcaldy de Grange à l'action. Il réunissait la plus grande partie de la noblesse, ralliée au projet de mariage de Marie avec le duc de Norfolk ; il disposait des forteresses de Dumbarton et d'Édimbourg ; il se rua donc à la lutte avec une sorte de joie, et se prépara à prendre, de tant de revers, une revanche implacable et décisive.

En même temps, Léonard Dacre releva dans le Nord l'étendard de l'insurrection. Les clans de Buccleugh et de Fernyhirst, les deux plus puissants des bords, se jetèrent sur la frontière anglaise et la pillèrent ; enfin le comte de Westmoreland reprit son armure et la montra de nouveau aux bandes anglaises.

Mais l'urgent et le critique de la situation n'étaient point dans les comtés du Nord, où l'insurrection, tardive et inégale, devait s'éteindre d'elle-même. Le danger était en Écosse, du moment surtout qu'Élisabeth ne voulait point le prévenir par la mise en liberté de Marie.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 317.

Loin de là, elle encouragea et releva le parti anglais, dont Morton et Lennox rallièrent les débris, auxquels ils essayèrent en vain de ramener Lethington.

Ni l'un ni l'autre n'avaient intérêt à une conciliation qu'ils feignirent cependant de ménager, ni à une pacification, dont les orageux pourparlers, entre les chefs du parti de la reine et ceux du parti du roi, ne firent qu'envenimer les griefs et précipiter une lutte désormais implacable, et où le plus inexorable talion exerça ses vengeances.

Élisabeth donna le signal en se réservant les bénéfices de l'offensive. Sous ces prétextes de frontières violées, de connivence avec l'insurrection, d'asile fourni aux rebelles, qui ne manquent jamais en pareil cas, et dont la raison du plus fort n'a même pas besoin, elle envahit l'Écosse, malgré les protestations toujours stériles de la France et l'excommunication fulminée par le pape Pie V.

La mission de M. de Montlouet ne fit qu'irriter, par tous les torts de la contradiction impuissante, la colère d'une souveraine décidée à donner à ses amis le gage de belles dépouilles, à honorer les funérailles de Murray par une hécatombe d'illustres ennemis, et à faire porter à toute l'Écosse le deuil de ses regrets.

Quant à la bulle d'excommunication, peu redoutable en elle-même pour une hérétique, elle effraya et inquiéta la reine d'Angleterre plus qu'elle ne voulut le paraître, parce qu'elle rattacha cet acte à un plan d'invasion et de déchéance concerté avec l'Espagne, projet qu'elle se réserva bien, à la première lueur de culpabilité de Marie et surtout du duc de Norfolk, d'étouffer dans le sang.

Mais ces craintes et ces colères ne la rendaient que plus acharnée à sa vengeance, et tandis que Marie invoquait en vain l'appui armé de Charles IX et fatiguait de ses supplications l'écho de la cour de France, plus tendre que le cœur de Catherine de Médicis, l'Écosse était impitoyablement mise à feu et à sang.

Sussex avait déjà franchi la frontière et envahi le Teviotdale et le Merse, qui étaient sans défense. Pendant huit jours, il promena, avec une cruauté sauvage, dans ce district, qui était un des plus riches de l'Écosse, la ruine et l'incendie. Cinquante châteaux ou forteresses et plus de trois cents villages furent rasés ou réduits en cendres. En même temps, une autre armée, sous la conduite de lord Scroope, envahissait la frontière de l'Ouest. Là, comme dans le Teviotdale et le Merse, la marche des troupes anglaises fut marquée par les flammes qui dévoraient les villages, les fermes et les instruments de travail. Les horreurs commises furent telles, qu'on n'avait jamais rien vu de semblable¹.

L'important surtout était de ruiner les Hamilton. Morton, Lennox et Drury, Anglais et Écossais ensemble, dispersèrent leurs adversaires, occupés à assiéger le château de Glasgow, et ravagèrent sans merci toute la vallée de la Clyde. Le palais d'Hamilton, les châteaux de Kimeil et de Linlithgow furent saccagés ; et la maison d'Hamilton, la plus riche et la plus puissante du royaume, fut réduite à un état voisin de la misère.

¹ J. Gauthier, t. II, p. 325.

Tant de malheurs et de pertes n'étaient pas compensés, pour Marie et son parti, par la défection de Kirkcaldy de Grange et de Lethington, qui devaient éprouver à leur dépens cette vérité cruelle que le mal est plus facile à faire qu'à réparer.

Cependant après avoir fait payer à l'Écosse les frais de la guerre, Élisabeth se prépara à lui faire payer les frais de la paix et à consommer, suivant son habitude, dans des négociations décevantes, accordées aux instances de Marie et aux menaces de la France, les avantages obtenus par la force.

Marie, d'après le conseil de la France, était résolue à accepter toutes les conditions qui ne seraient pas incompatibles avec son honneur.

Elle donna en conséquence ses instructions à lord Levingston, chargé de ses propositions pour l'Écosse et invité à profiter, en vue du rétablissement de Marie, des dispositions du pays, de l'interrègne de la régence et de la trêve conclue par l'intermédiaire du comte de Sussex.

Mais la neutralité d'Élisabeth n'était jamais qu'un voile illusoire jeté sur son intervention la plus hostile. Tandis qu'elle abusait Marie par son désir affecté de conciliation, elle faisait souffler par Randolph la discorde en Écosse, et elle hâtait sous main l'élection d'un régent et le choix du comte de Lennox, évidemment contraire aux intérêts qu'elle feignait de favoriser.

Marie avait été transférée de Tutbury à Chatsworth. C'est là que la captive put, à la fin de septembre 1570, recevoir enfin la visite d'un envoyé français, M. de Poigny, et entamer avec les deux commissaires d'Élisabeth, le secrétaire Cecil et sir Walter Midlmay, tous deux ses ennemis jurés, des négociations dans lesquelles elle était résolue d'aller jusqu'à donner à Élisabeth le gage de la tutelle et de la garde de son fils. Malgré ce pénible sacrifice, elles devaient avorter comme les autres.

Pendant que Marie subissait cette nouvelle épreuve de la poursuite d'une solution toujours retardée par de nouvelles exigences, et usait sa souplesse d'esprit et son courage à recommencer chaque jour ce travail de Pénélope que sa rivale détruisait chaque nuit, l'Écosse était rançonnée et intimidée.

Le comte de Sussex, sous prétexte de rechercher Léonard Dacre et ses compagnons réfugiés en Écosse, s'avancait jusqu'à Dumfries, ravageant tout sur son passage. Le comte de Lennox, de son côté, quoique la trêve n'eut pas été dénoncée, inaugurait son administration en se portant inopinément avec le comte de Morton, contre le château de Bréchin, qu'il prenait d'assaut et dont il faisait pendre la garnison. Puis le comte de Sussex arrangeait une nouvelle trêve de deux mois, et il n'en était rien de plus.

C'est sous l'empire de ces nouvelles, de ces préoccupations, de ces soucis, que Marie pendant près de trois semaines que durèrent les débats de sa négociation avec Élisabeth, tint tête aux deux diplomates avec une présence d'esprit, une pénétration, une souplesse qui firent l'admiration de ses adversaires eux-mêmes¹.

Les commissaires anglais proposaient douze articles, stipulant un traité d'alliance entre les deux royaumes, la ratification du traité d'Édimbourg, une ligue offensive et défensive, l'extradition du comte de Northumberland et des autres réfugiés, le transfèrement en Angleterre, pour y être élevé sous la garde

¹ J. Gauthier, t. III, p, 15.

d'Élisabeth, du prince royal d'Écosse, la renonciation, par Marie Stuart, à tout mariage qui ne serait pas approuvé par la reine d'Angleterre.

La plus pénible des conditions d'un tel projet, nous l'avons dit, était la remise de son fils entre les mains d'Élisabeth.

Marie y consentit cependant, sur les instances de l'évêque de Boss, en entourant ce sacrifice de toutes les précautions que peut suggérer la sollicitude maternelle.

Elle pouvait croire être au bout de ses sacrifices et de ses malheurs par son acceptation, communiquée au pape Pie V, aux rois de France et d'Espagne, et approuvée par eux.

Élisabeth aussi semblait ne pouvoir éluder davantage la réalisation d'un accommodement, suspendu pendant deux années, souhaité de tous, et qui la débarrassait elle-même du soin de garder Marie prisonnière, pire, par les dangers d'une lutte incessante, et par la responsabilité qu'il entraînait, que tous les inconvénients de sa liberté.

Mais Élisabeth n'était pas femme à lâcher sa proie, et l'opposition de Lennox et de ses amis allait lui fournir ces prétextes dilatoires par lesquels elle différait sans cesse, d'une occasion à une autre, cette délivrance qui lui répugnait comme une abdication.

En attendant, elle n'accordait pas même à Marie ce premier soulagement d'un relâchement de ses liens, et d'un répit à la persécution qui l'avait vieillie et épuisée avant l'heure.

Sa prison était tout aussi rigoureuse, et sa santé devint languissante. Atteinte depuis cette époque de douleurs rhumatismales, elle ne pouvait déjà plus supporter l'exercice du cheval. Sous prétexte de la faire changer d'air, mais en réalité pour la sortir d'un pays où ses malheurs avaient excité de nombreuses sympathies, Shrewsbury la fit transporter au château de Sheffield. A peine arrivée dans cette nouvelle prison, *où elle devait tramer quatorze années de sa triste existence*, elle tomba sérieusement malade¹...

Son énergie triompha promptement de cette défaillance, plus physique que morale, et une dernière espérance lui rendit des forces. La négociation libératrice était en progrès. Les députés de son parti, lord Levingston et l'évêque de Calloway, lui apportaient l'adhésion des lords fidèles, et il ne restait plus à obtenir, pour consacrer le traité définitif, que le consentement des mandataires du régent Lennox. Tout permettait de l'espérer, et Marie, avec une sorte de fiévreuse impatience, dépêcha à Londres les envoyés de ses partisans, auxquels elle avait adjoint l'évêque de Boss.

Élisabeth les accueillit favorablement, mais se rejeta tour à tour, pour ajourner la conclusion, sur l'absence des comtes d'Huntly, d'Argyle et d'Athol, puis sur celle des commissaires du régent.

En même temps, elle calmait les impatiences, devenues menaçantes, de la France, en feignant de prêter l'oreille à une proposition de mariage avec le duc

¹ J. Gauthier, t. III, p. 17.

d'Anjou dont, en dépit de toutes sortes de disproportions et d'incompatibilités, l'appât réussit encore, grâce à l'ambition et à la vanité de Catherine de Médicis.

Enfin arrivèrent les délégués du régent, le comte de Morton, l'abbé de Dumferline et Mackgill. Ils étaient choisis de façon à empêcher tout accommodement.

En effet ils étalèrent des prétentions inadmissibles, et essayèrent de ranimer le débat d'York, sur l'innocence de la reine. Enfin poussés à bout, ils se retranchèrent derrière l'insuffisance de leurs instructions. En même temps, les commissaires anglais cherchaient à profiter de la situation pour obtenir, en dehors et en surplus des stipulations du projet, des otages choisis de façon à démembrement complètement le parti de la reine, et même la remise, entre les mains du régent, des forteresses de Dumbarton et d'Édimbourg, derniers boulevards de la défense de Marie.

Marie se plaignit de cette infraction à la foi promise, l'évêque de Ross s'indigna, et Charles IX se décida à faire quelque chose. Il envoya M. de Vêrac, avec quelques gens et des munitions, pour ravitailler Dumbarton, et promit de fournir, pendant six mois, un secours mensuel de 4.000 écus, en recommandant d'éviter tout ce qui pourrait le brouiller avec la reine d'Angleterre. Il faisait espérer des secours plus efficaces, quand les affaires de son royaume le lui permettraient¹.

Sur ces entrefaites, et tandis que Kirkcaldy de Grange, décidé à tenter une diversion efficace, convoquait à Saint-André une assemblée de la noblesse, afin d'y proclamer l'autorité de la reine, le succès imprévu d'une hardie entreprise, tentée par le capitaine Crawford, faisait tomber entre les mains du parti du roi la forteresse, considérée comme inexpugnable, de Dumbarton (1-2 avril 1571).

La garnison surprise n'eut pas même le temps de courir aux armes ; elle dut se rendre sans avoir pu opposer la moindre résistance. Lord Fleming — le gouverneur — parvint à s'échapper en se laissant glisser le long du rocher. Parmi les prisonniers se trouvaient M. de Vêrac, l'envoyé de Charles IX, et l'archevêque de Saint-André².

La lutte, nous l'avons dit, était devenue implacable. Le régent Lennox se hâta d'offrir, presque sans forme de procès, aux mânes de son fils et de son prédécesseur la mort de l'archevêque, accusé de complicité dans leur assassinat, et condamné, pendu et écartelé en vingt-quatre heures.

En même temps, il envoya à Élisabeth, pour sa part de butin, les papiers saisis au château de Dumbarton, dont quelques-uns étaient relatifs à des négociations secrètes entamées par Marie ou plutôt par ses défenseurs avec l'Espagne, en prévision de l'échec des pourparlers ouverts sous l'influence de la France.

Ces papiers, envoyés à Londres, éveillaient des soupçons ; et des mesures furent prises pour obtenir de plus complets renseignements³.

En attendant, Élisabeth, qui avait profité de l'opposition de Morton et de la prétendue insuffisance de ses pouvoirs pour rompre les conférences de Londres, profita de la découverte, peu compromettante encore, des papiers de

¹ J. Gauthier, t. III, p. 22.

² J. Gauthier, t. III, p. 23.

³ J. Gauthier.

Dumbarton, pour résister aux protestations des ambassadeurs de France et d'Espagne, demeurer sourde aux supplications de Marie, et commencer le dossier, successivement grossi par l'imprudence et la délation, dont elle devait tirer tour à tour, en y mettant la patience et le temps, la perte du duc de Norfolk et celle de Marie elle-même.

Marie ne pouvait se défendre que par des lettres, qu'elle semait dans toutes les directions où elle pouvait espérer faire germer un secours.

Quant à ses partisans d'Écosse, ils soutenaient la lutte avec une énergie désespérée ; mais les subsides et les approvisionnements dérisoires de Charles IX ne servaient qu'à entretenir le zèle d'un parti que minait la crainte, et qui n'avait jamais été incorruptible.

Élisabeth, qui n'avait garde d'exciter l'indolence des alliés de Marie, les laissait achever de s'endormir. Elle se montrait, au contraire, pour Lennox, en qui elle désirait conserver le digne successeur de Murray, d'une sollicitude infatigable.

Elle lui faisait passer par Drury, par petits détachements furtifs, des hommes et des munitions ; elle l'encourageait surtout dans son acharnement ; elle jetait de l'huile sur les passions incandescentes de la guerre civile ; et elle flattait le dévouement du régent de la confirmation, à titre de récompense, du marché par lequel elle devait livrer à Lennox la personne de Marie, dont le féroce successeur de Murray ne demandait pas mieux que de lui rejeter la tête, comme gage d'alliance.

Cependant la lutte touchait à une sorte de paroxysme. L'arrestation de M. de Vêrac et de M. de Chisolm, qui conduisaient aux défenseurs d'Édimbourg un convoi d'armes et de munitions que Lennox intercepta, avait ajouté un nouveau grief à tous ceux qui avaient rendu les deux partis irréconciliables depuis la mort de l'archevêque de Saint-André. Les comtes de Huntly et d'Argyle, avec lord Herries, Maxwell et Fernyhirst, occupaient Édimbourg à la tête de 1500 hommes que Grange, avec l'artillerie du château, protégeait contre les attaques de Lennox et de Morton.

Ainsi la lutte était triple et avait pour champ militaire le siège d'Édimbourg, pour champ politique les intrigues de l'Écosse avec Élisabeth et les négociations de Marie prisonnière avec l'Espagne et la France, pour champ légal les déclarations des parlements rivaux, convoqués par Grange à Édimbourg et par Lennox à Stirling, et proclamant réciproquement la forfaiture de leurs membres.

A ce moment, Kirkcaldy de Grange eut une de ces inspirations subites, heureuses, foudroyantes, qui secondées par son activité et son habileté, avaient souvent, à Carberry-Hill, à Langside, décidé de la victoire de son parti.

Ne pouvant quitter la citadelle d'Édimbourg, dont le sort tenait à sa présence, il confia au comte d'Huntly l'exécution du plan hardi et décisif qu'il avait conçu pour trancher le différend et terminer la querelle d'un seul coup.

Il s'agissait tout simplement de s'emparer à la fois, comme d'un coup de filet, du régent, du prince royal et du parlement, réunis sans défiance à Stirling.

L'entreprise, si audacieuse qu'elle fût, toucha au succès.

Partis d'Édimbourg à l'entrée de la nuit, à la tête de soixante arquebusiers et de trois cents chevaux, Huntly, Claude Hamilton, Scott de Buccleugh, Spens de Vormiston entrèrent à l'improviste dans Stirling, cernèrent le logis des seigneurs,

et firent prisonniers, sans coup férir, les comtes de Glencairn et de Buchan, les lords Temple, Cathcart et Ochiltrée.

Les comtes d'Amie, de Cassilis, Eglington et Montrose, récemment passés au parti du roi, furent aussi arrêtés.

Morton refusa de se rendre, et Huntly mettait le feu à sa maison quand les soldats se dispersèrent dans la ville, impatients de pillage.

Le comte de Mar profita alors du désordre pour opérer une sortie de la garnison du château qui changea subitement la face des choses, transformant les vainqueurs en vaincus, et les poursuivants en fugitifs. La plupart des prisonniers s'échappèrent, et l'unique résultat de ce brillant coup de main, qui avorta en échauffourée, fut la mort du comte de Lennox.

Il fut atteint dans sa fuite, en croupe de Spens de Vormiston, à qui il s'était rendu et qui périt en voulant le défendre contre les repréailles inexorables des Hamilton, vengeant la mort de l'archevêque de Saint-André.

Le comte d'Argyle se mit sur les rangs pour succéder à Lennox. Le comte de Mar lui fut préféré. Il ne devait pas tarder à succomber à une tâche surhumaine, à laquelle Morton lui-même ne devait résister que quelques années.

Le nouveau régent, voulant hâter la pacification de l'Écosse par un coup décisif, essaya de s'emparer d'Édimbourg, qu'il bombarda pendant quelques jours inutilement.

Il se retira bientôt, sentant bien que, sans l'appui de l'Angleterre, il ne triompherait jamais de la résistance désespérée

de Kirkcaldy de Grange ; et il attendit qu'Élisabeth, se décidant à sortir du nuage, favorisât effectivement et ostensiblement la chute de ce dernier boulevard de la fidélité. Il n'attendit pas longtemps.

Les révélations des papiers de Dumbarton, confirmées et complétées par la découverte d'une conspiration mêlée aux négociations de Marie Stuart avec l'Espagne, fournirent enfin à Élisabeth cette occasion de jeter le masque qu'elle cherchait depuis longtemps, et lui permirent d'exercer sa vengeance contre le duc de Norfolk, à défaut de Marie qu'excusaient et justifiaient, aux yeux mêmes d'Élisabeth, son emprisonnement et ses malheurs.

Il ne restait plus à la reine d'Écosse, successivement déçue, depuis deux ans et demi de captivité, dans toutes ses tentatives de lutte ou d'accommodement, qu'à essayer, à défaut de la France, qui semblait renoncer à la vieille amitié de l'Écosse, pour nouer une liaison plus avantageuse avec l'Angleterre, d'un dernier moyen de salut : l'intervention du roi d'Espagne, Philippe II.

Elle eut recours à lui et provoqua une invasion espagnole, combinée avec une insurrection anglaise.

Les conséquences du succès de l'entreprise, dont l'esprit primitif semble avoir été altéré, dans les voyages de Ridolfi et ses communications aux cours intéressées, par des commentaires étrangers et d'indiscrets alliages, devaient être la mise en liberté de Marie, son rétablissement en Écosse, son mariage avec le duc de Norfolk, et, sinon la mort, du moins l'arrestation d'Élisabeth. La royale geôlière, prisonnière à son tour, n'aurait été rendue à la liberté et à l'autorité que sous la réserve de la concession du libre exercice de la religion catholique en Angleterre et de la reconnaissance solennelle des droits de Marie à sa succession.

L'Espagne recevait, pour garantie du prix, demeuré dans le vague, d'un concours qui ne pouvait être absolument désintéressé, la garde et l'éducation du prince royal d'Écosse.

Tel était le plan conçu par l'évêque de Ross, adopté avec enthousiasme par l'ambassadeur d'Espagne à Londres, don Guéran de Espès, et colporté auprès du duc d'Albe, du pape et de Philippe II, par un certain Ridolfi, riche négociant florentin, agent secret du pape en Angleterre.

Sa propagande intempérante et son zèle parfois importun mirent le duc d'Albe en méfiance et lui suggérèrent cette condition, qui était une fin de non-recevoir à peine déguisée, que l'Espagne ne commencerait pas l'entreprise, mais la seconderait seulement. C'est toujours le même raisonnement. Le succès seul a d'actifs protecteurs. Et l'on demandait le succès à deux prisonniers.

La négociation languit quelque peu, malgré l'activité de Ridolfi et la bonne volonté de Philippe II, à tourner dans ce cercle vicieux, les Espagnols et les Anglais s'offrant cérémonieusement le pas, et esquivant, sous prétexte d'honneur à se faire, le danger du premier coup.

L'occasion n'eût peut-être pas manqué au duc de Norfolk qui, en échange de ses protestations de fidélité et de ses désaveux, avait obtenu une demi-liberté, d'attacher intrépidement le grelot. Mais il n'était pas d'un caractère à profiter de l'occasion ; il se méfiait de tout et de lui-même. Il sentait sa position fautive d'ailleurs, à tous égards : fautive vis-à-vis de Marie, qui avait mis en lui sa dernière espérance et qu'il redoutait d'affliger d'une suprême déception ; fautive vis-à-vis d'Élisabeth, envers laquelle il avait pris l'engagement, signé et scellé par lui, de renoncer à toute menée de nature à favoriser la délivrance de la reine d'Écosse et son mariage avec elle ; fautive enfin vis-à-vis des grands seigneurs catholiques et des comtés du Nord dont il avait laissé écraser deux fois dans le sang l'héroïque témérité, et qui se méfiaient quelque peu de ce conspirateur trop prudent, de ce caméléon religieux, catholique d'apparence et protestant en réalité.

Cette vaste et chimérique combinaison avorta donc misérablement, et il faut le sang de Norfolk pour l'avoir lavée du ridicule.

L'égoïste attente de l'Espagne, l'irrésolution de Norfolk, stérilisèrent l'occasion propice. Comme toujours, le complot fut découvert, par suite de l'incurie ou de la trahison d'agents subalternes.

Les chiffres et les correspondances échangés entre Marie et Norfolk, leurs instructions à Ridolfi ne laissaient aucun doute sur la réalité d'une conspiration, dont il était facile à des juges prévenus, comme il l'avait été à un agent indiscret, d'élargir le cercle et d'exagérer la portée.

Du reste, les conspirations, et c'est là leur fatalité, ne savent jamais bien où elles vont et s'arrêtent difficilement où elles veulent.

Élisabeth put donc croire avoir été menacée dans sa vie, quoiqu'elle ne dût l'avoir été réellement que dans sa liberté et dans sa religion.

Il n'y en avait pas moins là un audacieux défi à sa puissance, moins de la part de Marie, qu'elle avait elle-même réduite et comme condamnée, par sa tyrannie et sa mauvaise foi, aux voies occultes et aux armes désespérées, que de la part du duc de Norfolk, son sujet désobéissant, rebelle, et on peut le dire, traître.

Le duc de Norfolk était coupable et le reconnut dans des aveux publics dont la dignité est un peu effacée par l'humilité de ses lettres à Élisabeth, où pour se racheter, il immole un peu Marie, et reconnaît avec amertume, par un reproche injuste pour elle autant que flatteur pour Élisabeth, [qu'elle porte malheur à ses amis](#).

Ces sacrifices et ces prières n'attendrirent point cette fois Élisabeth, décidée à frapper un premier exemple, qui, si elle eût écouté Cecil, devenu lord Burleigh et impatient de mériter ce titre par un conseil qui fut un grand service, eût été bien tôt suivi d'un second.

Arrêté, interrogé, convaincu, condamné à la peine capitale de la haute trahison par un jury de vingt-sept comtes ou lords réunis dans la grande salle de Westminster, sous la présidence du comte de Shrewsbury (14-16 janvier 1572), le duc de Norfolk fut décapité le 2 juin sur un échafaud dressé à Tower-Hill. [Il mourut avec plus de courage qu'il n'en avait mis à conspirer](#)¹.

Malgré le conseil de Burleigh, les excitations du fanatisme protestant, les exhortations du parlement, Élisabeth épargna Marie, mais elle l'épargna comme elle savait le faire, pour la frapper sourdement plus longtemps, savourer une plus longue agonie.

Pour le moment, elle la trouva assez punie de la honte d'avoir échoué, du désespoir de la mort de son dernier ami, de la crainte de subir son sort, de l'affront de devoir la vie à un pardon d'Élisabeth.

Mais soit que cette clémence apparente fût inspirée par la politique, par la crainte des conséquences, soit qu'elle le fût même par la haine, pour torturer plus longtemps sa victime et lui infliger le supplice de la vie, elle ne devait pas être longtemps fidèle à ce programme.

Une double catastrophe, le contre-coup, en Angleterre, de la Saint-Barthélemy et de la prise du château d'Édimbourg, avec les remparts duquel tomba à jamais, en Écosse, le parti de la reine, allaient fournir à l'animosité de la reine d'Angleterre de nouveaux prétextes, et elle allait continuer avec le régent comte de Mar ces négociations entamées avec Murray et avec Lennox, par lesquelles elle s'aguerrissait à la pensée de se débarrasser de Marie et de l'immoler, à défaut de complices trop chers, de ses propres mains.

Pour arriver à ce sinistre but, vers lequel elle marchait d'un pas lent mais sûr, donnant à sa vengeance l'allure même de la justice, Élisabeth avait besoin d'enlever à Marie ses derniers appuis, et par la diplomatie, et la diffamation, de détruire en France et en Écosse le parti de la reine prisonnière.

Elle y parvint, quant à la France, en coquetant de nouveau avec le seul des fils de Catherine de Médicis qui lui demeurât à abuser, et en renouant, au sujet du duc d'Alençon, ces négociations de mariage rompues successivement à propos de Charles IX, en 1565, et à propos du duc d'Anjou, en 1570.

A la faveur de cet appui, elle obtenait de Charles IX et de Catherine de Médicis, amenés à l'indifférence sur le sort de la captive de Sheffield, par la communication officieuse des pièces du procès du duc de Norfolk, attestant son infidélité politique avec l'Espagne et la publication du pamphlet calomniateur de Buchanan, le gage de sécurité du traité de Blois (22 avril 1572).

¹ Mignet, t. II, p. 165.

Par ce traité, la France abandonnait Marie, puisqu'elle signait avec sa geôlière un pacte d'alliance offensive et défensive.

Restait l'Écosse, où le parti de la reine, maître de la ville et du château d'Édimbourg, soutenait la lutte avec supériorité, grâce aux succès d'Adam Gordon, le vaillant frère du comte de Huntly dans le Nord, et de Fernyhirst dans le Sud.

C'est à ce moment que Du Croc, chargé, par la cour de France, de négocier la pacification générale, revint à Édimbourg, pour travailler à cette œuvre, de concert avec Drury, autorisé par Élisabeth à le seconder.

Le chef-d'œuvre de cette intervention maladroite de la France, hostile de l'Angleterre, fut la conclusion d'une trêve (30 juillet 1572), scellée par l'évacuation d'Édimbourg, où le régent et ses partisans remplacèrent les défenseurs de la reine, de plus en plus trompés et découragés.

Marie n'était encore qu'au bord de cette coupe d'amertume et de déceptions qu'elle devait vider lentement jusqu'à la lie.

Le comte de Northumberland, trahi par son hôte écossais, avait été enfermé depuis deux ans, sur l'ordre de Murray, qui voulait marchander le prix d'une telle victime, au château de Lochleven. Morton se chargea de le livrer à Élisabeth, qui paya joyeusement sa rançon et le fit monter à York, le 25 août, sur l'échafaud des traîtres.

Sur ces entrefaites, éclata le terrible coup de cloche du massacre de la Saint-Barthélemy, qui noya dans le sang l'alliance de Charles IX et d'Élisabeth, et souleva en Angleterre et en Écosse un long cri de réprobation et d'horreur.

Peu s'en fallut que Marie, coupable d'être catholique de foi et Française de cœur, ne payât de son sang, victime innocente et expiatoire du crime de la France et du catholicisme, une dette qu'elle n'avait pas contractée.

Le fanatisme protestant et le servilisme légal s'unirent contre elle et la désignèrent à la hache de leurs anathèmes et de leurs oracles conjurés.

Élisabeth se donna l'honneur de la modération, tout en poursuivant, par des voies détournées, l'assouvissement de ses haines, de ses jalousies, de ses craintes.

Elle s'était contentée d'humilier Marie, après l'exécution du duc de Norfolk, par l'envoi à Sheffield d'une commission composée de lord Delaware, de sir Ralph Sadler, de Thomas Bromley, qui la soumit, sans l'intimider, à un interrogatoire auquel il ne fut donné aucune suite. Élisabeth aspirait à se débarrasser mystérieusement d'une reine dont elle n'osait se débarrasser publiquement, et elle avait choisi, par un artifice raffiné, pour exécuteurs de ce perfide dessein, les propres sujets de Marie, à qui elle voulait la livrer.

Conçu avec une cruauté hypocrite entre Élisabeth, Burleigh et Leicester, ce projet ne dut pas être exécuté en Angleterre, mais en Écosse, où la conduite en fut confiée à l'un des agents anglais les plus adroits et les plus sûrs, sir Henry Killigrew, beau-frère de Burleigh, parti pour l'Écosse le 7 septembre 1572 avec deux missions, l'une publique, l'autre secrète. Par la première, il était chargé d'achever, dans l'intérêt du protestantisme en péril, la réconciliation entre Lethington, Kirkcaldy de Grange et les comtes de Mar et de

Morton, et par la seconde, de concerter, avec les comtes de Mar et de Morton, la mort de Marie Stuart. Cette dernière mission lui fut donnée par Élisabeth elle-même, en présence de Leicester et de Burleigh, qui en furent les seuls confidents. D'après les instructions écrites de la main même de Burleigh et déposées au State Paper Office, il dut faire comprendre aux deux alliés d'Élisabeth que la vie de Marie Stuart ne pouvait plus être conservée pour leur sûreté commune, et qu'il convenait, non de procéder contre elle en Angleterre, mais de s'en débarrasser en Écosse, où elle serait livrée à ses ennemis. Killgrew eut ordre d'employer toute son adresse à obtenir du Régent et de Morton qu'ils réclamassent la prisonnière, sans paraître y avoir été provoqués par Élisabeth, qui voulait recueillir le profit de cette sanguinaire transaction et ne pas en encourir la haine et la honte¹.

Cette odieuse négociation, qui ne devait être abandonnée entièrement qu'en 1574, fut subitement interrompue par la mort prématurée et suspecte du comte de Mar, attribuée au poison (28 octobre 1572).

Élisabeth, consolée de la perte de ce régent complaisant, par l'élection du comte de Morton (24 novembre), qui promettait un successeur encore plus dévoué à la politique anglaise et encore moins scrupuleux, n'accéda point au conseil désespéré que lui donnait Burleigh, d'en finir en Angleterre avec Marie, puisqu'elle ne pouvait en finir avec elle en Écosse.

Élisabeth ne fit pas périr Marie Stuart, mais elle lui enleva le parti qui lui restait encore en Écosse, soit en le gagnant, soit en l'écrasant².

Morton, vrai type du baron d'Écosse, de l'homme de proie, né du sang tragique des Douglas, si dignes de leurs armes parlantes : *un cœur sanglant*, élevé dans les troubles de la réforme, grandi par les luttes civiles, fanatique, froid et rusé, était bien l'homme qui convenait à Élisabeth, pour la seconder implacablement dans sa tâche, pour ramener violemment l'anarchique Écosse au joug de l'unité religieuse et politique, pour trancher enfin par la hache les derniers liens qui rattachaient encore à la reine prisonnière la fidélité épuisée de partisans tant de fois déçus.

John Knox qui, depuis longtemps, un pied dans la fosse, venait d'achever d'y tomber, pouvait mourir content. Le pistolet et le poignard, dans le suprême épisode d'une guerre d'extermination, maudite depuis sous le nom de guerre de Douglas, allaient achever l'œuvre de sa parole, et il se survivait dans le plus impitoyable de ses disciples.

Morton, qui n'avait rien à craindre du parti de la reine, une fois destitué de ses chefs, mais qui redoutait avec raison le génie de Lethington et le courage de de Grange, armés contre lui d'un secret terrible, entama à la fois avec les défenseurs du château d'Édimbourg, les Hamilton et les Gordon, des

¹ Mignet, t. II, p. 175.

² Mignet, t. II, p. 179.

négociations dont l'échec, d'un côté, le succès, de l'autre, comblaient ses espérances.

Tandis que Lethington et Kirkcaldy de Grange, confiants dans les secours promis par la France, préférant les chances d'une résistance désespérée à des offres perfides, refusaient

toute proposition d'accommodement et juraient de s'ensevelir plutôt sous les ruines du dernier boulevard de l'autorité de Marie, Morton traita avec leurs adhérents découragés, et, le 23 février 1573, signa avec eux les articles de la pacification de Perth, qui désarmèrent et annulèrent le parti de la reine.

Mors, maître de concentrer sur un seul point les forces réunies de ses troupes et des renforts de l'intervention anglaise, désormais déclarée, Morton pressa, de concert avec sir William Drury, gouverneur de Berwick pour Élisabeth, le siège de la citadelle.

Profitant d'une position presque inexpugnable, Lethington et Kirkcaldy de Grange, avec deux cents soldats seulement, tinrent encore assez longtemps en échec toute une armée, jusqu'à ce que la chute successive de leurs tours et le manque d'eau les contraignirent de se rendre à Drury (29 mai 1573).

Ils croyaient avoir ainsi sauvé leur vie. Mais Élisabeth n'était pas moins implacable que Morton et lui livra sa proie.

A défaut de Lethington, qui avait prévenu par une mort stoïque et volontaire, à la façon antique, l'affront du supplice, le régent envoya, sans égard pour ses services, sans pitié pour ses malheurs, opiniâtrement sourd au cri de *grâce !* et de *pardon !* sorti des entrailles même de l'Écosse, à la pensée du danger d'un de ses plus illustres enfants, Kirkcaldy de Grange au gibet, où il mourut intrépidement, comme il avait vécu, confessant à la fois sa fidélité à la réforme et à la cause royale :

Avec Lethington et Kirkcaldy de Grange, succomba le parti et s'évanouirent les dernières espérances de Marie Stuart en Écosse.

Cette princesse en ressentit autant de douleur que d'abattement... Les catholiques anglais, qui avaient entrepris de la délivrer en 1569 et 1570 étaient fugitifs ou intimidés ; le duc de Norfolk, qui avait conspiré pour elle, était mort ; les Écossais, qui, pendant cinq années, lui avaient conservé leur obéissance, avaient été contraints de reconnaître son fils comme roi et de se soumettre à la domination fortement assise de Morton comme régent ; le roi d'Espagne promettait toujours et n'agissait jamais, au fond moins disposé à la secourir efficacement qu'à inquiéter Élisabeth par des complots et des troubles ; le roi de France, en lutte avec les protestants, et en défiance des catholiques de son royaume, l'abandonnait par ménagement pour sa redoutable et triomphante rivale.

Dans cette situation, n'ayant plus d'appui au dedans, n'espérant plus d'assistance du dehors, elle changea de conduite et de langage. Elle essaya d'adoucir Élisabeth par ses soumissions. La liberté qu'elle n'avait pas pu se procurer de vive force, elle travailla à l'obtenir de bon gré. Sa fierté

s'était d'abord offensée du silence que gardait envers elle la reine Élisabeth à qui elle écrivait souvent et qui ne lui répondait pas. Elle contint alors les mouvements de son irritation et de son orgueil. Elle prit une résignation patiente, et la reine, altière dans ses sentiments, éloquente dans ses plaintes, opiniâtre et hardie dans ses projets devint une prisonnière douce, calme et presque humble. Elle évita tout ce qui pouvait donner de l'ombrage à Élisabeth ; elle restreignit ses correspondances, qui furent surtout relatives aux affaires et aux revenus de son domaine en France. Elle obtint en retour de pouvoir se promener dans les jardins et le parc de Sheffield. Les murs humides de ses prisons lui avaient donné un rhumatisme au bras, qui l'empêchait quelquefois d'écrire et ajoutait ses gênes douloureuses à la maladie de foie dont elle souffrait depuis longtemps et que ses infortunes avaient beaucoup empirée. Aussi demanda-t-elle et lui fut-il accordé d'aller de temps en temps prendre les bains de Dugon, placés dans le voisinage de Sheffield¹.

L'émotion provoquée par cette transformation si humaine, si bien observée et si bien décrite par le sévère historien qui cède ici malgré lui à une sorte d'attendrissement, redouble, quand on pénètre dans le détail familial des occupations par lesquelles Marie, désormais réduite à l'oisiveté politique, et résignée en apparence, au moins, à son sort, trompait l'ennui d'une captivité à l'horizon de plus en plus rétréci.

On ne peut la voir impunément, courbant son intelligence et son activité aux humbles proportions d'une existence intime et d'une condition privée, abaissant ses yeux fatigués par les larmes sur ces menus ouvrages de femme où elle excellait, donnant aux petits chefs-d'œuvre de son aiguille d'artiste et de ses doigts de fée, des destinations touchantes, se délassant de ses malheurs dans le spectacle de la nature et le commerce des animaux domestiques dont elle peuplait sa solitude, et trompant à leur sourire, épouse sans mari, mère sans enfants, la faim d'un cœur inassouvi.

Quand elle avait écrit, causé, brodé, caressé ses chiens, fait manger ses oiseaux dans sa main, tout cela jusqu'à la satiété, et épuisé ces consolations vulgaires d'une douleur sublime, Marie priait.

Mais là, encore, elle se heurtait à un refus de cette Élisabeth qui n'avait que d'amères douceurs, et dont l'indulgence encore cruelle lui accordait le superflu, en la privant du nécessaire.

Marie priait seule. Elle avait en vain sollicité les secours spirituels de sa religion, et la présence, de temps en temps, d'un prêtre catholique. Élisabeth avait sèchement refusé cette faveur, en disant qu'elle n'en connaissait pas.

Marie ne pouvait donc se recueillir que par ses propres forces et se sanctifier que par ses vertus. Elles croissaient et fleurissaient dans l'adversité fécondée par la résignation, et elles ne devaient pas tarder à s'épanouir dans ce fruit triste et sanglant d'une fin héroïque.

¹ Mignet, t. II, p.190-192.

En attendant la dernière lutte et le suprême adieu, Marie trouvait du moins quelque consolation dans la société dévouée de ses secrétaires écossais et français, Curle et Raullet, et de ses compagnes de captivité.

Elle passait ses journées à travailler, à lire, à broder, à causer tour à tour avec ce petit monde de serviteurs fidèles, agrandi de tout un autre monde de bêtes domestiques et de pensionnaires ailés. Elle écrivait à son ambassadeur en France :

Monsieur de Glasco, je vous prie me fayre recouvrer des tourterelles et de ces poules de Barbarie, pour voir si je pourrois les faire eslever en ce pays... je prendrois plésir de les nourrir en casge, comme je fays de tous les petits oiseaux que je puis trouver. Ce sont des passes-temps de prisonnière¹.

Quand ce n'étaient pas des oiseaux qu'elle demandait, c'étaient des chiens, sur lesquels elle avait reporté sa prédilection détournée des chevaux qu'elle avait adorés ; mais, depuis longtemps déjà, ses geôliers ne lui permettaient plus la promenade à cheval ; d'ailleurs le mauvais état de sa santé, la faiblesse de ses jambes, endolories par les rhumatismes produits par la vie sédentaire et l'humidité de ses résidences, le gonflement de son foie l'auraient obligée quand même à renoncer à son exercice favori. Elle se dédommageait de ne pouvoir plus que marcher en courant avec ses chiens ou en volant avec ses oiseaux en imagination. Elle écrivait en conséquence :

M. le cardinal de Guise, mon oncle est allé à Lyon, je m'assure qu'il m'enverra une couple de beaux petits chiens, et vous m'en aschetez autant, car hors de lire et de besoyner, je n'ay plésir qu'a toutes les petites bestes que je puis avoir².

Marie ne songeait pas seulement à elle, elle songeait aussi et surtout aux autres. Elle mettait une sorte de coquetterie à se parer de l'habileté de ses doigts et de son goût pour les ajustements, inoffensive et féminine supériorité, et à envoyer dans les directions chères à son cœur le modeste présent, le discret memento de ses ouvrages de prison.

Pour adoucir, pour apprivoiser, à force de grâce, la rude Élisabeth, pour en obtenir un peu plus d'air, de jour, un peu plus de vie, peut-être pour s'exercer chrétiennement à la patience et au pardon, c'est à son intention surtout qu'elle travaillait.

C'est à son intention qu'elle commandait qu'on lui achetât de la soie, du satin, des rubans, des bracelets, des miroirs, des tablettes ornées de devises assorties à leur situation réciproque, qu'elle priait son oncle de lui expédier de la bisette d'or garnie de papillotes d'argent, du passement étroit à jour tout d'or, destinés

¹ Labanoff, t. IV, p. 183.

² Labanoff, t. IV, p. 223 à 229.

à orner des coiffures fort mignonement ouvrées, qu'elle faisait présenter par La Mothe Fénelon à la reine d'Angleterre, accompagnées de lettres fort gracieuses¹.

L'orgueil d'Élisabeth savourait l'hommage, son avarice se réjouissait du cadeau et, avec une roide bienveillance et un sourire renfrogné, elle remerciait maussadement la reine d'Écosse *en la priant de se ramentevoir — souvenir — qu'elle avait quelques ans de plus qu'elle, et que celles qui avançaient en âge volontiers prenaient à deux mains et ne donnaient que d'un doigt.*

Et de ce doigt elle ne donnait encore que du bout pointu et crochu, à sa généreuse prisonnière, les adoucissements et les ménagements qu'elle implorait si gentiment.

Au contraire, toute entière à sa proie attachée, acharnée à son but, opiniâtrement sourde à toute requête de mise en liberté, elle continuait avec la France et avec l'Écosse ce double jeu qui lui avait réussi, et considérait comme une conquête, comme une victoire chaque coup porté, à son instigation, au cœur de Marie, chaque circonstance rivant sa chaîne.

Les événements secondaient les desseins d'Élisabeth, et favorisaient sa haine au delà de ses espérances. Les malheurs vont par troupes, et les ciels sombres attirent leur sinistre essaim. C'est par troupes que les malheurs fondirent sur Marie, blanchissant précocement ses tempes, éclaircissant cette opulente chevelure d'autrefois, alourdissant cette démarche de déesse dans les nuées, flétrissant par les larmes et l'insomnie ces beaux yeux qui avaient agité le monde et conquis tant de cœurs.

Son fils, le pâle, chétif, subtil, spirituel et fourbe, Jacques VI, héritier de la grâce et de l'éloquence de sa mère, des caprices, des vertiges, des pusillanimités paternelles, grandissait sous la tyrannie de Morton, sous la férule de Buchanan, et apprenait d'eux à ne pas aimer sa mère, à qui l'absence l'avait rendu plus cher, et qui adorait ce royal ingrat acharné à battre le sein dont il était sorti.

A côté, autour, au-dessous de cette blessure toujours saignante au cœur de la reine prisonnière, de la mère méconnue, c'étaient mille douleurs sans cesse renouvelées. La mort, en frappant autour d'elle, s'aguerrissait à la frapper elle-même. Elle perdait le cardinal de Lorraine et exprimait ses regrets de cette façon touchante :

Dieu soit loué qu'il ne m'envoie affliction qu'il ne m'ait jusques icy donné la grâce de supporter. Bien que je ne puisse, au premier moment, commander ni empêcher ces yeux de plorer, si est-se que la longueur de mes adversités m'a appris d'espérer consolation de tous maux en une meilleure vie. Eh bien ! je suis prisonnière, et Dieu prend l'une des créatures que j'aimois le mieux. Que dirai-je plus ? il m'a osté d'un coup mon père et mon oncle. Je le suivray, quand il lui plaira, avesques moins de regrets².

Ce regret ne fut pas le seul. A Charles 1^X avait succédé Henri III, celui de ses beaux-frères que Marie préférait, en qui elle avait le plus de confiance, et celui qui trompa le plus ses espérances.

¹ Labanoff, t. IV, p. 171, 172, 213, 214, 222, 225, 240.

² Labanoff, t. IV, p. 267.

Ce prince de beaucoup d'esprit, mais de peu de conduite, plein de courage et dépourvu de caractère, suivit sous la direction de sa mère, la politique indécise qui avait troublé et ensanglanté tout le règne de Charles IX¹.

Henri III infligea à Marie l'affront de traiter sans elle avec l'Écosse du renouvellement de l'alliance, et de confirmer, au printemps de 1575, le traité d'alliance conclu avec l'Angleterre à Blois, en avril 1572. En même temps, l'ambassadeur de France à Londres, La Mothe Fénelon, dévoué aux intérêts de Marie, était remplacé par Castelnau de Mauvissière, moins engagé, plus prévenu, qui ne devait pas prêter à Marie le même concours, et qui représentait, dans les vicissitudes décevantes de la protection française, la phase d'indifférence, pour ne pas dire plus.

Car le traité de pacification signé le 9 mai 1576 avait donné naissance à la Sainte-Ligue, et les Guises, d'accord avec le nouveau pape, Grégoire XIII, héritier des vues et des plans de Pie V, et avec Philippe II, étaient devenus les chefs de cette formidable association qui faillit renverser la monarchie, morceler la France et reproduire, en sens inverse, les excès et les désordres du fanatisme et de l'anarchie écossais.

L'hostilité jalouse de Catherine de Médicis s'accrut de ce dernier grief des menées de l'oligarchie catholique. Le duché de Touraine, qui était la meilleure partie de son domaine, fut enlevé à Marie et transféré au duc d'Anjou.

On lui donna en échange le comté de Vermandois, et ses revenus se trouvèrent diminués, précisément au moment où, rejetée à jamais, par l'ingratitude de ses deux patries, dans les bras de l'Espagne, et par les déceptions de ses espérances d'élargissement dans la captivité militante et les hasards d'une suprême lutte, elle avait le plus besoin de toutes ses ressources, au moment où elle allait engager avec le successeur, comme secrétaire d'État, de Burleigh, qui l'avait épargnée malgré lui, avec ce Walsingham, plus perfide et plus implacable encore, un duel où elle devait succomber.

Deux circonstances, encourageantes et consolantes l'une et l'autre, poussèrent Marie à la témérité de ce dernier complot, défi désespéré à la vengeance ou au pardon d'Élisabeth, dont nous allons brièvement retracer les phases, et qui n'apporta à celle qui fut sa complice, plus encore que son auteur, que la délivrance de la mort et le triomphe du sacrifice.

A ce complot, qui renouait et semblait renouer solidement cette fois, avec l'appui des Guise, de l'Espagne, du pape, des jésuites, la connivence de Jacques VI lui-même ou de son favori, les fils toujours rompus des trames antérieures, à ce complot, toujours le même : invasion de l'Angleterre, restauration de Marie Stuart, réaction catholique, dont l'évêque de Ross, rendu à la liberté par Élisabeth au mois de décembre 1573, reprit les négociations, dont l'avortement, cette fois, allait être une catastrophe, Marie fut poussée irrésistiblement par plus d'un motif.

Mais, en dehors de la fièvre de la liberté, de l'impatience d'une persécution calculée, ce semble, de façon à l'exaspérer et à la précipiter dans le filet mystérieux tendu sous ses pas ; par les soins de cette conspiration politique qui

¹ Mignet, t. II, p. 198.

avait juré sa mort et ne cherchait que l'occasion de la frapper en paraissant la punir ; en dehors de la perpétuelle tentation qui inspire tous les projets de ce genre, deux circonstances, qui semblaient annoncer un retour de la fortune, une avance de la Providence, captivèrent, obsédèrent, entraînent Marie à cette suprême lutte où elle voyait le salut et où elle ne trouva que sa perte.

Ces deux circonstances furent la fin de la tyrannie de Morton et l'expiation suprême, sur un échafaud, de ce dernier complice survivant des meurtriers de Darnley, de cet implacable dresseur d'échafauds ; et la mort de Bothwell, confessant solennellement son crime et l'innocence de Marie, que la comtesse de Lennox devait aussi attester par un de ces témoignages qui emportent la réhabilitation.

Morton avait occupé la régence plus longtemps à lui seul que ses trois prédécesseurs ensemble. Durant cinq années il tint l'Écosse en paix, si l'on peut donner ce nom au silence de la terreur.

Renversé au mois de mars 1578 par une de ces conspirations et de ces confédérations passées en Écosse à l'état d'institution, dépossédé de la régence, Morton se retira, abandonnant Jacques VI, investi à douze ans de la plénitude du pouvoir royal, à l'influence rivale des confédérés, qui triomphaient sous son nom.

Mais cette retraite n'était qu'une feinte, une reculade pour mieux calculer son élan, **et moins de deux mois après être tombé (26 et 28 avril) cet homme rusé et entreprenant se releva avec la plus habile audace et le plus complet bonheur**¹.

Secondé par son allié le comte de Mar, fils de l'ancien régent, et se servant de Douglas, il se rendit maître du château de Stirling et de la personne disputée du jeune roi. Il renonça à rétablir la régence. Mais, au nom d'un Parlement assemblé dans le château de Stirling (juillet), sous ses yeux et soumis à son influence, il composa un conseil chargé de conduire l'administration des affaires, en maintenant l'autorité nominale de Jacques VI. La suprême direction de ce conseil lui fut confiée.

Investi de nouveau du pouvoir royal, quoique sous une autre forme, Morton traita avec ses ennemis ou les écrasa. Argyle, Lindsay et Montrose furent admis dans le conseil privé. Le catholique comte d'Athol, devenu duc, mourut soudainement au sortir d'un repas fait avec Morton. La famille des Hamilton, si puissante par ses possessions et si rapprochée du trône, fut abattue. Pour se concilier la faveur du roi, qui avait hérité de la haine des Lennox contre les Hamilton, Morton poursuivit à outrance ces derniers...

Après avoir renversé cette redoutable maison, qui fut proscrite comme coupable du meurtre des deux régents Muray et Lennox, et dont les biens furent donnés à d'autres, Morton semblait solidement établi par la docile soumission du roi, par l'appui déclaré de l'Angleterre et l'obéissance craintive de l'Écosse.

¹ Mignet, t. II, p. 204.

Néanmoins, une révolution, cette fois plus décisive, se préparait contre lui. Elle fut l'œuvre de deux jeunes Écossais qui, arrivés depuis peu du continent, s'insinuèrent dans la confiance de Jacques VI et devinrent ses favoris¹.

Esmé Stuart, connu sous le nom de M. d'Aubigny, élevé à la cour de France dans des vues que ne répudièrent point l'ambition et l'audace qu'il voilait de douceur et de modestie, arriva en Écosse en septembre 1579, avec une mission secrète du duc de Guise.

Il devait y reconstituer, y ranimer le parti catholique, et prendre à sa tête la place laissée vide par le duc d'Athol.

Il fit mieux encore. Il s'insinua dans les bonnes grâces de son cousin Jacques VI, qui prit pour lui un goût extrême, le fit son chambellan, le créa comte de Lennox et lui confia la garde du château de Dumbarton.

Secondé dans ses desseins par un autre favori du roi, qui aurait pu être son rival et aima mieux être son auxiliaire, James Stewart, second fils du laird d'Ochiltrée, cadet entreprenant et hardi, le nouveau comte de Lennox trouva en lui le bras capable de saisir et de renverser Morton.

Au jour convenu, fort de l'adhésion secrète de tous les ennemis de l'ancien régent, Stewart, dans une scène combinée avec art, accusa, au milieu même du conseil, et en présence du roi, le chef de ce conseil de complicité dans le meurtre de Darnley, et l'arrêta incontinent, sans trouver ni contradiction ni résistance.

Cet acte, d'une extrême audace, eut un plein succès. Il annonça la ruine imminente du parti anglais en Écosse. Élisabeth en fut émue au dernier point. Elle n'oublia rien pour sauver Morton. Mais tout fut inutile. Ses injonctions menaçantes, les manœuvres du grand agitateur Randolph, envoyé tout exprès à Édimbourg, la réunion, sous lord Hunsdon, d'une armée anglaise prête à passer la frontière et à pénétrer en Écosse, ne préservèrent point ce dernier chef des anciennes guerres civiles, ce complice de plusieurs meurtres, du sort funeste qu'avaient subi et Riccio, et Darnley, et Murray, et Lennox, et Lethington, et Kirkcaldy de Grange, sort auquel n'avaient échappé ni Bothwell ni Marie Stuart, dont l'un était déjà mort dans une forteresse danoise, et dont l'autre devait rester captive jusqu'à sa tragique fin².

Arrêté le 31 décembre 1580, Morton fut condamné, le 2 juin 1581, à être décapité, comme coupable d'avoir participé au complot contre la vie du père du roi, et il subit le dernier, dans sa personne, fermant le cortège des justes victimes de ce talion, la vengeance du sang innocent qu'il avait contribué à verser.

¹ Mignet, t. II, p. 205.

² Mignet, t. II, p. 207-208.

Son parti fut abattu, la plupart de ses parents et de ses amis encoururent des condamnations ou prirent la fuite, et Jacques, délivré entièrement de lui, donna à son principal adversaire, d'Aubigny — Esmé Stuart — le titre de duc de Lennox, nomma son accusateur James Stewart, comte d'Arran, transféra le comté de Morton au catholique Maxwell, accorda au comte de Mar le comté d'Orkney, et créa lord Ruthven comte de Lowrie¹.

Cette révolution d'Écosse porta à son comble la colère d'Élisabeth, toujours contrariée, en plein succès de ses desseins, par de subits revirements, et déjà profondément irritée par la déception de ses persévérantes démarches, pour obtenir, de l'impassible et impartial Frédéric II, l'extradition de Bothwell.

Le roi de Danemark avait toujours refusé de livrer son prisonnier ; et, au printemps de 1576, Bothwell, malade et menacé de mort, avait déchargé sa conscience du secret qui l'oppressait.

Dans des aveux solennels, reçus par l'évêque de Scone, en présence de quatre seigneurs de marque, et de quatre baillis de la ville, il avait, sous la foi du serment, attesté à la fois sa culpabilité dans le meurtre de Darnley, dont il nomma les auteurs et les complices, et l'entière innocence de Marie.

Cette confession suprême, rédigée en latin et en danois, revêtue du sceau du roi de Danemark et des assistants, fut transmise au roi Frédéric II, qui en envoya des copies certifiées à Élisabeth et sans doute en Écosse.

Le secret de ce témoignage à sa décharge, si jalousement gardé qu'il fût par les conseillers d'Élisabeth, pénétra jusqu'à Marie, que sa correspondance nous montre chargeant l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur en France, d'envoyer en Danemark un gentilhomme nommé Monceaux, qui trompa sa confiance et dissipa l'argent destiné à son voyage.

Catherine de Médicis montra peu d'empressement à favoriser la conquête d'un exemplaire de ces précieuses attestations.

Mais, en 1581, le contenu de la confession testamentaire de Bothwell était déjà connu généralement et considéré comme un document certain.

Jacques VI en lut un jour une version que lui communiqua Tullibardine, et baisa de joie cette preuve de l'innocence d'une mère que ses calomniateurs — qui l'avaient élevé — lui avaient appris à détester. Ce testament de Bothwell et ses révélations furent au nombre des témoignages invoqués contre Morton et qui déterminèrent sa condamnation.

Bothwell survécut deux ans à ses aveux.

Frédéric II, enfin édifié sur cette sinistre histoire, le fit transporter secrètement de Malmö au château de Dragsholm — aujourd'hui Adelesborg — sur la côte septentrionale de File de Seeland. C'est là, dans un donjon où sa chambre n'avait, dit-on, d'autre ouverture qu'une étroite fenêtre, par laquelle on lui passait ses aliments, qu'il mourut le 14 avril 1578. On l'ensevelit dans la petite église du village de

¹ Mignet, t. II, p. 208.

Faurevelle. Un simple cercueil de chêne, sans pierre ni inscription, reçut ses restes ; et il ne subsista pas d'autre témoignage de cette dernière période de son existence et de sa fin que la mention au registre paroissial du jour de ces obscures funérailles¹.

S'il pouvait manquer, après les aveux de Bothwell, quelque chose à l'acquiescement et à la réhabilitation de Marie Stuart, quel supplément de preuve, quel surcroît de conviction serait préférable au témoignage de la propre mère de la victime, conforme à celui du principal acteur du crime ?

Eh bien ! ce document existe. Marie Stuart reçut spontanément, sans l'avoir sollicitée, la bénédiction de la mère longtemps trompée qui l'avait maudite.

Quelle incrédulité, quelle hostilité pourraient résister à ces faits, aujourd'hui irrécusables, de la réconciliation, dès 1575, de la comtesse de Lennox avec sa belle-fille injustement accusée par elle et qu'elle reconnaissait innocente, de leurs rapports intimes, entretenus malgré la défense et la persécution d'Élisabeth, de leur accord, lors du projet conçu par Marie Stuart de transporter sur le continent le jeune roi livré à la tyrannie de Morton ; enfin du présent fait par la comtesse de Lennox, prisonnière à la Tour, à Marie prisonnière à Sheffield, d'un petit carré fait à point tressé, ouvré par elle, et où elle avait mêlé, avec des fils de lin très-déliés, ses cheveux blanchis par le chagrin plus encore que par l'âge² ?

Une lettre échappée au pillage, opéré par Leicester, des papiers de Lennox, et publiée en fac-simile par l'éminent auteur des *Vies des reines d'Écosse*, Miss Agnès Strickland, établit, à la date du 6 novembre 1575, jusqu'à l'évidence, que la comtesse de Lennox, revenue, à la suite de la justification de Marie Stuart et de l'enquête faite par elle-même, de ses préventions contre sa nièce et belle-fille, avait cherché à réparer le temps perdu pour l'amour, et la dédommageait, par un dévouement passionné, d'avoir cru un moment les doubles traîtres qui l'accusaient.

Marguerite, comtesse de Lennox, mourut âgée de soixante-trois ans, le 9 mars 1578, et nous avons les lettres de Marie, exprimant ses regrets de cette perte, et relisant à cette occasion, comme on se pare de bijoux funèbres, les lettres d'excuses de la comtesse, sollicitant son pardon de l'avoir accusée injustement, à la requête de la reine d'Angleterre, et sous l'influence de ses ennemis³.

Ainsi donc Élisabeth avait pu emprisonner Marie sans l'abattre et la calomnier sans la déshonorer. La reine d'Écosse pauvre, abandonnée, déchue, gardait encore son courage et l'estime des honnêtes gens. Aussi, encouragée par ces témoignages favorables à son innocence et accueillis par une universelle sympathie, Marie, à la lueur de ces rayons de vérité, de justice et d'espérance qu'on essayait en vain d'étouffer, se détermina à une dernière lutte.

¹ Wiesener, p. 514. Voyez tout ce chapitre décisif intitulé : *Captivité de Bothwell en Danemark ; innocence de Marie Stuart reconnue*, p. 477-543.

² Wiesener, p. 519

³ Wiesener, p. 524-525.

Cette lutte ne devait être ni longue ni douteuse. Élisabeth, qui avait plutôt cherché à éviter les précédentes, avait provoqué celle-là par un redoublement de haine et de persécution.

Elle était décidée à se débarrasser du souci rongeur de sa vie, du fantôme de ses insomnies, à se délivrer du supplice de la permanente alerte où la tenaient l'activité tenace, l'opiniâtre énergie d'une captive réduite à conspirer sans cesse pour reconquérir cette liberté qu'Élisabeth ne pouvait lui rendre sans reconnaître la lui avoir injustement ravie.

Il fallait donc que Marie, puisqu'elle s'obstinait à lutter, fût vaincue définitivement, et que mourût cette indomptée, obstinée à vivre.

Pour cela, il fallait que Marie, trouvée judiciairement coupable, fut légalement immolable. Il le fallait, pour le triomphe d'une femme et de sa haine, d'une reine et de sa politique.

Élisabeth eût presque volontiers inventé, provoqué, soudoyé une conspiration contre elle-même, ne fût-ce que pour y impliquer Marie.

Elle n'en eut pas besoin, et Marie n'avait pas besoin d'être excitée ; elle n'avait besoin que d'être trahie pour tomber dans le piège où Walsingham allait enfin la saisir, prête pour l'échafaud, mûre pour le martyre.

CHAPITRE II

FOTHERINGAY

Le dénouement se précipite. — Origines et vicissitudes de la conspiration dite de Babington. — Résumé de son but et de ses moyens, d'après M. Mignet. — Rôle que joue Walsingham dans cette affaire, par l'intermédiaire de ses agents provocateurs et de ses espions. — C'est lui qui tient le double des fils que Marie croit tenir seule. — C'est lui qui mêle subtilement et perfidement à des projets d'invasion et d'insurrection que Marie connaît et favorise, un projet d'assassinat d'Élisabeth que Marie ignore et eût désapprouvé. — La chute de Lennox, auteur de la disgrâce de Morton, tombé comme lui sous une coalition aristocratique, achève de réduire Marie au désespoir. — Son admirable lettre à Élisabeth, réclamant sa liberté et offrant d'associer son fils au pouvoir. — Caractère de Jacques VI. — Il est tour à tour l'allié de sa mère et celui d'Élisabeth. — Marie est environnée de traîtres. — Première découverte des trames ourdies en faveur de la reine d'Écosse. — Expulsion de Londres de l'ambassadeur d'Espagne. — Supplice d'Arden, de Sommerville, du prêtre Hall et de sir Francis Throckmorton. — Réaction favorable à la cour de Jacques VI. — Le comte d'Aman y reprend l'empire sur le roi et le pouvoir sous son nom. — Conspiration de Parry et Morgan. — Leur exécution. — Marie est transférée à Tutbury. — Élisabeth signe un traité d'alliance avec les Pays-Bas et avec Jacques VI. — Triomphe d'Élisabeth. — Désespoir de Marie. — Vers testamentaires. — Marie est transportée à Chartley. — Sir Amyas Paulet est chargé de sa garde, à la place de sir Ralph Sadler et de lord Sommera, qui avaient succédé eux-mêmes au comte de Shrewsbury. — Complot de Babington. — Sa découverte. — Arrestation de Babington et de ses complices. — Marie est transférée à Tixall. — Perquisition domiciliaire à Chartley. Marie est dépouillée de tous ses meubles, bijoux, papiers. — Analyse de ce butin, d'après l'inventaire de Chartley. — Déception d'Élisabeth. — Marie est reconduite à Chartley. — Ses protestations au départ. — Elle baptise elle-même la fille dont vient d'accoucher la femme de son secrétaire Curie, arrêté et emprisonné avec Nau son collègue. — Son indignation à la vue de son appartement dévasté. — Explosion du sentiment populaire en Angleterre. — Mauvais traitements exercés sur les Français. — Supplice terrible de Babington et de ses complices. — Élisabeth, résolue à se débarrasser de Marie, provoque une délibération de son conseil, qui met la reine d'Écosse en jugement. — Plan de l'accusation. — Marie est transférée au château de Fotheringay. — Elle se sent perdue. — Souvenir des vendanges de Fontainebleau. — Paysage suprême. — Incompétence du tribunal institué pour juger Marie. — Insuffisance des preuves. — Élisabeth compte avec raison sur l'impuissance de l'Espagne, la trop politique abstention de l'Écosse, l'indifférence égoïste de la France, la complaisance de ses commissaires, la généreuse imprudence de Marie. — La commission commence ses opérations. Marie refuse de reconnaître sa juridiction. — Embarras des juges. — Comment Élisabeth et lord Hatton, en faisant appel à la fierté et à la confiance de Marie, la décident à accepter le débat. — Aspect de la salle. — Physionomie du procès. — Admirable attitude de Marie. — Moralement victorieuse, elle est vaincue par la force des choses. — Élisabeth donne l'ordre à ses commissaires de surseoir au jugement et de s'ajourner au 25 octobre 1586. — Procès définitif, à huis clos et par défaut contre Marie, vidé à Westminster. — Sentence de la commission. — Sa confirmation par les deux chambres du parlement. — Manifestations populaires et fanatiques. — Signification à Marie du jugement qui la condamne à mort. Paulet, la considérant comme déchue et déjà morte, fait abattre le dais royal de sa prisonnière. — Agonie de trois mois et demi. — Préparatifs testamentaires de Marie. — Lettres et dons de la dernière heure. — Dernière lettre à Élisabeth. — Élisabeth pleure et cherche à éviter à sa victime l'ignominie du sacrifice public, en écartant d'elle-même la responsabilité du sang versé. — Sinistre et étrange proposition faite à Amyas

Paulet. — Il refuse d'empiéter sur le bourreau. — Élisabeth signe le warrant d'exécution. — Le conseil privé prend sur lui de l'ordonner. — Commission d'assistants envoyée au : comtes de Shrewsbury et de Kent. Mission de Beale à Fotheringay. — Entrevue de Marie et des commissaires. — Sérénité héroïque de Marie. — Désespoir de ses serviteurs. — Altercation avec le comte de Kent. — Le soulier du martyr. — Le dernier toast. — Distribution par Marie de ses propres dépouilles. — Elle écrit à son aumônier, Préau, séparé d'elle. — Elle fait son testament et le recommande à Henri III, ainsi que le soin de sa mémoire. — Jane Kennedy lui lit la Vie des Saints. — Sommeil extatique. — Matinée du 8 février 1587. — Marie s'habille avec une sévère magnificence, lit son testament à ses serviteurs, leur donne ses commissions, leur adresse ses recommandations et ses adieux, et leur distribue tout ce qui lui reste d'argent. — Elle s'enferme dans son oratoire. — Elle s'avance vers le supplice, précédée du crucifix. — Rencontre d'André Melvil. — Scène poignante. — Marie est autorisée, sur sa requête, à se faire suivre de quatre de ses serviteurs et de deux de ses femmes. — La salle funèbre. — Sa décoration. — L'assistance. — Les deux bourreaux. — Apparition de Marie. — Son effet. — Son costume. — Le chant du cygne. — Toilette suprême. — Le dernier chevet. — Le pardon. — Maladresse du bourreau. — Les cheveux blancs de Marie Stuart. — Précautions prises contre le culte de la nouvelle martyre. — Le petit chien de la reine.

Nous serons désormais brefs et rapides, car nous touchons au dénouement. Tout y précipiterait Marie avec l'implacable logique de l'inévitable, quand bien même elle n'y marcherait pas d'elle-même avec le sublime aveuglement des victimes résignées.

Désormais, l'intérêt s'écarte des faits dont la cause, longtemps mystérieuse, est maintenant brutalement, cyniquement dévoilée, et dont la conséquence dernière éclate dans un assassinat juridique, non moins prévu que tout le reste, pour se concentrer sur la ligure, déjà couronnée du nimbe héroïque, de cette reine déchue, de cette mère outragée, de cette femme qui, après avoir épuisé le miel et le fiel des grandeurs humaines, arrive à la dernière scène de son drame, à la dernière station de son calvaire.

La mort de Morton avait été pour Marie le signal d'une suprême lutte contre son sort, destinée à être décisive ou fatale. Elle fut fatale. C'est la fatalité elle-même, on peut le dire, qui a ourdi ces dernières trames, et mis dans les mains des ministres d'Élisabeth le double des fils que Marie croit tenir seule dans la sienne.

Nous n'analyserons pas ces négociations compliquées, dirigées du fond de sa prison, d'une main affaiblie, par une captive qu'ont épuisée quinze années de tourments.

Nous nous bornerons à emprunter à un éminent historien, qui a démêlé les ressorts de cette conspiration multiple, cosmopolite, grandiosément stérile et puissamment impuissante, avec une admirable et impartiale sagacité, le résumé du but et des moyens, pour arriver aussitôt au résultat :

La mort de Morton réjouit Marie Stuart qui, en l'apprenant.... conçut l'espoir d'une meilleure fortune. Elle était entrée en rapport avec Lennox, dont elle s'était d'abord défiée. Après avoir longtemps refusé à son fils le titre de roi et avoir exigé des puissances catholiques du continent qu'elles ne le lui accordassent point, elle admit un projet d'association à la couronne, d'après lequel son fils recevrait l'autorité souveraine en vertu d'une délégation nouvelle et cette fois libre de sa part et régnerait conjointement avec elle. Marie Stuart donna les pleins pouvoirs au duc de Guise pour négocier et conclure cette transaction royale. Mais, outre ce plan, qu'on avait peu d'intérêt à tenir caché, il y en eut un autre tout à fait secret, que les partis ont vaguement soupçonné, et que les historiens ont imparfaitement connu. Préparé par les jésuites, approuvé du pape, concerté avec Lennox, assuré du concours ardent de la maison de Lorraine, devant obtenir l'appui militaire du roi d'Espagne, il consistait à rendre l'Écosse catholique, et à faire sortir Marie Stuart de sa prison pour la remettre sur le trône... C'était la conjuration de 1570 renouvelée sous une autre forme¹...

Elle ne fut pas plus heureuse que sa sœur aînée, et elle devait ajouter au deuil des espérances de Marie Stuart, le deuil de sa vie elle-même.

¹ Mignet, t. II, p. 209.

Comme toujours, l'entreprise échoua par la multiplicité des ressorts, la variété des moyens, la confusion des vues, le mélange de causes hétérogènes, l'indiscrétion ou la trahison des agents, mais surtout la rivalité des influences protectrices qui ne s'accordaient qu'en une même et égoïste attente, préalablement à toute intervention, d'un succès local qui ne pouvait être obtenu que par suite de cette intervention elle-même.

Ni l'Espagne, ni l'Écosse, ni la Ligue, ne voulurent prendre l'initiative, frapper le premier coup. On condamna une reine prisonnière à être victorieuse avant même d'être délivrée. On ne consentit à dépenser que de l'argent, quand il aurait fallu envoyer une armée ; on se borna à encourager dans de vagues projets d'assassinat d'Élisabeth, dont aucun ne reçut même un commencement d'exécution, quelques jeunes exaltés, assez étourdis pour avoir accepté pour complices des traîtres vendus à Walsingham.

En réalité, c'est ce digne successeur de Cecil, ce digne ministre d'Élisabeth, qui dirigea cette conspiration fantastique et décevante que Marie croyait diriger. C'est lui qui emmêla subtilement les fils, de manière à rendre la reine coupable en apparence des desseins qu'elle ignorait en réalité, et à faire retomber sur elle, avec la hache, la responsabilité, non du complot anodin de restauration et de délivrance, même par l'intervention étrangère, qu'elle poursuivait énergiquement et sincèrement, mais du complot d'assassinat d'Élisabeth qu'elle ignorait, qu'elle n'eût pas approuvé, et que, précisément pour cela, lui cachaient ces amis funestes, pires que des ennemis, dont le dévouement, pire qu'une trahison, allait la calomnier et la perdre.

Telle est, en raccourci, l'histoire de cette conspiration hybride, successivement modifiée par la disgrâce d'événements contraires, par exemple : la révolution aristocratique de 1582, en Écosse, qui remplaça par l'influence du parti anglais, celle de Lennox, déchu et exilé.

Le lendemain de cette catastrophe, Marie, dans une admirable lettre, avait épanché aux pieds d'Élisabeth les amertumes de son cœur, en y mêlant les parfums de sa grâce et de son style, et avait sollicité éloquemment cette liberté qu'elle était impuissante à reconquérir.

Mais ses prières n'eurent pas plus de succès que ses complots. Condamnée à rester prisonnière, l'infortunée se justifiait sans être crue, suppliait sans être exaucée, conspirait sans pouvoir réussir. Son dernier projet, qui venait d'être déjoué par un coup de main, était chimérique. Pour qu'elle fût associée au trône d'Écosse, il fallait qu'elle devint libre, ou du consentement d'Élisabeth, ou par l'emploi de la force. Or Élisabeth était moins disposé que jamais à lui accorder sa liberté, et le défaut de concert de la France et de l'Espagne, dont la rivalité s'envenimait de jour en jour, s'opposait à ce qu'une invasion armée la tirât de prison¹.

Le caractère du jeune roi Jacques VI n'était pas moins que la chute de son favori Lennox un obstacle à toute tentative dont le point d'appui serait fondé sur sa coopération.

¹ Mignet, t. II, p. 227.

... Il avait une irrémédiable faiblesse accompagnée d'une dissimulation précoce. Les troubles mêmes au milieu desquels il naquit et fut élevé ébranlèrent son âme, au lieu de la fortifier. Sans autorité et sans volonté, livré à des goûts inconstants pour des favoris passagers, il était incapable de punir et bien souvent de regretter. Il n'aimait point sa mère, ne détestait point Élisabeth, et l'on pouvait également le rapprocher et l'éloigner de l'une et de l'autre. Condamné à raison de sa position comme de son caractère, à subir une influence étrangère, attiré par l'argent de Philippe II, sollicité par le zèle du duc de Guise, ébranlé par les instances de Marie Stuart, entraîné par les intrigues d'Élisabeth, il entra tour à tour dans les complots catholiques et dans les menées protestantes, sans s'attacher sérieusement à aucun parti, sans se donner d'une manière durable à personne¹.

Cette instabilité du caractère et du pouvoir du roi Jacques VI provoqua un changement d'axe de la conspiration qui s'agitait dans l'Europe catholique dans l'intérêt de Marie Stuart. Le pivot en fut placé en Angleterre, et le duc de Guise combina, avec le Pape et l'Espagne, les moyens de cette invasion, dont il devait être le chef, et que devait favoriser un soulèvement religieux.

Le roi d'Écosse, délivré, en juin 1585, du joug de la faction anglaise, venait de se rallier de nouveau à ce projet pour le -désertir bientôt encore.

Ce projet fut découvert comme l'avaient été les autres. Élisabeth redoubla d'activité et d'habileté politique pour paralyser, les uns par les autres, ces éléments hostiles conjurés contre elle.

Walsingham, mis au courant par les espions qu'il avait partout : Cherelles, secrétaire de l'ambassadeur français, Castelnau de Mauvissière, Archibald Douglas, infidèle ambassadeur de Jacques VI, indigne confident de Marie Stuart, William Fowler, serviteur corrompu de la comtesse Marguerite de Lennox, gagné aux intérêts de son nouveau maître, Walsingham jugea nécessaire de faire un premier éclat et un premier exemple.

L'éclat fut l'expulsion de l'ambassadeur d'Espagne à Londres, Bernardino de Mendoza, qui, placé à Paris, alla souffler sur les charbons de la Ligue son souffle irrité, et recruter contre Élisabeth des ennemis vengeurs de sa disgrâce (29 janvier 1584).

L'exemple, ce fut, en dehors d'un grand nombre d'arrestations, la condamnation et le supplice de deux gentilshommes, Arden et Sommerville, du prêtre Hall et de sir Francis Throckmorton.

Cet échec, compensé par l'échec contemporain de la politique anglaise en Écosse, par suite d'une réaction qui rendit le pouvoir à Jacques VI et au comte d'Arran, son favori,

¹ Mignet, t. II, p. 228.

' de nouveau triomphant, ne pouvait décourager Marie Stuart, résolue à épuiser toutes les chances avant de se rendre, et poussant ainsi, sans le savoir, Élisabeth au parti extrême devant lequel elle avait hésité si longtemps.

Mais, comme d'habitude, couvrant sa terreur et sa haine du masque d'intentions conciliantes, elle dissimula, au moment où la mort du duc d'Alençon et la mort du prince d'Orange (10 juin et 10 juillet 1584) la privait de l'appui de ses deux meilleurs alliés, jusqu'au point de paraître disposée à traiter avec celle qu'elle brûlait d'immoler à son repos.

Ces négociations temporisatrices, utiles à Élisabeth, furent comme toujours, décevantes pour Marie, qui, cependant, réduisant ses ambitions et ses espérances, sacrifiait tout au désir unique de cette liberté qu'elle n'obtint point, même à ce prix.

La découverte de la conspiration de Parry et Morgan, qui coûta la vie au premier, éventré vivant, suivant la terrible peine appliquée alors au crime de trahison, fit à jamais avorter ces négociations entamées entre Marie et Élisabeth. Elle fournit du moins à cette dernière un prétexte pour se montrer désormais implacable, et pour faire transférer Marie, de l'asile relativement hospitalier de Wingfield, dans ce sombre manoir de Tutbury, ouvert au vent et à la pluie, véritable antichambre de l'échafaud (janvier 1585).

Un traité d'alliance avec les Pays-Bas (10 août 1585), la révolution habilement provoquée qui mit fin à la domination du comte d'Arran et livra Jacques VI à l'influence anglaise et à la suprématie protestante, consacrées par le traité d'alliance offensive et défensive, conclu le 1er avril 1586, entre l'Écosse et l'Angleterre, ces deux succès rétablirent Élisabeth dans tous ses avantages, un moment compromis, la mirent à la tête du protestantisme en Europe et lui permirent de ne plus trembler que pour sa vie, menacée par d'incessants complots d'assassinat, dernière ressource de ses ennemis.

C'est en exploitant habilement ce sentiment de la conservation, rendu implacable par le danger, c'est en mêlant perfidement et déloyalement l'éternel projet d'invasion et de restauration catholique, désespérément poursuivi par Marie Stuart, avec les desseins particuliers d'agents indiscrets ou fanatiques, ignorés d'elle, que Walsingham et ses auxiliaires parvinrent à leur but. Ce but, c'était d'impliquer, d'envelopper la reine prisonnière dans la première conspiration découverte contre la vie d'Élisabeth et de s'en débarrasser en la condamnant comme responsable, sinon coupable, d'entreprises étrangères aux siennes, mais considérées comme solidaires.

En même temps qu'elle pourvoyait à la défense de la cause protestante dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Écosse, la reine Élisabeth avait placé Marie Stuart sous une surveillance plus étroite ; ses ministres allèrent même plus loin. Ils considérèrent la vie de cette prisonnière redoutée, et dont les catholiques aspiraient plus que jamais à faire leur reine, comme incompatible avec l'existence de leur propre souveraine, et ses prétentions à la couronne britannique comme menaçante pour la sûreté du royaume et subversives

pour la religion ; ils cherchèrent donc les moyens de se débarrasser d'elle¹.

Ils ne tardèrent pas à le trouver.

Nous avons vu que Marie avait été, sur l'ordre d'Élisabeth, exaspérée de son vivace désir et de son tenace espoir de délivrance, transférée en plein hiver, le 13 janvier 1585, du manoir de Wingfield, dans le château en ruines de Tutbury. C'était là un séjour de pénitence, une résidence de correction, auprès de laquelle toutes les autres étaient douces, et où la geôlière couronnée pouvait espérer que se glacerait enfin cet amour de la liberté qui la condamnait à une si inquiète surveillance, que se dénouerait peut-être cette vie importune qu'elle allait être réduite à trancher.

Sur le seuil de l'enfer de Tutbury, si Marie n'abdiqua point l'éternelle espérance, elle perdit du moins ce qui lui restait de santé, et tomba dans un abattement que tout conspirait à aggraver, car les événements ne lui étaient pas plus favorables que la saison et l'humeur d'Élisabeth, et l'âpre vent de l'adversité soufflait sur son âme comme la bise d'hiver, perçant les fenêtres sans vitraux, aiguillonnait son visage.

L'abandon de son fils, qui faisait comme la Fortune, et lui tournait le dos, acheva d'épuiser les forces physiques et morales de Marie qui, réduite à ne plus pouvoir respirer que du côté du ciel, disait d'avance adieu au monde ingrat, dans des vers empreints de la mélancolie du complet désabusement :

Que suis-je, hélas ! et de quoy sert ma vie ?
Je ne suis fors qu'un corps privé de cueur,
Un ombre vain, un objet de malheur
Qui n'a plus rien que de mourir envie.
Plus ne portez, ô ennemis, d'envie
A qui n'a plus l'esprit à la grandeur !
Ja consommé d'excessive douleur ;
Votre ire en brief se voirra assouvie² ;
Et vous, amys, qui m'avez tenu chère
Souvenez-vous que sans heur, sans santoy
Je ne sçaurois auqun bon œuvre fayre :
Souhaitez donc fin de ma calamitav
Et que si bas estant assez punie
J'aye ma part en la joie infinie³.

Marie, lentement consumée par les chagrins que lui inspiraient ces pensées testamentaires et ce funèbre goût de la mort, se fût peut-être éteinte comme une lampe sans huile, si son séjour se fût prolongé dans ce Tutbury, où l'ennui rongeaient son âme, où les rhumatismes rongeaient son corps, où le supplice d'une vie sans exercice, sans promenade à cheval — il n'y avait pas d'écurie à Tutbury, et les seize chevaux qui servaient à son usage étaient restés à Sheffield —, sans société, sans conversation, eût rapidement dévoré les restes de sa force et de son courage.

¹ Mignet, t. II, p. 253.

² Votre colère se verra bientôt assouvie.

³ Vers trouvés dans les papiers de Marie Stuart et déposés au *State Paper Office*. Mignet, t. II, p. 259.

Les ministres d'Élisabeth craignirent d'aller trop vite, et que la lame usant le fourreau des deux côtés, et l'âme inquiète rongant le corps délabré, Marie ne leur échappât avec leur vengeance.

Par une féroce pitié, ils rendirent à leur prisonnière épuisée un peu de cette vie et de cette espérance qui étaient nécessaires à leurs desseins. Sir Ralph Sadler et lord Sommers, dont la surveillance étroite avait succédé à la garde douce et complaisante du comte de Shrewsbury, qui était resté plus de quinze ans auprès d'elle, furent déchargés d'un soin dont ils s'acquittaient trop bien.

Ils furent remplacés, au commencement de mai 1585, par un geôlier puritain, inflexible, mais honnête, et peu à peu attendri, Amyas Paulet, qui intercepta scrupuleusement toute communication entre sa prisonnière et la France, mais n'ajouta rien du moins, par zèle ou par haine, aux rigueurs naturelles de son caractère et de sa mission.

Marie le suivit, vers la fin de décembre 1585, au château de Chartley, dans le comté de Stafford, où, mieux établie, elle ne se trouva pas moins étroitement surveillée.

Mais, si elle ne pouvait pas conspirer, son parti conspira plus que jamais pour elle¹. Et l'or que Philippe II prodiguait, à défaut de mieux, aux partisans de cette cause désespérée, demeura fécond en tentatives aveugles et en projets vengeurs abrités sous ce nom usurpé qui, dans la pensée de Marie, ne servait qu'à des conspirateurs politiques et religieux, mais non à des régicides.

Elle regardait l'invasion comme conciliable avec la vie d'Élisabeth ; et elle n'eût jamais prêté, reine, prisonnière, chrétienne, les mains à des desseins capables d'aller plus loin.

Mais les soudoyeurs et les auteurs de ces desseins, qui n'avaient pas de scrupules, voyaient dans l'existence même d'Élisabeth le principal obstacle au succès de l'intervention étrangère, et voulaient lui donner sa mort pour signal.

C'est ainsi que se noua ce complot Babington, auquel Marie, trahie par les apparences, se trouva mêlée du fait seul de ses relations avec l'Espagne, et des rapports de ses deux secrétaires avec quelques-uns des conjurés, qu'elle n'avait encouragés que comme libérateurs et non comme assassins.

Il est aujourd'hui authentiquement et irrécusablement établi que pas une de ces lettres, que Marie, abusée par ceux même qui voulaient la perdre, écrivait en quelque sorte sous leur dictée, en réponse à d'autres lettres, aussi leur ouvrage, qu'ils lui faisaient parvenir, ne contenait un seul mot de nature à faire supposer qu'elle connût ou favorisât autre chose que l'invasion de l'Angleterre par les troupes espagnoles, la restauration du catholicisme et sa délivrance.

Et cependant ces communications, qu'elle croyait avoir dérobées à l'inquisition de ses geôliers, étaient formulées en pleine sécurité et en pleine confiance.

Quand Walsingham, par ces artifices et subterfuges déloyaux et vils, indignes de la politique et du gouvernement, se crut en possession de documents suffisants pour ressembler à des preuves, aux yeux au moins de juges comme lui, il arrêta subitement les frais de son espionnage, et jeta sur la conspiration qu'il avait excitée, presque encouragée, par sa machiavélique et secrète participation, et

¹ Mignet, t. II, p. 259.

les conspirateurs, dont plusieurs étaient ses affidés, un filet assez large et assez lourd pour atteindre et étouffer une royale innocence (5 août 1586).

Lorsque Walsingham eut sous sa main Ballard, Babington, Savage et les autres conjurés, il n'hésita point à traiter Marie Stuart comme leur complice. Cette princesse ignorait que la conspiration eût été découverte, et n'avait pas reçu la dernière lettre de Babington qui aurait pu éveiller ses inquiétudes à cet égard. Elle était dans la plus entière sécurité. Le 8 août, Amyas Paulet lui proposa une partie de chasse dans le parc voisin de Tixall. Elle accepta avec allégresse. Depuis quelque temps la chaleur de la saison, et peut-être aussi l'espérance avait raffermi sa santé. Cette partie de chasse n'était qu'un moyen concerté d'avance entre William Waad, envoyé à Chartley par Walsingham, et Amyas Paulet pour la conduire dans une autre résidence sans qu'elle s'en doutât, la séparer de ses secrétaires avant qu'elle se fût entendue avec eux, et s'emparer de tous ses papiers.

Sur la route de Chartley à Tixall, sir Thomas Georges se présenta soudainement devant elle, en lui annonçant que le complot de Babington était découvert, et qu'il avait ordre de la transférer au château de Tixall. À cette nouvelle inattendue, elle resta un moment interdite. Puis, reprenant ses esprits et le saisissement faisant place à la colère, elle éclata en violents reproches et demanda aux gens de sa suite s'ils laisseraient enlever leur maîtresse sans la défendre. Nau et Curle, ses deux secrétaires, qui l'accompagnaient, étaient en même temps saisis et envoyés chacun séparément sous escorte à Londres. La malheureuse reine, revenant bien vite au sentiment de sa triste situation et de son impuissance, se résigna et se laissa conduire au château de Tixall, qui appartenait à sir Walter Ashton¹.

Marie Stuart demeura à Tixall dix-sept jours au secret pour ainsi dire, enfermée dans une petite chambre isolée, sans aucun moyen d'écrire, privée même de son chapelain, et ne voyant que des visages étrangers.

Pendant ce temps, ses meubles, ses armoires, ses bahuts, ses livres, ses papiers, ses vêtements étaient outrageusement fouillés à Chartley, minutieusement inventoriés, et tout ce qu'il y avait d'intéressant et de précieux dans ce butin, lettres, portraits, bijoux, argent était expédié sous le scellé à Élisabeth. En recevant ces dernières dépouilles, chères à la fois à sa haine et à son avarice, la reine d'Angleterre éprouva comme un transport de joie, complimenta Paulet, et le remercia avec effusion de ses services et de son zèle.

Cependant, à les examiner de près, ces papiers de Chartley n'étaient qu'une médiocre conquête, et Élisabeth dut bientôt rabattre de sa satisfaction.

Pas une ligne de ces papiers n'incriminait directement et sérieusement Marie.

¹ Mignet, t. II, p. 294-296.

En revanche, de ses meubles et bijoux intimes s'exhalait un parfum d'innocence qui dut déconcerter la narine d'Élisabeth flairant sa proie.

La plupart attestaient une fidélité de souvenir qui était une éloquente protestation contre les accusations relatives à la mort de Darnley, accusation dont la comtesse de Lennox avait abjuré l'erreur par les excuses de ses lettres et le présent d'un diamant, gage de réconciliation, relique justificatrice que Marie portait souvent au doigt¹.

Un historien qui a vu avec raison dans le témoignage muet de l'inventaire de Chartley un éloge pour Marie, un reproche pour Élisabeth, cite un autre bijou que la reine d'Angleterre ne dut pas voir sans froncer son sourcil hargneux.

Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les bijoux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or, en forme de livres. Elles s'ouvraient et laissaient voir deux ou trois miniatures, entre autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et, dans une sorte de triptyque, Darnley et Marie avec leur fils au milieu. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui qu'elle appela toujours **feu son seigneur, le roi Henri** conçoit-on qu'elle eût gardé précieusement cette triple image pendant vingt années de torture ? etc.²

Le 25 août, l'œuvre d'inquisition, de profanation, de pillage, achevée à Chartley, Marie fut reconduite dans ce château. Ce ne fut pas sans avoir éloquemment exprimé, devant son hôte et les gentilshommes du pays requis pour son escorte, ses plaintes sur la pauvreté à laquelle on l'avait réduite et qui la privait de ce dernier plaisir de l'aumône, mais surtout énergiquement affirmé qu'elle était demeurée étrangère à quelque complot que ce fût contre la reine d'Angleterre, protestant à ce titre contre l'indigne traitement infligé dans sa personne à une souveraine et à une innocente.

En arrivant à Chartley, Marie apprit que la femme de son secrétaire Curle venait d'accoucher, et, préoccupée avant tout de la veuve et de l'enfant, elle s'arrêta, avant de pénétrer dans son appartement, dans la chambre de la malheureuse femme.

Elle la rassura, l'encouragea, et, sur le refus d'un prêtre, que lui opposa le fanatique Paulet, procéda elle-même au baptême du nouveau-né. C'était une fille qu'elle nomma en pleurant Marie.

Une surprise et une déception encore plus cruelle l'attendaient dans son appartement dévasté. A la vue des tiroirs forcés, des coffres vides, des armoires béantes, des écrins disparus, elle ne put contenir son indignation, et d'une voix altérée, d'un geste superbe :

— Il y a deux choses, dit-elle à son geôlier confus, dont vous ne pourrez jamais me dépouiller : le sang royal d'Angleterre qui coule dans mes veines, et ma foi, dans laquelle je suis résolue à mourir.

¹ J. Gauthier, t. III, p. 161.

² Wiesener, p. 155-156.

Amyas Paulet répondit à cette leçon en enlevant à sa prisonnière le peu d'argent qui lui restait, sous prétexte qu'elle pourrait en abuser, et en congédiant une partie de ses serviteurs, sous prétexte d'économie.

Cependant Walsingham triomphait par la révélation de ce double complot, d'autant plus facilement déjoué par lui qu'il l'avait fomenté lui-même. En même temps, l'Angleterre toute entière, ou des prédicateurs affidés et des émissaires habiles faisaient vibrer la double cause du patriotisme et du fanatisme, se soulevait à la pensée des dangers courus par sa souveraine, et la récompensait d'une sorte de transport de popularité.

Les étrangers, les Français notamment, payèrent les pots cassés de ces démonstrations quelque peu tumultueuses et brutales d'affection pour Élisabeth, qui retombaient en malédictions sur eux.

La population de Londres ainsi montée au diapason, Walsingham, sûr de l'approbation d'une souveraine qu'il se flattait d'avoir sauvée, certain des féroces applaudissements d'une populace ivre de vengeance, commença son sanglant spectacle. Le prologue fut le supplice des conspirateurs novices excités et livrés par ses agents provocateurs, Gifford et Phelips, par lequel il préludait à un dénouement dont l'audace le faisait reculer encore, et à la pensée duquel il fallait aguerrir Élisabeth et surtout l'Europe :

Babington et ses complices, au nombre de quatorze, avaient été conduits à la Tour le 5 août au milieu des huées et des cris de vengeance de la populace. Des feux de joie furent allumés dans toutes les rues de Londres et les cloches sonnèrent pendant vingt-quatre heures par toute l'Angleterre pour célébrer cette capture, saluée comme une victoire, de quelques jeunes gentilshommes conduits à conspirer par ceux mêmes qui les devaient mener à la mort.

Le procès commença bientôt contre les conspirateurs (15 septembre 1586). Élisabeth n'osa pas y faire comprendre encore la reine d'Écosse, dont la lettre à Babington n'avait pas été trouvée en minute originale, ainsi qu'on l'avait espéré. D'ailleurs, Élisabeth, qui vivait dans la terreur, craignait, si Marie était mise en cause, de provoquer elle-même une entreprise désespérée contre sa personne. L'accusation fut donc uniquement poursuivie d'abord à l'égard de Babington, de Ballard, de Savage et de leurs complices. Ils furent condamnés au supplice terrible réservé au crime de haute trahison. Afin d'effrayer ceux qui seraient tentés de suivre leur exemple, aucun des tourments prescrits par la férocité de la loi anglaise, ne leur fut épargné. Le 20 septembre, Babington, Savage, Ballard, Barnewell, Tilney, Abington, Tichbourne furent conduits à Saint-Gilles-aux-Champs, où se tenaient leurs réunions, et où on les éventra vivants, en présence du peuple saisi de dégoût et d'horreur. Aussi fut-on obligé le lendemain d'abrégé et d'adoucir le supplice des sept qui restaient¹.

¹ Mignet, t. II, p. 297-298.

Mais ces exécutions subalternes et ces vengeances vulgaires n'assouvièrent point la haine d'Élisabeth, exaspérée par ses craintes, et n'avaient fait, pour ainsi dire, que la mettre en goût de sang. Il lui demeurait à frapper un coup décisif, à donner un exemple terrible, à intimider à jamais ses ennemis, à apaiser à jamais par la mort de la victime qu'elle n'avait pu dompter, les rancunes de son orgueil, les fureurs de son ambition, la terreur où elle vivait depuis quinze ans, menaçante et menacée, insolente au dehors, tremblante au dedans.

Mais oserait-elle aller jusque-là et jeter à l'Europe le défi d'une tête couronnée ? La hache qui la vengeait ne pourrait-elle pas la blesser du même coup ? N'allait-elle pas attirer sur elle, par un acte inouï d'audace et de colère, les malédictions des peuples, les représailles des rois ?

Elle hésitait sur les moyens, quoique aguerrie au but, et elle demandait des conseils à des courtisans qui la devinaient et n'attendaient que des ordres.

Enfin, résolue à sortir de l'indécision et à tout braver à l'abri des formes légales, elle provoqua de son conseil une délibération qui ne pouvait être que conforme à ses vœux secrets.

L'humble contradiction de deux voix honnêtes et timides ne fit que faire ressortir davantage la presque unanimité d'une opinion qui semblait indépendante.

On renonça à tout subterfuge, à tout mystère. L'expédient du poison que conseillait, du fond des Pays-Bas, la sinistre pitié du duc de Leicester fut écarté, malgré l'approbation d'un ministre chargé de prouver la légitimité de ce moyen.

Il fut décidé que Marie serait citée devant une cour instituée en vertu de l'*Acte d'association* pour la sûreté d'Élisabeth, et que sa condamnation par cette cour serait ratifiée par le Parlement. [De cette façon](#), dit Burleigh, [la responsabilité sera partagée et le monde mieux satisfait](#).

[Ainsi triompha le plan de Walsingham, qu'Élisabeth poussa jusqu'au bout avec un mélange inouï d'audace et d'hypocrisie.](#)

Elle se décida à faire juger, condamner et périr la reine dont elle avait soulevé les sujets, trompé la confiance, repoussé les offres, séduit le fils, à qui elle avait donné le droit de conspirer en s'arrogeant celui de la détenir, et que son ministre Walsingham avait attirée dans le piège si perfidement tendu d'un complot trahi d'avance, hors d'état de réussir et ne pouvant que la perdre¹.

Le choix de la dernière prison, celui des juges, leurs instructions, leur attitude, tous ces signes avant-coureurs d'un jugement implacable ne laissèrent bientôt plus de doute sur les intentions qu'Élisabeth impatiente ne prenait plus qu'il demi la peine de cacher.

La Tour avait été d'abord désignée pour enfermer Marie, mais craignant que les partisans qu'elle comptait dans la Cité ne tentassent de l'enlever, Élisabeth préférait le château de Hertford ; le lendemain elle trouva Hertford trop rapproché. Plusieurs autres châteaux furent successivement proposés, acceptés, puis rejetés. Elle se décida enfin pour

¹ Mignet, t. II, p. 302.

Fotheringay, qui lui avait d'abord paru trop éloigné. Fotheringay était un château fort du Northampton, à quelques milles de Peterborough, tout plein de funèbres souvenirs. Marie avait déclaré, quelques mois auparavant, qu'on ne l'y conduirait jamais, [hors que ce fut liée avec des cordes de char et trainée de force](#). Mais le temps de la résistance était passé. Le 15 septembre, après qu'une partie de ses serviteurs eurent été renvoyés, on l'achemina vers cette nouvelle prison, qui devait être enfin la dernière. En apercevant de l'avenue les sombres tours du château : [Je suis perdue !](#) s'écria-t-elle¹.

On était au commencement de l'automne, au ciel gris tendre, aux feuillages dorés.

Environné d'une escorte de cinquante hommes d'armes sous les ordres de sir Amyas Paulet, le coche ou carrosse où Marie était enfermée entre les deux commissaires du conseil privé, sir Walter Mildmay et le notaire Barker, roulait doucement, au trot de ses quatre chevaux, tantôt dans les sentiers tracés à travers le verdoyant échiquier des prairies, tantôt sous la voûte, aux branches entrelacées, des fraîches routes à travers les bois.

Par une involontaire ironie de la nature et de la saison, ces paysages rappelaient tour à tour à la captive ceux de Saint-Germain et de Fontainebleau, à l'époque heureuse de sa jeunesse, au temps des chasses et des vendanges.

Marie ne put s'empêcher de constater avec un soupir cette impression de souvenir et de regret.

— [Ce temps ressemble, dit-elle, au temps des vendanges à Fontainebleau, seulement ici j'ai le cœur moins joyeux.](#)

C'est au milieu de ces mélancoliques adieux au passé, de ces conversations de mourante où le souvenir a plus de part que l'espérance, que Marie arriva au terme de son voyage.

... A un signal, le pont-levis s'abaissa, et la reine, descendue de voiture près du tertre, nu maintenant, couronné alors de batteries, entra pour jamais dans le château. Elle monta les degrés de l'appartement qu'on lui avait préparé. Malgré le feu qui brûlait dans l'âtre, sa chambre était humide. Elle désigna d'un geste à ses femmes la fenêtre fermée de barreaux de fer ; elle s'y accouda en soupirant, puis, à travers les petites vitres encadrées dans des lames de plomb, elle jeta un regard morne sur la campagne.

Le Nen, presque immobile au pied du château, coulait lentement sous une pluie de feuilles d'automne que le vent secouait des arbres. Par delà s'étendaient quelques champs de houblon, vigne amère du Nord, et d'immenses prairies où galopaient les poulains sauvages, où paissaient les moutons

¹ J. Gauthier, t. III, p. 230. M. Gauthier donne à cette translation à Fotheringay la date du 15 septembre ; M. Dargaud, celle du 25 ; M. Mignet dit le 6 octobre. Ô difficulté d'écrire l'histoire !

gras, les vaches brunes et les chevaux noirs particuliers à ce comté. Sur le dernier plan, des collines boisées s'élevaient et répandaient leurs grandes ombres mélancoliques. Tel fut le dernier horizon de Marie Stuart¹...

Le simulacre de procès et l'apparence de jugement à l'abri desquels Élisabeth et ses ministres avaient résolu de placer leur responsabilité, n'étaient pas sans se heurter à des difficultés qui eussent arrêté tous autres qu'une telle maîtresse et de tels serviteurs.

Marie était reine, donc inviolable, et Élisabeth même, surtout dans sa propre cause, n'avait aucune juridiction sur une souveraine étrangère, son égale.

On se préoccupa peu de cette première objection ; on invoqua le précédent des conférences d'York, où ses commissaires

avaient reconnu la suprématie de la couronne anglaise, et où elle avait consenti à se justifier ; on se souvint fort à propos qu'ayant abdicqué, elle n'était plus souveraine ; enfin on se réserva de couvrir ces irrégularités par son adhésion.

Mais l'incompétence-du tribunal, l'absence de juridiction, la présomption d'intérêt qui eût permis de récuser tous ces juges courtisans jusqu'au dernier, n'étaient rien en présence de l'insuffisance des preuves.

Elles consistaient uniquement dans des copies, cauteusement arrangées, d'un original altéré qu'on ne montra pas, et en un corps d'accusation divisé par chefs, sur lesquels on avait obtenu, par l'intimidation et la séduction poussées tour à tour jusqu'à leurs dernières limites, des deux secrétaires Nau et Curle, qu'on se garda bien de confronter avec leur maîtresse, et dont on reconnut le service en les épargnant, des renseignements transformés en aveux. Ces prétendus aveux, recueillis par le principal auxiliaire de Walsingham dans toute cette machination, Philips, et insidieusement interprétés, devaient être d'ailleurs solennellement rétractés par leurs auteurs, dès qu'ils furent libres de le faire impunément, dans tout ce qui pouvait incriminer directement leur maîtresse².

Certes il n'y avait pas là de quoi condamner une reine ; il n'y eût pas eu, pour employer une expression du temps, de quoi fouetter un page.

Mais Élisabeth compta avec raison sur l'impuissance de l'Espagne, la trop politique abstention de l'Écosse, l'indifférence égoïste de la cour de France, se bornant à des ambassades solennelles et à des objurgations pédantesques, et, croyant avoir accompli son devoir en sollicitant pour Marie ; elle compta surtout sur l'habileté et la complaisance de ses commissaires, et sur cette généreuse imprudence de Marie, qui la faisait sortir de ses retranchements, bondir sous l'injure, accepter par indignation des débats refusés par dignité et se découvrir en se défendant.

¹ Dargaud, p. 392-394.

² J. Gauthier, t. III, p. 236, 240. Quoique inclinant davantage au doute et tenté d'accorder un degré de valeur de plus que les autres historiens au système de preuves machiné contre Marie, M. Mignet ne fait nulle difficulté de convenir qu'elles n'avaient point le caractère juridique, et que toute cette procédure fut combinée **au mépris des formes, comme elle avait été introduite au mépris du droit**. Il reconnaît aussi la pression, la question morale à laquelle furent soumis Nau et Curle, dont on n'obtint que par la terreur des aveux incomplets et altérés. (T. II, p. 298-301.)

C'est ce que Marie, dont la patience n'avait pu résister sans se lasser, à une triple épreuve, ne manqua pas de faire, suivant les prévisions de ses ennemis ; noble faute qui suffirait à attester son innocence, mais faute grave ; car elle n'avait pas affaire à des juges, mais à des adversaires, impatients non de la vérité mais de ses apparences, jaloux non du respect de la loi, mais du respect d'une sorte de légalité, qui ne profitèrent du droit qu'elle sembla leur reconnaître, que pour la condamner.

Et cela conformément au statut porté, la vingt-septième année du règne d'Élisabeth, à la suite du fameux acte d'association, statut [qui permettait de poursuivre à mort ou de faire condamner à la peine capitale quiconque avait revendiqué la couronne d'Angleterre ou cherché à l'enlever à la reine Élisabeth par une invasion étrangère ou par un complot contre sa personne.](#)

Conformément à ce statut, Marie Stuart fut déférée, le 5 octobre 1586, à une haute cour de justice, composée de ce qu'il y avait de plus considérable parmi les grands officiers et les pairs d'Angleterre, de plus important dans les conseils de la couronne, de plus habile chez les grands juges et les hommes de loi du pays. Cette commission, présidée par le chancelier Broulley, était de quarante-six membres, dont la plupart se rendirent au château de Fotheringay, où devait se jouer le dernier acte de cette longue tragédie¹.

Le comte de Shrewsbury, qui était au nombre des commissaires, s'excusant sur sa santé, refusa de siéger, au grand déplaisir de Burleigh².

Le 12 octobre, la commission commença ses opérations en vertu d'une lettre d'Élisabeth qui fut présentée par trois de ses députés à Marie. Ce rescrit notifiait impérieusement à la royale prisonnière, traitée en accusée, les pouvoirs de ses commissaires, et lui enjoignait, comme coupable d'avoir trempé dans la dernière conspiration ourdie contre son État et sa personne, de répondre aux charges qui seraient produites à ce sujet devant les juges nommés en vertu des lois du royaume, sous la protection desquelles elle avait vécu, et auxquelles elle était soumise.

Marie répondit à cette sommation comme on devait l'attendre d'une princesse de son tempérament et de son caractère.

Elle se conforma dans sa réponse au ton de la lettre ; mais avec quelle supériorité de bon sens, quelle finesse d'ironie et quelle amère éloquence elle la réfuta ! Ceux-là seulement pourraient le dire, qui furent témoins et auditeurs de ce discours auquel manquent, dans toute analyse, la voix, l'accent, le regard, le geste, et qui palpite et frémit cependant, tant la vie en était intense, dans le résumé suivant, que nous empruntons à un de nos devanciers :

Je suis fâchée que ma bonne sœur ait été si mal renseignée sur moi, et qu'elle ait négligé mes offres et celles de mes amis. Je l'avais prévenue de ce qui arriverait ; je n'ai pas été crue. Tout récemment, l'acte d'association m'avait assez avertie de tout ce qu'on méditait contre moi, et fait prévoir

¹ Mignet, t. II, p. 305.

² J. Gauthier, t. III, p. 241.

que tous les complots, quels qu'en fussent les auteurs et la cause, seraient mis à ma charge. J'ai des ennemis auprès de la reine, je ne le sais que trop, témoin ma longue captivité, les indignités calculées dont on m'a abreuvée, et cette dernière ligue entre nia saur et mon fils, pour laquelle on ne m'a demandé ni mon avis, ni mon consentement. Mais l'accusation dont on me charge aujourd'hui, je la repousse de toutes mes forces. Quant à la lettre de votre maîtresse, elle est étrange, en vérité ; elle me semble avoir quelque chose d'un ordre. Quoi ! Votre maîtresse ne sait-elle donc pas que je suis née reine, ou pense-t-elle que j'oublierai mon rang, ma dignité, le sang d'où je suis descendue, le fils qui doit me succéder, les rois et les princes étrangers dont je blesserais les droits au point de répondre à une lettre comme celle-là ? Jamais ! quelque abattue que je puisse paraître, j'ai le cœur grand ; aucune affliction ne me fera manquer à ma dignité... D'ailleurs où sont mes pairs pour me juger ? Où l'avocat pour me défendre ? Personne n'ose ou ne veut élever la voix en ma faveur, quoique je sois innocente. Non, je n'ai ni ourdi ni encouragé aucun complot contre la personne de votre reine. Qu'on me convainque par mes paroles ou par mes écrits ! Mais on ne pourra rien produire de ce genre contre moi, j'en suis sûre. Il est vrai, et je ne le nie point, quand ma sœur eut rejeté toutes mes offres, je remis moi et ma cause entre les mains de princes étrangers ; mais ce n'est pas là un crime qu'on me puisse reprocher¹.

Ce terrain de défense, basé sur l'incompétence de la juridiction, était bien choisi et inexpugnable. Marie n'eût pu être condamnée que par défaut, et difficilement exécutable en pareil cas. Mais ne pouvant la frapper qu'à leur niveau, les commissaires n'épargnèrent aucun effort ni aucun artifice pour attirer à y descendre l'altière accusée, qui s'obstinait à les traiter en sujets.

Trois députations successives n'ébranlèrent point cette obstination. Marie ne quittait point son inviolable et inaccessible sommet. Plût au ciel qu'elle eût persisté dans cette invulnérable attitude !

Le refus que faisait Marie de reconnaître la juridiction à laquelle on prétendait la soumettre n'était pas seulement conforme à la majesté de son rang, il était un moyen de sûreté pour sa personne. Si elle avait persisté jusqu'au bout, il eût été difficile de la condamner sans qu'elle fût entendue, et il serait devenu impossible de conduire à l'échafaud une reine en exécution de la sentence portée contre elle par les sujets incompetents d'une autre reine. Elle parut le comprendre d'abord et ne reçut les principaux commissaires que dans sa chambre. Elle eut plusieurs entrevues avec le lord chancelier et le lord trésorier, qu'elle embarrassa par la finesse de ses réparties et l'énergie de ses récriminations.

¹ J. Gauthier, t. III, p. 242-243.

Élisabeth, instruite de ses fières réponses et de ses opiniâtres refus, prescrivit aux commissaires de passer outre à l'examen du procès, mais de ne pas prononcer le jugement avant d'être revenus auprès d'elle et de lui avoir présenté un rapport sur toute l'affaire¹.

En même temps elle écrivait à Marie une seconde lettre dont son favori, le vice-chancelier Hatton, présenta si habilement le commentaire à Marie, qu'il rencontra le défaut de sa cuirasse d'impassibilité, triompha de ses scrupules, de ses hésitations, de ses répugnances, et amena Marie à accepter les débats.

Comment y parvint-il ? quelle corde fit-il vibrer ? Il y parvint en faisant appel à la générosité et à la confiance de Marie, en lui représentant que sa dignité lui commandait non de se taire, mais de se défendre ; que la véritable innocence n'avait point tant d'orgueil ; que si elle n'était pas coupable elle n'avait rien à craindre ; qu'elle pouvait et devait s'en rapporter, au contraire, à la magnanimité d'une sœur qui avait cédé en l'accusant, non à un ressentiment personnel, mais à la pression de l'opinion publique. Cette sœur, qu'elle calomniait en la regardant comme une ennemie, n'aspirait qu'à la réhabiliter devant le public, de façon à pouvoir, au sortir de cette pénible mais nécessaire épreuve, victorieusement supportée, lui rendre non-seulement la liberté, mais l'autorité. Il ne s'agissait que de prouver qu'elle n'avait pas mérité sa déchéance à des juges qui ne demandaient qu'à le croire, et à porter d'autant plus haut son innocence, qu'elle avait consenti à se justifier devant eux.

Trop habile mensonge ! trop crédule confiance ! Marie crut ce qu'elle désirait, elle espéra ce qu'elle croyait, elle jugea une dernière fois Élisabeth, non telle qu'elle était, mais telle qu'elle devait être, et après une nuit de funeste conseil, elle consentit à comparaître devant ses juges et à exposer sa réputation à la calomnie avant de tendre sa gorge au couteau.

Le 14 octobre au matin, suivie d'un détachement de halberdiers et appuyée sur le bras de son maître d'hôtel, sir André Melvil, et de son médecin Bourgoïn, car elle avait beaucoup de peine à marcher, elle descendit dans la grande Aile de Fotheringay, où siégeaient les commissaires formés en tribunal.

Au fond de cette salle, sous un dais que surmontaient les seules armes d'Angleterre, s'élevait un fauteuil qui était réservé pour la reine Élisabeth absente et qui resta vide. De chaque côté du dais étaient placés, dans un ordre conforme à leur dignité, les divers commissaires : à droite le lord chancelier Bromley, le lord grand-trésorier Burghley, les comtes d'Oxford, de Kent, de Derby, de Worcester, de Rutland, de Cumberland, de Warwick, de Pembroke, de Lincoln, et le vicomte Montagu ; à gauche, les lords Abergavenny, Zouch, Morley, Stafford, Grey, Lumley, et d'autres pairs ayant auprès d'eux les lords du conseil privé, Crofts, Hatton, Walsingham, Sadler, Mildmay et Paulet.

¹ Mignet, t. II, p. 307.

Un peu en avant se trouvaient à droite les grands juges d'Angleterre et - le premier baron de la cour de l'échiquier ; et à gauche, les autres juges et barons avec deux docteurs de la loi civile. Au milieu étaient rangés autour d'une table l'attorney général de la reine, Popham, son solliciteur Egerlon, son sergent ès-lois Gawdy, et le cleric de la couronne Thomas Powell, avec deux greffiers pour écrire les procès-verbaux. Quelques gentilshommes du voisinage, admis à l'audience, se tenaient à la barre.

Lorsque Marie parut devant cette imposante assemblée, elle s'inclina vers les lords avec une grande dignité.

Conduite jusqu'au siège de velours qui avait été préparé pour elle et voyant qu'il n'avait pas été mis sous le dais, mais plus bas, elle parut sentir cette humiliation, et dit fièrement : *Je suis reine, j'ai été mariée à un roi de France, et ma place devrait être là.* Elle promena ensuite un triste regard sur cette grave réunion de lords, d'hommes d'État, de jurisconsultes, et ajouta, avant de s'asseoir : *Hélas ! il y a ici un grand nombre de conseillers, et pourtant pas un seul n'est pour moi*¹.

Des débats, que dire qu'on ne devine d'avance ? Une fois Marie prise à leur piège, ils étaient combinés de façon à ce qu'elle ne pût échapper.

Exposé de l'accusation par Bromley, protestation de Marie ; demande, sous le bénéfice de cette protestation, de la production des documents originaux formant grief, et de la confrontation avec les témoins ; réplique insidieuse de lord Burghley ; discussion de ces prétendues preuves, par Marie, avec la logique d'une innocence habile et l'éloquence d'une conscience indignée ; apostrophe directe et foudroyante de l'accusée à son accusateur principal, Walsingham, qui en frémit et en rougit sur son siège ; critique subtile et passionnée des témoignages de Babington, mort, et de Nau et Curie, intimidés, que ses adversaires faisaient parler à leur gré : tel fut le spectacle dramatique de ces débats. Pendant deux jours, forte de sa seule intelligence et de sa seule énergie, survivant à tant de circonstances faites pour troubler l'esprit le plus sûr, pour abattre le courage le plus vivace, Marie tint tête sans défaillance à toute l'Angleterre conjurée contre elle et, faible femme, lutta avec avantage contre quarante docteurs acharnés à la perdre.

Dans ces débats, oui elle eut pour principal adversaire l'incisif Burghley, elle fut noble et touchante. La défense de sa dignité lui inspira les plus éloquentes paroles et le sentiment de sa position lui fit souvent verser des larmes. Avec quelle injustice, dit-elle, procède-t-on contre moi. Mes lettres ont été triées et détournées de leur véritable sens ; les originaux m'en ont été enlevés, on n'a eu aucun égard à la religion que je professe et au caractère sacré que je porte comme reine. Si mes sentiments personnels, milords, vous sont indifférents, pensez au moins à la majesté royale, qui

¹ Mignet, t. II, p. 309-311.

est blessée dans ma personne ; pensez à l'exemple que vous donnez. Elle en appela ensuite à Dieu et aux princes étrangers contre l'injustice avec laquelle on l'avait traitée, et s'écria : *Je suis entrée dans ce pays en me fiant à l'amitié et aux promesses de la reine d'Angleterre.* Puis, ôtant de son doigt une bague qu'elle montra à ses juges : *Voici, milords, dit-elle, le gage d'amour et de protection que j'ai reçu de votre royale maîtresse. Regardez-le bien. C'est en comptant sur lui que je suis venue parmi vous. Mieux que personne, vous pouvez dire comment ce gage a été respecté.*

Elle demanda à être entendue en plein Parlement ou à avoir une entrevue avec Élisabeth, et elle ajouta : *Accusée, je réclame le privilège d'avoir un avocat qui plaide ma cause ; ou reine, je demande que l'on me croie sur la parole d'une reine*¹.

Les débats furent rompus. Ils devaient l'être. D'un côté, les juges étaient impatients d'exécuter leurs ordres et de condamner. De l'autre, ils ne pouvaient soutenir la vue de cette innocence outragée qui offusquait leurs yeux et blessait leur conscience de son soleil irrité.

Cependant, pour en finir, ils eussent volontiers prononcé le jugement attendu. Élisabeth qui, moins impatiente qu'eux, voulait ménager les transitions et respecter les décences, leur ferma impérieusement la bouche, et ils s'ajournèrent au 25 octobre, pour respirer et s'aguerrir aux débats définitifs de la chambre étoilée, à Westminster.

Étranges débats, tenus hors de la présence de Marie, et où Nau et Curle furent seuls interrogés, afin que l'ironie fût complète et que, après avoir entendu l'accusée sans les témoins, les juges entendissent les témoins sans l'accusée.

Après ce semblant de contre-épreuve, la commission se déclara cyniquement satisfaite et, par une sentence du même jour, 25 octobre 1586, rendue à l'unanimité de ses membres, moins un seul, Zouch, qui osa écarter l'imputation d'assassinat, elle déclara que Marie, fille de Jacques V, communément appelée reine d'Écosse, et prétendant avoir des droits à la couronne d'Angleterre, avait, à l'aide de ses secrétaires, Nau et Curle, conçu et imaginé plusieurs choses tendant au préjudice, à la mort et à la destruction de la reine, contrairement au statut spécifié dans la commission.

Politiques adroits en même temps que juges impitoyables, les commissaires, dirigés par Burghley, voulant ménager le fils en sacrifiant la mère, déclarèrent que leur sentence ne préjudiciait en rien à l'honneur et aux droits du roi d'Écosse, auquel ils conservèrent la perspective du trône pour le détourner de ses devoirs par ses intérêts.

Quelques jours après, le Parlement fut assemblé à Westminster. Il sanctionna la condamnation de la reine d'Écosse, que la vindicative mais prudente Élisabeth

¹ Mignet, t. II, p. 320-321.

n'entendait faire périr que par un acte combiné de la justice et de la volonté nationales¹.

Savourant lentement sa vengeance, et frappant son ennemie à petits coups, Élisabeth eut l'art de paraître hésiter, de montrer plus de douleur que de colère, de se faire forcer la main par les suppliques sanguinaires des deux chambres (novembre 1586), et l'accueil sauvagement enthousiaste avec lequel la population anglaise fanatisée accueillit la publication de l'arrêt (décembre 1586) faite par son conseil privé, qu'elle poussa à la satisfaire en paraissant lui désobéir, qui la flatta en la devinant et qu'elle désavoua en le remerciant.

Tout ce manège dura le mois de novembre.

Cependant malgré les hésitations qu'elle éprouvait en les exagérant et qui tenaient autant à sa politique qu'à son caractère, Élisabeth envoya à Fotheringay lord Buckurst et le clerc du conseil Robert Reale, pour signifier son arrêt de mort à la royale condamnée.

Suivis d'Amyas Paulet et de Drue Drury, qui avait été aussi attaché à la garde de Marie, ils annoncèrent, le 10 novembre, à cette princesse, dont le tranquille courage égala l'extrême malheur, que les juges avaient prononcé sa sentence ; que les chambres du Parlement l'avaient ratifiée ; qu'elles en avaient de plus requis l'exécution immédiate et qu'elle eût à se préparer à mourir, sa vie étant incompatible avec celle de la :souveraine et avec le maintien de leur religion.

Marie les écouta sans aucun trouble et remercia Dieu de ce qu'elle était regardée comme un instrument propre à rétablir la religion catholique et appelée à verser son sang pour elle. Les envoyés d'Élisabeth lui ayant dit alors qu'elle ne parviendrait jamais à passer pour sainte et pour martyre, étant condamnée à mourir pour avoir comploté le meurtre et la dépossession de la reine d'Angleterre, elle continua à repousser vivement cette accusation. Elle repoussa aussi avec douceur mais avec fermeté, l'offre qu'on lui fit d'être assistée par un évêque ou un doyen anglican, et elle demanda les secours spirituels de son chapelain, dont elle avait été séparée depuis quelque temps.

A dater de ce jour, Paulet, sans respect pour son incomparable infortune, agit envers elle avec une dureté insolente. Il entra dans sa chambre hardiment, et lui dit qu'elle ne serait plus traitée comme une reine, mais comme une femme ordinaire légalement morte, et il ordonna qu'on y abattit le dais surmonté de ses armes. Marie lui montra, au lieu de ses armes, la croix de Jésus-Christ, et lui répondit

¹ Mignet, t. II, p. 322.

noblement qu'elle tenait de Dieu la dignité de reine, et qu'elle la rendrait à Dieu seul avec son âme¹.

Paulet se vengea en faisant ôter jusqu'à la table de billard dont Marie n'avait pas encore eu le temps de se servir, ayant été détournée de ce délassement par de plus sérieuses préoccupations².

Elle passait, dans l'attente d'une mort prochaine, mystérieuse ou publique, la tête sous la hache suspendue par une hésitation qui fit durer trois mois son agonie et son supplice, son temps à écrire à tous ses amis dans la chrétienté, des lettres empreintes d'une sérénité héroïque.

Elle écrivait au pape Sixte-Quint pour lui demander son absolution, ses bénédictions et ses prières. Elle lui recommandait son fils, le chargeait de lui servir de père, et le priait de favoriser son mariage avec la fille du Roi catholique.

Elle prépara aussi pour Mendoza, pour le duc de Guise et pour l'archevêque de Glasgow, des lettres testamentaires témoignant toutes d'une joie sublime d'avoir été jugée digne de mourir pour la religion, leur léguant, avec une sollicitude maternelle, le soin de ses serviteurs, faisant don à l'ambassadeur d'Espagne, qui l'avait si intrépidement mais si fatalement servie, d'un diamant qu'elle avait cher pour être celui dont le feu duc de Norfolk lui avait obligé sa foi, et qu'elle avait toujours porté, le priant de le garder pour l'amour d'elle, gratifiant aussi son cousin le duc de Guise, prédestiné comme elle à une mort tragique, d'une bague de rubis ; enfin adressant à Élisabeth une suprême et admirable lettre qu'on ne peut s'empêcher de citer et qui arracha des larmes à Élisabeth elle-même :

Madame, je rends grâce à Dieu de tout mon cœur de ce qu'il luy plaist de mettre fin par vos arrests au pèlerinage ennuyeux de ma vie. Je ne demande point qu'elle me soit prolongée, n'ayant eu que trop de temps pour expérimenter ses amertumes. Je supplie seulement Votre Majesté que puisque je ne dois attendre aucune faveur de quelques ministres zélés qui tiennent les premiers rangs dans l'Estat d'Angleterre, je puisse tenir de vous seule et non d'autres les bienfaits qui s'ensuyvent.

Premièrement je vous demande que, comme il ne m'est pas loisible d'espérer une sépulture en Angleterre selon les solennités catholiques, pratiquées par les anciens rois vos ancêtres et les miens, et que dans l'Écosse on a forcé et violenté les cendres de mes ayeuls, quand mes adversaires seront saoulés de mon sang innocent, mon corps soit porté par mes domestiques en quelque terre sainte pour y estre enterré, et surtout en France où les os de la reyne ma très-honorée mère reposent, afin que ce pauvre corps, qui n'a jamais eu de repos tant qu'il a esté joint à mon âme, le puisse finalement rencontrer alors qu'il en sera séparé.

Secondement, je prie Votre Majesté, pour l'appréhension que j'ay de la tyrannie de ceux au pouvoir desquels vous

¹ Mignet, t. II, p. 327.

² J. Gauthier, t. III, p. 258.

m'avez abandonnée, que je ne sois point suppliciée en quelque lieu caché, mais à la veue de mes domestiques et autres personnes qui puissent rendre témoignage de ma foy et obéissance envers la vraye Église, et défendre les restes de ma vie et mes derniers soupirs, contre les faux bruits que mes adversaires pourraient faire courir.

En troisième lieu, je requiers que mes domestiques, qui m'ont servy parmy tant d'ennuys et avec tant de fidélité, se puissent retirer librement où ils voudront, et jouyr des petites commodités que ma pauvreté leur a léguées dans mon testament.

Et vous supplie derechef me permettre d'envoyer un bijou et un dernier adieu à mon fils avec ma dernière bénédiction...

Ce point, je le mets à votre favorable discrétion et conscience. Des autres je vous requiers au nom de Jésus-Christ, en respect de notre consanguinité, en faveur du roi Henri VIII, votre aïeul et le mien, et en l'honneur de la dignité que nous avons tenue et du sexe commun entre nous...

Et pour fin, je prie le Dieu de miséricorde et le juste juge qu'il vous veuille illuminer, et me donne à moi la grâce de mourir en parfaite charité, pardonnant ma mort à tous ceux qui y ont coopéré ; et telle sera ma prière jusqu'à la fin. Ne m'accusez de présomption, si abandonnant ce monde et me préparant pour un meilleur, je vous ramentois — *rappelle* — qu'un jour, vous aurez à répondre de votre charge, aussi bien que ceux qui y sont envoyés les premiers¹...

Élisabeth pleura ; et faisant à sa politique le sacrifice d'une expiation publique, redoutant d'ailleurs l'effet d'une mort héroïque, destinée à donner à sa rivale l'occasion d'un suprême triomphe, elle s'adressa au dévouement, qu'elle croyait capable de tout, d'Amyas Paulet, et chargea ses mandataires de lui insinuer la mission de la débarrasser secrètement et impunément de la condamnée.

Mais Amyas Paulet, qui était un puritain farouche, capable de tous les excès du fanatisme, était cependant un honnête homme. Il recula devant la sinistre commission que lui transmettaient Walsingham et Davison, préférant la disgrâce à une telle récompense de ses services ; il repoussa la confiance qui le déshonorait et refusa d'usurper sur le bourreau².

Élisabeth fut donc obligée de confier à l'exécuteur de ses hautes œuvres une besogne dont lui seul pouvait consentir à se charger ; et, le 1er février 1587, certaine que l'intervention de Henri III et de Jacques VI n'irait pas au delà des remontrances stérilement comminatoires transmises par leurs ambassadeurs,

¹ Nous réunissons dans cette citation les extraits, en langue modernisée, de deux lettres, l'une à la date du 24 novembre, l'autre à celle du 19 décembre, qu'on trouve dans Labanoff, t. VI, p. 441-446 et 475-480. L'une n'est peut-être que la copie altérée de l'autre.

² J. Gauthier, t. III, p. 271-272. — Mignet, t. II, p. 348-349.

elle se décida à signer le warrant d'exécution, rédigé par Burghley, sur son ordre, le 20 décembre et, depuis cette époque, attendant, par suite d'hésitations plus affectées que sincères, le fiai irrévocable.

Le 3 février, prenant sur eux, avec une témérité qu'ils croyaient devoir demeurer impunie, de mettre lin à cette comédie, et devançant un ordre qu'Élisabeth ne voulait pas donner formellement, les membres de son conseil, assumèrent **le reste du fardeau**. Ils confièrent à Beale, avec ordre de convoquer deux des six assistants qu'elle désignait, les comtes de Shrewsbury et de Kent, une commission signée d'eux tous, et enjoignant de procéder à l'exécution. Robert Beale, clerc du conseil, muni du *warrant* d'exécution, daté du 1er février, signé Greenwich, par Élisabeth, scellé le 2, et de la commission du conseil, signée par Burghley, Leicester, Hunsdon, Knollys, Walsingham, Derby, Howard, Cobham, Hatton et Davison, arriva à Fotheringay le dimanche 5 février. Il était accompagné du bourreau de Londres et d'un autre exécuteur, vêtus de velours noir ; et après avoir communiqué à Paulet et à Drury l'objet de sa mission, il s'entendit avec eux sur les mesures à prendre.

Les comtes de Shrewsbury et de Kent arrivèrent le soir suivant au funèbre rendez-vous. Le 7, ils se rendirent au château, suivis du shérif de Northampton.

Marie attendait son sort depuis deux mois et demi, écoulés entre la signification de sa sentence et l'ordre d'exécution, qu'elle en était venue à désirer avec cette impatience des longues anxiétés. A qui brûle depuis deux mois et demi des tourments de l'incertitude, la certitude, quelle qu'elle soit, est un soulagement et la mort une espérance.

Marie attendait donc sans la craindre, et bien près de la désirer, la nouvelle de la lin de ce supplice, dont Élisabeth ne lui avait pas épargné une minute, d'une agonie morale de près de trois mois. En présence d'un tel supplice, de cette séparation par lents déchirements, de ce dénouement fil à fil, la vue du bourreau est douce comme celle d'un libérateur, et l'approche de l'éternité rafraîchissante comme celle de l'oasis au désert.

Marie était donc prête, beaucoup plus prête à recevoir le funèbre avis que les commissaires à le lui donner. Ils étaient pâles et tremblants, plus troublés qu'à la première audience d'une puissante souveraine, en entrant tête nue, le 7 février 1587, à deux heures de l'après-midi, dans l'humble réduit de prison où ils venaient annoncer à une reine abandonnée de tous, excepté de Dieu et d'elle-même, qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre.

Marie reçut avec une gracieuse sérénité la visite des envoyés funèbres. Elle sourit au comte de Shrewsbury, son gardien de quinze années, qui sentit une larme monter de son cœur à ses yeux ; elle intimida de son clair et fin regard le sombre et fanatique comte de Kent, qui voila de son chapeau, pour échapper au charme, sa tête farouche.

La prisonnière, plus reine que jamais au milieu de l'absence même de toutes les marques du rang suprême, était assise au pied du lit duquel elle venait de se lever, devant une petite table de travail, entourée de ses femmes et de Bourgoïn, son médecin.

Le comte de Shrewsbury murmura sa commission d'une voix sourde. Robert Beale donna lecture, au milieu des sanglots des femmes présentes, dont le désespoir faisait rayonner encore davantage, par un saisissant contraste, la tranquillité héroïque de Marie, du warrant d'exécution.

Marie écouta la double et solennelle communication, la tête doucement inclinée, dans une attitude de méditation et de résignation qu'on pourrait dire ascétiques, sans le trait indélébile de grâce et de charme profanes qu'elle garda jusqu'au bout, demeurant naturelle jusque dans le surhumain, et simple jusque dans le sublime.

Quand Beale eut fini son office, relevant un front rayonnant, et portant à ses lèvres, avec une ferveur exaltée, la croix de son rosaire, Marie se félicita de la liberté éternelle qui lui était rendue, protesta de son innocence et fit connaître ses derniers désirs.

... Loué soit Dieu, dit-elle, de la nouvelle que vous m'apportez ; je n'en pouvais recevoir une meilleure, puisqu'elle m'annonce le terme de mes misères et la grâce que Dieu me fait de mourir pour l'honneur de son nom et de son Église catholique, apostolique et romaine. Je ne m'attendais pas à une si heureuse fin, après les traitements que j'ai soufferts et les dangers auxquels j'ai été exposée depuis dix-neuf ans en ce pays, moi, née reine, fille de roi, petite-fille de Henri VIII, proche parente de la reine d'Angleterre, reine douairière de France, et qui, princesse libre, ai été tenue en prison sans cause légitime, bien que je ne sois sujette à personne et ne reconnaisse point de supérieur en ce monde si ce n'est Dieu. Se regardant comme une victime de sa foi religieuse, elle ressentit la joie pure du martyr, en prit la douce sérénité, et en conserva jusqu'au bout le tranquille courage. Elle désavoua de nouveau le projet d'avoir voulu faire tuer Élisabeth, et posant la main sur le livre des Évangiles, qui était sur sa petite table, elle dit solennellement. Je n'ai jamais ni conçu ni poursuivi la mort de la reine d'Angleterre et je n'y ai jamais consenti.

A ces mots le comte de Kent lui dit avec une fanatique rudesse que le livre sur lequel elle avait juré était le livre des papistes et que son serment ne valait pas mieux que son livre : C'est celui auquel je crois, répartit Marie ; supposez-vous que mon serment serait plus sincère si je le prêtais sur le vôtre auquel je ne crois pas ?¹

Le comte de Kent, tout déconcerté qu'il fût par cette fine réplique, ne voulut pas se tenir pour battu et persista à faire accepter à Marie l'assistance du docteur Fletcher, doyen de Peterborough, qu'elle refusa énergiquement, réclamant le soin de son aumônier Préau, qu'on ne lui avait rendu, quelques jours auparavant, que pour le lui enlever de nouveau.

Ce refus de Marie, appuyé de sa profession passionnée de fidélité à la foi de ses pères, arracha au comte de Kent exaspéré cette exclamation, qui la flatta plus que le plus délicat hommage :

— Madame, avec de pareils sentiments votre vie serait la ruine de notre religion ; votre mort la sauverait.

¹ Mignet, t. II, p. 355-356.

Ces paroles illuminèrent d'un rayon de joie le visage de Marie. Elle s'informa si les princes chrétiens n'avaient rien tenté pour la sauver, et si son fils l'avait abandonnée. Et comme il lui était échappé quelques plaintes et qu'on lui conseillait de mourir en paix et charité, elle répondit qu'à l'exemple de David, elle pardonnait à tous et à chacun, comme elle priait qu'on lui pardonnât ; que sa cause étant celle de Dieu, elle lui laissait le soin du pardon et de la vengeance¹...

L'entrevue finit sur la fixation du dernier rendez-vous. Marie ayant demandé quand elle devait mourir :

— C'est pour demain, Madame, répondit d'une voix émue le comte de Shrewsbury, vers huit heures du matin.

Marie n'avait pas un instant à perdre ; elle n'en perdit pas un seul, et la moindre de ses minutes jusqu'à la minute fatale fut désormais un acte, un exemple. Elle devait, dans ce court espace de temps, penser à elle et aux autres, à son salut, à son testament, à ses adieux.

Marie devança donc l'heure de son souper afin d'avoir toute la nuit pour écrire et pour prier. Bourgoing, son médecin, la servit à table. Tout en mangeant avec sa sobriété habituelle, elle s'entretenait avec ce qu'on lui avait laissé de serviteurs, son maître d'hôtel, André Melvil, ayant par son dévouement porté ombrage à ses gardiens, et partagé la disgrâce et l'éloignement de Préau, son aumônier. Elle les consolait avec un angélique enjouement et les exhortait à célébrer par des larmes de joie et non de douleur son passage prochain à la vie éternelle. Elle ne put s'empêcher de se rappeler à ce propos les prétentions doctrinales du comte de Kent, leur récent échec et de déclarer en souriant qu'un tel docteur n'était pas de force à la persuader.

A la fin de son souper, elle réunit autour d'elle, jusqu'au plus humble, tous les serviteurs, débris de sa maison, c'est-à-dire ses filles, Renée de Reallay, Gille Maubray, Jane Kennedy, Élisabeth Curle, Marie Paget, Suzanne Korkady, Dominique Bourgoing, son médecin, Pierre Gorjon, apothicaire, Jacques Gervais, chirurgien, Annibal Stuart, valet de chambre, Didier Siffard, sommelier, Jean Lander, panetier, Martin Heut, écuyer de cuisine.

Quand tous ses serviteurs furent rangés devant elle, Marie en souriant leur dit que, prête à partir pour un grand voyage, elle n'avait pas voulu se lever de table sans boire à leur santé le coup de l'étrier, le coup de l'adieu. Et elle leur fit distribuer des coupes.

Bourgoing versa du vin dans son hanap et dans les leurs.

Alors, les yeux au ciel, elle but à la santé de ses serviteurs, les invitant à boire aussi non à sa santé, mais à son salut. Ils se jetèrent tous à genoux en pleurant, et mêlant leurs larmes au vin, ils firent raison à ce toast de la dernière heure par des protestations de dévouement et de regret, des demandes de pardon entrecoupées de sanglots.

¹ J. Gauthier, t. III, p. 276.

Marie répondit qu'elle leur pardonnait de très-bon cœur leurs offenses, et les pria de lui pardonner les siennes. Puis elle les congédia affectueusement non sans leur avoir distribué, avec une grâce et un à-propos qui doubleraient le prix du moindre présent — et avec une générosité qui ne réserva que quelques bijoux destinés aux rois de France et d'Espagne, à son fils, à Catherine de Médicis, aux princes de sa famille et à quelques amis dévoués, — ses bagues, ses bijoux, ses meubles, ses vêtements. Elle ne garda que son vêtement du lendemain, sa croix d'or et son mouchoir brodé d'or, destiné à lui servir de bandeau.

Demeurée seule, elle écrivit d'abord à Préau son aumônier, qui était dans le château, mais retenu loin d'elle, pour lui demander de se joindre à elle d'intention et de cœur, en passant la nuit en prières, et de lui envoyer son absolution, puisqu'on n'avait pas permis qu'elle se confessât et qu'elle reçût le dernier sacrement de ses mains.

Elle écrivit ensuite son testament, d'une main ferme et légère et avec une présence d'esprit que ne rebuta point le moindre détail.

Elle recommanda à Henri III, en termes pathétiques, le soin de ses dernières volontés et le respect de sa mémoire. Enfin elle jeta sa plume, désormais inutile. Il était trois heures du matin. Elle mit dans un coffre son testament et ses lettres ouvertes, et déclara qu'ayant réglé ses affaires en ce monde, elle ne voulait plus s'occuper que de l'autre.

Elle se fit laver les pieds, se mit au lit, en écoutant la lecture que lui faisait dalle Kennedy de la Vie des Saints et finit par s'assoupir en priant, gardant dans le sommeil une expression de ravissement extatique, qui annonça à ses femmes qu'elle était déjà bienheureuse en esprit, et jouissait en rêve de l'avant-goût du ciel.

Au point du jour, elle se leva, et dit qu'elle n'avait que deux heures à vivre. Elle choisit un de ses mouchoirs à frange d'or pour servir à lui bander les yeux sur l'échafaud et s'habilla avec une sévère magnificence. Ayant assemblé ses serviteurs, elle leur fit lire par Bourgoing son testament, qu'elle signa, leur remit ses lettres, ses papiers, les présents qu'ils avaient à porter de sa part aux princes de sa famille, à ses amis du continent. Elle leur avait déjà distribué, la veille au soir, ses bagues, ses bijoux, ses meubles, ses vêtements ; elle leur donna alors les bourses qu'elle avait préparées pour eux et où elle avait enfermé par petites sommes les cinq mille écus qui lui restaient¹...

Après leur avoir renouvelé ses recommandations, ses exhortations, ses consolations, ses adieux, elle embrassa les femmes, donna aux hommes sa main à baiser, et se séparant pour ainsi dire de la vie elle ne songea plus qu'à se préparer à la mort.

Après ces derniers soins accordés aux souvenirs terrestres, elle se rendit dans son oratoire, où était dressé un autel sur lequel son aumônier, avant qu'on l'eût séparé d'elle, lui disait secrètement la messe. Elle s'agenouilla devant cet

¹ Mignet, t. II, p. 361.

autel, et lut avec une grande ferveur les prières des agonisants. Avant qu'elle les eût achevées, on vint heurter à sa porte. Elle fit répondre qu'elle serait bientôt prête, et elle continua à prier. Peu de temps après, huit heures étaient déjà sonnées, on heurta de nouveau à la porte, qui cette fois fut ouverte. Le shérif entra, une baguette blanche à la main, s'avança jusqu'auprès de Marie, qui n'avait pas détourné la tête, et ne lui dit que ces mots : u Madame, les lords vous attendent, et m'ont envoyé vers vous. — Oui, répondit Marie en se levant, allons !¹

Elle trempa ses lèvres dans un verre de vin que lui tendit Bourgoing, qu'elle remercia en soupirant de cette suprême sollicitude, et, ses forces un peu réconfortées par ce breuvage cordial, elle marcha vers la porte.

Le médecin alors, faisant office du prêtre absent, prit sur l'autel le crucifix d'ivoire et le lui présenta. Elle le baisa avec effusion et le fit porter devant elle.

Puis, précédée de ces insignes du martyr divin, elle s'avança lentement vers la salle du supplice, soutenue, à cause de la faiblesse de ses jambes, par deux de ses serviteurs.

Arrivée à l'extrémité de ses appartements, soit que le shérif qui conduisait le triste cortège ait, comme on l'a dit, refusé de laisser dépasser le seuil de son domaine aux gens de la victime, qui désormais appartenait à sa justice, et les ait écartés de sa verge d'ivoire, soit que, par un délicat et naïf scrupule, les domestiques de Marie aient refusé de paraître mener leur maîtresse à la mort et prêter assistance au crime de son supplice, Marie fut séparée des siens. Elle dut quitter leur bras pour s'appuyer sur l'épaule de deux serviteurs de Paulet : séparation déchirante, dont les derniers adieux mouillés de larmes et les démonstrations pathétiques ne s'arrêtèrent que sur le haut de l'escalier, où les comtes de Shrewsbury et de Kent attendaient Marie.

Là eut lieu une autre scène poignante, celle de la rencontre de la reine condamnée avec son maître d'hôtel André Melvil, qui, éloigné d'elle depuis trois semaines, avait imploré et obtenu la grâce de se trouver sur son passage et de s'agenouiller sous sa bénédiction. Elle le consola et le réconforta avec une cordialité et un enjouement plus émouvants encore que la douleur expansive du vieux serviteur qui lui baisait les mains et s'attachait aux pans de sa robe.

Marie obtint pour André Melvil, pour Bourgoing, son chirurgien et son apothicaire, et ses deux femmes favorites, dalle Kennedy et Élisabeth Curle, sur la promesse qu'elle fit en leur nom, et qu'ils ne purent confirmer que par leurs sanglots, la faveur de l'accompagner jusqu'au bout, et après cette dernière station, cette dernière épreuve, elle descendit d'un pas ferme, d'un visage serein, dont l'aiguillon des bises matinales colorait légèrement la pâleur, les degrés qui la séparaient de la salle basse où se trouvait l'échafaud.

Elle s'avança, portant d'une main le crucifix, de l'autre son livre d'heures, précédée du shérif et de ses officiers qui ouvraient la marche, fermée par ses serviteurs éplorés. A ses côtés se tenaient les deux comtes commissaires et ses deux gardiens Paulet et Drury.

¹ Mignet, t. II, p. 361.

Arrivée à la salle de l'exécution elle considéra non sans pâleur, mais sans défaillance, partout le deuil, les apprêts funèbres, le billot, la hache, le bourreau et son aide ; la sciure de chêne répandue sur le parquet pour boire son sang ; et dans un coin obscur, la bière, sa dernière prison¹.

Il était neuf heures lorsque la reine parut dans la salle funèbre.

Fletcher, doyen de Peterborough, et environ deux cents personnes, gentilshommes, juges et officiers, témoins légaux ou curieux privilégiés, y étaient réunis, l'élite sur l'estrade, la foule derrière une barrière à hauteur d'appui, parquée sous la garde des hallebardiers.

Le lieu de l'exécution était la même grande salle du château où Marie avait comparu devant la commission qui l'avait condamnée. Le bourreau avait pris la place des juges, et il allait frapper la victime là où ils la lui avaient livrée. La pudeur qui fait du sanctuaire de la justice un lieu sacré n'avait arrêté personne ; on s'inquiétait peu d'une profanation de plus, et le sang de l'innocence condamnée allait couler là où étaient tombées les larmes de l'innocence accusée.

L'échafaud, sorte d'estrade de deux pieds et demi de haut et de douze de large, accessible sur le devant par un degré, isolé sur les côtés par une balustrade, était drapé de frise noire de Lancastre ; le fauteuil où devait s'asseoir Marie, le carreau où elle devait s'agenouiller, le billot où elle devait poser sa tête, étaient également tendus de noir.

Vêtus de noir aussi étaient l'exécuteur de la Tour et son aide, l'un appuyé sur la hache qui reluisait dans la pénombre, l'autre procédant aux derniers préparatifs, tous deux portant un deuil que distinguait du deuil de la salle et de celui de l'assemblée l'insigne de leurs sinistres fonctions : un brassard de crêpe rouge, empourprant la manche de leurs justaucorps de velours noir.

Deux mille cavaliers stationnaient au dehors et dans les environs, prêts à prêter main-forte en cas d'alerte. Mais on n'eut pas besoin d'eux. Nul miracle libérateur n'était à craindre pour les ennemis de Marie. L'unique miracle, que rien ne pouvait empêcher, ce fut sa beauté sous les voiles du sacrifice, et son attitude sublime devant la mort.

Marie parut, et ce fut dans toute la salle, parmi les curieux, les soldats, les commissaires, les bourreaux eux-mêmes, un frémissement d'admiration, et comme un sourd murmure de pitié. Les yeux se mouillaient, les poitrines se soulevaient, les cœurs se troublaient, les consciences s'indignaient peut-être tout bas. La figure de Marie, en effet, rayonnait d'innocence. Une telle femme ne pouvait être coupable. Il y avait en elle déjà quelque chose de céleste. Ses longs voiles blancs de victime, ondoyant autour d'elle, semblaient des ailes prêtes à se déployer vers le ciel.

Marie était revêtue du costume de reine-veuve, qu'elle portait les jours de grande solennité.

Sa coiffure, en cœur, était de sinople blanc brodé de dentelles, avec un voile pareil, flottant jusqu'à terre. Elle portait un manteau de satin noir gaufré, à boutons de perles, doublé de martre zibeline, à manches pendantes, à collet

¹ Dargaud, p. 455.

relevé à l'italienne, dont André Melvil soulevait derrière elle la longue queue traînante.

Sous ce manteau entr'ouvert on apercevait son corsage de satin noir broché, noué de soie de couleur, et sa jupe de velours cramoisi brun, sur laquelle s'entrechoquaient un chapelet et des scapulaires, attachés à sa ceinture par un crochet d'or.

Enfin, son cou d'albâtre resplendissait sous un triple collier de boules de senteur, terminé par une croix d'or qui étincelait sur sa poitrine¹.

C'est dans ce costume et dans cet appareil que Marie, après avoir salué noblement l'assemblée, monta sur le théâtre funèbre, soutenue par la main de Paulet, qu'elle remercia gracieusement de ce dernier service, et, avant de s'agenouiller devant le billot, *son dernier et rude chevet*, s'assit, comme sur un trône, dans le fauteuil qui lui était destiné.

Les deux comtes commissaires s'assirent auprès d'elle. Reale et le shérif se tenaient debout de l'autre côté, ayant en face les deux bourreaux.

Reale lut la sentence d'exécution avec une émotion que les assistants exprimèrent par leur silence et que Marie seule n'éprouva point.

Nous abrégeons les détails de cette procédure, pareils aux raffinements d'un supplice.

Nous passons sous silence les dernières questions des commissaires, les protestations éloqu岸tes de celle dont on eût voulu surprendre un semblant d'aveu, ses énergiques refus des soins opiniâtres du pédantesque doyen de Peterborough, brutalement acharné après une telle conquête, les apostrophes fanatiques du comte de Kent.

Nous arrivons à la dernière prière, admirable improvisation sortie du cœur de la reine inspirée, et vibrant comme le chant du cygne mourant, au milieu de la lourde et monotone psalmodie du doyen et des assistants.

Ils se turent bientôt, et alors on entendit seule la voix de la reine agenouillée, qui avait achevé de réciter les trois psaumes : *Miserere mei, Deus*, etc., *In te, Domine, speraci*, etc., *Qui habitat in adjutorio*, en les paraphrasant et en en appliquant le sens à sa situation présente, s'élever au milieu du recueillement universel.

Elle s'adressa à Dieu en anglais et le supplia de donner la paix au monde, la vraie religion à l'Angleterre, la constance à tous les persécutés et de lui accorder à elle-même l'assistance de sa grâce et les clartés de l'Esprit saint à cette heure suprême. Elle pria pour le pape, pour l'Église, pour les monarques, et les princes catholiques, pour le roi son fils, pour la reine d'Angleterre, pour ses ennemis, et se recommandant elle-même au Sauveur du monde, elle finit par ces paroles : *Comme tes bras, Seigneur Jésus-Christ, étaient étendus sur la croix, reçois-moi de même entre les bras étendus de ta miséricorde !* Sa piété était si vive, son

¹ Elle avait en outre, dit le témoin oculaire auteur de la relation de sa mort, une vasquine en taffetas velouté, caleçons de futaine blanche, des bas de soye bleue, arretieres de soye et des escarpins de maroquins.

effusion si touchante, son courage si admirable, qu'elle avait arraché des larmes à tous les assistants¹.

Enfin arriva le moment des derniers apprêts et des derniers adieux.

Marie s'était relevée. Sur la suprême interpellation des commissaires, la requérant de dire les choses secrètes qu'elle pouvait savoir, et la déclaration énergique de Marie, se déroband à cette persécution obstinée, le comte de Shrewsbury fit signe au bourreau d'accomplir son office.

L'exécuteur de la Tour s'avança respectueusement vers Marie et portait vers elle, pour la *dévêtir*, une main embarrassée.

Marie lui échappa doucement, et sans se révolter contre cet outrage nécessaire, sans pousser le cri désespéré de la pudeur menacée — la sainteté n'a pas de ces éclats, et. les vierges du cirque tombaient chastes et nues —, elle cloua à sa place, d'un geste, le profanateur interdit ; puis se tournant vers ses femmes, elle dit en souriant :

— Laissez-moi faire, je m'entends à ceci mieux que vous ; je n'eus jamais de tels valets de chambre.

Elle commença à ôter les épingles de sa coiffure, puis elle appela Jane Kennedy et Élisabeth Curie qui priaient au pied de l'échafaud. Mais quand il fallut aider leur maitresse, les deux pauvres filles ne purent réprimer leurs gémissements. *Ne pleurez pas*, leur dit Marie, *je suis bien heureuse de sortir de ce monde*. Et, posant le doigt sur ses lèvres : *Si vous pleurez davantage, je serai obligée de vous renvoyer, car j'ai promis pour vous*. En continuant à se dépouiller elle détacha de son cou une croix d'or que Jane Kennedy aurait voulu garder : *Laissez-la à cette demoiselle*, dit Marie au bourreau, *elle vous en donnera plus d'argent qu'elle ne vaut*. Mais le bourreau s'en empara au nom de son droit².

Cependant cette funèbre toilette, aux soins homicides, destinée à assurer partout un libre passage au fer, était terminée.

Marie avait achevé de se dépouiller de tous les vêtements qui auraient pu offrir un obstacle au coup fatal. Elle avait déposé son manteau et son voile. Elle avait soulevé, sous la perruque blonde qui couvrait sa tête, ses cheveux précocement blanchis. Elle avait, avec une pudique coquetterie, en s'excusant sur la nécessité de se déshabiller devant tant de monde, chose qu'elle n'avait point coutume de faire, fait dégager et découvrir par ses filles sa nuque et ses épaules.

Elle n'avait conservé que son corsage de satin, dont elle avait rabattu le collet herminé, et une jupe de taffetas velouté rouge.

Prête pour le sacrifice, elle s'assit sur son siège pour recevoir les hommages suprêmes et donner aux siens la suprême bénédiction de la victime.

¹ Mignet, t. II, p. 369.

² J. Gauthier, t. III, p. 286.

Elle embrassa ses deux fidèles suivantes et elle imposa sa main sur leurs têtes, posant le sceau de ses doigts caressants sur leurs yeux inondés de larmes et leurs lèvres tordues par le sanglot.

Le bourreau s'agenouilla aussi derrière les serviteurs, demandant pardon d'avance de ce qu'il allait être obligé de faire.

Marie déclara lui pardonner comme à tout le monde.

Enfin elle quitta son fauteuil, s'agenouilla sur son carreau devant le billot, et pria Jane Kennedy de lui bander les yeux.

Ce dernier devoir accompli, ce dernier service rendu, la pauvre jeune fille s'éloigna, en sanglotant, au milieu de ces serviteurs désolés, qui ne voulaient point, par leur présence, justifier un crime, et qui désertaient, en levant les mains au ciel, le théâtre de la vengeance d'Élisabeth.

Alors le front ceint du mouchoir brodé d'or, qui cachait ses yeux, et ne laissait à son visage que l'expression admirable de ces lèvres éloquents murmurant la dernière prière et se recommandant à Dieu dans le dernier baiser au crucifix du rosaire, Marie dit avec un soupir : **Mon Dieu ! j'ai espéré en vous, je remets mon âme entre vos mains.**

Et elle attendit le coup fatal. Elle croyait qu'on la frapperait, comme en France, dans une attitude droite et avec le glaive.

Les deux maîtres des hautes œuvres la détrompèrent de cette courageuse erreur et l'aidèrent à incliner et à poser sa tête sur le billot.

Elle priait toujours et avait engagé, pour soutenir sa tête, ses deux mains jointes sous son menton. Le bourreau, craignant de les trancher et reculant à la pensée de cette mutilation profanatrice, lui en fit l'observation, à laquelle elle obtempéra en changeant son attitude.

L'attendrissement était universel à la vue de cette lamentable infortune, de cet héroïque courage, de cette admirable douceur. Le bourreau lui-même était ému¹.

Aussi frappa-t-il d'une main mal assurée. La hache, en tournoyant, glissa dans sa main et s'abattit sur la tête de sa victime au moment où elle murmurait la fin du verset : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Mais au lieu de tomber d'aplomb sur le cou, **faillant à trouver la jointure**, le lourd tranchant n'entama que **le chignon du col**, c'est-à-dire la nuque.

La malheureuse reine ne fit pas un mouvement, ne proféra pas une plainte ; la terrible douleur qu'elle avait éprouvée fut trahie seulement par la contraction du masque, que l'assistance put apercevoir, quand le bourreau lui montra le visage de sa victime.

Car d'un second coup, asséné cette fois d'un coup d'œil sûr et d'une main exaspérée, il avait tranché net les derniers liens sanglants, séparé la tête du tronc et achevé sa journée.

Cette tête pâle, aux yeux bandés, aux narines contractées, sur les lèvres décolorées de laquelle une convulsion de douleur avait étouffé le dernier sourire

¹ Mignet, t. II, p. 371.

de l'espérance, le bourreau la prit à terre dans la poussière sanglante, la souleva par les boucles de ses cheveux précocement blanchis par la fièvre et l'insomnie, que ne dissimulait plus la perruque blonde jetée à l'écart par la secousse du coup mortel, et il s'écria de sa voix lugubre :

— Dieu sauve la reine !

— Ainsi périssent tous ses ennemis ! ajouta le docteur Fletcher.

Une seule voix se fit entendre après la sienne, au milieu des soupirs et des sanglots de toute l'assistance, dont le comte de Shrewsbury lui-même n'hésitait pas à partager le transport d'admiration et de pitié. Cette voix dit : *Amen* ; c'était celle du fanatique et impassible comte de Kent.

Ainsi mourut pour l'immortalité Marie Stuart, reine douairière de France, reine d'Écosse, à l'âge de quarante-quatre ans et deux mois — dont dix-neuf ans passés en prison —. Elle avait, dirent les médecins qui l'embaumèrent, un corps admirablement conformé et fait pour durer longtemps. Mais elle avait aussi trop d'esprit et trop de cœur pour ne pas mourir jeune. Élisabeth seule devait vieillir.

Les femmes de la reine décapitée et ses serviteurs s'étaient rapprochés en pleurant, sollicitant la faveur de rendre les derniers devoirs et les derniers hommages aux restes de leur infortunée maîtresse. Son médecin et son chirurgien réclamèrent son cœur pour le porter en France, selon son vœu.

On écarta rudement ces solliciteurs importuns, et on repoussa le murmurant troupeau dans ses chambres, où on l'enferma.

C'est aux gardes et aux serviteurs du château, moins suspects, que fut réservé le soin d'étancher le sang de l'échafaud, de peur qu'un mouchoir trempé de ce sang ne devînt un drapeau de vengeance entre les mains de partisans exaspérés. On redouta jusqu'au culte pacifique et à la tranquille religion des souvenirs. On racheta au bourreau sa dépouille.

Et tout, les vêtements, la croix d'or, les chapelets, la perruque blonde, les rubans de tête, le fauteuil, le carreau, le billot, l'échafaud, tout fut minutieusement et implacablement brûlé, par ordre des deux comtes, dans la cour du château, et réduit en cendres. Ces cendres, réunies, furent jetées au vent, tant la crainte était grande en Angleterre, que l'Écosse fidèle ne se fît des armes ou des reliques avec ces débris sacrés.

Vaines craintes ! terreurs pusillanimes ! Élisabeth devait triompher jusqu'au bout et partout, excepté dans sa conscience.

Jacques VI, auquel ses nobles exaspérés représentaient qu'on ne porte qu'avec du fer le deuil d'une mère et d'une reine assassinée, s'était contenté de prendre des habits noirs.

Henri III avait été détourné par Catherine de Médicis de ses intentions vengeresses, et le premier mouvement de la générosité fut, comme il arrive souvent, contredit par le second mouvement, celui de la politique.

Seul Philippe II se fit le champion du catholicisme et de sa victime. Mais les éléments déchaînés contre lui engloutirent dans les flots la formidable et impuissante menace de son invincible Armada.

A Marie, à sa cause, il ne demeura, pendant longtemps, en attendant la postérité et son jugement expiatoire, que l'humble hommage de quelques serviteurs. Ils allaient contempler, par le trou de la serrure, son corps embaumé à la hâte,

enveloppé dans un linceul ciré, et attendant au fond d'un cercueil de plomb abandonné dans la chambre de cérémonie du château, qu'Élisabeth lui assignât enfin, le 29 juillet, dans l'abbaye de Peterborough, une sépulture furtive et une pierre tumulaire sans nom et sans armoiries.

Nous nous trompons pourtant, en ne montrant que quelques serviteurs pieux protestant contre l'ingratitude et l'indifférence universelles, les feux de joie fanatiques des places de Londres et le carillon triomphal de ses églises en fête de la mort de l'ennemie nationale.

Il ne faut oublier personne, et le dévouement d'un animal favori, qui mourut de la mort de sa maîtresse, mérite une mention de l'histoire, et y tiendra la place que ne méritèrent ni les hommes ni les rois.

Quel plus touchant exemple, quelle plus éloquente satire de cet égoïsme de Jacques VI, qui aima mieux hériter d'Élisabeth, que venger sa mère, que l'anecdote suivante, authentique d'ailleurs, adoptée par les plus graves historiens, et dont nous empruntons au plus éloquent d'entre eux le récit, par lequel nous finirons : digne bas-relief du monument, digne hommage de la fidélité couchée aux pieds du martyr.

Un vieux tapis vert arraché d'un billard fut d'abord jeté sur Marie Stuart. Sa chienne favorite, aux longs poils noirs, aux yeux de feu, dont j'ai vu l'esquisse à l'huile, et qui était de cette race charmante appelée plus tard, du nom de Charles Ier king-charles, s'était glissée sous le tapis ; elle y demeura, et on la trouva blottie dans la robe de velours de sa maîtresse, entre le bras et le sein, à côté de ce cœur qui ne battait plus, lorsqu'on vint le soir embaumer précipitamment la reine. Au moment où on souleva l'indigne tapis qui recouvrait celle qui fut Marie Stuart, la pauvre petite chienne se serra contre la poitrine inanimée de sa maîtresse, et poussa des hurlements plaintifs qui baissaient ou montaient à mesure que l'on s'éloignait ou que l'on se rapprochait d'elle. On fut obligé de l'emporter de force. Recueillie par les serviteurs de la reine, elle ne voulut jamais être consolée par eux, refusant les aliments et jusqu'aux caresses, flairant le vent, les sièges, les robes des femmes. Elle languit ainsi ; après quoi elle mourut, suivant la tradition de Fotheringay, sans autre maladie qu'un petit gémissement et qu'un tremblement alternatif¹.

¹ Dargaud, p. 442. — Mignet, t. II, p. 575. — Gauthier, t. III, p. 287.

FIN DE L'OUVRAGE